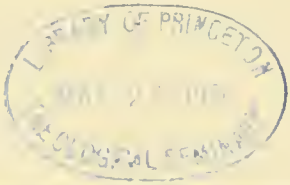

PER BR 140 .R42 v.21-22

Revue de l'Orient chr etien

MAY 22 1956
THEOLOGICAL SEMIN

REVUE

DE

L'ORIENT CHRÉTIEN

DIRIGÉE

Par R. GRAFFIN et F. NAU

TROISIÈME SERIE

Tome I (XXI)

21e volume. — 1918-1919

LETTRE DE SA SAINTETÉ BENOIT XV

A NOTRE TRÈS CHER FILS

RENÉ GRAFFIN

PRÉLAT DE NOTRE MAISON

CONSULTEUR DE LA CONGRÉGATION POUR LES ÉGLISES ORIENTALES

CHER FILS,

SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

A l'occasion de la publication du premier numéro de la 21e année de la *Revue de l'Orient chrétien*, il Nous plaît de rappeler qué Notre prédécesseur, le pape Léon XIII, d'illustre mémoire, voulant faire mieux connaître les littératures chrétiennes qui sont la gloire et l'honneur des Églises Orientales, et attirer sur elles l'attention du monde savant, fonda cette importante Revue, sur la demande que vous lui fîtes présenter alors, par l'intermédiaire de S. É. le cardinal Langénieux, archevêque de Reims.

Nous avons pour bien agréable de reconnaître que la *Revue de l'Orient chrétien*, fidèle avant tout au respect de la vérité, a été à la hauteur de sa tâche. et Nous constatons avec satisfaction l'estime et la considération dont elle jouit dans le monde de la science; aussi Nous avons

tenu à lui accorder tous les encouragements susceptibles d'assurer son plus complet développement.

Nous voulons également exprimer publiquement Notre désir de voir se continuer la publication de la *Patrologie Syriaque* et de la *Patrologie Orientale*.

L'ensemble du programme de ces deux collections de documents, l'importance des textes qui y ont déjà été publiés et traduits, le recours continuel aux manuscrits que les procédés de reproduction employés ont rendu facile — mérites auxquels il faut ajouter celui de la beauté de l'impression — Nous sont un sûr garant du service éminent que les éditions de textes, auxquelles vous vous appliquez ainsi depuis plus de trente années, peuvent rendre aux Églises Orientales. Ce désir répond d'ailleurs à Notre spéciale sollicitude pour ces mêmes Églises d'Orient, auxquelles Nous ne cessons de Nous intéresser de la façon la plus active et la plus pressante.

En témoignage de Notre paternelle bienveillance, et comme gage des faveurs divines sur votre œuvre, Nous vous accordons de tout cœur à Vous, cher Fils, et à vos collaborateurs, la Bénédiction Apostolique.

Rome, du Vatican, en la fête de saint Grégoire de Nazianze, le 9 mai 1919.

Benedictus PP. XV.

CANONS PÉNITENTIELS

C'est au manuscrit Orient. 793 du British Museum (1) que nous avons demandé le texte des *Canons pénitentiels* qui suivent. Ces mêmes Canons se trouvent aussi dans le ms. Orient. 794, mais nous n'avons pas eu ce texte à notre disposition. Le Catalogue de Wright indique encore deux manuscrits qui contiennent des *Penitential Canons of our Lord to S. Peter;* ce sont les mss. Orient. 795 et 796. Nous ne savons s'il s'agit du même texte. Il nous semble, tout au moins pour le dernier, d'après le nombre des pages et le nombre des colonnes à la page, que, s'il donne le même document, le texte en doit être plus court que celui que nous éditons. A notre demande, Monseigneur Graffin avait bien voulu nous envoyer les photographies du ms. 103 du fonds d'Abbadie, à la Bibliothèque Nationale de Paris. Nous désirions comparer à nos *Canons pénitentiels* un *Rituel de la pénitence donné à Saint Pierre par Notre-Seigneur au jour de son Ascension* (2). Nous avons été trompé par le titre de l'ouvrage et nous nous sommes trouvé en présence d'un écrit totalement étranger à l'autre. Nous nous sommes donc limité au texte du ms. 793. Du reste, ainsi que nous l'avons déjà noté ailleurs, ce manuscrit a été copié avec soin et les textes assez nombreux, qu'on lui a déjà empruntés, sont d'une correction plus grande peut-être que de coutume.

(1) Wright, *Catalogue of ethiopic manuscripts in the British Museum*, nos CCCLIX, CCCLX, CCCLXI, CCCLXII.

(2) Chaine, *Catalogue des mss. éthiopiens de la collection Antoine d'Abbadie*, n° 103.

TEXTE ÉTHIOPIEN

(Fol. 107 r° b) አብስለጠስ ፡ ቍናና ፡ በእንተ ፡ ንስሐ ፡ ትምህርት ፡ ዘተሠርዓ ፡ እምነበ ፡ እግዚአብሔር ፡ እግዚእነ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ።

ወተስእሎ ፡ ጴጥሮስ ፡ ለእግዚእነ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ እምድኅረ ፡ ተንሥአ ፡ እሙታን ፡ በደብረ ፡ ዘይት ፡ ወይቤሎ ፡ ለቅ ፡ ንግረነ ፡ ወመሀረነ ፡ ወአምረነ ፡ ሥርዓተ ፡ ንስሐ ፡ በዘይደሉ ፡ ከመ ፡ ንንግር ፡ ወንምህር ፡ ለሕዝብ ፡ ትምህርተ ፡ ሕይወት ፡ ወናግብአመ ፡ ውስተ ፡ እእምሮ ፡ ጻድቅ ፡ ዘበአማን ፡ ወአውሥአ ፡ እግዚእነ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ። ወይቤሎ ፡ አጴጥሮስ ፡ ረድእ ፡ ቡሩክ ፡ ኅሩይ ፡ ወሥሙር ፡ ንጹሕ ፡ በአማን ፡ አንተ ፡ ኰኵሕ ፡ ወሃምድ ፡ ጽኑዕ ፡ ዘኢያንቀለቅል ፡ ወመሠረተ ፡ ሃይማኖት ፡ ዘኢይትበተክ ። አጴጥሮስ ፡ አንተ ፡ ኰኵሕ ፡ ወዲበ ፡ ዝኒ ፡ ኰኵሕ ፡ አሐንፃ ፡ ለቤተ ፡ ክርስቲያንየ ፡ ወእሁበከ ፡ መራኁተ ፡ ዘመንግሥተ ፡ ሰማያት ፡ ዘዓሰርከ ፡ በምድር ፡ ይኩን ፡ አሱረ ፡ በሰማያት ፡ ወዘፈታሕከ ፡ በምድር ፡ ይኩን ፡ ፍቱሐ ፡ በሰማያት ። አጴጥሮስ ፡ አንተ ፡ ኩን ፡ ኖላዌ ፡ አባግዕየ ፡ ወመምህረ ፡ ለአንዊከ ፡ ሐዋርያት ፡ ወመሳፍሙ ፡ ነገረ ፡ ሕይወት ፡ በሀሉና ፡ እግዚአብሔር ፡ ወበፍናዋተ ፡ መንፈስ ፡ ቅዱስ ። አጴጥሮስ ፡ አንተ ፡ ኩን ፡ ሊቀ ፡ ወመርሀ ፡ ለአንዊከ ፡ ሐዋርያት ፡

ስብኩ ፡ ወንግሩ ፡ ወመሀሩ ፡ ለሕዝብ ፡ ወለአሕዛብ ፡ ነገረ ፡ ሕይወት ፡ በፅቃል ፡ በሉ ፡ ቀርበት ፡ ኀቤክሙ ፡ መንግሥተ ፡ እግዚአብሔር ፡ ድውያን ፡ ፈውሱ ፡ ወአጋንንተ ፡ አውጽኡ ፡ እለ ፡ ለምጽ ፡ አንጽሑ ፡ ወምውታነ ፡ አንሥኡ ፡ በጸጋ ፡ ዘነሣእክሙ ፡ በጸጋ ፡ ሀቡ ። ኢታጥርዩ ፡ ለክሙ ፡ ወርቀ ፡ ወብሩረ ፡ ወኢዐሪቀ ፡ ውስተ ፡ ቅናውኒክሙ ፡ ወኢዓሣዕነ ፡ ወኢአልባሰ ፡ ፪ቱ ፡ ዘእ (Fol. 107 r° c) ንበለ ፡ በትር ፡ ባሕቲታ ። ወሰበ ፡ ትበውዑ ፡ ውስተ ፡ ቤት ፡ በሉ ፡ ሰላም ፡ ለዝንቱ ፡ ቤት ፡ ወለእመ፡ ሀየ ፡ ውሉደ ፡ ብርሃን ፡ ወሰላም ፡ ያዕርፍ ፡ ሰላምክሙ ፡ ላዕሌሁ ፡ ወእመሰ ፡ ኢይደልዎ ፡ ሰላምክሙ ፡ ላዕሌክሙ ፡ ትግበዕ ፡

ኦኖሎተ ፡ አባግዕ ፡ ወሠራዕያን ፡ ሕግ ፡ ሥርዐ ፡ ወሐግጉ ፡ ኵሎ ፡ በዘይደሉ ፡ ወአእምንዎሙ ፡ በአሚን ፡ አብ ፡ ወወልድ ፡ ወመንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ ወበቅድስት ፡ ሥላሴ ። ወእምድኅረ ፡ አምኑ ፡

ወገብኩ ፡ ኀበ ፡ እግአዚ.ብሔር ፡ ወኀደጉ ፡ ዘቀዳሚ ፡ ምግባሮሙ ፡ አጥምቅዎሙ ፡ በሀሉና ፡ ስመ ፡ አብ ፡ ወወልድ ፡ ወመንፈስ ፡ ቅዱስ ። ወከመዝ ፡ ካዕበ ፡ እምድኅረ ፡ ተጠምቁ ፡ ኀልቀዎሙ ፡ ምስለ ፡ አባግዒ ፡ መርዔቱ ፡ ለክርስቶስ ። ወእምድኅረ ፡ ተኀለቁ ፡ ምስለ ፡ አባግዕ ፡ ኢየሐልዩ ፡ ባዕደ ፡ አምላክ ፡ ወኢይሑሩ ፡ በፍናዋተ ፡ ሰይጣን ፡ አላ ፡ ይትሜቀብ ፡ ከመ ፡ ኢይደቁ ፡ ውስተ ፡ መሥገርቱ ፡ ለሰይጣን ፡ ወእመሰ ፡ አስሐቶሙ ፡ ውእቱ ፡ ዲያብሎስ ፡ በሮሙ ፡ ወአድኅያሙ ፡ እምፍኖቶሙ ፡ ወአውደቆሙ ፡ ውስተ ፡ መሥገርቱ ፡ እኩይ ። ኤጲስ ፡ ቆጶሳት ፡ ፍጡነ ፡ አግብዕዎሙ ፡ ውስተ ፡ ንስሐ ፡ ወኢትትሐየይዎሙ ፡ ወኢትኅድግዎሙ ፡ ይኩን ፡ ዜዋ ፡ ለዲያብሎስ ፡ ወኢትኅድግዎሙ ፡ ይመ·ቱ ፡ በኀጢአቶሙ ። እስመ ፡ በእንተ ፡ ኀጥኣን ፡ መጻእኩ ፡ አነ ፡ ውስተ ፡ ዓለም ፡ ከመ ፡ እኩን ፡ ቤዛሁ ፡ ወእፀውር ፡ ኀጢአቶሙ ፡

አሐዋርያትየ ፡ ቅዱሳን ፡ ወላዕካንየ ፡ ኅሩያን ፡ ወሥሙራን ፡ ረዓይዎሙ ፡ ለአባግዒ ፡ መርዔትየ ። ወኢትኅድግዎሙ ፡ ለኀጥኣን ፡ ይመ·ቱ ፡ በኀጢአቶሙ ፡ እስመ ፡ በእንተአሆሙ ፡ ወረድኩ ፡ እም ሰማይ ፡ አነ ፡ ዲበ ፡ ምድር ፡ ወተሠገው (Fol. 107 v° a) ኩ ፡ ውስተ ፡ ከርሠ ፡ ድንግል ፡ ወተፀወርኩ ፡ ፱አውራኅ ፡ በቀዳሚ ፡ ሥርዓት ፡ ወጸእኩ ፡ አነ ፡ እምከርሠ ፡ ድንግል ፡ ወተወለድኩ ፡ ወከንኩ ፡ ከመ ፡ ሕፃን ፡ ወጠበውኩ ፡ ሐሊብ ፡ እምየ ፡ ወተሐፀንኩ ፡ ወልህቁ ፡ በአምጣነ ፡ ብእሲ ፡ ወአንሶሰውኩ ፡ በአምሳለ ፡ ሰብእ ፡ ከማሆሙ ፡ ወተመሰልኩ ፡ በአርአያሆሙ ፡ ወሶሎ ፡ ግብረ ፡ ሰብእ ፡ አርአይኩ ፡ ዘእንበለ ፡ ኀጢአት ፡ ወመስና ፡ ዘሶሎ ፡ ገበርኩ ፡ በእንተ ፡ አፍቅሮተ ፡ ሰብእ ፡ ከመ ፡ አድኅኖሙ ፡ እምኀጢአቶሙ ፡ ወጌጋዮሙ ።

ኦኤጲስ ፡ ቆጶሳት ፡ ኪያየ ፡ ተመሰሉ ፡ ወአድኅንዎሙ ፡ ለሰብእ ፡ እምኀጢአቶሙ ፡ ወአግብእዎሙ ፡ በንስሐ ፡ ከመ ፡ ኢይኩኑ ፡ ዜዋ ፡ ለዲያብሎስ ፡ እስመ ፡ ሞትኩ ፡ ወተዕዕልኩ ፡ በእንተአሆሙ ፡ ወተንሣእኩ ፡ በሣልስት ፡ ዕለት ፡ ከመ ፡ አርእዮሙ ፡ አርአያ ፡ ትንሣኤ ፡ ዘይከውን ፡ በደኅሪት ፡ ዕለት ። ኦኤጲስ ፡ ቆጶሳት ፡ ዘንተ ፡ ኵሎ ፡ ኮንኩ ፡ ወተዐዕልኩ ፡ በእንተ ፡ ውሉደ ፡ አዳም ፡ ቀዳሚ ፡ ተግባረ ፡ እደውየ ፡ ወተቤዘውክዎሙ ፡ እምግብርናት ፡ ውስተ ፡ ግዕዛን ፡ እስመ ፡ አነ ፡ ተመሰልኩ ፡ በአምሳለ ፡ ገብ

ር ፡ በእንቲአሆሙ ፡ ወረከብኩ ፡ ጽእለተ ፡ ወኀሣረ ፡ ወመርገመ ፡ ከመ ፡ አድኅኖሙ ፡ እምእደ ፡ ጸላኢ ፡ ፀሮሙ ።

ወይእዜኒ ፡ አእርድእትየ ፡ ቅዱሳን ፡ ኪያየ ፡ ተመሰሉ ፡ ወሀብዎ ሙ ፡ ለሰብእ ፡ ስርየተ ፡ ኃጢአቶሙ ፡ ወአግብዕዎሙ ፡ በንስሐ ፡ ወአግኅሥዎሙ ፡ እመሥገርተ ፡ ሞተ ፡ ውስተ ፡ መሥገርተ ፡ ጽድቅ ። አሐዋርያትየ ፡ ቅዱሳን ፡ አነ ፡ ሚጦክክሙ ፡ ወኀረይኩክ ሙ ፡ ወሰመይኩክሙ ፡ ትኩን ፡ መሠግራን ፡ ሰብእ ። አኤጲስ ፡ ቆ ጶሳት ፡ ሠራዕያነ ፡ ሕግ ፡ ወትንግርዎሙ ፡ (Fol. 107 v° b) ለእለ ፡ እምድኅሬክሙ ፡ ኤጲስ ፡ ቆጶሳት ፡ ቀሳውስት ፡ ወዲያቆናት ፡ ይዕ ቀብዎሙ ፡ ለሕዝብ ፡ ወያጸንእዎሙ ፡ በትምህርተ ፡ ጽድቅ ፡ ወይ ርአይዎሙ ፡ በሠናይ ፡ ምግባር ፡ ወበህሉና ፡ መንፈስ ፡ ቅዱስ ። ወከመዝ ፡ ይምህርዎሙ ፡ በፍኖተ ፡ ጽድቅ ፡ ይንበሩ ። ወእምዝ ፡ ያጥምቅዎሙ ፡ በህሉና ፡ አብ ፡ ወወልድ ፡ ወመንፈስ ፡ ቅዱስ ። ወ እምድኅረ ፡ አጥመቅዎሙ ፡ እመቦ ፡ ዘአበሰ ፡ ወስሕተ ፡ ወሖረ ፡ በ ምክረ ፡ ጸላኢ ፡ ወእመቦ ፡ ብእሲ ፡ አው ፡ ብእሲት ፡ ወገብሩ ፡ ኃ ጢአተ ፡ እመሂ ፡ በአእምሮ ፡ ወእመሂ ፡ ዘእንበለ ፡ አእምሮ ፡ አግ ብዕዎሙ ፡ ወኢተሀብዎሙ ፡ ሄዋ ፡ ለሰይጣን ። ወፍናዋተ ፡ ሕይ ወትሰ ፡ ዘዘዚአሁ ፡ ውእቱ ፡ ወገቢረ ፡ ኃጢአትኒ ፡ ዘዘዚአሁ ፡ ው እቱ ፡ በዘይስሕት ፡ በገመገት ፡ በሐዊረ ፡ ብእሲተ ፡ ብእሲ ። ወቦ ፡ ዘይስሕት ፡ በቀቲለ ፡ ብእሲ ፡ ካልዕ ። ወቦ ፡ ዘይስሕት ፡ በአምል ኮ ፡ ወበአጣዕዎ ፡ ጎበ ፡ ባዕዳን ፡ አግልክት ። ወቦ ፡ ዘይስሕት ፡ በ ሐስዎ ፡ ስምዕ ፡ ላዕለ ፡ ካልኡ ። ወብዙኅ ፡ ውእቱ ፡ ምግባራተ ፡ ኃጢአት ፡ ወፍናዋቲሁ ፡ ለሰይጣን ፡

ወእንትሙሰ ፡ አኤጲስ ፡ ቆጶሳት ፡ ኢተኅድግዎሙ ፡ ይደቁ ፡ ለ ውሉደ ፡ ሰብእ ፡ በገ ፡ ኵሉ ፡ ኃጢአት ፡ ዘገብሩ ። አነ ፡ እተኀሥ ሥ ፡ እምኔክሙ ፡ አእምህርተ ፡ ዕውራን ፡ ወሐናጽያን ፡ ሕንጹ ፡ በዘይሠምር ፡ እግዚአብሔር ፡ ከመ ፡ ብዙኃ ፡ አምኃ ፡ ኃብእ ፡ ለሙ ቱ ፡ ፍሬ ፡ ጽድቅ ።

ፀእመቦ ፡ ብእሲ ፡ አው ፡ ብእሲት ፡ ዘተረክበ ፡ በኃጢአት ፡ ወአ ምኑ ፡ አበሳሆሙ ፡ የሀብዎሙ ፡ ንስሐ ፡ በዘይደሉ ። እመቦ ፡ ብእ ሲ ፡ ዘሰከበ ፡ ምስለ ፡ ብእሲት ፡ አቡሁ ፡ ውስተ ፡ ምስካበ ፡ አቡ ሁ ፡ ወእሙ ፡ አው ፡ ዘሰከበ ፡ ምስለ ፡ እኅቱ ፡ ወምስለ ፡ አዕርክቱ ፡ አው ፡ ምስለ ፡ እንስሳ ፡ ዘሰከበ ፡ አው ፡ ም (Fol. 107 v° c) ስለ ፡

እኅተ ፡ አቡሁ ፡ ወእመ· ፡ ዘሰከበ ፡ እኩየ ፡ ወዓቢየ ፡ ኃጢአተ ፡ ገ
በረ ፡ ዘኢይደሉ ፡ ጌጋየ ፡ ወአበሳ ፡ ወስሕተ ፡ እመሂ ፡ በአእምሮ ፡
ወእመሂ ፡ ዘእንበለ ፡ አእምሮ ፡ ገብረ ፡ ይኅድግ ፡ ወይግባዕ ፡ ወይ
ትጋነይ ። ወእመሂ ፡ ብእሲ ፡ ምስለ ፡ ትክት ፡ ዘይሰክብ ፡ አው ፡
ምስለ ፡ ሐራስ ፡ አው ፡ ምስለ ፡ ካልዑ ፡ ዘይሰክር ፡ ርጉም ፡ ወርኩ
ስ ፡ ውእቱ ፡ ዘኢይደሉ ፡ ኃጢአተ ፡ ወጌጋየ ፡ ገብረ ፡ ወሖረ ፡ በ
ሕገ ፡ አረሚ ፡ ወንስሐሁሰ ፡ ዓቢይ ፡ ውእቱ ። ወእመሰ ፡ ገብአ ፡
ወተጋነዩ ፡ ወመጽኡ ፡ ኀቤክሙ ፡ በእንበዕ ፡ ወበብካይ ፡ ወአም
ኑ ፡ ኃጢአቶሙ ፡ ዘገብሩ ። ኦኤጲስ ፡ ቆጶሳት ፡ ሀብዎሙ ፡ ንስ
ሐ ፡ ዓቢየ ፡ ይጹሙ ፡ ፴ሱባዔ ፡ ዕለታት ፡ ዘእንበለ ፡ ዓርብ ፡ ወረቡ
ዕ ፡ ወሰንበታት ፡ ወዘንተ ፡ ጸዊሞሙ ፡ ወፈጺሞሙ ፡ መዋዕለ ፡ ን
ስሐሆሙ ፡ በኃዘን ፡ ወበአንብዕ ፡ ይጠመቁ ፡ ወይባእ ፡ ውስተ ፡
ቤተ ፡ ክርስቲያን ፡ ወይትመጠዉ ፡ ሥጋሁ ፡ ወደሞ ፡ ለእግዚእነ ፡
ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ ዘወሀበነ ፡ በእንተ ፡ ሥርየተ ፡ ኃጢአት ። ወ
እምዝ ፡ ዳግመ ፡ ኢይግብኦ ፡ ውስተ ፡ ይእቲ ፡ አበሳ ፡ ወኃጢአ
ት ፡ ወንስሐሰ ፡ ኢገቢእ ፡ ውእቱ ።

፪እመቦ ፡ ብእሲ ፡ ዘይቀትል ፡ ካልኡ ፡ በዓመፃ ፡ እመሂ ፡ በአስ
ተዋድዮ ፡ አው ፡ በስምዓ ፡ ሐሰት ፡ አው ፡ በመጥባሕት ፡ አው ፡
በተፈይቶ ፡ በኅቡዕ ፡ ወከመዝ ፡ ይገብር ፡ ወይቀትል ፡ ነፍሰ ፡ ሰብ
እ ፡ ይሰክይ ፡ ኅበ ፡ እግዚአብሔር ፡ እስመ ፡ በምክረ ፡ ሰይጣን ፡ ሖ
ረ ፡ ከመ ፡ ቃየን ፡ ዘቀተለ ፡ ለአቤል ፡ እኁሁ ፡ በዓመፃ ፡ ወርኩ
ስ ፡ ውእቱ ፡ በኅበ ፡ እግዚአብሔር ፡ ኵሉ ፡ ቀታሌ ፡ ነፍስ ፡ ውጹ
እ ፡ እምሕግ ፡ ወንስሐሁ ፡ ዓቢይ ፡ ውእቱ ። ወእመሰ ፡ በኢያእ
ምሮ ፡ ገብረ ፡ ወኃደገ ፡ ወገብአ ፡ (Fol. 108 r° a) በእንበዕ ፡ ወ
መጽኡ ፡ ኀቤክሙ ፡ ኦኤጲስ ፡ ቆጶሳት ፡ ወሰአለ ፡ ንስሐ ፡ ሀብዎ ፡
ወኢትጎድግዎ ፡ ይፄወው ፡ ለዲያብሎስ ፡ ንስሐ ፡ ሀብዎ ፡ ይጹም ፡
፴ወ፱ሱባዔ ፡ ዕለታት ፡ ዘእንበለ ፡ ዓርብ ፡ ወረቡዕ ፡ ወሰንበታት ።
ወዘንተ ፡ ይጹም ፡ በእንበዕ ፡ ወበብካይ ፡ እንዘ ፡ ያስተረክብ ፡ (1)
ወይትጋነይ ፡ ለእግዚአብሔር ። ወገ ፡ እንከ ፡ ፈጺሞ ፡ ዕድሜ ፡ ን
ስሐሁ ፡ ይጠመቅ ፡ ወይባዕ ፡ ውስተ ፡ ቤተ ፡ ክርስቲያን ፡ ወይንሣ
እ ፡ እምቅድሳት ፡ ወይትነሖለቅ ፡ ምስለ ፡ አበግዓ ፡ መርዓቱ ፡ ለክ
ርስቶስ ፡ ወዳግመ ፡ ኢይግባዕ ፡ ውስተ ፡ ይእቲ ፡ ኃጢአት ። ወን

(1) Ms. ያስተራክብ

ስሐሰ ፡ ዓበይ ፡ ኢገበእ ፡ ውእቱ ፡ ውስተ ፡ ይእቲ ፡ ኃጢአት ። ፲እመበ ፡ ብእሲ ፡ ዘበ ፡ ብእሲት ፡ እምንዕሱ ፡ ዘአውሰባ ፡ እኅቱ ፡ ወበጸ ፡ ይእቲ ፡ ኢይኅድጋ ፡ ወያፍቅራ ፡ ፈድፋዶ ፡ ከመ ፡ ነፍሱ ፡ ወይእቲኒ ፡ ታፍቅሮ ፡ ወታክብሮ ፡ ከመ ፡ ነፍሳ ፡ ወትትአዘዝ ፡ ሎቱ ፡ ከመ ፡ እግዚእ ፡ እስመ ፡ ፩አባል ፡ ወ፩ሥጋ ፡ እሙንቱ ። እግዚአብሔር ፡ ዘአስተፃመረ ፡ ኢይፍልጥ ፡ ሰብእ ።

ስምዑ ፡ አፍቁራንየ ፡ ቅድመ ፡ ለሀክ ፡ እግዚአብሔር ፡ ለቀዳሚ ፡ ብእሲ ። ወእምድኅረ ፡ ለሐክ ፡ ነፍሐ ፡ ላዕሌሁ ፡ መንፈሰ ፡ ሕይወት ። ወእምዝ ፡ አብአ ፡ ወአንበሮ ፡ ውስተ ፡ ገነተ ፡ ትፍሥሕት ፡ ወወሀቦ ፡ ሄሎ ፡ ሠናያተ ፡ መብልዓ ፡ ወመስተ ፡ ዘዘዚአሁ ፡ ጣዕመ ፡ ወፍሥሐሁ ፡ ዘኢይትነገር ፡ ለሰብእ ። ወዘንተ ፡ ወሀቦ ፡ ወአንበሮ ፡ ባሕቲቱ ፡ ወአዘዘሙ ፡ ለሱራፌል ፡ ይትለአክዎ ፡ ወካዕበ ፡ እምድኅረ ፡ ገንቱ ፡ ሖረ ፡ እግዚእ ፡ ኀበ ፡ አዳም ፡ ከመ ፡ የሐውያ ፡ ወይናገዘ ፡ ወረከቦ ፡ ንቡረ ፡ ውስተ ፡ ገነተ ፡ ተድላ ፡ ወፍጣዓ ። ወአውሥአ ፡ እግዚእ ፡ ወይቤሎ ፡ ለአዳም ፡ ሰላም ፡ ለከ ፡ አአዳም ። ወአውሥአ (Fol. 108 r° b) አ ፡ አዳም ፡ ወይቤ ፡ እግዚእየ ፡ ወአምላኪየ ፡ መጻእከኑ ፡ ኀቤየ ፡ ሰላምከ ፡ ይርከበኒ ፡ እግዚእየ ፡ ወርእዮ ፡ እግዚእ ፡ ለአዳም ፡ ኀዘነ ፡ ወትኩዘ ፡ ልበ ፡ ወይቤሎ ፡ አአዳም ፡ ለምንት ፡ በኀበ ፡ ኢየኀግኑ ፡ ተኃገን ፡ ወበኀበ ፡ ኢይተክዘ ፡ ትተክገ ፡ በኀበ ፡ ብሑረ ፡ ትፍሥሕት ፡ ትረሲ ፡ ትካዘ ፡ ወኀዘን ። ወይቤሎ ፡ አዳም ፡ አእግዚእየ ፡ በአማን ፡ ዘኵሎ ፡ ጥሥሐ ፡ ወፍጣዓ ፡ ወሀብከኒ ፡ ምስለ ፡ መኑ ፡ እትፈሣሕ ፡ አነ ፡ ወመኑ ፡ ይትፈሣሕ ፡ በእንተአየ ። ወይቤሎ ፡ እግዚእ ፡ ንግበር ፡ ሎቱ ፡ ቢጸ ፡ ዘይትራድአ ፡ ወወሀቦ ፡ ድቃሰ ፡ ወኖመ ፡ አዳም ፡ ዓቢየ ፡ ንዋመ ፡ ወነቀለ ፡ ፩አጽመ ፡ እምገቦሁ ፡ ወነደቃ ፡ ሥጋ ፡ መክና ፡ ወነፍሐ ፡ ላዕሌሃ ፡ መንፈሰ ፡ ሕይወት ፡ ወወሀቦ ፡ ኪያሃ ፡ ትኩኖ ፡ ብእሲተ ፡ ወቢጸ ፡ ወረድኦ ፡ ወእኅተ ፡ ወአንበራ ፡ ውስተ ፡ ትርአሲሁ ፡ እስከ ፡ ይነቅሕ ፡ አዳም ። ወተንሥአ ፡ አዳም ፡ (1)እምንዋሙ ፡ ወርእያ ፡ ለሔዋን ፡ እንዘ ፡ ትነብር ፡ ዲበ ፡ ትርአሲሁ ። ወይቤላ ፡ ኦበእሲቶ ፡ መኑ ፡ አምጽአኪ ፡ ዝሥጋ ፡ እምሥጋየ ፡ ወአጽም ፡ እምአጽምየ ፡ ወወሀበኒ ፡ እግዚአብሔር ፡ ትኩንኒ ፡ ብእሲተ ፡ የ ፡ ወእኅትየ ፡ ወመሳምርትየ ። ወተፈሥሐ ፡ አዳም ፡ ሶበ ፡ ርእያ ፡

(1) አዳም est en renvoi.

ለሐዋን ። ወበእንተዝ ፡ የኃድግ ፡ ብእሲ ፡ አባሁ ፡ ወእሞ ፡ ወይተ
ልዋ ፡ ለብእሲቱ ፡ ወበእንተዝ ፡ ከነ ፡ ብእሲ ፡ ወብእሲት ። ፀሥ
ጋ ፡ ወፀመለያልየ ፡

ወከመዝ ፡ ይግበር ፡ ብእሲ ፡ ኢይጎድጋ (1) ፡ ለብእሲቱ ፡ እንተ ፡
እምንዕሱ ። ወእመሂ ፡ አበሰት ፡ ወገብረት ፡ ኃጢአተ ፡ ወሖረት ፡
በምክረ ፡ ጸላኢ ፡ ወድጎዐት ፡ እመሂ ፡ በአእምሮ ፡ ወእመሂ ፡ ዘእን
በለ ፡ አእምሮ ፡ ገብረት ፡ ኢርቱዓ (2) ፡ ይጎድግ ፡ ላቲ ፡ አበሳሃ ፡
ወኢይጎድጋ ፡ ፄዋ ፡ ለዲያብሎስ ፡ እስመ ፡ አባሉ ፡ ይእቲ ። በወን
ጌልሂ ፡ እቤ ፡ አ (Fol. 108 r° c) ነ ፡ እግዚእ ፡ አመ ፡ ትስእለኒ ፡
ጴጥሮስ ፡ በእንተ ፡ ጎድጉተ ፡ አበሳ ፡ ቢጹ ። ወይቤለኒ ፡ እግዚኦ ፡
ሚመጠነ ፡ እመ ፡ አበሰ ፡ ሊተ ፡ ቢጽየ ፡ ወእጉየ ፡ እጎድግ ፡ ሎቱ ፡
እስከ ፡ ሳብዕኑ ፡ ወእቤሎ ፡ አነ ፡ እግዚእ ፡ ለጴጥሮስ ፡ ኢይብለከ ፡
ስብዐ ፡ (3) አላ ፡ እስከ ፡ ሰብዓ (4) በበስብዕ ፡ እቤሎ ፡ ከመዝ ፡ ጎ
ድጉተ ፡ ኃጢአት ፡ ወአበሳ ፡ ቢጽ ፡ ወእጉ ። ወከማሁ ፡ ይጎድግ ፡
ላቲ ፡ ለብእሲቱ ፡ እንተ ፡ እምንዕሱ ፡ አበሳሃ ። እመሂ ፡ በዝሙ
ት ፡ ተረክበት ፡ አው ፡ በዘከነ ፡ አበሳ ፡ ወኃጢአት ፡ ዘኢይደሉ ፡
ገብረት ፡ ያግብኣ ፡ እመሂ ፡ ነሰካ ፡ አርዌ ፡ ወከይሲ ፡ እኩይ ፡ ወ
ደየ ፡ ሕምዘ ፡ ውስቱታ ፡ ወአቀሰላ ፡ ይስአል ፡ ፈውሰ ፡ ላቲ ፡ ከ
መ ፡ ትትፈወስ ፡ እምቀሰላ ። ወይሐር ፡ ጎበ ፡ ዓቃብያን ፡ ሥራ
ይ ፡ ከመ ፡ ይሠጡ ፡ ውስተ ፡ ቀሰላ ፡ ፈውሰ ፡ ከመ ፡ ትትፈወስ ፡
እምቀሰላ ። ኦብእሲ ፡ ኢትመንና ፡ በጸአተ ፡ (5) ቀሰላ ፡ እስመ ፡
ሥጋ ፡ እምሥጋከ ፡ ይእቲ ፡ ወአባል ፡ እምአባልከ ፡ ይእቲ ፡ ወቀሰ
ል ፡ እምቀሰልከ ፡ ይእቲ ። ሕፅባኬ ፡ በማይ ፡ እስከ ፡ ትነጽሕ ፡
ወትትፈወስ ፡ እምቀሰለ ፡ አርዌ ፡ ወከይሲ ፡ ዘነሰካ ፡ ዘእቤ ፡ ዲያ
ብሎስ ፡ ውእቱ ። ወወደየ ፡ ሕምዘ ፡ ዘእቤ ፡ ኃጢአት ፡ ውእቱ ፡
ወአበሳ ፡ ይእቲ ፡ ወቀሰል ፡ ዘእቤ ፡ ውእቱኒ ፡ ዓቢይ ፡ ተውሳከ ፡
ኃጢአት ፡ ይእቲ ። ወሰአል ፡ ላቲ ፡ ፈውሰ ፡ ወሖር ፡ ጎበ ፡ ዓቃብ
ያነ ፡ ሥራይ ፡ ከመ ፡ ይሠጡ ፡ ፈውሰ ፡ ውስተ ፡ ቀሰላ ፡ ከመ ፡
ትትፈውስ ፡ እምቀሰላ ። ዘእቤ ፡ ዓቃብያን ፡ ሥራይሰ ፡ ውእቶሙ ፡

(1) et (2) La négation manque dans le ms.
(3) Ms. ስብእ.
(4) Ms. ስብዕ.
(5) Ms. በጺአት.

ኤጲስ ፡ ቆጶሳት ፡ ወክህናት ፡ ወሰአል ፡ ላቲ ፡ ፈውሰ ፡ ዘእቤ ፡ ክ
መ ፡ ይገሥፅዋ ፡ ወያግብዕዋ ፡ በትምህርቶሙ ፡ ሠናይ ፡ ከመ ፡ የሀ
ቡ ፡ ወይሠጡ ፡ ሥራየ ፡ ዘእቤ ፡ ንስሐ ፡ ይእቲ ፡ እንተ ፡ ትፈው
ስ ፡ ቅስለ ፡ ወሕምዘ ፡ መ (Fol. 108 v° a) ሪረ ። አብእሲ ፡ ወክ
መገ ፡ ግበር ፡ ላቲ ፡ ለብእሲትክ ፡ እንተ ፡ እምንዕስክ ። ወኢትኅድ
ጋ ፡ ትፈወው ፡ ለሰይጣን ፡ በአሐቲ ፡ ጊዜ ፡ ወአግብኣ ፡ በንስሐ ፡
ውስተ ፡ ሠናይ ፡ ትምህርቶሙ ፡ ለኤጲስ ፡ ቆጶሳት ። ወእመሰ ፡
ከመገ ፡ ገበርከ ፡ ሠናይ ፡ ለክ ፡ ፈጸምከ ፡ ኵሎ ፡ ትምህርተ ፡ ሕ
ግ ፡ ወትእዛዘ ፡ ጽድቅ ፡ ወሥርዓተ ፡ ሕጉ ፡ ለልዑል ፡ ወትክው
ን ፡ መርሀ ፡ ለኵሎሙ ፡ መሃይምናን ፡ ለእለ ፡ ይፈቅዱ ፡ ይሑሩ ፡
ባቲ ፡ በጽድቅ ፡ ዘእንበለ ፡ ኑፋቄ ።

ፀእመቦ ፡ ብእሲ ፡ ዘአውሰበ ፡ ብእሲት ፡ ጎድግት ፡ (1) ዘኢኮነት ፡
ድንግልተ ። ወአውሰበት ፡ ወገብረት ፡ ኃጢአተ ፡ ወሖረት ፡ በፍኖ
ተ ፡ ሰይጣን ። እመሂ ፡ በገሠጥት ፡ ወእመሂ ፡ በሥራይ ፡ ወእመሂ ፡
በአጣዕዎ ፡ ወገብረት ፡ ብዙኃ ፡ ኃጢአተ ፡ ወአበሳ ፡ ወእመሂ ፡ በ
አእምሮ ፡ ወእመሂ ፡ ዘእንበለ ፡ አእምሮ ፡ ወድኅነት ፡ በሕገ ፡ ሰይ
ጣን ፡ በኅቡዕ ፡ አው ፡ በገኃድ ፡ ወነበረት ፡ እንዘ ፡ ከመገ ፡ ትገብ
ር ፡ ወእምድኅረ ፡ አእመረ ፡ ምታ ፡ ይንግራ ፡ ለባሕቲታ ፡ (2) ከመ ፡
ትጎድግ ፡ ዘእኩየ ፡ ምግባራ ፡ እስከ ፡ ፱ጊዜ ። ወእመሰ ፡ ገብዓት ፡
ወሰምዓት ፡ ወአምነት ። ኃጢአታ ፡ ይሰዳ ፡ ኀበ ፡ ኤጲስ ፡ ቆጶስ ፡
ከመ ፡ የሀባ ፡ ንስሐ ፡ ወየአገዛ ፡ ትጹም ፡ ፯ሱባዔ ፡ ዕለታት ፡ ዘእ
ንበለ ፡ ሳርብ ፡ ወረቡዕ ፡ ወሰንበታት ። ወእምገዝ ፡ ፈጺማ ፡ መዋዕ
ለ ፡ ንስሐሃ ፡ በበኒያ ፡ ወበእንበዕ ፡ ትጠመቅ ፡ ወትባዕ ፡ ቤተ ፡ ክ
ርስቲያን ፡ ወትንሣእ ፡ እምሥጋሁ ፡ ወደሙ ፡ ለእግዚእነ ፡ ክርስቶ
ስ ፡ ወዳግመ ፡ ኢትባዕ ፡ ውስተ ፡ ይእቲ ፡ አበሳ ፡ ወኃጢአት ፡ ወ
ንስሓሰ ፡ ኢገቢዕ ፡ ውእቱ ። ወእመሰ ፡ ገብአት ፡ ዳግመ ፡ ውስተ ፡
ይእቲ ፡ ኃጢአት ፡ ይስድዳ ፡ በክ ፡ ዘእንበለ ፡ ወኢምንት ፡ እስመ ፡
አስተተት ፡ (Fol. 108 v° b) ሕገ ፡ ክርስቶስ ፡ ወአልባቲ ፡ ንስሐ ፡
ዳግመ ።

ፁእመቦ ፡ ብእሲ ፡ ዘሐደ ፡ ብእሲተ ፡ ብእሲ ፡ ወተግገላ ፡ በክን
ቱ ፡ እንዘ ፡ ሀሎ ፡ ምታ ፡ እኩየ ፡ ገብረ ፡ ወሠዓረ ፡ ትእዛዘ ፡ እግ

(1) Ms. ጎድገተ.
(2) Ms. በባ''.

ዘአብሔር ፡ ወሖረ ፡ በሕገ ፡ ዲያብሎስ ፡ ወእመሂ ፡ ተንህሊዎ ፡ በ
ምክራ ፡ ገብረ ። አው ፡ ተዓጊሎ ፡ ዘከመገ ፡ ገብረ ፡ ዓቢየ ፡ ኃጢ
አተ ፡ ገብረ ፡ ወሠዓረ ፡ ዅሎ ፡ ሕገ ፡ ወትእዛዘ ፡ ዘጽሐፍ ፡ ውስ
ተ ፡ አሪት ፡ ወነቢያት ፡ ወንስሐሁኒ ፡ ዓቢይ ፡ ውእቱ ፡ በከመ ፡ ተ
ብህለ ፡ በውስተ ፡ መጻሕፍት ። ዅሉ ፡ ብእሲ ፡ ይንበር ፡ በብእሲ
ቱ ፡ ወብእሲትኒ ፡ ትንበር ፡ በምታ ። ወከመገ ፡ ተሠርዓ ፡ ሥርዓ
ተ ፡ ብእሲ ፡ ወብእሲት ፡ ወዅሉ ፡ ይነግር ፡ በከመ ፡ ተሠርዓ ። ወ
እመሰ ፡ ድኅፀ ፡ ዘእንበለ ፡ አእምሮ ፡ ገብረ ፡ ወእምድኅረ ፡ አእመ
ረ ፡ ይግባዕ ፡ ወይሑር ፡ ኀበ ፡ ኤጲስ ፡ ቆጶሳት ፡ ወይስአል ፡ ሥር
የተ ፡ ኃጢአቱ ፡ ወአበሳሁ ፡ ዘገብረ ፡ ወብእሲትኒ ፡ ከመገ ፡ ትንግ
ር ፡ ወይእመኑ ፡ ኃጢአቶሙ ፡ ዘገብሩ ፡ ወየሀብዎሙ ፡ ይጸሙ ፡
፱ሱባዔ ፡ ዕለታት ፡ ዘእንበለ ፡ ዳርብ ፡ ወረቡዕ ፡ ወሰንበታት ። ወ
ፈጸሞሙ ፡ ዕድሜ ፡ ንስሐሆሙ ፡ ይጠመቁ ፡ ወይበኡ ፡ ውስተ ፡
ቤተ ፡ ክርስቲያን ፡ ወይንሥኡ ፡ እምቅድሳት ፡ ወይትኰለቁ ፡ ምስ
ለ ፡ መሃይምናን ፡ ወዳግመ ፡ ኢይግብኡ ፡ ውስተ ፡ ይእቲ ፡ ኃጢአ
ተ ፡ ወንስሐ ፡ ኢገቢእ ፡ ውእቱ ።

፱እመቦ ፡ ብእሲ ፡ ዘተዓገለ ፡ ድንግለ ፡ ወአማሰነ ፡ ድንግልናሃ ፡
ዘእንበለ ፡ ሕግ ፡ ወሰብሳብ ። ወዘእንበለ ፡ ይሕዐይ ፡ ወዘእንበለ ፡
ፈቃደ ፡ አቡሃ ፡ ወእማ ፡ ኢርቱዕ ፡ ዘከመዝ ፡ ግብር ፡ ወየሀብ ፡ ሕ
ዜሃ ፡ ካዕበተ ፡ ለአቡሃ ፡ ወለእማ ፡ ወይንሥኡ ፡ (1) ለይእቲኒ ፡ በ
ሥምረተ ፡ አቡሃ ፡ ወእማ ፡ ወትኩኖ ፡ ብእሲቶ ፡ በከመ ፡ ሕግ ።
ወእመሰ ፡ ኃደጋ ፡ (Fol. 108 v° c) አማሲኖ ፡ በከ ፡ ትንበር ፡ ዓቢ
የ ፡ ኃጢአተ ፡ ይከውኖ ፡ እስመ ፡ ከነ ፡ ጸላኤ ፡ ለተግባረ ፡ እግዚ
አብሔር ፡ ወኢሖረ ፡ በከመ ፡ ተሠርዓ ፡ ሕግ ፡ ወንስሐሁኒ ፡ ዓቢ
ይ ፡ ውእቱ ። ወዘሰ ፡ አእመረ ፡ ኃጢአቶ ፡ ዘገብረ ፡ ወሰአለ ፡ ንስ
ሐ ፡ የሀብዎ ፡ በከመ ፡ ይደሉ ፡ ወኢታድልዎ ፡ (2) ለገጸ ፡ ሰብእ ፡
ዓቢይ ፡ ወንኡስ ። ወሥርዑ ፡ ሥርዓተ ፡ ጽድቅ ፡ ወሕግ ፡ በከመ ፡
ተሠርዓ ፡ ቅድመ ፡ የሀብዎ ፡ ንስሐ ፡ ይጸሙ ፡ ፱ሱባዔ ፡ ዕለታት ፡
ዘእንበለ ፡ ዳርብ ፡ ወረቡዕ ፡ ወሰንበታት ፡ ወፈጸሞ ፡ እንከ ፡ መዋ
ዕለ ፡ ዕድሜሁ ። በእንብዕ ፡ ይጠመቅ ፡ ወይበዕ ፡ ቤተ ፡ ክርስቲያ

(1) Ms. ወይንሥኡ.
(2) Ms. ወኢታድልዎ.

ን ፡ ወይንሣእ ፡ እምቅድሳት ፡ ወይትነሰለኮ (1) ፡ ምስለ ፡ አባግዕ ፡ ወንስሐሰ ፡ ኢገበእ ፡ ውእቱ ።

ኦኤጲስ ፡ ቆጶሳት ፡ ሥርዕዎሙ ፡ ለሕገብ ፡ ወንግርዎሙ ፡ ትእዛዘ ፡ እግዚአብሔር ፡ ወትእዛዛተ ፡ ሕይወት ፡ በህሉና ፡ እግዚአብሔር ፡ ወይሐሩ ፡ በፍናዋተ ፡ መንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ ወኢይንበቡ ፡ ጽሩዓ ፡ ወኢይትናገሩ ፡ በከመ ፡ ረከበ ። ወዘሰ ፡ ይነብብ ፡ ጽሩዓ ፡ በከመ ፡ ረከበ ፡ ይትኬነን ፡ ወበወንጌልኒ ፡ እቤ ፡ አነ ፡ እግዚእ ፡ ኵሎ ፡ ንባበ ፡ ጽሩዓ ፡ ዘነበበ ፡ ሰብእ ፡ ያገብኡ ፡ ቃለ ፡ በእንቲአሁ ፡ በዕለተ ፡ ደይን ። ወካዕበ ፡ እቤ ፡ እምቃላቲከ ፡ ትጸድቅ ፡ ወእምቃላቲከ ፡ ትትኬነን ። ወይእዜኒ ፡ ኦኤጲስ ፡ ቆጶሳት ፡ አጽንዕዎሙ ፡ ለሕገብ ፡ ይትዓቀቡ ፡ እምዅሉ ፡ ነገረ ፡ እኩይ ።

ፀእመቦ ፡ ብእሲ ፡ ዘተረክበ ፡ በነገረ ፡ እኩይ ፡ ዘጸረፈ ፡ ላዕለ ፡ ጳጳስ ፡ ወላዕለ ፡ ንጉሥ ፡ እንዘ ፡ ንጹሓን ፡ እመንቱ ፡ ዘመክረ ፡ እኩየ ፡ ምክረ ፡ አው ፡ በቀቲል ፡ አው ፡ በአስተዋድዮ ፡ አው ፡ በስምዓ ፡ ሐሰት ። ለእመ ፡ ከመዝ ፡ ተረክበ ፡ በስምዓ ፡ ፀወፂሰማዕት ፡ ገልፍም ፡ ዓቢይ ፡ ዅነኔሁ ፡ ወዘገብረ ፡ ኀሡመ ፡ ግብረ ፡ ዘኢይደሉ ፡ ጌጋየ ፡ ወኀጢአተ ፡ ገብረ ፡ አልቦቱ ፡ ስርየት ፡ (Fol. 109 r° a) ወንስሐ ፡ ዘጸረፈ ፡ ላዕለ ፡ ንጉሥ ፡ ወላዕለ ፡ ጳጳስ ። ወእመ ፡ ለሊሆሙ ፡ ኢሠረዩ ፡ እመሂ ፡ ጳጳስ ፡ አው ፡ ንጉሥ ፡ እስመ ፡ እመንቱ ፡ የዓብዩ ፡ ወይመልኩ ፡ ዅሎ ፡ ሰብአ ፡ እስመ ፡ ሥሉጣን ፡ እመንቱ ፡ ወመሲሓዊያነ ፡ እግዚአብሔር ፡ ውእቶሙ ፡ ኢርቱዕ ፡ ይጽርፉ ፡ ላዕሌሆሙ ፡ እስመ ፡ እመንቱ ፡ ጳጳስ ፡ ወንጉሥ ፡ አምሳሊሁ ፡ ለወልደ ፡ እግዚአብሔር ፡ ተሠይመ ፡ ኢትጽርፉ ፡ ላዕሌሆሙ ። ወበወንጌልኒ ፡ ይቤ ፡ እመቦ ፡ ዘጸረፈ ፡ ላዕሊ ፡ ወልደ ፡ እንለ ፡ እመሕያው ፡ ይትኀደግ ፡ ሎቱ ፡ ኀጢአቱ ፡ ወዘሰ ፡ ጸረፈ ፡ ላዕለ ፡ መንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ ኢይትኀደግ ፡ ሎቱ ፡ ኢበዝኃለም ፡ ወኢበዝ ፡ ይመጽእ ። ወከማሁ ፡ ኢይትኀደግ ፡ ሎቱ ፡ ዘጸረፈ ፡ ወገብረ ፡ እኩየ ፡ እመሂ ፡ በቃሉ ፡ አው ፡ በምግባሩ ፡ አው ፡ በውዴት ፡ አው ፡ በምክሩ ፡ አው ፡ በቀቲል ፡ አው ፡ ከመ ፡ ይሥዓር ፡ እምኂመቶሙ ፡ ርጉም ፡ ውእቱ ፡ አምሳሊሁ ፡ ለይሁዳ ፡ ዘአቅተሎ ፡ ለእግዚአ ፡ ዅሉ ፡ ወአግብዖ ፡

(1) Ms. ወይትሰለኮ.

ወሚጦ ፡ ለ፴በሩር ፡ ወኢረክበ ፡ ረባሒ ፡ በሚጠ ፡ እግዚእ ። አላ ፡ ተንገ·ለ ፡ ወተሐንቀ ፡ ለሊሁ ፡ ወሞተ ፡ ዘእንበለ ፡ ንስሐ ። ወከ ማሁ ፡ ይከውን ፡ ውእቱ ፡ ብእሲ ፡ ጎጉለ ፡ ከመ ፡ ዳ፲ብሎስ ፡ ወይ ሁዳ ፡ ወይመውት ፡ (Fol. 109 r° b) ዘእንበለ ፡ ንስሐ ፡ አልቦ ፡ ዘይ ስእል ፡ ወያስተበቍዕ ፡ በእንተአሁ ፡ ወአልቦ ፡ ዘይሁቦ ፡ ንስሐ ፡ ለ ጎድግተ ፡ ኃጢአቱ ። ወለእመ ፡ ለሊሆሙ ፡ ጳጳስ ፡ ወንጉሥ ፡ መ ሀርዎ ፡ ወሰረዩ ፡ ሎቱ ፡ ለውእቱ ፡ ብእሲ ፡ ወወሀብዎ ፡ ንስሐ ፡ ለ ዘአልቦ ፡ ምሕረት ፡ ወንስሐ ፡ ዘተደለወ ፡ ለሞት ፡ ወአልዐቀ ፡ ወቀ ብዐ ፡ ተስፋሁ ፡ ወመሀርዎ ፡ ለዘአበሰ ፡ ወጌገየ ፡ ላዕሌሆሙ ፡ ወአ ናሕስዩ ፡ ሎቱ ፡ ለዘተረክበ ፡ በገ ፡ ሑሉ ፡ አበሳ ፡ ወኃጢአት ፡ ወ ሎሙኒ ፡ ይሠረይ ፡ ሎሙ ፡ በጎበ ፡ እግዚአብሔር ፡ ኃጢአቶሙ ፡ እስመ ፡ ሰምዑ ፡ ቃሎ ፡ ወተእዛዞ ፡ ለእግዚአብሔር ። እንዘ ፡ ይብ ል ፡ ጎድጉ ፡ አበሳ ፡ ለዘአበሰ ፡ ለክሙ ፡ ወእግዚእነሂ ፡ ጸለየ ፡ ወ ስእለ ፡ በእንተ ፡ እለ ፡ ሰቀልዎ ፡ ወአናጎሠየ ፡ ሎሙ ፡ ወይቤ ፡ አ አብ ፡ ጎድግ ፡ ሎሙ ፡ ኃጢአቶሙ ፡ ወአናጎሲ ፡ ሎሙ ፡ አበሳሆ ሙ ። ዘንተ ፡ ይቤ ፡ እግዚእ ፡ ለእለ ፡ ሰቀልዎ ፡

ወአንተሙኒ ፡ ጳጳሳት ፡ ወነገሥት ፡ ከማሁ ፡ ግበሩ ፡ ወተመሰል ዎ ፡ ለክርስቶስ ። እስመ ፡ ውእቱ ፡ ክርስቶስ ፡ ካህን ፡ ሊቀ ፡ ካህና ት ፡ ንጉሥ ፡ ንጉሠ ፡ ነገሥት ፡ ወውእቱ ፡ ይሠይም ፡ ጳጳሳተ ፡ ቀሳ ውስተ ፡ ወዲያቆናተ ፡ ወነገሥተ ፡ ወመኳንንተ ። ወለዅሉሙ ፡ (Fol. 109 r° c) እግዚእ ፡ ወንጉሥ ፡ ውእቱ ፡ ለዅሉ ፡ ፍጥረት ፡ ዘ በሰማይ ፡ ወዘበምድር ፡ ወከማሁ ፡ ርቱዕ ፡ ትትመሰልዎ ፡ ለክርስቶ ስ ፡ ወትጎድጉ ፡ አበሳ ፡ ለዘአበሰ ፡ ለክሙ ፡ አጳጳሳት ፡ ወነገሥት ፡ ከመገ ፡ ግበሩ ፡ ወአናሕስዩ ፡ ለዘአበሰ ፡ ለክሙ ፡ ከመ ፡ ትትዓሠ ዩ ፡ በጎበ ፡ እግዚአብሔር ፡ ወከመ ፡ የሀብክሙ ፡ ዘዓይን ፡ ኢርእ የ ፡ ወዕዝን ፡ ኢሰምዓ ፡ ዘአስተዳለወ ፡ ለእለ ፡ ያፈቅርዎ ።

ሎቱ ፡ ስብሐት ፡ ለመሲሕ ፡ ለወልደ ፡ እግዚአብሔር ፡ ለዘወሀ በ ፡ ንስሐ ፡ ለኃጥኣን ፡ ለዓለመ ፡ ዓለም ፡ አሜን ። ወአሜን ፡ ለይ ኩን ። ለይኩን ።

አኤጲስ ፡ ቆጶሳት ፡ ከመገ ፡ ሥርዐ ፡ ወሐግጉ ፡ ሕገ ፡ ወሥር ዐ ፡ ሥርዓተ ፡ ንስሐ ፡ ከመ ፡ ኢይሙቱ ፡ ኃጥእ ፡ በኃጢአቱ ፡ ሀ ብዎሙ ፡ ንስሐ ፡ ለእለ ፡ ይፈቅዱ ፡ ይንስሑ ።

ጸልዩ ፡ ለዘጸሐፎ ፡ ወለዘአጽሐፎ ፡ አቤሴሎም ፡ ከመ ፡ ይምሐ

ሮ ፡ እግዚአብሔር ፡ በመንግሥተ ፡ ሰማያት ፡፡ ለዓለመ ፡ ዓለም ፡ አሜን ፡፡ ወአሜን ፡፡ ለይኩን ፡፡ ለይኩን ፡፡

TRADUCTION

(Fol. 107 r° b) ʿAbesliṭis. — Canons sur la Pénitence. Doctrine qui a été définie de la part du Seigneur Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Pierre interrogea Notre-Seigneur Jésus-Christ, après qu'il fut ressuscité des morts, au Mont des Oliviers, et il lui dit : Maître, expose-nous, enseigne-nous et montre-nous le règlement de la Pénitence, parce qu'il faut que nous exposions et enseignions aux nations la doctrine de vie, et que nous les ramenions dans la science de la justice véritable. Et Notre-Seigneur Jésus-Christ lui répondit et lui dit : O Pierre, disciple béni, choisi, agréable, pur, en vérité tu es un roc et une colonne solide qui ne vacillera pas, et le fondement de la foi qui ne sera pas rompu. *O Pierre, tu es roc, et sur ce roc j'édifierai mon église, et je te donnerai les clefs du royaume des cieux. Que ce que tu lieras sur la terre soit lié dans les cieux, et que ce que tu délieras sur la terre soit délié dans les cieux* (1)! O Pierre, toi-même sois le pasteur de mes brebis, le docteur de tes frères, les apôtres; avertis-les (sur) la parole de vie, dans le Seigneur et dans les voies de l'Esprit-Saint. O Pierre, toi-même deviens le maître, le guide de tes frères, les apôtres.

(Et vous tous), prêchez, exposez et enseignez au peuple (d'Israël) et aux nations la parole de vie: d'une seule voix, dites : *Il approche de vous, le royaume du Seigneur. Guérissez les malades, faites sortir les démons, purifiez les lépreux, ressuscitez les morts; ce que gratuitement vous avez reçu, gratuitement donnez-le. N'acquérez pas pour vous de l'or, ni de l'argent, ni de la petite monnaie dans vos ceintures, ni chaussures, ni deux vêtements.* (Fol. 107 r° c) *mais un bâton seulement. Et lorsque vous entrerez dans une maison, dites : « Paix à cette maison », et si là (se trouve) un fils de lumière et de paix, que votre paix repose sur lui; mais s'il n'est pas digne de votre paix, qu'elle revienne sur vous* (2)!

O pasteurs des brebis et législateurs, réglez et légiférez sur tout, parce qu'il (le) faut; convertissez-les à la foi, à la foi au Père, au Fils, à l'Esprit-Saint et à la sainte Trinité. Et après qu'ils auront cru et seront revenus vers le Seigneur et auront abandonné leurs œuvres antérieures, baptisez-les au nom du Père, du Fils et de l'Esprit-Saint. Et ainsi encore, après qu'ils auront été baptisés, comptez-les avec les brebis du troupeau du Christ. Et après qu'ils auront été comptés avec les brebis, qu'ils ne pensent pas à d'autre dieu! et qu'ils n'aillent pas dans les voies de Satan,

(1) Cf. Matth. 16^{18} sqq.
(2) Cf. Matth. 10^{5-14}.

mais qu'ils prennent garde de ne pas tomber dans les filets de Satan! Mais si lui-même le diable, leur ennemi, les a séduits, (s'il) les a fait chuter, (hors) de leur voie, (s'il) les a fait tomber dans son piège mauvais, (ô) évêques, rapidement ramenez-les dans la pénitence; ne les négligez pas, ne les laissez pas devenir captifs du diable, ne les laissez pas mourir dans leur péché. Car (c'est) à cause des pécheurs (que) je suis venu moi-même dans le monde, afin que je devienne leur rachat et que je porte leur péché.

O mes apôtres saints et mes ministres choisis et agréables, paissez les brebis de mon troupeau, ne laissez pas les pécheurs mourir dans leur péché, car (c'est) à cause d'eux (que) je suis descendu moi-même du ciel sur la terre, (que) je me suis incarné (Fol. 107 v° a) dans le sein de la Vierge, (que) j'ai été porté neuf mois d'après la règle primordiale, que je suis sorti moi-même du sein de la Vierge; et je suis né et suis devenu comme un petit enfant, j'ai sucé le lait de ma mère, j'ai été élevé (par elle) et j'ai grandi comme un homme; j'ai marché à l'image d'un homme, comme eux; je leur ai ressemblé sous leur aspect; j'ai fait voir (en moi) toute œuvre d'homme, hormis le péché et la corruption; toutes (choses) que j'ai faites, à cause de (mon) amour pour les hommes, afin que je les sauve de leur péché et de leur erreur.

O évêques, ressemblez-moi, sauvez les hommes de leur péché et ramenez-les dans la pénitence, afin qu'ils ne deviennent pas captifs du diable, car je suis mort et j'ai été outragé à cause d'eux; je suis ressuscité le troisième jour, afin de leur montrer l'image de la résurrection, qui surviendra au dernier jour. O évêques, j'ai été tout cela et j'ai été affligé d'affronts à cause des fils d'Adam, première œuvre de mes mains; je les ai rachetés, pour moi, de la servitude dans la liberté, car moi-même j'ai revêtu l'apparence de l'esclave à cause d'eux, et j'ai trouvé l'affront, l'ignominie et la malédiction, afin de les sauver de la main de l'ennemi, leur adversaire.

Et maintenant, ô mes disciples saints, ressemblez-moi, donnez aux hommes le pardon de leur péché, ramenez-les dans la pénitence, détournez-les du filet de la mort dans le filet de la justice.

O mes apôtres saints, moi je vous ai constitués, je vous ai choisis, je vous ai nommés (apôtres), (afin) que vous deveniez pêcheurs d'hommes (1), ô évêques, ordonnateurs de la loi, et que vous exposiez à ceux (Fol. 107 v° b) qui (seront) après vous, évêques, prêtres et diacres, qu'ils gardent les peuples, qu'ils les affermissent dans la doctrine de justice, qu'ils les paissent dans les œuvres bonnes et dans l'Esprit-Saint: et ainsi qu'ils les instruisent, (afin) qu'ils demeurent dans la voie de la justice; et ensuite qu'ils les baptisent (au nom) du Père, du Fils et de l'Esprit-Saint. Et après qu'ils les auront baptisés, si quelqu'un a péché, a erré et est allé dans le dessein de l'ennemi, et si homme ou femme, ils ont fait le péché, soit sciemment, soit non sciemment (2), ramenez-les (à résipis-

(1) Cf. Matth. 4[19], Marc 1[17].

(2) Litt. : soit en (le) sachant, soit sans (le) savoir.

cence, mais) ne les donnez pas (comme) esclaves à Satan. Les voies du salut sont diverses, et l'œuvre de péché aussi (est) diverse. L'un s'égare dans l'adultère, en allant vers la femme d'un (autre) homme; l'autre s'égare, en tuant un (autre) homme; un autre s'égare dans le culte et l'idolâtrie des dieux étrangers (1); un autre erre, en faisant un faux témoignage contre un autre. Nombreuses sont les œuvres de péché et les voies de Satan.

Quant à vous, ô évêques, ne laissez pas tomber (de nouveau) les enfants des hommes dans tous ces péchés qu'ils ont faits. Pour moi, je requiers (cela) de vous, ô guides des aveugles; édificateurs, édifiez (toutes choses), parce que le Seigneur veut que vous lui offriez en présents de nombreux fruits de justice.

1. — S'il y a un homme ou une femme (qui) se sont trouvés dans le péché et (s'ils) ont confessé leur faute, qu'on leur donne la pénitence, comme il convient! — S'il y a un homme qui a couché avec la femme de son père, dans le lit de son père et de sa mère, ou qui a couché avec sa sœur et avec ses amies (2), ou qui a couché avec un animal, ou (Fol.107 v° c) avec la sœur de son père ou de sa mère, il a fait un mauvais et un grand péché, une faute et un crime qui ne conviennent pas; il a erré, qu'il (l')ait fait sciemment ou non sciemment; qu'il abandonne (sa manière de vivre), qu'il revienne (à résipiscence) et se soumette à la pénitence! Si quelque homme a couché avec une femme qui a ses règles, ou avec une femme en couches, ou avec un autre (homme) qui était ivre, il est maudit et impur; il a fait un péché et une faute qui ne conviennent pas; il est allé dans la coutume des païens; mais (aussi) sa pénitence sera grande. Mais s'ils sont revenus (à résipiscence), s'ils ont demandé pardon de leur faute, s'ils sont venus vers vous, dans les larmes et dans les pleurs, et ont avoué le péché qu'ils ont fait, ô évêques, donnez-leur une grande pénitence : qu'ils jeûnent trente semaines de jours, sans (compter) (3) le vendredi, le mercredi et les sabbats! Ayant jeûné ce (temps) et ayant accompli les jours de leur pénitence, dans la tristesse et dans les larmes, qu'ils se lavent (4), entrent dans l'église et qu'ils reçoivent le corps et le sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qu'il nous a donnés pour le pardon du péché! Et ensuite qu'ils ne retournent plus de nouveau dans cette faute et ce péché! Car la (vraie) pénitence est de ne pas récidiver.

(1) Litt. : les autres dieux.

(2) Il s'agit de ses amies à lui-même.

(3) *Sans* a, sans doute, ici le sens de *sans compter*, car le mercredi et le vendredi étaient déjà, en certaines églises, des jours de jeûne. Les *sabbats*, c'est-à-dire le samedi et le dimanche.

(4) ⲧⲙⲯⲙⲫ et les mots de même racine répondent assez ordinairement à βαπτίζειν et à ses dérivés. Le sens général est *se plonger* (*dans l'eau pour se laver*), mais souvent avec une idée de purification légale ou traditionnelle. Comparer le sens de βαπτίζειν et de ses dérivés chez les Juifs, v. g. Marc 7^{4}, Luc 11^{38}, Hébr. 9^{10}; cf. également les *Logia d'Oxyrhynchus* l. 15-16 (B. P. Grenfell and A. C. Hunt : Oxyrhynchus Papyri, vol. V, n° 840).

2. — S'il y a un homme qui tue un autre injustement, soit en l'accusant (à tort), ou par faux témoignage, ou par le glaive et par le pillage en secret, s'il fait ainsi et tue quelqu'un, il est accusé auprès du Seigneur, car il est allé dans le dessein de Satan, comme Qāyan (Caïn) qui a tué 'Abēl, son frère, injustement; et tout meurtrier de quelqu'un, transgresseur de la loi, est impur auprès du Seigneur. Et sa pénitence sera grande. Mais s'il a agi sans savoir, (s'il) a abandonné (sa manière de vivre), (s'il) est retourné (à résipiscence) (Fol. 108 r° a) dans les larmes, et s'il est venu vers vous, ô évêques, et (s'il) a demandé la pénitence, donnez-(la)-lui et ne le laissez pas devenir captif du diable. Donnez-lui (comme) pénitence, qu'il jeûne vingt-sept semaines de jours, sans compter le vendredi, le mercredi et les sabbats! Qu'il jeûne ce (temps-là) dans les larmes et dans les pleurs, en s'adonnant (à la pénitence) et en demandant pardon au Seigneur! Et celui-ci ayant donc accompli le temps fixé de sa pénitence, qu'il se lave, qu'il entre dans l'église, qu'il reçoive l'Eucharistie, qu'il soit compté avec les brebis du troupeau du Christ et qu'il ne retourne pas dans ce péché! Mais la grande pénitence est de ne pas retourner dans ce péché.

3. — Si un homme a la femme qu'il a épousée depuis sa jeunesse (1), elle est sa sœur et sa compagne; qu'il ne l'abandonne pas, mais qu'il l'aime extrêmement, comme lui-même, et que celle-ci aussi l'aime et l'honore comme elle-même, qu'elle lui obéisse, le regardant comme maître, car *ils sont* un seul corps et *une seule chair! Ce que le Seigneur a uni, que l'homme ne (le) sépare pas* (2)!

Écoutez, ô mes aimés, le Seigneur a d'abord formé le premier homme, et après qu'il l'eut formé, il souffla sur lui un esprit de vie, puis il le fit entrer et le plaça dans le jardin de la joie, et il lui donna tous les biens, nourriture et breuvage, dont le goût (était) varié et le plaisir ineffable pour l'homme. Il lui donna cela, le fit demeurer seul et il ordonna aux Séraphins de le servir. Encore après cela, le Seigneur alla vers Adam, afin de le visiter et de le consoler; il le trouva assis dans le jardin de délices et de plaisir. Le Seigneur parla et dit à Adam : Paix à toi, ô Adam! (Fol. 108 r° b) Adam répondit et dit : Mon Seigneur et mon Dieu, es-tu donc venu vers moi? Que ta paix me trouve, (ô) mon Seigneur! Le Seigneur vit Adam triste et le cœur affligé. Il lui dit : O Adam, pourquoi là où l'on n'est pas triste es-tu triste, et là où l'on n'est pas chagrin es-tu chagrin, là (où est) le pays de la joie (en) fais-tu le pays de la tristesse et de l'affliction? Et Adam lui dit : O mon Seigneur vraiment, toi qui m'as donné (toute) joie et tout plaisir, avec qui me réjouirai-je moi-même et qui se réjouira à mon sujet? Et le Seigneur lui dit : Faisons pour lui une compagne qui lui soit une aide (3). Il lui donna un demi-sommeil

(1) Cf. Prov. 5 $^{18-19}$.

(2) Matth. 19^{6}.

(3) L'idée complète est : une compagne qui soit une aide pour lui, et pour laquelle lui aussi soit une aide.

et Adam dormit d'un grand sommeil. (Le Seigneur) arracha un os de son côté, il (en) édifia la chair (tirée) de cet endroit, il souffla sur elle un esprit de vie, et il la lui donna, afin qu'elle soit pour lui une femme, une compagne, une aide et une sœur; il la plaça à son chevet, jusqu'à ce qu'Adam soit réveillé. Et Adam se leva de son sommeil; il vit Ève se tenant à son chevet, et il lui dit : O femme, qui t'a fait venir? C'est (là) la chair de ma chair et l'os de mes os. Le Seigneur (t')a donnée à moi, afin que tu sois pour moi, ma femme, ma sœur et mon épouse. Et Adam se réjouit, lorsqu'il eut vu Ève. *C'est pourquoi l'homme laissera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme*, et c'est pourquoi ils sont devenus homme et femme, *une seule chair* (1) et un seul organisme.

Que l'homme fasse ainsi! Qu'il n'abandonne pas la femme qu'(il a) depuis sa jeunesse! Et même si elle a péché, a fait une faute, est allée dans le dessein de l'ennemi et a chuté, (bien que), soit sciemment, soit sans le savoir, elle ait fait ce qui n'est pas droit, qu'(il lui pardonne) son péché, qu'il ne l'abandonne pas prisonnière du diable, car elle est son corps! Dans l'Évangile aussi j'ai dit, (Fol. 108 r° c) moi le Seigneur, lorsque tu m'interrogeais, Pierre, au sujet de la rémission du péché du prochain. Et tu m'as dit : *O Seigneur, combien de fois, si* mon prochain et *mon frère a péché contre moi, faut-il que je lui pardonne? Est-ce jusqu'à la septième fois?* Et moi, le Seigneur, j'ai dit à Pierre : *Je ne te dis pas sept fois, mais jusqu'à septante fois sept fois* (2). Je lui ai dit : Telle (doit être) la rémission de la faute et du péché de (ton) prochain et de (ton) frère. Et pareillement que (l'homme) pardonne sa faute à sa femme, qu'(il a) depuis sa jeunesse! Et même si elle a été trouvée dans l'adultère, ou dans une faute, ou un péché quelconque, et a fait ce qui ne convient pas, qu'il la ramène (à résipiscence)! Si le serpent l'a mordue et si le dragon mauvais a injecté son venin en elle et l'a blessée, qu'il demande le remède pour elle, afin qu'elle soit guérie de sa blessure! Qu'il aille vers les médecins, afin qu'ils versent le remède dans sa blessure, pour qu'elle soit guérie de sa blessure. O homme, ne la rejette pas dans la puanteur de sa blessure, car elle est la chair de ta chair, elle est le corps de ton corps, elle est la blessure de ta blessure. Lave-la donc dans l'eau, jusqu'à ce qu'elle soit purifiée et qu'elle soit guérie de (sa) blessure. Ce que j'ai nommé (3) le serpent et le dragon qui l'a mordue, c'est le diable; ce que j'ai dit : il a injecté son venin, c'est le péché et la faute: et ce que j'ai nommé blessure, c'est la grande conséquence du péché. O homme, demande pour elle la guérison, et va vers les médecins, afin qu'ils versent le remède dans sa blessure, pour qu'elle soit guérie de sa blessure. Ceux que j'ai nommés médecins, ce sont les évêques et les prêtres. Demande pour elle ce que j'ai nommé le remède. Qu'ils la corrigent et qu'ils la ramènent par leur bonne doctrine,

(1) Cf. Marc 10^{7}.

(2) Il est évident que l'auteur a voulu citer Matth. 18^{22}, mais le texte présente une confusion dans les nombres et dit : Je ne te dis pas septante fois, mais sept fois sept fois. Nous avons rétabli le texte de Matth. 18^{22}.

(3) Litt. : dit.

qu'ils (lui) donnent et (lui) versent le remède, je veux dire la pénitence qui guérira la blessure et le venin (Fol. 108 v° a) amer! O homme, fais ainsi pour elle, pour ta femme, que (tu as) depuis ta jeunesse; ne la laisse pas devenir captive de Satan (même) une seule fois, mais ramène-la, par la pénitence, dans la bonne doctrine des évêques. Et si vraiment tu as fait ainsi, (c'est) bien pour toi: tu as accompli toute la doctrine de la loi, le commandement de la justice et le règlement de la loi du (Très)-Haut, et tu deviendras un exemple pour tous les fidèles qui voudront aller en elle, dans la justice et sans hésitation.

4. — Si un homme a épousé une femme répudiée, qui n'est plus vierge, (qui) a épousé (un homme), (qui) a fait un péché, (qui) est allée dans la voie de Satan, soit dans l'adultère, soit dans la magie, soit dans le culte des idoles, (qui) a fait de nombreux péchés et fautes, soit sciemment, soit sans le savoir, qui a chuté dans la loi de Satan, en secret ou ouvertement, et (qui) a persévéré à faire ainsi, après que son mari l'aura su, qu'il lui dise à elle toute seule, jusqu'à neuf fois, d'abandonner son œuvre mauvaise! Et si elle est revenue (à résipiscence), si elle (l'a écouté et a confessé son péché, qu'il la conduise vers l'évêque, afin qu'il lui donne la pénitence, qu'il lui ordonne de jeûner six semaines de jours, sans compter le vendredi, le mercredi et les sabbats! Et ensuite ayant accompli les jours de sa pénitence, dans les pleurs et dans les larmes, qu'elle se lave, qu'elle entre dans l'église, qu'elle reçoive le corps et le sang de Notre-Seigneur (Jésus)-Christ, et qu'elle n'entre pas une seconde fois dans cette faute et ce péché, car la (vraie) pénitence est de ne pas récidiver! Mais si elle est retournée une seconde fois dans ce péché, qu'il la chasse, les mains vides et sans rien, car elle a méprisé (Fol. 108 v° b) la loi du Christ, et il n'y aura pas pour elle de pénitence une seconde fois!

5. — Si un homme ravit la femme d'un (autre) homme et lui fait violence sans raison, tandis que son mari existe (encore), il a fait mal, a violé le commandement du Seigneur et est allé dans la loi du diable. Soit qu'il ait fait cela, en agissant par ruse, d'après son conseil (1), ou (qu'il ait fait) ainsi, en (lui) faisant (réellement) violence, il a fait un grand péché; il a violé toute la loi et le commandement qui est écrit dans la Loi et les Prophètes. Aussi sa pénitence sera grande. Selon qu'il est dit dans les Écritures (2) : que tout homme demeure fidèle à sa femme, et que la femme aussi demeure fidèle à son mari! Ainsi a été établie la règle de l'homme et de la femme, et chacun fera (3) selon qu'il a été établi. S'il est tombé (et s')il a fait (le mal), sans le savoir et après qu'il (l')a su, qu'il retourne (à résipiscence), qu'il aille vers les évêques et qu'il demande le pardon de son péché et de la faute qu'il a faite! Que la femme aussi fasse ainsi! Qu'ils confessent le péché qu'ils ont fait, et qu'on leur donne (comme pénitence) de jeûner neuf semaines de jours, sans (compter) le vendredi, le

(1) Le conseil de la femme.

(2) Cette maxime se lit dans les Livres de Clément. Elle est empruntée à I Cor. 7^2.

(3) Litt. : dira.

mercredi et les sabbats! Et (eux) ayant achevé le temps fixé de leur pénitence, qu'ils se lavent, qu'ils entrent dans l'église, qu'ils reçoivent l'Eucharistie et qu'ils soient comptés avec les fidèles! Et qu'ils ne retournent pas une seconde fois dans le péché! La (vraie) pénitence est de ne pas récidiver.

6. — Si quelque homme a fait violence à une vierge et a corrompu sa virginité, en dehors de la loi et du mariage, sans avoir donné la dot et sans que son (1) père et sa mère l'aient voulu, une telle action n'est pas droite. Qu'il donne sa dot en double à son père et à sa mère, qu'il prenne cette (vierge) avec l'assentiment de son père et de sa mère, et qu'elle devienne pour lui sa femme selon la loi (2)! Mais s'il l'a abandonnée (Fol. 108 v° c), (l')ayant corrompue, (de sorte) qu'elle reste sans ressources, c'est pour lui un grand péché, car il est devenu l'ennemi de l'œuvre du Seigneur, et il n'est pas allé selon la prescription de la loi. Sa pénitence aussi sera grande. Mais celui qui a reconnu le péché qu'il a fait et a demandé la pénitence, qu'on (la) lui donne comme il convient, et qu'on ne fasse pas acception de personnes : grand ou petit! Établissez la règle de la justice et de la loi, selon qu'elles ont été établies anciennement. Qu'on lui donne pour pénitence de jeûner dix semaines de jours, sans (compter) le vendredi, le mercredi et les sabbats! Et lui ayant donc achevé les jours de son temps fixé, dans les larmes, qu'il se lave, qu'il entre dans l'église, qu'il reçoive l'Eucharistie et qu'il soit compté avec les brebis! Mais la (vraie) pénitence est de ne pas récidiver.

O évêques, donnez des lois aux peuples et exposez-leur le commandement du Seigneur et les commandements de la vie, dans le Seigneur; (dites-leur) d'aller dans les voies de l'Esprit-Saint, de ne pas parler vainement, de ne pas s'entretenir témérairement (3), car celui qui parle vainement et témérairement sera condamné. Aussi dans l'Évangile ai-je dit moi-même, le Seigneur : *Toute parole vaine que les hommes auront dite, ils rendront compte à son sujet, au jour du jugement* (4). Et j'ai dit encore : *Par tes paroles tu seras justifié et par tes paroles tu seras condamné* (5). Maintenant, ô évêques, affermissez les peuples, afin qu'ils se gardent de toute parole mauvaise.

7. — Si un homme a été trouvé dans un discours mauvais (et) a médit contre le métropolite et contre le roi, alors qu'ils sont innocents; s'il s'est proposé (quelque) mauvais dessein, ou de tuer, ou d'accuser (faussement), ou de faux témoignage; s'il a été trouvé ainsi, par témoignage de deux ou trois témoins, reprenez-le; sa condamnation (doit être) grande, car celui qui a fait cette action honteuse a fait un délit et un péché qui ne conviennent pas. Il n'y a pas de rémission (Fol. 109 r° a) et de pénitence pour celui qui a médit contre le roi et contre le métropolite, si eux-mêmes,

(1) Le père et la mère de la vierge; de même plus bas.
(2) C'est presque la prescription de Ex. 22^{16}.
(3) I. e. de quelque façon qu'il leur vienne à l'esprit.
(4) Matth. 12^{36}.
(5) Matth. 12^{37}.

soit le métropolite, soit le roi, n'ont pas pardonné, car ils sont grands et ont domination sur tout homme, car ils sont pourvus d'autorité et sont les oints du Seigneur. Il n'est pas juste qu'on médise contre eux, car eux-mêmes le métropolite et le roi sont préposés, (comme) image du Fils du Seigneur; ne médisez donc pas contre eux. Et aussi dans l'Évangile j'ai dit (1) : *Si quelqu'un a blasphémé contre le Fils de l'Homme, son péché lui sera pardonné; mais pour celui qui a blasphémé contre l'Esprit-Saint, il ne lui sera pardonné ni dans ce monde, ni dans (le monde) à venir* (2). Pareillement il ne sera pas pardonné à celui qui aura médit (contre le roi et le métropolite), aura fait le mal, soit par sa parole, soit par ses œuvres, soit par une (fausse) accusation, ou par son (mauvais) dessein, ou par le meurtre, ou (en s'efforçant) de les destituer de leur fonction; il sera maudit comme Judas lui-même, qui a fait tuer le Seigneur de toutes choses, l'a livré, l'a vendu pour trente (pièces) d'argent, et n'a pas eu de gain par la vente de son Maître, mais s'est perdu, (car) il s'est pendu lui-même et est mort sans pénitence. Ainsi cet homme sera perdu comme le diable et Judas, et il mourra (Fol. 109 r° b) sans pénitence. Personne ne priera et ne suppliera pour lui et personne ne lui donnera la pénitence pour la rémission de son péché. Mais si eux-mêmes, le métropolite et le roi, ont eu pitié de lui et ont pardonné à cet homme; s'ils ont donné la pénitence à celui pour qui il n'y avait pas de miséricorde et de pénitence, (à celui) qui était destiné à la mort, (qui en) approchait et qui désespérait; s'ils ont eu pitié de celui qui avait péché et erré contre eux; (s'ils) ont pardonné à celui qui avait été trouvé dans toute cette faute et ce péché, à eux aussi leur sera pardonné, auprès du Seigneur, leur péché, car ils ont entendu la parole et le commandement du Seigneur disant : *Pardonnez le péché à celui qui a péché contre vous* (3). Et Notre-Seigneur aussi a prié et a demandé (le pardon) pour ceux qui l'ont crucifié, et il leur a pardonné et a dit : *O Père, remets-leur* leur péché et *pardonne-leur* leur faute (4). C'est cela qu'a dit le Seigneur pour ceux qui l'ont crucifié. Et vous aussi, métropolites et rois, faites de même et imitez le Christ; car le Christ est prêtre, prince des prêtres; (il est) roi, roi des rois; (c'est) lui (qui) a institué les métropolites, les prêtres, les diacres, les rois et les juges; d'eux tous (Fol. 109 r° c) il est le Seigneur; il est le roi de toute créature qui (est) au ciel et sur la terre. Pareillement il est juste que vous imitiez le Christ et que vous pardonniez (sa) faute à qui a péché contre vous. O métropolites et rois, faites ainsi et pardonnez à qui a péché contre vous, afin que vous receviez la récompense auprès du Seigneur, et afin qu'il vous donne *ce que l'œil n'a pas vu, (ce que) l'oreille n'a pas entendu, ce qu'il a préparé pour ceux qui l'aiment* (5).

(1) Le texte porte : il dit.
(2) Matth. 12^{32}.
(3) Cf. Matth. 6^{14}.
(4) Cf. Luc 23^{34}.
(5) Cf. I Cor. 2^{9}.

A lui gloire, au Messie, au Fils du Seigneur, qui a donné la pénitence aux pécheurs, pour les siècles des siècles! Amen. Amen. Ainsi soit-il. Ainsi soit-il.

O évêques, statuez ainsi, réglez la loi et établissez le règlement de la pénitence. Afin que le pécheur ne meure pas dans son péché, donnez la pénitence à ceux qui voudront faire pénitence.

Priez pour celui qui a écrit et pour celui qui a fait écrire (tout ceci), 'Abēsēlom, afin que le Seigneur lui fasse miséricorde dans le royaume des cieux pour les siècles des siècles. Amen. Amen. Ainsi soit-il. Ainsi soit-il.

(*A suivre.*)

L. GUERRIER.

UNE ANAPHORE SYRIAQUE DE SÉVÈRE

POUR LA MESSE DES PRÉSANCTIFIÉS

Les liturgistes ne connaissent pas encore d'anaphore syriaque pour la messe des présanctifiés. Renaudot (1) s'en plaignait en ces termes : « Quamvis in Oriente Præsanctificatorum Missa celebretur græco more, singulare tamen illius officium a nobis hucusque nec in Syrorum, nec in Coptitarum codicibus repertum est... Apud Syros, in tanto liturgiarum numero, nulla similis (Liturgiæ Præsanctificatorum Divi Marci). » Aussi est-ce une lacune que l'absence de cet office dans sa *Collection des Liturgies Orientales*.

Cette lacune, les auteurs occidentaux qui suivirent, ne réussirent pas à la combler. Si, en effet, ils touchent un mot de la messe des présanctifiés dans les différentes autres églises, ils la signalent à peine dans les églises de langue syriaque (2).

Leur silence est toutefois plus compréhensible que celui des liturgistes syriens. Alors qu'ils traitent ex-professo de la Messe, ces derniers omettent de parler de celle des présanctifiés. Le saint et savant maronite Ad-Douaïhi (mort en 1704), est égal en cela au jacobite Bar-Salibi (3) (mort en 1171).

Dans les livres liturgiques, de même, on chercherait en vain l'anaphore des présanctifiés. Le missel des syriens catholiques, édité à Rome en 1843, ne la contient pas. Il faut en dire autant

(1) *Liturgiarum orientalium Collectio*, t. II, p. 85.

(2) Ainsi Lebrun, *Explication de la Messe*, diss. VI, art. II et diss. IX; — Brightman, *Liturgies eastern. and western*, vol. I : *Eastern liturgies*, p. 586 avec les renvois. P. 494, Brightman publie bien les διακονικὰ τῆς προηγιασμένης λειτουργίας τοῦ ἁγίου Ἰακώβου; mais ces diakonika accusent le rite syrien des églises grecques assez différent du rite syrien des églises de Syrie.

(3) Sur Ad-Douaïhi, v. P. Chebli dans *Dict. de théologie cath.* au mot *Ehdenensis*. Son traité de la *Sainte Messe* مَنَارَةُ الاَقْدَاسِ fut édité à Beyrouth en 1885. — Bar-Salibi, *Explication de la liturgie*, texte et traduction par Labourt, dans *Corpus Scriptorum Orientalium*.

du missel maronite (1), malgré les apparences : l'anaphore qu'il assigne à la messe des présanctifiés n'est, en effet, que l'adaptation, à cette messe, de l'anaphore dite « Charrar » (2).

Nous avons eu la bonne fortune de trouver, dans un manuscrit syriaque de la Bibliothèque Nationale, une anaphore uniquement composée pour la messe des présanctifiés; nous la donnons au public.

La messe des présanctifiés, on le sait, n'est que la communion, en dehors du sacrifice divin, à une hostie consacrée un ou plusieurs jours auparavant. La cérémonie est la même que celle de la communion dans la messe ordinaire; elle commence à l'oraison dominicale; tout ce qui précède, préface, consécration, épiclèse, mémoires, en un mot, tout ce qui a trait au Sacrifice est remplacé par le rite de la *consignation du calice* avec l'hostie *pré-consacrée, présanctifiée*.

Ce rite, qui caractérise la messe des présanctifiés, lui a donné, chez les syriens, son nom. Dans le missel maronite, elle est intitulée ܬܥܡܪ ܟܣܐ, *Consignation du calice*. Notre manuscrit ne l'intitule pas autrement (3).

(1) Sur les différentes éditions de ce missel, v. P. Dib, dans *Canoniste Contemporain*, 1917, p. 492-496; 1918, p. 24-29, 109-130, 205-214, « les maronites et leur liturgie : le missel ».

(2) L'anaphore Charrar, attribuée soit à saint Pierre, soit aux Apôtres, suit un ordre totalement différent de celui de la liturgie syriaque actuellement suivie par les maronites et par les syriens tant catholiques que jacobites. Il se confirme de plus en plus qu'elle représente l'ancienne liturgie maronite de la messe. Dans la première édition du missel maronite en 1592, elle figure comme une anaphore ordinaire. Dans les éditions suivantes, elle est insérée comme l'anaphore de la messe des présanctifiés. Cette nouvelle destination qu'on lui assigne, lui vaut quelques légères modifications : on y remplace par d'autres oraisons, la prière du commencement, la consécration, l'anamnèse, la préface du Pater et son embolisme. Néanmoins, on le devine, ces modifications n'en font pas une anaphore des présanctifiés. On y découvre, à la simple lecture, son ancien caractère : elle garde sa préface eucharistique, son épiclèse, ses mémoires; les termes *oblation*, *eucharistie* y reviennent souvent. L'anaphore des présanctifiés, mentionnée dans Ad-Douaihi, doit sans doute être identifiée avec cette adaptation de l'anaphore Charrar aux présanctifiés. V. P. Dib, *l. c.*

(3) Ce nom, qui n'a rien de semblable avec celui de προηγιασμένα, est peut-être cause qu'on n'y ait pas vu la signification de messe des présanctifiés. Le *Catalogue de la B. N.* traduit : « office au moment de signer le calice », sans autre explication. Renaudot lui-même, qui semble avoir eu entre les mains notre manuscrit : celui-ci provient, en effet, de la *Bibl. de Colbert*, n° 6517, n'y a pu voir l'office des présanctifiés.

Ce manuscrit porte le n° 70 du Fonds Syriaque de la Bibliothèque Nationale (Catalogue Zotenberg, 1874). Il est écrit sur papier vélin, petit format, en caractères estranghelo. Les scribes qui l'ont exécuté, y ont mis d'autant plus de soin, qu'ils le destinaient, nous disent-ils, « à leur usage personnel durant leur vie, et après leur mort à leur bonne mémoire ». C'étaient « Jacques, prêtre, son frère David et leur père Michel, ... du bourg d'Abraham, dépendant de la ville de Mélitène ». Ils le terminèrent l'an des Grecs 1370 (1059 de J.-C.) (1). Le titre qu'il porte est ܦܨܝܩܐ ܘܣܝܕܪܐ livre ou manuel du prêtre.

Le *Fonds syriaque du British Museum* contient un plus grand nombre de manuscrits qui ont le même titre. Ils sont une quinzaine (2). A les prendre dans l'ensemble, ils contiennent, comme le nôtre, un choix d'anaphores, des oraisons pour l'office divin et enfin des extraits du rituel — notamment l'*Ordo baptismi*, que le manuscrit de la *Bibliothèque Nationale* ne renferme pas. On a donc là une sorte de Breviarium où le prêtre trouve en même temps qu'un *missel réduit*, les parties du *rituel* et du *bréviaire* qui sont les plus longues, les plus difficiles à retenir par cœur ou les plus nécessaires dans l'exercice du ministère. Les *euchologes* des Grecs ne sont guère autrement composés.

La messe des présanctifiés vient, dans ces livres, dans ces *euchologes syriaques*, après la messe ordinaire. On la trouve dans neuf manuscrits de Londres, ainsi que dans celui de Paris. Chose à noter, le Catalogue Wright fait dater tous ces manuscrits d'environ le x^e^ ou xi^e^ siècle. Un seul porte une date précise : le CCXCV; il est de *1444 des Grecs* (1133 de J.-C.). La provenance de ces manuscrits enfin n'est malheureusement pas indiquée.

Sept de nos dix manuscrits ont, pour la messe des présanctifiés, une seule anaphore qu'ils attribuent à Sévère, patriarche d'Antioche; ce sont le ms. de Paris, et ceux de Londres qui sont mis sous les n^os^ CCLXXXVI, CCLXXXVIII, CCXCI, CCXCIV, CCXCV et CCXCVIII.

Cette anaphore est suivie, dans le CCXC, d'une autre qu'on

(1) F. 153^vo^.

(2) Cf. Wright, *Catalogue of Syriac Manuscripts in the British Museum*, tom. I, p. 219 sqq., n^os^ CCLXXXVI-CCXCIX.

attribue à saint Jean (Chrysostome), et dans le CCLXXXVII, d'une troisième, attribuée à saint Basile de Césarée. Enfin dans le CCXCIX, l'anaphore de saint Basile figure seule.

N'ayant pas encore sous les yeux le texte de ces anaphores de saint Jean Chrysostome et de saint Basile, nous ignorons quels rapports ils ont avec les deux anaphores grecques mises respectivement sous les noms de ces saints.

Pour celle de Sévère, qui est, on vient de le voir, la plus reproduite, elle n'est pas à confondre avec l'anaphore syriaque qui est attribuée tantôt à Sévère, tantôt à Timothée d'Alexandrie (1). Nous les avons soigneusement comparées entre elles : elles sont totalement différentes l'une de l'autre.

Notre anaphore serait-elle l'œuvre de Sévère? On sait que ce dernier n'écrivit qu'en grec. L'anaphore, si elle est de lui, n'est donc qu'une traduction. Le *manuscrit CCXCI* de Londres l'affirme catégoriquement : alors que la plupart des manuscrits signifient simplement, dans les titres, que l'anaphore de Sévère est reproduite dans « *une rédaction nouvelle* », il nous apprend qu' « *elle est récemment traduite du grec en syriaque* ». Voici ses propres termes : ܐܝܟ ܕܗܢܐ ܒܣܘܪܝܝܐ ܚܕܬܬ ܐܬܬܪܓܡܬ ܡܢ ܝܘܢܝܐ ܒܙܒܢ ܩܪܝܒ. D'ailleurs, les traces d'un original grec ne seraient peut-être pas difficiles à relever dans notre anaphore. Il faut toutefois noter, à l'adresse de ceux que pareils arguments ne sauraient satisfaire, que les Syriens attribuent, à Sévère entre beaucoup d'autres choses, l'ordonnance de leurs offices liturgiques.

L'anaphore de Sévère est-elle connue des Syriens? Le Nomocanon de Bar-Hébraeus (1226-1286), en fait mention (2). A la

(1) Texte dans B., N. n° 75, p. 137 et traduction chez Renaudot, *Lit. Or.*, II, p. 321 sqq.

(2) Texte syriaque édité par Bedjan, *Bar-Hebraei Nomocanon*, Paris, 1898. Traduction latine par Assémani dans Mai, *Script. Vet. Coll.*, t. X, pars II. V. aussi B. N., n°s 226, syriaque, XV^e^ s.; 227 et 228, carchouni, XVII^e^ s.; et 322, syriaque XIX^e^ s. — Le passage, qui nous intéresse, forme la section huitième : *de la consignation du calice*, du chapitre quatrième : *de la Messe*. — L'authenticité de ce passage ne saurait être contestée. Selon la note marginale du 226, Beit-Chiron l'ont effacé de l'autographe [de Bar-Hébraeus?]. Mais on le trouve dans la grande majorité des manuscrits : dans le 226 lui-même; le 322; le 227, collationné sur plusieurs exemplaires (f. 177, 182, 305); les exemplaires de la Vat. utilisée par Assémani dans sa traduction. Le 228 de la B. N. omet

suite de quelques décisions et directions données sous les noms de Jacques d'Édesse et de Jean de Tela (1) au sujet de la messe des présanctifiés, il rapporte, en l'attribuant à Sévère, ce qu'on pourrait appeler des rubriques ou plutôt un précis d'anaphore pour cette messe. Nul doute que ce précis n'ait été relevé sur l'anaphore que nous publions : il y correspond exactement.

Les jacobites de nos jours, d'ailleurs, n'en ont pas encore perdu le souvenir. Le rapport fait au Congrès eucharistique de Jérusalem par l'évêque syrien de Tripoli nous l'apprend (2). « Les jacobites, y est-il dit, ont complètement abandonné la messe des présanctifiés, *quoiqu'elle soit ordonnée dans leurs livres liturgiques et que Sévère, le premier patriarche monophysite, en ait fait une liturgie spéciale.* » Pour leur compte, revenant aux anciennes traditions, les syriens catholiques ont repris l'usage de cette messe. Ils ont toutefois remplacé l'anaphore *du premier patriarche monophysite* par une messe « *composée surtout d'oraisons tirées de la liturgie de Saint-Jacques* ». Quant aux maronites enfin, il semble bien qu'ils ont connu l'anaphore de Sévère: ils l'utilisent en partie pour adapter aux présanctifiés l'anaphore *Charrar*.

Si l'on excepte les deux anaphores de saint Basile et de saint Jean Chrysostome, peut-on dire que les églises de rite syriaque ne connurent guère d'autres anaphores de ce genre que celle de Sévère? Tout nous incline à le croire. Nous venons de parler de la pratique des maronites et des syriens catholiques. A défaut d'une anaphore propre, ils adaptent aux présanctifiés une de celles qui servent à la liturgie proprement dite (3). Ajoutons que les auteurs ne signalent aucune anaphore des pré-

complètement la section huitième; il y fait cependant allusion dans le titre du chapitre *divisé*, nous dit-on, *en huit sections*.

(1) Le ms. 62 de la B. N., IX^e^ s., renferme les décisions et directions de Jean de Tela (pp. 262 sqq.) et de Jacques d'Édesse (pp. 273 sqq.), relatives à différentes questions de discipline. Ces décisions et directions ont été publiées par Lamy, *Dissertatio de Syrorum fide ac disciplina in re eucharistica. Accedunt J. Telensis et J. Edesseni resolutiones canonicae.* L'on y trouve ce que le *Nomocanon* attribue à Jean de Tela, concernant les présanctifiés, p. 70, n° 10.

(2) *Congrès des Œuvres euch., tenu à Jérusalem en 1893*, Paris, 1906. Rapport de M^gr^ Kandelaft, p. 69.

(3) C'est aussi l'usage des Nestoriens. Ils se servent, pour consigner le calice, de *l'anaphore des Apôtres modifiée*. Les modifications à introduire se trouvent indiquées dans le ms. 283, XVII^e^ s., de la B. N., p. 111 : ܐܬ ܬܐܡܕܐ ܒܕ ܫܡܥ

sanctifiés. Il en est de même des quinze missels environ, tant maronites que jacobites, de la Bibliothèque Nationale. Bar-Hébraeus, dans son Nomocanon, ne paraît pas non plus avoir eu d'autres textes sous les yeux (1).

Ce même Nomocanon nous permet d'expliquer pourquoi ces sortes d'anaphores sont si rares en Syrie : c'est qu'elles y furent introduites à une date reculée et qu'elles n'y ont trouvé que peu de faveur.

La raison de cette rareté ne se fonde pas, en effet, ainsi qu'on serait tenté de le croire, sur l'usage peu fréquent du rite des présanctifiés, en Syrie. Dans l'Église latine, dont la pratique a été tardivement adoptée par les maronites (2) et par les syriens catholiques (3), elle n'est célébrée que le Vendredi-saint. Dans les églises de rite grec, même unies à Rome (4), elle remplace la liturgie ordinaire pendant tous les jours du Carême, samedis, dimanches et jour de l'Annonciation exceptés : ce sont d'ailleurs les prescriptions du Concile Quini-Sexte (692), can. 52. Quant à l'église syriaque, ses collections canoniques s'en tiennent au texte du Concile de Laodicée (IV^e^ s.), can. 49 : elles interdisent bien de célébrer la liturgie pendant le Carême, sauf les samedis et les dimanches; mais rien n'y est prescrit pour la remplacer. La pratique grecque n'y fut introduite, comme l'affirment Renaudot et le Synode de M. Liban, qu'à une date tardive, elle y aurait accompagné naturellement l'introduction de l'usage d'une anaphore pour la messe des présanctifiés.

Cette date doit être placée après l'époque, ou tout au plus vers l'époque de Jacques d'Édesse (mort en 708). Cet auteur,

دهما ورحي بزعصي دهما بلا محمرف حمر في زا. بحمر كحزب حمرعمه محفوظها بحمكر

« *Ensuite Consignation du calice, une fois qu'il est épuisé et qu'on veut consigner* « *sans le consacrer en même temps que le Corps; composée par Mar 'Ebedjesus,* « *métropolite de 'Eilum* ».

(1) Renaudot (*l. c.*) a déjà fait justice de l'opinion de F. Naïron : les anaphores de saint Pierre, de Denys Bar-Salibi et du pape Sixte ne sont pas usitées pour les présanctifiés, du fait que la forme de la consécration y fait défaut. Voir à ce sujet, chez P. Dib, *Can. Contemp.*, 1918, p. 123-125, les explications des auteurs et la sienne propre.

(2) *Syn. Montis Libani*, pars II^a^, cap. XII, 17.

(3) *Cong. euch. de Jérusalem*, *l. c.*

(4) *Op. cit.*, rapport du patriarche melchite, p. 389.

cité dans le Nomocanon de Bar-Hébraeus, nous apprend, en effet, que de son temps le rite des présanctifiés est pratiqué dans l'Église syriaque. La célébration n'en est cependant limitée à aucune époque de l'année. Posées certaines conditions, elle peut avoir lieu *trois fois par semaine;* sans autre précision, sans distinction entre le Carême et les autres périodes liturgiques.

Selon le même auteur, la cérémonie du rite est des plus simples. Rien n'y est d'un office public; au contraire, elle a tout d'une cérémonie strictement privée. On ne la permet qu'aux prêtres solitaires. Le diacre n'y doit prendre aucune part, si minime soit-elle, et le peuple n'y doit point assister. — Nous savons par ailleurs que le prêtre syrien ne peut offrir le saint sacrifice de la messe, acte par excellence du culte public, qu'assisté d'un diacre et en la présence des fidèles. Quand ces deux conditions ne sont pas réalisées, la célébration des saints mystères lui est interdite. Dès lors, la consignation du calice, semble-t-il, est destinée à contenter la piété des prêtres solitaires. Comme ils ne peuvent facilement trouver ni diacre, ni assistance pour célébrer la messe, on leur ménage l'opportunité de communier à un sacrifice offert la veille ou même plusieurs jours auparavant(1). Pour ce faire, ils n'ont évidemment pas besoin d'une anaphore. Jacques d'Édesse le déclare clairement. « Pour consigner le calice, dit-il, il est proposé un certain nombre de prières; mais libre au prêtre, suivant les circonstances, d'en dire une ou plusieurs ou même de les omettre totalement. » En d'autres termes, pour consigner, aucun office n'est prescrit; ceux qu'on conseille, loin d'être des anaphores, ne sont que de simples prières (2).

On le voit, l'anaphore de Sévère ne peut trouver place dans la liturgie syriaque telle qu'elle nous est connue par Jacques d'Édesse. Selon cet auteur, la consignation du calice est un office privé; pour le célébrer, il n'y a ni un formulaire obligatoire et précis, ni un temps délimité. C'est la discipline, peut-

(1) V. Duchesne, *Or. du Culte*, p. 239 : fréquence dans l'antiquité de la messe des présanctifiés à Rome; cérémonie simple qui devait servir de modèle à celle des communions à domicile.

(2) Cf. *supra*, usage actuel des syriens catholiques.

on dire, purement syrienne. Dans la discipline grecque, au contraire, le rite des présanctifiés est un office public, célébré dans une anaphore propre et à un temps déterminé, le Carême. L'anaphore de Sévère semble bien être une tentative pour introduire cette discipline chez les syriens. Le manuscrit CCXCI de Londres est-il le premier à l'avoir entreprise, comme le titre de son anaphore de Sévère semble l'indiquer? Avait-elle déjà réussi, du temps de Bar-Hébraeus, qui, dans son Nomocanon, rapporte, juxtaposées, les deux disciplines sans chercher, dans ses annotations, à en expliquer la différence, ni à les concilier? Qu'on se garde toutefois de rien exagérer : la rareté sinon l'absence de cette anaphore dans les manuscrits, excepté ceux du x^e^-xi^e^ siècle, les variantes du Nomocanon de Bar-Hébraeus au sujet des présanctifiés, enfin la pratique actuelle des églises de Syrie, semblent bien indiquer que l'anaphore de Sévère ne prévalut ni partout, ni toujours.

Voici le texte de cette anaphore. Nous le ferons suivre d'une traduction, illustrée par quelques notes empruntées au Nomocanon de Bar-Hebraeus.

TEXTE SYRIAQUE

ܬܟܣ ܩܘܪܒܢܐ ܩܕܫ ܥܠ ܕܒܝ ܬܕܟ (f. 33 v°)
ܩܕܫ ܩܝܪܝܠܘܣ ܥܡ ܫܘܬܦܐ ܕܐܒܗܝܢ

ܐܠܗܐ ܐܒ ܠܟ ܕܝ ܐܠ ܐܠ ܫܒܫ : ܐܠ[ܗ] ܗܝ ܕ[ܐ]ܠ
ܫܬ ܕܝ ܐܝ ܐܠ ܐܠ ܐ ܐ ܐ

ܘܐ ܐܝܟ ܕܐ ܐܡܪ ܐܠܗܝ ܡܪܝܐ ܕܟܠ ܚܕ ܡܢ ܐܠܦ ܐܠܦ ܐܠܦ ܐܠܦ
ܐܠܦ ܐܠܦ ܐܠܦ ܐܠܦ ܐܠܦ ܐܠܦ ܐܠܦ ܐܠܦ

(1) : ܗܟܢܐ ... ܕܐܝܟ ܕܐܬ ܒܥܐ ܠܡܫܕܪ ܠܗ ... (f. 35) ܒܝܬ ... ܐܡܪ ... ܐܡܝܢ. ܟܬ : ... ...

ܐܬܝܗܒ ܠܟ ܡܢ ܕܠܐ ܡܢ ܕܝܠܟ ܐܢܬ ܗܘ ܕܝܗܒ ܠܢ ܡܢ ܕܠܐ ܡܢ ܕܝܠܢ ܐܢܚܢܐ ܗܘ ܕܢܬܝܗܒ ܠܟ ܡܢ ܕܠܐ ܡܢ ܕܝܠܟ ܐܢܬ ܗܘ ܕܢܬ

ܕܚܫܘܝܗ ܐܡܪ ܟܘܠ ܥܙܝ. ܠܐܚܪܢ ܐܢ ܡܚܘܝ.
ܡܢܝܢ ܒܟܪ ܒܝܥܐ ܠܚ ܡܕܡܕ ܣܬ ܡܥܐ ܟܪ ܚܗܡ.
ܐܡ. ܕܡ: ܐܡܝ.

ܡܕܡܕ: ܚܙܝ ܟܠ ܡܢ ܟܠ ܡܝ: ܕܡ: ܚܙ ܟܠ ܡܢ ܟܠ ܡܝ
ܟܠ ܗܐ ܟܠ. ܐ/ܢܐ ܒܬ ܐܘܥܢ ܐ ܟܠ.
ܡܝ ܥܡ ܒܟ ܠܡܣ ܗܡ ܟܢ. ܡܢ ܒܟ
ܡܢ ܒܥܩ. ܟܠܡ.

ܟܡ ܙܥ ܡܐ.

TRADUCTION

Ensuite, consignation du calice du saint Mar Sévère, patriarche, selon une rédaction nouvelle. Tout d'abord, *sedro* « ordre » *de l'Entrée* (1) : O Christ, notre Dieu, la vraie vie et la nourriture immatérielle de quiconque a vraiment faim de vous ; vous qui nous avez donné un breuvage spirituel dans cette fontaine de délices et cette source de voluptés qu'est votre côté, ô notre Sauveur ; qui avez empourpré nos lèvres de votre sang purifiant ; et qui nous avez remplis d'un sain enivrement par le calice de bénédiction et d'allégresse que vous nous avez donné, accordez-nous la force, par votre sublime grâce, ô ami des hommes, d'accomplir le service de vos terribles mystères, avec une âme pure et sainte et avec de chastes pensées. Qu'avec l'odeur de notre encens, celle de notre prière vous soit agréable (2). Que nos transgressions, volontaires et involontaires, (de votre loi), ne lassent pas votre grâce. Mais changez le mélange de ce calice posé devant nous, en votre sang sacré et vivifiant. Qu'il nous purifie, ainsi que tout votre peuple, du péché ; que par lui nous ayons le pardon et le salut, et qu'il préserve de la corruption et nos âmes et nos corps. Et pour toutes ces grâces, nous vous louons et adorons, Vous et votre Père et votre Saint-Esprit.

Le peuple : Nous croyons en un seul.

Le prêtre (3) : O Christ notre Dieu qui nous avez confié l'auguste mystère

(1) Les anaphores ordinaires ne contiennent pas le sedro de l'entrée, cette prière ne variant pas suivant les anaphores, mais bien suivant les fêtes.

(2) Allusion à l'encensement qui a lieu pendant la récitation de tout sedro. — Dans *Nomoc.* Sévère le mentionne expressément.

(3) C'est l'oraison qui commence l'anaphore ; un peu modifiée, elle remplace l'anamnèse dans l'anaphore maronite des présanctifiés. — On remarquera que cette oraison, comme les suivantes, la préface du Pater exceptée, s'adresse au

de votre divine incarnation, sanctifiez ce calice de vin et d'eau et unissez-le à votre corps vénéré ; afin qu'il nous confère, ainsi qu'à tous ceux qui y communient, la sainteté de l'âme, du corps et de l'esprit, le pardon des fautes et la rémission des péchés ; afin qu'il nous lave de toute malice, répande sur nos consciences la rosée (du pardon), soit pour nous le gage de la vie à venir, notre force pour observer vos saints commandements et notre apologie devant votre tribunal terrible et redoutable. Faites aussi que, tous les jours de notre vie, sans péchés ni tourments, sans égarements ni troubles nous nous consacrions à vous par une sincère servitude. Par votre grâce et par la bienveillance de votre Père béni et bienheureux et par l'opération de votre Esprit-Saint, bon, adorable, vivifiant et consubstantiel. Maintenant. — *Le peuple :* Amen.

Le prêtre : Paix à vous tous. — *Le peuple :* Et à votre esprit.

Le prêtre : Que les miséricordes de notre grand Dieu et Sauveur Jésus-Christ soient avec vous tous. — *Le peuple :* Et avec votre esprit.

Le prêtre prend l'hostie (litt. *charbon*) *et signe avec elle, en faisant trois croix, le calice* (1), *en disant :* le calice d'actions de grâce et de salut est signé par l'Hostie propitiatoire, pour le pardon des fautes et la rémission des péchés et la vie éternelle. Amen (2). — *Le peuple :* Amen.

Le prêtre : Prière de Notre Père qui êtes aux cieux. O Seigneur, Dieu des Saintes Puissances, vous qui tenez tout et dirigez tout par votre bon vouloir, vie de nos âmes, espoir des désespérés, secours des abandonnés,

Fils. Dans les anaphores ordinaires, toutes les oraisons s'adressent au Père, sauf l'anamnèse et la seconde postcommunion.

(1) *Nomoc. Direction de Bar-Hébraeus :* « Remarquez qu'à la messe, le prêtre fait les signes de croix (avec l'hostie, *selon B.N.* 227) au-dessus du calice : tandis qu'ici il les fait au moment de la Fraction avec l'hostie en touchant le Sang ». — *Ibid. Jacques d'Édesse :* « Il est défendu de laisser le calice jusqu'au lendemain, de peur qu'il ne se corrompe. Sera coupable, qui l'aura laissé... On peut laisser le calice, ou bien à cause de ceux qui sont gravement malades pour les communier avant leur mort, ou bien à cause de ceux qui prolongent le jeûne jusqu'au grand soir. En dehors de ces deux cas, il est absolument défendu de laisser le calice jusqu'au lendemain ».

(2) Par la consignation, le calice est-il simplement sanctifié, ou bien est-il vraiment consacré? Poser la question, c'est, semble-t-il, la résoudre : dans la messe des présanctifiés n'a-t-on pas pour but d'éviter précisément la célébration d'une messe proprement dite, la confection du sacrifice divin, la consécration? Néanmoins notre anaphore implique la consécration du calice, la transsubstantiation du vin. A côté de ces termes : « le calice est signé, est uni au corps », elle a en effet cet autre : « changez le mélange de ce calice en votre sang ». La formule elle-même de la consignation est ainsi conçue, si l'on s'en rapporte au texte du Nomocanon : « qu'il change le mélange de ce calice au sang du Christ ». Si la formule de notre manuscrit est différente, il faudrait peut-être l'attribuer à ce que l'anaphore qui la contient, est revisée et corrigée. — Barhébraeus (direction sur Sévère) emploie même le mot « Sang » à propos du calice consigné. De même *l'Office nestorien des présanctifiés.* — Rapprocher la grave responsabilité d'exposer le vin du calice consigné au danger de la corruption et la possibilité de le donner en viatique. D'après J. d'Édesse dans *Nomoc.*

vous qui nous avez appris par votre Fils unique, Notre-Seigneur, Dieu et Sauveur Jésus-Christ, la prière que nous vous devons adresser, rendez-nous dignes d'oser, avec une conscience pure, droiture, amour et confiance filiale, vous invoquer, vous Dieu Céleste, Père tout-puissant et saint, et de dire dans notre prière : — *Le peuple :* Notre Père qui êtes aux cieux.

Le prêtre : Oui, Seigneur, qui nous avez donné la force et le pouvoir de marcher sur les serpents et sur les scorpions et sur toutes les forces de l'Ennemi, écrasez, sans tarder, sa tête sous nos pieds, rendez vains tous les mauvais artifices qu'il multiplie contre nous. Car vous êtes le Dieu Fort et Tout-Puissant et nous vous louons avec votre Père, et votre Esprit-Saint, bon, adorable, vivifiant et consubstantiel à vous. Maintenant. — *Le peuple :* Amen.

Le prêtre : Paix à vous tous. — *Le peuple :* Et à votre esprit.

Le diacre : [Inclinons] nos têtes devant le Seigneur. — *Le peuple :* Devant vous, Seigneur Dieu.

Le prêtre : Recevez, ô Christ Roi, cette supplication que nous vous faisons et prêtez l'oreille à nos demandes. Envoyez, sur l'œuvre de vos mains, vos miséricordes : détournez-vous de nos péchés; regardez-nous, ô Dieu de notre salut, et éclairez-nous de votre face miséricordieuse et nous serons sauvés. Car votre pouvoir est établi pour toujours et votre royaume n'aura point de fin. Et à vous sont dus la louange, la vénération et le pouvoir, avec votre Père et votre Esprit-Saint, bon, vivifiant et consubstantiel à vous. Maintenant. — *Le peuple :* Amen.

Le prêtre : Paix à vous tous. — *Le peuple :* Et à votre esprit.

Le prêtre : La grâce soit. — *Le peuple :* Et avec votre esprit.

Le diacre : Regardons avec crainte.

Le prêtre : Les choses saintes, présanctifiées, aux saints. — *Le peuple :* Un seul Père saint.

Le prêtre : Béni soit le nom du Seigneur au Ciel et sur la terre, pour toujours. Amen (1).

Le diacre : Après la communion.

Le prêtre : O adorable, très sage, infiniment bienheureux, seul fort, Dieu le Verbe, Fils unique du Père, nous, qui nous sommes rassasiés, par la communion, des délices de vos mystères saints, immortels et vivifiants, vous en envoyons nos louanges, vénérations et adorations : à vous et

(1) « L'hostie qui sert à consigner le calice, le diacre peut la prendre, toutes les fois qu'il distribue le calice... » *J. de Tela.* Cette remarque, pensons-nous, doit s'entendre du rite de l'*Intinction*, lors des messes proprement dites, et non pas de la *Consignation du calice*, au sens des présanctifiés.

Direction de Bar-Hébraeus : « A mon avis, cette même hostie doit être jetée dans le calice et prise par le prêtre au moment de la communion. Quant à son diacre, que le prêtre le communie des hosties de la pyxide; il ne convient pas en effet qu'en la présence du prêtre, le diacre se communie lui-même. Au contraire, celui-ci boira lui-même du calice, sans que le prêtre le lui donne à boire. »

à votre Père sans tache et à votre Esprit-Saint. Maintenant. — *Le peuple :* Amen.

Le prêtre : Paix à vous tous. — *Le peuple :* Et à votre esprit.

Le diacre : [Inclinons] nos têtes devant le Seigneur. — *Le peuple :* Devant vous, Seigneur notre Dieu.

Le prêtre : Le genre humain tout entier ne peut suffire, ô Notre-Seigneur Jésus-Christ, à rendre grâces à votre ineffable bonté, pour nous avoir donné votre corps sacré et votre sang purifiant. Aussi vous supplions-nous de nous donner d'y communier toujours, notre cœur étant pur et saints notre âme et notre esprit. Bénissez votre peuple et gardez votre héritage, afin que, sans cesse et toujours, nous vous louions, vous qui êtes seul notre vrai Dieu et Dieu le Père qui vous a engendré et votre Esprit-Saint, bon, vivifiant et consubstantiel à vous. Maintenant. — *Le peuple :* Amen.

Le diacre : Bénissez, Seigneur.

Le prêtre : Daignez nous bénir, nous garder, nous sanctifier, nous protéger et nous montrer la voie de la vie et du salut (1). Et de notre bouche, sortira la louange de votre souveraineté, ô notre Seigneur et Sauveur de nos âmes, pour toujours.

Fin de la consignation du calice.

Paris.

Michel Rajji.

(1) Jusqu'ici, c'est le commencement d'une bénédiction finale, qui termine la liturgie de la messe. Cette bénédiction, plus longue que la présente, ne se trouve pas insérée dans le corps des anaphores; car elle est invariable.

LE RITE DE L'EXTRÊME-ONCTION

DANS L'ÉGLISE GRÉCO-RUSSE

Un moine-prêtre de la laure de S.-Serge, proche de Moscou, a publié récemment une longue étude historico-liturgique sur l'Extrême-Onction (1). Étude assurément très documentée, fouillée jusque dans les détails. Les sources que l'auteur cite en appendice comprennent quelque 150 manuscrits, tant grecs que slaves, conservés dans les bibliothèques de Russie, musées ou couvents, comme aussi dans les monastères du mont Athos ou de Constantinople. C'est dire que nous avons là, touchant le rite de l'Extrême-Onction, un travail édifié sur de solides matériaux. Il nous vient assez rarement de Russie en matière de théologie ou de liturgie un ouvrage qui fasse réellement avancer une question et sur lequel on puisse faire fond.

Il paraît donc utile de résumer pour les liturgistes ou théologiens français les conclusions de cette histoire du rite de l'Extrême-Onction.

Disons-le ici une fois pour toutes. En dehors de quelques annotations qui apparaîtront très clairement et où il nous a paru utile de relever telle assertion discutable, nous faisons dans cet article œuvre de rapporteur et rien de plus. L'auteur russe conserve tout le mérite comme aussi la responsabilité de ce que contiennent les pages qu'on va lire.

Dans notre Église latine, le rite de l'Extrême-Onction est l'un des plus longs rites sacramentaires. Dans l'Église russe il est également, au moins sous sa forme complète et solennelle,

(1) Іеромонахъ Венедиктъ (Алептовъ) : Чинъ Таинства Елеосвященія. Историко-литургическій очеркъ. Сергіевъ Посадъ. 1917.

— la seule d'ailleurs que connaisse le rituel, — fort étendu. Le fait ne laisse pas que d'étonner si l'on songe qu'il s'agit d'un sacrement destiné aux malades, lesquels sont souvent assez gravement atteints pour n'avoir ni les forces ni le temps de supporter une cérémonie prolongée. L'histoire donne bien l'explication de ce fait assurément étrange. Elle montre que de même que notre cérémonie de l'ordination sacerdotale est intimement liée au sacrifice de l'autel, le sacrement des malades a fait corps très longtemps en Orient avec la messe, et que cette messe était elle-même précédée d'une partie de l'office canonial, à savoir des I^res^ vêpres et des matines, et accompagnée de nombreuses prières et chants liturgiques.

Dans les questions de rites sacramentaires qui sont avant tout des questions de pratique religieuse, l'histoire suffit le plus souvent à expliquer ce que l'Église a déterminé et consigné dans ses livres rituels.

Toute histoire de l'Extrême-Onction doit commencer par tenter d'éclaircir le problème du silence des premiers siècles relativement à ce sacrement. Ce silence pourrait bien s'expliquer, d'après l'ouvrage que nous analysons, par le large emploi non sacramentel que les chrétiens faisaient de l'huile.

Païens et Juifs, Grecs et Romains s'en servaient couramment pour panser les blessures. L'histoire du bon Samaritain et l'exemple des apôtres (Mc. VI, 13) en sont la preuve. L'huile s'emploie seule ou encore mélangée avec du vin, et cette particularité même, on le verra plus loin, ne sera pas oubliée quelque jour dans l'Église grecque. Chez les chrétiens, tout comme chez les Juifs, l'huile ne cesse pas d'être utilisée comme remède ; son usage sacramentel mis à part, on lui attribue une vertu curative spéciale ; particulièrement efficace est l'huile consacrée par des personnages de sainteté reconnue.

Tertullien nous rapporte que le chrétien Proclus guérit l'empereur Sévère en l'oignant d'huile (1). Et les exemples abondent. Étendant encore cet usage, les chrétiens des premiers siècles se servent avec une confiance particulière de l'huile des lampes suspendues devant les images saintes ou près des tombeaux

(1) Tertull. *Ad Scapul.*, c. 4.

des martyrs. L'huile qui brûle à Jérusalem dans la basilique de la Résurrection devant la croix du Sauveur a reçu le nom d'huile de la Sainte-Croix et les fidèles en emportent dans des vases d'or et d'argent pour guérir leurs malades.

Il n'est pas étonnant que cet emploi extra-liturgique si fréquent de l'huile ait rendu plus rare aux premiers siècles son emploi sacramentel, et cela d'autant plus que les chrétiens attribuaient un caractère religieux à cette application d'huile sanctifiée. Sans doute eussent-ils plus fréquemment recouru au sacrement et les documents primitifs seraient-ils plus abondants si la distinction avait été plus marquée pour eux entre l'onction sacramentelle et l'usage pieux qui leur était habituel.

Telle est probablement la raison principale du silence des premiers siècles sur l'existence du sacrement de l'Extrême-Onction. On peut y adjoindre des raisons secondaires :

1° A la différence des autres sacrements, l'Extrême-Onction se donne non pas dans l'église, mais dans les maisons où sont retenus les malades. De là moins d'apparat, moins de publicité, par suite moins de documents.

2° L'apôtre S. Jacques ayant recommandé l'onction en cas de maladie et pour la rémission des péchés, il arrive que dans les écrits des Saints Pères l'onction apparaisse comme un complément de la pénitence, ou bien encore comme une partie du viatique, sans qu'il soit possible de déterminer avec précision les trois rites sacramentaires appliqués au malade.

3° La loi de l'arcane ne doit pas être oubliée non plus. Les chrétiens se font un devoir de tenir secrets tous leurs rites, celui de l'onction comme les autres. Tout au plus emploieront-ils pour en parler des expressions que les païens ne pourront saisir. Les Pères parleront d'*oleum salutis*, et les chrétiens comprendront qu'il s'agit de l'onction qui donne la santé du corps et de l'âme.

Aux premiers siècles de l'Église, où se donnait l'Extrême-Onction?

D'après les documents, il est à peu près impossible de déterminer où, en principe, elle devait être donnée. Étant un sacrement, il était naturel que ce fût dans l'église. D'autre part, étant le sacrement des malades, il était souvent impos-

sible de la donner ailleurs que dans les maisons privées. A considérer les textes du Nouveau Testament qui peuvent nous renseigner sur la pratique du temps apostolique, l'Extrême-Onction devait plutôt être donnée dans les habitations particulières. L'apôtre S. Jacques, dont une phrase est capitale en l'espèce, dit : « Si quelqu'un est malade, qu'il fasse venir les prêtres », et non pas qu'il aille les trouver. On peut tenir pour certain qu'aux deux premiers siècles du christianisme telle fut la pratique commune. Au surplus, durant les persécutions, y avait-il d'autre moyen de conférer le sacrement aux malades qu'en allant chez eux?

Pour les siècles suivants nous possédons quelques documents. Documents indirects d'abord. Les Constitutions apostoliques (1), les Canons d'Hippolyte (2) indiquent que les évêques délèguaient les diacres et les diaconesses pour visiter les malades quand ils ne pouvaient y aller eux-mêmes, et ils les guérissaient. S. Augustin se rendait chez ceux qui le demandaient et leur imposait les mains (3). Ne doit-on pas penser que dans ces pieuses visites l'Extrême-Onction était donnée aux malades?

Document direct : c'est la lettre du pape Innocent Ier à Decentius (4). Elle dit expressément qu'à défaut des évêques il appartient aux prêtres d'aller chez les malades pour leur donner l'onction.

On peut conclure que jusqu'au VIe siècle le sacrement des malades s'administrait, en général, dans les demeures privées. Se donnait-il aussi dans l'église? Oui, mais rarement. A peine trouvons-nous sur ce point quelques documents. Un du IVe siècle : Isaac d'Antioche dit que les fidèles amenaient leurs malades au saint autel (5). Les Canons d'Hippolyte (6) font également une obligation aux malades de venir à l'église où l'on prie pour eux, s'ils veulent être guéris.

Au VIe ou VIIe siècle, il apparaît que la pratique liturgique change. L'église semble devenir le lieu ordinaire où se con-

(1) Constit. Apost., l. III, c. 19.
(2) Canones Hippolyti, c. XXIV, 199, 200.
(3) Vita Augustini, c. 27. Migne 32, 56.
(4) Denzinger-Bannwart, 99.
(5) S. Isaaci Antiocheni opera omnia, I, 187. Bickel, Gissae, 1873.
(6) Canones Hippolyti, c. XXI, 219.

fère l'Extrême-Onction. Et la cause de ce changement est de grande importance : il s'établit un lien étroit entre le rite de l'onction et la messe: dès lors, comme la messe, l'onction s'accomplit dans le temple. Et cette pratique dure aussi longtemps que l'Extrême-Onction reste liée au sacrifice de l'autel, environ jusqu'au XIV^e^ siècle.

Cet important changement est attesté formellement par plusieurs manuscrits grecs (1). Il est confirmé par certains faits caractéristiques, par exemple par l'usage remontant au VI^e^ ou VII^e^ siècle de construire des hôpitaux attenant aux églises. Pour que les malades puissent commodément recevoir l'onction sainte, le mieux est de les loger près de l'église. D'ailleurs, par une sorte de contre-influence, la construction des hôpitaux tout voisins des églises fortifie la pratique de ne plus conférer l'Extrême-Onction que dans le temple : la difficulté qui existait jadis d'amener les malades a été supprimée (2).

A partir du XIII^e^ siècle, l'habitude se perd de bâtir des hôpitaux près des églises, et en même temps celle de donner le sacrement des malades dans le temple. Les manuscrits grecs comme aussi les slaves indiquent à la fois l'église et la maison privée comme lieux ordinaires où se donne l'onction, la première répondant davantage au caractère sacré, la seconde plus conforme à la pratique primitive.

Quel est le *ministre* désigné de l'Extrême-Onction dans la primitive Église? S. Jacques dit ces simples mots : « Appelez les presbytres. » Il n'en précise pas le nombre. Sans doute aux

(1) Eucologe de Barberini, du IX^e^ siècle, publié dans Goar, Εὐχολόγιον, sive rituale Graecorum complectens rîtus et ordines, Vened., 1730. — Eucologe n° 213, daté de 1027, aux mss. de la Bibl. Nat. de Paris. — Mss. de la Bibl. du Sinaï, Eucologe n° 973, daté de 1153. — Ces deux derniers documents se trouvent dans l'important ouvrage du Prof. A. Dmitrievski : Описаніе литургическихъ рукописей, хранящихся въ библіотекахъ православнаго Востока. II-й томъ. Εὐχολόγια. Kiev, 1901.

(2) L'auteur ajoute ici deux autres raisons qui auraient amené à donner l'Extrême-Onction dans l'église. C'est que, d'une part, dans l'église orientale tous les sacrements se confèrent dans le temple; d'autre part, l'onction sacramentelle fut donnée dans les premiers siècles aux pénitents et en général à tous ceux qui la désiraient pour se purifier de leurs fautes et se mieux préparer à l'Eucharistie; or ceux-ci étaient évidemment dans l'église. — Nous admettons bien la première assertion; mais la seconde est fort discutable.

tout premiers siècles, durant les persécutions, un seul presbytre donne le sacrement. Du IVe au VIe siècle des documents témoignent qu'il en est de même. Pourtant il y a tendance à pratiquer plus à la lettre l'avis de l'apôtre d'appeler plusieurs prêtres. L'évêque d'Orléans, Théodulphe, au IXe siècle commençant, parle de trois prêtres (1). Le rite comprend une triple onction et trois signes de croix à chaque onction. La symétrie est donc plus complète. Vers la même époque, c'est-à-dire à partir du VIIe ou VIIIe siècle, se développe, en Orient surtout, l'usage d'appeler sept prêtres. Dès le IXe siècle, les rituels nous donnent cette pratique comme bien établie. L'Église désormais libre en son culte lui confère tout l'éclat possible et prescrit que l'onction des malades sera faite non pas par trois seulement, mais par sept prêtres. Aussi le patriarche Jean Veck (XIIIe siècle) appelle-t-il l'Extrême-Onction d'un mot qui pourrait être traduit en latin « septisacerdotium » (2).

Le désir de solennité faisait oublier le côté pratique. Il était souvent impossible de réunir sept prêtres. En ce cas, les anciens rituels manuscrits recommandent deux ou trois prêtres. Un seul suffit-il? Siméon, évêque de Thessalonique, qui est l'oracle de la liturgie orientale au XVe siècle, répond carrément : non (3). C'est un peu trop de sévérité. Les théologiens grecs du XVIe siècle admettent en cas de nécessité trois prêtres, ou même deux ou un seul. Et aujourd'hui encore, si le rite orthodoxe de l'Extrême-Onction comporte sept prêtres, comme il comprend sept épîtres, sept évangiles, sept prières, sept séries d'onctions, il admet aussi, conformément à la doctrine des théologiens grecs actuels qui font autorité, Mésoloras et Rhallis, trois, deux ou même un prêtre (4).

Les évêques sont-ils aussi les ministres de l'Extrême-Onction?

Étant les successeurs des apôtres, la réponse ne fait aucun doute. Toutefois dans la pratique, en Orient comme en Occi-

(1) Martène. *De antiquis ecclesiae ritibus*, I, 845.

(2) Epist. ad Joannem Papam. Migne, S. G. 141, 918.

(3) Dmitrievski, *op. cit.*, II. 364.

(4) Μεσολώρας I. E. Ἐγχειρίδιον λειτουργικῆς τῆς ὀρθοδόξου ἀνατολικῆς ἐκκλησίας. Athènes, 1895, p. 220. — Ῥάλλη Κ. Περὶ τῶν μυστηρίων τῆς μετανοίας καὶ τοῦ εὐχελαίου. Athènes, 1905, p. 112.

dent, à partir du IV^e^ ou du V^e^ siècle, l'évêque donne très rarement lui-même le sacrement de l'Onction. En Occident, depuis le V^e^ siècle, la consécration de l'huile est réservée à l'évêque, l'onction aux prêtres: si bien que l'on en vient à douter si l'évêque possède le pouvoir de donner l'onction. C'est précisément à ce doute que répond le pape Innocent I^er^ dans sa lettre célèbre à Decentius : « Oui certainement, dit-il, l'évêque a le pouvoir d'oindre les malades; mais en pratique c'est le prêtre qui le fait, l'évêque se réservant de consacrer l'huile. » Sur ce point il semble que la divergence entre l'Église grecque et l'Église latine remonte au V^e^ siècle. L'Église grecque (y compris l'Église russe actuelle) attribue à l'évêque et au prêtre les mêmes pouvoirs et les mêmes droits relativement au sacrement des malades. L'onction peut être faite, *honoris causa*, aussi bien par l'évêque que par le prêtre; et le prêtre a, tout autant que l'évêque, le pouvoir de consacrer l'huile.

Quel est le *sujet* de l'Extrême-Onction ?

D'après S. Jacques, ceux-là doivent recevoir l'onction qui sont malades, afin de recouvrer la santé et d'obtenir le pardon de leurs péchés. Les textes des Pères de l'Église comme aussi les plus anciennes prières liturgiques montrent que l'antiquité chrétienne n'a pas hésité sur le sens à donner aux paroles de l'apôtre : elle a fait de l'onction le sacrement des malades. Ou plutôt, entendant dans un sens plus large le *Infirmatur quis?* de S. Jacques, elle en a fait le sacrement des infirmes, et sous ce vocable elle a compris aussi les vieillards. Plusieurs témoignages attestent qu'en Occident comme en Orient le sacrement de l'onction était donné parfois aux vieillards, la vieillesse étant à juste titre assimilée à la maladie (1).

Quoi qu'il en soit, dans la suite des temps, une évolution se dessine en Occident. Peu à peu l'onction est considérée moins comme remède que comme secours dernier ou viatique avant la mort : elle est encore remède, si l'on veut, mais remède ultime quand le malade est désespéré; on la réserve aux mourants; et c'est à dater du XI^e^ siècle qu'elle reçoit le nom d'Ex-

(1) Par exemple : Vie de S. Eugène, *Acta Sanctorum*, 23. Augusti. 627. Vie de S. Théodore Studite, Migne S. G. 99, 326.

trême-Onction. S. Thomas l'appelle le « sacrement des mourants », et le Concile de Trente, *sacramentum exeuntium*.

Pendant ce temps, l'Église d'Orient conserve l'ancien usage. Elle regarde toujours l'onction comme étant le sacrement des malades, destiné à les guérir, donc devant être donné quand ils sont encore guérissables. Les rites et prières employés dans le sacrement montrent qu'il est question de retour à la vie bien plus que de passage à l'autre vie. Et les textes des théologiens grecs ou slaves sont explicites. Mitrophane Critopoulo écrit : « Ce sacrement s'appelle l'onction-prière (молитвомазие) et non pas l'Extrême-Onction, car nous n'attendons pas que le malade soit à la mort, mais nous usons de ce sacrement pour demander à Dieu sa guérison (1). »

Il semble même que du x^e^ au xvii^e^ siècle environ l'Église d'Orient ait élargi considérablement sa pratique en cette matière. Se fondant sans doute sur le texte de S. Jacques qui promet, avec la santé du corps, celle de l'âme, elle admit à l'onction non seulement les malades, mais encore tous ceux qui la désiraient pour se purifier plus complètement de leurs péchés. Dans les nombreux rituels manuscrits grecs ou slaves qui nous ont été conservés et qui détaillent cet interminable rite dont nous parlerons plus loin, on n'aperçoit nullement que celui qui reçoit l'onction soit nécessairement un malade. Plus d'une rubrique indiquerait bien plutôt qu'il s'agit d'un homme parfaitement valide : telle celle-ci qu'après avoir reçu l'onction on doit passer sept jours dans le temple.

A partir du xvii^e^ siècle, l'Église russe se sépare quelque peu de l'Église grecque. Celle-ci reste fidèle à sa pratique séculaire. « Le sacrement de l'onction, déclarent en termes presque identiques les deux théologiens grecs modernes, Mésoloras et Rhallis, — et il s'agit bien de ce que nous appelons l'Extrême-Onction. — peut être donnée à tout fidèle, qu'il soit malade ou bien portant, dès lors qu'il en éprouve le désir (2). » L'Église russe, elle, tend à se rapprocher de l'Église latine ; l'Extrême-Onction y est exclusivement le sacrement des malades, avant tout de ceux qui sont gravement malades, mais aussi des

(1) Michalcescu Io. *Die Bekenntnisse und die wichtigsten Glaubenzeugnisse der griechisch-orientalischen Kirche*. Leipzig, 1904, p. 231.

(2) Mesoloras, *op. cit.*, p. 218. Rhallis, *op. cit.*, p. 115.

autres qui en auraient la dévotion. Sans doute, cette dévotion est-elle rare; car en fait, en Russie comme en France, on attend généralement le dernier moment pour la recevoir, et même la grande majorité des orthodoxes s'en passent complètement.

Il y a lieu de signaler encore deux pratiques intéressantes pour l'histoire du rite de l'Extrême-Onction. L'une remonte au x^e^ siècle et semble n'avoir été abolie que par le rituel de Pierre Moghila en 1646 : elle consistait à faire suivre les onctions du malade de l'onction de tous les assistants et des prêtres eux-mêmes.

L'autre pratique n'a pas encore disparu complètement de l'Église russe. C'est l'onction générale dans le temple à certaines fêtes et en certains lieux. Actuellement encore, le Jeudi-saint, dans la laure de S. Serge, près de Moscou, tous les fidèles reçoivent l'onction sainte : simple reste d'une pratique autrefois bien plus répandue et en connexion certaine avec l'usage plus étendu en Orient de l'Extrême-Onction (1).

Venons-en à la *matière* de l'onction. C'est donc l'huile. Aucun doute sur ce point. Mais dans le rite russe actuel il est dit que l'huile à consacrer — et nous avons fait remarquer que dans l'Église orientale l'huile est consacrée pour chaque malade en particulier — l'huile est versée dans la « lampe de l'onction » (кандило молитвомасліи). Cette lampe a son histoire. Déjà S. Jean Chrysostome y fait allusion par deux fois (2). Actuellement, sauf dans les grandes églises où la consommation peut être assez considérable, l'huile qui sert à l'onction des malades est prise dans la lampe suspendue devant l'image du Sauveur ou de la Vierge. Et cet usage paraît remonter jusqu'au vi^e^ siècle. Les Syriens et les Maronites appellent l'Extrême-Onction le « sacrement des lampes ». Chez les Syriens il existe deux

(1) L'auteur de l'ouvrage que nous résumons indique deux autres catégories de gens à qui autrefois l'Extrême-Onction était donnée. 1° Les pénitents. L'onction étant, d'après S. Jacques, destinée à remettre les péchés, il était naturel que la pénitence publique se terminât par l'absolution et par l'Extrême-Onction. Témoin certains textes d'Origène ou de S. Jean Chrysostome. — Cette assertion est fort hasardée et les textes qu'on allègue ne sont rien moins que probants. 2° Les morts. Nous parlerons de cette pratique avec quelques détails à la fin de cet article

(2) Cf. Migne S. G. 57, 381. et 51, 587[a]

bénédictions de l'huile, l'une nommée « rite de la grande lampe », l'autre « rite de la petite lampe ».

Le rituel russe actuel indique que dans la « lampe de l'onction » on doit verser avec l'huile du vin. A quelle époque commença-t-on à mêler du vin à l'huile de l'onction? Il est impossible de le dire avec précision. Que l'origine éloignée en soit le texte évangélique du bon Samaritain, cela ne fait pas de doute. Mais aucun manuscrit n'y fait allusion avant le XII^e^ siècle. Un manuscrit du Sinaï, de 1153 (1), indique nettement qu'avec l'huile on verse dans la lampe du vin et de l'eau. Dans les manuscrits postérieurs il n'est plus question que du vin; et encore en est-il parlé rarement, non pas que le rite fût sporadique ou mal établi, mais parce que — un autre manuscrit le dit clairement (2) — le vin était mis dans la lampe avant la cérémonie. Il ne restait donc plus qu'à y verser l'huile et dès lors les rituels peuvent porter cette simple rubrique : « Le prêtre verse l'huile dans la lampe en disant telle prière. »

Des manuscrits slaves et des éditions vénitiennes de l'euchologe grec datant du milieu du XVI^e^ siècle permettent de conclure qu'en certains lieux on mélangeait encore de l'eau à l'huile, soit en plus, soit à la place du vin. L'origine de cet usage est bien claire aussi. Dans les rites chrétiens de la purification on sait de quelle importance était l'eau. Dans l'Église des premiers siècles les mêmes formules de bénédiction servaient à sanctifier l'eau et l'huile. *Lavacrum, oleum,* tels étaient les deux grands modes de rémission des péchés. Rien d'étonnant par conséquent de voir mêler à l'huile des infirmes l'eau purificatrice.

Dans l'Église latine on retrouve aujourd'hui encore un autre emploi très ancien de l'eau au sacrement de l'Extrême-Onction. L'eau n'est pas ici mélangée à l'huile, mais le prêtre s'en sert pour asperger la couche et la maison du malade en y entrant. Les deux Églises ont évolué dans des sens différents. Actuellement d'ailleurs l'Église russe a cessé complètement d'employer l'eau; et c'est pourquoi le rituel porte cette phrase que « au lieu d'eau il faut mettre du vin dans la lampe de l'onction ».

(1) Euchologe n° 973, déjà cité.

(2) Euchologe n° 956, du XIV^e^ siècle, à la Bibliothèque du Sinaï.

Après cet exposé d'un certain nombre de questions relatives à l'Extrême-Onction, notre auteur en vient à tracer l'évolution du rite au cours des siècles.

Le texte fondamental de l'apôtre S. Jacques en précise les deux éléments constitutifs que l'Église, surtout l'Église d'Orient, développera en deux vastes cérémonies : la prière des prêtres pour le malade « *orent super eum* », l'onction « *ungentes eum oleo in nomine Domini* ».

Comme nous l'avons fait remarquer dans les pages qui précèdent, les premiers siècles ne nous ont laissé aucun document précis sur la manière dont le sacrement des malades était administré. Il ne faut pas chercher de rituel au temps des persécutions. Les premiers renseignements un peu circonstanciés que nous ayons sont du IV^e^ siècle. Rien n'empêche d'ailleurs de supposer que les prières et les rites consignés par des écrivains du IV^e^ ou même du VII^e^ siècle aient été employés bien longtemps avant le jour où ils ont été enregistrés dans les manuscrits parvenus jusqu'à nous.

Le plus ancien monument que nous possédions — il est du IV^e^ siècle — se trouve dans l'Eucologe de Sérapion de Thmuis. Ce sont deux prières pour la bénédiction de l'huile. L'une d'elles est intitulée : *Prière sur l'huile des malades, ou sur le pain, ou sur l'eau* (1). Une autre prière pour la consécration de l'huile ou de l'eau se lit au livre VIII, chap. 29, des Constitutions apostoliques (début du V^e^ siècle). On voit d'après ces titres qu'une même formule pouvait être utilisée pour différents objets.

On peut se demander seulement s'il s'agit bien là de consécrations destinées à un rite sacramentel de l'huile, ou simplement de bénédictions de substances dont les chrétiens feront un pieux usage. La première hypothèse semble seule autorisée par le contexte, lequel renferme un ensemble de formules relatives aux autres sacrements, et dont le caractère ne doit faire aucun doute.

Vers le V^e^ siècle encore (2), le *Testamentum Domini N.*

(1) Cap. 29. J'ai reproduit cette prière dans mon *Enchiridion patristicum*, n° 1211.

(2) Notre auteur donne ce *Testamentum Domini* comme étant du III^e^ siècle, ce qui ferait de ce document le plus ancien de tous. C'est une erreur. Il date tout au plus de la fin du IV^e^ siècle et plus probablement du V^e^.

J. C., manuscrit d'origine syrienne ou égyptienne, édité en 1899 par Mgr Rahmani, contient une prière précédée de cette rubrique : « Si le prêtre consacre l'huile pour guérir les malades, alors plaçant le vase (d'huile) devant l'autel, il récite la prière suivante... »

Tous ces documents viennent de l'Orient. Pour la partie occidentale de l'Église non encore séparée il faut descendre jusqu'au ve siècle pour rencontrer quelques données. C'est, par exemple, une formule de consécration de l'huile pour les malades fournie par le sacramentaire du pape Gélase (fin du ve siècle) (1). C'est surtout au début du siècle la lettre du pape Innocent Ier à l'évêque Decentius, précisant plusieurs points relatifs au ministre du sacrement, — nous en avons parlé plus haut, — et de plus insinuant qu'à cette époque, au moins en Occident, la consécration de l'huile constitue une cérémonie spéciale et est faite d'avance par l'évêque.

C'est là en effet un des points caractéristiques qui aujourd'hui et depuis longtemps différencient les Églises d'Orient et d'Occident. En Occident l'évêque consacre par avance, actuellement une fois par an, l'huile qui doit servir au sacrement des malades, et les prêtres se servent de cette huile chaque fois que besoin est. En Orient la consécration de l'huile et l'onction ne sont que les parties d'une même cérémonie. L'huile est consacrée dans chaque cas particulier et celui-là même qui a le pouvoir d'oindre, le prêtre, a aussi celui de consacrer la matière du sacrement.

A quelle époque remontent ces usages différents? La scission des deux rites est-elle antérieure ou postérieure à celle des Églises? Question certainement difficile à trancher et sur laquelle nous n'avons que des points de repère. Il s'agit de savoir en user. Et d'abord dans les documents que nous avons apportés un peu plus haut sur la consécration de l'huile, il n'est nullement question de l'onction. Bien que nous ne méconnaissions pas la valeur de l'argument du silence, n'est-ce pas là un indice que l'onction était indépendante de la consécration et que l'une pouvait se faire sans que l'autre suivît immédiatement? Pour l'Occident la chose est claire dès le ve siècle : elle

(1) Migne S. L. 74, 1110.

ressort de la lettre du pape Innocent. Pour l'Orient, nous ne possédons pas de document aussi net. Il semble pourtant qu'il en était à peu près de même, avec cette différence, suffisamment indiquée dans les Constitutions apostoliques, qu'en l'absence de l'évêque les prêtres peuvent consacrer l'huile, soit par avance, soit au moment même de l'onction. Le *Testamentum Domini*, qu'il faut sans doute, avons-nous dit, dater de ce même temps, va plus loin : il attribue au prêtre le pouvoir ordinaire de consacrer l'huile. Et les exemples viennent confirmer cette disposition. Rufin, dans la Vie des Pères du désert, rapporte que Macaire l'Égyptien, qui était prêtre, bénissait lui-même l'huile dont il se servait ensuite pour oindre les malades (1). En somme, il devait y avoir flottement dans la pratique. On aperçoit des cas où consécration et onction étaient unies et toutes deux accomplies par un même prêtre. On en aperçoit aussi, et d'assez fréquents, où les deux cérémonies étaient disjointes. Nous sommes en Orient, ne l'oublions pas; et là-bas l'huile est d'usage très répandu, et comme dans la primitive Église les chrétiens continuent à s'en servir fréquemment dans la vie privée comme remède de caractère non sacramentel. De là en beaucoup de lieux l'habitude de consacrer simultanément et l'huile qui sera employée par les prêtres pour le sacrement des malades et celle que les fidèles emportent chez eux. Dans la suite des temps, afin de donner plus de solennité, l'évêque se réserve de faire cette consécration. Quant à l'onction, elle est faite plus tard par les prêtres au fur et à mesure des besoins. Mais le rite principal est celui de la consécration, et des prières sont composées spécialement à cet effet. Seulement, avec la diffusion du christianisme, l'impossibilité pratique apparaît vite pour les évêques de consacrer l'huile chaque fois qu'il en est besoin, soit pour l'onction sacramentelle, soit pour la piété des fidèles. De là viennent à s'établir les deux pratiques qui différencieront les Églises. En Occident ce qui était l'usage devient la règle : les évêques seront seuls à consacrer l'huile, et pour plus de simplicité ils le feront une fois l'an. En Orient, l'emploi beaucoup plus fréquent de l'huile oriente dans une autre voie. On trouve plus commode de la consacrer dans

(1) Migne S. L. 21. 151.

chaque cas. Mais alors il devient indispensable que les prêtres aient à cet égard les mêmes pouvoirs que l'évêque. En sorte que la même incommodité a produit deux résultats opposés.

Sans vouloir trancher trop catégoriquement ce qui reste malgré tout assez complexe, il paraît bien que le processus qui vient d'être indiqué soit plus que vraisemblable; il ne heurte en tout cas aucun des jalons que nous fournissent les documents.

Reste maintenant à aborder l'histoire du rite lui-même, rite de l'onction, mais aussi rite de la consécration, puisque en Orient du moins, nous venons de le voir, consécration et onction ont presque toujours constitué une même cérémonie.

Là encore pour les premiers siècles les documents sont rares et il faut souvent deviner ou conjecturer d'après un trait d'une ancienne vie de Saint, d'après une phrase des homélies d'un Père de l'Église, comment il était procédé à l'onction des malades.

Pour les temps apostoliques et les débuts de l'Église c'est encore l'Évangile qui peut le mieux nous éclairer. Le bon Samaritain versa de l'huile et du vin sur les plaies, Madeleine vida son parfum sur les pieds du Sauveur et les oignit. A leur exemple et conformément d'ailleurs à l'usage des Juifs et de tous les Orientaux, les apôtres et leurs successeurs durent verser l'huile consacrée sur certaines parties du corps et faire des onctions accompagnées de prières. Ce rite fort simple et commun en ce temps-là avait d'ailleurs l'avantage de n'attirer pas l'attention sur les chrétiens en butte à la persécution.

En même temps que l'onction, y avait-il imposition des mains? C'est fort possible, probable même. On sait combien aux premiers temps de l'Église était employé le rite de l'imposition des mains pour faire descendre la grâce divine. Il y avait des cas où l'on imposait certainement les mains aux malades pour les guérir, indépendamment de toute onction. La Vie de saint Augustin par Possidius (1) nous en fournit un exemple entre beaucoup d'autres et l'Eucologe de Sérapion contient une formule de prière accompagnant l'imposition des mains aux

(1) Cap. 28. Migne S. L. 32, 56.

infirmes (1). Mais nous possédons aussi des preuves certaines que l'onction se complétait assez souvent par l'imposition des mains. Tel ce texte d'Origène qui, citant saint Jacques, le modifie ainsi : « Si quelqu'un est malade, qu'il appelle les prêtres, et qu'ils lui imposent les mains, l'oignant d'huile au nom du Seigneur, etc. (2). » Pareille modification peut difficilement s'expliquer autrement que par la pratique généralement reçue de joindre l'imposition des mains à l'onction. Il vint un temps où l'Église détermina la signification de l'imposition des mains et les circonstances où elle devait être faite, surtout l'ordination et la confirmation: ce rite disparut alors du sacrement des malades.

Descendons au v^e^ ou vi^e^ siècle. Nous y trouvons un vrai « rituel », celui du pape Grégoire le Grand. Il a le grand intérêt d'être le premier rite détaillé que nous connaissions et de refléter bien la pratique occidentale du sacrement. Il n'y est pas question de la consécration de l'huile : déjà s'est établi sans doute l'usage que l'évêque l'ait faite préalablement. Mais dès qu'il entre chez le malade, le prêtre dit : *Deus in adjutorium meum intende*, puis le psaume *Domine ne in furore tuo*. Suivent quelques prières implorant la guérison. Enfin le prêtre oint le malade en disant : « Dieu tout-puissant, Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans la charité du Saint-Esprit, Dieu en trois personnes, ayez pitié de votre serviteur, accordez-lui le pardon de tous ses péchés et la guérison de sa maladie par cette onction sainte et la prière que nous faisons (3). » Dom Cabrol, dans les *Monumenta ecclesiae liturgica* (V, 71-72), a publié un autre rite de l'Extrême-Onction remontant sans doute au v^e^ ou vi^e^ siècle. Là aussi il n'est question que de l'onction, et les prières qui l'accompagnent sont assez différentes de celles que nous venons de citer. On en conclura à bon droit qu'en ces premiers siècles l'unité n'était pas encore faite dans l'administration des sacrements et que chaque Église utilisait ses formules de prières et gardait ses usages locaux.

Les deux rituels dont nous parlons n'indiquent qu'une seule onction. Là encore les coutumes pouvaient varier. Théodulphe,

(1) Cap. 33.
(2) In Leviticum, hom. 2, c. 1: cité dans *Enchiridion patristicum*, n° 193.
(3) Martène. *De antiquis ecclesiae ritibus*, I, 867.

évêque d'Orléans à la fin du VIII^e^ siècle, décrit en détail le rite de l'onction tel que, dit-il, les Grecs de son temps le pratiquaient à l'exemple des Apôtres. Ils versaient l'huile trois fois en forme de croix sur le malade, de la tête jusqu'aux pieds et de la main droite à la main gauche, et prononçaient une seule fois cette formule : « Je t'oins au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, afin que la prière de foi te sauve, que le Seigneur te guérisse, et que, si tu as commis des fautes, elles te soient pardonnées (1). » Théodulphe ne nous dit pas s'il avait adopté cette pratique dans son diocèse. Toujours est-il que ce rite, si analogue à celui du baptême par triple immersion, pourrait bien, comme ce dernier, remonter beaucoup plus haut que le VII^e^ siècle.

Et ce qui nous le fait croire, c'est que, à partir du VIII^e^ siècle, nous sommes plus fixés sur les rites orientaux de l'Extrême-Onction et nous constatons qu'on y est déjà loin de ce que nous décrit l'évêque d'Orléans. Il est peu admissible qu'en un siècle les choses aient pu changer à ce point, et l'on doit plutôt penser que Théodulphe nous rapporte comme étant contemporaine une pratique plus ancienne et déjà en train d'évoluer.

Dans les premiers siècles et peut-être jusqu'au XIII^e^ ou XIV^e^ (2), l'Extrême-Onction semble liée assez étroitement aux offices liturgiques quotidiens.

Nous avons déjà noté, et la chose est d'importance, que l'Église grecque, à partir du X^e^ siècle environ, et peut-être beaucoup plus tôt, paraît bien avoir admis à l'Onction les fidèles sains de corps, mais dont l'âme était malade, et qui recevaient le sacrement comme un complément de purification avant la communion. Plusieurs manuscrits le disent expressément et ne distinguent en aucune façon deux sortes de rites, un pour les malades, l'autre pour les bien portants. Par suite, le sacrement de l'onction étant pour les uns et les autres le complément de la pénitence et la préparation à l'eucharistie, il est tout naturel qu'il ait été, lui aussi, lié aux grands offices et en particulier à la messe. Nous allons voir en quoi consistait ce lien.

(1) Martène. *De antiquis ecclesiae ritibus*, I, 816.

(2) A partir d'ici, continuant d'analyser l'ouvrage du moine Venédict, nous nous occuperons presque exclusivement du rite grec.

Nous avons laissé le rite aux environs du VII^e^ ou VIII^e^ siècle avec la description que nous en faisait Théodulphe d'Orléans. Un manuscrit grec de la Bibliothèque Nationale de Paris, daté de 1027 (1), permet de saisir la suite de l'évolution. Il nous présente un rite de l'onction certainement antérieur au IX^e^ siècle. Il comporte la participation de sept prêtres et l'on va voir qu'il est rattaché complètement à la célébration de la messe, deux éléments qui sont caractéristiques de cette époque. Plus tard, dès le X^e^ siècle, l'onction se séparera de la messe pour rester liée encore à l'office du jour. Voici ce rite en résumé.

Les sept prêtres se réunissent dans le temple où doit se faire la cérémonie. L'un d'eux fait la collecte et prépare les pains pour l'oblation; il doit y avoir sept pains, autant que le nombre de prêtres. On chante le psaume L. Le prêtre qui officie prend un vase d'huile, en verse un peu dans la lampe de l'onction en disant une prière : c'est la consécration de l'huile; puis il allume une mèche dans cette lampe. Après lui les six autres prêtres font de même. Puis la messe commence. Messe toute de circonstance où l'épître est précisément le texte de S. Jacques relatif à l'onction des malades (Jac. V, 10-16), et l'Évangile, le récit de la mission des apôtres, qui vont prêchant et guérissant les malades en les oignant d'huile (Mc. VI, 7-13). Elle se continue sans autre particularité. Vers la fin, c'est-à-dire juste avant la dernière bénédiction, les prêtres plongent dans l'huile de petites baguettes, sortes de pinceaux, et pendant que toute l'assemblée chante l'hymne : « Source des guérisons... » ils récitent eux-mêmes la prière : « Père saint, médecin des âmes et des corps... », et ce disant, ils oignent sur le visage, la poitrine et les mains, celui pour qui spécialement est fait l'office (rien ne fait supposer qu'il s'agit d'un malade, bien au contraire), et de même tous les siens. De nouveau, les prêtres plongent leurs baguettes dans l'huile et font des onctions en forme de croix par toute la maison, ce qui laisse croire qu'on s'est transporté du temple dans une demeure privée. Après cela, on se réunit dans une des pièces de la maison pour réciter encore plusieurs prières, un évangile (Luc XIX, 1-10), quarante

(1) Eucologe n° 213, déjà cité. Ce rite est reproduit dans Dmitrievski, *op. cit.*, II, 1017-1019.

fois : « Seigneur, ayez pitié de nous. » Enfin, on revient au temple. Une dernière prière, et avant de se séparer, on se partage les pains qui ont pu rester de l'offrande.

Ce rite, dont nous avons donné les grandes lignes, est certainement, entre tous ceux qui comportent la présence de sept prêtres, l'un des plus anciens. Bien que le sujet qui reçoit l'onction apparaisse ici comme étant un homme bien portant, il n'y a pas de différence avec ce qu'il en serait dans le cas d'un malade. Nous avons donc ici la pratique générale de l'Église grecque vers le VIII^e^ siècle. On y remarque que les deux parties du rite, consécration et onction, trouvent place dans une même cérémonie, l'une avant la messe, l'autre à la fin. Les rites postérieurs montreront ces deux parties encore plus étroitement unies l'une à l'autre. A noter aussi quelques autres traces intéressantes d'évolution. Dans les siècles précédents, la consécration et l'onction étaient chacune accompagnées d'une prière. Il en va de même ici. Mais comme il y a sept prêtres, la même action et la même prière se trouvent répétées sept fois de suite. Chaque prêtre verse un peu d'huile dans la lampe et la consacre en disant une prière, chacun fait les onctions en disant également une même prière. On a vu enfin qu'à l'onction du malade s'ajoutent deux rites autrefois inconnus : l'onction de la maison, et des prières d'actions de grâces dans une des chambres. Le premier demeurera bien longtemps dans la suite: le second disparaîtra assez vite.

Les deux prières employées l'une pour consacrer l'huile, l'autre pour accompagner les onctions, ont un intérêt tout particulier à cause de leur ancienneté. Elles sont antérieures au rite pour lequel elles ont été utilisées. Et la seconde : « Père saint... » sert encore aujourd'hui dans l'Église gréco-russe comme elle servait il y a douze siècles.

Au X^e^ siècle, le rituel du sacrement des malades se complique un peu (1). Au lieu que la même action et la même prière soient répétées par chacun des sept prêtres, la prière au moins varie de l'un à l'autre. Ils font encore l'un après l'autre les mêmes cérémonies, versant l'huile dans la lampe et y allumant

1) Eucologe de Barberini, dans Goar, *op. cit.*, 346-348.

chacun une mèche, puis oignant le malade au front, aux oreilles, aux mains, et marquant de l'huile sainte la maison tout entière, mais il y a sept prières différentes pour la consécration de l'huile, une pour chaque prêtre. La formule de l'onction semble cependant la même pour tous.

Autre transformation importante. Si la cérémonie reste encore ici liée à la messe, elle commence à s'unir à l'office liturgique quotidien, et spécialement aux matines. Cela tient d'abord à ce que l'on tend à augmenter les prières pour la santé des malades : on offrira donc pour lui une partie de ces heures que l'Église fait réciter quotidiennement à ses fidèles. De plus, la coutume existe à cette époque de consacrer à certains jours l'huile pour les pieux usages des croyants, et cela précisément à l'office des matines. Tout naturellement donc on adjoint aux matines la consécration de l'huile des malades. Au reste, l'huile consacrée n'acquérant de valeur sacramentelle que par l'emploi qui en est fait dans l'Extrême-Onction, la différence était moins dans la formule de consécration que dans son emploi, et il est fort probable que, du jour où le sacrement des malades s'unit à l'office des matines, la consécration générale de l'huile s'identifia avec la consécration de l'huile des infirmes.

A part cette orientation vers l'office des matines, le rite ne diffère pas très sensiblement de celui étudié précédemment, et la messe est toujours célébrée entre la consécration de l'huile et les onctions.

Nous voici au XII^e^ siècle. Un eucologe manuscrit de 1153, conservé au Sinaï (1), va nous montrer un rite se compliquant toujours un peu plus. D'abord l'action qui consiste à verser l'huile dans la lampe donne lieu à toute une cérémonie, qu'on peut appeler la préparation de l'huile, et qui précède sa consécration. Cette cérémonie reste liée, elle aussi, à la messe, incluse même dans la messe. Mais elle est soumise comme les autres à cette répétition septénaire qui est devenue une règle. Jusque-là le seul prêtre qui célébrait la messe disait l'invocation initiale : « Béni soit notre Dieu. » A présent chacun des sept prêtres la répète, et chacun verse l'huile, l'eau et le vin dans le récipient. La consécration ne vient qu'ensuite.

(1) Eucologe n° 973. Ce rite est cité dans Dmitrievski, *op. cit.*, II, 101-109.

De même aussi vers la fin de la messe, avant l'onction, l'extinction des cierges ou plutôt des mèches trempées dans la lampe devient un rite à part. Au moment de la consécration de l'huile, chaque prêtre déposait dans la lampe et allumait une mèche qui brûlait tout le temps de la messe. Mais avant de pratiquer les onctions il fallait retirer ces mèches et les éteindre. De là nouvelle cérémonie qui se répète sept fois, avec sept prières différentes, une pour chaque prêtre, et sept fois la récitation du *Miserere*. En sorte que le rite complet comporte quatre parties : 1° tout à fait au début de la messe, la préparation de l'huile; 2° l'allumage des mèches et la consécration de l'huile; puis la messe, et à la fin : 3° l'extraction et l'extinction des mèches; 4° l'onction.

Quelques particularités nouvelles apparaissent dans la consécration de l'huile. Après la grande supplication (1) et une première prière, le prêtre souffle sur l'huile et, la montrant du doigt, récite cette autre prière : « Excitez, Seigneur, cette huile... » Tout cela n'est que la reproduction, à quelques différences près, de la consécration de l'huile dans la cérémonie du baptême. On y a seulement ajouté une troisième prière et plusieurs invocations plus appropriées à la guérison du malade.

Quant aux onctions, elles sont précédées d'une série de prières et de chants. Puis chaque prêtre oint le malade en forme de croix sur le front, les narines, le menton, le cou, les oreilles et les mains. On voit que le nombre d'onctions a notablement augmenté.

Enfin il est à noter — et la chose apparaîtrait mieux, si nous indiquions en détail les prières, chants et antiennes, qui font partie de ce long rituel de l'onction — que cette cérémonie a déjà de nombreux points de contact avec les vêpres et les matines du grand office quotidien. Et c'est dans ce sens que va continuer au cours des siècles l'évolution.

On n'a pas manqué de le remarquer, la tendance à donner la forme septénaire à chaque cérémonie tournait à l'abus, et peu à

(1) Je traduis par supplication l'ектенія de l'Église russe, série d'invocations ou de prières aux grandes intentions de l'Église, pour le salut des âmes, pour la paix, pour la rémission des péchés, etc. Ces invocations apparaissent souvent dans l'office des Grecs, par exemple à vêpres.

peu se détruisait cette harmonie qui existait dans le rite quand il ne comportait que deux parties principales, la consécration et l'onction. Les parties secondaires, comme la préparation de l'huile ou l'extinction des mèches, prenaient trop d'importance et étaient destinées à disparaître le jour où s'introduiraient de nouveaux éléments plus étroitement liés au sacrement même. Les lectures de l'épître et de l'évangile dans ce que nous pourrions appeler la messe d'extrême-onction eurent à cet égard une importance capitale. On a dit plus haut que ces deux lectures n'étaient pas quelconques, mais appropriées à la cérémonie, tout comme il en est dans la messe de mariage. On en vint, il est difficile de déterminer exactement à quelle époque, à rapprocher la seconde partie du rite, c'est-à-dire l'onction, de ces deux lectures d'épître et d'évangile. De ce fait, les deux lectures apparurent comme important grandement au rite qu'elles introduisaient. Elles finirent par être répétées elles aussi sept fois. Ces sept lectures, accompagnées même de sept prières, se placèrent entre la consécration de l'huile et l'onction. Mais arrivé à ce point de complication, le rite allait commencer à se simplifier.

D'une part, le cycle des offices liturgiques quotidiens qui s'étaient accolés à l'Extrême-Onction diminue progressivement. De plus, le sacrement se sépare de la messe, changement capital qui nous est attesté par un manuscrit du mont Athos du XIII^e^ siècle (1). L'attention se portant de plus en plus sur les sept lectures, les autres parties du rite passent au second plan, s'unissent les unes aux autres, ou disparaissent. La préparation de l'huile cesse de constituer un rite distinct et sept fois renouvelé. Chaque prêtre en versant l'huile dans la lampe dit une prière pour la consacrer. L'allumage des mèches se fait encore, mais rapidement et sans autre prière. L'extinction passe également inaperçue. En somme, la cérémonie est ramenée à trois parties : 1° la consécration; 2° les sept lectures et prières; 3° l'onction.

Seulement, le sacrement se séparant de la messe, on va être amené à lui ajouter plusieurs rites. D'abord une introduction et

(1) Encologe n° 189, à la Bibliothèque de la laure de S.-Athanase, au mont Athos. Cf. Dmitrievski, *op. cit.*, II, 187.

une conclusion, lesquelles lui étaient jusque-là fournies par la liturgie de la messe où il était inclus. En outre, quand le sacrement faisait corps avec la messe, toute la première partie de la messe, depuis la consécration de l'huile jusqu'aux lectures de l'épître et de l'évangile, étaient de circonstance. Lorsque se fit la séparation, tout ce début passa pour faire partie de la cérémonie sacramentelle et lui resta attaché.

Autre particularité que nous révèlent les manuscrits. Après la consécration de l'huile, la messe continuait et à la fin le malade recevait l'onction. Il se trouvait donc déjà présent dans le temple, et quand le moment était venu, les prêtres descendaient au milieu de l'église et le malade s'approchait d'eux pour recevoir les onctions saintes. Lorsque le sacrement se détacha de la messe, le malade se présenta au milieu des prêtres dès avant les lectures d'épître et d'évangile. Il y eut donc interruption entre la consécration de l'huile et les lectures, et cet intervalle fut rempli par deux rites nouveaux : 1° en se présentant le malade sollicite le pardon de ses péchés; 2° on chante plusieurs hymnes pendant que le malade vient prendre sa place.

Au résumé, telle était la nouvelle ordonnance du rite entier :

La veille, vêpres et matines. — Le jour même : Commencement habituel : *Venite adoremus* (1); lecture d'un ou plusieurs psaumes; *Credo*. — Consécration de l'huile. — Plusieurs antiennes. — Entrée du malade : il demande pardon de ses fautes. — Chant des hymnes. — Lectures des sept épîtres et des sept évangiles (ici tous différents), précédées de versets et accompagnées d'autant de prières. — Imposition de l'évangile et lecture d'une prière sur la tête du malade. — Onctions du malade par les sept prêtres. — Onction des assistants. — Invocations et congé donné aux fidèles. — Exhortation au malade.

Évidemment, dans les manuscrits grecs assez nombreux qui nous tracent ce rite, on trouve bien des détails divergents. Nous ne saurions dans ce résumé les indiquer tous (2). Le schéma que nous venons d'écrire reproduit bien l'ensemble de ces documents. Ajoutons seulement une remarque historique. D'après

(1) Je mets ici en latin ce qui a son équivalent dans notre liturgie occidentale.

(2) Impossible aussi de reproduire le détail des prières, antiennes, hymnes, etc. Cela n'aurait d'intérêt que pour qui voudrait suivre l'évolution des textes ou les comparer au rituel grec ou russe d'aujourd'hui.

la provenance des manuscrits, il semble bien que le rite précédent ait été élaboré et se soit cristallisé dans les monastères du Sinaï et de l'Athos.

S'étant d'abord séparé de la messe, le sacrement de l'onction devait peu à peu se dissocier des offices liturgiques quotidiens; autrement son usage demeurerait très restreint. Pour qu'il devînt plus abordable, il devait former à lui seul un tout et n'être pas d'une longueur excessive. La transformation se fit du XIII^e^ au XV^e^ siècle.

Les vêpres et les matines, bien que se célébrant la veille au soir, faisaient partie du rite, mais elles le surchargeaient excessivement. On abandonna sans peine le chant des vêpres. Mais laisser de côté les matines offrait une difficulté. Elles contenaient depuis longtemps certain canon (1) composé, semble-t-il, au IX^e^ siècle, par un archevêque de Corfou, Arsène, et si bien adapté au sacrement des malades qu'on ne pouvait se résigner à le laisser disparaître. On trouva le moyen d'arranger tout, en décidant que les matines seraient jointes au rite sacramentel (2). Une autre modification fut encore introduite. Jusque-là les sept lectures d'épîtres et d'évangiles, ainsi que les sept prières qui leur étaient adjointes, formaient bloc entre la consécration et l'onction. Désormais on les unit aux onctions, chaque prêtre faisant à la suite lectures, prière et onction, le tout entrecoupé d'antiennes, de répons, d'invocations, ce qui toujours multiplié par sept constitue encore une cérémonie d'une belle longueur, mais divisée maintenant en quatre parties : 1° les matines; 2° la consécration de l'huile; 3° les lectures accompagnées des prières et des onctions; 4° la partie terminale : imposition de l'évangile, prières et chants, invocations et congé.

Nous voici parvenus au XV^e^, peut-être au XVI^e^ siècle. Le rite de l'Extrême-Onction en est arrivé à se séparer de l'office liturgique, en en conservant seulement quelques traces. Avant d'examiner ce qu'il va devenir sous ce nouvel aspect, il faut ouvrir une parenthèse.

Tous les rites exposés jusqu'ici étaient, en somme, ceux

(1) On appelle canon dans l'Église gréco-russe un chant divisé en neuf parties distinctes et qui s'exécute généralement à vêpres ou à matines.

(2) Sur ce « canon d'Arsène », notre auteur donne des détails intéressants p. 117-119.

déterminés et usités au Sinaï et au mont Athos, ces deux grands centres théologiques de l'Orient. La pratique de l'Église de Jérusalem était différente. Il est intéressant d'en dire quelques mots. Elle comportait deux formes : l'une complète, comprenant la célébration de la messe; l'autre abrégée, ne la comprenant pas (1). Sous sa forme complète, le rite est divisé en deux parties et l'on a l'impression qu'il a été ainsi scindé pour pouvoir y intercaler la messe. Voici comment il se présente. Après la grande supplication, c'est-à-dire vers le début de la messe, les sept prêtres quittent l'autel et vont au milieu du temple, là où est la lampe. Alors ont lieu les quatre cérémonies suivantes : 1° Consécration de l'huile, chaque prêtre en versant un peu dans la lampe et disant une prière; 2° Allumage des mèches par chacun des prêtres pendant que l'on chante des hymnes; 3° Les sept lectures d'épîtres et d'évangiles et les sept prières; 4° Imposition de l'évangile sur la tête de celui qui reçoit le sacrement, et prière. Après quoi la messe continue. A la fin les prêtres reviennent au milieu du temple, et le sacrement s'achève : 1° par l'onction du malade et de tous ceux qui le désirent; 2° par l'onction des cellules des prêtres, supposées probablement contiguës au temple.

Ce n'est pas tout. Dans son complet développement, le rituel hiérosolymite de l'Extrême-Onction est lié non seulement à la messe, mais aux offices journaliers de la liturgie. En sorte qu'il commence la veille au soir par les vêpres, les matines et encore quatre autres cérémonies, le tout réparti en deux séries entre lesquelles les prêtres vont, dit un manuscrit, « prendre un peu de repos en leurs cellules ». A deux heures du matin a lieu la messe d'extrême-onction.

On le voit, ce rite était singulièrement long; et c'est pourquoi le besoin avait fait instituer un rite abrégé indépendant de la messe et des offices, avec, semble-t-il, liberté entière de choisir entre les deux.

Quittons l'Église de Jérusalem pour revenir à l'Athos, au

(1) Ce rite de Jérusalem est donné surtout par trois mss. slaves : mss. n° 1053 et 1054, dans la Sophiiskaia Bibliotheca de l'Académie ecclésiastique de Pétrograd, et ms. n° 21, de la collection Ililferding, à la Biblioth. impér. publique de Pétrograd. Les deux premiers mss. donnent le rite complet, le troisième le rite abrégé.

Sinaï et aux églises dont ces monastères sont la norme. Nous y avons laissé le rite de l'Onction aux environs du XV^e^ siècle alors que les manuscrits nous le présentaient comme s'étant détaché de la messe et même de l'office quotidien, et se divisant en quatre parties : matines, consécration de l'huile, lectures unies aux onctions, et partie conclusive. Il ne faudrait pas croire que l'évolution se fût faite avec régularité ni surtout avec uniformité : les manuscrits d'un même âge nous montreraient sans doute le rite partagé comme nous venons de le dire, mais dans le détail de chaque partie on trouverait une foule de divergences. Ainsi au XIV^e^ ou XV^e^ siècle les matines constituent bien la partie initiale; mais sépare-t-on les matines du reste de la cérémonie, ou le tout forme-t-il bloc? Il est difficile de décider. Plusieurs manuscrits terminent matines par une formule de renvoi des fidèles, ce qui indiquerait qu'il y a interruption. Quant à la constitution même des matines, aux prières qu'elles renferment, impossible d'en dresser la liste : parfois on y trouve beaucoup de choses relatives à l'Extrême-Onction, parfois rien du tout, sauf pourtant le fameux « canon d'Arsène » dont nous avons parlé et qui figure partout. On ferait des remarques analogues sur les trois autres parties. Et l'on en tirerait à bon droit cette conclusion que si depuis près de trois siècles l'imprimerie n'était pas venue mettre un terme aux variations des livres liturgiques, sans doute l'Orient aurait aujourd'hui un rituel bien différent de celui qu'il possède et qui est dans les grandes lignes ce qu'il était au début du XVI^e^ siècle. En particulier, pour le sacrement des malades, le rite grec actuel n'est pas précisément une combinaison des rites existants il y a trois cents ans et qu'on aurait élaborés pour en supprimer les divergences: mais c'est le rite même qu'on trouve dans tel et tel manuscrit et qu'on a choisi entre beaucoup d'autres comme devant être admis définitivement.

La phrase que nous venons d'écrire nous a fait sauter trois siècles et nous a amenés jusqu'à nos jours. Il faut revenir en arrière et ne pas quitter trop vite les manuscrits. Ils nous révèlent encore plus d'un trait intéressant, par exemple relativement à ce qu'on appellerait les rites post-sacramentels. Le sacrement donné, la longue cérémonie achevée, tout n'est pas

fini pour le malade. Il lui faut d'abord laver les parties du corps qui ont été ointes. Mais quand cela doit-il être fait? Les manuscrits diffèrent, se contredisent eux-mêmes. Les uns disent : aussitôt et avant même de rentrer chez lui. D'autres prescrivent au contraire de garder les onctions intactes durant une semaine, comme on le fait pour les nouveaux baptisés. Certains portent que le malade passe ces sept jours au temple où chaque matin la messe est célébrée pour lui. Il en est enfin qui lui interdisent pendant ce même temps l'usage de la viande, sans doute dans un but de pénitence et pour le préparer à la communion qu'il recevra au cours de cette octave.

Un document du Sinaï (1) nous décrit le retour du malade chez lui comme donnant lieu à une vraie cérémonie complémentaire. Les prêtres l'accompagnent au chant des hymnes. A l'arrivée, on récite le psaume *Miserere;* des onctions sont faites dans la demeure, et on y lit l'évangile de Zachée recevant Jésus chez lui.

Tel se présente le rite de l'Extrême-Onction dans les manuscrits grecs. Il faut, pour compléter cette étude, jeter un coup d'œil sur les manuscrits slaves. La liturgie slave est, dans l'ensemble, conforme à la liturgie grecque. Dès lors l'histoire du rite du sacrement des malades est la même, au moins dans les grandes lignes. Toutefois quelques remarques sont à faire. Au moment où le rite grec proprement dit atteint sa plus grande complexité et se trouve enchevêtré dans l'office quotidien, le rite slave suit une direction inverse et tend à se réglementer avec plus de précision. D'autre part, il est à noter que les nombreux textes manuscrits qui peuvent servir à l'histoire du rite proviennent tous des slaves du sud, la sève chrétienne continuant toujours, comme au temps des saints Cyrille et Méthode, à venir du sud; mais à la base de tous ces documents slaves il se trouve des originaux grecs.

On peut grouper en quatre familles ou réunir autour de quatre rédactions types les manuscrits slaves. Deux sont des rédactions yougo-slaves, deux autres proprement russes.

Des deux premières l'une, qu'on peut dater de la fin du XIII^e^ siècle, reproduit le rite de Jérusalem étudié plus haut (2). Quelle

(1) Le ms. du Sinaï n° 973, cité plus haut.

(2) Nous avons cité dans une note précédente trois des principaux mss. qui nous apportent ce rite.

diffusion ce rite eut-il dans l'Église russe? Il est difficile de le dire. Il est à croire qu'étant donné son caractère assez particulier, il fut aisément évincé quand au XIV^e^ siècle se répandirent d'autres rédactions du rite de l'Onction.

L'autre rédaction yougo-slave est de fort peu postérieure à la première; elle est également représentée par un certain nombre de manuscrits serbes (1). Le rite y est divisé en quatre parties, tout comme le rite proprement grec qui lui est contemporain : les matines, la consécration de l'huile, les sept lectures, enfin l'imposition de l'evangile et les onctions. Mais ici le malade n'est introduit qu'au début de la quatrième partie, tandis que dans les manuscrits grecs on le faisait assister aux grandes lectures d'épîtres et d'évangiles. Il y a là un archaïsme fort curieux, qui nous reporte à trois ou quatre siècles en arrière. En outre, ce rite est encore intéressant par le fait qu'en beaucoup de points, par exemple pour certaines prières, pour les sept épîtres et les évangiles, il est presque textuellement conforme au rituel russe de nos jours.

Quant aux rédactions russes, la première, qui nous est conservée dans trois manuscrits (2), peut être datée de la fin du XIII^e^ siècle et provient du sud de la Russie, peut-être de la grande laure de Petcherski, à Kiev, certains indices le feraient croire. Le rite y est très apparenté à celui des manuscrits grecs contemporains, et sans doute la souche de cette famille de manuscrits russes n'est autre qu'un document grec.

De même que la première des deux rédactions yougo-slaves fut évincée par la seconde à cause de son caractère trop particulier, cette première rédaction russe fut supplantée au XV^e^ siècle par une autre à laquelle s'attachait l'autorité d'un nom. L'un des manuscrits qui nous l'ont conservée, — et ils sont très nombreux, — nous indique par deux fois son origine : « Ce rituel a été traduit mot à mot du grec en russe par Cyprien,

(1) Parmi les mss. représentatifs de cette rédaction, citons : le ms. n° 118 de la Chloudovskaï Bibliotheca de Moscou, traduction la plus ancienne que nous ayons de la rédaction dont il s'agit ici; les mss. n^os^ 373 et 371 de la Biblioth. syndicale de Moscou, tous les deux serbes; le ms. F. I. 582 de la Biblioth. impériale publique de Petrograd.

(2) Ms. n° 1055 de la Sophiiskaïa Bibliotheca de l'Acad. ecclés. de Pétrograd; ms. n° 75[illegible]a de la collection Pogodine à la Biblioth. imper. de Petrograd; ms. n° 237 de la Laure de St-Serge.

métropolite de Moscou, et écrit de sa main (1). » Or ce Cyprien de Moscou mourut en 1406; il est donc facile de dater son œuvre de la seconde moitié du XIV^e^ siècle. Au reste, le rite qu'il nous apporte et qui est purement celui des Grecs avec ses quatre parties bien connues, ne diffère de la première rédaction russe que par des détails dans les prières ou par d'autres variations de peu d'importance. Il convient d'ajouter que si ce rite, à en juger par les nombreux textes qui nous sont parvenus, fut fort répandu, il s'altéra peu à peu, principalement sous l'influence des rituels serbes, en maintenant toutefois dans ses principales parties la conformité avec sa source grecque.

L'histoire de l'Extrême-Onction d'après les manuscrits grecs se termine ici, puisque au XVI^e^ siècle l'imprimerie va venir fixer ce qu'il y avait d'instable dans la plume des moines. La première édition du rituel est celle imprimée à Venise en 1537. Quelques mots sur les éditions les plus importantes qui suivirent compléteront cette étude.

L'édition de Venise est basée sur la seconde rédaction yougoslave dont nous avons parlé plus haut. Elle a son intérêt historique comme étant la première en date, mais celles qui suivirent la surpassent en importance.

En 1606, deux éditions parurent, l'une à Ostrog, l'autre à Striatin, toutes deux par conséquent dans la Russie du Sud.

L'édition d'Ostrog repose, comme celle de Venise, sur la seconde rédaction yougo-slave, mais elle s'en écarte bien plus librement. C'est ainsi, par exemple, que les lectures se trouvent réunies aux onctions au lieu de constituer un tout séparé. La troisième partie comprend alors l'onction qui s'accomplit ainsi. Le premier prêtre (et ainsi des six autres après lui) prend un bâtonnet, le trempe dans l'huile, et en oint le malade en forme de croix sur le front, les lèvres, le cœur, les oreilles, les mains, en disant : *Adjutorium nostrum in nomine Domini*. Puis il le bénit en disant : *Exaudiat te Dominus in die tribulationis*, etc. La prière « Père saint », qui était l'accompagnement traditionnel de l'onction dans les manuscrits grecs et slaves, en est ici séparée et reportée dans la quatrième

(1) Ms. n° 375 de la Biblioth. de Moscou. — Le ms. type de cette rédaction est le n° 372 de cette même bibliothèque synodale.

partie. Somme toute, malgré le souci qu'on y affiche dans la préface, de bannir « l'avidité des additions ou des changements », cette édition s'écarte assez notablement de l'original grec qui est à la base, comme aussi du rite actuel, lequel se relie plutôt à ceux du XVI^e^ siècle.

L'édition de Striatin est l'œuvre de l'évêque Gédéon Balaban. Celui-ci raconte dans la préface qu'il collationna un bon nombre de rituels et prit pour base de son travail un rituel grec que lui avait envoyé le patriarche d'Alexandrie.

Apparentée encore en certains points à la seconde rédaction yougo-slave, l'œuvre que nous avons là est vraiment originale et intéressante par son retour résolu à des rites anciens. Il en résulte qu'elle s'approche beaucoup plus du rite actuel que ne le faisait l'édition d'Ostrog.

A ces deux éditions de 1606 se rattachent une série d'autres. Pour ne citer que les principales, nommons celle de Vilna, parue en 1618, voisine de l'édition de Striatin et qui, grâce à quelques substitutions de prières ou de chants, ressemble encore davantage au rite d'aujourd'hui. Nommons encore, comme dérivant de l'édition d'Ostrog, celles de Dolgopolié (1635), de Lvov (1644 et 1645), de Kiev (1652). Cette dernière apporte pourtant plusieurs modifications, influencée qu'elle fut par une autre édition importante dont il nous faut parler, celle de Moghila.

Le rituel de Pierre Moghila (1646) est comme celui de Striatin, et bien mieux encore, le fruit d'une collation très soigneuse des eucologes grecs, des rituels slaves manuscrits, comme aussi des éditions déjà parues. Mettant intelligemment à profit tous les travaux antérieurs, l'auteur est parvenu à un texte très sûr et qui, à quelques variantes près, coïncide avec le texte actuel. Quant au rite, il faut noter tout particulièrement le soin qu'a pris Moghila de bien déterminer la cérémonie de l'onction qui en est la partie principale évidemment. La netteté qu'il donne à ses rubriques montre qu'il veut amener enfin l'uniformité. « Le prêtre, écrit-il, prend le bâtonnet, le trempe dans l'huile et oint le malade en disant la prière ci-dessous qui *fait* le sacrement de l'onction; car elle en est la forme ou le complément. » Il s'agit de la prière : « Père saint... » Et il insiste sur la simultanéité que le prêtre doit observer

entre l'onction et la prière, ou plus exactement entre l'onction et ces mots de la prière : « guérissez votre serviteur N. *par cette onction* » ; et ces trois derniers mots sont écrits en caractères gras. Il indique les onctions à pratiquer : le front, les yeux, les oreilles, le nez, les lèvres, les mains, la poitrine au niveau du cœur. Enfin il supprime et défend l'usage qui s'était introduit depuis si longtemps d'oindre les prêtres et les assistants. L'onction est pour les malades et pour eux seuls.

Après Moghila, le sort du rite de l'Extrême-Onction passe à Moscou et est lié avec l'histoire beaucoup plus générale de la correction des livres saints par le patriarche Nicon. La première édition de Moscou, qui précéda de trente-cinq années celle de Nicon, fut celle du patriarche Philarète (1623), basée non plus sur les rédactions yougo-slaves, mais sur la seconde rédaction russe. Plusieurs éditions suivirent, conformes, en général, à celle-ci. Enfin parut en 1658 l'édition de Nicon, œuvre nouvelle, c'est-à-dire brisant avec les éditions antérieures de Moscou, y compris celle de Philarète, pour revenir aux rédactions sud-russes et par conséquent reprendre pour base le rituel de Moghila. La bibliothèque du Saint-Synode à Moscou conserve le brouillon même de Nicon. Ce brouillon présente un bon nombre de divergences avec le travail de Moghila. Mais en même temps il porte d'abondantes corrections à l'encre rouge, et précisément ces corrections entreprises sous l'influence d'un manuscrit grec ont pour résultat de rapprocher grandement le texte de celui de Moghila. L'édition qui fut faite en 1658 et qui est appelée l'édition de Nicon est conforme à ce brouillon corrigé.

Et avec cette édition de Nicon se termine l'histoire du rite de l'onction dans l'Église russe, puisque les éditions de Moscou qui parurent dans la suite, comme enfin le rituel d'aujourd'hui, ne sont autre chose que le rituel de Nicon, sauf quelques très rares variantes de texte.

Il est deux questions complémentaires que nous voulons encore résumer en finissant cette étude : d'une part la question des rites abrégés de l'onction, de l'autre celle du sacrement conféré à des morts.

La lecture des pages qui précèdent et un simple coup d'œil

jeté sur les livres liturgiques actuels de l'Orient montrent que l'Église grecque demande et a presque toujours requis sept prêtres pour administrer le sacrement des malades. Officiellement elle ne connaît et n'a jamais connu que ce rite solennel et complet. Mais il n'y a pas de doute là-dessus, il existait aussi des rites abrégés et toute une série de manuscrits slaves nous les décrivent. Le motif de l'apparition de ces rites simplifiés est trop clair : c'était soit la difficulté de trouver sept ministres, soit bien souvent l'état de santé de ceux qui reçoivent le sacrement et qui ne peuvent supporter une telle cérémonie.

C'est surtout du XV^e^ au XVII^e^ siècle que furent rédigés les rites abrégés. L'abréviation porte sur deux points : premièrement l'adaptation à un seul prêtre au lieu de sept ; ensuite la suppression de certaines parties secondaires du long office qu'on a vu.

Entrant dans le détail, on peut répartir ces rites en deux catégories. La première comprend ceux qui ne sont que des extraits du rite complet, mais n'offrant dans les parties qui en sont conservées aucun changement. Ce rite comporte alors, lui aussi, quatre parties, mais chacune est simplement raccourcie. Des notes indiquent au bas des pages ce qu'il faut omettre : « S'arrêter là dans le petit rite et passer à telle prière... » « Reprendre ici dans le petit rite. » La seconde catégorie contient les rites extraits du rituel complet, mais avec des changements : on pourrait les appeler des rites résumés. Il serait trop long et fastidieux pour le lecteur français d'en reproduire le détail. On en trouvera deux différents dans l'ouvrage que nous analysons, pages 272 et 271.

Nous avons dit que l'Église grecque n'a jamais admis officiellement ces rites abrégés. Même si l'on ne peut réunir sept prêtres, elle prescrit d'accomplir en entier la cérémonie. Mais dans le cas où le malade est en danger de mort, la nécessité peut faire admettre quelques modifications. En cette occurrence, Pierre Moghila a tracé des rubriques qui ne manquent pas d'intérêt. « Si la mort est proche, dit-il, et que l'on craint de n'avoir pas le loisir de faire toutes les prières, alors on omet les psaumes, le canon, les hymnes, et l'on commence aux invocations... Si après la première onction, le malade ne meurt pas, on reprend les psaumes, et le reste, et le second prêtre continue le rite comme d'ordinaire. Que si le malade meurt avant que tout

soit achevé, on s'arrête aussitôt et l'on brûle ce qui reste d'huile. »

Dans une note aux premières pages de cet article, nous avons indiqué que jadis, dans l'Église grecque, l'Extrême-Onction pouvait être donnée non seulement aux malades, mais encore aux morts. Il n'est pas douteux que cette pratique ait été en usage pendant fort longtemps. L'origine en est assez facile à découvrir. Elle n'est autre que la coutume si répandue autrefois d'oindre et d'embaumer les corps des défunts. Il est dès lors très naturel que les chrétiens des premiers siècles, si habitués à user de l'huile consacrée par les prêtres, s'en soient servis pour oindre leurs morts. Les Pères de l'Église ne manquent pas de trouver à ce rite un sens symbolique. Denys l'Aréopagite rapproche cette onction dernière de la première qui est faite au baptisé : celle-ci appelle aux saints combats le nouveau chrétien, celle-là vient signifier que le soldat du Christ a bien lutté jusqu'au terme : c'est l'onction de l'athlète après la victoire.

De cette pratique simplement pieuse au rite proprement sacramentel il n'y avait qu'un pas. Il fut franchi aisément. D'abord certains monuments liturgiques montrent que dans l'Église grecque, quand le malade mourait après avoir reçu l'onction sainte, on versait sur lui ce qui restait de l'huile. Puis allant plus loin et ne songeant qu'à l'une des fins de l'Extrême-Onction qui est de remettre les péchés, certains prêtres se mirent à donner le sacrement aux morts, et cette pratique dura des siècles.

Quand commença-t-elle? On ne saurait évidemment le préciser. Nicéphore II, patriarche de Constantinople, au XIII^e^ siècle, est le premier à en témoigner. Il s'élève d'ailleurs contre cette habitude qu'ont « pas mal de prêtres » et « dans bon nombre de lieux ». S'il en est ainsi au XIII^e^ siècle, est-ce remonter trop haut que de placer au XI^e^, peut-être au X^e^ siècle, les débuts de cette pratique?

Après ce que nous avons écrit, on ne peut s'étonner qu'elle se soit établie en Orient. Il est clair que l'imprécision régnait dans l'Église grecque touchant les personnes à qui l'onction sainte pouvait être administrée. De là des divergences remarquables entre les archevêques ou patriarches qui eurent à donner leur avis sur cette question. Car à mesure qu'on allait, les controverses s'élevaient à propos de ce rite assurément étrange : preuve entre autres qu'il s'agissait bien d'un rite sacramentel.

car une simple pratique de dévotion n'eût pas été si sérieusement discutée. Siméon de Thessalonique, le grand liturgiste grec, donna clairement son opinion, disant que certains évêques défendent cet usage, que d'autres l'autorisent, qu'il a lui-même examiné l'affaire, et qu'il lui semble à propos de ne pas empêcher ceux qui désirent continuer ces onctions, étant bien entendu qu'il ne s'agit pas là du sacrement. Cette dernière phrase est capitale : elle dirima la controverse, mais nullement dans le sens où Siméon l'avait prévu. Qu'il se fût agi du sacrement pour ceux qui tenaient si fort à ce rite, cela ne fait pas grand doute : nous en avons tout à l'heure indiqué une preuve et l'on en trouve une confirmation bien valable dans la liturgie de cette onction des morts qui est, à part les nécessaires modifications de prières, copiée sur les rites de l'onction des vivants, avec ses mêmes quatre parties : matines, consécration de l'huile, sept lectures par les sept prêtres, et conclusion. Seulement l'autorité de l'évêque de Thessalonique était telle que du jour où il déclara que l'onction des morts n'avait pas le caractère sacramentel, ce rite perdit aux yeux des fidèles son importance; il prit rang parmi les nombreuses cérémonies pour les défunts en usage chez les Orientaux, avec toujours le danger d'être regardé comme un sacrement. Finalement l'Église, dans l'article 161 du Nomocanon, l'interdit.

On le voit, l'ouvrage du moine Vénédict est de nature à éclairer singulièrement une matière de théologie et de liturgie jusqu'ici assez obscure. Il nous fait apercevoir l'évolution qui s'est produite au cours des siècles et le lien qui existe entre le long rite gréco-russe de l'onction des malades et le texte initial de l'apôtre S. Jacques. Tout s'est développé avec suite et harmonie, revêtant ce caractère de solennité propre aux offices orientaux; et l'on ne peut nier que tout en divergeant de l'Église catholique romaine, l'Église d'Orient ait dans ce rite sacramentel, comme dans tous les autres, pris un soin particulier de garder la tradition des apôtres et de leurs légitimes successeurs.

Il reste un souhait à faire en terminant. Qui nous donnera l'histoire du rite de l'Extrême-Onction dans l'Église d'Occident?

Paris, rue de Vaugirard, 98.

M. J. Rouët de Journel.

LES RELATIONS ENTRE ABGAR ET JÉSUS

L'un des derniers numéros de la *Revue de l'Orient chrétien* (tome X (XX), 1915-1917, n°3, p. 306 sqq.) contient un article fort intéressant de M. Ét. Drioton : *Un apocryphe anti-arien : La Version copte de la Correspondance d'Abgar, roi d'Édesse, avec Notre-Seigneur*. En appendice à cet article, nous publions présentement *Les Relations entre Abgar et Jésus*, récit éthiopien extrait de l'apocryphe *Les Miracles de Jésus*, dont l'édition se poursuit dans la *Patrologia Orientalis* Graffin-Nau.

Le texte a été établi d'après les mss. A (*d'Abbadie*, n° 168) et B (*d'Abbadie*, n° 226). Les notes contiennent la reproduction de toutes les variantes.

TEXTE

(*Scriptio continua* dans les mss.)

I

(A, fol. 105 v° b, *in initio*) በስመ ፡ ሥሉስ ፡ ቅዱስ ፡ (1) አ
ብ ፡ ወወልድ ፡ ወመንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ ፩አምላክ ።

ንዌጥን ፡ ኀበ ፡ ጥንተ ፡ ነገር ፡ ዘከመ ፡ ለአከ ፡ ብፁዕ ፡ አቃርዮ
ስ ፡ ንጉሠ ፡ ሮሃ ፡ ኀበ ፡ እግዚእነ ፡ ኢየሱስ ፡ (2) ለዘክሮቱ ፡ ይደ
ሉ ፡ ሰጊድ ፡ እንዘ ፡ ሀሎ ፡ በመዋዕለ ፡ ትሥጉቱ ፡ እምቅድመ ፡ ይ
ዕርግ ፡ ዲበ ፡ ዕፀ ፡ መስቀል ፡ ከመ ፡ ይግገማ ፡ (3) ለኃይለ ፡ ኃጢ
አት ፡ (4) በድካመ ፡ ትሕትናሁ ፡ ማሕየዊት ።

ሶበ ፡ ሰምዓ ፡ ምግባራቲሁ ፡ መድምመ ፡ ዘከመ ፡ ረሰየ ፡ ለማ

(1) ሥሉስ ፡ ቅዱስ] B *om.*
(2) እግዚእነ ፡ ኢየሱስ] B ክርስቶስ.
(3) ይግገማ] B ግ est en surcharge.
(4) ለኃይለ ፡ ኃጢአት] B ለኃጢአት.

ያ ፡ (1) ወያነ ። ወዘከመ ፡ አጽገበሙ ፡ (2) ለአእላፍ ፡ እምነዳጥ ፡ ኅብስት ። ወዘከመ ፡ ሮጸ ፡ ዲበ ፡ ማዕበለ ፡ ባሕር ፡ በአሣዕን ። ወ ዘከመ ፡ ገሠጸሙ ፡ (3) ለነፋሳት ፡ በጥብጣቤ ፡ አሳተ ፡ (4) ቃሉ ። ወዘከመ ፡ ፈወሰ ፡ ዕውራን ፡ በምራቁ ። ወውኀዙተ ፡ ደም ፡ አይበሰ ፡ በዘፈረ ፡ ልብሱ ። ወዘከመ ፡ አዘዘሙ ፡ ለ (A. fol. 106 r° a) ዅሉ ሙ ፡ አጋንንት ፡ ከመ ፡ ያሜኡ ፡ እምላዕለ ፡ ሰብእ ፡ ወይብኡ ፡ ላዕ ለ ፡ አኅርው ። ወዘከመ ፡ ጸውዖ ፡ ለአልዓዝር ፡ (5) ቀዲሞ ፡ በአን ቀጸ ፡ መቃብር ፡ ወአውፅአ ፡ (6) ለነፍሱ ፡ እምሲኦል ፡ ታሕተት ። ወእምድኅረ ፡ ተንሥአ ፡ እሙታን ፡ ሐይወ ፡ አልዓዝር ፡ ፴ወ፪ዓመ ት ፡ በዝ ፡ ዓለም ፡ ከመ ፡ ይኩን ፡ ስምዓ ፡ ላዕለ ፡ እለ ፡ ይብሉ ፡ አ ልቦ ፡ ትንሣኤ ፡ ምውታን ። ወዘከመ ፡ (7) ሮጸ ፡ መዋዕዕ ፡ ወሚ ሮ ፡ አራዊ ፡ ዘነበረ ፡ ይደሚ ፡ ፴ወ፮ዓመተ ። ወዘከመ ፡ ቂሔ ፡ (8) ወተቀደሱ ፡ ዐዳው ደን ፡ እምርእሶሙ ፡ እስከ ፡ እግሮሙ ፡ (9) ለ ምጻው ደን ። ወዘከመ ፡ ሰምዑ ፡ ጸሙዳን ፡ ወነበቡ ፡ በሐማን ። ወ ዘከመ ፡ ሠዓረ ፡ (10) ዅሉ ፡ ደዌ ፡ ወዅሉ ፡ ሕማመ ፡ (11) እም ድር ፡ (12) ወእምሰብእ ። (13) ወወሀበ ፡ ፲ዓይነ ፡ ወ፲እገዘ ፡ ለዕ ውርት ፡ ወለጽምምት ፡ (14) ሃ (A. fol. 106 r° b) ለም ፡ በክብደ ፡ ኢያእምሮ ።

ወውእቱሰ ፡ (15) አስተርአየ ፡ በግእከላ ፡ ወኅነ ፡ ወሓያ ፡ ለዓለ

(1) ረሰየ ፡ ለግደ] B ረሰየ ፡ ግየ.

(2) አጽገበሙ] B አጽገበ.

(3) ገሠጸሙ] B ገጸሠጸሙ (*sic*) primitivement, mais un petit trait horizontal au-dessus du ጸ indique que cette lettre doit être considérée comme biffée.

(4) አሳተ] B አሳት.

(5) ለአልዓዝር] A ለአልዓዘር.

(6) ወአውፅአ] B ወአውፅኦ.

(7) ወዘከመ] B ወ est en surcharge.

(8) ቂሔ] B ቂሀ *sic*.

(9) እምርእሶሙ ፡ እስከ ፡ እግሮሙ] B እስከ ፡ ርእሶሙ ፡ ወእግሮሙ.

(10) ወዘከመ ፡ ሠዓረ] A *om.*

(11) ወዅሉ ፡ ሕማመ] B ወሕማመ.

(12) Ante እምድር A *add.* ሠዓረ.

(13) እምድር ፡ ወእምሰብእ] B *om.* እምድር ፡ ወ.

(14) ወወሀበ ፡ ፲ዓይነ — ወለጽምምት] B ወለ፲ወሀበ ፡ ዓይነ ፡ ለዕውር ፡ ወእገዘ ፡ ለ ጽሙም.

(15) ወውእቱሰ] A *om.* ወ.

ም ። ተደንገሉ ፡ ዘማውያን ፡ በትምህርቱ ። ወንጌላውያን ፡ ክኑ ፡ መጸብሐን ። ኄራን ፡ ክኑ ፡ እኩያን ። የዋሃን ፡ ክኑ ፡ ጸዋጋን ። ጸ ድቃን ፡ ክኑ ፡ ኃጥኣን ። ቅዱሳን ፡ ክኑ ፡ ርኩሳን ። ጠቢባን ፡ ክኑ ፡ አብዳን ። (1) እለሰ ፡ (2) ተንኮሉ ፡ ተፈድፍዶ ፡ (3) ትርብዕተ ። (4) ገዝኦሉ ፡ ወዘይመስሎ ፡ ተገብረ ፡ በትምህርቱ ።

ወአይሁድሰ ፡ (5) እኁዘን ፡ (6) ቅንዓት ፡ ወምሉኣን ፡ (7) መሳ ት ፡ (8) ሶበ ፡ ርእዩ ፡ ዘንተ ፡ ነሲሎ ፡ ጸልእዎ (9) ፡ ወረገምዎ ፡ ወ ፈቀዱ ፡ ያጽድፍዎ ፡ ወነሥኡ ፡ ዕብነ ፡ ከመ ፡ ይውግርዎ ። ወተንኀ ብአመ ፡ እንዘ ፡ ይፈእይዎ ፡ ገሃደ ።

በጽሐ ፡ ዜናሁ ፡ ወዜና ፡ ኃጢአቶሙ ፡ ለአይሁድ ፡ ኀበ ፡ አቃር ዩስ ፡ ንጉሠ ፡ ሮሃ ። ወፈልሐ ፡ (10) ልቡ ፡ ለብዑዕ ፡ አቃርዩ ስ ፡ (11) በእሳተ ፡ መንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ (A. fol. 106 v° a) ወኢኮነት ፡ ዝላ ፡ መንግሥቱ ፡ ከመ ፡ (12) ሜጠ ፡ አሐቲ ፡ ኅብስት ፡ በቅድሜ ሁ ። ወመነና ፡ (13) ለብሊት ፡ ዓለም ፡ (14) ወአፂነወት ፡ ሕሊናሁ ፡ መዓዛ ፡ (15) ሰማይ ። ከሠተ ፡ ለሠቱ ፡ አብ ፡ ምሥጢሮ ፡ ዘፈነ ዎ ፡ (16) ውስተ ፡ ዓለም ፡ ዘከሠተ ፡ ለሠቱ ፡ ለኬፋ ፡ ገብሩ ፡ (17) ዘዲቤሁ ፡ ተሐንፀት ፡ ዓለም ፡ መንፈሳዊት ፡ ዘስማ ፡ ከኒሳ ።

(1) ተደንገሉ ፡ ዘማውያን — ወቢባን ፡ ክኑ ፡ አብዳን] B ወዘማዊ ፡ ተደንገለ ፡ በትም ሕርቱ ፡ ወመጸብሐን ፡ ክኑ ፡ ወንጌላውያን ፡ ወእኩያን ፡ ክኑ ፡ ኄራን ። ወጸዋጋን ፡ ክኑ ፡ የዋሃን ፡ ወኃጥኣን ፡ ክኑ ፡ ጸድቃን ፡ ወርኩሳን ፡ ክኑ ፡ ቅዱሳን ፡ ወጠብዳን ፡ ክኑ ፡ ወቢባን.

(2) እለሰ] B ወእለ.

(3) ተፈድፀ] A ወተርፉ ፡ ፈረዩ.

(4) Post ትርብዕተ B *add.* ህየንተዙ ፡ ህየንቴሁ (*sic*).

(5) ወአይሁድሰ] A *om.* ወ.

(6) እኁዘን] B ጎንዙዘን.

(7) ወምሉኣን] B ወክቡራን.

(8) መዓት] A ቅንዓት.

(9) ጸልእዎ] B ጸረፍዎ.

(10) ወፈልሐ] A *om.* ወ.

(11) ለብዑዕ ፡ አቃርዩስ] B ለአቃርዩስ.

(12) ከመ] B *om.*

(13) ወመነና] A *om.* ወ.

(14) ዓለም] B *om.*

(15) መዓዛ] B ጣና.

(16) አብ ፡ ምሥጢሮ ፡ ዘፈነዎ] B ምሥጢሮ ። አብ ፡ ፈነዎ.

(17) ገብሩ] B ለገብሩ primitivement, mais deux petits traits horizontaux au-dessus et au-dessous du ለ indiquent que cette lettre doit être considérée comme biffée.

ወለአከ ፡ (1) አቃርዮስ ፡ ንጡሥ ፡ ሮሃ ፡ ኀበ ፡ እግዚእነ ፡ (2) እን
ዘ ፡ ያብል ፡ ሰላም ፡ ለከ ፡ አክርስቶስ ፡ ወልደ ፡ እግዚአብሔ
ር ፡ (3) ዘአስተርአየከ ፡ በኢየሩሳሌም ፡ በሥጋ ፡ ሰብእ ።

ወሰላም ፡ ለአበከ ፡ ዘፈነወከ ፡ (4) ታሕተ ፡ እንዘ ፡ ኢትትፈለ
ጥ ፡ እምኔሁ ።

ወሰላም ፡ ለመንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ ዘያልሆስስ ፡ (5) ውስተ ፡ ሕሊና
ነ ፡ ከመ ፡ አንተ ፡ መሲሐ ፡ ወመዐርዩ ። (6)

ወሰላም ፡ ለመላእክቲከ ፡ መንፈሳውያን ፡ እለ ፡ የዓውዱ ፡ ትሥ
ልስተከ ፡ (7) በቅዳሴ ።

ወሰላ (A, fol. 106 v° b) ም ፡ (8) ለአቅርንተ ፡ ጽዮን ፡ እለ ፡
ነፍሐ ፡ (9) ስብከተከ ። (10) ወቦአ ፡ ጕሕነተ ፡ (11) ትንቢቶሙ ፡
ውስተ ፡ እዝና ፡ ለእንተ ፡ ወንሰተከ ፡ (12) ዘእንበለ ፡ (13) ሩካቤ ።

ወሰላም ፡ (14) ለእምከ ፡ እንዘ ፡ ድንግል ፡ ዘወለደተከ ፡ ወታንጸ
ፈጽኩ ፡ ሐሊበ ። (15)

ወሰላም ፡ ለእለ ፡ ተለዉከ ፡ (16) ፲ወ፪አሕራግ ፡ (17) ዘሠረፀ ፡
እምፅጌንያ ፡ ዓፀደ ፡ ወይን ፡ (18) እለ ፡ ፈረዩ ፡ (19) ፭፻እል
ፈ ፡ (20) ወአእላፋተ ። (21)

(1) ወለአከ] B *om.* ወ.
(2) Post እግዚእነ B *add.* ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ.
(3) ወልደ ፡ እግዚአብሔር] B *om.* (ወልደ est en surcharge dans A).
(4) Ante ዘፈነወከ B *add.* ለ.
(5) ዘያልሆስስ] B ዘአልኖስስ.
(6) ወመዐርዩ] B ወፈእዩ.
(7) ትሥልስተከ] B መስልስተ.
(8) ወሰላም] A *om.* ወ.
(9) ነፍሐ] B ይነፍሑ.
(10) ስብከተከ] B *om.* ከ.
(11) ጕሕነተ] B ጕሕኖ.
(12) ለእንተ ፡ ወንሰተከ] B ለዘወንስተከ.
(13) ዘእንበለ] B እንበለ.
(14) ወሰላም] A, B *om.* ወ.
(15) Post ሐሊበ B *add.* ከመ ፡ ውስብት.
(16) ተለዉከ] A ተለውከ (*sic*).
(17) አሕራግ] B አዕሩግ.
(18) እምፅጌንያ ፡ ዓፀደ ፡ ወይን] B እምፅጌንድ ፡ ዘዓፀደ ፡ ወይን
(19) ፈረዩ] B ይፈርዩ.
(20) እልፈ] B አእላፈ. — (21) ወአእላፋተ] B *om.*

ወሰላም ፡ (1) ለሀገርክ ፡ ኢየሩሳሌም ፡ እንተ ፡ አንሶሰውክ ፡ በ አሣፅን ፡ ዘኢተቀጽዓ ፡ በእደ ፡ ሰብእ ፡ ዘኢያደልም ፡ ለዮሐንስ ፡ ያፍታሕ ፡ ቶታነ ፡ አሣፅኒክ ፡ እምእገሪክ ። (2)

ወሰላም ፡ ለኵሎሙ ፡ እለ ፡ የአምኑ ፡ ብክ ፡ ከመ ፡ አንተ ፡ ው እቱ ፡ ክርስቶስ ፡ ወልደ ፡ እግዚአብሔር ፡ አምላክ ፡ ዘበአማን ፡ ዘ መጻእክ ፡ ውስተ ፡ ዓለም ። ወናሁ ፡ (3) አንሰ ፡ (4) አመ (A, fol. 107 r° a) ንኩ ፡ በኵሉ ፡ ልብየ ፡ ወበኵሉ ፡ (5) ሕሊናየ ። (6)

ነዓ ፡ ኀቤየ ፡ (7) ከመ ፡ ትኩን ፡ ንጉሠ ፡ ላዕሌየ ፡ ወአነ ፡ ከመ ፡ እኩንክ ፡ ገብረ ። ወአንተ ፡ ከመ ፡ ትኩንኒ ፡ አምላክ ፡ በጽድቅ ፡ (8) ወአነ ፡ ከመ ፡ እኩንክ ፡ (9) ሰማዒ ። ወአንተ ፡ (10) ከመ ፡ ትኩን ፡ እግ ዚአ ፡ ለኵሉ ፡ (11) ሀገርየ ፡ (12) ወንሕነ ፡ ከመ ፡ ንኩንክ ፡ ሕዝበ ።

ነዓ ፡ ከመ ፡ ትፈውስ ፡ (13) ሕማመነ ፡ (14) ወደዌነ ፡ ወከመ ፡ ትስረይ ፡ ኵሎ ፡ አበሳነ ፡ ወኃጢአተነ ፡ (15) ወከመ ፡ ትስድድ ፡ መናፍስተ ፡ ርኩሳነ ፡ (16) እምነፍስነ ፡ (17) ወእምሥጋነ ፡ (18) ወ እምሀገርነ ።

ነዓ ፡ ከመ ፡ ታንጽሐነ ፡ እምኵሉ ፡ ርስሐቲነ ፡ (19) ወትቀድሰነ ፡

(1) ወሰላም] A *om.* ወ.
(2) አሣፅኒክ ፡ እምእገሪክ] A አሣፅኒው ፡ እምእገሪው.
(3) ወናሁ] A *om.* ወ.
(4) አንስ] A *om.*
(5) ወበኵሉ] B *om.*
(6) ሕሊናየ] A ኃይልየ; B ወሕሊናየ.
(7) ነዓ ፡ ኀቤየ] B *om.*
(8) ወአነ ፡ ከመ ፡ እኩንክ ፡ ገብረ ፡ ወአንተ ፡ ከመ ፡ ትኩንኒ ፡ አምላክ ፡ በጽድቅ] B *om.*
(9) እኩንክ] B *om.* ክ.
(10) ወአንተ] A *om.* ወ.
(11) ለኵሉ] B ለኵላ.
(12) ሀገርየ] B *om.* የ.
(13) ትፈውስ] B ትኩንነ ፡ ፈውስ.
(14) ሕማመነ] B ለሕማምነ.
(15) አበሳነ ፡ ወኃጢአተነ] B *om.* አበሳነ ፡ ወ.
(16) ርኩሳነ] A ርኩሳን.
(17) እምነፍስነ] A እመናፍስቲነ.
(18) ወእምሥጋነ] B *om.* እም.
(19) ታንጽሐነ ፡ እምኵሉ ፡ ርስሐቲነ] B ታንጽሕ ፡ ርስሐተነ.

በእመቀ ፡ አእምሮትከ ፡ አምላክዊት ። (1) አለብወነ ፡ ወአጥብበ
ነ ፡ በአእምሮ ፡ (2) ልቡና ፡ ምሥጠራቲከ ፡ ማሕየዊት ።

ነሳ ፡ ኦክርስቶስ ፡ ከመ ፡ ንርአይ ፡ ገጸከ ። እስመ ፡ ተብህለ ፡
በ (A, fol. 107 v° b) እንቲአከ ፡ ይሣኒ ፡ ላህዮ ፡ እምውሉደ ፡
እንለ ፡ እመሕያው ። (3)

ነሳ ፡ (4) ኦክርስቶስ ፡ ከመ ፡ ንርአይከ ፡ ዘኢይሬእዩከ ፡ መላእ
ክት ፡ (5) እሳተውያን ፡ ዘእንበለ ፡ በመጽሐፍ ፡ መብረቅ ፡ እስመ ፡
ኢይትከሠሎ ፡ ለፍጡር ፡ ከመ ፡ ይርአዮ ፡ ለዘኢፍጡር ። በከመ ፡
ትቤሎ ፡ ለሙሴ ፡ አልቦ ፡ ሰብእ ፡ ዘይሬኢኒ ፡ ገጽየ ፡ (6) ወየሐዩ ። እ
እስመ ፡ ግርማ ፡ ሕያውት ፡ ዘለዓለም ፡ ያማስኖ ፡ ለመዋቲ ፡ (7) ከመ ፡
ብርሃን ፡ ዓቢይ ፡ ያማስኖ ፡ ለብርሃን ፡ ንስቲት ፡ ወከመ ፡ (8) በሓይ ፡
ይመውያ ፡ ለብርሃነ ፡ ዓይን ። ወለነኒ ፡ (9) ገብርከ ፡ ለነ ፡ መጽሐ
ተ ፡ (10) ሥጋ ። ወይልወ ፡ ኮንከ ፡ ከመ ፡ ይርአይከ ፡ ኵሉ ፡ ሰብ
እ ፡ አድኅንኖተ ፡ የማነ ፡ (11) እግዚአብሐር ፡ (12) ።

ነሳ ፡ ኦክርስቶስ ፡ ከመ ፡ እስማዕ ፡ እምኃልከ ፡ እንተ ፡ (13) ትብ
ል ፡ ዘየአምን ፡ ብየ ፡ በሕይወት ፡ ዘለዓለም ። እስእለከ ፡ (14) ወአ
ስተበቍዓከ ፡ (15) ከመ ፡ ኢትዕበየኒ ፡ ለተ ።

ለምን (A, fol. 107 v° a) ት ፡ ለከ ፡ ሕዝበ ፡ አይሁድ ፡ ይጸል
አ ፡ ስመከ ፡ ቅዱሰ ፡ እንዘ ፡ ይብሉ ፡ ተሣሙ ፡ በከ ። እስመ ፡ ሕ
ዝበ ፡ ሕንላን ፡ ምክር ፡ እሙንቱ ፡ ወአልቦሙ (16) ምልዐ ፡ ወኢሃ

(1) አምላክዊት] B አምላክዊ.
(2) አለብወነ ፡ ወአጥብበነ ፡ በአእምሮ] B ወታመይቀን ፡ በአእምሮ.
(3) ነሳ ፡ ኦክርስቶስ — እምውሉደ ፡ እንለ ፡ እመሕያው] B om.
(4) ነሳ] B om.
(5) መላእክት] B om.
(6) ገጽየ] A om.
(7) ለመዋቲ] B ለመዊት.
(8) ወከመ] A om. ወ.
(9) ወለነኒ] A om. ወ.
(10) Ante መጽሐተ B add. ዘ.
(11) የማነ] B የማን.
(12) እግዚአብሐር] B እግዚአብሐራዊ.
(13) እንተ] B እንዘ.
(14) Post እስእለከ] B add. እግዚኦ.
(15) ወአስተበቍዓከ] A ወአስተበቍዑ (sic)
(16) ወአልቦሙ] B om. ወ.

ይማኖት ። ወኢሐለይዎ ፡ ከመ ፡ ያእምርዎ ፡ ለገዝኑ ፡ ዘመጽአ ፡ ውስተ ፡ ዓለም ፡ ኃይለ ፡ መዋዕል ።

ቀዳሚ ፡ ፍሥሙተ ፡ አመክሩከ ፡ ወአምዕዉከ ፡ በገዳም ። ወእር ኬ ፡ ይእዜ ፡ በከመ ፡ ኢይትበዓድ ፡ እከዮሙ ። አንተ ፡ ታአም ር ፡ (1) ወኢትፈቅድ ፡ ይንግሩከ ፡ ግብር ፡ ለሰብእ ።

ቀዳሚ ፡ ሶበ ፡ አገዘንምከ ፡ መና ፡ እምሰማይ ፡ ለሙሙ ፡ ወጣዕሙ ፡ በአምሳለ ፡ ኩሉ ፡ ጣዕም ፡ ለዘይትፈዓም ፡ በሐሳበ ፡ መፍቅዱ ፡ ወ ሕሊናሁ ፡ (2) ይከውኖ ፡ ውስተ ፡ አፉሁ ። እሙንቱሰ ፡ (3) ይቤ ሉ ፡ ምንት ፡ በቀኑዑ ፡ ለገዘንቱ ፡ መና ፡ ዘርእየቱ ፡ ከመ ፡ ተቅዳ ። ብዑዕ ፡ ዘይትፈዓም ፡ እምፍርፋራት ፡ ማዕዱ ፡ ለፈርየን ። ይእ ዜ ፡ (4) እፎ A, fol. 107 v° b) ኪ ፡ (5) የአምኑከ ፡ በጌጎብስተ ፡ ሰገም ፡ ዘአጽገብከሙ ፡ ለሂደብእሲ ። በኀቤነሰ ፡ ዝኒ ፡ መንክር ፡ ፍ ርፋራት ፡ ጌጎብስት ፡ (6) ዘመልአ ፡ ፲ወ፪አስፈሪዳት ፡ እምዘ ፡ በል ዑ ፡ ወጸግቡ ፡ መአትረፉ ፡ ሂደብእሲ ፡ ዘእንበለ ፡ አንስት ፡ ወደቅ ።

ወለጥከ ፡ (7) ምረራ ፡ ለባሕረ ፡ ኤርትራ ፡ ወረሰይከ ፡ ጥዕምተ ፡ በቅድሚሆሙ ። እሙንቱሰ ፡ ኢአምኑ ፡ አላ ፡ ይቤሉ ፡ ምንት ፡ ገዝ ንቱ ፡ ማይ ፡ ውዑይ ። ብዑዕሰ ፡ (8) ዘይሰቲ ፡ እምአይጋተ ፡ ግብ ጽ ። ይእዜኬ ፡ የአምኑከ ፡ ወጌመሳብክተ ፡ (9) ማይ ፡ ዘረሰይከ ፡ ለሙሙ ፡ ማየ ፡ ወደነ ። በኀቤነሰ ፡ ዝኒ ፡ ግናይ ፡ እስመ ፡ አልቦ ፡ ዘ ይክል ፡ ይግበር ፡ ዘእንበለ ፡ ፌአምላክ ፡ ዘአዘዛ ፡ (10) ለባሕር ፡ ታ ውዕእ ፡ ትገዝምደ ፡ ዘዘዚአሁ ።

ቀዳሚ ፡ ሶበ ፡ ተናገርከሙ ፡ (11) ማእከለ ፡ (12) እሳት ፡ (13) ዘከ

(1) ታአምር] A, B ተአምር *sic*.
(2) መፍቅዱ ፡ ወሕሊናሁ] A መፍቅደ ፡ ሕሊናሁ.
(3) እሙንቱስ] B *om.* ስ.
(4) ይእዜ] B ይእዜኬ.
(5) እፎኪ] B *om.* ኪ.
(6) ጌጎብስት] B ማዕዱ ፡ ለንጉሥ.
(7) Ante ወለጥከ B *add.* ወሶበ.
(8) ብዑዕስ] B *om.* ስ.
(9) ወጌ] A *om.* ወ ; B ወጌ.
(10) ዘአዘዛ] A ዘአዘገዝ.
(11) ተናገርኮሙ] B ተናገርኮ.
(12) ማእከለ] A እምውስተ ፡ ዓምደ.
(13) Ante እሳት A *add.* ቈጽል.

ማሁ ፡ (1 ይ A, fol. 108 r° a) ጕድዕ ፡ ሰማየ ፡ አመ ፡ አድለቅለ
ቃ ፡ ለምድር ፡ ወሠነ ፡ ወአመ ፡ ኃለፉ ፡ እምፀአናቅጽ ፡ (2) እምኔክ ፡
አብደሩ ፡ ስብኑ ፡ ላህም ። እርኔ ፡ የአምኑክ ፡ ሰበ ፡ ትትናገሮሙ ፡
እምውስተ ፡ ሥጋ ፡ ዘገበርክ ፡ (3) በተክሌንም ፡ በዘኢይትኤየል ፡ ለ
ጽንጋሉ ። እስመ ፡ ተበሳድክ ፡ (4 ጥዩቀ ፡ ዘእንበለ ፡ ውላጤ ፡ ሀ
ልምትክ ፡ እንተ ፡ ይእቲ ፡ እንበለ ፡ ጥንት ፡ (5) ትክታዊ ።

ወሶበ ፡ አባሕክሙ ፡ ይክዱ ፡ በዘበና ፡ (6) ለባሕረ ፡ (7 አርት
ራ ፡ (8 ዓዲምሙ ፡ አንጕርጕሩ ፡ ላዕሌክ ። እርኔ ፡ የአምኑክ ፡ ይ
እዜ ፡ ሶበ ፡ ርእዩክ ፡ እንዘ ፡ ትስእላ ፡ ማየ ፡ ለሳምራዊት (9 ።

አንተሰ ፡ እግዚእየ ፡ (10 መፍቀሬ ፡ ሰብእ ፡ አስተዳለውክ ፡ ሎ
ሙ ፡ ትንቢተ ፡ ወመንግሥተ ፡ ወክህነተ ። ወመጠውክሙ ፡ ሕገ
ክ ፡ ክሙ ፡ ሶበ ፡ ንብሮ ፡ የሐዩ ፡ ሰብእ ፡ (11) በተ ።

ወወህበክሙ ፡ ሥድረ ፡ በርክተ ፡ እን (A, fol. 108 r° b) ተ ፡
ታውኅዝ ፡ (12 ሐሊበ ፡ ወመሳረ ። ወነሱን ፡ ዕዐዊሃ ፡ በእለ ፡ ይት
በልኅ ፡ ፍሬሀን ፡ ወበ ፡ እለ ፡ ይዒንዋ ፡ ወበ ፡ ለክኑ ፡ ዘይበቁ
ዕ ። (13 ወአልቦ ፡ ዕዕ ፡ በክ ፡ (14 ውስተ ፡ ሀገሮሙ ። ወእምው
ስተ ፡ አድባሪሆሙ ፡ ወአውግሪሆሙ ፡ (15 ይዔልድዎ ፡ ለብርት ፡
ወለሐሚን ፡ ወለናዕክ ።

እስመ ፡ ኀንብርታ ፡ ይእቲ ፡ ለምድር ፡ ኢየሩሳሌም ፡ ወአክሊላ ፡
ለነፋላ ፡ ሀገር ። ወትጼልላ ፡ እምላዕሉ ፡ (16) ኢየሩሳሌም ፡ ሰማያ

(1) በክማሁ] A በክተማሁ (*sic*).
(2) እምፀአናቅጽ] B እምፀአንቀጽ.
(3) እምውስተ ፡ ሥጋ ፡ ዘገበርክ] B *om.*
(4) ተበሳድክ] B *om.*
(5) ጥንት] B *om.*
(6) በዘበና] B ዳቦ ፡ ዘበና.
(7) ለባሕረ] B ለባሕር.
(8) Ante አርትራ B *add.* ዘ.
(9) ማየ ፡ ለሳምራዊት] B ለዘእሲት ፡ ሳምራዊት ፡ ማየ.
(10) እግዚእየ] B እግዚኦ.
(11) የሐዩ ፡ ሰብእ] B ለሰብእ ፡ የሐዩ.
(12) ታውኅዝ] A ትውኅዝ.
(13) ዘይበቁዕ] A ዘይክውን ፡ ወይበቁዕ.
(14) በክ] B ዘክ.
(15) አድባሪሆሙ ፡ ወአውግሪሆሙ] B *om.* አድባሪሆሙ ፡ ወ.
(16) Post እምላዕሉ B *add.* እምለባዊት.

ዊት ። ወበእንተዝ ፡ ኵሉ ፡ በረከታት ፡ መንፈሳውያት ፡ ይነፈንፍ ፡ ላዕሌሃ ፡ እስመ ፡ ሀገርከ ፡ ይእቲ ፡ ለንጉሥ ፡ ኵልነ ።

ወእለ ፡ ወሀብከሙ ፡ ዘንተ ፡ ኵሎ ፡ (1) በረከታት ፡ ህየንተ ፡ እ ከሌቱ ፡ ይፈቅዱ ፡ ቀቲሎተከ ፡ አርእሰ ፡ (2) ሕያዊት ፡ ወህየንተ ፡ ስብሐት ፡ ወቡራኬ ፡ አስተዳለዉ ፡ (3) ለከ ፡ ደቂቀ ፡ አብርሃ ም ፡ (4) ዓርክከ ፡ ጽዕለተ ፡ ወጽርፈተ ፡ ሐሜተ ፡ ወነኰርዓረ ፡ (A. fol. 108 v° a) እስከ ፡ ይፈሩ ፡ ላዕሌከ ፡ (5) ወይቤሉከ ፡ (6) በ ብሜል ፡ ዘዙል ።

ወይእዜኒ ፡ እግዚእየ ፡ (7) ዘመጻእከ ፡ (8) ኀቤከ ፡ እምርኁቅ ፡ እምኀበ ፡ አ.ይትሐለይ ፡ አ.ትዕበየኒ ፡ በጸሐ ፡ ኀበ ፡ ቅሩብ ።

ለከ ፡ ወለአቡከ ፡ ወለመንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ ስብሐት ፡ ወክብር ፡ ወ አኰቴት ፡ ወቅዳሴ ፡ ለዓለመ ፡ ዓለም ፡ አሜን ።

II

ወሶበ ፡ በጸሐ ፡ ላዕክኒሁ ፡ ለአቃርዮስ ፡ ንጉሥ ፡ ሮሃ ፡ ኀበ ፡ ክ ርስቶስ ፡ ወመጠውዎ ፡ መጽሐፈ ፡ መልእክት ፡ በቅድመ ፡ ኵሉ ፡ ጉባኤ ፡ እስራኤል ፡ ወተሰለመቶ ፡ ይእቲ ፡ ክታብ ፡ (9) እንዘ ፡ ት ብል ፡ አቃለ ፡ (10) ጽድቁ ፡ ለአብ ፡ እሳታዊ ፡ ሱራፌ ፡ ገጹ ፡ ዘልን ጳስ ፡ (11) ወተጽሕፍከ ፡ ውስተ ፡ ክርታስ ፡ ጎትምት ፡ እንበለ ፡ ብር ዓ ፡ ብእሲ ፡ አእመረ ፡ ማእምረ ፡ አልባብ ፡ እምቅድመ ፡ ይቅላዕ ፡ ማኅተሚሃ ፡ ወአንበባ ። (12) ወነገሮሙ ፡ ዘከመ ፡ መጽአ ፡ መልእክ ት ፡ እምቅድ (A. fol. 108 v° b) መ ፡ ይንግርዎ ፡ ልዑካን ።

(1) ኵሎ] B *om.*
(2) አርእስ] B አርእስተ (*sic*).
(3) አስተዳለዉ] A አስተዳለው (*sic*).
(4) Post አብርሃም B *add.* አብ.
(5) ላዕሌክ] A *om.*
(6) ወይቤሉክ] A ይብሉክ ; B ይቤሉክ.
(7) እግዚእየ] B እግዚኦ.
(8) ዘመጻእክ] A አምጻእክ.
(9) ክታብ] B ክክታብ (*sic*) primitivement, mais un petit trait horizontal au milieu du jambage de gauche du premier ክ indique que cette lettre doit être considérée comme biffée.
(10) አቃለ] A *om.* አ.
(11) ዘልንጳስ] B ዘለንጳስ. — (12) ወአንበባ] A ወአንበበ.

ወሰበ ፡ ሰምዑ ፡ ልዑካን ፡ እንዘ ፡ ይነብብ ፡ ዘውስተ ፡ (1) ሕለ. ናሆሙ ፡ በአፍአ ፡ እምእገን ፡ ሰገዱ ፡ ለሠቱ ፡ ወነበሩ ፡ እምነ ፡ ምስለ ፡ ናትናኤል ፡ ሐዋርያ ፡ እንዘ ፡ ይብሉ ፡ (2) አማን ፡ (3) አን ተ ፡ በህሩ ፡ ወቃሉ ፡ ለእግዚአብሔር ፡ ዘመጻእከ ፡ ውስተ ፡ ዓለ ም ፡ በእንተ ፡ መድኀኒተ ፡ አዳም ፡ ወዘርኡ ፡ ወይእዜኒ ፡ አስምዓ ነ ፡ ቃለከ ፡ ዘይኤድመነ ። ንሕነሰ ፡ ኢንደግም ፡ ቃለ ፡ ነቢብ ፡ እስ መ ፡ ዝናነት ፡ ማዕበለ ፡ ሕለናተን ፡ ኅቡኣዊት ፡ በጠይቆ ፡ መለከት ከ ፡ ግሁድ ፡ እግዚአብሔራዊ ፡ (4) ዘአስተርአይከ ፡ ለአዕይንት ፡ በዘይትአመር ፡ ንጻሬከ ፡ በኪን ፡ ቅዱስ ፡ ዘኢይተረጐም ፡ እንበለ ፡ ፍልጠት ፡ እምትድምርት ፡ (5) ወዘእንበለ ፡ ሁሰት ፡ በትድምርት ከ ፡ ዘእንበለ ፡ (6) በምንትኒ ። ወለከ ፡ ፍርቃን ፡ ለአምላክነ ፡ (7) ለዓለ (A, fol. 109 r° a) መ ፡ ዓለም ፡ አሜን ።

ወከሠተ ፡ አኅቡ ፡ እግዚእነ ፡ ወይቤሎሙ ፡ ብፁዓን ፡ እለ ፡ የአ ምኑ ፡ ብየ ፡ በቅድመ ፡ ሰብእ ፡ አኒ ፡ አአምኖሙ ፡ (8) በቅድመ ፡ አቡየ ፡ ዘበሰማያት ። ወዘንተ ፡ ብሂሎ ፡ ይቤሎሙ ፡ (9) እመጽእ ፡ ወኢይመጽእ ። (10)

ወእምገዝ ፡ ነሥአ ፡ ልብሰ ፡ ወዓዳ ፡ ወመገዘመዘ ፡ ገጸ ፡ ወገብአ ፡ መልክዓ ፡ ሥዕለ ፡ (11) ገጹ ፡ ቀይሕ ፡ ውስተ ፡ ይእቲ ፡ (12) ል ብስ ፡ እንበለ ፡ ቀለም ።

ወይቤሎሙ ፡ በከመ ፡ (13) ኢጠፍአ ፡ ማኑዬ ፡ ለኢየሩሳሌም ፡ ዘአኅተወ ፡ ኤርምያስ ፡ ነቢይ ፡ እስከ ፡ የአቱ ፡ እምዒዋቂ ፡ (14) ከ

(1) ዘውስተ] A *om.* ዘ.
(2) ይብሉ] B ይብል.
(3) አማን] B አማንተ (*sic*).
(4) Ante እግዚአብሔራዊ A *add.* ኦ.
(5) Ante እምትድምርት B *add.* እምፍልጠት.
(6) ዘእንበለ] B እንበለ.
(7) ለአምላክነ] A *om.*
(8) አአምኖሙ] A ሙ est de seconde main.
(9) ብሂሎ ፡ ይቤሎሙ] B ብሂሎሙ.
(10) ወኢይመጽእ] A ኢእመጽእ.
(11) ሥዕለ] B *om.*
(12) ይእቲ] A *om.*
(13) በከመ] A ዘከመ.
(14) እምዒዋቂ] B እምዒዋቂ.

ማሁ ፡ ኢ፟ይጠፍዕ ፡ ማኅፉተ ፡ እምነትከ ፡ በቅድመ ፡ አቡየ ፡ ዘበሰ
ማያት ፡ ኦብፀዕ ፡ (1) አቃርዮስ ፡ ዳግማይ ፡ አብርሃም ፡ አንተ ፡
ዘአምነ ፡ በፈጣሪሁ ። ናሁ ፡ ከሠትኩ ፡ ለከ ፡ መ፟ድምምየ ፡ እስመ ፡
አልቦ ፡ ዘ፟ይክል ፡ ሥ፟ሚለ ፡ ገጹ ፡ ውስተ ፡ (2) ልብስ ፡ ዘእ (A, fol.
109 r° b) ንበለ ፡ ቀለም ።

ገክኒን ፡ ለ፟ዘእምሥ፟ሉስ ፡ ዘገብረ ፡ ለርእሱ ፡ ሥዕለ ፡ ሥ፟ጋ ፡ እምክ
ርሠ ፡ ድንግል ፡ (3) ወአክ ፡ ለክልኤ ። አነ ፡ ውእቱ ፡ ዘአውጻእኩ ፡
ብእሲተ ፡ ፍጽምተ ፡ እምብእሲ ፡ ፍጹም ፡ (4) እንበለ ፡ ትዳምር
ት ። ወአነ ፡ ክዕበ ፡ ዘወጻእኩ ፡ (5) ከሚንየ ፡ ፩ደ ፡ ብእሲ ፡ (6) ዘእ
ንበለ ፡ ሩክቤ ፡ እምወለት ፡ ድንግል ። ወበጊዜ ፡ (7) ልደተየ ፡ (8)
ወጻእኩ ፡ ከመ ፡ ሐፈ ፡ ጠል ፡ ዘእንበለ ፡ ትድወይ ፡ ወት-ሕምም ፡
እምየ ። በፀኒስ ፡ ኢረስሐት ፡ ወበወሊድ ፡ ኢ፟ማሰነት ፡ አላ ፡ ትንበ
ር ፡ (9) ንጽሕት ፡ (10) ዘልፈ ። እስመ ፡ (11) ታቦት ፡ ዶር ፡ ይእ
ቲ ፡ ለባሕርያ ፡ (12) ሚጥ ፡ ዘአልቦ (13) ።

ወገዚኒ ፡ ሥዕለ ፡ ገጽየ ፡ ዘከነ ፡ ውስተ ፡ ልብስየ ፡ (14) ቅድመ ፡
ልዑካኒከ ፡ ነዋ ፡ ፈኖኩ ፡ ለከ ፡ ከመ ፡ ኢ፟ትበል ፡ ኢ፟መጽአ ፡ ክርስ
ቶስ ። ጠይቅ ፡ ከመ ፡ አነ ፡ ህልው ፡ ውስተ ፡ ኵሉ ፡ መካን ። ወ
ገዘሥዕል ፡ (15) አነ ፡ ውእቱ ፡ ወአክ ፡ ክልኤ ። (A, fol. 109 v° a)
ሕዕበ ፡ በማየ ፡ ባሕር ፡ ለእመ ፡ ይትመዘመገ ። ወአውዕዮ ፡ (16)
በእሳት ፡ ለእመ ፡ ይለክፎ ። ወበገ ፡ ይትሌበ ፡ ለከ ፡ ከመ ፡ ኃይለ ፡

(1) Post ኦብፀዕ B *add.* አንተ.
(2) ውስተ] B ምስለ.
(3) እምክርሠ ፡ ድንግል] B እም፟ድንግል.
(4) ብእሲተ ፡ ፍጽምተ ፡ እምብእሲ ፡ ፍጹም] B እምብእሲ ፡ ብእሲት ፡ ፍጽምት.
(5) ዘወጻእኩ] B ዘመጻእኩ.
(6) ፩ደ ፡ ብእሲ] B ፩ብእሲ.
(7) ወበጊዜ] B *om.* ወ.
(8) Post ልደተየ B *add.* ኂ.
(9) ትንበር] A *om.*
(10) ንጽሕት] B *om.*
(11) እስመ] B እመ.
(12) ለባሕርያ ፡ ሚጥ] B ለባሕር ፡ ምሬጥ (*sic*).
(13) ዘአልቦ] B ዘአልቦቱ.
(14) ልብስየ] B *om.* የ
(15) ወገዘሥዕል] B ወገዝ ፡ ኵሉ.
(16) ወአውዕዮ] B *om.* ወ.

ዚአየ ፡ ውእቱ ፡ ገሥጾዕል ፡ ወአከ ፡ ካልእ ። ወበዝ ፡ ይትገበር ፡ (1) ለከ ፡ ኵሉ ፡ (2) ዘሐለይከ ። ወውእቱ ፡ (3) ይሁበከ ፡ ኵሎ ፡ (4) ስ እለተከ ፡ በስምየ ።

ወአንሰ ፡ ብየ ፡ መፍቅድ ፡ ከመ ፡ እኅሥሦ ፡ ለእንስሳ ፡ ገንተ ፡ ዘተሠርቀ ። እስመ ፡ ቀርበ ፡ ወበጽሐ ፡ ጊዜ ፡ ረክቦቱ ። (5) ውእ ቱሰ ፡ ሀሎ ፡ ርኅቀ ፡ ወኢይትከሀሎ ፡ ይምጻእ ፡ ኀቤየ ፡ እስመ ፡ ተሠጥመ ፡ ውስተ ፡ አዘቅት ፡ ዘኢይትረከብ ፡ ዕመቁ ። ወባሕቱ ፡ ይመጽእ ፡ ከመ ፡ ቅጽበት ፡ ውስተ ፡ ኅዐዱ ፡ በፈቃደ ፡ አቡየ ፡ ዘበ ሰማያት ።

ወዘንተ ፡ ብሂሎ ፡ መጠየመ ፡ ለልዑካን ፡ መጽሐፈ ፡ መልእክ ት ፡ ምስለ ፡ ውእቱ ፡ ሥዕል ። ወይቤሎሙ ፡ ለልዑካን ፡ (6) በል ሦ ፡ ለእግ (A, fol. 109 v° b) ዚእክሙ ፡ ሰላም ፡ ለከ ፡ አኢሃርየ ስ ፡ ብዕሪ ፡ አንተ ፡ እስመ ፡ ተውህበ ፡ ለከ ፡ ሀብት ፡ (7) ዘተውህ በ ፡ ለደቂቀ ፡ እስራኤል ፡ በገዳመ ፡ ሲና ። በከመ ፡ ተሰምየ ፡ አብ ርሃም ፡ አበሃሙ ፡ (8) ለኵሎሙ ፡ አሕዛበ ፡ ምድር ፡ ከማሁ ፡ አ ንተ ፡ ትሰመይ ፡ አበሃሙ ፡ (9) ለንገሥት ፡ መሲሐውያን ፡ በመን ግሥት ፡ ሰማያት ። (10) እስመ ፡ ቀዳሚሆሙ ፡ ለእሉ ፡ (11) አም እለ ፡ የአምኑ ፡ ብየ ፡ ከማነ ። (12)

ሰላም ፡ ለሀገርከ ፡ (13) ወኵሉ ፡ በረከትየ ፡ ይኩን ፡ ምስሉ ሃ ። (14) ወሰላም ፡ ለሕዝበከ ፡ ይኩኖሙ ፡ እምነ ፡ ብርሃኑ ፡ ለመ ገራእተ ፡ አኢናምን ። (15)

(1) ለከ ፡ ከመ ፡ ኃይለ ፡ ዚአየ ፡ ውእቱ ፡ ገሥጾዕል ፡ ወአከ ፡ ካልእ ። ወበዝ ፡ ይትገበር] B *om.*

(2) ኵሉ] B ኵሎ.

(3) ወውእቱ] B *om.* ወ.

(4) ኵሎ] B *om.*

(5) ረክቦቱ] A ተረክቦቱ.

(6) መጽሐፈ ፡ መልእክት ፡ ምስለ ፡ ውእቱ ፡ ሥዕል ። ወይቤሎሙ ፡ ለልዑካን] B *om.*

(7) ወሀብት] B ወሀት.

(8) አበሃሙ] B አባሃሙ.

(9) ለኵሎሙ ፡ አሕዛበ ፡ ምድር ፡ ከማሁ ፡ አንተ ፡ ትሰመይ ፡ አበሃሙ] B *om.*

(10) በመንግሥት ፡ ሰማያት] B *om.*

(11) ለእሉ] B *om.*

(12) ብየ ፡ ከማነ] B ከማነ ፡ ብየ.

(13) ለወገርከ] B ለከ.

(14) ምስሉ] B ምስሉ. — (15) ለመገራእት ፡ አኢናምን] B ለአኢናምን.

ወነበ ፡ ተነበ ፡ ገዘንቱ ፡ መጽሐፍ ፡ ይሰደዱ ፡ አጋንንት ፡ ወነሱሎ ሙ ፡ መናፍስት ፡ ርኩሳን ፡ (1) ወነሱሉ ፡ ያዊ ፡ ወሕማም ፡ ወሥ ራይ ፡ ይሠግር ፡ ወነሱሉ ፡ ኃይለ ፡ ጸላኢ ፡ (2) ይሰደድ ፡ ከመ ፡ ጢስ ፡ ዘቅድመ ፡ ገጸ ፡ ነፋስ ፡ (3) በኃ (A, fol. 110 r° a) ይለ ፡ ሎኤ ፡ ኤላኤ ፡ አላሄ ። (4) ወሰበ ፡ አንበብዋ ፡ ለዘኒ ፡ መጽሐፍ ፡ ይጼልሎሙ ፡ ለነሱሎሙ ፡ እለ ፡ የአምኑ ፡ ብየ ፡ (5) ኃይለ ፡ ልዑ ል ፡ ዘጸለላ ፡ ለእምየ ፡ (6) አመ ፡ አብሰራ ፡ ገብርኤል ። ወነበ ፡ (7) ሀሎ ፡ ገዘንቱ ፡ መጽሐፍ ፡ ይኩን ፡ ምሕረትየ ፡ ወሣህልየ ፡ ላዕሌ ሁ ፡ እስከ ፡ ለዓለም ። ወያኩን ፡ ሚጠተ ፡ (8) ወስርየተ ፡ ለኃጥኣ ን ፡ ወሕይወተ ፡ ለጻድቃን ፡ ወትፍሥሕት ፡ ለኅዙናን ፡ ወፈውሰ ፡ ለሕመማን ፡ ወጽንዓ ፡ ለድኩማን ፡ ወጥበበ ፡ ለአብዳን ፡ ወተስ ፋ ፡ ለቅቡዓን ፡ አሜን ።

ከመዝ ፡ (9) በልዎ ፡ ለአቃርዮስ ፡ ብፁዕ ፡ አንተ ፡ እስመ ፡ ወደ ሰከ ፡ (10) ቃሉ ፡ ለዘኢይሔሱ ። (11) ዕቀብ ፡ ሥጋከ ፡ ንጹሐ ፡ ወ ነፍሰከ ፡ ጽሩየ ፡ (12) ከመ ፡ ትኩን ፡ (13) ታቦቶ ፡ (14) ለእግዚአብ ሔር ። ፳ደ ፡ ይኩን ፡ (15) ቃልከ ፡ እመኒ ፡ እወ ፡ እወ ፡ ወእመኒ ፡ አልቦ ፡ አልቦ ። አፍቅሮ ፡ (A, fol. 110 r° b) ለፈጣሪከ ፡ (16) በኩ ሉ ፡ ልብከ ፡ (17) ወዕቀብ ፡ ትእዛዛቲሁ ፡ ወአፍቅር ፡ ቢጸከ ፡ ከመ ፡

(1) ርኩሳን] A en surcharge.
(2) ኃይለ ፡ ጸላኢ] B *om.*
(3) Ante ነፋስ B *add.* እሳት ፡ ወ.
(4) ኤላኤ ፡ አላሄ] B ኢላኢ ፡ ኢላሄ.
(5) ብየ] B *om.*
(6) Post ለእምየ B *add.* ኃይ (*sic*).
(7) ወነበ] B ወአመ.
(8) ሚጠተ] A ሚጠተ (*sic*).
(9) ከመዝ] B *om.*
(10) ወደሰከ] B ወደስከ.
(11) ለዘኢይሔሱ] B ዘኢይትሔሰው.
(12) ሥጋከ ፡ ንጹሐ ፡ ወነፍሰከ ፡ ጽሩየ] B ነፍሰከ ፡ ወሥጋከ ፡ ንጹሐ ፡ ወጽሩየ.
(13) ትኩን] B *om.*
(14) ታቦቶ] B ታቦቱ.
(15) ፳ደ ፡ ይኩን] B ፳ይኩን.
(16) ለፈጣሪከ] B ለእግዚአብሔር ፡ አምላክከ.
(17) Post ልብከ B *add.* ወበኵሉ ፡ ነፍስከ.

ነፍስክ ። ወኵሎ ፡ ዘትፈቅድ ፡ ይግበር ፡ (1) ለክ ፡ ከማሁ ፡ ግበር ፡ አንተሂ ፡ ሎቱ ። (2) ወዘትጸልእ ፡ ይግበር ፡ ለክ ፡ ኢትግበር ፡ ሎ ቱ ። አንተሂ ፡ አሠኒ ፡ ሎቱ ፡ (3) እንዘ ፡ ይትከሃለክ ። ወኢያሳነስ ም ፡ ለመኑሂ ፡ ወኢትኩንን ፡ ዘእንበለ ፡ ፍትሕ ፡ ወኢያድሉ ፡ በ ውስተ ፡ ፍትሕ ፡ ወኢያደንግፅ ፡ (4) እምቅድመ ፡ (5) ፍትሕ ። ወ አጥርያ ፡ ለነፍስክ ፡ በምሕረት ፡ (6) ወበአርምሞ ፡ (7) ወበትዕግሥ ት ። (8) ወተወከል ፡ ላዕለ ፡ ዘረሰየክ ፡ ውክለ ፡ ላዕለ ፡ ኵሉ ፡ አ ምኖ ፡ ዕራቀክ ፡ (9) በሰጊድ ፡ ወበአሚን ፡ ለዘረሰየክ (10) የአም ኃክ ፡ ኵሉ ፡ ምስለ ፡ አምኒ ።

ወዘንተ ፡ ብሂለ ፡ እግዚእነ ፡ (11) ኢየሱስ ፡ ይቤሎ ፡ ለውእቱ ፡ ምስል ፡ ሐር ፡ ምስለ ፡ ልዑካን ፡ ኅበ ፡ አቃርዮስ ፡ ናዝራዊ ። ወአ ውሥአ ፡ (12) ውእቱ ፡ (13) ምስል ፡ ለእግዚእ (A, fol. 110 v° a) ነ ፡ ወይቤሎ ፡ አሐውር ፡ አቃለ ፡ ጽድቁ ፡ ለአብ ። ወዘንተ ፡ ብሂ ሎ ፡ ምስል ፡ ሐረ ፡ ምስለ ፡ ልዑካን ፡ ኅበ ፡ አቃርዮስ ። (14)

ወሶበ ፡ በጽሑ ፡ ልዑካን ፡ ኅበ ፡ አቃርዮስ ፡ (15) ወተፈትኑ ፡ ሥዕል ፡ በእሳት ፡ ወማይ ፡ ወኢለከፎ ፡ ምንትኒ ። (16) ወተሰብሐ ፡ ኬንያ ፡ ዘከረሊ ፡ ርእሶ ፡ (17) ኅበ ፡ ፱ክፍል ፡ እንዘ ፡ ፭ውእቱ ። ወአ ምኑ ፡ ቦቱ ፡ ሀገረ ፡ ርሃ ፡ በሥልጣነ ፡ መለከቱ ። ወተገብረ ፡ ተአ ምር ፡ ዘአልቦ ፡ ኀልቍ ፡ በስሙ ፡ ቅዱስ ፡ ዘለቱ ፡ ስብሐት ፡ ለዓለ መ ፡ ዓለም ።

(1) ይግበር] B est en surcharge.
(2) አንተሂ ፡ ሎቱ] B ሎቱ ፡ አንተሂ.
(3) ሎቱ] A *om.*
(4) ወኢያደንግፅ] B ወኢትደንግፅ.
(5) እምቅድመ] B በውስተ.
(6) በምሕረት] B በምሕረትክ.
(7) ወበአርምሞ] B ወአርምሞትክ.
(8) ወበትዕግሥት] B ወበትዕግሥትክ.
(9) ዕራቀክ] B ዕራቁክ.
(10) ለዘረሰየክ] B *om.* ለ.
(11) እግዚእነ] B *om.* ነ.
(12) ወአውሥአ] A ወአውሥአ.
(13) ውእቱ] A *om.*
(14) ኅበ ፡ አቃርዮስ] A *om.*
(15) ወሶበ ፡ በጽሑ ፡ ልዑካን ፡ ኅበ ፡ አቃርዮስ] B *om.*
(16) ምንትኒ] A ምንተኒ ; B *om.* — (17) ርእሶ] B ርእሰ.

ወክነ ፡ ዕረፍቱ ፡ ለብፁዕ ፡ ወለቅዱስ ፡ አቦርዮስ ፡ አመ ፡ ፳ወ፱ ለወርኁ ፡ መያዝያ ። ።

እግዚአብሔር ፡ ይምሐሮ ፡ (1) በጸሎታ ፡ ለእመ ፡ ብርሃን ፡ (2) ወበጸሎቶመ ፡ ለሰማዕታቲሁ ፡ አክሚያ ፡ ፲ወ፯ወ፱ወ፲ወ፯ለፍቁሮ መ ፡ (3) ወልደ ፡ ዋሕድ ፡ (4) መጻሕፊሁ ፡ ኃጥአ ፡ ወ (A, fol. 110 v° b) ልደ ፡ ሥላሴ ፡ (5) ለዓለመ ፡ (6) ዓለም ፡ አሜን ። ።

(*A suivre.*)

Sylvain Grébaut.

Neufmarché (Seine-Inférieure), le 28 Décembre 1918.

(1) ይምሐሮ] A ይምሐሬ.

(2) ብርሃን] B አምላክ.

(3) Post ለፍቁሮመ se trouve en B un espace blanc, laissé par le scribe pour l'insertion du nom du possesseur du ms.

(4) ወልደ ፡ ዋሕድ (de seconde main) est suivi d'un autre nom propre : ንብረ ፡ ዋሕድ (ረ est en sous-charge; ዋሕድ est en surcharge).

(5) ወልደ ፡ ሥላሴ est de seconde main; ወልደ a été écrit par le scribe sur le premier terme (ወለተ) d'un autre nom propre, qui figurait primitivement : ወለተ ፡ ሥላሴ.

(6) ለዓለመ] A ለዓመ (*sic*).

APPENDICE

ABGAR ET JÉSUS

D'APRÈS LE SYNAXAIRE ÉTHIOPIEN

La légende d'Abgar se lit, dans quelques manuscrits du Synaxaire éthiopien, au 29 du mois de Tâḫschâsch. Nous l'éditons présentement, comme appendice au long récit *Les Relations entre Abgar et Jésus*, qu'elle illustre par sa sobriété et sa précision. Nous lui donnons pour titre *Abgar et Jésus d'après le Synaxaire éthiopien*.

Le texte a été établi d'après les mss. P (Paris, Fonds de la Bibliothèque Nationale, n° 126) et O (Oxford, Bodleian Library, n° XXIII). Les notes contiennent la reproduction de toutes les variantes, lesquelles sont nombreuses.

TEXTE

(*Scriptio continua* dans les mss.)

(P, fol. 125 v° b, *in medio*) ወበዝኒ ፡ ዕለት ፡ ካዕበ ፡ አዕረፈ ፡ አቡርዮስ ፡ ንጉሠ ፡ ሮሃ ።

ለዝንቱ ፡ (1) ቅዱስ ፡ ኮነ ፡ መንግሥቱ ፡ በብሐረ ፡ (2) ሮሃ ፡ (3) ዘትሠመዩ ፡ ሰርሜን ፡ ወይእዜኒ ፡ ሀገረ ፡ ሮሃ ። ወኮነ ፡ ያመልክ ፡ ጣ ዖት ፡ ወመሣኮሰ ፡ ውእቱ ፡ ወወሀበ ፡ ንዋየ ፡ ለሜቀብተ ፡ ሥራዩ ፡ ወኢክህሉ ፡ (4) ፈውሶቶ ።

(1) ለዝንቱ] O *om* ለ.
(2) በብሐረ] O ለብሐረ.
(3) ሮሃ] O ዖርያ.
(4) ወኢክህሉ] O ወኢይክሉ.

ወሰበ ፡ ሰምዓ ፡ ምግባራቲሁ ፡ ለእግዚአብሔር ፡ (1) ወተአምራ
ተ ፡ ዘገብረ ፡ በፈውሶ ፡ (2) ደውያን ፡ (3) ወአውፅአ ፡ (4) አጋንን
ት ፡ (5) ወከሣተ ፡ አዕይንተ ፡ ዕውራን ፡ (6) ወአንሥአ ፡ (7) ሙ
ታን ፡ ለአከ ፡ ጎቤሁ ፡ እንዘ ፡ ይብል ፡ ሰላም ፡ ለከ ፡ እግዚአብሔ
ር ፡ ዘአስተርአየከ ፡ (8) በሥጋ ፡ (9) ሰብአ ። ወሰላም ፡ ለአቡከ ፡
ዘፈነወከ ፡ ታሕተ ፡ እንዘ ፡ (10) ኢትትፈለጥ ፡ እምኔሁ ። ወሰላም ፡
ለመንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ ዘአልኆሰሰ ፡ ውስተ ፡ እገሪ ፡ (11) ሕሊናየ ፡ ከ
መ ፡ አንተ ፡ መሲሐ ፡ ወመሣርዩ ። ሰላም ፡ ለእም (P, fol. 125 v° c)
ከ ፡ ዘወለደተከ ፡ (12) በደንግልናሃ ፡ (13) ዘእንበለ ፡ ብእሲ ። (14)
ወሰላም ፡ ለሉሎሙ ፡ (15) ለእለ ፡ (16) የአምኑ ፡ (17) ብከ ።

አንሰ ፡ አመንኩ ፡ ብከ ፡ ወተመየጥኩ ፡ (18) እምአምልኮ ፡ (19)
ጣዖት ፡ ኀበ ፡ አምልኮ ፡ (20) ዘአከ ። ነዓ ፡ ኀቤየ ፡ ከመ ፡ ትኩን ፡
ንጉሠ ፡ ላዕሌየ ፡ ወትባርክ ፡ (21) ሀገርየ ፡ ወትፈውስ ፡ (22) ደዌየ ፡
ወታንጽሕ ፡ ርስሐትየ ።

(1) ለእግዚአብሔር] O ለእግዚእነ.
(2) በፈውሶ] O ወፈወፈወሰ (*sic*).
(3) ደውያን] O ደውያነ.
(4) ወአውፅአ] O ወአውፅ (*sic*).
(5) አጋንንት] O አጋንንተ.
(6) ዕውራን] O ለውራን (*sic*).
(7) ወአንሥአ] P ወአንሥአ; O ወተንሥአ.
(8) ዘአስተርአይከ] O ዘአስተርአየከ (*sic*).
(9) Ante በሥጋ O *add.* በኢየሩሳሌም.
(10) እንዘ] P እንተ.
(11) እገሪ] O *om.*
(12) ዘወለደተከ] O ዘተወለድከ.
(13) በደንግልናሃ] O *om.* ሃ.
(14) Ante ብእሲ O *add.* ዘርአ.
(15) ለሉሎሙ] O ለሉልክሙ.
(16) ለእለ] O እለ.
(17) የአምኑ] O አምኑ.
(18) ወተመየጥኩ] O ወተመየጥክ.
(19) እምአምልኮ] O እምላክ (*sic*).
(20) አምልኮ] O አምላክ.
(21) ወትባርክ] O ወተባርክ (*sic*).
(22) ወትፈውስ] O ወተፈውስ (*sic*.

ለምንት ፡ ለከ ፡ ሕገበ ፡ አይሁድ ፡ እለ ፡ ይጸልኡከ ፡ (1) ወ ይቀንዑ ፡ (2) ስመከ ፡ (3) ቅዱሰ ፡ (4) ትጸሙ ፡ በከ ። (5) እስ መ ፡ ሕገበ ፡ (6) ሕርሳን ፡ ምክር ፡ እሙንቱ ። ቀዳሚ ፡ ዘኢአምኑ ከ ፡ አመ ፡ አውጸእኩሙ ፡ (7) እምግብጽ ፡ በገቢረ ፡ ተአምራት ፡ ወመንክራት ፡ ወሴሰይኩሙ ፡ መና ፡ ፍሥሐተ ፡ ሚመጠነ ፡ ዘአንሶር ንሩ ፡ ላዕሌክ ፡ እስክ ፡ ረሰይኩሙ ፡ ለተሐርሶ ። እርኩ ፡ ይእዜ ፡ (8) ሶበ ፡ ይኔጽሩክ ፡ (9) ለቢሰክ ፡ ሥጋ ፡ (10) ምድራዊ ፡ (11) ዘይርክ ብ ፡ (12) ወዘይጸምእ ። (13) ይመስለክኑ ፡ ዘይትበዓድ ፡ እከሥሙ ፡ እስመ ፡ አንተ ፡ ማእምረ ፡ (14) ህሡት ።

ወዘንተ ፡ ወዘይመስሎ ፡ (15) ክታብ ፡ ፈነወ ፡ ኅቡዐ ። (16)

ወሶበ ፡ በጽሐ ፡ ላእካኒሁ ፡ ለንጉሥ ፡ (17) ኅበ ፡ እግዚአብሐ ር ፡ (18) አአመረ ፡ ዘውስተ ፡ ልቦሙ ፡ ወነገሮሙ ፡ ዘአምጽኡ ፡ ለሣቴ ፡ መልእክተ ፡ እምቅድመ ፡ ይንግርዎ ።

ወእምኀዘ ፡ ነሥኦ ፡ ልብሰ ፡ በዓዲ ፡ ወመገፀመ ፡ ቦቱ ፡ ገጸ ። (19) ወገብአ ፡ መልክዓ ፡ ገጹ ፡ ቀይሐ ፡ (20) ውስተ ፡ ውእቱ ፡ ልብስ ።

ወፈነወ ፡ ለሣቴ ፡ ምስለ ፡ ታዴዎስ ፡ (21) ረድኡ ፡ እንዘ ፡ ይብ

(1) ይጸልኡክ] O ይጸውዑ.
(2) ወይቀንዑ] O *om.*
(3) ስመክ] O ስሞ.
(4) ቅዱስ] P ቅዱስ ; O *om.*
(5) ዘክ] O ብነ .
(6) ሕገበ] O አይሁድ.
(7) አውጸእኩሙ] P አምጻእኩሙ.
(8) ይእዜ] O *om.*
(9) ይኔጽሩክ] O ነጸርክ.
(10) ሥጋ] O ሥጋክ.
(11) ምድራዊ] P, O ምድራዊ.
(12) ዘይርክብ] O ዘይርኅት.
(13) ወዘይጸምእ] P ወዘይመጽእ ; O ወጸምእ (*sic*).
(14) ማእምረ] O ማእምር.
(15) ወዘይመስሎ] O ዘፈመስለ (*sic*).
(16) ክታብ ፡ ፈነወ ፡ ኅቡዐ] O ፈነወ ፡ ኅቡዐ ፡ ክታብ.
(17) ለንጉሥ] O *om.*
(18) እግዚአብሐር] O እግዚእን.
(19) ገጸ] O ገፃ.
(20) ቀይሐ] P ቀይሕ.
(21) ታዴዎስ] O ዴዎስ (*sic*)

ል ፡ ንግእ ፡ ዘንተ ፡ ሥዕለ ፡ (1) መልክዕየ ። ውእቱ ፡ ይፈጽም ፡ ለክ ፡ ኵሎ ፡ መጥቅያክ ። (2) ወይፈውሰክ ፡ እምደዌክ ፡ (P, fol. 126 r° a) ወይብርክ ፡ ሀገረክ ፡ ወያረትዕ ፡ መንግሥተክ ። (3) እስ መ ፡ ዝንቱ ፡ ሥዕል ፡ (4) አነ ፡ ውእቱ ። ጥቅሞ ፡ በእሳት ፡ ወማያ ፡ ለእመ ፡ ይትዌለጥ ።

ወሰበ ፡ በጽሑ ፡ ላእክን ፡ (5) ኀበ ፡ አቃርዮስ ፡ መጠውዎ ፡ (6) ውእተ ፡ ሥዕለ ። ወፈተንዎ ፡ (7) በእሳት ፡ ወበማይ ፡ (8) ወኢ ለክ ፍ ፡ ምንትኒ ። (9) ወአምኑ ፡ ቦቱ ፡ ሀገረ ፡ ሮሃ ፡ በሥልጣነ ፡ መለክ ቱ ። ወገብረ ፡ (10) ተአምራተ ፡ (11) ወመንክራተ ፡ ወዘየዋተ ፡ ዘ ልአቦ ፡ ኑኩቀኑ ።

ወንጉሥኒ ፡ ተፈሠሰ ፡ (12) እምደዌሁ ፡ ወአዕረፈ ፡ በሰላም ፡ (13) በዛቲ ፡ ዕለት ።

Sylvain Grébaut.

Neufmarche (Seine-Inférieure), le 21 Janvier 1919.

(1) ሥዕለ] O ስእለ.
(2) መጥቅያክ] O መጥቅድክ.
(3) መንግሥተክ] O መንግሥትክ.
(4) ሥዕል] O ስእል (*sic*).
(5) ላእክን] P ለእክነ (*sic*).
(6) ante መጠውዎ O *add.* ወ.
(7) ወፈተንዎ] O ወፈተኖ.
(8) ወበማይ] O *om.* በ.
(9) ምንትኒ] O *om.*
(10) ወገብረ] O ወተገብረ.
(11) ተአምራተ] O ተአምረ.
(12) ተፈሠሰ] O ተፈሠሡ.
(13) በሰላም] O *om.*

LA MORT DES MARTYRS D'AKMIM

La Mort des Martyrs d'Akmim est soudée au récit *Les Relations entre Abgar et Jésus*, que nous publions plus haut, et termine l'apocryphe *Les Miracles de Jésus* (1).

Le texte a été établi d'après les mss. A (*d'Abbadie*, n° 168) et B (*d'Abbadie*, n° 226).

TEXTE

(*Scriptio continua* dans les mss.)

(A, fol. 110 v° b, *in initio*; B, fol. 109 v° b, *in initio*)

ሎሙኒ ፡ ዕረፍቶሙ ፡ በይእቲ ፡ ዕለት ፡ (2) ልደተ ፡ እግዚእ ነ ፡ (3) ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ።

ወከመዝ ፡ ዘናሀሙ ፡ ለሰማዕታተ ፡ (4) አክሚም ።

ወአመ ፡ ዕረፍቶሙ ፡ ወረደ ፡ እግዚእነ ፡ እምሰማያት ፡ ምስለ ፡ መላእክቲሁ ፡ (5) ውስተ ፡ ቤተ ፡ ክርስቲያን ፡ ወቢደ ፡ ወንበረ ፡ ቅዳሴ ፡ በእደዉ ፡ ወመጠመ ፡ ሥጋሁ ፡ ቅዱሰ ፡ ወደሞ ፡ ክቡረ ፡ ገፃደ ፡ እንዘ ፡ ይፈእይም ፡ በአዕይንቲሆሙ ፡ ዘመጠነገ ፡ ሰማዕታ ት ፡ ቅድዉወጽያዉሟወፂ ።

(1) Immédiatement après la *bénédiction* finale de *La Mort des Martyrs d'Akmim*, suit le *desinit* de l'apocryphe *Les Miracles de Jésus* : (A fol. 111 r° a, *in medio*) ወዝዘ ፡ ተፈጸመ ፡ ተአምረሁ ፡ ለእግዚእነ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ... (B, fol. 109 v° b *in fine*) ወዝዘ ፡ ተፈጸመ ፡ ተአምረሁ ፡ ለእግዚእየ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ ወእደ ፡ ንዝሩ ፡ ኃደ ለ ፡ ሚካኤል ። Sur ces mots mêmes se termine le texte du ms. *d'Abbadie*, n° 226.

(2) ዕለት] B *om.*

(3) ልደተ ፡ እግዚእነ] B ልደቱ ፡ ለእግዚእነ.

(4) ለሰማዕታተ] B ለሰማዕተ.

(5) መላእክቲሁ] B መላእክት.

ወሰበ ፡ ይቤ ፡ እትዉ ፡ (1) በሰላም ፡ በጽሐ ፡ መኰንን ፡ ምስለ ፡ ሐራዊ ። ወይቤሎሙ ፡ ትሠውዑኑ ፡ ለአማልክት ፡ አው ፡ አል
ቦ ። (2) ወይቤልዎ ፡ እመ·ንቱ ፡ (3) ንሕነሰ ፡ (4) ንሠውዕ ፡ ለአም
ላክ ፡ አማልክት ፡ (5) ዘተወልደ ፡ (6) ዮም ፡ (7) እም (A, fol. 111 r° a) ቅድስት ፡ ድንግል ። (8)

ወአሜሃ ፡ መተርዎሙ ፡ በአስይፍት ፡ አርእስቲሆሙ ። ወውኅ
ዘ ፡ ደሞሙ ፡ ከመ ፡ ፈለግ ፡ (9) እስከ ፡ በጽሐ ፡ ኀበ ፡ ብርክ ፡ ብ
እሲ ።

በረከቶሙ ፡ ተሀሉ ፡ (10) ምስለ ፡ ጥቁሮሙ ፡ (11) ወልደ ፡ ዋሕድ ፡ (12) ወብእሲቱ ፡ ወለተ ፡ ድንግል ፡ (13) ለዓለመ ፡ ዓለ
ም ፡ አሜን ።

Sylvain GRÉBAUT.

Neufmarché (Seine-Inferieure), le 30 Janvier 1919.

(1) እትዉ] A እትው (*sic*).
(2) አው ፡ አልቦ] B *om.*
(3) እመ·ንቱ] B *om.*
(4) ንሕነሰ] B *om.*
(5) ለአምላክ ፡ አማልክት] B *om.*
(6) ዘተወልደ] B ለዘተወል (*sic*).
(7) ዮም] B *om.*
(8) እምቅድስት ፡ ድንግል] B እማርያም.
(9) ፈለግ] B ማይ.
(10) ተሀሉ] B የኅሉ.
(11) Post ጥቁሮሙ· se trouve en B un espace blanc, laissé par le scribe pour l'insertion du nom du possesseur du ms.
(12) ወልደ ፡ ዋሕድ (en surcharge) est de seconde main.
(13) ወለተ ፡ ድንግል est de seconde main; le premier terme (ወለተ) du nom propre a été écrit par le scribe sur le premier terme (መጽሐተ : መጽሐ. était en surcharge et ተ en sous-charge) d'un autre nom propre, qui figurait primitivement : መጽሐተ ፡ ድንግል; le second terme (en sous-charge) est écrit : ንድግል (*sic*).

APERÇU SUR LES MIRACLES DE JÉSUS

(*Suite*) (1)

39. (A, fol. 49 r° b [31] (፴፩·ተአምር) à fol. 50 r° b; B, fol. 50 v° b (፴·ተአምር) à fol. 51 v° b). — Les Noces de *Cana*. Le récit, dans son ensemble, est analogue à celui de l'Évangile (*Jean*, II, 1-12). Voici les particularités. Les noces ont lieu à *Bâtilâs* (በቲላስ), sur le territoire de *Cana de Galilée* (ቃና ዘገሊላ). L'époux, qui s'appelle *Dokimâs*, *fils de Yokân* (ዶኪማስ ወልደ ዮካን), est le cousin de *Nathanaël* (ናትናኤል). Ce dernier est chargé d'inviter *Notre-Seigneur*. *Jésus* se rend aux noces, avec *Marie* (ማርያም) et *Joseph* (ዮሴፍ). Il préside le festin. *Pierre* (ጴጥሮስ) est placé à sa droite, et *André* (እንድርያስ) à sa gauche. Le vin manquant à la fin du repas, *Marie* intervient auprès de *Jésus*. *Judas Iscariote* (ይሁዳ አስቆሮቱ) n'assistait pas aux noces. *Jésus* attend son arrivée, pour changer l'eau en vin. Les gens des noces sont laissés dans l'ignorance du miracle. Il n'y a que *Marie*, les disciples de *Jésus*, l'époux *Dokimâs* et les serviteurs qui le connaissent.

40. (A, fol. 50 r° b [32] (፴፪·ተአምር) (2) à fol. 52 v° a; B, fol. 51 v° b (መንክር) à fol. 54 r° b). — Résurrection de *Lâzare*. Le récit, dans son ensemble, est analogue à celui de l'Évangile (*Jean*, XI, 1-16). Voici les particularités. Lorsque *Notre-*

(1) Cf. *JAOC*, 1911, p. 255 et p. 356. — M^r^ Graffin nous ayant envoyé de nouvelles photographies de l'apocryphe que nous analysons présentement, nous mettons, au lieu de l'ancien titre : *Aperçu sur les Miracles de Notre-Seigneur*, le nouveau titre : *Aperçu sur les Miracles de Jésus*, qui s'accorde mieux avec l'ensemble des manuscrits.

(2) Le scribe a écrit, par erreur, ፴፫.

Seigneur ordonne à *Lazare* (አልዓዘር) de sortir du tombeau. *Satan* (ሰይጣን), qui entend la parole de *Jésus*, est épouvanté. Il confère avec les démons et prend la résolution de lutter, avec acharnement, contre *Jésus*. Les témoins de la résurrection de *Lazare* sont au nombre de 7.100, sans compter les femmes, ni les enfants. *Jésus* passe la nuit, avec ses disciples, dans la maison de *Lazare*. Au repas du soir, il est servi par *Lazare* lui-même et par ses sœurs *Marie* (ማርያ) et *Marthe* (ማርታ). — Dans B, fol. 53 v°, se trouve une image représentant la Résurrection de *Lazare*.

11. (A, fol. 52 v° a (ምዕራፍ) à fol. 72 r° b; B, fol. 51 r° b (ምዕራፍ) à fol. 73 r° b). — Au récit de la Résurrection de *Lazare* sont ajoutés deux discours de *Jésus* à ses disciples : le premier, sur le mont *Sinaï*; le second, à *Jérusalem*. Nous donnons l'analyse de ces deux discours.

12. (A, fol. 52 v° a (ምዕራፍ) à fol. 67 r° b; B, fol. 51 r° b (ምዕራፍ) à fol. 68 r° b). — Discours de *Jésus* à ses disciples sur le mont *Sinaï* (ሲና).

1. — *Jésus* recommande à ses disciples de ne pas s'affliger de la haine que le monde leur portera. Ils sont étrangers au monde.

2. — Ils doivent s'aimer les uns les autres, prier, éloigner d'eux-mêmes la vengeance et la colère, pratiquer l'humilité et la douceur, avoir pitié des pauvres, chasser *Satan* et se purifier de toute iniquité.

3. — Ils sont les frères, les enfants, les élus, les amis, les ministres et les compagnons de *Jésus*. Ils ont été choisis avant la constitution du monde.

4. — *Jésus* leur donnera sa propre puissance. Les prodiges qu'ils feront seront plus nombreux et plus grands que ceux qu'il a accomplis lui-même. Tout pouvoir sur les cieux et sur la terre est mis dans leurs mains.

5. — Ils doivent être fermes dans la foi et ne pas prévariquer comme *Adam*. Ils ressemblent à des brebis au milieu de loups.

6. — Ils sont le sel de la terre et la lumière du monde.

7. — Ils ne seront pas orphelins, mais ils recevront le *Paraclet* (ጰራቅሊጦስ), qui les conduira en toute sainteté, les consolera et les comblera de ses dons.

8. — Ils marcheront sur les vipères, les serpents et les scorpions. Ils absorberont du poison, sans en être incommodés.

9. — Ils ne seront plus appelés serviteurs.

10. — Après l'Ascension, viendront beaucoup de faux prophètes qui diront : « Je suis le Christ. » On les reconnaîtra à leurs œuvres. Ils viendront sous l'aspect de brebis, mais, au fond, ils sont des loups ravisseurs.

11. — *Simon* (ስምዖን), à l'exemple de *Jésus*, sera crucifié dans une grande ville.

12. — *Jean* (ዮሐንስ) sera jeté aux lions dans une ville d'idolâtres.

13. — Celui qui supportera la persécution sera récompensé.

14. — Séparation du blé d'avec l'ivraie. Le blé sera mis au grenier et l'ivraie brûlée.

15. — Acheter de l'huile et garnir les lampes, afin que la préparation soit complète à l'heure de la nuit où viendra l'époux.

16. — Veiller, afin de ne pas laisser le voleur piller la maison.

17. — Ne pas juger, afin d'éviter le jugement.

18. — Celui qui reniera *Jésus* sera renié par le *Christ* devant le Père céleste, devant les anges et devant tous les hommes.

19. — Celui qui mourra pour *Jésus* ira, sur les nuées, à la rencontre du *Christ*, au jour du jugement dernier.

20. — Celui qui sera ferme dans la foi ne périra jamais.

21. — Se réjouir de la persécution, car elle est le moyen d'entrer dans le royaume des cieux.

22. — Là où deux disciples seront réunis, le *Christ* se trouvera au milieu d'eux.

23. — Les noms des disciples sont inscrits dans le livre de vie.

24. — Les disciples font partie du monde futur, qui a été préparé pour eux.

25. — Il y aura une guerre entre l'Orient et l'Occident.

26. — Tous les royaumes de la terre passeront.

27. — Le baptême est nécessaire au salut.

28. — Malédictions contre *Corozaïn* (ኰራዚን), *Bethsaïda* (ቤተ ፡ ሰይዳ) et *Capharnaüm* (ቅፍርናሆም).

29. — Destruction de *Babylone* (ባቢሎን) et de *Fârès* (ፋርስ).

30. — La terre sera couverte de ténèbres.

31. — Châtiment, au moyen de la *Verge de colère*, contre ceux qui n'auront pas cru en *Jésus*.

32. — L'*Ane du désert* ravagera toute la terre.

33. — Le *Fils du péché* asservira tous les peuples par l'épée. Il persécutera les fidèles. Il bâtira, dans le désert, un temple semblable à celui de *Jérusalem* (ኢየሩሳሌም).

34. — La haine sera violente dans le monde.

35. — Venue d'un roi sanguinaire.

36. — Mise en garde contre les Juifs.

37. — Venue du roi de *Têmân* (ቴማን) (1). Il régnera sur l'*Égypte* (ግብጽ), sur *Fârès* (ፋርስ) et sur tout le territoire de *Cham* (ኻም). Tous les peuples le craindront. Il recevra des présents des rois de *Saba* (ሳባ), d'*Arabie* (ዓረብ) (2), de l'*Inde* (ሕንደኬ) (3), de *Senad* (ስንዶ) et de *Tsin* (ጺን).

38. — Prodiges et signes : obscurcissement du soleil; apparition, dans le ciel, de lances et d'épées, ainsi que d'une couleur écarlate (couleur de sang), du côté de l'Occident: tremblements de terre et éclairs; pluies hors de saison.

39. — Carnage général : le père tuera son fils, le fils tuera son père... etc. L'effusion de sang sera telle que la terre sera complètement dévastée.

40. — Venue d'un roi qui s'acharnera contre les fidèles.

41. — Venue d'un roi fort qui vengera les fidèles. Il montera un cheval que personne n'aura monté. Le mors de ce cheval sera fabriqué avec les clous qui auront transpercé les pieds et les mains du *Christ* sur la croix.

(1) Cf. S. Grébaut, *Les trois derniers traités du Livre des Mystères du ciel et de la terre*, p. 153 : « (L'Écriture) te dit aussi : *Se lèvera le roi de Têmân, qui ressemble au bœuf, c'est-à-dire le faux Messie, qui est comme le Christ. Il se lèvera, en disant : Je suis le Christ.* » Cette citation est tirée du traité désigné sous le titre de *Interprétation de l'Apocalypse*.

(2) Ordinairement ዓረብ désigne les *Arabes*, et ዓረብያ l'*Arabie*.

(3) Dans le *Lex. veth.*, col. 1109, Dillmann traduit ሀንደኬ (ሕንደኬ) par *Candace*.

12. — Venue du *Fils de la perdition*. C'est lui que les Juifs attendent. Sa venue sera précédée d'un grand fléau. Originaire de la tribu de *Dan* (ዳን), il naîtra et grandira à *Bethsaïda* (በቶ ፡ ሰይዳ). Il régnera à *Capharnaüm* (ቅፍርናሆም). Il fera beaucoup de miracles. Nombreux seront les élus qui seront égarés par lui. Il ira à *Jérusalem* (ኢየሩሳሌም) chercher le bois de la croix, mais il ne le trouvera pas.

13. — Le jugement dernier. La croix apparaîtra au sommet du ciel. Les Juifs la regarderont. La terre resplendira tout entière de sa lumière. Le *Christ* viendra sur les nuées. La *Jérusalem* céleste sera placée au-dessus de la *Jérusalem* terrestre. Le ciel sera roulé comme un livre, la terre écartée et la mer desséchée. Le soleil s'obscurcira; la lune ne luira plus; les étoiles tomberont comme des feuilles de figuier. Le trône du *Christ* sera installé au *Calvaire*. *Gabriel* (ገብርኤል) criera à haute voix; *Michel* (ሚክኤል) sonnera de la trompette. Des myriades d'anges se tiendront devant le trône, avec les *Chérubins* (ኪሩቤል) et les *Séraphins* (ሱራፌል). Les Apôtres jugeront les douze tribus d'*Israël* (እስራኤል). Les bons hériteront du royaume sans fin, du ciel; les méchants seront jetés dans le feu, qui ne s'éteindra pas, de la géhenne.

14. — Paraphrase des *Béatitudes*.

15. — La venue du *Christ* pour le jugement du monde sera soudaine.

16. — Nécessité de la vigilance avant cette venue.

17. — Malédictions contre les impies.

18. — Ce que sera le jour de la résurrection des morts.

13. (A, fol. 67 r° b à fol. 72 r° b; B, fol. 68 r° b à fol. 73 r° b). — Discours de *Jésus* à ses disciples, à *Jérusalem* (ኢየሩሳሌም).

1. — Destruction totale de *Jérusalem*.

2. — Le peuple juif sera remplacé par le peuple chrétien.

3. — Nécessité du baptême par l'eau et par l'Esprit-Saint pour entrer dans le royaume des cieux.

4. — Universalité, unité, apostolicité et sainteté de l'Église.

5. — Des jours d'épreuve viendront.

6. — Les disciples doivent être pauvres.

7. — Ils feront de grands miracles.

8. — Ils prêcheront en tout lieu, sans crainte des rois.

9. — Leur puissance sur les éléments sera absolue.

10. — *Jésus* annonce à ses disciples son départ prochain. Ils deviennent extrêmement tristes.

11. — Ils lui demandent des détails sur sa seconde venue.

12. — Il leur répond que le monde, qui a été fait par lui en 7 jours, durera 7.000 ans.

(*A suivre.*)

Sylvain GRÉBAUT.

Neufmarché (Seine-Inférieure), le 21 Mars 1919.

MÉLANGES

I

LA LÉGENDE DU PARFUM DE MARIE-MADELEINE

La Légende du parfum de Marie-Madeleine, que nous publions présentement, est extraite de l'apocryphe *Les Miracles de Jésus*, dont l'édition se poursuit dans la *Patrologia Orientalis* Graffin-Nau.

Le texte a été établi d'après les mss. A (*d'Abbadie*, n° 168) et B (*d'Abbadie*, n° 226). Les notes contiennent la reproduction de toutes les variantes.

TEXTE

(*Scriptio continua* dans les mss.)

(A, fol. 71 r° b, *in medio*; B, fol. 75 v° b, *in initio*) **ወሀለወ ት ፡ በኢየሩሳሌም ፡ ብእሲት ፡ ዘማዊት ፡ ዘትሠራ ፡ ርእሳ ፡ ለዝሉ ፡ ዘየኀሥሣ ፡ ወእምነገደ ፡ ይሁዳ ፡ ይእቲ ፡ ወስማ ፡ ማርያም ። ወሶ በ ፡ ሰምዓት ፡ ከመ ፡ ሀሎ ፡ እግዚእነ ፡** (1) **ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ ምስለ ፡ አርዳኢሁ ፡ ውስተ ፡ ቤተ ፡ ስምዖን ፡ ነሥአት ፡ ምስሌሃ ፡ ፫ጲጲዲናረ ፡ ወርቅ ። (2) ወሐረ** (B, fol. 76 r° a) **ት ፡** (3) **ኀበ ፡ ርእሰ ፡ ነጋዲያን ፡ እለ ፡ ይሠይጡ ፡ አፈወ ። ወስሙ ፡ ሐዲናክ ፡** (4)

(1) A እግዚእ.

(2) Post ወርቅ B *add.* ዘሀሎ ፡ ምስሌሃ.

(3) En B un espace blanc de quinze lignes se trouve entre ወሐረ et ት.

(4) B አዲናኅ.

ወውእቱ ፡ እምነገደ ፡ ሮቤል ። ወትቤሎ ፡ (1) ይትረከብኑ ፡ በኀቤከ ፡ ቅብዓ ፡ አፈው ፡ ዘይደሉ ፡ ለ (A, fol. 71 v° a) ነገሥት ።

ወሀለው ፡ ውስተ ፡ ውእቱ ፡ ነጋዲ ፡ ቀርነ ፡ ወርቅ ፡ ዘከነ ፡ ውስተ ፡ ታቦት ፡ ቀዲሙ ፡ በደብተራ ፡ ስምዕ ፡ ወምሉዕ ፡ ውስቴቱ ፡ ቅብዕ ፡ (2) ዘወሀበ ፡ እግዚአብሔር ፡ ለሙሴ ፡ ገብሩ ፡ ከመ ፡ ይቅባዕ ፡ ቦቱ ፡ ነገሥተ ፡ ወነቢያተ ፡ ወካህናተ ። እስመ ፡ ሙሴ ፡ ነቢይ ፡ ወሐሰመው ፡ ነቢያት ፡ እለ ፡ መጽኡ ፡ እምድኅሬሁ ፡ ለእመ ፡ ፈቀዱ ፡ ይቅብዑ ፡ በገዝኑ ፡ (3) ቅብዕ ፡ ነቢየ ፡ አው ፡ ንጉሠ ፡ አው ፡ ካህነ ፡ ያነብርዎ ፡ ለቀርን ፡ ዲበ ፡ ርእሱ ። ወቅብዕሰ ፡ (4) ይፈለፍል ፡ እምኔሁ ፡ ወይወርድ ፡ ውስተ ፡ ጻሕለ ፡ ወርቅ ፡ ዘልጹቅ ፡ ምስለ ፡ ቀርን ። ወሐይኖክሰ ፡ (5) ነጋዲ ፡ ኢያአምር ፡ (6) ግብሮ ፡ ለገዝኑ ፡ ቅብዕ ፡ ወኢሚጠ ። ወነኪት ፡ እሙ ፡ ለሐይኖክ ፡ (7) ታአም (B, fol. 76 r° b) ር ፡ (8) ግብሮ ፡ ለቅብዕ ፡ (9) ወኢነገረቶ ፡ ለወልዳ ። ወሄሩሁ ፡ ለገዝኑ ፡ ቅብዕ ፡ (10) ይሄኑ ፡ እምኵሉ ፡ አፈው ፡ ዘሀለው ፡ ኀበ ፡ ነጋድያን ። (11) ወሐይኖክ ፡ (12) ነጋዲ ፡ ኢይፈቅድ ፡ ይሚጠ ፡ በእንተ ፡ ክብረ ፡ ሄሩሁ ።

ወሶበ ፡ መጽአት ፡ ማርያም ፡ ወሰአለ (A, fol. 71 v° b) ቶ ፡ (13) በእንተ ፡ ቅብዕ ፡ ዘይደሉ ፡ ለነገሥት ፡ አውሥአ ፡ ወይቤላ ፡ ሀለ ፡ ኀቤየ ፡ ቅብዕ ፡ ዘመንክር ፡ ሄሩሁ ፡ ወውእቱ ፡ ይደሉ ፡ ለዘትፈቅዲ ። ወወሀበቶ ፡ ፫፻፸ዲናረ ፡ ወርቅ ፡ ዘሀለው ፡ ምስሌሃ ። (14) ወመጠዋ ፡ ሐይኖክ ፡ ቀርነ ፡ ወርቅ ፡ ምስለ ፡ ቅብዕ ።

(1) Post ወትቤሎ B *add.* ይእቲ ፡ ብእሲት.
(2) ወምሉዕ ፡ ውስቴቱ ፡ ቅብዕ] A ውስቴቱ ፡ ዕፍረት ፡ ዘምውገ ፡ ጥቀ.
(3) A እምገዝኑ.
(4) A ወቅብዕሂ.
(5) B ወኃይድኖክስ.
(6) A, B ኢየአምር (*sic*).
(7) B ለኃይድኖክ.
(8) A, B ተአምር (*sic*).
(9) A ለቅብ (*sic*).
(10) A *om.* ቅብዕ.
(11) ነጋድያን] B ድ est en surcharge.
(12) Pour la forme du nom propre, ici et plus bas, B = A.
(13) A ወተስአቶ (*sic*).
(14) ምስሌሃ] A ኀቤሃ.

TRADUCTION

(A, fol. 71 r° b, in medio; B. fol. 75 v° b, in initio) *Il y avait, à Jérusalem, une femme courtisane qui se donnait à quiconque la cherchait. Elle était de la tribu de Juda et s'appelait* (1) *Marie. Lorsqu'elle apprit que Notre-Seigneur Jésus-Christ se trouvait, avec ses disciples, dans la maison de Simon, elle prit avec elle trois cents deniers d'or* (2). *Elle alla* (B, fol. 76 r° a) *vers le premier* (3) *des marchands* (4) *qui vendaient des parfums. Il s'appelait* (5) *Hadnok; il était de la tribu de Ruben. Elle lui dit : « Se trouve-t-il chez toi de l'huile parfumée* (6), *qui convient pour* (A, fol. 71 v° a) *les rois? »*

Il y avait chez ce marchand une corne d'or qui s'était trouvée (7) *autrefois dans l'arche, dans le tabernacle d'alliance* (8). *En elle était abondante l'huile que le Seigneur avait donnée à Moïse, son serviteur, pour en oindre les rois, les prophètes et les prêtres. En effet, le prophète Moïse et tous les prophètes qui vinrent après lui, lorsqu'ils* (9) *voulaient oindre de cette huile un prophète, ou un roi, ou un prêtre, plaçaient la corne sur leur tête* (10). *L'huile* (11) *en jaillissait* (12) *et descendait dans une patène* (13) *d'or qui était adhérente à la corne. Mais le marchand Hadnok ne connaissait pas l'histoire* (14) *de cette huile, ni son prix. La mère*

(1) M. à m. : *son nom était.*

(2) Mot étranger : δηνάριον; « *numus aureus* : χρυσοῦ Gen. 37, 28 » : cf. Dillmann, *Lex. aeth.*, col. 1115.

(3) Sens de *princeps.*

(4) Sens de *gros marchand, négociant*, ici et plus bas.

(5) Cf. *supra*, p. 102, note 1.

(6) M. à m. : *de l'huile de parfums.*

(7) M. à m. : *qui avait existé* (*était devenue*).

(8) Les expressions ድብተራ : ስምዕ. ዚተ : ስምዕ. ድብተራ : ዚተ : ስምዕ traduisent le grec : σκηνὴ τοῦ μαρτυρίου.

(9) M. à m. : *s'ils.*

(10) M. à m. : *sa tête.*

(11) Ordre expressif : *quant à l'huile.*

(12) Le verbe ፈለፈለ a le sens *général* de *jaillir*. Dillmann, *Lex. aeth.*, col. 1316, a tort de limiter le sens *propre* de ፈለፈለ, *scaturire*, par les restrictifs « de fonte..., de aqua..., de fluvio... ».

(13) Sens de *plat, plateau*, πίναξ.

(14) D'après le contexte, ግብር signifie : *histoire* ou *rôle.*

d'Hadnok connaissait (B, fol. 76 r° b) *l'histoire de l'huile* (*en question, mais*) *elle ne l'exposa pas à son fils. L'odeur de cette huile s'exhalait* (1) *plus que* (*celle de*) *tous les parfums qui se trouvaient chez les marchands. Le marchand Hadnok ne voulait pas la vendre à cause de la gloire de son odeur.*

Lorsque Marie vint lui demander (2) (A, fol. 74 v°° b) *de l'huile qui convient pour les rois, il répondit et lui dit : « Il y a chez moi une huile dont l'odeur est merveilleuse; elle-même convient pour ce que tu veux. » Elle lui donna les trois cents deniers d'or qui se trouvaient avec elle. Hadnok lui livra la corne d'or avec l'huile.*

Sylvain Grébaut.

Neufmarché (Seine-Inférieure), le 12 Mars 1919.

II

CONTRIBUTIONS A LA PHILOLOGIE ÉTHIOPIENNE

(*Suite*) (3)

I. — GRAMMAIRE.

(*Additions* à l'édition, donnée par Carl Bezold, de la *Grammatik der äthiopischen Sprache* de A. Dillmann.)

Contribution a l'étude de la proposition finale (4).

La particule proclitique ለ, en tant que conjonction finale régulière.

Nouvel exemple qui confirme la loi grammaticale suivante :

(1) Sens du latin *efflari*. « ubi de odore ipso praedicatur ». Dillmann, *Lex. aeth.*, col. 1309.

(2) M. à m. : *vint et lui demanda*.

(3) Cf. *ROC*, 1915-1917, n° 1, p. 139.

(4) La remarque que nous insérons ici s'ajoute à la note 1 de la page 140 de *ROC*, 1915-1917, n° 4, où nous faisions la critique philologique de quelques-unes

La proposition finale s'introduit normalement par le moyen de la conjonction proclitique **ለ**, *suivie du subjonctif* (1).

Le présent exemple est tiré du *Synaxaire* (texte inédit), dont l'édition est en cours dans la *Patrologia Orientalis* Graffin-Nau : *14me jour* (*Christodule* (**ጉበረ ፡ ክርስቶስ**). *66me patriarche d'Alexandrie*); ms. n° 1 *d'Abbadie*, fol. 102 r° a, *in initio* : **ወጸውዖ ፡ ንጉሡ ፡ ግብጽ ፡ ለሊሁ ፡ ጳጳሳት ፡ አባ ፡ ጉበረ ፡ ክርስቶስ ። ወይቤሎ ፡ ፈኑ ፡ ኀበ ፡ ሀገረ ፡ ኢትዮጵያ ፡** (2) **ሰብአ ፡ እምኀበኪ ፡ ለይሚሞ ፡ ለቆሬል ፡ ጳጳሰ ።** *Le roi d'Égypte appela le patriarche Abba Gabra-Krestos* [*Christodule*] *et lui dit : « Envoie à la capitale* (3) *de l'Éthiopie quelqu'un de la part, afin qu'il ordonne Qoril* [*Cyrille*] *métropolite. »*

II. — LEXICOGRAPHIE.

(*Additions* au *Lexicon linguae aethiopicae* de A. Dillmann.)

1. — Additions morphologiques.

Formes nominales et verbales.

1

መክለእ

a La forme nominale **መክለእ** ne se trouve pas dans le *Lexicon linguae aethiopicae* de A. Dillmann. Comme forme la plus approchante de **መክለእ**, on rencontre « **መክላእ** : subst.

des diverses manières d'énoncer la proposition finale, énumérées dans la *Grammatik*. L'éthiopien, lorsqu'une *double* proposition finale doit être exprimée, aime à introduire ainsi les deux propositions (indifféremment la première ou la seconde) : l'une, au moyen de la préposition **ለ** avec l'infinitif; l'autre, par la conjonction **ከመ** suivie du subjonctif. Exemple : **ሩጽኩ ፡ ለንግድ ፡ ከመ ፡ ትርባሕ** I *Cours donc pour voyager, afin de gagner* l'infinitif **ነገደ** signifie ici (*voyager pour*) *faire du commerce*]. Exemple tiré, p. 436, des *Sentences d'Évagrius*, éditées dans *ROC*, 1915-1917, n° 4, p. 135-139.

(1) Cf. *ROC*, 1915-1917, n° 4, p. 110.

(2) Cacographie : mise à gauche, au lieu de mise à droite, du pétiole horizontal de la lettre **ጵ**; cette cacographie est fréquente dans certains mss. éthiopiens.

(3) M. à m. : *ville, province, pays.*

impedimentum, Lud. auct. Greg. » *Op. cit.*, col. 820. Cette dernière forme **መክላእ** est simplement mentionnée: aucun exemple ne l'illustre.

b) Sens : **መክልእ**, subst. : *éviteme*nt, *empêchement*.

c) Circonloc. adj. : **ዘአልቦ ፡ መክልእ**, *inévitable*, *inéluctable*.

d) Texte : **ኢ፡ተአብሶ ፡ ዳግመ ፡ ከመ ፡ ኢ፡ይርከብከ ፡ ኵነኔ ፡ መክልእ ፠** *Ne pèche plus à nouveau, afin que ne t'atteigne pas un supplice inévitable*. Ce texte est inédit. La forme **መክልእ** est tirée du *quinzième miracle* (*La Femme adultère*) de l'apocryphe *Les Miracles de Jésus*. Elle figure dans les cinq mss. que nous utilisons pour l'édition en cours des *Miracles* dans la *Patrologia Orientalis* Graffin-Nau : Paris, mss. *d'Abbadie*, n[os] 168 et 226; Londres (British Museum), mss. *Or.*, n[os] 623, 624 et 712.

e) Contexte : Jésus vient de sauver la femme adultère de la lapidation; il lui recommande de veiller à elle-même (**እምይእዜ ሰ ፡ ዐቂ ፡ ርእሰኪ**,) et de ne point retomber dans sa faute, car, au cas où elle récidiverait, il ne pourrait plus, aux yeux des Juifs, suspendre une seconde fois l'application de la loi mosaïque.

2

አስተሐወጸ, IV. 2

a) La forme verbale causative-réfléchie-intensive **አስተሐወጸ**, IV. 2, ne se trouve pas dans le *Lexicon linguae aethiopicae* de A. Dillmann. On rencontre seulement les formes « **ሐወጸ ፡** I, 2 ... *spectare, speculari, introspicere, prospicere, despectare, perspicere), inspicere, visitare* ... **ተሐወጸ ፡** III, 2, pass. : *spectari, inspici, visitari, lustrari* ... » *Op. cit.*, col. 118-119.

b) Sens : **አስተሐወጸ**, IV, 2 : *considérer, examiner, regarder, méditer (attentivement pour soi)*.

c) Texte : **ወአስተሐውጾ ፡ ኵነኔ ፡ በእውሕዞ ፡ አንበዕከ ፡ ወፈ**

ፈሠትከ ፡፡ *Considère (attentivement pour toi) le jugement* (1), *avec l'effusion de tes larmes et ta crainte*. La forme verbale **አስተሐወጸ**, IV, 2, est tirée des *Sentences d'Évagrius*, que nous avons éditées dans *ROC*, 1915-1917, n° 1, p. 135 (2).

d) Contexte : le texte que nous venons de citer se trouve au milieu de brèves maximes ascétiques ayant chacune un sens complet. L'influence du contexte ajoute donc très peu à la détermination exacte du sens de **አስተሐወጸ**, IV, 2.

(*A suivre.*)

Sylvain Grébaut.

Neufmarché (Seine-Inférieure), le 20 Mars 1919.

(1) D'après le contexte, il s'agit du jugement dernier.

(2) Les *Sentences d'Évagrius* sont extraites elles-mêmes du ms. n° 3 de M. É. Delorme, que nous analysons dans *ROC*.

BIBLIOGRAPHIE

P. Gaudentio Orfali O. F. M., *De Arca foederis Dissertatio archæologico-historica Veteris Testamenti delineationibus ornata pro gradu doctoratus in facultate theologica Friburgensi obtinendo*, p. VI-113: Paris, Picard.

Description de l'arche; histoire de l'arche, son importance au point de vue religieux et national : tels sont les trois chapitres qui constituent la thèse du P. Orfali. Le troisième tient en quelques pages; sans apporter précisément d'idées nouvelles, il met bien en relief la grandeur du privilège que le peuple d'Israël tirait de la présence divine en son sein. — Les deux autres chapitres sont beaucoup plus considérables. Le deuxième (p. 61-102) consiste surtout en une revue des textes qui nous parlent du sort fait à l'arche depuis les migrations du désert jusqu'à la ruine de Jérusalem. Des remarques se rattachant à la philologie, à la critique, à l'archéologie, à la géographie servent à préciser les données et les allusions des récits bibliques. D'ordinaire ces petits commentaires sont heureux et l'érudition est de bon aloi. Au point de vue géographique pourtant, je doute que l'auteur ait puisé aux meilleures sources. Autrement aurait-il dit avec tant d'assurance qu'au pied du mont Serbal, il n'y avait pas de plaine assez étendue pour être qualifiée de désert du Sinaï et se prêter à un long séjour des Israélites? Aurait-il laissé entendre que la plaine d'Er-Raha, au pied du Djebel Musa, était plus fertile et mieux arrosée que l'oasis de Pheiran, plus apte à un séjour prolongé des Israélites que ces ouadis qui, à certaines périodes, donnèrent asile à des milliers de moines? Surtout aurait-il écrit, à propos de la région de Cadès (*'Aïn Qadis* : *oasis deliciis affluens, ficis et virgultis varii generis consita?* Le P. Orfali eût consulté avec avantage les divers récits des caravanes que les Dominicains de l'École Biblique de Jérusalem ont organisées au travers de la péninsule du Sinaï.

Mais n'insistons pas trop longuement sur ces détails. Aussi bien la partie principale de l'œuvre est au chapitre premier. La raison d'être de cette section est tirée des confusions que les critiques ont établies entre l'arche et divers emblèmes religieux chers à plusieurs peuples de l'antiquité, des réserves qu'après en avoir rejeté l'authenticité mosaïque, ces mêmes critiques ont faites touchant la valeur historique de nombre de récits du Pentateuque. Avec une très louable fermeté, l'auteur commence par blâmer ce procédé contraire à la véritable méthode historique, qui consiste à préférer au témoignage des récits bibliques les données de l'histoire comparée des religions. Avant tout, les textes: ensuite, les rap-

prochements capables d'en faciliter une plus parfaite intelligence. Le P. Orfali adopte avec déférence les conclusions de la Commission Biblique concernant l'authenticité mosaïque du Pentateuque; cela ne l'empêche point de prêter à la théorie documentaire l'attention d'un érudit qui est au courant des recherches contemporaines. Prenant comme point de départ le texte d'Ex., XXV, 10-22, il donne avant tout son attention à la description de l'arche; cette partie de la thèse est menée avec la précision désirable. Puis, après une étude intéressante sur les Chérubins, vivifiée par les comparaisons auxquelles se prêtent divers symboles assyro-babyloniens et égyptiens, M. Orfali traite la question des rapports de l'arche avec les cistes sacrées en usage dans plusieurs religions païennes, avec les barques sacrées et les chapelles portatives des Égyptiens, avec les trônes et chars consacrés aux dieux dont les documents nous ont conservé le souvenir ou l'image pour l'Égypte, la Chaldée, la Perse. Ces parallèles ont pour résultat de nous faire mieux comprendre le vrai caractère du symbole qui était au centre de la religion des fils d'Israël.

On pourrait au cours de ces soixante pages relever un certain nombre d'imperfections de détail. Mais telle qu'elle se présente, cette thèse était digne du patronage et de l'approbation d'un juge tel que le P. Zapletal. Je signalerai toutefois la négligence de l'auteur dans la revision de ses épreuves pour ce qui concerne l'hébreu. Très peu de citations hébraïques sont exemptes de fautes; on en peut relever plus de trente dans le seul texte d'Ex., XXV, 10-22. Il est indispensable d'honorer la science catholique en attachant une grande importance à la correction extérieure des travaux qui s'y rattachent.

J. TOUZARD.

Miguel ASIN PALACIOS. — *La Escatologia musulmana en la divina Comedia*, gr. in-8°, 401 pages, Madrid, 1919, imprimerie de Estanislao Maestre.

Ce travail a été lu par M. Asin pour sa réception à l'Académie royale espagnole le 26 janvier 1919.

Un verset du Coran (XVII, 1) remercie le Seigneur qui a transporté certaine nuit son serviteur Mahomet de la Mecque à Jérusalem et lui a montré beaucoup de merveilles. De nombreux commentateurs musulmans se sont jugés à même de nous raconter tout ce que Mahomet avait vu. La légende a toujours été en s'amplifiant et bientôt ce ne fut plus seulement un voyage terrestre, avec ascension de montagne escarpée et visite du purgatoire et de l'enfer, mais un voyage à travers les sphères célestes jusqu'au trône de Dieu. M. Asin nous fait connaître les développements de la légende, il les partage en trois cycles et traduit ou résume dans chaque cas les principaux auteurs. Il note ensuite les nombreuses analogies qui existent entre ces légendes musulmanes et le voyage du Dante qui forme la trame de la Divine Comédie, p. 1-97.

Il compare ensuite la Divine Comédie avec d'autres légendes musulmanes d'outre-tombe sur les limbes, l'enfer, le purgatoire, le paradis terrestre et le ciel, et note encore de nombreuses analogies, p. 99-228. Il étudie enfin, p. 229-296, les légendes chrétiennes antérieures à la Divine Comédie qui ont quelque rapport avec l'œuvre du Dante et il montre encore qu'elles semblent des imitations de modèles arabes, de sorte que l'inspiration de la Divine Comédie remonterait donc, à travers ces légendes, jusqu'à des ouvrages musulmans.

Après avoir relevé les nombreuses analogies et avant de conclure à une imitation, M. Asin se demande (297-333) comment le Dante aurait pu connaître les légendes musulmanes. Il rappelle le mouvement scientifique dont l'Espagne a été le théâtre vers le XIIe siècle et les nombreux traducteurs qui sont allés, en Espagne, traduire des ouvrages musulmans. M. Bruno Nardi a montré que la théologie du Dante n'était pas thomiste, mais dérivait plutôt de l'école arabe espagnole néo-platonicienne et M. Asin met en relief la personnalité du maître du Dante, le florentin Bruneto Latini, ambassadeur en Espagne en 1260, cinq années avant la naissance du Dante, auteur d'ouvrages encyclopédiques *où les légendes musulmanes sont consignées;* il semble donc certain que le Dante, soit par lui-même, soit au moins par l'intermédiaire de son maître, a dû en avoir connaissance et on peut conclure que *le Dante a imité les auteurs arabes et tout particulièrement l'auteur arabe espagnol Abenarabi.*

M. Julian Ribera Tarrago répond à M. Asin, p. 389-401 : il met en relief l'importance de l'arabe pour l'histoire de l'Espagne et même de la civilisation dans tout l'Occident, puisque c'est en Espagne qu'on va d'abord faire des traductions et chercher des modèles; il rappelle enfin les ouvrages de M. Asin dont un certain nombre sont connus des lecteurs de la *ROC*.

F. Nau.

Ignacio Gonzalez Llubera. *Viajes de Benjamin de Tudela*, 8°. 184 pages, 3 cartes. Madrid. 1918. 8 pesetas (Publication de la *Junta para ampliacion de Estudios*. Moreto. 1, Madrid).

Benjamin, juif espagnol, a parcouru, entre 1160 et 1173, le sud de la France, l'Italie, la Syrie, la Palestine, la Mésopotamie pour revenir par l'Arabie, l'Égypte, Messine et Palerme. Ses notes de voyage, rédigées en hébreu, ont déjà été éditées plusieurs fois et traduites en plusieurs langues.

M. Gonzalez Llubera nous donne ici la première version en langue castillane, p. 51-118. Il la fait précéder d'une introduction sur l'époque, la personnalité, les voyages et l'œuvre de Benjamin, p. 13-50, et la fait suivre d'un apparat critique qui donne en hébreu les principales variantes des manuscrits et des éditions, surtout pour les noms propres, p. 121-141; d'annotations sur les principaux sujets, p. 145-166; d'une bibliographie et d'un index des noms propres, p. 167-182.

On ne sait pas pour quel motif Benjamin a entrepris son voyage : commerce, curiosité, pèlerinage, mission près des communautés juives. Ses notes, sans doute inachevées, ont été groupées par un compilateur qui leur a ajouté un court prologue :

« Voici le livre des « voyages » que composa Rabban Benjamin, fils de Jonah de Navarre. Rabban Benjamin a quitté son pays, la ville de Tudela, pour parcourir des régions nombreuses et éloignées, comme il le rapporte dans son livre. Partout où il se trouvait, il écrivait les choses qu'il voyait ou qu'il entendait de la bouche d'hommes véraces, telles qu'on n'en entendra jamais en Espagne; il mentionne aussi certains sages et princes de chaque endroit. »

C'est bien le plan de l'ouvrage : Benjamin s'en allait de ghetto en ghetto, chez toutes ces communautés juives qu'il trouvait échelonnées sur les routes du commerce, et il leur consacrait en général de deux à six lignes, quelquefois plusieurs pages, suivant, sans doute, le temps qu'il y demeurait et l'accueil qu'il trouvait: par exemple, p. 52 :

Bèziers est à quatre parasanges de *Narbonne*, il s'y trouve une société d'érudits, à la tête de laquelle étaient Rabban Salomon Halafta, Rabbau Joseph et Rabbau Netaneel. A deux jours de là se trouve *Har ga'as*, nommée Montpellier. C'est un magnifique lieu de commerce à une parasange de la mer. Tous y viennent commercer, des pays chrétiens et des pays musulmans, de *Algarbe* et de Lombardie, de Rome la grande, de toute l'Égypte, de la Palestine, de la Grèce, de la France, de l'Espagne et de l'Angleterre; des gens de toute langue s'y rencontrent pour négocier par le moyen des Génois et des Pisans. On y trouvait alors les sages les plus considérés de notre temps, à la tête desquels étaient Rabbau Ruben ben Theodoras, R. Nathan ben R. Zachariah, R. Samuel, rabbin de la ville, R. Salomon et R. Mardochée; avec des écoles pour l'étude du Talmud, personnes très riches et très charitables, soutiens de tous ceux qui viennent à eux.

Har ga'as, mots hébreux qui signifient « la montagne de la bourrasque », prétend sans doute traduire Mons Pessulanus qui a donné Montpellier. L'éditeur ne met aucune note à *Algarbe*, nous ne savons donc s'il faut traduire « du nord » ou chercher un nom de pays de consonance analogue.

Benjamin consacre ainsi trois pages aux juiveries de France, cinq à celles d'Italie, sept à celles de Grèce etc., et nous donne d'intéressants détails sur les traditions juives; il localise les tombeaux des rois et prophètes juifs et nous donne grande idée de la puissance des Juifs du Yémen et de la montagne de Nisabour (p. 95 et 101).

Les ghuss (p. 86) et Gut (p. 103) sont sans doute les peuples de Gôg ou les Huns, et Cafar al Turak est sans doute le village ou le pays des Turcs. De très anciennes légendes syriaques placent aussi le mont Ararat (p. 83) parmi les monts Qardou; le traducteur a sans doute craint de trop allonger son œuvre en multipliant les notes explicatives; s'il est assez naturel qu'il n'ait pas mentionné les voyages de Yahbalaha et Rabban Sauma venus de Pékin jusqu'à Paris, il nous paraît étrange qu'il n'ait pas cité (p. 15-16) l'incomparable relation des voyages de l'espagnole Etherie (Sylvie d'Aquitaine), car son patriotisme, qui paraît très vif, lui en faisait un devoir.

F. Nau.

Prosper Alfaric, docteur ès lettres. *Les Écritures manichéennes*, I. Vue générale, 8°, IV-154 pages. — II. Étude analytique, 240 pages. Paris, Nourry, 1918.

Le premier volume traite : 1° de l'origine des ouvrages manichéens qui proviennent des gnostiques ou de Manès et de ses disciples; 2° des caractères généraux de ces ouvrages : enseignement, forme littéraire; 3° de leur propagation et de leur disparition; 4° des fragments qui survivent chez les auteurs chrétiens et arabes ou qui ont été retrouvés.

Le deuxième volume traite : 1° des écrits proprement manichéens composés par Manès ou par ses disciples; et 2° des écrits adoptés par les manichéens et empruntés aux juifs, aux chrétiens et aux païens.

L'ouvrage est dédié aux professeurs de l'auteur, MM. Camille Jullian et Alfred Loisy. Des index et tables terminent les deux volumes.

Le titre choisi par l'auteur fait songer *aux écritures* dérivées du syriaque et employées en Asie par les dualistes pour transcrire leurs ouvrages : l'une est appelée tout spécialement : écriture manichéenne; pour éviter cette amphibologie, il aurait pu prendre pour titre « les *écrits* manichéens », puisqu'il ne traite nulle part de « l'écriture ».

Le renouveau des études manichéennes est dû aux quelques petits fragments dualistes retrouvés parmi les monceaux de papier récupérés en Asie centrale. On trouve, I, 129-135, l'histoire des trois expéditions russes (1893-1902), des trois missions allemandes (1902-1907), et de la cachette découverte par M. A. Stein d'où sont sortis près de 5.000 manuscrits pour Londres, autant pour Paris (mission Pelliot) et toute une bibliothèque pour Pékin. Les textes d'allure dualiste signalés jusqu'ici parmi ces trouvailles tiendraient facilement en un petit volume de cinq cents pages. Pour leur donner corps et ne pas les émietter davantage, on les a tous mis sous le titre de « manichéens ».

L'auteur note que Sévère d'Antioche et les monophysites sont qualifiés de manichéens, I, 117-8. Leurs adversaires, pour les qualifier ainsi, supposaient qu'ils ne pouvaient attribuer les souffrances du Christ à la nature divine, unique selon eux, et qu'ils devaient donc croire que *ces souffrances avaient été purement apparentes*. Voilà pourquoi ils étaient manichéens. Nous ne savons pas si Manès avait une opinion sur les souffrances du Christ — les fragments dualistes eux-mêmes n'en disent rien — mais nous savons bien que les monophysites ne disaient pas que les souffrances du Christ n'étaient qu'apparentes et *n'avaient absolument rien à voir avec les manichéens :* entre adversaires on se prête logiquement ce qu'on veut et on se traite ensuite en conséquence.

Il en est de même de plusieurs fragments découverts en Asie centrale. On les traite de manichéens, parce qu'ils ont une allure dualiste et surtout pour augmenter leur importance, mais plusieurs n'ont sans doute rien à voir avec Manès et les siens. C'est, à notre avis, le cas du Khouastouanift, I, 135-6; II, 131, 220, qui est surtout mazdéen, cf. *ROC*, t. XVIII, 225.

D'autres fois on donne comme fragment de manuscrit une petite prière

suspendue en ex-voto dans un temple et que les fidèles lisaient; on pouvait même moyennant finance faire figurer son nom à la suite; tel Yapgoun II, 26. Voir *journal as.*, sept.-oct. 1913, p. 457.

La Chine, qui est encore restée le pays des sociétés secrètes, n'a pas manqué de produire des sectes bouddhistes, plus ou moins dualistes, mais bouddhistes avant tout, dont on fait aussi des manichéens, II, 12-13; ce sont sans doute ces bouddhistes qui ont converti les Ouïgours, I, 81-85, car les Nestoriens et les occidentaux, comme *de Rubriquis*, n'ont connu chez les Mongols que *des idolâtres* plus ou moins dualistes, c'est-à-dire des sectes bouddhistes diverses. Les nestoriens connaissaient cependant chez eux des manichéens et des écrits manichéens, mais ils donnaient souvent ce nom à tout ce qui avait quelque prétention magique.

En somme, il nous faut le plus d'éditions et de traductions possible. Ensuite chaque texte sera commenté d'après toutes les sources parallèles et non avec l'intention bien arrêtée d'avance de n'y voir que la doctrine de Manès. Des fragments de « La Chute d'un Ange » de Lamartine traduits en turc et semés en Asie centrale seraient donnés, au vu de leur seule forme, comme des fragments du *Livre des géants*, I, 70; II, 31. Il faut prévoir les possibilités diverses.

L'auteur a bien commencé par rappeler toutes les théories nommées gnostiques qu'il a qualifiées d'« écritures manichéennes avant Manès »: il lui aurait resté à dire clairement s'il croit que Manès *a absorbé* tous les courants gnostiques dualistes de manière à devoir être regardé comme *la source unique* d'où procèdent toutes les rêveries cosmogoniques dualistes et tous les sortilèges, ou s'il a pu y avoir des courants collatéraux et même des générations spontanées.

La compilation de M. Alfaric, qui dénote un travail considérable, restera toujours un bon catalogue des hommes et des œuvres auxquels on peut, pour motif quelconque, extrinsèque ou intrinsèque, ou simplement putatif, appliquer le mot de manichéen.

Le Testament d'Adam, II, 150, procède sans doute des *Talismans* attribués à Apollonius de Tyane. Cf. *Patrologia Syriaca*. Paris, 1907, t. II. L'idée des deux ouvrages est qu'il faut connaître le nom de l'ange qui gouverne au moment où l'on prie, parce que cet ange doit exaucer celui qui l'invoque en prononçant son nom.

F. Nau.

Le Directeur-Gérant :
F. Charmetant.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Paris

UN RECUEIL D'ÉNIGMES PHILOSOPHIQUES

EN LANGUE SYRIAQUE

Le manuscrit syriaque Add. 12,151 du British Museum (1) contient, outre le recueil d'énigmes publié par M. J.-B. Chabot dans le *Journal Asiatique*, s. x, t. VIII, pp. 277-283, sur les ff. 168ᵇ-175ᵇ un autre recueil de ... ܫܐܠܬܐ ܘܦܬܓܡ̈ܐ, *demandes et énigmes philosophiques*, selon ce que nous lisons sur le f. 175ᵇ.

C'est un recueil d'énigmes à sujet philosophique, embrassant la logique, spécialement les thèmes traités par Porphyre dans l'*Introduction*, la physique et aussi quelques concepts métaphysico-théologiques.

Il est très curieux de voir que l'aristotélisme des Syriens a su se revêtir aussi de la forme énigmatique pour pénétrer plus facilement dans les écoles.

Ce recueil, renfermé dans un manuscrit syriaque de l'école jacobite, a été très probablement composé à Édesse.

Il est anonyme.

Nous en donnons le texte syriaque selon le manuscrit cité et ajoutons à notre édition une traduction.

Les énigmes proprement dites commencent seulement avec la XII[e] demande.

(1) Cf. Wright, *Catalogue*, etc., p. 985.

TEXTE SYRIAQUE

ܐܬܝ ܕܢܗܘܐ ܒܗ ܫܠܡܐ ܘܚܕܘܬܐ ܕܠܥܠܡ ܥܠܡܝܢ ܐܡܝܢ ܀

ܐܡܪ ܐܒܪܗܡ ܐܒܘ ܫܪܝܐ ܕܐܬ ܒܫܢܬ ܫܬ ܡܐܐ ܘܫܒܥ ܣܓܝ ܀ ܐܬܐ ܠܘܬ ܐܒܪܗܡ ܐܒܘ ܫܪܝܐ ܕܐܬ ܒܫܢܬ ܫܬ ܡܐܐ ܘܫܒܥ ܣܓܝ ܀ ܐܬܐ ܠܘܬ ܐܒܪܗܡ ܐܒܘ ܫܪܝܐ ܕܐܬ ܒܫܢܬ ܫܬ ܡܐܐ ܘܫܒܥ ܣܓܝ

ﻭﻗﺎﻝ ﺍﻟﺒﻌﺾ ﺍﻥ ﺍﻟﻤﺮﺍﺩ ﺑﺎﻟﻤﻴﺖ ﻫﻮ ﺍﻟﺠﺎﻫﻞ ﻭﺑﺎﻟﺤﻲ ﻫﻮ ﺍﻟﻌﺎﻟﻢ
ﻭﻫﺬﺍ ﺑﻌﻴﺪ ﺟﺪﺍ ﻓﺎﻥ ﺍﻟﻤﺘﺒﺎﺩﺭ ﻣﻦ ﻟﻔﻆ ﺍﻟﻤﻴﺖ ﻭﺍﻟﺤﻲ ﻫﻮ
ﺍﻟﻤﻌﻨﻰ ﺍﻟﻤﺠﺎﺯﻱ ﻻ ﺍﻟﺤﻘﻴﻘﻲ ﻭﻫﺬﺍ ﻣﻤﺎ ﻳﺴﺘﻬﺠﻦ ﺑﻪ ﻭﻳﺴﺘﻬﺰﺃ
ﻣﻨﻪ ﻭﻗﺪ ﺍﺷﺎﺭ ﺍﻟﻴﻪ ﺍﻟﺸﻴﺦ ﺍﻟﺮﺋﻴﺲ ﻓﻲ ﺍﻟﺸﻔﺎ ﻭﻏﻴﺮﻩ ﻭﻗﺎﻝ
ﺍﻥ ﺍﻟﻤﻴﺖ ﻫﻮ ﺍﻟﺠﺎﻫﻞ ﺍﻟﺬﻱ ﻻ ﻳﻌﻠﻢ ﺷﻴﺌﺎ ﻭﻻ ﻳﻌﻠﻢ ﺍﻧﻪ ﻻ
ﻳﻌﻠﻢ ﺷﻴﺌﺎ ﻭﺍﻟﺤﻲ ﻫﻮ ﺍﻟﻌﺎﻟﻢ ﺍﻟﺬﻱ ﻳﻌﻠﻢ ﺍﻧﻪ ﻳﻌﻠﻢ ﻭﻫﺬﺍ ﻛﻼﻡ
ﻣﻦ ﻳﺮﻯ ﺍﻥ ﺍﻟﻌﻠﻢ ﺑﺎﻟﻌﻠﻢ ﺑﺎﻟﻌﻠﻢ ﺍﻟﺬﻱ ﻫﻮ ﺍﻟﻌﻠﻢ ﺑﺎﻟﻌﻠﻢ ﺑﺎﻟﻌﻠﻢ
ﺍﻟﺬﻱ ﻫﻮ

ܗܘ ܕܐܡܪ ܠܗ ܐܝ ܐܢܬ ܐܠܗܐ ܕܝܠܝ ܐܘ ܐܢܬ ܐܠܗܐ ܕܝܠܗ: ܐܠܐ ܐܢ ܐܡܪ ܠܗ ܐܢܬ ܐܠܗܐ ܕܝܠܝ ܐܘ ܐܢܬ ܐܠܗܐ ܕܝܠܗ ܐܝ ܐܢ ܐܡܪ ܠܗ ܐܢܬ ܐܠܗܐ ܕܝܠܝ ܐܘ ܐܢܬ ܐܠܗܐ ܕܝܠܗ

ﻣﺎ ﺍﻟﻌﺎﻟﻢ ﻫﻮ ﻛﻞ ﻣﺎ ﻟﻴﺲ ﻫﻮ ﻛﻞ ﻣﺎ ﻫﻮ ﻣﻮﺟﻮﺩ ﻓﻲ ﺍﻟﻌﺎﻟﻢ[1].
ﺍﻟﻤﻌﻠﻮﻡ ﻭﻫﻮ ﻛﻞ ﻣﺎ ﻫﻮ ﻣﻌﻠﻮﻡ ﻓﻲ ﺍﻟﻌﺎﻟﻢ ﻭﻫﻮ ﻣﺎ ﻟﻴﺲ ﻫﻮ ﻣﻌﻠﻮﻣﺎ
ﻓﻲ ﺍﻟﻌﺎﻟﻢ. ﻭﻫﻮ ﻛﻞ ﻣﺎ ﻫﻮ ﻣﻌﻠﻮﻡ ﻓﻲ ﺍﻟﻌﺎﻟﻢ ﻭﻫﻮ ﻣﺎ ﻟﻴﺲ ﻫﻮ ﻣﻌﻠﻮﻣﺎ
ﻓﻲ ﺍﻟﻌﺎﻟﻢ. ﻭﻫﻮ ﺍﻟﻤﺠﻬﻮﻝ ﻓﻲ ﺍﻟﻌﺎﻟﻢ ﻭﻫﻮ ﻣﺎ ﻟﻴﺲ ﻫﻮ ﻣﺠﻬﻮﻟﺎ ﻓﻲ
ﺍﻟﻌﺎﻟﻢ: ﻗﺎﻝ ﺍﻟﻤﻘﺘﺼﺮ ﺍﻟﻤﺤﻘﻖ ﺍﻟﻤﺪﻗﻖ ﺍﻟﻤﻔﻠﻖ ﺍﻟﻤﺘﻜﻠﻢ ﺍﻟﻤﺘﻔﻠﺴﻒ ﺍﻟﻤﺘﺄﻟﻪ ﺍﻟﻤﺘﺄﺩﺏ ﺍﻟﻤﺘﻔﻨﻦ ﺍﻟﻤﺘﻔﻘﻪ ﺍﻟﻤﺘﻔﻘﺪ ﺍﻟﻤﺘﻔﺮﺩ ﺍﻟﻤﺘﻔﺮﺩ ﺍﻟﻤﺘﻔﺮﺩ

ܒܫܡ ܡܫܝܚܐ ܕܐܬܝ ܠܡܫܪܝ ܠܥܡܐ ܕܒܚܫܘܟܐ ܝܬܒ ܠܗ ܒܛܠܡܐ ܘܒܨܠܡܐ ܕܡܝܬܐ ܘܠܐ ܡܫܬܟܚ ܠܗ ܒܫܘܠܛܢ ܕܥܠ ܟܠ ܫܘܠܛܢ ܘܫܘܠܛܢ ܕܠܐ ܢܥܕܐ ܠܡܥܒܪ ܘܡܠܟܘܬܗ ܠܐ ܢܬܚܒܠ ܘܠܐ ܢܬܬܪܥܥ ܐܠܐ ܢܩܘܡ ܘܢܬܩܝܡ ܠܥܠܡ ܥܠܡܝܢ ܐܡܝܢ ܣܠܐ ܗ̇ ܣܠܐ ܗ̇ ܣܠܐ ܗ̇

ﻭﻫﻮ ﻗﻮﻟﻪ ﺍﻟﻤﺘﻘﺪﻡ ﺍﻟﺬﻱ ﻗﺎﻝ ﺍﻥ ﺍﻟﻌﺎﻟﻢ ﻗﺪﻳﻢ ﻭﻫﻮ ﻗﻮﻟﻪ ﺍﻟﻤﺘﻘﺪﻡ ﺍﻟﺬﻱ ﻗﺎﻝ ﺍﻥ ﺍﻟﻌﺎﻟﻢ ﻣﺤﺪﺙ ﻭﻫﻮ ﻗﻮﻟﻪ ﺍﻟﻤﺘﻘﺪﻡ ﺍﻟﺬﻱ ﻗﺎﻝ ﺍﻥ ﺍﻟﻌﺎﻟﻢ ﻻ ﻗﺪﻳﻢ ﻭﻻ

ܗܘ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܢ ܟܠ ܡܕ ܕܒܥܐ ܠܡܫܪܝ ܠ

Le mot *Philosophie* peut se lire de droite à gauche et de gauche à droite. Il est composé de deux mots grecs qui signifient *amour* et *sagesse*. Le premier est *Philia*, le second *Sophia*. Le mot *Philosophie* est donc composé de *Philia* et de *Sophia*. Il est composé de deux mots grecs qui signifient *amour* et *sagesse*. Le premier est *Philia*, le second *Sophia*. Le mot *Philosophie* est donc composé de *Philia* et de *Sophia*.

Le mot *Philosophie* est composé de deux mots grecs qui signifient *amour* et *sagesse*. Le premier est *Philia*, le second *Sophia*. Le mot *Philosophie* est donc composé de *Philia* et de *Sophia*. Il est composé de deux mots grecs qui signifient *amour* et *sagesse*. Le premier est *Philia*, le second *Sophia*. Le mot *Philosophie* est donc composé de *Philia* et de *Sophia*.

Le mot *Philosophie* est composé de deux mots grecs qui signifient *amour* et *sagesse*. Le premier est *Philia*, le second *Sophia*. Le mot *Philosophie* est donc composé de *Philia* et de *Sophia*. Il est composé de deux mots grecs qui signifient *amour* et *sagesse*. Le premier est *Philia*, le second *Sophia*. Le mot *Philosophie* est donc composé de *Philia* et de *Sophia*.

Le mot *Philosophie* est composé de deux mots grecs qui signifient *amour* et *sagesse*. Le premier est *Philia*, le second *Sophia*. Le mot *Philosophie* est donc composé de *Philia* et de *Sophia*. Il est composé de deux mots grecs qui signifient *amour* et *sagesse*. Le premier est *Philia*, le second *Sophia*. Le mot *Philosophie* est donc composé de *Philia* et de *Sophia*.

Le mot *Philosophie* est composé de deux mots grecs qui signifient *amour* et *sagesse*. Le premier est *Philia*, le second *Sophia*. Le mot *Philosophie* est donc composé de *Philia* et de *Sophia*. Il est composé de deux mots grecs qui signifient *amour* et *sagesse*. Le premier est *Philia*, le second *Sophia*. Le mot *Philosophie* est donc composé de *Philia* et de *Sophia*.

Le mot *Philosophie* est composé de deux mots grecs qui signifient *amour* et *sagesse*. Le premier est *Philia*, le second *Sophia*. Le mot *Philosophie* est donc composé de *Philia* et de *Sophia*. Il est composé de deux mots grecs qui signifient *amour* et *sagesse*. Le premier est *Philia*, le second *Sophia*. Le mot *Philosophie* est donc composé de *Philia* et de *Sophia*.

ﻭﻗﺎﻝ ﺍﻟﻤﺘﻜﻠﻤﻮﻥ ﻣﻦ ﺍﻟﻤﺴﻠﻤﻴﻦ ﻭﻏﻴﺮﻫﻢ ﺍﻟﻘﺪﺭ ﺧﻴﺮﻩ ﻭﺷﺮﻩ ﻣﻦ ﷲ ﺗﻌﺎﻟﻰ ﻭﻫﻮ ﻗﻮﻝ ﺍﻟﻤﺠﻮﺱ ﻭﺍﻟﺜﻨﻮﻳﺔ ﻭﺍﻟﻤﺎﻧﻮﻳﺔ ﻭﺍﻟﺪﻫﺮﻳﺔ ﻭﺍﻟﻤﻌﺘﺰﻟﺔ ﻭﺍﻟﻤﻌﺘﺰﻟﺔ ﻫﻢ ﺍﻟﻘﺪﺭﻳﺔ ﻭﺍﻟﻤﺠﻮﺱ ﻫﻢ ﺍﻟﺜﻨﻮﻳﺔ ﻭﺍﻟﺜﻨﻮﻳﺔ ﻫﻢ ﺍﻟﻤﺎﻧﻮﻳﺔ ﻭﺍﻟﻤﺎﻧﻮﻳﺔ ﻫﻢ ﺍﻟﺪﻫﺮﻳﺔ ﻭﺍﻟﺪﻫﺮﻳﺔ ﻫﻢ ﺍﻟﻤﻌﺘﺰﻟﺔ ﻭﺍﻟﻤﻌﺘﺰﻟﺔ ﻫﻢ ﺍﻟﻘﺪﺭﻳﺔ ﻭﺍﻟﻘﺪﺭﻳﺔ ﻫﻢ ﺍﻟﻤﺠﻮﺱ

ولا الملك العدل. ما لحسن حاله في نفسه. في
الحكمة ولا العقل ولا الفضيلة. ما لحسن ولا في
الحكمة ولا العقل ولا الفضيلة.

فإن الفضيلة الموجبة للنفس هي أن تكون
على الصواب. الفضيلة هي الصواب.

الصواب هو الذي يكون في كل الأشياء
فعله. الفضيلة هي الصواب.

ولكن العدل هو الذي يكون في النفس.
الفضيلة هي العدل في النفس.

جميع الفضائل هي العدل. العدل هو
جميع الفضائل. ولا شيء ولا فضيلة. ولا
الفضيلة هي العدل. العدل هو الفضيلة.
الفضيلة هي العدل. العدل هو الفضيلة.
الفضيلة هي العدل. العدل هو الفضيلة.
الفضيلة هي العدل. العدل هو الفضيلة.

الفضيلة هي العدل. العدل هو الفضيلة.
الفضيلة هي العدل. العدل هو الفضيلة.
الفضيلة هي العدل. العدل هو الفضيلة.
الفضيلة هي العدل. العدل هو الفضيلة.
الفضيلة هي العدل. العدل هو الفضيلة.
الفضيلة هي العدل. العدل هو الفضيلة.
الفضيلة هي العدل. العدل هو الفضيلة.
الفضيلة هي العدل. العدل هو الفضيلة.

ܐܝܟ ܕܐܡܪ ܡܪܝ ܐܦܪܝܡ ܒܬܫܒܘܚܬܐ ܕܥܠ ܡܪܝ ܐܦܪܝܡ ܕܐܡܪ ܒܗ

ܐܡܪ ܕܡܢ ܐܢ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܕܡ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܕܡ ܕܠܝܬ ܒܗ ܡܕܡ ܐܝܟ ܕܐܡܪ ܐܢ

ﻭﻫﻮ ﺍﻟﻤﺴﻴﺢ. ﻭﻫﻮ ﺍﻟﺬﻱ ﺑﻴﺪﻩ ﻫﺬﺍ. ﻭﻫﻮ ﺍﻟﺬﻱ ﻳﻌﻠﻢ ﻛﻞ ﺷﻲﺀ ﻗﺒﻞ ﺣﺪﻭﺛﻪ. ﻭﻫﻮ ﺍﻟﺬﻱ ﻳﺤﻜﻢ. ﻭﻻ ﻣﻌﻘﺐ ﻟﺤﻜﻤﻪ ﺃﺑﺪًﺍ.

ﻭﻫﺬﻩ ﺑﺎﺳﻢ ﻛﻞ ﺍﻟﻜﻨﻴﺴﺔ. ﻭﻋﻨﺪ ﻛﻞ ﻣﺠﻤﻊ ﻳﺘﻘﺪﻡ ﺍﻟﻤﺴﻴﺤﻴﻮﻥ ﻟﻠﺼﻼﺓ: ﻳﻘﻮﻝ ﻟﻬﻢ ﺍﻟﻜﺎﻫﻦ: ﺍﺫﻛﺮﻭﺍ ﻳﺎ ﺇﺧﻮﺗﻲ ﻭﺃﺧﻮﺍﺗﻲ ﻭﺃﺑﻨﺎﺋﻲ ﻭﺑﻨﺎﺗﻲ ﻭﺃﻭﻻﺩﻱ ﻭﺑﻨﺎﺗﻲ ﻭﺃﺣﻔﺎﺩﻱ ﻭﺣﻔﻴﺪﺍﺗﻲ ﻭﺟﻤﻴﻊ ﺍﻟﻤﺴﻴﺤﻴﻴﻦ ﺍﻟﺬﻳﻦ ﻫﻢ ﻓﻲ ﺍﻟﻌﺎﻟﻢ ﺃﺟﻤﻌﻴﻦ: ﻭﻳﺠﻴﺒﻮﻥ ﺍﻟﻜﺎﻫﻦ ﻗﺎﺋﻠﻴﻦ: ﻟﻴﺮﺣﻤﻚ ﺍﻟﻠﻪ ﻭﻳﻐﻔﺮ ﻟﻚ ﺧﻄﺎﻳﺎﻙ.

ﻭﻫﺬﻩ ﻫﻲ ﺻﻼﺓ ﺍﻟﻤﺴﻴﺢ ﺍﻟﺘﻲ ﻋﻠﻤﻬﺎ ﻟﺘﻼﻣﻴﺬﻩ ﻗﺎﺋﻼً: ﻣﺘﻰ ﺻﻠﻴﺘﻢ ﻓﻘﻮﻟﻮﺍ: ﺃﺑﺎﻧﺎ ﺍﻟﺬﻱ ﻓﻲ ﺍﻟﺴﻤﻮﺍﺕ ﻟﻴﺘﻘﺪﺱ ﺍﺳﻤﻚ. ﻟﻴﺄﺕ ﻣﻠﻜﻮﺗﻚ. ﻟﺘﻜﻦ ﻣﺸﻴﺌﺘﻚ ﻛﻤﺎ ﻓﻲ ﺍﻟﺴﻤﺎﺀ ﻛﺬﻟﻚ ﻋﻠﻰ ﺍﻷﺭﺽ. ﺧﺒﺰﻧﺎ ﻛﻔﺎﻑ ﻟﻨﺎ ﺃﻋﻄﻨﺎ ﺍﻟﻴﻮﻡ. ﻭﺍﻏﻔﺮ ﻟﻨﺎ ﺧﻄﺎﻳﺎﻧﺎ ﻛﻤﺎ ﻧﻐﻔﺮ ﻧﺤﻦ ﺃﻳﻀًﺎ ﻟﻤﻦ ﺃﺧﻄﺄ ﺇﻟﻴﻨﺎ. ﻭﻻ ﺗﺪﺧﻠﻨﺎ ﻓﻲ ﺗﺠﺮﺑﺔ ﻣﺎ ﻟﻜﻦ ﻧﺠﻨﻨﺎ ﻣﻦ ﺍﻟﺸﺮﻳﺮ. ﻷﻥ ﻟﻚ ﺍﻟﻤﻠﻚ ﻭﺍﻟﻘﺪﺭﺓ ﻭﺍﻟﻤﺠﺪ ﺇﻟﻰ ﺍﻟﺪﻫﺮ ﺍﻟﺪﺍﻫﺮﻳﻦ. ﺁﻣﻴﻦ. ﻭﻫﺬﻩ ﺍﻟﺼﻼﺓ ﺍﻟﺮﺑﺎﻧﻴﺔ ﺍﻟﺘﻲ ﺃﻋﻄﺎﻫﺎ ﺍﻟﻤﺴﻴﺢ ﻟﺘﻼﻣﻴﺬﻩ ﻭﺃﻣﺮﻫﻢ ﺃﻥ ﻳﺼﻠﻮﺍ ﻫﻜﺬﺍ ﻫﻲ ﺍﻟﺼﻼﺓ ﺍﻟﻮﺣﻴﺪﺓ ﺍﻟﺘﻲ ﺃﻋﻄﺎﻫﺎ ﺍﻟﻤﺴﻴﺢ ﻟﺘﻼﻣﻴﺬﻩ ﻭﺃﻣﺮﻫﻢ ﺃﻥ ﻳﺼﻠﻮﺍ ﻫﻜﺬﺍ ﻭﻟﻴﺲ ﻏﻴﺮﻫﺎ. ﻭﻫﻲ ﺍﻟﺼﻼﺓ ﺍﻟﻮﺣﻴﺪﺓ ﺍﻟﺘﻲ ﺍﺳﺘﺠﺎﺏ ﺍﻟﻠﻪ ﻟﻬﺎ ﻭﺍﻟﺘﻲ ﻳﺴﺘﺠﻴﺐ

ﻣﻠﻜﻮﻧﻴﺔ ﺳﺘﺎ ﺧﻤﺴﺔ ﻣﻴﺔ ﺛﻤﺎﻧﻴﺔ ﺳﻨﺔ ﺍﻟﻤﻠﻚ ﺍﻟﻤﻌﻈﻢ.
ﻭﺍﻟﻠﻪ ﺍﻟﻤﻮﻓﻖ ﺍﻟﻤﻠﻚ ﺍﻟﻤﻌﻴﻦ ﺍﻟﻤﻠﻚ ﺍﻟﻤﻠﻚ ﺍﻟﻤﻠﻚ

TRADUCTION

Autres énigmes philosophiques et leur solution.

1. Qu'est-ce que Dieu? — Une nature vivante et immortelle, qui est capable de tous les biens et qui est dès l'éternité et sans fin, la cause et le créateur de tous les biens.

2. Qu'est-ce que l'homme? — Ζῷον λογικόν, θνητόν, νοῦ καὶ ἐπιστήμης δεκτικόν.

3. Qu'est-ce que le monde? — La σύστασις du ciel et de la terre et des choses qui sont au milieu de ceux-ci.

4. Qu'est-ce que l'âme? — Ζῷον ἀθάνατον καὶ αὐτοκίνητον, qui fournit la vie au corpus.

5. Qu'est-ce que la parole? — Une φωνή toute-signifiante, qui discerne les êtres et sert aux choses universelles et se revêt des lettres.

6. Qu'est-ce que le corps? — Un vase et une habitation de l'âme. En combien d'espèces (existe-t-)la parole? — En deux, par exemple, ὡς ἐν θεωρίᾳ καὶ ὡς ἐν φωνῇ.

7. Qu'est-ce que la voix? — Un flux buccal qui est mû par la pensée et extériorisé par la φωνή. En combien d'espèces existe la φωνή? — En trois, comme celle des corps λογικοί de l'homme, comme celle des ἄλογα ζῷα et comme celle des σώματα ἀκίνητα, qui la reçoivent du dehors.

8. Qu'est-ce que le τρόπος? — Une φωνή qui signifie comment le κατηγορούμενον se comporte envers l'ὑποκείμενον. Combien de τρόποι y a-t-il? — Trois, ainsi : τὰ ἐνδεχόμενα, τὰ ἀδύνατα et τὰ ἀναγκαῖα. Par exemple : tu peux parler et tu peux te taire, et par exemple : la neige ne peut pas devenir chaude et le feu froid, et par exemple : la pierre doit être un corps.

9. Qu'est-ce que la santé du corps? — L'égalité de mixtion des éléments et de leurs qualités, qui s'y trouvent.

10. Qu'est-ce que la pensée? — Le discernement des mouvements de l'âme et la cause ordonatrice des (choses) existantes.

11. Qu'est-ce que la contemplation, c'est-à-dire ἡ θεωρία? — La vue scientifique de la pensée, par laquelle elle voit intellectuellement. En combien de manières existe la contemplation? — En trois : comme la contemplation divine, qui est sans commencement; et comme celle des anges et des âmes, qui tombe sous le commencement et est sans fin; et comme celle des hommes, qui est comme moyennant les corps.

12. Qu'est-ce que la φωνὴ ἁπλῆ, ἁπλῶν πραγμάτων sans nombre σημαντική, ἁπλῷ νοήματι sur chacun d'eux? — L'οὐσία.

13. Quelles sont les φωναὶ ἁπλαῖ qui comprennent toutes les choses, et qui ont été, sont et seront, sans qu'il soit possible que se trouve jamais quelque chose qui ne tombe pas sous quelqu'une d'elles? — Ce sont les dix κατηγορίαι d'Aristote.

14. Quel est le changement qui change tous les changements et, quoique lui-même soit bien et soit dit un changement, restera sans changement, en maintenant invariable tout ce qu'il devra comprendre? — C'est

le grand jour de la résurrection, qui, changeant tous les changements, maintiendra tout sans changement.

15. En quoi se distingue τὸ ὑποκείμενον de ce qu'est (κατηγορεῖται) κατὰ τοῦ ὑποκειμένου et de ce qu'est ἐν ὑποκειμένῳ? Et qu'est-ce qui n'existe pas quand il est séparé, et qu'est-ce qui existe et se dit davantage quand on le sépare? — Τὸ ὑποκείμενον est la ὑπόστασις et τὸ καθ' αὑτῆς τὸ ἴδιον et τὸ ἐν αὐτῇ τὸ συμβεβηκός.

16. Qu'est-ce qui, n'étant pas un Être (sans commencement), est créé et point incréé, et est exprimé, est et existe, sans que rien de ce qui est visible se trouve en dehors de lui, qui comprend tout et est compris par tout et qui ne souffre pas à cause de sa nature indestructible? — Celui-ci est le τόπος et son ὅρος, la limite.

17. Quel est l'εἶδος qui est antérieur à la ὕλη? — La lumière du soleil.

18. Quel est le corps de qui la nature n'a pas de couleur et de σχῆμα? — L'air.

19. Qu'est-ce qui se voit, se mesure et qui n'est pas un corps? — L'ombre.

20. Il y a trois choses qui font défaut à Dieu : Une à sa puissance, l'autre à sa volonté et l'autre à son activité. Quelles sont-elles? — Il n'est pas capable de créer une autre essence comme la sienne, Il ne veut pas la mort du pécheur, et Il ne commet pas de péché.

21. C'est à nous et point seulement à nous, et c'est à nous et point à nous tous, et c'est à nous et pas toujours, et c'est à nous et à nous tous et toujours? — C'est à nous et point seulement à nous : les deux pieds. C'est à nous et point à nous tous : les arts. C'est à nous et pas toujours : les cheveux blancs. C'est à nous et à nous tous et toujours : τὸ γελαστικόν [la faculté de rire].

22. Ce que nous sommes? Ce qui est nôtre et ce qui est vers nous? — Nous sommes âme et esprit; nôtres sont le corps et les sens, vers nous sont les arts et les propriétés.

23. Quels sont les soixante-dix noms qui sont pratiqués et sont incorporels et qui ne sont pas une ὑπόστασις ni une φύσις et qui ne tombent pas sous les trois dimensions et en lesquels toute la création visible et invisible réside et est délimitée? — Ce sont ceux-ci, comme dit Monseigneur Ephrem : la longueur, la largeur, la hauteur, le lieu, le temps, le nombre, le point, la ligne et les lettres qu'on apprend moyennant la voix.

24. Qu'est-ce qui n'a pas de commencement et a une fin, et qu'est-ce qui a un commencement et n'a pas de fin? — La pensée de Dieu concernant la création des créatures et leur mise en existence est sans commencement et dès l'éternité; mais quand les créatures viennent à l'existence, elle prend fin. Ceux qui ont un commencement et n'ont pas de fin sont les anges, les âmes et les démons.

25. Qu'est-ce qui est un tout en étant quatre? Quelles deux choses sont à chacun, et quelles deux autres ne sont pas à chacun? — L'homme, un, consiste de quatre éléments: la naissance et la mort (sont) à chacun, l'enfer et le royaume (des cieux ne sont) pas à chacun.

26. Quel est l'être de tous les êtres qui n'a pas d'existence et de nom

propres et de qui le lieu n'est pas connu? — Le nom de lieu qui comprend tous les bords. Le nom universel de lieu est appris seulement dans la pensée et il comprend toutes les ὑποστάσεις et il n'a pas d'ὑπόστασις, mais seulement un nom impropre.

27. Quels sont ceux qui coïncident dans (leur nom et diffèrent dans leur nature, et quels sont ceux qui coïncident dans (leur nature et diffèrent dans leur (nom), et quels sont ceux qui coïncident dans (leur nom et dans leur) nature, et quels sont ceux qui ne coïncident ni dans (leur nom, ni dans (leur) nature? — Coïncident dans (leur nom et pas dans leur nature : le chien marin et le chien terrestre; et coïncident dans leur nature, mais pas dans (leur) nom : la pierre, la roche et le rocher ou Paul, Pierre et Jean. Coïncident dans (leur) nom et (leur) nature : Alexandre de Macédoine et Alexandre le forgeron et autres. Mais ceux qui ne coïncident ni dans (leur nature ni dans (leur) nom sont) le bois, la pierre, l'homme et autres.

28. Qu'est-ce qui est grand et qui se rapetisse et, quand il est petit, grandit? — Solution : le nom ζῷον est petit quand il est écrit et comprend δυνάμει tout ce qui vit. Quand tu dis ζῷον λογικὸν θνητόν artisan ou roi, tu fais l'écriture plus grande et plus nombreuse et tu amoindris δυνάμει τὸ ζῷον jusqu'à ce que tu te trouves, en descendant, sur une ὑπόστασις.

29. Qu'est-ce qui est compté et néanmoins est étranger au nombre? — La nature divine est comptée dans les trois ὑποστάσεις et noms et néanmoins elle est étrangère au nombre, parce que Dieu est *une* οὐσία et nature et non plusieurs.

30. Une (chose) qui est double dans son être et quadruple dans sa composition et quintuple dans sa constitution et se trouve dans la diversité, est-elle autre et autre ou autrement et autrement? — Elle est autrement et autrement. Comment cela? — L'homme, qui se compose d'une âme et d'un corps, et dont le corps est composé des quatre éléments ayant cinq sens, est autrement et autrement dans sa diversité et point autre et autre.

31. Quelle est la figure inconsistante dont l'existence empiète sur celle de ses éléments constitutifs, sans lesquels elle ne peut pourtant nullement exister? — Interprétation : L'arc qui est dans les nuages (l'arc-en-ciel), qui existe de par les rayons du soleil et de par l'humidité des eaux.

32. Substantiel et visible qui détruit et chasse du substantiel et invisible l'insubstantiel et visible, qu'est-ce que cela? — Interprétation : La lumière, les ténèbres et l'air.

33. Un εἶδος singulier dans un ὄρος commun, triple dans ses énergies, et délimité entre des lignes indéfinies, qui se divise en deux parts, et singulier en espèce, qui est-il et qu'est-il? — Interprétation : C'est l'homme. Comment cela? — Singulier dans la nature et commun dans le ὄρος, délimité entre des lignes indéfinies, (c'est à dire) dans les voies et les sentiers de sa volonté, il se divise en deux parts, en âme et en corps.

34. Qu'est-ce que cette chose à laquelle appartiennent tous les corps et qui naît des contraires et s'agite dans l'air et est près de la destruction d'elle-même? ce qui est ainsi, qu'est-il et en combien d'ordres se

divise-t-il? — C'est la voix qui naît de beaucoup et de contraires : des hommes, des animaux et des oiseaux et des pierres et bois et du reste de tous les corps; et aussitôt qu'elle sort, elle s'épand dans l'air et périt, parce qu'elle s'abîme, cesse et s'anéantit. Mais elle se divise en deux espèces, dans les λογικαὶ φωναί et les ἄλογοι.

35. Quelle est la chose dont la nature n'a pas de lieu et l'ὑπόστασις n'a pas de domicile et dont l'ὕλη périt? — Solution : la pensée de l'homme.

36. Trois quadruples et quatre triples et six doubles sont liés à une roue et la roue a deux yeux : un comprend les temps et l'autre (leur) division? — Ce sont : Les mois de l'an, le soleil et la lune.

37. Pour nous et point pour eux, pour eux et point pour nous, ni pour eux ni pour nous? — Pour nous le royaume des cieux et pour les démons l'enfer; ce n'est ni pour nous ni pour eux que Dieu est bon de par sa nature.

38. Des mots circulant dans l'ἀκολουθία de la pensée et qui sont tissés (impliqués) dans des sons simples, que constituent-ils? — Ou la substance ou l'accident.

39. Qu'est-ce qui n'existe pas et qui, après qu'il est né, n'existe plus? — C'est la voix, c'est-à-dire la φωνή.

40. Qu'est-ce que φύσει πρότερον et qu'est-ce que φύσει ὕστερον? — Interprétation : Φύσει πρότερον est ce qui enlève avec soi ce qui est φύσει ὕστερον; quand il est enlevé avant de prendre naissance et quand ce qui est φύσει ὕστερον est porté, il porte avec soi ce qui est φύσει πρότερον. Comment? — Comme ceci : l'animal, qui, enlevé, enlève avec soi l'homme et quand est posé l'homme, il porte avec soi l'animal. Ὕστερον φύσει, comme ceci : l'homme qui, quand il est posé, porte avec soi l'animal, et, quand il est enlevé, n'enlève pas avec soi l'animal.

41. Qu'est-ce que ceci : quand quatre sont enlevés, ils enlèvent avec eux cinq, et quand cinq sont enlevés, ils n'en enlèvent pas quatre? — Interprétation : Ce sont là les quatre éléments et les cinq sens.

42. Qu'est-ce que l'εἶδος ἁπλοῦν et singulier en son espèce qui est mû par un autre et qui est au-dessus de ce qui le meut et qui est rejeté et anéanti par ce qui le meut et qui ne se contient point? — C'est la fumée et le vide.

43. Tout et pas tout, qu'est-ce à dire? — Des idées qui ne varient pas et des noms qui varient. Comment cela? — Comme ceci : le pain et l'eau sont dans la pensée de chacun *une* chose et sans différence, mais ils diffèrent par leurs noms, parce que le pain (par exemple) n'est point dénommé dans la langue syriaque comme il est dénommé dans la langue grecque. Ainsi en est-il pour toute chose.

44. Quelle est la chose dont l'énoncé accuse double cause et triple but et dont la pratique comporte procédé étrange, illogique? Quel en est le moyen de communication? Et par combien de procédés se fait-elle connaître? — Interprétation : La chose dont l'énoncé dénote double cause, c'est la connaissance, qui a sa cause en l'âme et en Dieu. Comment cela? Comme ceci : (l'âme et Dieu) sont des vertus causatives appelées physiques et métaphysiques; tandis que les natures effectives ont pour auteur

Dieu seulement. En conséquence, la connaissance se trouve être une force de l'âme, qui a sa cause en Dieu, qui est la cause de toutes les deux. Son but est triple : il porte sur le triple fait de l'existence, de l'identité et de la manière d'être d'une chose. Son emploi comporte procédé étrange, irrationnel, parce que souvent elle est employée moyennant la voix ou quelque autre chose, c'est-à-dire moyennant l'encre et les lettres ou des desseins et des signes irrationnels. C'est l'étude qui nous y fait participer, parce qu'il n'est pas possible de se communiquer la connaissance si ce n'est pas par l'étude. Elle s'apprend dans les trois ordres (procédés) que nous avons dits : par la voix, les signes écrits et les signaux.

45. Une période nominale qui comprend la généralité dans un mot délié et qui est loin d'un terme général, qu'est-elle ? — Comme si quelqu'un disait « esprit » ou « il est ».

46. Qu'est-ce qu'une espèce singulière possédant une signification singulière qui se meut dans des singularités distinctes du général? — Une chose dans laquelle une individualité est distincte du général et peut devenir propre à d'autres individualités aussi, comme la doctrine, la fortune et la coutume.

47. Qu'est-ce qui distingue et divise et possède communion avec ce qui assemble et unifie? — Une ὑπόστασις est distincte de la généralité de la nature générale et y participe, parce qu'elle provient d'elle. Et la nature à son tour assemble les ὑποστάσεις en une οὐσία générale.

48. Quelle est la chose distincte dans ses ἴδια, mais qui est égale dans le terme général et est répartie en des οὐσίαι singulières? — Celle-ci aussi est l'hypostase.

49. Quelles sont les choses qui ne sont pas voisines nominalement mais qui généralement et dans la définition sont voisines à l'οὐσία et tandis qu'elles nous sont voisines généralement, elles sont lointaines des οὐσία nominalement? — C'est comme Paul, Pierre et d'autres.

50. Quel est le nom qui court comme universel et convient à ce qui court et ne convient pas à ce qui ne court pas? — A qui nous) demande « qu'est-ce que l'homme? » nous répondons : ζῷον λογικὸν θνητόν : Si nous commençons par son nom, sa définition ne vient qu'en dernier lieu : et si nous commençons par sa définition, c'est son nom qui vient en dernier lieu; c'est qu'il (l'homme) est la définition de la définition.

51. Tout ce qui est jugé au moyen d'une critique habile, en combien d'ordres se trouve-t-il et quels sont ces ordres? — διαιρετικόν, ὁριστικόν, ἀποδεικτικόν, ἀποφατικόν, ἰσοστροφές.

52. Qu'est-ce qui lie la simplicité de la pensée à l'ordre de chacune des choses? — Ce sont le nom et la définition.

53. En quoi se distingue le nom du verbe? — Le nom est une φωνὴ μὲν ἁπλῆ, mais le verbe implique le temps, comme, par exemple, si tu dis « il marche » ou « il a marché » ou « il a fait » ou « il fait » et d'autres comme ceux-ci.

54. Tout ce qui est, qu'est-il, brièvement? — Ou une substance ou un accident, créé ou incréé.

55. Qu'est-ce qui fait partie de la substance générale et qu'est-ce qui

fait partie de la substance particulière? — Font partie de la substance générale : l'homme, le cheval, le taureau et autres; et font partie de la substance particulière : la tête, les mains et le reste.

56. A la nature et pas à nous, à nous et point à la nature, ni à nous ni à la nature? — La nature a cela qu'elle est et est dite commune à chacun, et nous n'avons pas cela. C'est nous et non pas la nature qui avons la méchanceté et le péché. Ce n'est ni à nous ni à la nature de devenir immortels et invariables et indestructibles par nature.

57. Quelle est la voix suprême et générale qui divise les espèces entre elles? — « Que la lumière se fasse! » « Que le firmament soit! » et le reste.

58. Une triplicité au dedans de la triplicité et au dehors de la triplicité? — Ce sont les vases et les flambeaux de Gédéon.

59. Qu'est-ce qui est dans les catégories, sa demande dans les organes (?), sa solution et réponse dans les Livres Divins? — Interprétation : L'arche de Noé (1).

60. Quelles sont les couleurs qui sont coloriées sans couleurs et peintes sans mains et se tiennent debout sans travail et sont suspendues sans force, sublimes et humbles, unies dans leurs ordres, distinctes dans leurs couleurs et qui annoncent sans bouche la paix aux créatures? — C'est l'arc qui est dans les nuages et les couleurs qui y sont. Elles annoncent la paix, parce qu'il n'y aura plus de déluges.

61. Quelles sont les deux natures qui sont différentes dans leur composition, dans leur essence et leur forme, qui ont enfanté une nature et hypostase qui se distingue par ses enfants et la même est parlante et muette : elle se tait dans la première et parle dans la dernière et est semblable à la première quant à la nature et se distingue de la dernière quant à l'essence? — Ce sont la mère de Jonas et le poisson.

62. Quatre semblables dans l'espèce et différents dans le nombre, morts et sans âme, émanant d'un animal ἄλογος et mortel, au lieu et place de deux de la même espèce et différents par le nom et l'hypostase, que sont-ils? — Ce sont les quatre deniers que Siméon donne pour lui-même et Notre-Seigneur, en les retirant du poisson.

63. Quel est l'être parmi tous les êtres, de qui une part est séparée de l'autre part et une part est voisine de l'autre part et il vainc et est vaincu et il s'illustre parce qu'il vainc et est vaincu? — C'est la volonté de l'homme.

64. Qu'est-ce qui est et n'est pas, existe toujours et n'a pas d'existence, et n'est jamais? — C'est l'homme en général (ὁ κοινὸς ἄνθρωπος).

65. Quelles sont les conceptions (qui) ne (sont) pas selon la coutume et les enfantements qui) ne (sont) pas selon la nature? — Ce sont l'arbre qui enfanta le bélier, le bâton d'Aaron qui bourgeonna, la pierre de laquelle jaillirent des eaux et la vierge qui enfanta sans mariage.

66. La nature, au-dessus de la nature, au-dessous de la nature, qu'est-ce à dire? — La nature, c'est la terre; au-dessus d'elle, c'est le ciel : au-dessous

(1) La formule 59 etc.

d'elle, c'est l'eau. Et encore : une nature, c'est le mariage: au dessus de la nature, c'est la virginité; au-dessous de la nature, c'est la fornication.

67. Des substances en des substances et en des substances, qu'est-ce à dire? — C'est-à-dire la manne et l'urne d'or, le sceptre d'Aaron et les tables de pierre dans l'arche qui était de bois et d'or. Et « en des substances » veut dire l'arche et ce qui était dedans, dans le Sanctissime, qui était construit de byssc, de pourpre, d'hyacinthe, de peaux et de rideaux de crins.

68. Où ont été envoyées deux natures par deux natures, et deux natures se choisirent deux natures? Deux de celles qui avaient été envoyées moururent, mais quatre vécurent. Et une de ces six natures ne ressemble pas aux autres? — Interprétation : Adam et Ève envoyèrent Caïn et Abel, qui immolèrent leurs deux sacrifices différents : Abel un agneau et Caïn des fruits. Les deux qui moururent (sont) Abel et son sacrifice; tandis que Caïn et son sacrifice, Adam et Ève vécurent. La nature qui ne leur ressemble pas, ce sont les fruits de Caïn.

69. Quelle est la nature, c'est-à-dire l'hypostase dont les pareilles mangent et boivent alors que, n'ayant ni mangé ni bu, elle n'est pas pareille à son père et, pendant sa vie, elle n'a tué personne et, dans sa mort, elle a tué ceux qui sont pareils à son père? — C'est l'agneau que l'arbre enfanta et qui racheta Isaac. Mais ses pareils qui mangent et boivent sont tous les autres moutons. Et n'est pas pareil à son père, l'arbre qui l'a enfanté, et il est clair qu'il n'a tué personne pendant sa vie. Par sa mort il tua les bois sur lesquels il brûla, bois qui étaient les pareils de son père.

70. Quel est le fils qui est douze générations plus vieux que son père? — C'est Josie le roi de la Judée, de qui le nom fut dit ainsi par le prophète : voici qu'un fils a été enfanté à la maison de David (et) son nom est Josie, douze générations avant qu'il fût enfanté par sa mère.

71. Qui est-ce qui est oui et non, oui et pas oui et non? — Le Père est le Père et n'est pas le Fils ou l'Esprit. Le Fils est le Fils et n'est pas le Père ou l'Esprit-Saint. L'Esprit-Saint est l'Esprit et n'est pas le Père ou le Fils.

72. Quel est le bateau qui a six têtes qui, étant en lui, le supportent et dont quinze genres se servent moyennant leurs organes, qui comprennent, par la parole, les natures, les bornes du monde et l'air, sans qu'en lui se meuvent ceux-ci, qu'il guide dans l'intérieur du monde et au-dessus du monde, et duquel (bateau) la borne et le confin ne sont appris par tous? — Le bateau c'est l'alphabet. Ses six têtes sont abgd huzḥṭi [1] et les autres. Les quinze genres qui s'en servent, ce sont les quinze langues littéraires, parce qu'elles écrivent et lisent et parlent moyennant l'alphabet sur toutes les natures et les confins du monde sans pouvoir l'épuiser.

73. Qu'est-ce qui comprend le Tout et n'est pas Dieu, et embrasse le Tout et gouverne tout et ne ressemble pas au Tout, et quels sont ses parts et leurs noms? — C'est le mot ḥṭṭṭ (= ordre), et ses parties sont les lettres de son nom, têth, kâf et le reste.

[1] ʾâb + gâd + hâv + vaz + ḥâṭ + ṭiy = 6 têtes ou principes. — J. B.

74. Qu'est-ce qu'une certaine chose qui, inhérente à tout, est incorporelle et tombe dans la moitié des parties de l'ὕλη, mais est activée par d'autres et est comprise dans la moitié des catégories, mais exclue des autres, et est délimitée par deux dimensions des corps, mais éloignée des autres: elle n'a pas de quoi se mouvoir et se diriger, mais son gouvernement est fait par le mouvement et le cours d'un autre, et, quand ce qui la gouverne est loin, elle est grande dans sa quantité et quand ce qui la gouverne est proche, elle est petite et humble, et quelquefois le plaisir qu'elle donne est admirable, mais quelquefois elle est sans plaisir, quelquefois on l'aime et quelquefois on la déteste? — Celle-ci est l'ombre qui est gouvernée et mue par le soleil.

75. Quel est l'enfant à quatre pères différents dans leur essence et nature et distincts dans (leurs) hypostases, et qui ne ressemble à aucun d'eux ni dans la nature ni dans l'activité? — C'est la lumière qui est enfantée par la lampe, le feu, la mèche et l'huile.

76. Quelle est la chose qui, cependant qu'elle est une, est divisée en elle-même et quelquefois se penche vers celui-ci et quelquefois vers celui là? — C'est la volonté.

77. Une nature fluide et humide dans laquelle on ne voit pas d'image et de forme, qu'est-elle ? — Ce sont le lait et la mer.

78. Une chose divisée en deux qu'une force extérieure meut et qui cause de la destruction quand elle est mue et par sa destruction les hommes acquièrent la vie, qu'est-ce? — C'est la meule.

79. Qui est-ce qui, quand il est, n'est pas et, quand il n'est pas, est? — Étant dès l'éternité et sans fin, Dieu est bon et il n'est pas mauvais. N'étant pas mauvais, il est d'autant plus bon en tout temps.

80. Qu'est-ce que la chose dont tout homme a besoin, tout comme Dieu en a besoin? — Tout homme a besoin de la miséricorde de Dieu et de ses dons. Dieu aussi a besoin de donner et d'être miséricordieux. En d'autres termes : toute chose a besoin d'un nom.

81. Quelle est la chose naturelle et sans hypostase, qui enfante, en dehors de la nature, un enfant non naturel et sans hypostase et par les deux un autre fils non naturel et sans hypostase, qui consume et détruit la nature et l'hypostase, est créé? — Ce sont le désir, le péché et la mort.

82. Non-nature naturée naturellement par le naturant de la nature dans une nature, oui ou non? — Le péché n'est point naturellement dans la nature, mais provient du dehors.

83. Du moine Evagrius : Si le chin n'est pas conséquent avec lui-même, comment est-il possible que le gamal empêche le noun dans sa course constante vers le hi. Mais si le hi est négligé par lui, Nabuchodonosor s'empare de Jérusalem et toute (la ville) aboutit à la destruction? — Interprétation : Si l'âme se perfectionne elle-même, le corps ne peut pas entraver la pensée dans sa course constante vers Dieu. Mais si Dieu est négligé, l'âme et le corps et tout l'homme et tout est réduit, dans les mains du Diable, à la destruction.

Les questions et les énigmes philosophiques et leur solution sont finies.

Comme nous avons déjà remarqué, les questions I-XI, comprenant les définitions des noms de Dieu, homme, monde, âme, mot, corps, voix, manière, santé du corps, pensée, théorie ou contemplation, ne sont pas des énigmes, mais des مقالة. Entre les مقالة et les قيلة, la différence est purement formelle. Le مقالة demande une définition ou une description de la chose, la قيلة donne une définition ou description de la chose et en demande la désignation ou la dénomination.

F. Furlani.

LES MANUSCRITS ÉTHIOPIENS

DE M. É. DELORME

3

Introduction aux Quatre Évangiles; Traité d'Évagrius sur les huit mauvaises passions; Hexaméron d'Épiphane de Chypre; Gadla 'Adam; Mélanges.

5. — L'Hexaméron d'Épiphane de Chypre.

(*Suite*) (1)

V. — VISION DE GRÉGOIRE SUR LA CHUTE DE SATAN.

La *Vision de Grégoire sur la chute de Satan*, insérée entre le *quatrième jour* et le *cinquième*, s'étend du fol. 41 r° b au fol. 49 r° b.

a) INCIPIT.

(F. 41 r° b, *in initio.*) **ንዌጥን ፡ በረድኤተ ፡ እግዚአብሔር ፡ ወንጽሕፍ ፡ በዝንቱ ፡ መክን ፡ እምራእየ ፡ ጎርጎርዮስ ፡ ዘተናገረ ፡ በመለኮት ፡ ወዘንተ ፡ ራእየ ፡ ክነ ፡ እግዚአብሔር ፡ አስተርአየ ፡ ሎቱ ፡ በእንተ ፡ ሰይጣን ፡** (2) **ወድቀቱ ።።** *Nous commençons, avec l'aide du Seigneur, à écrire* (3), *en cet endroit, la Vision de Grégoire, qui a discouru sur la divinité. Cette vision, le Seigneur* (*la*) *lui a montrée au sujet de Satan et de sa chute.*

(1) Cf. *ROC*, 1912, 1914 et 1915-1917.

(2) Après **ሰይጣን** le ms. ajoute **ሎቱ ፡**, mais de petits traits horizontaux au-dessus et au-dessous de ce mot indiquent qu'il doit être considéré comme biffé.

(3) M. à m. : *nous commençons... et nous écrivons.*

b Desinit.

(F. 18 v° b, *in fine.*) ወተምሃ ፡ እግዚአብሔር ፡ ላዕለሠሙ ፡ ወሰመዮሙ ፡ ሰይጣኖተ ፡ ወአዘዘሙ ፡ [ለ]ኪያሁ ፡ ሰማያት ፡ ክ ሐ ፡ ይቱሙ ፡ ላዕለሠሙ ፡ ወይጸብእዎሙ ፡ ወይስድድዎሙ ፡ እ ምሰማያት ። ... (F. 19 r° a, *in medio.*) ወበእንተ ፡ ዝንቱ ፡ ተ ቈጥኡ ፡ ሰማያት ፡ በእንተ ፡ መኑተ ፡ እግዚአብሔር ፡ ወተርዓዉ ፡ ሰማያት ፡ ወወገሩ ፡ ሰይጣን ፡ ዘከነ ፡ ይሰመይ ፡ መልአክ ፡ ሠናይ ፡ ወከሉ ፡ ሠራዊቱ ፡ ዘያደንኑ ፡ ለሠቱ ፡ ወከነ ፡ ፩ክፍል ፡ [1] እምኔ ሆሙ ፡ ታሕተ ፡ ሰማይ ፡ ዘውእቱ ፡ ጠፈር ፡ ወ፪ክፍል ፡ ላዕለ ፡ ም ድር ፡ ወ፫ክፍል ፡ እም ታሕተ ፡ ምድር ። ... (F. 19 r° b, *in initio.*) ወከነ ፡ ደቀቆሙ ፡ እምሰማይ ፡ በዕለት ፡ ፈብሃት ፡ በም ሰት ። ... (F. 19 r° b, *in medio.*) ተፈጸመ ፡ ቃል ፡ በእንተ ፡ ድቀተ ፡ ሰይጣን ። (2) *Le Seigneur se fâcha contre (les mauvais anges) et les appela Satans. Il ordonna aux Vertus des cieux de se tenir contre eux, de leur faire la guerre et de les chasser des cieux... C'est pourquoi les cieux s'indignèrent à cause de la colère du Seigneur. Les cieux s'ouvrirent et rejetèrent Satan, qui avait été appelé l'Ange Bon, ainsi que toutes ses troupes, qui s'inclinaient devant lui. Il y eut une première partie d'entre eux sous le ciel, c'est-à-dire le firmament (3); une deuxième partie sur la terre; une troisième partie sous la terre... Leur chute du ciel eut lieu le quatrième jour, au soir... Est terminé le Discours au sujet de la chute de Satan.*

VI. — CINQUIÈME JOUR.

Le *cinquième jour* de la création s'étend du fol. 49 r° b au fol. 19 v° b.

1 Ici et plus bas, les chiffres ፩, ፪, ፫, indiqués par des signes de renvoi, se trouvent dans la marge gauche du fol.

2) Un signe de renvoi, mis sur ሰይጣን, indique une note placée au haut du fol., dont seuls les premiers mots sont lisibles sur la photographie du ms. . ፍጻሜ ፡ ቃለ ፡ ንባቢሮስ. *Fin du Discours de Grégoire.*

3) Au sujet de ጠፈር. Dillmann, *Lex. aeth.*, col. 1250, dit : Lud. : « in ordine septem colorum quos Aethiopes asserunt ጠፈር ፡ est infimum ».

a) Incipit.

(F. 19 r° b, *in medio.*) **ዕለተ ፡ ሐሙስ ፡ እግዚአብሔር ፡ ዐ በ.ይ ፡ ፈጣሬ ፡ ኵሉ ፡ ግብር ፡ ከመ ፡ ይፍጥር ፡ ግብረ ፡ እማያት ። አሜሃ ፡ እግዚአብሔር ፡ ይቤ ፡ ለማያት ፡ ከመ ፡ ያውጽኡ ፡ ነፍሳ ት ፡ ሕያዋን ፡ ወአዕዋፈ ፡ ይስርሩ ፡ ታሕተ ፡ ጠፈረ ፡ ሰማይ ፡ ወላ ዕለ ፡ ገጸ ፡ ምድር ፡ ወዓሣት ፡** (1) **ይሐሩ ፡ ውስተ ፡ ባሕር ፡** *Cinquième jour. Le Seigneur, grand créateur de toute œuvre, (voulut) créer une œuvre (tirée) des eaux. Alors le Seigneur dit aux eaux de produire* (2) *des êtres* (3) *vivants : des oiseaux, pour voler sous le firmament* (4) *du ciel et sur la surface de la terre, et des poissons, pour aller dans la mer.*

b) Création des oiseaux, des poissons et des monstres marins.

(F. 19 r° b, *in fine.*) **አምሳለ ፡ ፍጥረተ ፡ አዕዋፍ ፡ ወአሣት ፡ ወአናብርት ፡ ወአራ.** (F. 19 v° a) **ዊተ ፡ ባሕር ፡ አሜሃ ፡ ይነኑ ፡ ማያት ፡ ለትእዛዘ ፡ እግዚአብሔር ። ወወዕኡ ፡ ዓሣት ፡ ዐበይት ፡ ክልኡቱ ፡ ተባዕት ፡ ወአንስት ፡ በከመ ፡ ትእዛዘ ፡ እግዚአብሔር ፡** (Nouvelle division indiquée dans l'ouvrage). *Description* (5) *de la création des oiseaux, des poissons, des cétacés* (6) *et des monstres marins* (7). *Alors les eaux s'inclinèrent devant l'ordre du Seigneur. Furent produits* (8) *les grands poissons, deux par deux, mâle et femelle, selon l'ordre du Seigneur.*

c) Desinit.

(F. 19 v° a, *in fine.*) **አሜሃ ፡ እግዚአብሔር ፡ አዘዘሙ ፡ ለ ማያት ፡ ከመ ፡ ያውጽኡ ፡ እምኔሆሙ ፡ አዕዋፈ ፡ በበዘመዶሙ ፡ ወአውጽኡ ፡ ማያት ፡ አዕዋፈ ፡ ወረሰየ ፡ እግዚአብሔር ፡ ውስቴቶ**

(1) Ms. : ዓሣት.
(2) M. à m. : *faire sortir.*
(3) M. à m. : *âmes. (êtres) animés.*
(4) Cf. *supra*, p. 138, note 3.
(5) M. à m. : *type.*
(6) Le sens de **ዐንበር** est : « bellua marina, *cetus*, balaena, κῆτος » ; cf. Dillmann, *Lex. aeth.*, col. 991.
(7) M. à m. : *bêtes de la mer.*
(8) M. à m. : *sortirent* (sens de *exoriri*).

መ። ፡ ኀየለ ፡ ከመ ፡ ይስርሩ ፡ ውስተ ፡ ነፋሳት ፡ በዕረፍት ፡ ወበሐ ሴት ። ... (F. 49 v° b, *in initio.*) ወፈጠረ ፡ (1) እግዚአብሔር ፡ አዕዋፈ ፡ ሰማይ ፡ ክልኤተ ፡ ተባዕተ ፡ ወአንስተ ፡ በበዘመደ።መ። ፡ ወጸጋ ፡ (2) ወባረከመ። ፡ እግዚአብሔር ። ወይቤሎመ። ፡ ብገሩ። ፡ ወተባዝኑ ፡ [በ]በረከተ ፡ እግዚአብሔር ፡ ወመንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ ቀ ደሰ ፡ ዕለተ ፡ ሐሙስ ፡ ወባረከ ፡ ወነገ ፡ ምሴተ ፡ ወነገ ፡ ጽባሐ ። *Alors le Seigneur ordonna aux eaux de produire* (3) *d'elles des oiseaux, chacun selon leur famille. Les eaux produisirent des oiseaux. Le Seigneur mit en eux la force de* (4) *voler dans les airs* (5), *avec calme* (6) *et avec joie... Le Seigneur créa les oiseaux du ciel, deux* (*par deux*), *mâle et femelle, chacun selon leur famille et* (*leur*) *espèce. Le Seigneur les bénit et leur dit : « Devenez nombreux et multipliez-vous, sur la bénédiction du Seigneur. » L'Esprit-Saint sanctifia le cinquième jour et* (*le*) *bénit. Il fut soir et il fut matin.*

VII. — SIXIÈME JOUR.

Le *sixième jour* de la création s'étend du fol. 49 v° b au fol. 51 r° b. Le commencement de ce *jour* a été édité dans *ROC*, 1913, n° 1, p. 432-441, afin de faire connaître quelle était la recension de l'*Hexaméron* du ms. n° 3 de M. É. Delorme.

a) Incipit.

(F. 49 v° b, *in medio.*) ዕለተ ፡ ሳድስ ፡ ዘውእቱ ፡ ዕለተ ፡ ዓ ርብ ፡ *Sixième jour, c'est-à-dire jour du vendredi.*

b) Création des serpents et des ours.

(F. 49 v° b, *in fine.*) አምሳለ ፡ ፍጥረተ ፡ አራዊተ ፡ ምድር ፡

(1) Les lettres ፈጠ sont de seconde main (sur un grattage).
(2) Le ወ copulatif est de seconde main.
(3) Cf. *supra*, p. 139, note 2.
(4) M. à m. : *afin de.*
(5) M. à m. : *les vents.*
(6) Ce sens n'est pas indiqué dans le *Lex. aeth.* de Dillmann, col. 971. M. à m. *repos.*

ወድባት ፡፡ (Nouvelle division indiquée dans l'ouvrage). *Description* (1) *de la création des serpents et des ours.*

c) Création des lions et des autruches.

(F. 50 r° a, *in initio.*) **አምሳለ ፡ ፍጥረተ ፡ አናብስት ፡ ወሰሉ ፡ ሰገኖታት** ፡፡ (2) (Nouvelle division indiquée dans l'ouvrage). *Description de la création des lions et de toutes les autruches.*

d) Création des animaux.

(F. 50 r° a, *in fine.*) **አምሳለ ፡ ፍጥረተ ፡ እንስሳት ፡** (Nouvelle division indiquée dans l'ouvrage). *Description de la création des animaux.*

e) Création des reptiles.

(F. 50 r° b, *in initio.*) **አምሳለ ፡ ፍጥረተ ፡ ተሐዋስያን ፡** (Nouvelle division indiquée dans l'ouvrage). *Description de la création des reptiles.*

f) Création de l'homme.

(F. 50 r° b, *in fine.*) **አምሳለ ፡ ፍጥረተ ፡ ሰብእ ፡** (Nouvelle division indiquée dans l'ouvrage). *Description de la création de l'homme.*

g) Explication des quatre éléments.

(F. 51 r° b, *in fine.*) **ትርጓሜ ፡ አርባዕቱ ፡ አናስር ፡ ... ለምንት ፡ ተፈጥረ ፡ አዳም ፡ እምንስቲት ፡ እሳት ፡** ... (F. 51 v° a, *in fine.*) **ወለምንት ፡ ፈጠሮ ፡ እግዚአብሔር ፡ ለአዳም ፡ እምንስቲት ፡ ነፋስ ፡** ... (F. 51 v° b. *in initio.*) **ወለምንት[፡] ፈጠሮ ፡ እግዚአብሔር ፡ ለአዳም ፡ እምንስቲት ፡ ማይ ፡** ... (F. 51 v° b, *in fine.*) **ወለምንት[፡] ፈጠሮ ፡ እግዚአብሔር ፡ ለአዳም ፡ እምንስቲት ፡ መሬት ፡** ... *Explication des quatre éléments... Pourquoi Adam a-t-il été créé d'un peu de feu?... Pourquoi le Sei-*

(1) Cf. *supra*, p. 139, note 5.
(2) Ms. : **ወሰሎ ፡ ሰገኖታተ**.

gneur a-t-il créé Adam d'un peu d'air (1)*? ... Pourquoi le Seigneur a-t-il créé Adam d'un peu d'eau?... Pourquoi le Seigneur a-t-il créé Adam d'un peu de poussière?*

b) CRÉATION DE LA FEMME.

(F. 52 r° a, *in fine.*) አምሳለ ፡ ፍጥረተ ፡ ብእሲት ፡ አሚሃ ፡ እግዚአብሔር ፡ አምጽአ ፡ ላዕለ ፡ አዳም ፡ ሳድአተ ፡ ወድቀሰ ፡ (2) ወንዋመ ፡ ወየመ ፡ አዳም ፡ ወደቀሰ ፡ ወነሥአ ፡ እግዚአብሔር ፡ አሐዱ ፡ ዓጽመ ፡ እምገቦሁ ፡ ወመልአ ፡ ሥጋ ፡ መክና ፡ (3) ወእግዚአብሔር ፡ አምላክ ፡ (F. 52 r° b) ሐነጸ ፡ ዓጽመ ፡ ዘነሥአ ፡ እምገቦሁ ፡ ለአዳም ፡ ብእሲተ ፡ ወአምጽኣ ፡ ኀበ ፡ አዳም ፡ ወይቤ ፡ አዳም ፡ ዝንቱ ፡ ውእቱ ፡ አጽም ፡ እምዓጽምየ ፡ ወሥጋ ፡ እምሥጋየ ፡ ዛቲ ፡ ትሰመይ ፡ ብእሲተየ ፡ ወነኒ ፡ እግዚአብሔር ፡ ፈጠሮ ፡ ለአዳም ፡ በሠለስቱ ፡ ሰዓት ፡ ወብእሲተ ፡ በራብዕት ፡ ሰዓት ፡ እምዕለተ ፡ ዓርብ ፡ ወእግዚአብሔር ፡ አምላክ ፡ ነሥአ ፡ ሰብአ ፡ ዘፈጠረ ፡ ወጣሞ ፡ ውስተ ፡ ገነተ ፡ ትፍሥሕት ፡ ከመ ፡ ይትገበራ ፡ ወይዕቀባ ፡ ወአዘዞ ፡ እግዚአብሔር ፡ አምላክ ፡ ለአዳም ፡ ወይቤ ፡ ለ ፡ ለ ፡ እምነዮሉ ፡ ዕፀው ፡ ዘውስተ ፡ ገነት ፡ ብላዕ ፡ ወዕፀ ፡ ትእምርተ ፡ ሠናይ ፡ ወእኩይ ፡ ኢትብላእ ፡ እምኔሃ ፡ እስመ ፡ በዕለት ፡ ዘትበልዕ ፡ እምኔሃ ፡ ሞተ ፡ ትመውት ፡ ወእግዚአብሔር ሰ ፡ አስተጋብአ ፡ እንስሳተ ፡ ዘውስተ ፡ ምድር ፡ ወአዕዋፈ ፡ ሰማይ ፡ ወነሶሙ ፡ ዘፈጠረ ፡ አምአናብስት ፡ ወሰገግታት ፡ ወአምጽአ ሙ ፡ ኀበ ፡ አዳም ፡ ከመ ፡ (4) ይስምዮሙ ፡ ለነሶሙሙ ፡ በከመ ፡ ውስተ ፡ ሕሊና ፡ ወአዳምሰ ፡ ሰመዮሙ ፡ (5) እስመ ፡ ለአዳም ፡ ከነት ፡ ነፍሰ ፡ ሠናይት ፡ ባሕርይት ፡ ክብርት ፡ ወልዕልተ ፡ በሠናይ ፡ ወስን ፡ እነ ፡ ውስቴታ ፡ ግብር ፡ እምጕሕሉት ፡ ወነኒ ፡ አዳም ፡ ውስተ ፡ ገነት ፡ ብርሃናዊ ፡ ያአምር ፡ (6) ዘውስተ ፡ ገነት ፡ ወ ዘላዕለ ፡ ምድር ፡ በእንተ ፡ ንጽሐቱ ፡ ወልቡ ፡ ስፉሕ ፡ ልዑል ፡ ለ

(1) M. à tr. : *de vent.*
(2) Ms. : ወድቃሰ.
(3) Ms. : መክና *(sic).*
(4) Ms. : በከመ.
(5) Post ሰመዮሙ, tres. *add.* እግዚአብሔር.
(6) Ms. : የአምር *(sic).*

መልዕልት ። ወከነ ፡ ካዕበ ፡ ወጠነ ፡ እምሰዓተ ፡ ተፈጠረ ፡ በስብሐት ፡ ለእግዚአብሔር ። ወከመገ ፡ ሐዋን ፡ ሰብሐት ፡ ምስሌሁ ፡ ለእግዚአብሔር ። — Le récit est analogue à celui de la Bible. Il nous a donc semblé qu'il était inutile de le traduire. Voici la seule particularité. Dieu a créé Adam à trois heures et Ève à quatre heures, le vendredi.

i) Tentation d'Ève et d'Adam.

(F. 52 v° a, *in medio.*) አምሳለ ፡ ምክረ ፡ ሰይጣን ፡ ላዕለ ፡ ሐዋን ፡ ወአዳም ። (Nouvelle division indiquée dans l'ouvrage). *Description du dessein (mauvais) de Satan contre Ève et Adam.* Le récit est analogue à celui de la Bible. Nous ne le reproduisons pas. Voici seulement les particularités. (F. 53 r° b, *in initio.*) ወሰይጣንሰ ፡ ይቤላ ፡ ለሐዋ ፡ አነ ፡ አ፡ያበልዓከ ፡ እም ኔሃ ፡ እስከ ፡ ትምሕለ ፡ (1) ሊተ ፡ አንቲ ፡ ትብልኒ ፡ እምቅድ መ ፡ አዳም ፡ ከመ ፡ አ፡ትኩኒ ፡ አምላከ ፡ እምቅድሜሁ ፡ ወአ፡ትተ ዒበይ ፡ ላዕሌሁ ። ወዘንተ ፡ ገበረ ፡ ሰይጣን ፡ ፈሪሆ ፡ ከመ ፡ ሶበ ፡ ትበልዕ ፡ እምቅድመ ፡ አዳም ፡ ትትኃረቅ ። ወሶበ ፡ ይኔጽራ ፡ ላ ቲ ፡ አዳም ፡ ዕራቃ ፡ አ፡ይበልዕ ፡ እምፍሬ ። ወነሥአት ፡ እምፍ ሬ ፡ ወአምጽአት ፡ ኀበ ፡ አዳም ፡ ወትቤሎ ፡ ለ፡ቱ ፡ ንሣእ ፡ ወብ ላዕ ፡ እግዝንቱ ፡ ፍሬ ፡ ሠናይ ፡ ወአ፡ያአምር ፡ (2) ከመ ፡ ይእቲ ፡ ፍሬ ፡ ዕዕ ፡ ዘእዘዘ ፡ እግዚአብሔር ፡ ከመ ፡ አ፡ይብላዕ ፡ እምኔሃ ። ወአዳምሰ ፡ ነሥአ ፡ እምኔሃ ፡ ከመ ፡ ይብላዕ ፡ ትቤ ፡ ሐዋ ፡ ጽን ሐኒ ፡ እስከ ፡ እወዲ ፡ ፍሬ ፡ ውስተ ፡ አፉየ ፡ ወእንተ ፡ ትወ ዲ ፡ ካዕበ ፡ ውስተ ፡ አፉከ ፡ ወንብላዕ ፡ (3) ኀቡረ ፡ በዕሩይ ፡ ወተበረት ፡ ይእቲ ፡ ወአዳም ፡ ከመገ ፡ ወበልዑ ፡ በዕሩይ ። (F. 53 v° a.) ወተግርቱ ፡ በጊዜሃ ፡ *Quant à Satan, il dit à Ève : « Moi-même je ne te donnerai pas à manger de (ce fruit), jusqu'à ce que tu me jures que toi-même tu (n'en) mangeras (pas) avant Adam, afin que tu ne deviennes pas*

1) Ms. : ተምሕለ, *sic*.
2) Ms. : ወአ፡የአምር *sic*.
3) Ms. : ወትብላዕ.

Dieu avant lui et que tu ne t'enorgueillisses pas contre lui. » Satan fit ceci, craignant que, si elle (en) mangeait avant Adam, elle ne devint nue (1), *et que, si Adam la voyait nue, il ne mangeât pas du fruit... (Ève) prit du fruit, (en) apporta à Adam et lui dit : « Prends et mange de ce fruit bon* (2). *» Il ne savait pas que c'était le fruit de l'arbre duquel le Seigneur avait ordonné de ne pas manger. Quant à Adam, il prit de (ce fruit), afin d'(en) manger. Ève (lui) dit : « Attends-moi, jusqu'à ce que je mette le fruit dans ma bouche, que toi tu (le) mettes aussi dans ta bouche et que nous mangions ensemble pareillement* (3). *» Elle-même et Adam firent* (4) *ainsi et mangèrent pareillement* (5). *Ils devinrent nus* (6) *immédiatement.* — Le récit, de nouveau, ressemble à celui de la Genèse. Puis Dieu ordonne à Adam et à Ève de demeurer dans la *Caverne des Trésors* (**በዓት ፡ መዛግብት**) (7).

j) Desinit.

(F. 51 r° b, *in medio.*) **ወእግዚአብሔርሰ ፡ ፈጸመ ፡ ዕለተ ፡ ሳድስ ፡ ወኮነ ፡ ምሴተ ፡ ወጽባሕ ።** *Quant au Seigneur, il termina le sixième jour. Il fut soir et (il fut) matin.*

VIII. — SEPTIÈME JOUR.

a) Incipit.

(F. 54 r° b, *in medio.*) **ዕለተ ፡ ሳብዕት ፡ ወነጸረ ፡ እግዚአብሔር ፡ አምላክ ፡ ላዕለ ፡ ኵሉ ፡ ፍጥረት ፡ ዘበሰማያት ፡ ወላዕለ ፡ ምድር ፡ ወዘታሕተ ፡ ምድር ፡ ወባረከ ፡ እግዚአብሔር ፡ ላዕለ ፡ ሰማያውያን ፡ ወላዕለ ፡ ምድራውያን ። አላ ፡ ለሰይጣናቲሰ ፡ አ፡ባረከ ፡ ላዕሌሆሙ ፡ ወባረከ ፡ ካዕበ ፡ ላዕለ ፡ ማዕምቅ ፡ ወዘውስቴቶ**

(1) M. à m. : *ne se mit à nu.*
(2) L'adjectif **ሠናይ** veut dire à la fois *beau* et *bon.*
(3) M. à m. : *également (en égalité).*
(4) M. à m. : *elle fit elle-même ainsi qu'Adam.*
(5) Cf. *supra*, note 3.
(6) M. à m. : *ils se mirent à nu.*
(7) Cf. S. Grébaut, *Le Qalémentos*, livres premier et deuxième, p. 16-17.

ሙ ፡ ወቀደሰ ፡ እግዚአብሔር ፡ ዕለተ ፡ ሳብዕት ፡ ወአንጽሓ ፡ ወአ
ክበራ ። እስመ ፡ ውእቱ ፡ አዕረፈ ፡ እምኵሉ ፡ ግብሩ ። *Septième jour. Le Seigneur Dieu regarda toutes les créatures* (1) *qui (se trouvaient) dans les cieux, sur la terre et sous la terre* (2). *Le Seigneur bénit les (êtres) célestes et les (êtres) terrestres. Mais les Satans, il ne les bénit pas. Il bénit aussi les abîmes et ce qui (se trouve) en eux. Le Seigneur sanctifia le septième jour, le purifia et le glorifia* (3). *En effet, lui-même se reposa de toute son œuvre.*

b) Desinit.

(F. 51 v° b, *in initio.*) ወእግዚአብሔር ፡ አምላክሰ ፡ ተፈሥ
ሐ ፡ በተግባሩ ። እስመ ፡ ውእቱ ፡ ገብሮሙ ፡ በጥበቡ ፡ ... ለዓቱ ፡
ስብሐት ፡ ወክብር ፡ ለዓለመ ፡ ዓለም ። *Quant au Seigneur Dieu, il se réjouit de son œuvre. En effet, lui-même l'avait faite* (4) *avec sa sagesse... A lui gloire et honneur pour les siècles des siècles!*

Nous avons, dans la description du ms. n° 3 de M. É. Delorme, longuement analysé l'*Hexaméron* d'Épiphane de Chypre, parce que cet ouvrage n'est encore signalé que dans trois mss. : le ms. n° 125 de la collection *d'Abbadie;* le ms. n° 175 de la Bibliothèque Nationale (Fonds propre) (5); le ms. *Or.* 751 du British Museum (6).

Les deux textes éthiopiens d'un *Commentaire* sur l'*Hexaméron* attribué à Épiphane de Chypre diffèrent considérablement (7) de l'*Hexaméron* proprement dit.

(1) M. à m. : *toute la création.*

(2) M. à m. : *et qui (se trouvait) sous la terre.*

(3) M. à m. : *l'honora.*

(4) M. à m. : *les avait faites (ses œuvres).*

(5) Cf. *ROC*, 1911, p. 311, *Notice des manuscrits éthiopiens acquis depuis 1877*, par F. Nau; M. Chaîne, *Supplément au Catalogue des manuscrits éthiopiens de H. Zotenberg* (1877-1912), p. 152. [Ce *Supplément* est ajouté, en appendice, au *Catalogue des manuscrits éthiopiens de la collection Antoine d'Abbadie* par le même auteur.]

(6) M. Conti Rossini, dans *Manoscritti ed opere abissine in Europa*, p. 608, ne mentionne que les deux mss. suivants : *d'Abbadie* 125 et *Or.* 751.

(7) Ce *Commentaire* se trouve dans le ms. n° 67 *d'Abbadie* et dans le ms. n° 146 de la Bibliothèque Nationale (Fonds propre). Voici comment Zotenberg, dans son *Catalogue des Manuscrits éthiopiens (ghèez et amharique) de la Biblio-*

M. F. Nau nous a jadis indiqué, cf. *ROC*, 1913, n° 1, p. 132-133, note 5, que le ms. n° 3 de M. É. Delorme est iden-

thèque Nationale, p. 216-217, analyse cet ouvrage. Il cite d'abord, assez longuement, les préliminaires du texte éthiopien. Puis il écrit : « Enfin l'auteur aborde son sujet ainsi qu'il suit : ስምዑኩ ፡ መድምማቲሁ ፡ ዘነገሙ ፡ ፈጠረ ፡ እምቅድሙ ፡ ነሶ ፡ ፈጠረ ፡ ንስቲተ ፡ እሳት ። ወካዕበ ፡ ፈጠረ ፡ ንስተተ ፡ (lisez ንስቲተ ፡) ነፋስ ፡ ወ ሥላስሙ ፡ ፈጠረ ፡ ንስቲተ ፡ ማየ ፡ ወፈጸመ ፡ ፈጠረ ፡ ንስቲተ ፡ መሬተ ። ዘንተ ፡ ፬ተ ፡ ጠባይዓ ፡ ፈጢሮ ፡ እምእሳንቱ ፡ ፈጠረ ፡ ሠሶ ፡ ፍጥረታተ ፡ ወአልዐ ፡ ዘይክል ፡ ሣ ልቆቶሙ ፡ ዘእንበለ ፡ ውእቱ ፡ ባሕቲቱ ። ... En étendant ce feu, Dieu créa la grande Lumière, et avec celle-ci le suprême ciel (አርያም ፡) et le premier ciel (ስማይ ፡ ቀዳሚት ፡ ዘስማ ፡ ኢያር ፡), puis le deuxième ciel et le troisième, lesquels sont éclairés par la lumière d'en haut et pourvus de murs et de portes de lumière. Telle fut la création de la première heure du premier jour du mois de khoiak. Dans la deuxième heure, Dieu prit une partie du grand Feu et le plaça au-dessus des trois cieux, puis il créa la Jérusalem céleste, au-dessus du grand Feu, au-dessous de son trône, ensuite les anges. L'auteur donne la description de leurs différentes formes et énumère leur nombre, leurs sections, leur distribution dans les trois cieux, leurs chefs, leurs fonctions, etc. Il dit qu'une heure du temps de la création divine est égale à quatre-vingt-trois années et quatre mois, etc. L'esprit de Dieu sanctifie ensuite, successivement, tout ce qui avait été créé. Mention de Satan, qui était resté trois jours, c'est-à-dire trois mille ans, sans péché (fol. 219, col. 3). Création des autres cieux avec l'élément de l'eau, création des ténèbres, de la terre, de la mer, des montagnes, etc. — Création du paradis (... ገነት ፡ ዘቅድሙ ፡ ገጸ ፡ ጽባሕ ፡ ልዕልተ ፡ እምድር ፡ ፱ወጽ ፡ ዕሙተ ፡ ዘመልአክ ፡ መትሕተ ፡ እምሰማይ ፡ በአፍአ ፡ እምገ ፡ ኅሰ ም ።) avec l'arbre de la vie et l'eau de la vie (fol. 221 v°). Création du quatrième jour en présence des anges (fol. 223). Dieu forme d'abord le soleil de sept parts de lumière; puis il lui en ôte deux parts pour les donner à la lune, une autre part pour les étoiles, et une part pour les nuages. Récit de la chute de Satan, qui voulut prendre du grand Feu, afin de produire, lui aussi, des créations. Il séduit d'autres anges, qu'il conduit au combat contre S. Michel et son armée (fol. 225). Il est précipité du ciel et tombe dans la ville de la Mecque (በዘገረ ፡ መካ ፡). — Création du cinquième et du sixième jour (fol. 225 v°, col. 1). Adam est formé des quatre éléments. (... ውእቱ ፡ አዳም ፡ አዳም ፡ ብ ሂል ፡ መድምም ፡ ብሂል ። ... ወእሱ ፡ ፱ ፡ ጠባይዕ ፡ ዘይትፈጠር ፡ ዘውስተ ፡ ማኅፀን ፡ ፍጹም ፡ ሰብእ ፡ ዘሥጋ ፡ ወነፍስ ፡ ውእቱ ። ገበሰ ፡ መንፈስ ፡ ሕይወት ፡ ዘተነፍሐ ፡ ላዕለ ፡ አዳም ፡ እምድኅረ ፡ ፈጠሮ ፡ በ፵ ፡ ዕለት ፡ አእምሮ ፡ ፍጹም ፡ ውእቱ ፡ ገዝኩ ፡ አርአያሁ ፡ ለእግዚአብሔር ፡ ...) (fol. 225 v°, col. 3). Conversation d'Adam avec les animaux; conversation de Satan avec les animaux, ensuite avec le serpent; séduction d'Ève; sortie du paradis et lamentations des oiseaux et des arbres; enchaînement du diable. Adam chasse Ève loin de lui, puis, sur l'ordre de Gabriel, il va la rejoindre; ils entrent dans une caverne, pour faire pénitence pendant quarante jours et quarante nuits; ils sont trompés de nouveau par le diable; puis ils sont conduits par l'ange Gabriel à la caverne des Trésors. Les oiseaux lui apportent des fruits du jardin, et Adam, sur leur demande, leur donne un témoignage, écrit sur pierre, qui leur servira auprès de ses enfants. Naissance

tique au ms. *Or.* 751 du British Museum. C'est d'après ce dernier ms. que Ernst Trumpp a édité et traduit l'*Hexaméron* éthiopien, dans *Das Hexaemeron des Pseudo-Epiphanius*, 4°, 88 pages, Munich, 1882 (*Abhandl. der k. bayer. Ak. der Wiss.*, I Cl., XVI Bd., II Abth.), en corrigeant l'éthiopien au moyen du ms. *arabe* n° 203 de Munich.

M. Nau ajoute que « l'arabe est sans doute traduit, ou composé, d'après un texte syriaque, qui dérive peut-être de la *Caverne des trésors* attribuée à S. Éphrem et incorporée déjà dans le *Qalémentos* et dans la *Vie d'Adam et d'Ève* ».

(*A suivre.*)

Sylvain Grébaut.

Neufmarche (Seine-Inférieure), le 18 août 1919.

de Cain et de sa sœur Loud, et d'Abel et de sa sœur Aqlômyâ. Meurtre d'Abel. Généalogie des patriarches jusqu'à Isaac. »

HISTOIRE ET SAGESSE D'AḤIKAR

D'APRÈS LE MANUSCRIT DE BERLIN

« Sachau 162 », fol. 86 sq.

La première partie de ce manuscrit est datée de l'an 1583. La fin (y compris Aḥikar) est plus ancienne et peut sans doute être reportée au XV^e^ siècle, dit M. Sachau. Les points-voyelles sont nestoriens. Nous avons donc ici une nouvelle rédaction orientale de l'histoire et de la sagesse (ou : des préceptes) d'Aḥikar.

Nous avons transcrit ce texte en 1908, au retour du Congrès des Orientalistes de Copenhague.

Dans la traduction des préceptes, nous indiquons entre parenthèses la numérotation des maximes qui figure dans notre édition : *Histoire et sagesse d'Aḥikar l'Assyrien*, Paris, Letouzey, 1909, avec quelques renvois aux manuscrits C, L, B, que nous avons décrits (*ibid.*, p. 78-80) et traduits soit dans le texte (ms. B) soit aux variantes (mss. C, L) (1).

Ce texte ne présente qu'un extrait de l'histoire d'Aḥikar, toute la fin manque. Il présente encore la particularité d'écrire ḥykr (Ḥikar ou Ḥaykar) comme l'arabe, et non ʾḥykr (Aḥikar).

F. Nau.

(1) C = Cambridge, *add. ms.* n° 2020; L = British Museum, *add. ms.* n° 7200; B = Manuscrit de Berlin, *Sachau* 336.

TEXTE SYRIAQUE

(1) [illegible] .

1. 1. حقد هسنت محكما وأهل وبد[عدا] اسلا
مهد انا سمع هنغا ومحكما. الامن كد حسرا وحزا لا
مهد كر. الا حمار هيسا[2] أمنا: اعلم تقا بعضا. مد
اقلم فتم مهد. مدا لا اها كد مع سا[3] مدمع.
وزا هكمة محمد كد حكا سا زكا. معمع محمد
اها الكا لمنا كما حتا كمنا. لمغلو. اس منا كما
كد حزا. وهو. زا. وحكما وهو انا مهد مع حا.
حبب الكا (fol. 86v) وانغ كد. سمع محمر وحبب
مدد مهد كر. محمر معمد حاتب كمحنب كر
وبلا حتا محمر هنعد كر. لا الاجمد او الأنف. الا
او بُر حز سلا حبمد كر حزا. ح محب معمد
اعكمد. منعد كبي حز سلا. اعكمد
كمسقا امتا. معمد وحما مهد. مكمد
حرا وانغ. لمغلو. مد زا. مح زا كعد
هسنت محكما مبد مدمع مهد هاحد. مع حلا
مد كد. سمع هغا سمعا. هيسا هاحد. مع حلا
اها كمكر. كمغلو. مدد. او تعشّب. مدد
محكمار. اس كد حزا وأهل شمر منب هغا.
وأسمعد. (fol. 87r) مبر معمد لا كد انغ. لا
معمد نعمد مهد حمحر. ولد لا الاسب.[4]
مح وحنا كُبي وأمعد مهد. ح سمد محكما

(1) La marge extérieure du manuscrit Sachau 162 est rongée et il manque parfois quelques lettres. — (2) [illegible]. — (3) سا مع supra lin. — (4) (sic) ولد لا supra lin.

ﻣﺎﺭﻱ ﺍﻟﻤﺴﻴﺢ ﺍﻟﺬﻱ ﺃﺭﺳﻠﻪ ﺍﻟﻠﻪ ﺇﻟﻰ ﺍﻟﻌﺎﻟﻢ ﻟﻴﺨﻠﺼﻪ ﻭﻳﺨﻠﺺ ﺑﻪ ﺍﻟﻌﺎﻟﻢ ﻛﻠﻪ ﻭﻳﺠﻌﻠﻪ ﻟﻪ ﺷﻌﺒﺎً ﺧﺎﺻﺎً ﻭﻳﻘﺪﺳﻪ ﻭﻳﻄﻬﺮﻩ ﻭﻳﺠﻌﻠﻪ ﻟﻪ ﻛﻨﻴﺴﺔ ﻣﺠﻴﺪﺓ ﻭﻳﺠﻌﻞ ﻟﻬﺎ ﺭﺃﺳﺎً ﻭﻫﻮ ﺍﻟﻤﺴﻴﺢ ﻭﻳﺠﻌﻞ ﻟﻬﺎ ﺟﺴﺪﺍً ﻭﻫﻮ ﺍﻟﻜﻨﻴﺴﺔ ﻭﻳﺠﻌﻞ ﻟﻬﺎ ﻣﻠﻜﺎً ﻭﻫﻮ ﺍﻟﻤﺴﻴﺢ ﻭﻳﺠﻌﻞ ﻟﻬﺎ ﻣﻠﻜﻮﺗﺎً ﻭﻫﻮ ﺍﻟﻤﺴﻴﺢ ﻭﻳﺠﻌﻞ ﻟﻬﺎ ﺳﻴﺪﺍً ﻭﻫﻮ ﺍﻟﻤﺴﻴﺢ ﻭﻳﺠﻌﻞ ﻟﻬﺎ ﺭﺍﻋﻴﺎً ﻭﻫﻮ ﺍﻟﻤﺴﻴﺢ ﻭﻳﺠﻌﻞ ﻟﻬﺎ ﻣﻌﻠﻤﺎً ﻭﻫﻮ ﺍﻟﻤﺴﻴﺢ ﻭﻳﺠﻌﻞ ﻟﻬﺎ ﻛﺎﻫﻨﺎً ﻭﻫﻮ ﺍﻟﻤﺴﻴﺢ ﻭﻳﺠﻌﻞ ﻟﻬﺎ ﻣﺬﺑﺤﺎً ﻭﻫﻮ ﺍﻟﻤﺴﻴﺢ ﻭﻳﺠﻌﻞ ﻟﻬﺎ ﻗﺮﺑﺎﻧﺎً ﻭﻫﻮ ﺍﻟﻤﺴﻴﺢ ﻭﻳﺠﻌﻞ ﻟﻬﺎ ﺷﻔﻴﻌﺎً ﻭﻫﻮ ﺍﻟﻤﺴﻴﺢ ﻭﻳﺠﻌﻞ ﻟﻬﺎ ﻣﺨﻠﺼ

ܫܡܝ ܕܐܚܝܩܪ ܐܡܪ ܠܝ ܒܪܝ ܐܢ ܠܐ ܫܡܥܬ ܠܡܠܝ ܕܐܒܘܟ ܐܢ ܠܐ ܫܡܥ

هنه لحمد[ال] معكمال. امر مؤما (؟)هؤا حاوه بسزما
حدا امعمه معمل بالمال: حن ال ان كر هلمر
حن: حدم ان المعمه مسحمه حلم معمل الله حدم
نفر سحمل معلم. معلم حكمر محلمه ⁘ حن حنر
حلا امر المحلم المسمل بحلم لا اعلا. محلم مسقال
لانا. ملمر أهزًا حسمل ملمر لمقر محانا⁘ حن نوه
حنر مسمسر معمد محلم لا مه هلمحه حدم بحدا نحم بحدنا
نعمر⁘ حن مد ١٥٤ بحدا. [fol. 89r] [ملا] سحدا بزما
حن لا امل حدا اعلا امحا حنمه انحا حدا امل
المحلم حن كحلم. محلم المحل حكمر [1] معمد حلمنه مسمر
امحر ولحمر لا امل حكمر. بحدا حلحا لا حنتر
امحلم. معلم بحدا امحا مدحا سرحر حم. حنر
حدا معتمد حلحا بحدا حنمر. معلم بحدا حنمر حم
حن حاوسا لا حاوسا محلم معتمد حلحا بحدا⁘ حن
انحا لا ١٤١ محلم لا منه امحا انه حدحدحمر. ملمر(؟)
حاوسا محلم بحدا حلحا حدحدحه حم حاوسا محلم
حن: حنه ٥٥ امحا حاوه ململ حاوه امحا حنمل حاوسا
حم حنمر لا ١٤١ محلم حنتر بزما. معتمد ململ حاوسا
حم هسمر محمد مؤم مسمسا حدحدحا⁘ حن (fol. 90r)
لا ١٤١ بحدا حنه محلم ١٥ سحمر⁘ امتا بحسمر⁘ حن
حن لا ١٤١ حدحدحمر مؤم حنر. بحدا ١٤١[هـ]⁘ حن
حمحمل بحسمل بحدا. محلم لا امحا لا محلم [2] حدحدحمر بحدا نحم
محلم. حمسل لا ١٤١ [مل] حمحم محلم حم حدحا⁘ حن
لا منه امحا ١٥ حنتا

(1) Add. مح. — (2) حدحدحمر.

ܐܠܐ ܟܕ ܐܝܬ ܠܝ ܒܪ ܐܘ ܒܬ ܕܢܦܫ ܐܘ ܒܥܝܪ ܐܘ ܒܣܐ ܐܘ ܒܥܠ ܒܝܬ ܐܘ ܒܟܠ ܡܕܡ ܕܐܝܬ ܠܗ ܩܝܡ ܐܘ ܠܐ ܐܝܬ ܠܗ ܩܝܡ ܐܝܟ ܕܐܢܐ ܐܡܪ ܠܟ ܗܟܝ ܐܦ ܐܢܬ ܐܡܪ ܠܝ ܗܟܝ ܐܡܪ ܠܗ ܐܚܝܩܪ ܐܢܐ ܐܝܟ ܕܐܢܬ ܐܡܪ ܠ

ܗܘ ܕܐ ܐ ܕ ܐ ܐ ܐ

ܟܗܡܡܐ ܚܙ ܗܕܐ ܢܣܒ ܡܢ ܚܛܗ ܗܘ ܚܫܫ
ܕܐ ܗܘ ܐܠ ܚܫ ܐܠ ܐܝ ܕܐ ܚܛܗ ܚܙ ܚܛܗ ܗܘ ܚܫ
ܐܡ ܚܕܐ ܗܡ ܗܫ. ܐ ܗܢܚ ܐ ܚܫ ܗܘ ܚܕܐ ܚܛܗ ܗܘ ܚܫ
ܚܙ.

Ici s'arrête l'extrait d'Ahikar. Le bas du feuillet 92ª, après un trait, commence, de seconde main, un autre sujet : ... « Si quelqu'un s'est souillé dans le péché, qu'il ne craigne pas, mais qu'il fasse pénitence »; la suite est déchirée. Au verso (92ᵇ) se trouve de première main un autre sujet.

TRADUCTION

Avec l'aide de Dieu, nous écrivons l'histoire de Ḥiqar le scribe et ses belles sentences.

I. 1 Durant les années de Sennachérib, roi d'Assur et de Ninive, j'étais, moi Ḥiqar, scribe du roi. Il me fut dit en songe que je n'aurais pas de fils, 2 mais que j'acquerrais de grandes richesses; je pris soixante femmes et, à l'âge de soixante ans, je n'avais de fils d'aucune d'elles. 3 Alors je me construisis un grand autel, j'y plaçai de bonne nourriture (1), j'y offris les sacrifices au Seigneur et je dis : O Seigneur Dieu, que j'aie un fils! afin qu'il soit, lorsque je mourrai, mon héritier après (moi). 4 Dieu me répondit et me dit : Ḥiqar, je t'ai donné tout ce que tu m'as demandé et il m'était facile de te combler, mais je t'ai laissé sans enfant, que cela te suffise. Ne t'afflige pas et ne te tourmente pas, voilà que je t'ai donné pour fils Nadan le fils de ta sœur.

II. 1 Après avoir entendu ces paroles, j'accomplis cet ordre : je pris Nadan, le fils de ma sœur, je le donnai à huit nourrices, je l'engraissai avec la graisse, le miel et le beurre, je le revêtis de byssus et de pourpre, 2 et il grandit et crût comme un cèdre. Quand il grandit, je lui enseignai l'écriture et la sagesse.

3 Un jour le roi Sennachérib m'appela et me dit : Ḥiqar, sage scribe, tu es devenu très vieux; qui me servira et travaillera pour moi après toi?

(1) Ce porte ... ; il s'ensuit que est l'équivalent de , par assimilation des deux premières lettres. M. Rendel Harris a remplacé par . Nous traduisons comme lui. Mais ne serait-il pas une *mauvaise* transcription de l'arabe ثور? Ḥiqar aurait immolé « un bœuf ».

4 Je lui répondis : Que ton royaume subsiste à jamais! J'ai un fils qui est sage comme moi et qui connaît l'écriture. Et il me dit : Va, amène-le près de moi pour que je le voie, si c'est possible, il me servira et prendra ta place; pour toi, va et repose-toi. 5 Je lui conduisis Nadan et le plaçai devant lui. Lorsque le roi le vit, il me dit : Béni sera ce jour! Comme tu as travaillé et servi devant moi, je ferai prospérer ton fils Nadan; pour toi, va et repose-toi, et Nadan me servira. 6 Et moi, Ḥiqar, j'adorai le roi et je dis : Que ton royaume subsiste à jamais! Tu sais que j'ai beaucoup travaillé devant toi et devant ton père, prends donc patience avec mon fils et que ta bonté envers moi soit double (envers lui). 7 Le roi me donna sa main droite et me promit tout bien. 8 Alors je ne cessai, nuit et jour, d'instruire mon fils Nadan jusqu'à ce que je l'eus rassasié de doctrine plus que de pain et d'eau. Alors je lui dis : 9 (III, 1) Écoute, mon fils, et réfléchis et souviens-toi de mes paroles comme d'un discours des dieux.

III. — Enseignement qu'il donna a Nadan (1).

1 (2) (1) Mon fils, si tu entends une parole, qu'elle meure dans ton cœur et ne la révèle à personne, de crainte qu'elle ne soit un charbon brûlant dans ta bouche, qu'elle ne te brûle, que tu n'imprimes une tache à ton corps et que tu ne murmures contre Dieu.

2 (3) Mon fils, tout ce que tu vois, ne le révèle pas, et tout ce que tu entends, ne le dis pas.

3 (4) Mon fils, ne délie pas le lien scellé, et ne scelle pas celui qui est délié.

4 (5) Mon fils, les paroles qui ne t'appartiennent pas, que tes lèvres ne les disent pas.

5 (6) Mon fils, ne désire pas la beauté, car la beauté disparaît et passe, tandis qu'un bon renom demeure et subsiste.

6 (7) Mon fils, que la femme aux paroles voluptueuses ne te séduise pas, car de ses paroles découlent le poison et la mort, tu seras emprisonné dans le filet et tu seras pris dans le piège (2).

7 (8) Mon fils, si tu vois une femme parée, enduite de fards, qui sent les aromates et qui est méprisable en son âme, ne la désire pas dans ton cœur, car si tu lui donnes ton âme, tu ne trouveras rien de sincère ni de beau en elle, mais tu en retireras seulement le péché et tu fâcheras Dieu.

8 (10) Mon fils, ne sois pas prompt (3) comme l'amandier qui com-

(1) Le chiffre entre parenthèses sert de concordance avec notre édition *Histoire et sagesse d'Ahikar l'Assyrien*, Paris, 1909, pages 155 sqq.

(2) 5 et 6 manquent dans C, L. Ils se trouvent dans B sous une forme différente : اه حنب لا لاني هذا حنا. ٥٧٨ وهذا معكحه معكحه. ٥٠٥٠٤١ ٥٠٤ ٥٠٤ ٥٠٤ معكحه كحكحي.

حنب لا لاهت كم لإكا ليكا حميكتنه. ٥٧٨ وهم متنا نكما مزنزلا. ٥٠٤٠٤ ٥٠٤٠٤ حمريلاه للحزه. حجيه قسكه للوم.

(3) Voir la traduction, *loc. cit.*, page 156, et la description des mss. C, L, B, *ibid.*, p. 78-80. Lire ٥٧٨.

mence par donner des feuilles et dont le fruit est mangé à la fin. mais sois rangé (1) et sage comme le figuier qui donne les feuilles à la fin et dont le fruit est mangé d'abord.

9 (11) Mon fils, baisse tes yeux et adoucis ta voix; sois rangé et non impudique; n'élève pas ta voix avec jactance, car si avec une voix forte on pouvait bâtir une maison, l'âne en bâtirait deux en un jour, et si la charrue était conduite par la force brutale, elle resterait toujours sous les épaules du chameau.

10 (12) Mon fils, mieux vaut rouler des pierres avec l'homme sage que boire du vin avec l'homme insensé.

11 (13) Mon fils, verse ton vin sur les tombeaux des justes plutôt que de le boire avec les hommes impies.

12 Mon fils, ne forme pas un complot avec les hommes insensés, car ils ne pourront pas le cacher.

13 (17) Mon fils, si tu acquiers un ami, acquiers-le dans l'adversité; tant que tu n'auras pas éprouvé un homme, ne le loue pas : Éprouve-le et ensuite acquiers-le (2).

14 (15) Mon fils, avec le sage n'avilis pas tes paroles et, avec l'homme vil et insensé ne fais pas le sage.

15 (16) Mon fils, joins-toi à l'homme sage pour devenir sage comme lui; ne t'associe pas avec l'homme insensé de crainte d'être adjoint et assimilé à lui.

16 (19) Mon fils, tant que tu as des chaussures aux pieds, marche sur les épines et les charbons et fraie un chemin pour tes enfants et pour les enfants de tes enfants.

17 (22) Mon fils, le riche mange un serpent et on dit qu'il le mange pour sa guérison; un pauvre le mange et on dit qu'il le mange par faim.

18 (23) Mon fils, mange ta portion seulement, et ne te hâte pas vers celle de ton prochain.

19 (25) Mon fils, n'envie pas les biens de ton ennemi et ne te réjouis pas de ses maux.

20 (26) Mon fils, ne parle jamais avec la femme bavarde, et ne t'approche pas de celle qui a la voix élevée.

21 (26b) Mon fils, ne cours pas après la beauté de la femme: et ne te perds pas à cause de la beauté de la femme : la beauté de la femme c'est son bon sens, la parole de sa bouche et son (bon) goût.

22 (27) Mon fils, la beauté de la femme corrompt le (bon) goût et la parole. Comme un pendant en or à l'oreille d'un porc, ainsi est la beauté de la femme (3).

(1) Sic G. Le présent ms. porte [illegible].

(2) Ceci manque en C, L, N; ne se trouve qu'en B sous la forme suivante : حزب لى احد حتا بعمص هرمايك. وحكوخ حز لكه. ول لا انصا انما لا احسسوص. حزه بعمص. وحكوخ اسويمص.

(3) Ceci manque dans C. L et se trouve dans B sous forme un peu différente.

23 (28) Mon fils, si ton ennemi vient au-devant de toi pour le mal, va au-devant de lui pour le bien, parle-lui avec sagesse.

24 (29) Mon fils, le sage tombe et se relève; l'insensé trébuche chaque jour.

25 (32) Mon fils, n'épargne pas les coups à ton enfant, car les coups sont au jeune homme comme le fumier à la terre, comme le lien à l'animal et comme le verrou à la porte.

26 (33) Mon fils, instruis ton enfant, dompte-le et courbe son dos tant qu'il est jeune, de crainte qu'il ne l'emporte, ne se révolte contre toi, ne te supplicie par ses vices, qu'il ne te couvre de honte et ne te fasse baisser la tête dans les assemblées.

27 (34) Mon fils, acquiers un bœuf trapu et un âne au pied solide.

28 (35) Mon fils, ne prends pas un serviteur porté à fuir ni une servante voleuse, car si tu livres tes biens en leurs mains, ils les feront périr.

29 (37) Mon fils, que la malédiction de ton père et de ta mère ne vienne pas sur toi, de crainte que tu ne te réjouisses pas dans les biens de tes enfants. Celui qui outrage son père et sa mère mourra de mort et il irrite Dieu; (quant à) celui qui honore son père et sa mère, sa vie sera longue sur la terre, et il terminera ses années dans les biens et les honneurs.

30 (38) Mon fils, ne te mets pas en route sans glaive, car tu ne sais pas où ton ennemi te rencontrera. Prends garde dans la route, car il y a beaucoup d'ennemis et les voleurs y sont cachés (1).

31 (39) Mon fils, l'arbre brille par son fruit et la montagne est garnie par les arbres: ainsi l'homme brille par sa femme et ses enfants.

L'homme qui n'a ni fils ni frères est méprisé et sans considération devant ses ennemis dans le monde.

32 (40) Mon fils, ne dis pas : Mon maître est fou et moi je suis sage: c'est aux autres à te louer.

33 (41) Mon fils, ne mens pas dans tes paroles devant ton maître; de crainte que tu ne sois méprisé.

34 (43) Mon fils, au jour de ton malheur, ne maudis pas Dieu, de crainte qu'il n'entende tes paroles et ne s'irrite contre toi.

35 (44) Mon fils, n'aime pas l'un (de tes) serviteurs plus que son camarade, car tu ne sais pas duquel d'entre eux tu auras besoin à la fin.

36 (48) Mon fils, adoucis ta langue et rends bonne l'entrée de ta bouche, car c'est la queue du chien qui lui donne du pain et sa gueule lui attire des coups.

37 (49) Mon fils, ne laisse pas ton voisin te marcher sur le pied, de crainte qu'il ne te marche aussi sur la tête.

38 (51) Mon fils, si tu envoies le sage (faire un travail), ne multiplie pas tes recommandations en route; et si tu envoies un insensé, vas-y en personne et ne l'envoie pas.

39 (53) Mon fils, enseigne à ton enfant la science et (la bonne) éduca-

(1) La fin ne se trouve que dans B.

tion, apprends-lui la régularité; ensuite remets tes possessions et tes biens en ses mains.

40 (54) Mon fils, sors le premier du repas et ne demeure pas pour t'oindre de parfums agréables, de crainte qu'ils ne soient pour toi des blessures sur ta tête.

41 (55) Mon fils, celui dont la main est pleine est appelé sage et excellent dans le monde, et celui dont la main est vide et qui ne possède rien est appelé pauvre, il est méprisé et les hommes ne l'honorent pas.

42 (56) Mon fils, j'ai mangé des choses amères et j'ai avalé des choses visqueuses, mais je n'ai rien trouvé de plus amer que la pauvreté (1).

43 (57) Mon fils, j'ai porté du fer et j'ai roulé un faix de plomb et cela ne m'a pas été aussi pénible que (de voir) un homme s'asseoir chez son beau-père et rire.

44 (59) Mon fils, enseigne à ton enfant la faim et la soif, afin qu'il conduise sa maison selon ce que son œil a vu.

45 (62) Mon fils, l'aveugle des yeux vaut mieux que l'aveugle de cœur, parce que l'aveugle des yeux peu à peu reconnaît son chemin et avance, tandis que l'aveugle de cœur abandonne la voie droite et va dans les profondeurs.

46 (64) Mon fils, mieux vaut un ami proche qu'un frère éloigné.

47 (66) Mon fils, la mort est bonne pour l'homme qui n'a pas de repos.

48 (67) Mon fils, le bruit des pleurs l'emporte, aux oreilles d'un homme qui a un cœur, sur le bruit des chants et de l'allégresse.

49 (68) Le fromage que tu tiens l'emporte sur l'oie qui est dans la chaudière d'un autre.

50 Mon fils, une brebis proche vaut mieux qu'un bœuf éloigné et un passereau dans ta main l'emporte sur mille passereaux qui volent dans l'air.

51 (68) La pauvreté qui amasse l'emporte sur la richesse qui dissipe.

52 (68) Un renard vivant vaut mieux qu'un lion mort.

53 (70) Mon fils, enferme la parole dans ton cœur et elle te profitera, et ne révèle pas le secret de ton camarade; car « parole échappée, ami perdu », et celui qui révèle un secret est un insensé.

54 (71) Mon fils, que la parole ne sorte pas de ta bouche avant d'avoir été examinée dans ton cœur, car il vaut mieux pour l'homme trébucher du pied (2) que de la langue.

55 (73) Mon fils, ne va pas avec ceux qui se querellent, car du rire provient la querelle, de la querelle provient le combat et du combat le meurtre.

56 (74) Mon fils, ne te querelle pas avec celui qui est plus fort que toi.

57 (74b) Mon fils, arrête la parole et supprime le mal; et vaincs le mal par le bien.

(1) Ceci ne se trouve qu'en B sous la forme ·هذا حلو لي لكنه مدكر وهذا لا سيما وهذا مع مدهمته وقلته.

(2) Sic B. C parle à tort « du cœur ».

58 (75) Mon fils, acquiers un cœur humble, un esprit patient, de la longanimité et une bonne volonté. Comme suite de tout cela tu auras la vie et le repos.

59 (79) Mon fils, honore tout homme qui est plus âgé que toi et lève toi devant lui; s'il ne te le rend pas, Dieu te le rendra.

60 (87) Mon fils, garde ta langue du mensonge et tes mains du vol et tu seras appelé sage.

61 (88) Mon fils, n'interviens pas dans les fiançailles d'une femme, car si cela lui réussit, elle ne se souviendra plus de toi, et si elle s'en trouve mal, elle te maudira.

62 (89) Mon fils, quiconque brille par l'habit brille aussi par la parole, et quiconque est méprisable dans son habit est aussi méprisable dans sa parole.

63 (45) Mon fils, le chien qui abandonne ses premiers maîtres et vient près de toi, frappe-le de nombreux coups de pierre parce qu'il ne demeurera pas près de toi.

64 (93) Mon fils, que l'homme sage te frappe de nombreux coups de bâton et que l'insensé ne t'oigne pas d'huile odoriférante.

65 (78) Mon fils, soutiens ton ami devant le chef et devant les hommes, efforce-toi de l'exalter autant que tu le peux.

66 (84) Mon fils, l'œil de l'homme est comme une fontaine d'eau, il ne se rassasie pas de richesses avant d'être rempli de poussière.

HISTOIRES D'ABRAHAM DE KASKAR ET DE BABAI DE NISIBE

Ces deux histoires ont encore été transcrites à Berlin, en 1908, sur le même manuscrit (Sachau 329) que l'histoire de Sergis éditée plus haut (t. XX, p. 21).

Abraham de Kašhar (491 à 576 ou 588) est le réorganisateur de la vie monastique dans l'église nestorienne. Son histoire, écrite par trois de ses disciples, est perdue. Il n'en reste que des résumés. Celui que nous publions est le plus long; il peut être comparé à la notice que lui consacre le *Livre de la Chasteté*, éd. Bedjan, *Liber superiorum* etc., Paris, 1901, n° 11, p. 446, ou Thomas de Marga, éd. Bedjan, *loc. cit.*, p. 10, et éd. W. Budge, *The Book of Governors*, Londres, 1893, t. I, p. 22 et t. II, p. 37. Cf. *P. O.*, VII, p. 133.

Le résumé de l'histoire de Babaï figure aussi dans Bedjan, *loc. cit.*, p. 450. Notre texte ajoute plusieurs compléments.

Sur Abraham et la réforme monacale nestorienne, voir aussi J. Labourt, *Le Christianisme dans l'empire Perse*, Paris, 1904, p. 315.

F. Nau.

TEXTE SYRIAQUE

ܟܬܒܐ ܕܡܠܟ ܟܝܪܟ ܟܣܪ ܕܐܒ
ܟܝܕ ܐܒܪܗܡ ܕܟ

ܐܚܕ ܐܝܬܝ ܒܫܡ ܐܒܪܗܡ ܕܐܬ ܡܢ ܐܪܡ ܐܘ ܐܡܪ
ܐܬܪ ܕܟ ܐܘ ܐܝܟ ܒܫ ܐܒܪܗܡ ܐܡܪ ܐܘ ܐܬ ܕ.ܡܢ

ܟܬܒ ܠܗ ܡܢ ܒܝܬ ܐܠ ܡܠܟ ܘܐܡܪ ܠܗ ܐܢ ܐܢܬ ܐܠ ܡܠܟ ܠܡ ܬܟܬܒ ܠܝ ܐܠ ܒܝܬ ܐܠ ܡܠܟ ܘ

ܗܘ ܕܐܡܪ ܠܗ ܡܪܝ ܐܝܟ ܐܢܬ ܕܐܬܝ ܠܘܬ ܐܢܐ ܘܐܢܬ ܠܐ ܐܬܝ ܠܘܬ ܐܢܐ ܐܝܟ ܐܢܐ ܐܙܠ ܘܐܢܬ ܠܐ ܐܙܠ

ܒܪ ܐܒ ܐܒ ܐܒ

ܒܗ ܕܐܡ ܐܝܬ ܠܗ ܒܢܝ ܘܒܢܬ ܕܐܡ ܐܝܬ ܠܗ ܒܢܝ ܘܒܢܬ ܐܚ

ܗܘ ܕܐܝܟ ܕܐܬܝ ܠܗ ܒܥܠ ܕܒܝܬܐ ܗܘ ܕܐܬܐ

ܐܡܪ ܠܗ ܐܒܪܗܡ ܡܢ ܐܝܟ ܐܢ ܐܫܬܟܚ ܠܟ ܡܢ ܐܠܗܟ ܘܐܢ ܐܫܬܟܚ ܠܟ ܡܢ ܐܢܫ ܐܚܪ ܠܐ ܬܗܘܐ ܠܟ ܐܠܗ ܐܚܪ ܐܠܐ ܐܢܐ

ܡܢ ܟܘܪ ܡܒܠ ܕܗ ܕܡܡܙܐ ܗܢ. ܘܠܐ ܟܗ ܚܫܩܐ ܒܝ
ܟܠ ܒܡ. ܘܘܘܘ ܟܗ ܐܡ ܐܠܗܐ ܐܬ ܚܩܡܠܗ. ܡܒܝ
ܟܗ ܗܝ ܐܠܗ ܕܡܡܙܐ ܒܡܠ ܒܡ ܐܬ ܐܡܬ ". ܟܠ ܐܡܬ.
ܘܘܘܘ ܟܗ ܣܡܟ ܐܠܗ ܡܠ ܐܠ ܟܪܟ: ܒܡ ܐܠ
ܡܢ ܡܟܠ ܐܡ ܡܢ ܡܢ ܐܡ ܐܡܡ ܒܡ.
ܡܒܠ ܟܗ ܟܒܡ ܐܡ ܘܘܘ. ܐܡ ܐܡ ܡܒ
ܕܐ. ܡܢ ܟܘܪ ܡܐ ܡܠ ܚܩ. ܡܙ ܟܚ
ܡܡ ܟܟ. ܡܢ ܟܐ ܡܢ ܚܐ ܢܐ. (fol. 139r) ܡܡ
ܟܡ ܡܡ ܕܐ. ܟܡ ܐܡ ܐ ܒܡ ܐ. ܡܡ
ܡ ܐܡ ܒܡ. ܒ ܒ ܐ ܟ ܪ ܐ ܡ
ܡ ܡ ܐ ܡ ܐ ܡ ܐ

ténèbres (1). Si quelqu'un nomme son monastère : « la tente d'Abraham, le père du monastère, et l'habitation de Dieu », il ne s'écartera pas de la vérité parce qu'il était orné de toutes les vertus divines.

II. HISTOIRE. — Mar *Abraham* appartenait, par sa famille, au pays béni de *Kaškar* (2); son village se nommait *Dâdwarân*, domaine du peuple fidèle. Devenu adolescent, il rejeta et méprisa le monde (et) ses concupiscences. Dès son enfance, ses parents le firent instruire dans l'écriture des saints livres. Quand il fut instruit et qu'il eut abondamment prospéré dans toute science, l'ange du Seigneur lui apparut dans une vision divine et lui dit de quitter la maison de ses parents et le pays où il était né et d'aller à la ville *Ḥirtâ des Arabes* (3), qui était alors très célèbre par le paganisme de rois païens. Il arriva vite à *Ḥirtâ* et y demeura peu de temps; il s'y occupait à la méditation des saints Livres, avec des jeûnes et des prières sans fin, et son ascétisme convertit déjà beaucoup des habitants de *Ḥirtâ*, il les instruisit et il en fit des chrétiens; ils abandonnèrent l'étoile *'Ouzi* qu'ils adoraient, ils adorèrent le Dieu vivant que Mar *Abraham* leur prêcha et tous devinrent chrétiens au temps de *Na'moun* (Naaman), fils de *Mondar*. Quand Mar *Abraham* eut enseigné à *Ḥirtâ*, comme le raconte Mar *Babai* qui écrivit son histoire (4), il en sortit et parcourut beaucoup de pays pour donner des fruits de vertu à ceux qui écouteraient son enseignement et deviendraient des partisans de la vérité.

Il arriva au pays d'*Égypte* et fut béni par les saints du désert de *Seété*, et il fut dirigé par les vieillards parfaits de chez Mar *Antoine* et (Mar) *Pacôme* qui avaient rencontré, en grand nombre, Mar *Eugène* en *Égypte*. Il s'en retourna et vint à *Jérusalem*, et il pria dans tous les saints lieux où Notre-Seigneur passa, et il revint en Orient. — Si quelqu'un considère sa conduite et tout ce que Dieu fit à son sujet durant tout le temps de sa vie, (il verra) qu'il accomplit tout ce qui eut lieu pour Abraham, père des nations. Il monta au mont *Sinaï* et fut béni par les saints qui habitaient là et à tout l'occident (de cette montagne). Enfin il s'en retourna et vint à *Nisibe* où il vécut dans la compagnie de Mar *Jean* de *So'ar* et d'*Abraham* de *Beit Niri*. Dieu opéra un grand prodige par ses mains : La fille d'un prince de *Nisibe* était tentée par le démon qui criait par sa bouche et disait : « Malheur sur moi à ton sujet, *Abraham* qui portes un manteau blanc et qui es aujourd'hui à l'école de *Nisibe*, car cet (Abraham) me persécute et me supplicie! » Quand ils entendirent ces paroles, les parents de la jeune fille vinrent à l'école et demandèrent (à Abraham) de prier pour leur fille; il partit en hâte avec eux, pria sur la jeune fille et elle fut guérie et le démon en sortit en se lamentant au sujet du saint. Tous furent dans l'admiration à ce sujet et le saint fut loué par toute la ville. Il retourna à sa cellule et il adorait Dieu de nuit et de jour, il y demeurait et

(1) Cf. Eph., VI,12.

(2) Ou Al-Wasit, entre le Tigre et l'Euphrate, au nord de Bassora.

(3) Ou Hira.

(4) Histoire non retrouvée, ainsi que les trois autres (ou deux) mentionnées plus bas.

nourrissait les étrangers et les pauvres. Il demeura dans la caverne de Mar *Jacques*, évêque de Nisibe, à l'endroit qui est nommé *Modrâ*, et, depuis ce jour, il abandonna l'écriture, évita les hommes et se nourrit des racines du désert.

Dieu fit des révélations aux saints à son sujet et ils vinrent près de lui de partout et il leur enseigna le chemin qui conduit au ciel et la pratique du monachisme. Il guérit beaucoup de malades. Un homme hydropique vint près de lui; il pria sur lui et le guérit. Par la parole du Seigneur, il guérit une veuve dont les membres tremblaient. Il guérit un manchot et il chassa les sauterelles qui ravageaient la plaine de *Nisibe*. Les sauterelles allèrent encore au pays des *Romains* et il leur donna du baume (henanâ), ils le mirent dans de l'eau et en aspergèrent leurs champs et la sauterelle quitta leur pays, et ils louèrent Dieu à cause de ce prodige. Les frères prenaient des lambeaux de ses vêtements et tous les malades qu'ils touchaient étaient aussitôt guéris. Combien il fit de miracles et de prodiges comme les saints apôtres, *les trois histoires que ses disciples ont écrites sur lui* en témoignent abondamment.

Il imposa les règles et les ordonnances de la vie monacale en Orient et quand il eut doté ses disciples et son monastère de toutes les belles choses, il pria et bénit ses fils et il leur donna un chef et un gouverneur, et il leur dit de s'en aller après sa mort et de bâtir des couvents et des monastères par tout l'Orient, et de fixer leurs demeures dans la paix des montagnes et des déserts dévastés et de fuir les rapports avec les hommes. Ils s'en allèrent et ils bâtirent des couvents et des monastères, comme l'a écrit Mar *Zekâ* dans son livre sur ceux de chez Mar Abraham [1] : d'abord *Bar 'Idtâ* qui bâtit un monastère dans le pays de *Mârâgâ* et un autre dans le village de Tôr Rômani [où : dans la montagne près du village de Rômani Bedjan)]; et Mar *Babai* qui bâtit un monastère sur la montagne d'*Izalu*, et Mar Saharwi qui qui bâtit un monastère au pays de *Mossoul* [sur le mont Qardou (Bedjan)], et (Mar) *Hananišou'* qui fonda un monastère au pays de *Beit Sêlak*, et Mar *Aba*, maître de *Yônan bar Tourâ*, et Mar *Jean de Armah* qui bâtit un monastère dans le pays de *Resan*, et Mar *Élie* de *Hirtâ* qui bâtit un monastère à *Ninive*, et Mar *Jacques* qui bâtit un monastère à *Marâgâ* et qui est nommé *'Abâ Śefirâ*, et Mar Sabôkt qui bâtit un monastère dans la montagne de *Śigar*, et Mar *Śalitâ* dont le monastère est sur la montagne de *Horan* (Harran), et Mar *Gauwi* qui bâtit un monastère dans le pays de *Kaškar*, et Mar *Oukomâ* qui releva le monastère de Mar *Jean* de *Kamoul* qui est dans (le pays de) *Qardou*, et Mar *Isou'sabran* qui bâtit le monastère de *Zarnouqâ*, et Mar *Jean* qui fonda le monastère de *Anhal* (dans le pays) d'*Arzoun*, et Mar *Bâounâ* [Kâoulâ (Bedjan)] qui bâtit l'église de *Kefartoutâ*, et Mar *Babaï* de *Beit Zabdai*, et Mar *Jean* dont le monas-

[1] Encore une histoire perdue. Du moins la dispersion des disciples d'Abraham à la suite de discordes survenues dans le monastère est racontée par Thomas de Marga : Bedjan, *loc. cit.*, p. 24-27. Budge, *loc. cit.*, II, p. 60-68; Labourt, *loc. cit.*, p. 319-320. On trouvera aussi la plupart des noms écrits ci-dessous dans *ROC*, t. XI (1906), p. 117-8.

tère est sur la montagne d'*Ephraïm* en *Palestine*, et Mar *Georges* qui bâtit un monastère à *Maroù* (Merw? , ville de Mar *Sabai*.

Tels sont les disciples de Mar *Abraham* et ils bâtirent des monastères comme il le leur commanda, et l'Orient fut le paradis des monastères que bâtirent les fils de Mar *Abraham* de *Kaškar*, et les fleurs spirituelles remplirent les quatre points cardinaux; et Mar *Abraham* vieillit et accumula les années, et il ne s'affaiblit pas et ses dents ne tombèrent pas et ses joues ne se ridèrent pas et il remit son âme au Seigneur à l'âge de 85 ans (1) et on l'enterra avec les offices divins et on le plaça dans le temple qu'il bâtit, à droite des degrés de l'autel (κατάστρωμα), et il porte secours à quiconque s'approche de lui avec foi. Il mourut le 2 du mois de mai (2). Que sa prière soit avec nous! Amen.

88. *Ensuite histoire sur le bienheureux Mar Babaï.*

Mes chers amis, ce Mar *Babaï* qui se donna à la conduite divine était, par sa famille, de *Nisibe* sur les frontières, issu des Perses qui y habitaient et que *Sapor* avait amenés à *Nisibe*. Au début de son adolescence il s'adonna quelque temps au manger et au boire. Les miséricordes divines le guidèrent et il monta près d'*Abraham* de *Kaškar* qui lui donna l'habit monacal. Mar *Abraham* prophétisa qu'il serait nommé Mar *Babaï* et qu'il serait un objet de crainte et de terreur pour les démons. Quand il eut servi pendant trois ans dans le monastère devant Mar *Abraham* et qu'il se fut instruit pour les combats et les luttes contre les démons, (Abraham) le bénit et il demeura deux ans dans une caverne, puis il sortit de ce monastère et changea son habit : il se revêtit de couvertures faites avec des crins et il alla sur la montagne d'*Adiabène* et il demeura dans une caverne près du village de *Ati*. Mar *'Abdâ*, qui fonda un monastère dans ce lieu, demeurait avec lui. Il allait recevoir les mystères vivifiants (l'Eucharistie) au monastère de Mar *Išou'zekâ* l'eunuque, qui chassa les démons de *Na'man* l'Arabe et retourna à son monastère; quelques frères se réunirent près de lui et il leur enseigna les pratiques du monachisme. On lui amena un jeune paralytique pour qu'il le guérit. Ses parents qui l'avaient amené s'en allèrent et l'enfant pleura; le saint descendit près de de lui et lui dit : « Lève-toi et accompagne tes parents. » Il répondit : « Je suis paralytique. » (Le saint) s'approcha, fit sur lui le signe de la croix et aussitôt l'enfant fut guéri et marcha, et quand ils vinrent près de Mar *Babaï* et lui eurent raconté (le prodige), il leur dit : « C'est *Išou'zekâ* qui t'a guéri. » Ensuite des voleurs tuèrent un médecin dans la montagne et Mar *Babaï* le ressuscita et il fit connaître celui qui l'avait tué, et chacun loua Notre-Seigneur.

Comme Mar *Babaï* avait purifié son cœur de (toutes les) passions, il faisait connaître toutes les passions des démons et il révélait leurs ruses, de sorte que, certain jour, ils tombèrent sur lui avec grande violence et le frappèrent en disant : « Nous te révélons les choses cachées, et toi, tu nous divulgues. » Le saint leur dit : « Pourquoi êtes-vous fâchés contre moi,

(1) Ou 95 ans, cf. J. Labourt, *loc. cit.*, p. 317 et *P. O.*, VII, p. 135, note 1.
(2) Labourt, *ibid.*, donne le 8 janvier.

puisque je ne vous demande pas de me révéler quelque chose ! » Ils lui dirent encore : « Nous te tuerons aujourd'hui et nous serons délivrés de toi » : et ils le lièrent avec une corde et ils le pendirent au bois qui était au-dessus de sa cellule, et le secours de Dieu le délivra de (leurs mains) pour l'avantage de beaucoup : il fut éprouvé, comme *Job*, par ses tentations et il ne s'écarta ni dans sa jeunesse, ni dans sa vieillesse, du service divin : il faisait cinq cents prières durant la nuit et trois cents durant le jour, il pliait ses genoux pour la prière devant Dieu et il répandait des larmes sans cesse.

L'évêque de *Hadata*, (nommé) *Jacques*, qui avait été malade trois ans, vint le trouver. Il ne pouvait pas se retourner sur l'un de ses côtés à cause de douleur intérieure. Mar *Babaï* lui imposa les mains et le guérit. Après qu'il fut demeuré de nombreuses années dans ces pays, il reçut une révélation de Dieu pour monter au mont *Izala* et y bâtir un monastère. Il monta et bâtit un monastère riche et vaste qui appartint aux (moines) solitaires et ce monastère porta le nom de Mar *Babaï* jusqu'aujourd'hui. Son emplacement était celui du monastère de Mar *Samuel*, (alors) détruit, et Mar *Babaï* le restaura et y bâtit ce monastère et il y vint des anachorètes de partout; il y eut durant sa vie environ trois cents frères et le monastère s'amplifia beaucoup après lui, au point d'arriver à contenir mille solitaires, et il posséda des champs, des meules et de grandes richesses jusqu'à ce que vint Mar *Julien*, frère de Mar *Marouta*, évêque de Mayferqat, et il bâtit au monastère un mur solide et il fut comme une grande ville.

Et Mar *Babaï* vieillit et avança en années, il bénit ses fils et il pria pour eux et il retourna près de son maître par une belle fin, et ses disciples l'enterrèrent avec grand honneur et le mirent du côté nord du temple qu'il bâtit. Il termina cette vie temporelle à l'âge de 75 ans et demi. Il demeura vingt-deux ans chez ses parents et passa le reste dans la vigne du Christ. Que sa prière soit avec nous! Amen (1).

(1) La biographie que l'on trouve *Patr. Or.*, t. XIII, p. 151, provient de la même *source* que celle-ci.

L'IMMACULÉE CONCEPTION

DANS LES ANCIENNES ÉGLISES ORIENTALES : GRECQUE, ARMÉNIENNE, COPTE, SYRIENNE

I

Les contemporains des grands événements religieux survenus dans les dernières années du XIX^e^ siècle, se rappellent que le pape Léon XIII, à la date du 20 juin 1894, avait invité les représentants des Églises orientales dissidentes à rentrer dans le giron de l'Église unique, fondée par Jésus-Christ. Le souci de sa charge de pasteur universel et la paternelle bienveillance qui avaient inspiré l'auteur de l'encyclique « *Praeclara* », furent mal compris des principaux prélats non-catholiques. Le chef, d'ailleurs purement nominal, des Églises qui se réclament de Photius, le patriarche qui siège au Phanar de Constantinople, ne prenant conseil que de lui-même et de quelques évêques de son entourage, fit au souverain pontife une réponse des plus discourtoises.

« Le retour à l'union que vous souhaitez, répliquait-il en substance, est irréalisable, à cause des innovations introduites depuis une dizaine de siècles dans l'Église romaine. Montrez-nous que, dans le cours des neuf premiers siècles de l'ère chrétienne, les Églises orientales admettaient tous les articles et usages reçus aujourd'hui par la papauté ; alors seulement, votre projet de réconcilier les Églises orientales avec l'Église occidentale aura chance d'aboutir. »

Parmi les nouveautés que les papes, faisant violence au courant de l'ancienne tradition, auraient érigées en articles de foi, Anthimos VII mentionnait l'Immaculée Conception. Se posant en interprète de l'ancienne foi orientale, le patriarche déclarait sentencieusement : « L'incarnation du Verbe », c'est-

à-dire sa conception dans le sein de la Vierge Marie, « est la seule qui ait été pure et immaculée: l'immaculée conception de Marie est un dogme nouveau ». La réplique d'Anthimos prouve d'abord que, comme la plupart des dissidents, il se méprenait sur le sens attaché par les catholiques à ces deux termes, « Immaculée Conception ». Ils n'enseignent nullement que la conception de la bienheureuse Vierge fut, comme celle du Christ, le fruit d'une opération ineffable de Dieu.

L'Église tient au contraire que la chair et le sang qui devaient former le corps de la bienheureuse Vierge tombaient naturellement sous l'anathème général, dont tout le genre humain, issu d'une source viciée, reste frappé. La question même de l'Immaculée Conception fut longtemps et librement discutée dans les écoles catholiques. Mais, peu à peu, du choc des opinions s'est pleinement dégagée la vérité; et l'Église catholique, par l'organe de Pie IX, a enfin solennellement proclamé que la Vierge Marie, au moment où son âme s'unissait à un corps issu d'Adam, a été préservée de la souillure originelle. Cette faveur exceptionnelle lui a été accordée, non à cause de ses vertus, mais en prévision des mérites de son divin Fils.

Qu'est-ce que le péché originel? — Disons, avec saint Thomas d'Aquin, qu'il consiste dans la privation de la grâce sanctifiante, qui devait être communiquée aux fils d'Adam et d'Ève, si ceux-ci avaient persévéré dans la justice originelle. Le privilège de « l'Immaculée Conception » signifie donc simplement que la Vierge Marie, dès le premier instant où elle était conçue dans le sein de sa mère, fut, par une faveur unique, ornée de la grâce sanctifiante et établie dans l'amitié de Dieu, sans avoir encouru sa disgrâce. En vérité, quel chrétien, persuadé que Jésus-Christ est Dieu et homme et que Marie est sa mère, a le droit de se scandaliser du privilège marial? Ne convenait-il pas que le rédempteur, avant de délivrer le reste des hommes, c'est-à-dire des étrangers, ait voulu préserver sa mère? Si Dieu, frappant les eaux de la mer Rouge par la main de Moïse, les refoulait pour donner passage à ses serviteurs: si le Jourdain, devant l'arche d'alliance, remontait vers sa source, comment le sang de Jésus, sous l'impulsion de son cœur infiniment aimant, n'aurait-il pas, avec un saint transport, reflué vers sa source pour la sanctifier?

Quiconque étudie sans parti pris la très riche littérature des Pères orientaux : grecs, arméniens, coptes, syriens: quiconque parcourt les antiques liturgies de ces peuples, aujourd'hui séparés de l'Église catholique, conviendra que si le privilège de « l'Immaculée Conception » n'y apparaît point avec les traits précis, définitivement arrêtés depuis quelques siècles par les théologiens catholiques, il est du moins impossible de n'y point reconnaître quelques-uns de ses linéaments caractéristiques. Supposons que les témoins de l'ancienne tradition aient assisté, le 8 décembre 1854, à la solennelle définition du dogme de l'Immaculée Conception, nul doute qu'ils se fussent écriés : Telle est la vérité que nous avions pressentie et admise: mais il nous était presque impossible de l'exprimer avec une parfaite netteté, avant que la lumière, jaillie des controverses, la fît sortir de sa pénombre, et éclater comme aujourd'hui à la face de l'univers.

II

Les témoignages des Pères orientaux forment sur ce point une tradition ininterrompue, du cinquième au neuvième siècle. Passaglia, dans les années qui ont précédé la définition du dogme, avait recueilli une très ample collection de textes, qui la justifiaient parfaitement. Ces textes, classés et brièvement commentés, remplissent trois énormes volumes in-quarto. Encore le savant jésuite italien n'a-t-il pas épuisé la matière.

Nous nous bornerons ici à quelques traits, pris au milieu d'autres sans nombre, que conservent les monuments de l'ancienne tradition ecclésiastique.

Les anciens Pères et écrivains ecclésiastiques des Églises orientales estiment que Dieu se complut toujours en celle qu'il prédestinait à devenir la mère du Verbe incarné. De là leur conviction sur la complète innocence de la Vierge Marie. S'ils avaient émis cette opinion, à de rares intervalles, en employant, isolés l'un de l'autre, quelques-uns des mots aptes à l'exprimer, il pourrait rester quelque doute sur le sens exact de leur pensée. On se demanderait si ces auteurs excluent entièrement de l'âme de la sainte Vierge la tache originelle. Mais, dans le vaste et harmonieux concert résultant des divers

témoignages empruntés à l'ancienne tradition, rien ne manque de ce qui est propre à signifier que Marie fut complètement exempte de toute faute.

On sait, par exemple, que tous les adversaires de l'Immaculée Conception ont évité avec soin d'appliquer à Marie l'épithète d'Immaculée. Or, dans les écrits des anciens Pères et dans les liturgies des Églises orientales, on rencontre fort souvent ce terme d'Immaculée, réservé à la mère de Dieu. « Aujourd'hui (9 décembre), s'écrie Georges de Nicomédie, cette colombe immaculée (1), s'envolant dans le sanctuaire du temple, a échappé à la méchanceté du vautour et a déjoué toutes les machinations de Satan. »

Au début du X^e^ siècle, cette idée, que Marie fut immaculée, ou exempte de tout péché, avait tellement pénétré dans l'âme des fidèles, que les écrivains profanes se plaisaient à la rappeler dans leurs panégyriques. Cinquante ans avant que Michel Cérulaire consommât la rupture de l'Église grecque avec Rome, l'empereur Constantin VII, fils de Léon le Philosophe, interpellait ainsi la Vierge Marie, dans l'une de ses harangues : « Le créateur de toutes choses a pris la nature humaine de ton sang immaculé, ô très sainte Vierge (2). » Point de chrétien grec qui fût alors choqué de cet éloge décerné à la sainte Vierge. Tandis qu'il assistait aux offices liturgiques dans son église, n'entendait-il pas très souvent, accoler au nom de Marie le titre d'Immaculée(3)?

Ce n'étaient pas non plus les chrétiens arméniens, coptes, maronites, syriens, qui auraient contesté la justesse de cet éloge, eux dont les églises résonnaient, aussi souvent que celles des Grecs, des invocations à la Vierge immaculée, mère du Verbe incarné (4).

(1) Ἀμωμος, *Sermon pour la Fête de la Présentation de la Mère de Dieu*, dans Combéfis, *Auctarium*, t. I, p. 1080.

(2) *Caesares Mariani*, dans Maracci, p. 17.

(3) Office pour le 2^e^ dimanche de Carême, etc. Ce titre d'Immaculée n'était pas décerné à Marie seulement pour les temps qui avaient suivi sa naissance, comme en fait foi ce texte du prêtre grec Chrysippe : « Oublie ton peuple, dit-il à la Vierge, et la maison de ton père : car c'est un peuple insensé qui s'est uni à toi, germe immaculé : σοὶ τῷ ἀμώμῳ βλαστήματι. »

(4) *Œuvres* du catholicos arménien Nersès le Gracieux, t. II, epist. II, p. 81 : Bréviaire arménien, partie III, ed. de Vienne, p. 133 : Missel maronite, éd. rom. 1591, p. 131.

Rien n'autorise, d'ailleurs, à restreindre la signification du mot immaculée. Le contexte qui l'encadre, les multiples épithètes qui s'y ajoutent en étendent bien plutôt ou en renforcent le sens. Quelle profusion de termes pour éloigner de la sainte Vierge l'ombre de toute faute, soit actuelle, soit habituelle! Elle est appelée « sans reproche, sans tache, sans souillure, sans corruption, pure de tout mélange suspect, à l'abri de tout contact malsain et de toute profanation (1) ».

La proclamer pure ne suffit pas à ceux qui considèrent ses privilèges; son nom distinctif est « la pure », « celle qui est sans corruption (2) ». Comme pour exclure toute ambiguïté, les termes les plus clairs enlèvent les restrictions qui limiteraient à une partie de sa vie sa sainteté. « Elle est tout à fait, entièrement immaculée », sans faute, sans reproche, la seule créature « entièrement irréprochable et immaculée (3) ».

III

Encore ces termes expressifs, avec les adverbes qui en surélèvent le sens, ne suffisent-ils pas, au gré de nombreux panégyristes, pour caractériser l'innocence, l'immunité de toute faute, qu'ils admirent en Marie. Ils ajoutent, l'une à la suite de l'autre, jusqu'à trois ou quatre épithètes pour en orner, comme d'une guirlande toujours fraîche, le front de la mère de Dieu. Elle enferme seule, disent-ils, « un abîme de grâces », « elle est immaculée et tout à fait immaculée (4) ».

Les éloges enthousiastes de l'ineffable pureté de la sainte

(1) Ἄσπιλος, ἀμίαντος, ἀμεμπτος, *Hymne pour la veille du dimanche de la Nativité*, ménées du 24 déc., odè η', col. I. D. — Ἀκήρατος, ménée du 4 déc., p. 17, col. I. A.

(2) Ἡ ἄφθορος. Proclus, *Epist. 2 ad Armen.*, De Fide, § 12 dans Galland, t. IX, p. 689 E.

(3) Πανάμωμος. *Triod.*, dans Mai, *Spicil. Rom.*, t. IV, p. 189 a. Ἡ πάντως ἀμόλυντος. *Homil. in Annunt. Deiparæ*, inter opp. Chrysostomi, t. II, col. 797 D. — Πανάχραντος. *Triod.*, p. 318, col. II. — Ἡ πανάμωμος. Georges de Nicomédie, *Oratio VI, Auctar.*, I, p. 2166. — Μόνη πανάμωμος, *Anthol.*, p. 8, col. I. E. — Πανάχραντος κυρία. Saint Germain, patriarche de Constantinople, *Discours sur la présentation de la Vierge*, dans Combéfis, *Auctar.*, t. I. p. 1122. — Ἡ πανάφθορος, πανακήρατος. *Triod.*, p. 451, col. II. B-C. — Παναγία, ménée du 13 mars.

(4) Ἄχραντος ἁγνή, Sophron. *Triod.*, dans Mai, *Spicil. Rom.*, t. IV, p. 184. — Ἄχραντος, παναμώμητος, ménée du 11 mars, p. 88, col. I. B. — Ἄμωμος καὶ παναμώμητος, *Can. Deiparæ*, p. 117, in *Thesauro hymnol.*, t. III.

Vierge ne constituent pas, comme nous l'avons dit, le monopole des Pères, des écrivains et des liturgies de l'Église grecque. Les Arméniens, les Syriens, les Coptes, qui, trois siècles avant Photius, s'étaient séparés de l'Église catholique, emploient un langage absolument semblable (1).

Ici, il est vrai, reparaît la persistante objection de certains adversaires, à savoir que, dans tous ces témoignages, le moment où Marie a été sanctifiée n'est pas précisé. Mais à quoi bon marquer que la sainteté de Marie commence avec son existence, quand il est dit clairement que la grâce divine s'étend sur sa vie entière? Attentifs à exclure toute lacune, à éliminer toute ombre dans la faveur divine dont la bienheureuse Vierge a été prévenue, les Pères vont jusqu'à substituer aux adjectifs et aux noms concrets les noms abstraits, qui expriment dans la plénitude la pureté, l'innocence, la sainteté; elle est non seulement « très sainte », mais plus sainte que la sainteté (2).

Expressions hyperboliques, sans doute, qui doivent s'entendre, comme le déclare expressément Georges de Nicomédie, de la plus grande ressemblance divine accessible à la créature. Un si haut degré de pureté nous autorise à croire, ce qui d'ailleurs est expressément affirmé par ce dernier Père, que « la Vierge Marie n'a jamais eu besoin d'être purifiée (3) ». N'est-ce pas une preuve qu'elle était indemne de toute disgrâce originelle?

Saint Paul nous dit que tout, dans l'Ancien Testament, était l'image du Nouveau. Pénétrés de cette idée, les anciens Pères des Églises orientales s'ingéniaient à découvrir dans les figures les plus pures de l'Ancienne Loi une esquisse de la pureté de la mère de Dieu. Mais, en s'élevant à travers les degrés de la

(1) Nersès le Gracieux, in *Hymn. Annuntiat.*, p. 122, t. III du Brév. arménien. — *Confessio Eccles. armen.*, p. 33 et 35, ed. de Venise, 1845. — Liturgie arménienne, p. 83 et 97, dans Le Brun, *Explic. de la messe*, t. III. — Grégoire de Nareg, *Livre de prières*, p. 80. — Liturgie copte, *Theotoch.*, p. 65 A-B. — S. Ephrem le Syrien, *Ad sanctissimam Dei matrem Deprecatio*, IV, p. 528, Opp. gr., t. III et *Orat. ad Virg.*, p. 577.

(2) Ὑπεραγία, André de Crète, dans Galland, t. XIII, p. 93 sq. — Basile de Séleucie, dans Combéfis, *Auctar.*, t. I, p. 569. — Denys, ev. d'Alexandrie, Lettre à Paul de Samosate, p. 278 A. — Georges de Nicomédie, ménée du 25 février, ode E', p. 139, col. II, A.

(3) Ἀειμακάριστος, Liturgie de Jacques, frère du Seigneur, p. 16 E. — Ῥυφέως ἁπάσης ἀνενδείας, Georges de Nicomédie, 6e sermon sur l'Entrée de la mère de Dieu au temple, Combéfis, *Auctar.*, t. I, col. 1123 C.

création jusqu'au faîte le plus sublime de l'univers, ils n'apercevaient aucun rayon de pureté, de beauté comparable au modèle qu'entrevoyait leur regard, illuminé par la foi. Marie, disaient-ils, est un paradis, mais plus pur que celui d'Adam et d'Ève, même avant que leur demeure fût souillée par le péché. Marie est un tabernacle, plus saint que l'arche d'alliance et le saint des saints. Sa sainteté ne dépasse pas seulement la sainteté et la pureté de toutes les vierges, de toutes les créatures humaines; elle est supérieure à celle de toutes les hiérarchies célestes; elle est la fidèle image de la beauté de Dieu (1).

Or, Marie serait-elle supérieure en sainteté à tous les hommes; par exemple, à saint Jean-Baptiste, sanctifié dans le sein de sa mère? serait-elle plus pure que les séraphins, si, dans le premier instant de sa conception, elle avait été souillée par la tache du péché originel?

IV

C'est le propre de la foi et particulièrement de la foi religieuse de ne pas se confiner dans l'ordre spéculatif, mais de se manifester par le culte. Celui-ci est à la fois la conséquence, la preuve et la règle de la croyance : *lex orandi, lex credendi*. Si les anciens Pères ont cru que Marie fut indemne de tout péché, même du péché originel, il faut nous attendre à voir, établie au milieu d'eux, quelque solennité qui témoigne de leur persuasion. Ouvrons les volumineuses annales déjà feuilletées et notre présomption se change en certitude.

Vers l'an 1166, l'empereur Manuel Comnène citait parmi les fêtes religieuses celle du 9 décembre, consacrée au souvenir de la conception de la très sainte mère de Dieu. On a dit que la fête de la Conception de Marie date de cette époque: c'est une erreur; elle était depuis longtemps établie (2). Un siècle plus tôt,

(1) Théodote d'Ancyre, ménée du 8 avril. — Liturgie copte, *Theotoch.*, p. 308 et 323 D, 68 D. — Nersès le Gracieux, *Lettre* à Alexis Comnène, *Opp.*, t. I, p. 174. — Grégoire d'Antioche, *Trag. Christ. pat.*, vers 2591-2598. — Sophronios, *Sermon sur l'annonc. de la Mère de Dieu*, dans Nicom., p. 213. Menées du 18 août, du 15 déc. etc... — Georges de Nicomédie. Voir note précéd.

(2) *Kalendar. Eccles. univ.*, au 9 déc., p. 134. t. V. Simon Assémani. Voir C. Labbe, *Observat. et emendat. in synops. basilic.*, pars II, p. 127, éd. Paris, 1607.

l'abbé Nicon, dans son *typique* ou rituel, la mentionnait comme tombant au 9 décembre. Avant l'an 800, des Évangiles en langue grecque contenaient en appendice un catalogue des fêtes, parmi lesquelles était mentionnée la conception de la sainte Vierge dans le sein de sainte Anne (1).

Remontons encore plus haut. Voici le typique de saint Sabas, qui fait mention de la conception d'Anne, mère de la mère de Dieu. Ce rituel, dans sa première forme, est du dernier tiers du v^e^ siècle. Mais, comme il fut remanié plusieurs fois dans les deux siècles suivants, on ignore à quelle époque précise y fut inscrite la fête de la conception de Marie. Ce qui est avéré, c'est qu'au VII^e^ siècle beaucoup d'Églises orientales célébraient déjà cette fête, bien qu'un certain nombre d'autres Églises l'ignorassent encore (2).

Convenons que, dégagée de toutes ces circonstances, la seule célébration de la conception de sainte Anne n'offre pas une preuve décisive de la foi des Pères en l'Immaculée Conception de la sainte Vierge. Les anciens chrétiens ne distinguaient pas toujours des modalités qu'une étude plus attentive amène à discerner; souvent même, ils confondirent dans un même culte la conception de la bienheureuse Vierge et sa nativité (3).

Mais, à qui examine sans parti pris l'esprit et la portée des textes cités plus haut, ainsi que le sens des oraisons et des invocations consacrées à la mère de Dieu, il apparaît clairement que les pasteurs et les fidèles orientaux célébraient, non pas la miraculeuse fécondité d'une femme stérile, mais bien l'*exceptionnelle pureté* de la reine des anges. Ils étaient persuadés que la sainte Trinité l'avait préparée, dès le premier instant, à devenir « le paradis immaculé » de l'incarnation. N'était-ce pas déclarer implicitement que la sainte Vierge avait été préservée de la tache héréditaire et toujours ornée de la grâce sanctifiante?

(1) S. Assémani, *Biblioth. Orient.*, t. I, p. 620.

(2) Menées du 9 déc., p. 71, col. II, E.

(3) Typique de S. Sabas, Bolland., die 26 Julii, p. 243. — Sermon de Jean, prêtre d'Eubée, discours attribué par erreur à Jean Damascène. — Allatius, *Dissertat. sur Jean Damasc.*, § 68, p. 14. — Sur la fête de la Conception de la sainte Vierge dans l'Église russe, voir Assémani : *Kalend. Eccles. Univ.*, t. V, p. 132. — Sur la foi des Arméniens touchant le même objet, voir l'hymne de Vardan sur s. Joachim et sainte Anne, Brev. Armén., t. III, p. 716, Jacques de Bromela, p. 761, et notre *Histoire polit. et relig. de l'Arménie*, Paris, 1880, p. 628-629.

Peut-être nos citations, par leur nombre et leur continuité, ont-elles paru fastidieuses. Notre excuse est d'avoir ainsi amené un lecteur patient à tirer une conclusion qui s'impose.

Un grand nombre de Pères et écrivains orientaux des dix premiers siècles ont proclamé que Marie a été préparée à devenir la mère de Dieu, par la plus haute participation à la grâce divine qui ait jamais été accordée à une créature. Nulle raison de croire que, dans la pensée de ces auteurs, le courant des bénédictions divines n'ait point sanctifié la Vierge Marie dès le premier instant de ses origines. Les témoignages produits seraient-ils, par eux-mêmes, moins clairs et décisifs qu'ils ne le sont, les autres vérités solidaires enseignées par leurs auteurs ne laisseraient aucun doute sur leur intime conviction. Les étroites relations qu'ils admettent entre la sainte Vierge et les trois personnes divines nous sont, sauf preuve du contraire, un garant de leur foi en l'Immaculée Conception. Ils croient que Marie est la fille de Dieu le Père, l'épouse du Saint-Esprit, la mère du Verbe Incarné, qu'elle a été prédestinée à lui fournir le sang précieux qui, en coulant sur la croix, rachètera le monde. Donc, à moins de les accuser d'une inconséquence, que tant de témoignages viennent démentir, ils ont admis que Jésus sorti de Marie sous le souffle de Dieu, comme la fleur de sa tige, devait à son honneur, à sa piété filiale, à sa sainteté, de préserver de toute contagion du péché celle qui devait être sa mère.

François Tournebize.

Collège français de Bollengo (Italie), 7 octobre 1918.

LES MARTYRS D'AKMIM

D'APRÈS LE SYNAXAIRE ÉTHIOPIEN

Le récit *Les Martyrs d'Akmim d'après le Synaxaire éthiopien*, que nous éditons en appendice à *La Mort des Martyrs d'Akmim*, étroitement liée, dans l'apocryphe *Les Miracles de Jésus*, à la légende *Les Relations entre Abgar et Jésus*, se trouve, dans quelques manuscrits du Synaxaire, au 29 Tâḫschâsch et au 1er Ṭer.

Le texte a été établi d'après les mss. P (Paris, Fonds de la Bibliothèque Nationale, n° 126) et O (Oxford, Bodleian Library, n° XXIII). Les notes contiennent la reproduction de toutes les variantes.

TEXTE

(*Scriptio continua* dans les mss.)

I

(29 Tahschasch)

(P, fol. 126 v° a, *in medio*) ወበዚኒ ፡ ዕለት ፡ ክዕበ ፡ ስምዓ ፡ ክኑ ፡ ሰማዕታት ፡ ሰብአ ፡ [1] አክሚም ።
እንዘ ፡ ሀለዉ ፡ [2] ጉቡኣን ፡ [3] ወስተ ፡ ቤተ ፡ ክርስቲያን ፡ በዘ

(1) ሰብአ] O *om.*
(2) ሀለዉ] P, O ሀለው (*sic*).
(3) ጉቡኣን] P ጉበእን (*sic*) ; O ጉቡጎን.

ዓለ ፡ ልደት ፡ ስቡሕ ፡ ወክቡር ፡ እምኵሎን ፡ በዓላት ፡ (1) ወገብ
ሩ ፡ ቅዳሴ ፡ ቍርባን ፡ ወርእይዎ ፡ (2) ነቢር ፡ ለእግዚእነ ፡ ዲበ ፡
ታቦት ፡ እንዘ ፡ ይሜጥዎሙ ፡ ለሕገብ ፡ ምሥጢራት ፡ (3) ቅድሳ
ት ። 4

ወእንዘ ፡ ሀለዉ ፡ (5) በገዝኑ ፡ ፍሥሓ ፡ መጽአ ፡ አርያኖስ ፡ ወ
ዓገቶሙ ፡ ወበአ ፡ ውስተ ፡ ቤተ ፡ ክርስቲያን ። ወአንዘሠሙ ፡ ለፀሎ
ቃውንት ፡ (6) ሀገር ፡ ዘስሞሙ ፡ ምሕዋሩ ፡ 7) ወውንኒ ፡ (8)
ወመተሩ ፡ ርእሶሙ ፡ በሰይፍ ፡ ወድኅሬሁ ፡ ቀተለ ፡ ዲያቆናት ፡ ወ
ንፍቀ ፡ ዲያቆናት ፡ (9) (P. fol. 126 v° b) ወመዘምራን ፡ (10) ወመ
ንበት ፡ (11) ቤተ ፡ ክርስቲያን ፡ (12) ወኢያትረፈ ፡ (13 አንስት ፡
ወደቀ ፡ እስከ ፡ ወፅአ ፡ ደሞሙ ፡ እምአንቀጸ ፡ ቤተ ፡ ክርስቲያን ፡
ወውሕዘ ፡ መጠነ ፡ ፵እመት ።

ወለአባ ፡ ብኑዲያስ ፡ 14) ኤጲስ ፡ ቆጶስ ፡ ወለዲዮስቆሮስ ፡ (15)
ወለሰከላብዮስ ፡ (16) ወለአኃው ፡ እለ ፡ ምስሌሆሙ ፡ (17) ወሰደ
ሙ ፡ ምስሌሁ ፡ 18) አርያኖስ ፡ እንዘ ፡ እሱራን ፡ እሙንቱ ።

ወናሁ ፡ ጽሑፍ ፡ 19) ተገኝረ ፡ ስምዖሙ ፡ (20) አመ ፡ ፲ለጥር ።

(1) ወክቡር ፡ እምኵሎን ፡ በዓላት] O *om.*
(2) ወርእይዎ] O ወአርእይዎ.
(3) ምሥጢራት] P ምሥጢራት : O ምስጢረ.
(4) ቅድሳት] O ቅዳሴ.
(5) ሀለዉ] P, O ሀለው (*sic*).
(6) ለፀሎቃውንተ] O ለፀሎቃውንት.
(7) ምሕዋሩ] O ብሕዋሩ.
(8) ወውንኒ] O ወውኒን.
(9) ወንፍቀ ፡ ዲያቆናት] P ወንፍቀ ፡ ዲያቆናት.
(10) ወመዘምራን] P ወመዘምራን ; O *om.* ወ.
(11) ወመንበት] O *om.* ወ.
(12) ቤተ ፡ ክርስቲያን] P ቤተ ፡ ክርስቲያነ.
13) ወኢያትረፈ] O ወኢተርፈ.
(14) ብኑዲያስ] P ቡንዲያስ.
(15) ወለዲዮስቆሮስ] P, O ወለዲዮስ ፡ ቆሮስ (*sic*) ; O *om.* ለ.
(16) ወለሰከላብዮስ] O ወለሳብዮስ.
(17) ምስሌሆሙ] O ምስሌሁ.
(18) ምስሌሁ] O ምስለ.
19) ጽሑፍ] O ጸሐፍ.
(20) ስምዖሙ] O ስሞሙ.

II

(1er Ter)

(P. fol. 128 v° c, *in initio*) ወበዛቲ ፡ ዕለት ፡ ነዕበ ፡ ስምኅ ፡ ነ
ኑ ፡ ቅዱሳን ፡ (1) ሰማዕታ·ተ ፡ አክሚም ።

ወከመዝ ፡ ው·እቱ ፡ ዘናሀመ· ፡ (2) ሀሎ ፡ (3) ፅ·በእሲ ፡ እምሰብ
አ ፡ (4) ሀገረ ፡ አክሚም ፡ መስፍን ፡ ወባዕል ፡ በወርቅ ፡ ወበብሩ
ር ፡ ወስመ· ፡ እልሲድልግልዮስ ፡ (5) ወወለደ ፡ ፱ደቂቀ ፡ ዘስሞ
ሙ· ፡ (6) ዲዮስቆሮስ ፡ (7) ወሰከላብዮስ ፡ ወተሐዕኑ ፡ በፈሪሃ ፡ እግ
ዚአብሔር ፡ በጾም ፡ ወበጸሎት ።

ወሶበ ፡ ሞተ ፡ አቡሆሙ· ፡ ፈተወ ፡ (8) አልባሰ ፡ (9) ምንኵስ
ና (10) ከመ ፡ ይልበሱ ፡ (11) ወአስተርእዮ·ሙ· ፡ መልአክ ፡ እግዚ
አብሔር ፡ ከመ ፡ ይሑሩ ፡ (12) ኀበ ፡ ደብረ ፡ አባ ፡ ሙ·ሴ ፡ (13) ገ
ዳማዊ ፡ ወሐዊሮሙ· ፡ ኀቤሁ ፡ ለብሱ ፡ አልባሰ ፡ ምንኵስና ፡ ወነበ
ሩ ፡ በተጋድሎ ፡ ብዙኀን ፡ እንዘ ፡ ይገብሩ ፡ ተአምረ ፡ (14) ወመንክ
ረ ። (15) ወእምድኅረ ፡ ኀጸጥ ፡ መዋዕል ፡ (16) ተሠይመ ፡ ዲዮስቆ
ሮስ ፡ ቀሲስ ፡ (17) ወሰከላብዮስ ፡ ዲያቆን ።

ወእምዝ ፡ ሶበ ፡ ኀለዎ ፡ ዲዮቅልጥያኖስ ፡ (18) ለአምላክ ፡ ሰማ

1) ቅዱሳን] O ቅዱስ.
(2 ዘናሀመ·] O ዘንምመ·.
(3) Ante ሀሎ O *add.* ወ.
(4) እምሰብአ] O እምብአ (*sic*).
5) እልሲድልግልዮስ] O እልሲድግልዮስ.
(6 ዘስሞሙ·] P ዘስመ·; O ወስሞሙ·.
(7) ዲዮስቆሮስ] O ዲዮስ ፡ ቆሮስ (*sic*).
(8) ፈተወ] O ፈተዎ.
(9) አልባሰ] O *om.*
(10 ምንኵስና] O ምንኵና (*sic*).
(11 ከመ ፡ ይልበሱ] O *om.*
(12 ይሑሩ] O ይሑሩ.
(13) ሙ·ሴ] O ሳሙኤል.
(14 ተአምረ] O ተአምራት.
(15 መመንክረ] O መመንክራት.
(16) መዋዕል] O *om.*
(17) ቀሲስ] P ቀሲስ.
(18) ዲዮቅልጥያኖስ] O ድዮቅልጥያኖስ.

ይ ፡ አዘዘ ፡ (1) ለአርያኖስ ፡ መኰንን ፡ እንጽና ፡ ከመ ፡ ይቅትል ፡ ክርስቲያን ፡ ዘአሥሠ ፡ ለአማልክቲሁ ። ወበጽሐ ፡ አርያኖስ ፡ ውስተ ፡ (2) ብሔረ ፡ (3) አክሚም ፡ ወአኀዘ ፡ ለኡጲስ ፡ ቆጶስ ፡ (4) አባ ፡ ብኑድያስ ፡ (5) ወአሰሮ ፡ ወቦአ ፡ ውስተ ፡ ሀገሩ ።

ወአስተርአየ·ሙ ፡ (6) መልአከ ፡ እግዚአብሔር ፡ ቅዱስ ፡ ሚካኤል ፡ (7) ለዲዮስቆሮስ ፡ ወለሰከላብዮስ ፡ ወነገሮሙ ፡ ከመ ፡ ያንሥኡ ፡ አክሊለ ፡ ስምዕ ፡ ወሖሩ ፡ ኀበ ፡ (8 (P, fol. 129 r° a) አርያኖስ ፡ አመ ፡ ፘወፂለወርኀ ፡ ታኅሣሥ ፡ (9) ከሣኖመ ፡ ፘወፀመነከሳቲ ።

ወበጸሐሙ ፡ ሀገረ ፡ አክሚም ፡ ረከብዎሙ ፡ ለሕዝበ ፡ ክርስቲያን ፡ ተጋቢኦሙ (10) ምስለ ፡ እንስቲያሆሙ ፡ ወይቄቆሙ ፡ ውስተ ፡ ቤተ ፡ ክርስቲያን ፡ ዘእግዚእነ ፡ ወመድኀኒነ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ (11) ለሞቱ ፡ ስብሐት ፡ (12) ከመ ፡ ይግበሩ ፡ በዓለ ፡ ልደት ፡ ስቡሕ ፡ ወይሙቱ ፡ (13) በእንተ ፡ ስሙ ፡ ወአባ ፡ ብኑድያስ ፡ (14) ኡጲስ ፡ ቆጶስ ፡ ቦአ ፡ ምስሌሆሙ ።

ወበሳኒታሁ ፡ (15) ቀደሰ ፡ አባ ፡ ብኑድያስ ፡ (16) ወሶበ ፡ በጽሐ ፡ ኀበ ፡ ይብል ፡ አግዮስ ፡ ጸርሐ ፡ መላእክት ፡ እንዘ ፡ ይብሉ ፡ (17) ቅዱስ ፡ ቅዱስ ፡ ቅዱስ ፡ (18) እግዚአብሔር ፡ ፀባኦት ፡ ፍጹም ፡ ም

(1) አዘዘ] O አዘዞ.
(2) ውስተ] O *om.*
(3) ብሔረ] O ሀገረ.
(4) ወአኀዘ ፡ ለኡጲስ ፡ ቆጶስ] P dittologie de ቆጶስ ; O ወአኀዘ ፡ ኡጲስ ፡ ቆጶስ.
(5) ብኑድያስ] O በኑድያኖስ.
(6) ወአስተርአየ·ሙ] O ወአስተርአየ·.
(7) ቅዱስ ፡ ሚካኤል] O *om.*
(8) ኀበ] O *om.*
(9) ለወርኀ ፡ ታኅሣሥ] O ለታኅሣሥ.
(10) ተጋቢኦሙ] O ተጋብኡ.
(11) ዘእግዚእነ ፡ ወመድኀኒነ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ] O ዘክርስቶስ ፡ መድኀኒነ.
(12) ሎቱ ፡ ስብሐት] O *om.*
(13) ወይሙቱ] O ወይሙት.
(14) ብኑድያስ] O ብኑድያኖስ.
(15) ወበሳኒታሁ] O *om.* ሁ.
(16) ብኑድያስ] O ብኑድያኖስ.
(17) ይብሉ] P ይብል.
(18) Post ቅዱስ ፡ ቅዱስ ፡ ቅዱስ P *add.* ቅዱስ.

ለእ ፡ ሰማያት ፡ ወምድረ ፡ ቅድሳተ ፡ ስብሐቲከ ፡ ወርእዩዎ ፡ ቅዱ
ሳን ፡ ለእግዚእነ ፡ (1) ነቢሮ ፡ ዲበ ፡ ታቦት ። ወመላእክት ፡ ይቀው
ሙ ፡ ዓውደ ፡ ወይነሥእ ፡ (2) ቍርባነ ፡ ወያንብሮ ፡ (3) ውስተ ፡
እደ ፡ ካህን ፡ ወያቁርቦሙ ፡ ለጉበአን ።

ወሰሚያ ፡ አርያኖስ ፡ ተምዕዓ ፡ ወቢያ ፡ መዓተ ፡ ወበአ ፡ ውስተ ፡
ቤተ ፡ ክርስቲያን ፡ ወአንዛዘሙ ፡ ለቊለቃውንተ ፡ (4) ሀገር ፡ ዘስሞ
ሙ ፡ (5) ብሕምዑፋ ፡ (6) ወውኂን ፡ ወመተረ ፡ (7) ርእሶ
ሙ ፡ (8) በሰይፍ ፡ ወድኅሬሆሙ ፡ ቀተለ ፡ (9) ዲያቆናተ ፡ ወን
ፍቀ ፡ ዲያቆናተ ፡ (10) ወመዘምራን ፡ ወመገብተ ፡ ቤተ ፡ ክርስቲ
ያን ። ወኢያትረፈ ፡ አንስተ ፡ ወደቀ ፡ እስከ ፡ ወዕአ ፡ ደሞሙ ፡ እ
ምአንቀጸ ፡ ቤተ ፡ ክርስቲያን ፡ ወውሕዘ ፡ ደሞሙ ፡ (11) መጠነ ፡
ፀእመት ።

ወእምዝ ፡ ነሥአሙ ፡ (12) (P, fol. 129 r° b) ለአባ ፡ (13) ብኑድያ
ስ ፡ (14) ኤጲስ ፡ ቆጶስ ፡ ወለዲዮስቆሮስ ፡ (15) ወለሰከላብዮስ ፡ ወለ
አርኔው ፡ እለ ፡ ምስሌሆሙ ፡ ወወሰድዎሙ ፡ ኀበ ፡ አርያኖስ ፡ ውኔ
ጠሙ ፡ ከመ ፡ ይስግዱ ፡ ለጣዖታት ። (16) ወሶበ ፡ ዓበይዎ ፡ አዘዘ ፡
ይገብጥዎሙ ፡ (17) ለዲዮስቆሮስ ፡ ወለሰከላብዮስ ፡ እስከ ፡ ተ
ሌለያ ፡ (18) አዕጽምቲሆሙ ።

(1) ለእግዚእነ] O ለመድኃኒነ.
(2) ወይነሥእ] O ይነሥኡ.
(3) ወያንብሮ] O ወያንብሮሙ.
(4) ለቊለቃውንተ] O ሊቊለቃውንት (*sic*).
(5) ዘስሞሙ] O ዘስሙ.
(6) ብሕምዑፋ] O ብሕሞፋ.
(7) ወመተረ] O ወመተሩ.
(8) ርእሶሙ] O ርእሶ.
(9) ቀተለ] P ቀትለ (*sic*).
(10) ወንፍቀ ፡ ዲያቆናተ] O ወንፍቀ ፡ ዲያቆናት.
(11) ደሞሙ] O *om.*
(12) ነሥአሙ] O ነሥእምሙ (ም est en surcharge).
(13) ለአባ] O መጠነ.
(14) ብኑድያስ] O ብኑድያኖስ.
(15) ወለዲዮስቆሮስ] P ወለዲዮስ ፡ ቆሮስ (*sic*); O *om.* ለ
(16) ለጣዖታት] O ለጣዖት.
(17) ይገብጥዎሙ] O ይገብጦሙ (*sic*).
(18) ተሌለያ] O ተሌለየ.

ወአስተርአዮሙ ፡ መልአከ ፡ እግዚአብሔር ፡ ልዑል ፡ (1) ለቅዱሳን ፡ ወአሕየዎሙ ፡ ወርእዮሙ ፡ ነፍሮን ፡ (2) ወፈልሞን ፡ (3) ዐበይተ ፡ ሐራሁ ፡ ለአርያኖስ ፡ ዘንተ ፡ ተአምረ ፡ ወፅሐፈ ፡ (4) እለ ፡ (5) ምስሌሆሙ ፡ አምኑ ፡ በእግዚእነ ፡ ኢየሱስ ፡ (6) ክርስቶስ ፡ ለሎቱ ፡ ስብሐት ፡ (7) ወአዘዘ ፡ መኰንን ፡ ከመ ፡ ይውርውዎሙ ፡ (8) ውስተ ፡ እሳት ፡ ወፈጸሙ ፡ ስምዖሙ ፡ አመ ፡ ፴ለታኅሣሥ ፡ ውብዙኃን ፡ (9) ወረዉ ፡ (10) ነፍሳቲሆሙ ፡ ውስተ ፡ እቶን ፡ እሳት ፡ እንዘ ፡ አልቦ ፡ ዘያጌብሮሙ ፡ ወፈጸሙ ፡ ስምዖሙ ።

ወእምኀላ ፡ አመ ፡ ፲ለጥር ፡ እንዘ ፡ ሀለወ ፡ (11) መቁሐኒ ፡ (12) ዲዮስቆሮስ ፡ (13) ወሰከላብዮስ ፡ (14) አስተርአዮሙ ፡ ቅዱስ ፡ (15) ሚካኤል ፡ ሊቀ ፡ መላእክት ፡ ወአጥብዖሙ ። (16) ወዘሰኢኃሁ ፡ (17) ተናገሮሙ ፡ አርያኖስ ፡ ለቅዱሳን ፡ በእንተ ፡ ሰጊድ ፡ ለጣዖት ፡ (18) ወሶበ ፡ አበይዎ ፡ አዘዘ ፡ ይምልሑ ፡ አዕይንቲሁ ፡ ለዲዮስቆሮስ ፡ (19) ወነሢአ ፡ ቅዱስ ፡ አዕይንቲሁ ፡ ሜጠመ ፡ (20) ኀበ ፡ መኳንኖሙ ፡ (21) ወነገ ፡ ከመ ፡ ቀዳሚ ፡ ወርእዮ ፡ ሉክያኖ

(1) ልዑል] O *om.*
(2) ነፍሮን] O ክርዮን.
(3) ወፈልሞን] O ወፈልሞና.
(4) ወፅሐፈ] O ወፅሐፉ.
(5) እለ] P ወእለ.
(6) በእግዚእነ ፡ ኢየሱስ] O በኢየሱስ.
(7) ሎቱ ፡ ስብሐት] O *om.*
(8) ይውርውዎሙ] O ይውግርዎሙ.
(9) Post ውብዙኃን O *add.* ገቡኅን (*sic*).
(10) ወረዉ] P, O ወረው (*sic*).
(11) ሀለወ] P, O ሀለው (*sic*).
(12) መቁሐኒ] O መቁሐኅ.
(13) ዲዮስቆሮስ] P ዲዮስ ፡ ቆሮስ (*sic*); ፡ est en surcharge.
(14) ወሰከላብዮስ] O ወለሰከላብዮን (*sic*).
(15) ቅዱስ] O *om.*
(16) ወአጥብዖሙ] O ወአጥአሙ ፡ (*sic*) ከመ ፡ ይፈጽሙ ፡ ስምዖሙ
(17) ወበሳኒታሁ] O ወበሳኒታ ፡ ኒ est en surcharge.
(18) ለጣዖት] O ለጣዖታት.
(19) ለዲዮስቆሮስ] P ለዲዮስ ፡ ቆሮስ (*sic*).
(20) ሜጠመ] P ሚጠሙ (*sic*).
(21) መኳንኖሙ] O መኰንኖሙ.

ስ ፡ (1) መኰንን ፡ አምነ ፡ ምስለ ፡ ሠራዊቱ ፡ በእግዚእነ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ (2) ለሎቱ ፡ ስብሐት ፡ (3) ወወገርዎሙ ፡ (4) ውስተ ፡ ግብ ፡ ወፈጸሙ ፡ ስምዖሙ ።

ወእምኀ ፡ አዘዘ ፡ (5) አርያኖስ ፡ ይቅትልዎሙ ፡ ለ (P, fol. 129 r° c) እሉ ፡ ቅዱሳን ፡ (6) ወእንዘ ፡ ይጼልዩ ፡ (7) አስተርአዮሙ ፡ እ ግዚእነ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ ለሎቱ ፡ ስብሐት ፡ (8) ወወሀቦሙ ፡ ኪዳነ ፡ (9) ለዝሉ ፡ ዘይጼውዕ ፡ ስሞሙ ፡ ወይገብር ፡ ተገዝኮሮሙ ፡ ወይጽሕፍ ፡ መጽሐፈ ፡ ገድሎሙ ፡ ከመ ፡ ይኑልቆሙ ፡ (10) ምስ ለ ፡ ማኅበረ ፡ ቅዱሳን ። (11

ወእምኀ ፡ ቀርበ ፡ ሐራዊ ፡ (12) ወመተረ ፡ (13) ርእሶ ፡ በሰይ ፍ ፡ ለቅዱስ ፡ ዲዮስቆሮስ ፡ (14) ወለሰከላብዮስ ፡ መተርዎ ፡ (15) ሐቂው ፡ (16) ወለሟወ፱መነኮሳት ፡ ሠጠቅዎሙ ፡ እምነ ፡ ቆሞሙ ፡ ወተከለሉ ፡ አመ ፡ ፮ለጥር ።

ወእምኀ ፡ ገነዘ ፡ (17) ሥጋሆሙ ፡ ሳሙኤል ፡ ዘእምአዝማዲሆ መ ፡ ወቀበሮሙ ፡ (18) ውስተ ፡ ቤተ ፡ ክርስቲያን ፡ ዘተቀደሰት ፡ (19

(1) ሉክያኖስ] O ሉክዮስ.

(2) አምነ ፡ ምስለ ፡ ሠራዊቱ ፡ በእግዚእነ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ] O ምስለ ፡ ሠራዊቱ ፡ አምነ ፡ በክርስቶስ.

(3) ለሎቱ ፡ ስብሐት] P *om.* ስብሐት ; O *om.*

(4) ወወገርዎሙ] P ወነገርዎሙ.

(5) አዘዘ] P *om.*

(6) ለእሉ ፡ ቅዱሳን] O ለቅዱሳን.

(7) ይጼልዩ] O ይጸልዩ.

(8) ለሎቱ ፡ ስብሐት] O *om.*

(9) Post ኪዳነ O *add.* ፍሥሓ.

(10) ይኑልቆሙ] O ይኖልቆ (*sic*).

(11) ቅዱሳን] O ጻድቃን.

(12) ሐራዊ] P ሐራዊ.

(13) ወመተረ] O መተሩ.

(14) ርእሶ ፡ በሰይፍ ፡ ለቅዱስ ፡ ዲዮስቆሮስ] P ርእሶ ፡ በሰይፍ ፡ ለቅዱስ ፡ ዲዮስ ፡ ቆሮስ (*sic* ; O ርእሶ ፡ ለቅዱስ ፡ ዲዮስቆሮስ ፡ በሰይፍ.

(15) ወለሰከላብዮስ ፡ መተርዎ] P ወለከላብዮስ ፡ ወመተርዎ.

(16) ሐቂው] O ሐቂው (*sic*).

(17) ገነዘ] P ገነገዎሙ.

(18) ወቀበሮሙ] O ወቀበርዎሙ.

(19) ዘተቀደሰት] O ዘተቅደሰት (*sic*).

በስመ ፡ አብ ፡ ወወልድ ፡ ወመንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ ፩አምላክ ። (1)
ወክነ ፡ ጕልቆሙ ፡ (2) ለእለ ፡ (3) ተቀትሉ ፡ ሰማዕታት ፡ ፸ወ ፯፩ ። (4)

(*A suivre.*)

Sylvain Grébaut.

Neufmarché (Seine-Inférieure), le 3 février 1919.

(1) ፩አምላክ] O *om.*
(2) ጕልቆሙ] O ኖልቆሙ (*sic*).
(3) ለእለ] O እለ.
(4) ፸ወ፯፩] O ፸ወ፩፯ወ፯.

LES RELATIONS ENTRE ABGAR ET JÉSUS

(Suite et fin) (1)

TRADUCTION

I

Lettre d'Abgar à Jésus.

I. Préliminaires. — 1. Incipit. — 2. Abgar apprend les miracles de Jésus et l'incrédulité des Juifs. — 3. Il est touché par la grâce. — II. Lettre d'Abgar à Jésus. — 4. Abgar envoie, par des messagers, une lettre à Jésus. Les salutations. — 5. Les appels par lesquels Abgar presse Jésus de venir vers lui. — 6. L'hostilité des Juifs contre Jésus. — 7. De nouveau Abgar demande à Jésus de venir vers lui.

(A. fol. 105 v° b) Au nom (du Seigneur) trin (et) saint, Père, Fils et Esprit Saint, un seul Dieu.

1. PRÉLIMINAIRES. — 1. Incipit. — Nous commençons par (2 le commencement de l'exposé (où il est raconté) comment le bienheureux *Abgar*, roi d'*Édesse*, a envoyé un message (3) à *Notre-Seigneur Jésus*, — à mentionner (4) (le nom de *Jésus*) il convient de se prosterner, — alors que (*Notre-Seigneur*) se trouvait dans les jours de son Incarnation, avant de monter sur le bois de la croix, afin de briser (5) la force du péché par la faiblesse de son humilité vivificatrice.

2. Abgar apprend les miracles de Jésus et l'incrédulité des Juifs. — (*Abgar* fit ceci), lorsqu'il eut appris les œuvres merveilleuses (de *Jésus*). Comment (*Jésus*) changea (6) l'eau en vin. Comment il rassasia des milliers (7) avec peu de pains (8). Comment il courut sur les flots de la

(1) Cf. *ROC*, 1918-1919, p. 73.

(2) M. à m. : *à*.

(3) Nuance de sens : *a envoyé une députation*.

(4) M. à m. : *rappeler à la mémoire*.

(5) M. à m. : *couper (par le pied), abattre* (usit. lorsqu'il s'agit d'arbres).

(6) M. à m. : *rendit en, convertit en*.

(7) Ici le sens est indéfini; le sens précis de ኣልፍ (ኣእላፍ), lorsqu'il s'agit d'une numération exacte, est : *dix mille*.

(8) M. à m. : *d'un peu de pain;* mais ici le sens de ጎብስት est collectif.

mer avec des souliers. Comment il admonesta les vents par le fouet brûlant de sa parole (1). Comment il guérit les aveugles avec sa salive. (Comment) il sécha l'écoulement de sang par la frange de son vêtement. Comment il ordonna à (A, fol. 106 r° a) tous les démons de sortir de dessus les hommes et d'entrer en (2) des porcs. Comment il appela *Lazare*, en se tenant debout à la porte du tombeau, et (comment) il fit sortir son âme du Schéol inférieur; — après qu'il fut ressuscité des morts, *Lazare* vécut 42 ans en ce monde, afin d'être (3) témoin contre ceux qui disent : « Il n'y aura pas (4) de résurrection des morts. » Comment le paralytique courut, en portant son lit, (lui) qui était demeuré malade (5) (pendant) 38 ans. Comment devinrent rouges et furent purifiés (6) (ceux qui étaient) blancs (7), depuis la tête jusqu'aux pieds (8) : les lépreux. Comment les sourds entendirent et les muets parlèrent. Comment il détruisit (9) toute maladie et toute souffrance de la terre et des hommes. (Comment) il donna sept yeux et sept oreilles au monde (A, fol. 106 r° b) aveugle et sourd par le poids (10) de l'ignorance.

Quant à lui, il apparut au milieu (du monde) et devint le soleil du monde. Les débauchés devinrent chastes (11) par son enseignement; les publicains devinrent évangélistes; les méchants devinrent bons; les durs (12) devinrent doux; les pécheurs devinrent des justes; les impurs devinrent saints; les fous (13) devinrent sages; ceux qui (14) étaient perdus (15) obtinrent comme récompense (16) le quadruple. Tout ceci, ainsi que des choses semblables (17), fut opéré par son enseignement.

Les Juifs (18) furent saisis de jalousie et remplis de colère, lorsqu'ils virent tout ceci. Ils le haïrent, le maudirent, voulurent le précipiter (du

(1) M. à m. : *par le fouet du feu de sa parole.*
(2) M. à m. : *sur.*
(3) M. à m. : *de devenir.*
(4) M. à m. : *il n'y a pas.*
(5) M. à m. : *(alors qu'il) était malade.*
(6) M. à m. : *furent sanctifiés.*
(7) M. à m. : *les blancs;* la forme ፀዓዳዊ ne se trouve pas dans le *Lex. aeth.* de Dillmann.
(8) M. à m. : *depuis leur tête jusqu'à leurs pieds.*
(9) Sens de *supprimer.*
(10) M. à m. : *pesanteur, lourdeur.*
(11) Le verbe ተደንገለ, m, 1 exprime l'idée de *virginité;* cf. Dillmann, *Lex. aeth.*, col. 1118 : « *virginitatem servare, in virginitate perseverare, virgineo modo vivere* ».
(12) Sens de *farouches, cruels.*
(13) Nuance de sens : *les sots.*
(14) Mise en relief : *quant à ceux qui.*
(15) Sens de *gens de perdition.*
(16) Le verbe ተፈደየ, m, 1 signifie ici : « *praemium reportare* »; cf. Dillmann, *Lex. aeth.*, col. 1379.
(17) M. à m. : *et ce qui lui ressemble.*
(18) Mise en relief : *quant aux Juifs.*

haut d'un mont et prirent des pierres, afin de le lapider. (Mais) il leur échappa (1), alors qu'ils le voyaient manifestement.

3. Il est touché par la grâce. — Son histoire et l'histoire du péché des Juifs parvint à *Abgar*, roi d'*Édesse*. Le cœur du bienheureux *Abgar* bouillit du feu de l'Esprit-Saint. (A, fol. 106 v° a) Tout son royaume ne valut pas (2), à ses yeux (3), plus que (4) le prix d'un seul pain. Il répudia le vieux monde. Son intelligence sentit (5) le parfum du ciel. Le Père lui révéla le mystère (de son Fils), qu'il avait envoyé dans le monde, (mystère) qu'il avait révélé à *Céphas*, son serviteur, sur qui a été construit le monde spirituel appelé Église (Kanisâ) (6).

II. LETTRE D'ABGAR A JÉSUS. — 4. Abgar envoie, par des messagers, une lettre à Jésus. Les salutations. — *Abgar*, roi d'*Édesse*, envoya un message (7) à *Notre-Seigneur*, en disant : Salut à toi, ô Christ, Fils du Seigneur, qui es apparu à *Jérusalem*, avec un corps humain (8)!

Salut à ton Père, qui t'a envoyé (ici)-bas, alors que tu n'es pas séparé de lui!

Salut à l'Esprit-Saint, qui murmure (9), dans notre intelligence, que tu es son Messie et son égal!

Salut à tes anges spirituels, qui entourent (10) ta Trinité (11), (en chantant) le trisagion (12)!

Salut (A, fol. 106 v° b) aux trompettes de *Sion*, qui ont sonné (13) ta prédication! Le mystère (14) de leur prophétie est entré dans l'oreille de (celle) qui t'a conçu sans coït.

Salut à ta Mère, qui t'a enfanté, alors qu'elle (était) vierge, et (pour toi), a fait couler goutte à goutte (15) le lait!

(1) M. à m. : *se cacha à eux*.

(2) M. à m. : *ne devint pas*.

(3) M. à m. : *devant lui*.

(4) M. à m. : *comme*.

(5) M. à m. : *flaira*.

(6) M. à m. : *assemblée*; ክኒሳ est la transcription de כְּנִישָׁה, כְּנִיסָה; il signifie : « *congregatio, coetus congregatus* »; cf. Dillmann, *Lex. aeth.*, col. 853.

(7) Cf. *supra*, p. 190, note 3.

(8) M. à m. : *dans la chair d'un homme* (ou collect. : *des hommes*).

(9) M. à m. : *chuchote, susurre*.

(10) Le verbe ሃደረ, qui signifie très souvent *tourner autour de*, a ici le sens actif d'*entourer*.

(11) Pour désigner la *Trinité*, le terme ትሥሊስት est moins fréquemment employé que le terme ሥሉስ.

(12) Le sens de ቅዳሴ est : « *sanctitatis praedicatio* »; cf. Dillmann, *Lex. aeth.*, col. 467; il est fait allusion au texte d'Isaïe, VI, 23 : *Seraphim... clamabant alter ad alterum et dicebant : Sanctus, sanctus, sanctus ...*; le m. à m. est donc le suivant : *in sanctitatis praedicatione*.

(13) M. à m. : *ont soufflé*.

(14) La forme ንሕንት ne se trouve pas dans le *Lex. aeth.* de Dillmann.

(15) Ici le verbe አንጠፍጠፈ a le sens actif de *faire couler goutte à goutte*.

Salut à ceux qui t'ont suivi, (eux), les douze sarments qui ont poussé (1) d'un seul tronc de vigne (2) (et) qui ont produit chacun des milliers et des milliers (3) de fruits (4)!

Salut à ta ville de *Jérusalem*, (dans) laquelle tu as marché avec des souliers qui n'ont pas été montés (5) par la main des hommes, puisque (6) *Jean* n'a pas été digne (7) de délier la courroie des souliers (8) de tes pieds!

Salut à tous ceux qui croient que tu es (9) le Christ, Fils du Seigneur, vrai Dieu, (toi) qui es venu dans le monde! Voici que, pour moi, (A, fol. 107 r° a) je crois (10) de tout mon cœur et de toute mon intelligence.

5. LES APPELS PAR LESQUELS ABGAR PRESSE JÉSUS DE VENIR VERS LUI. — Viens vers moi, afin que tu deviennes roi sur moi, et afin que moi je devienne ton serviteur (11); afin que toi tu deviennes mon Dieu saintement (12), et afin que moi je devienne ton (sujet) obéissant (13); afin que toi tu deviennes le Maître de (14) toute ma ville (15), et afin que nous nous devenions ton peuple.

Viens, afin de guérir nos souffrances et nos maladies (16); afin de pardonner toutes nos fautes et nos péchés; afin de chasser les esprits impurs de notre âme, de notre corps (17) et de notre ville (18).

Viens, afin de nous purifier de toutes nos taches (19) et de nous sanctifier par la profondeur de ta science divine. Instruis-nous (20) et assagis-

(1) Sens de *bourgeonner, pousser des rejetons.*

(2) Allusion à la parole de Jésus aux Apôtres, Jean, xv, 5 : *Ego sum vitis, vos palmites.*

(3) Cf. *supra*, p. 190, note 7.

(4) M. à m. : *ont fructifié chacun.*

(5) La forme ተቀጽዐ, III, 1 ne se trouve pas dans le *Lex. aeth.* de Dillmann.

(6) Ici, ዘ a le sens causal.

(7) M. à m. : *il ne convenait pas à Jean.*

(8) M. à m. : *de tes souliers.*

(9) M. à m. : *qui croient (croiront) en toi que tu es.*

(10) M. à m. : *j'ai cru.*

(11) Ici et plus bas, est employé, au lieu du suffixe nominal, le suffixe verbal avec le sens du datif; m. à m. : *afin que moi je devienne pour toi un serviteur*, et ainsi de suite.

(12) M. à m. : *en justice.*

(13) Le mot ሰሚዒ signifie : « *audiens... auditor, auscultator... obediens, obtemperans...* »; cf. Dillmann, *Lex aeth.*, col. 338-339.

(14) M. à m. : *le Seigneur pour.*

(15) Le mot ሀገር signifie aussi : *contrée, pays, province, région.*

(16) M. à m. : *notre souffrance et notre maladie* (sens collectif).

(17) M. à m. : *notre chair.*

(18) Cf. note 15.

(19) M. à m. : *notre tache* (sens collectif); le mot ርስሐት a le sens de *souillure, saleté, faute.*

(20) M. à m. : *fais-nous comprendre (enseigne-nous).*

nous par la science de l'entendement (1) de tes mystères vivificateurs.

Viens, ô Christ, afin que nous voyions ta face (2), car il a été dit (A, fol. 107 r° b) au sujet de toi : *Sa grâce* (3) *est plus belle que* (*celle*) *des fils de l'homme* (4).

Viens, ô Christ, afin que nous te voyions, toi que les anges de feu (5) ne voient que dans le miroir des éclairs (6), car il n'est pas possible au créé de voir l'incréé (7). Comme tu l'as dit à *Moïse : Aucun homme* (8) *ne verra ma face et vivra* (9). En effet, la magnificence (10) de la vie éternelle fait disparaître (11) la mortelle, comme une grande lumière fait disparaître une petite lumière et comme le soleil vainc la lumière de l'œil. Mais pour nous tu as fait (12) un miroir de (ta) chair et tu t'es apprêté (13), afin que tout homme te voie (comme) le salut (14) de la droite de Seigneur.

Viens, ô Christ, afin que j'entende ta parole qui dit (15) : *Celui qui croit en moi aura la vie éternelle* (16). Je te demande et je te supplie de ne pas me refuser.

6. L'hostilité des Juifs contre Jésus. — Pourquoi (A, fol. 107 v° a) le peuple des Juifs hait-il ton nom saint, en disant (17) (que) tu peines (18)

(1) M. à m. : *l'intelligence*.

(2) Le mot **ገጽ** signifie aussi : *personne*.

(3) Le mot **ላህያ** est employé pour désigner la *beauté gracieuse* et aussi *l'éclat de la beauté* (ὥρα, ὡραισμός).

(4) Ps., XLIV, 3.

(5) Le pluriel **እሳተ-ውያን**, *ignei* est une épithète qui est appliquée, çà et là, dans les mss. éthiopiens, à l'ensemble des anges.

(6) M. à m. : *de l'éclair* (sens collectif).

(7) M. à m. : *ce qui n'(est) pas créé*.

(8) M. à m. : *il n'y a pas d'homme qui* ; **ሰብእ** a ici le sens d'un pronom indéfini.

(9) Ex., XXXIII, 20.

(10) Le mot **ግርማ** signifie ici : « *magnificentia venerauda* vel *formidabilis* » : cf. Dillmann, *Lex. aeth.*, col. 1151.

(11) Le verbe **አግሐሰ**, II a le sens général de *corrumpre ;* ici, il signifie : « *e conspectu tollere, exstinguere...* (ἀφανίζειν) » : cf. Dillmann, *Lex. aeth.*, col. 178.

(12) Double mise en relief de **ለነ**, *pour nous ;* m. à m. : *et pour nous aussi tu as fait pour nous*.

(13) M. à m. : *tu es devenu prêt* (*préparé, disposé*).

(14) M. à m. : *le sauver*.

(15) Le verbe **ሰምዐ**, I, I est parfois suivi de la prép. **እምነ** ; c'est pourquoi la traduction suivante nous semble grammaticalement moins exacte : *parmi tes paroles celle qui dit*.

(16) Jean, VI, 47.

(17) M. à m. : *alors qu'ils disent*.

(18) Sens de *se fatiguer*, κοπιᾶν.

en vain? En effet, *ils sont un peuple* (1) *qui a perdu le sens* (2). Ils n'ont pas de jugement (3), ni de foi. Ils ne songent pas (4) à connaître Celui qui est venu dans le monde, (comme) puissance (5) des temps (6).

Autrefois, (pendant) quarante ans, ils t'ont tenté et t'ont irrité dans le désert. Combien plus (7) maintenant, puisque (8) leur malice ne s'est pas changée! Toi, tu (le) sais, (mais) tu ne veux pas qu'on t'expose l'œuvre des hommes.

Autrefois, lorsque tu as fait pleuvoir la manne du ciel pour eux, sa saveur (9) devint (10) semblable (11) à toute saveur, dans la bouche de celui qui (en) mangeait par (petites) bouchées (12), selon (13) ses besoins (14) et son désir (15). Mais eux-mêmes dirent : « A quoi sert (16) cette manne dont l'aspect ressemble à (17) (de la graine) de coriandre? Bienheureux (est) celui qui mange par (petites) bouchées (18) des miettes de la table de *Pharaon!* » Combien moins (19) (A, fol. 107 v° b) maintenant croient-ils en toi qui, avec cinq pains d'orge, as rassasié cinq mille hommes! Mais pour nous (20) ceci aussi est un prodige (21) : les miettes des cinq pains qui ont rempli douze corbeilles, après (22) qu'eurent mangé, se furent rassasiés (23) et eurent fait des restes les cinq mille hommes, sans (compter) les femmes et les enfants.

(1) Le mot ሕዝብ peut aussi signifier *des gens*.

(2) C'est la citation du texte de Deut., xxxii, 28 : ሕዝብ ፡ ሀጕላን ፡ ምክር ፡ እመ-ንቱ፡ ἔθνος ἀπολωλεκὸς βουλήν, *gens absque consilio est*.

(3) Sens de *sapor*; la forme ምልህ ne se trouve pas dans le *Lex. aeth.* de Dillmann.

(4) M. à m. : *ils ne pensent pas à lui*.

(5) M. à m. : *force*.

(6) M. à m. : *des jours*.

(7) Dans les raisonnements de logique, l'expression እፎኩ signifie : *combien plus, combien moins*, selon le contexte; la particule enclitique ኩ, *donc*, est intraduisible.

(8) M. à m. : *comme*.

(9) Le mot ጣዕም signifie aussi *douceur, suavité*.

(10) M. à m. : *devint pour lui*.

(11) M. à m. : *à l'instar de*.

(12) Le verbe ተፍዕመ, m. I signifie : « *buccella os suum implere, bucceam* vel *buccas deglutire* » : cf. Dillmann, *Lex. aeth.*, col. 1371.

(13) M. à m. : *dans la proportion de* (sens de κατά).

(14) M. à m. : *son besoin (sa nécessité, son désir)*.

(15) M. à m. : *sa volonté;* le mot ሕሊና a ici le sens de *sensus, voluntas*.

(16) M. à m. : *quelle (est) l'utilité de*.

(17) M. à m. : *(est) comme*.

(18) Cf. *supra*, note 12.

(19) Cf. *supra*, note 7.

(20) M. à m. : *mais auprès de nous*.

(21) Autre traduction : *étonnant, merveilleux*.

(22) M. à m. : *depuis*.

(23) Nuance de sens : *eurent été rassasiés*.

Tu as changé l'amertume de la *mer Rouge* (1) et tu l'as rendue (2) douce devant eux. Quant à eux, ils n'ont pas cru, mais ils ont dit : « Qu'est-ce que cette eau brûlante? Bienheureux (3) celui qui boit aux marais d'*Égypte!* » (Combien moins) maintenant croient-ils en toi qui, (de) six urnes (4) d'eau, as changé (5) pour eux l'eau (en) vin! Mais pour nous (6) ceci aussi (est objet d'humble) action de grâces : c'est que (7) personne ne peut faire (un tel miracle), hormis Dieu seul (8), qui, (à l'origine), a ordonné à la mer de produire (9) des familles variées (de poissons).

Autrefois, lorsque tu leur as parlé au milieu d'un feu tel (qu'il (10) frappait (A, fol. 108 r° a) le ciel, alors qu'il (11) faisait trembler la terre et la secouait (12) et alors que (les éclairs) partaient (13) des quatre coins (14) (du ciel), ils ont préféré à toi le veau (15) en fonte. Combien moins (maintenant) croient-ils en toi, lorsque tu leur parles avec (16) le corps (17) que tu as fait avec un art (18) insurpassable, pour (leur) exposer (19) que (20) tu es devenu autre évidemment, (mais) sans changement (dans) ton essence (21), (laquelle est) éternelle (22), c'est-à-dire sans commencement!

Lorsque tu leur as permis de fouler (aux pieds) le fond (23) de la *mer Rouge* (24), en (la) traversant, ils ont murmuré contre toi. Combien moins croient-ils en toi maintenant, lorsqu'ils t'ont vu demander (25) de l'eau à la Samaritaine!

(1) Transcription du grec ἐρυθρά (θάλασσα).
(2) M. à m. : *tu l'as faite.*
(3) Mise en relief.
(4) Sens de ὑδρία.
(5) M. à m. : *as fait, as rendu.*
(6) Cf. *supra*, p. 195, note 20.
(7) Sens explicatif de la conjonction እስመ.
(8) M. à m. : *le seul Dieu (le Dieu un).*
(9) M. à m. : *faire sortir.*
(10) Ici, la prop. consécutive n'est pas introduite par une conjonction.
(11) M. à m. : *quand, lorsque.*
(12) M. à m. : *l'agitait.*
(13) M. à m. : *franchissaient.*
(14) M. à m. : *portes.*
(15) M. à m. : *le bœuf.*
(16) M. à m. : *du dedans.*
(17) M. à m. : *la chair.*
(18) L'infinitif ተኩንኖ signifie souvent : *œuvre d'art.*
(19) Le mot ጽንጋል ne se trouve pas dans le *Lex. aeth.* de Dillmann.
(20) La conjonction እስመ introduit ici la complétive directe.
(21) L'infinitif ህልዎት signifie à la fois : *essence* et *existence.*
(22) M. à m. : *antique.*
(23) Ce sens n'est pas indiqué dans le *Lex. aeth.* de Dillmann.
(24) Cf. note 1.
(25) M. à m. : *alors que tu demandais.*

Mais toi, mon Maître (1), ami des hommes, tu as préparé pour eux la prophétie, la royauté et le sacerdoce. Tu leur as donné (2) ta loi, afin que, lorsqu'ils l'accompliront, les hommes vivent par elle.

Tu leur as donné la terre bénie qui (A, fol. 108 r° b) fait couler le lait et le miel. (Parmi) tous ses arbres, certains (produisent) des fruits (3) (à) manger; d'autres sont odoriférants: d'autres servent (4) au travail (5). Il n'y a pas d'arbre inutile (6) dans leur pays. De (7) leurs montagnes et (de) leurs collines ils recueillent l'airain, le fer et le plomb.

Jérusalem (8) est le nombril de la terre et la couronne de tout pays. La *Jérusalem* céleste l'ombrage d'en haut. C'est pourquoi toutes les bénédictions spirituelles tombent en rosée sur elle. En effet, ta ville est (celle) du Roi (9) de nous tous.

Ceux (à) qui tu as donné toutes ces bénédictions, au lieu de l'action de grâces, veulent te tuer, ô Prince (10) de la vie. Au lieu de la glorification et de la bénédiction, les enfants d'*Abraham*, ton ami, ont préparé pour toi l'opprobre, le blasphème, l'outrage et le murmure, (A, fol. 108 v° a) au point qu'ils ont été effrontés envers toi et t'ont appelé *Béelzébub*.

7. De nouveau Abgar demande à Jésus de venir vers lui. — Maintenant, mon Seigneur, (toi) qui es venu vers nous (11) de loin, d'un (endroit) inconcevable, ne me refuse pas de venir (12) vers le proche.

A toi, à ton Père et à l'Esprit-Saint gloire, honneur, action de grâces et déclaration de sainteté (13) pour les siècles des siècles! Amen.

(1) M. à m. : *mon Seigneur*.
(2) M. à m. : *tu leur as livré*.
(3) M. à m. : *leurs fruits*.
(4) M. à m. : *sont utiles*.
(5) Le mot ኪነት signifie : « *ars operosa, opificium, artificium* »; cf. Dillmann, *Lex. aeth.*, col. 871.
(6) M. à m. : *vain*.
(7) M. à m. : *du dedans*.
(8) M. à m. : *en effet, Jérusalem*.
(9) M. à m. : *est pour le Roi*.
(10) Sens de *chef*.
(11) M. à m. : *toi*.
(12) M. à m. : *arriver (parvenir)*.
(13) Le mot ቅዳሴ signifie ici : *sanctitatis praedicatio*; cf. *supra*, p. 192, note 12.

II

Réponse de Jésus à Abgar

1. Jésus, en présence des messagers, lit la lettre d'Abgar, avant de l'ouvrir. — 2. Les messagers croient en la divinité de Jésus et l'adorent. — 3. Jésus imprime le portrait de sa face dans un linge blanc. — 4. Virginité de Marie. — 5. Vertu du portrait de Jésus. — 6. Recherche de l'animal du paradis qui a été volé. — 7. Jésus remet sa réponse et son portrait aux messagers d'Abgar. — 8. Vertu de la lecture de la lettre de Jésus à Abgar. — 9. Recommandations de Jésus à Abgar. — 10. Dialogue entre Jésus et le portrait. — 11. Épreuve du portrait par le feu et par l'eau. — 12. Mort d'Abgar.

1. Jésus, en présence des messagers, lit la lettre d'Abgar, avant de l'ouvrir. — Lorsque les ministres (1) d'*Abgar*, roi d'*Édesse*, furent parvenus vers le Christ, ils lui remirent la lettre (2) devant toute l'assemblée d'*Israël*. Cette lettre (3) le saluait (4), en disant : « O Verbe de la justice (5) du Père, splendeur (6) de feu de sa face (7) lumineuse (8), tu es inscrit dans une feuille (9) scellée sans roseau (à écrire, tenu par) un homme. » Celui qui connaît (10) les cœurs connut (la lettre), avant de briser (11) son sceau. Il la lut et leur exposa comment la lettre était venue, avant que (A, fol. 108 v° b) les messagers (12) lui exposassent.

2. Les messagers croient en la divinité de Jésus et l'adorent. — Lorsque les messagers (13) (l') entendirent exprimer (14) ce qui (était) dans leur intelligence, sans (avoir besoin de l'apprendre) par l'oreille (15), ils l'adorèrent et s'associèrent à la foi (16), avec l'apôtre *Nathanaël*, en disant : « Vraiment, tu es le Premier-Né et le Verbe du Seigneur, (toi) qui es venu dans le monde pour (17) le salut d'*Adam* et de sa descendance. Maintenant

(1) M. à m. : *serviteurs*.
(2) M. à m. : *l'écrit de la lettre*.
(3) M. à m. : *petit livre, écrit, billet*.
(4) Le verbe ⲧⲛⲁⲁⲙ, m, 3 exprime l'idée de *salutation réciproque*.
(5) Sens de *sainteté*.
(6) Le mot ⲱⲣⲁⲓ (comme ⲥⲛⲁⲩ et ⲥⲟⲣⲟ) signifie : « *splendor igneus, quo circumfusum numen divinum apparet* » ; cf. Dillmann, *Lex. aeth.*, col. 211.
(7) Le mot ⲣⲱ signifie aussi : *personne*.
(8) Transcription du grec λάμπας.
(9) Le mot ⲙⲉⲥⲏⲧ (transcription du grec χάρτης) désigne une *feuille de papyrus*.
(10) M. à m. : *le savant*.
(11) M. à m. : *découvrir, ouvrir*.
(12) M. à m. : *les envoyés* ; le mot ⲁⲡⲟⲥⲧⲟⲗ a surtout le sens de ἀπόστολος.
(13) Cf. note précédente.
(14) M. à m. : *entendirent, alors qu'il parlait*.
(15) M. à m. : *en dehors de l'oreille*.
(16) Sens de *croyance*.
(17) M. à m. : *à cause de*.

fais-nous entendre ta parole qui nous charmera (1). Quant à nous, nous ne redirons pas mot (2), car le calme des flots (3) de nos pensées secrètes (est) manifeste pour (4) la perspicacité (5) de ta divinité, ô) Seigneurial, (toi) qui es apparu aux yeux (des hommes), avec (6) ton aspect reconnaissable à (7) (ton) art saint (et) inexprimable (8), sans séparation de l'union (avec ton Père et l'Esprit-Saint), sans mélange (9) dans ton union (et) sans aucun (10) (changement). A toi, (notre) salut (11), à notre Dieu (gloire) pour les siècles (A, fol. 109 r° a) des siècles! Amen. »

3. JÉSUS IMPRIME LE PORTRAIT DE SA FACE DANS UN LINGE BLANC. — *Notre-Seigneur* ouvrit la (12) bouche et leur dit : *Bienheureux ceux qui me confesseront* (13) *devant les hommes! Moi aussi, je les confesserai devant mon Père qui (est) dans les cieux* (14). Ayant dit ceci, il leur dit : « Je viendrai, (mais) je ne viendrai pas (15). »

Alors il prit un vêtement blanc. Il essuya sa face. L'image de sa face (16) rouge passa (17) dans le (18) vêtement, sans couleur de peinture (19).

Il leur dit : « De même que n'a pas été éteinte la lampe de *Jérusalem* que le prophète *Jérémie* avait allumée, jusqu'à ce qu'il revînt de la captivité, de même la lampe de ta foi (20) ne sera pas éteinte devant mon Père qui (est) dans les cieux. O bienheureux *Abgar*, second *Abraham*, toi qui as cru en ton (21) Créateur (22), voici que je t'ai manifesté une merveille (23).

(1) Sens général de *plaire*.

(2) M. à m. : *nous ne recommencerons pas à proférer (parler) une parole*.

(3) L'état construit manque dans le texte: nous avons suppléé dans la traduction.

(4) M. à m. : *connu (découvert) par* (sens de *clair, evident*).

(5) L'infinitif ⲙⲫⲏⲉ, 1, 2, *penitus intelligere*, a ici le sens de αἴσθησις: cf. Dillmann, *Lex. aeth.*, col. 1216.

(6) M. à m. : *dans*.

(7) M. à m. : *par*.

(8) M. à m. : *intraduisible, inexplicable*.

(9) Sens de *confusion*.

(10) M. à m. : *en quelque chose*.

(11) Sens de σωτηρία.

(12) M. à m. : *sa*.

(13) Sens de ὁμολογεῖν.

(14) Matth., x, 32.

(15) Par ces paroles Jésus veut dire qu'il ne viendra pas en personne, mais qu'il enverra son portrait.

(16) M. à m. : *l'image de l'effigie de sa face*.

(17) Le verbe ⲧⲣⲙⲛ, I, 1 a ici le sens de *transire in*.

(18) M. à m. : *ce*.

(19) Le mot ⲫⲁⲅⲉ, désignant *l'encre*, signifie ici : *couleur de peinture*.

(20) Sens de *croyance*.

(21) Le verbe et le suffixe nominal sont à la troisième personne du singulier : *a cru en son*.

(22) Autre traduction : *toi qui as confessé ton Créateur*.

(23) M. à m. : *je t'ai révélé ma merveille*.

En effet, personne ne peut peindre sa face dans un vêtement, sans (A, fol. 109 r° b) couleur de peinture (1).

4. Virginité de Marie. — C'est l'art (2) d'une (personne de la Trinité (3) : (du Verbe), qui a fait pour lui-même une image de chair du sein de la Vierge (4), et non pour un autre. C'est moi qui ai tiré (5) la femme (6) parfaite de l'homme parfait, sans union. C'est moi, en outre, qui suis venu (au monde) (7), en devenant un homme, sans coït, de la Vierge (8). Au moment de ma naissance, je suis sorti (de son sein) comme la moiteur (9) de la rosée, sans que ma Mère fût malade et souffrit. Dans la conception, elle n'a pas été souillée; dans l'enfantement, elle n'a pas été corrompue; mais elle demeure pure toujours. En effet, elle est l'arche de *Dor*, (c'est)-à-(dire) de la Perle (10) qui n'a pas de prix.

5. Vertu du portrait de Jésus. — Cette peinture (11) même qui se trouve dans le vêtement (12), en présence de (13) tes messagers (14), voici que je te (l')envoie, afin que tu ne dises pas : « Le Christ n'est pas venu. » Sache certainement (15) que je me trouve (16) en tout lieu. Cette peinture, c'est moi et non un autre. (A, fol. 109 v° a) Lave-la dans l'eau de la mer, (et tu verras) si elle est effacée (17). Brûle-la dans le feu, (et tu verras) s'il la touche. Par ceci tu comprendras (18) que cette peinture est ma propre force et non (celle) d'un autre. Par cette (peinture) sera opéré pour toi

(1) Cf. *supra*, p. 199, note 19.
(2) Cf. *supra*, p. 197, note 5.
(3) M. à m. : *du (Dieu) trin.*
(4) M. à m. : *d'une vierge.*
(5) M. à m. : *ai fait sortir.*
(6) M. à m. : *une femme.*
(7) M. à m. : *suis sorti.*
(8) M. à m. : *d'une fille vierge.*
(9) Le mot ሐሩ signifie : *chaleur* et *sueur;* notre sens n'est pas indiqué dans le *Lex. aeth.* de Dillmann.
(10) Le mot ዶር est la transcription de l'arabe دُرّ, *perle* (collectif); nous l'avons simplement transcrit, puisque le scribe se charge de le traduire lui-même par le terme ባሕርይ, *perle* (à noter la forme ባሕርያ); l'expression ታቦት ፡ ዶር ou ታቦት ፡ ዘዶር, *arche de la Perle* (*Perle* désigne évidemment Notre-Seigneur), s'applique à la Vierge Marie : ታቦት ፡ ዘዶር ፡ እንተ ፡ ይእቲ ፡ እግዝእትን ፡ ማርያም ፡ Lit. Mar.; cf. Dillmann, *Lex. aeth.*, col. 1093.
(11) Ici et plus bas, nous traduisons le mot ሥዕል par *peinture*, à cause du contexte (cf. *supra :* ቀለም, *couleur de peinture*).
(12) M. à m. : *mon vêtement*
(13) M. à m. : *devant.*
(14) Cf. *supra*, p. 198, note 12.
(15) Le verbe ጠየቀ, I, 2 signifie : *avoir la certitude de.*
(16) M. à m. : *je suis existant.*
(17) Sens de *detersi, absersi.*
(18) M. à m. : *il sera compris pour toi.*

tout ce que tu voudras (1). Elle-même exaucera (2) toutes tes demandes en mon nom.

6. Recherche de l'animal du paradis qui a été volé. — Quant à moi, j'ai besoin de chercher l'animal du paradis qui a été volé. En effet, l'époque de sa découverte est proche et est arrivée. Mais lui se trouve au loin (3) et il ne lui est pas possible de venir vers moi. En effet, il a été englouti dans un puits (4) dont la profondeur est introuvable. Cependant il viendra, en (5) un clin d'œil, dans son enclos, sur la volonté de mon Père qui est dans les cieux. »

7. Jésus remet sa réponse et son portrait aux messagers d'Abgar. — Ayant dit ceci, il remit aux messagers (6) la lettre (7), avec la (8) peinture. Il dit aux messagers : « Dites à votre (A, fol. 109 v° b) Maître : Salut à toi! O *Abgar*, tu es bienheureux, car à toi a été donné un don (9) qui (n') a (pas) été donné aux *Israélites* (10), dans le désert du *Sinaï*. De même qu'*Abraham* a été appelé le Père de tous les peuples de la terre, de même toi tu seras appelé le Père des rois messianiques (11), dans le royaume des cieux. En effet, le prince (12) de ceux qui ont cru en moi (13) te ressemble (14).

Salut à ta ville (15)! Que toutes mes bénédictions se trouvent (16) avec elle! Salut à ton peuple! Qu'ils aient la foi (17) en (18) la Lumière du Bras de l'Éternel (19)!

8. Vertu de la lecture de la lettre de Jésus à Abgar. — (Là) où cette lettre sera lue, seront chassés les démons et tous les esprits impurs; toute

(1) M. à m. : *ce que tu penseras.*
(2) M. à m. : *te donnera, t'accordera.*
(3) Nuance de sens : *éloigné.*
(4) Autre traduction : *le puits.*
(5) M. à m. : *comme.*
(6) Cf. *supra*, p. 198, note 12.
(7) Cf. *supra*, p. 198, note 2.
(8) M. à m. : *cette.*
(9) Autre traduction : *le don.*
(10) M. à m. : *aux enfants d'Israël.*
(11) Ici l'épithète መሲሐዊ a le sens de *chrétien.*
(12) Sens de *premier*; allusion à Abraham, appelé le Père des croyants.
(13) Autre traduction : *m'ont confessé.*
(14) M. à m. : *(est) comme toi.*
(15) Cf. *supra*, p. 193, note 15.
(16) M. à m. : *que toute ma bénédiction se trouve.*
(17) M. à m. : *qu'il leur survienne la croyance.*
(18) M. à m. : *de.*
(19) Le mot አኤናዎን est la transcription du grec ἀενάων, *éternel, perpétuel*; il est fait allusion ici au texte de Deut., xxxiii, 27 : *brachia sempiterna*; l'épithète *Lumière du Bras de l'Éternel* désigne Notre-Seigneur; notre texte : ብርሃኑ ፡ ለመገፉኡተ ፡ አኤናዎን peut se comparer à የማነ ፡ መገፉዕት ፡ ዘአኤናዎን ፡ M. M.: cf. Dillmann, *Lex. aeth.*, col. 1195.

maladie, (toute) souffrance et (tout) sortilège (1) seront détruits (2), toute force de l'ennemi (3) sera chassée, comme la fumée qui (est) devant la face du vent, par (A, fol. 110 r° a) la puissance (4) de *Lā'ē*, *'Ēlā'ē*, *'Alāhā* (5). Lorsqu'on lira cette lettre, la puissance (6) du Très-Haut, qui a ombragé ma Mère, quand *Gabriel* lui a annoncé (7) (l'Incarnation), ombragera tous ceux qui croiront en moi (8). (Là) où se trouvera cette lettre, que ma miséricorde et ma clémence surviennent (9) sur (son possesseur) jusqu'à jamais! Qu'elle devienne la conversion et le pardon pour les pécheurs, la vie pour les justes, la joie pour les tristes, la guérison pour les malades (10), la force pour les faibles, la sagesse pour les sots, l'espérance pour les désespérés! Amen.

9. Recommandations de Jésus à Abgar. — Dites ainsi à *Abgar* : Tu es bienheureux, car la parole (11) de Celui qui ne ment pas t'a loué. Garde ton corps (12) pur et ton âme limpide, afin que tu deviennes l'arche du Seigneur. Que ta parole soit (13) une : oui, oui; non, non! Aime (A, fol. 110 r° b) ton Créateur de tout ton cœur; garde ses commandements; aime ton prochain comme toi-même. Tout ce que tu voudras qu'il te fasse, fais-(le)-lui pareillement toi aussi. Quant à (14) celui que tu hais, ne lui fais pas (ce qu'il voudrait) te faire, mais toi (15) fais-lui du bien, alors que (cela) t'est possible. Ne maltraite personne; ne juge pas (16) en dehors (17) du droit; ne sois pas partial (18) dans le jugement; ne terrorise pas avant le jugement. Possède-toi toi-même dans la miséricorde, dans le silence et dans la patience. Aie confiance en Celui qui t'a établi digne (de recevoir) (19) toute salutation (20), toi (qui étais)

(1) Sens de *charme, incantation, enchantement*; le mot ምሽፋት signifie aussi : *poison, empoisonnement*.

(2) M. à m. : *seront supprimés, anéantis*.

(3) Il s'agit ici de Satan.

(4) M. à m. : *la force*.

(5) Transcription, sous trois formes différentes et mauvaises, de אלהי.

(6) Cf. note 4.

(7) Sens de *laetum nuntium afferre*.

(8) Cf. Luc, I, 35 : ... *et virtus Altissimi obumbrabit tibi*.

(9) M. à m. : *deviennent*.

(10) M. à m. : *les souffrants*.

(11) Autre traduction : *le Verbe*.

(12) M. à m. : *ta chair*.

(13) M. à m. : *devienne*.

(14) La mise en relief est indiquée par la position de ዘትጸልእ en tête de la phrase.

(15) M. à m. : *toi aussi*.

(16) Nuance de sens : *ne condamne pas*.

(17) M. à m. : *sans*.

(18) Le verbe አድለወ, II, 1 exprime souvent l'idée de *faire acception des personnes*.

(19) Le mot ውኩል signifie : « *confisus, fretus, ... sibi commissum* vel *creditum habens* alqd »; cf. Dillmann, *Lex. aeth.*, col. 920.

(20) Le verbe አምነነ, I, 2 exprime l'idée de *saluer très révérencieusement*.

privé (1) de l'adoration (du vrai Dieu) et de la foi, (et rends grâces) à Celui qui t'a établi pour que tout (être) te vénère avec des salutations (2). »

10. Dialogue entre Jésus et le portrait. — Ayant dit ceci, *Notre-Seigneur Jésus* dit à l'image (3) : « Va, avec les messagers (4), vers *Abgar* le Nazaréen. » L'image (5) répondit à *Notre-Seigneur* (A, fol. 110 v° a) et lui dit : « Je m'en vais, ô Verbe de la justice (6) du Père. » Ayant dit ceci, l'image s'en alla, avec les messagers, vers *Abgar*.

11. Épreuve du portrait par le feu et par l'eau. — Lorsque les messagers furent parvenus vers *Abgar*, la peinture fut éprouvée par le feu et (par) l'eau, (mais) rien ne la toucha. Fut glorifié l'Artisan qui s'était divisé lui-même en deux parts, alors qu'il est un. La ville d'*Édesse* crut en (7) la puissance de sa divinité. Des miracles sans nombre furent accomplis par le nom saint (de *Jésus*) (8), à qui gloire pour les siècles des siècles.

12. Mort d'Abgar. — La mort du bienheureux et du saint *Abgar* eut lieu le 29 du mois du salut (9).

Que le Seigneur ait pitié, par la prière de la Mère de la Lumière et par la prière des 8.142 martyrs d'*Akmîm*, de son (10) cher *Walda-Wâhed* (11) et (de) son scribe, pécheur, (A, fol. 110 v° b) *Walda-Scheläsé* pour les siècles des siècles! Amen.

Sylvain Grébaut.

Neufmarché (Seine-Inférieure), le 10 octobre 1919.

(1) M. à m. : *nu*.

(2) M. à m. : *te salue avec des salutations* (*révérencielles*); cf. *supra*, p. 202, note 20.

(3) Le mot ⲉⲓⲕⲱⲛ a le sens général d'*effigie*.

(4) Cf. *supra*, p. 198, note 12.

(5) Cf. note 3.

(6) Sens de *sainteté*.

(7) M. à m. : *crut en lui, en la puissance de sa divinité*; autre traduction : *confessa*.

(8) M. à m. : *par son saint nom*.

(9) Il s'agit ici du mois de Tâḫschâsch, appelé le mois du salut, parce que les 28 et 29 Tâḫschâsch, se célèbre la fête de la Nativité de Notre-Seigneur.

(10) M. à m. : *leur*.

(11) Nom du possesseur du manuscrit.

LA PENTECOTE ET LA MISSION DES APOTRES

Le récit éthiopien *La Pentecôte et la Mission des Apôtres*, que nous publions présentement, est extrait de l'apocryphe *Les Miracles de Jésus*, dont l'édition est en cours dans la *Patrologia Orientalis* Graffin-Nau.

Le texte a été établi d'après les mss. A (*d'Abbadie*, n° 168) et B (*d'Abbadie*, n° 226). Les notes contiennent la reproduction de toutes les variantes.

TEXTE

(*Scriptio continua* dans les mss.)

ምንባብ ፡ ዘጸራቅሊጦስ ። (1)

(A, fol. 102 r° a, *in fine*) **ወበዓሠር ፡ ዕለት ፡ እምዕርገተ ፡** (2) **እግዚእነ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡** (3) **ውስተ ፡** (4) **ሰማያት ፡ እንዘ ፡ ንብኡን ፡ ውስተ ፡ ጽርሐ ፡ ጽዮን ፡ በዕለተ ፡ እሑድ ፡ ወረደ ፡ ላዕ ሌሆሙ ፡ ጸራቅሊጦስ ፡ መንፈስ ፡** (5) **ቅዱስ ፡ ናዘዚ ፡ በከመ ፡ አሰ ፈዎሙ ፡ እግዚአሙ ፡** (A, fol. 102 r° b) **ወረደ ፡** (6) **ላዕሌሆሙ ፡**

(1) Ce titre, encadré dans un pointillé, se trouve au haut du fol. 102 r° a du ms. A. Le ms. B n'a pas de titre.

(2) እምዕርገተ] B እምድኅረ ፡ ዕርገተ.

(3) ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ] B *om.*

(4) ውስተ] A les lettres ውስ, de seconde main, sont en marge.

(5) መንፈስ] A መንፈስ.

(6) Ante ወረደ B *add.* እስመ.

እምሰማይ ፡ ከመ ፡ ልሳናተ ፡ እሳት ፡ ወፈትሐ ፡ (1) አፉሆሙ ፡ ወ ሰትያዎ ። (2)

ወተናገሩ ፡ ሶቤሃ ፡ ኵሎሙ ፡ አርድእት ፡ በልሳነ ፡ ኵሉ ፡ በሓውርት ። ወወረዱ ፡ እምጽርሐ ፡ ጽዮን ፡ ወቦኡ ፡ ውስተ ፡ (3) ኢየሩሳሌም ። ወሰምዕዎሙ ፡ እለ ፡ የኀድሩ ፡ ውስቴታ ፡ ይእተ ፡ (4) ጊዜ ፡ እምነ ፡ ዓረብ ፡ ወባዕዳን ፡ (5) እንዘ ፡ ይትናገሩ ፡ በልሳነ ፡ ኵሉ ፡ በሓውርት ፡ አንከሩ ፡ ጥቀ ። ወአይሁድሰ ፡ ይቤሉ ፡ በበይ ናቲሆሙ ፡ እስመ ፡ እሉ ፡ ሰብእ ፡ ሰትዩ ፡ ወያነ ፡ ወሰክሩ ። ወበእ ንተገ ፡ ኢያአምሩ ፡ (6) ዘይትናገሩ ፡ እስመ ፡ ሶበ ፡ ወረደ ፡ መን ፈስ ፡ ቅዱስ ፡ ላዕለ ፡ ሐዋርያት ፡ ተናገሩ ፡ በልሳነ ፡ ኵሉ ፡ በሓውርት ።

ወአብርሃት ፡ ኵላ ፡ ኢየሩሳሌም ፡ በይእቲ ፡ ዕለት ፡ (7) እስመ ፡ ዓቢይ ፡ ብርሃን ፡ በርሃ ፡ ውስቴታ ። ወከነ ፡ (8) ድልቅልቅ ፡ ወኅ ርሃት ፡ ብዙኅ ፡ ወብዙኃን ፡ ሕዝብ ፡ እምአይሁድ ፡ ወእምነ ፡ (A, fol. 102 v° a) ዓረብ ፡ አምኑ ፡ ርእዮሙ ፡ ዘንተ ፡ መንክ ረ ፡ (9) ጊዜ ፡ ርደተ ፡ መንፈስ ፡ ቅዱስ ።

ወሶበ ፡ ዓረበ ፡ ፀሓይ ፡ (10) በይእቲ ፡ ዕለት ፡ ተመልዓት ፡ ጽዮ ን ፡ ብርሃነ ፡ ዓቢየ ፡ ከመ ፡ ብርሃነ ፡ ፀሓይ ፡ ወከመ ፡ ነበልባለ ፡ እ ሳት ። ወሀለዉ ፡ አርድእት ፡ ጉቡኣነ ፡ ውስተ ፡ ጽርሕ ፡ ይነውሙ ፡ ወይነቅሑ ፡ (11) እምንዋሞሙ ፡ በዕዳለ ፡ ውእቱ ፡ ብርሃን ፡ ዘአብ ርሃ ፡ ላዕሌሆሙ ። ወሰምዑ ፡ ቃለ ፡ ይባቤ ፡ ወስብሐተ ፡ እግዚአ ብሔር ፡ ተመልዓ ፡ በኵሉ ።

ወበጊዜሃ ፡ አስተርአየሙ ፡ እግዚእነ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ ወ ይቤሎሙ ፡ ተናገሩ ፡ ወተፈሥሑ ፡ ወኢትፍርሁ ፡ እስመ ፡ ነገርኩ

(1) ወፈትሐ] A ወፈትሐ.
(2) ወሰትያዎ] B ወሰተያዎ.
(3) ውስተ] B om.
(4) ይእተ] A ወይእተ ; B በይእቲ.
(5) ወባዕዳን] A ወባዕዳኒ (sic).
(6) ኢያአምሩ] A, B ኢያአምሩ (sic).
(7) ኵላ ፡ ኢየሩሳሌም ፡ በይእቲ ፡ ዕለት] B በይእቲ ፡ ዕለት ፡ ኵላ ፡ ኢየሩሳሌም.
(8) ወከነ] B ወኮኑ.
(9) መንክረ] A ነገረ.
(10) ወሶበ ፡ ዓረበ ፡ ፀሓይ] A de seconde main, sur un grattage.
(11) ወይነቅሑ] B ወነቅሑ.

ክሙ ፡ ብዙኃን ፡ ጊዜ ፡ እስመ ፡ ነሶ ፡ (1) ዘትስእሉኒ ፡ እሁበክ ሙ ፡ አነ ። ወያእዜኒ ፡ ነሶ ፡ ምድረ ፡ መህሩ ፡ (2) ወለለፅእምኔ ክሙ ፡ ይሐር ፡ ውስተ ፡ ሀገር ፡ እንተ ፡ በጽሐቶ ፡ በዕፃው ፡ (3) ወ ያስብክ ፡ ውስቴታ ፡ በስምየ ። (4)

(A, fol. 102 v° b) ወበሰኒታው ፡ ተናገረ ፡ ነሶ ፡ ፲፪እምኔሆሙ ፡ ለበጹ ፡ ዘርእየ ፡ (5) ወሰምዓ ፡ ወእምዝ ፡ ተክፈሉ ፡ አህጉረ ፡ በዕ ፃ ፡ ወእሉ ፡ እሙንቱ ፡ እለ ፡ ተጋብኡ ፡ ስምዖን ፡ ኬፋ ፡ ዘተሰም የ ፡ ጴጥሮስ ፡ ወዮሐንስ ፡ ፍቁር ፡ ወእንድርያስ ፡ (6) ወያዕቆብ ፡ ወልደ ፡ ዮሴፍ ፡ (7) ፊልጶስ ፡ ወበርተሎሜዎስ ፡ ታዴዎስ ፡ ወቶ ማስ ፡ ወያዕቆብ ፡ (8) ወልደ ፡ ዘብዴዎስ ፡ ወስምዖን ፡ ቀናኒ ፡ (9) ወይሁዳ ። ወወደቀ ፡ ዕፃ ፡ በውስተ ፡ ክፍለ ፡ ጴጥሮስ ፡ አህጉረ ፡ ሮሜ ፡ ወአንጾኪያ ፡ ወሐይቀ ፡ ባሕር ። ወክፍለ ፡ ዮሐንስ ፡ ሀገረ ፡ ኤፌሶን ። ወክፍለ ፡ እንድርያስ ፡ ሀገረ ፡ ገጸ ፡ ከለባት ፡ (10) እለ ፡ ኮኑ ፡ ይበልዑ ፡ ሥጋ ፡ ሰብእ ። ወክፍለ ፡ ቶማስ ፡ ምድረ ፡ ሕንዲ ኬ ፡ ወምድረ ፡ ዓውዲ ፡ ገነት ። ወክፍለ ፡ ፊልጶስ ፡ ሀገረ ፡ (11) አፍራቅያ ፡ ወዘየዓውዶ ። (12) ወክፍለ ፡ ያዕቆብ ፡ ወልደ ፡ ዮሴፍ ፡ ኢየሩሳሌም ። ወክሣሁ ፡ (13) (A, fol. 103 r° a) ተክፈሉ ፡ ነሶ ሙ ፡ አርድእት ፡ በውስተ ፡ ክፍለ ፡ በርተሎሜዎስ ፡ ወበክፍለ ፡ (14) ታዴዎስ ፡ ወበክፍለ ፡ (15) ያዕቆብ ፡ ወልደ ፡ ዘብዴዎስ ፡ ወበክፍለ ፡ ያዕቆብ ፡ (16) ወበክፍለ ፡ ስምዖን ፡ ቀናኒ ፡ (17) ወበክፍለ ፡ ይሁዳ ።

(1) ነሶ] B ነሶ.
(2) መህሩ] B ውዱ.
(3) በዕፃው] B እፃው.
(4) Post በስምየ A *add.* ምዕራፍ.
(5) Ante ዘርእየ B *add.* ፲.
(6) መንድርያስ] B *om.* ወ.
(7) ወልደ ፡ ዮሴፍ] B ወልደ ፡ አልፍዮስ.
(8) ወያዕቆብ] A *om.* ወ.
(9) ቀናኒ] A ቀረናዊ (*sic*).
(10) ገጸ ፡ ከለባት] B ገጸ ፡ አህለብት.
(11) ሀገረ] B ምድረ.
(12) ወዘየዓውዶ] A ወአውዳ.
(13) Post ወክሣሁ A *add.* እለ.
(14) ወበክፍለ] A *om.* ወ; B *om.* ፲.
(15) ወበክፍለ] A *om.* ፲.
(16) ወበክፍለ ፡ ያዕቆብ] B *om.*
(17) ቀናኒ] A ቀረናዊ (*sic*); cf. *supra*, note 9.

ወእምቅድመ ፡ ይዘረዉ ፡ (1) ውስተ ፡ ኵሉ ፡ አህጉር ፡ ሀለ ዉ ፡ (2) አርድእት ፡ ይጼውዑ ፡ ሰብአ ፡ ውስተ ፡ ሃያማኖት ፡ ወን ስሓ ፡ በኢየሩሳሌም ። ወይገብሩ ፡ ተአምራተ ፡ ወመንክራተ ፡ ዓበ ይተ ። ወሚመ ፡ (3) ጲዲያቆናተ ፡ ኃርየ·ሙ ፡ ወሚምዮ ፡ ለእስጢ ፋኖስ ፡ ወልደ ፡ ገማልያል ፡ ቅዱስ ፡ ሊቀ ፡ ላዕሌሆ·ሙ ። ወከነ ፡ እሉ ፡ ዲያቆናት ፡ ይትለአክዎ·ሙ ፡ ለአርድእት ። ወእስጢፋኖስ ሰ ፡ (4) ይትለአክ ፡ (5) ምስሌሆ·ሙ ፡ በወንጌል ፡ ቅዱስ ፡ ዘእግዚ እነ ፡ (6) ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ ወይጼውዕ ፡ ሰብአ ፡ ውስተ ፡ ሃያ ማኖት ።

(A, fol. 103 r° b) ወከማሁ ፡ ኒቆዲሞስ ፡ ወዮ·ሴፍ ፡ ዘአርማትያ ስ ፡ ወከነ ፡ ኒቆዲሞስ ፡ ወቀለዮጳ ፡ ወገማልያል ፡ (7) አበሁ ፡ ለእስ ጢፋኖስ ፡ አኃው ፡ እምእም ። (8) ወዮ·ሴፍ ፡ ዘአርማትያስ ፡ ፍቱ ሩ ፡ ውእቱ ፡ ለጲላጦስ ። ወገንትሂ ፡ ዘተቀብረ ፡ ውስቴቱ ፡ ሥ ጋሁ ፡ ለእግዚእነ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ ገንቱ ፡ (9) ውእቱ ፡ ለ ዮ·ሴፍ ፡ ወልደ ፡ ፊንሐስ ፡ ወልደ ፡ እኃው ፡ አበሁ ፡ ለዮ·ሴፍ ፡ ዘአርማትያስ ። ወዮ·ሴፍ ፡ ወልደ ፡ ፊንሐስ ፡ ብእሲ ፡ እምሰብአ ፡ ኢየሩሳሌም ፡ ውእቱ ፡ ወአሚሃሰ ፡ የኃድር ፡ ሀገረ ፡ አርማትያስ ፡ ምስለ ፡ ዮ·ሴፍ ፡ ወልደ ፡ እኃው ፡ አበሁ ። ወዕፅሂ ፡ ዘተሰቅለ ፡ ላዕ ሌሁ ፡ እግዚእነ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ ውእቱ ፡ ዕፅ ፡ ዘክነ ፡ (10) ይጸውርዋ ፡ (11) ቦቱ ፡ ለኃቦት ፡ ኪዳን ። ወሶበ ፡ አውረዱ ፡ (12) ሥጋሁ ፡ ለእግዚእ ፡ ኢየሱስ ፡ (13) እምኔሁ ፡ ሚጥዎ ፡ አይሁድ ፡ ው· (A, fol. 103 v° a) ስተ ፡ መክነ ። ወዕብንሂ ፡ ዘወደያዎ ፡ ውስ

(1) ይዘረዉ] A ይዘረው· (*sic*).
(2) ሀለዉ] A, B ሀለው· (*sic*).
(3) Post ወሚመ· B *add.* ስ·ሙ·.
(4) ወእስጢፋኖስሰ] B *om.* ወ.
(5) ይትለአክ] B ይሰብክ.
(6) በወንጌል ፡ ቅዱስ ፡ ዘእግዚእነ] B በወንጌለ ፡ እግዚእነ.
(7) ወገማልያል] B ወገማልያሰ primitivement, mais un ል a été ajouté sur le ስ final.
(8) አኃው ፡ እምእም] B አኃው ፡ እም.
(9) ገንቱ] ወገንትሂ.
(10) ዘክነ] A ዘክነ.
(11) ይጸውርዋ] B ይዘውርዎ.
(12) አውረዱ] A አውረደ.
(13) ለእግዚእ ፡ ኢየሱስ] B ለእግዚእነ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ.

ተ ፡ አፈ ፡ መቃብር ፡ ውእቱ ፡ እብን ፡ ዘእንቅላ ፡ ለደቂቀ ፡ እስራኤል ፡ (1) ማየ ፡ እንዘ ፡ ሀለዉ ፡ (2) ውስተ ፡ ገዳም ፡ ፲ወ፪እንቅዕተ ፡ ። ወኢቆዲሞስ ፡ ደሜሀር ፡ ሕገ ፡ በኢየሩሳሌም ። ወቀለዮጳ ፡ እኁሁ ፡ ይተረጕም ፡ መጻሕፍተ ፡ ወየኃድር ፡ ብሔረ ፡ ገሞሞስ ። ወዘ ኮነ ፡ ድልዋነ ፡ እሉ ፡ ከመ ፡ ይኩኑ ፡ አርዳኢሁ ፡ ለእግዚእነ ። እስመ ፡ ዮሴፍ ፡ ዘአርማትያስ ፡ ገዝዘ ፡ ሥጋሁ ፡ ለእግዚእነ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ ወወደዮ ፡ (3) ውስተ ፡ መቃብር ፡ ተስኢሎ ፡ እም ጸላዕስ ። ወኢቆዲሞስ ፡ አምጽአ ፡ አፈወ ፡ እምኀቤሁ ። ወቀለዮጳ ፡ ተወክፎ ፡ ውስተ ፡ ቤቱ ፡ በገሞሞስ ። (4)

ወእስጠፋኖስሰ ፡ (5) ወልደ ፡ ገማልያል ፡ (6) ንጹሕ ፡ ሃቀበ ፡ (7) ሃይማኖተ ፡ ወጸውዓ ፡ ሰብአ ፡ ውስተ ፡ ሃይማኖት ፡ ወወገርዎ ፡ (8) አይሁ (A, fol. 103 v° b) ድ ፡ በአዕባን ፡ ውስተ ፡ ኢየሩሳሌም ፡ እስከ ፡ መጠወ ፡ ነፍሶ ። ወበትዕግሥቱ ፡ በነፍኑ ፡ (9) ኮነ ፡ ድልወ ፡ ይነጽሮ ፡ (10) ለእግዚእነ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ እንዘ ፡ ይነብር ፡ በ የማነ ፡ አቡሁ ፡ በስብሐቲሁ ፡ ውስተ ፡ ሰማያት ። ወአመ ፡ ወገር ዎ ፡ አይሁድ ፡ ክሡተ ፡ ሎሙ ፡ (11) ምሥጢራተ (12) ወውእቱ ፡ ጽሑፍ ፡ በመጽሐፈ ፡ ምሥጢራት ፡ (13) ዘይሰመይ ፡ መጽሐፈ ፡ ምዝሐል ፡ (14) ዘበትርጓሜሁ ፡ ክርታስ ። ወዘተሰይመ ፡ ገንቴ ፡ ቅዱስ ፡ እስጠፋኖስ ፡ ለቂ ፡ ላዕለ ፡ ነሎሙ ፡ ዲያቆናት ፡ ወቀዳ ሚ ፡ ነሎ ፡ ሰማዕት ።

(1) ለደቂቀ ፡ እስራኤል] B ለእስራኤል.
(2) ሀለዉ] A ሀለው (*sic*).
(3) ወወደዮ] A ወወደየ.
(4) በገሞሞስ] B በሚሞቅስ.
(5) ወእስጠፋኖስሰ] B *om.* ስ.
(6) ገማልያል] A ገሚያል (*sic*).
(7) Ante ሃቀበ B *add.* ዕዘ.
(8) ወወገርዎ] B *om.* ወ copulatif.
(9) በነፍኑ] B ለነፍኑ.
(10) ይነጽሮ] B ይኔጽሮ.
(11) ሎሙ] B ሎቱ.
(12) ምሥጢራት] B ምሥጢራት.
(13) ወውእቱ ፡ ጽሑፍ ፡ በመጽሐፈ ፡ ምሥጢራት] B *om.*
(14) ዘይሰመይ ፡ መጽሐፈ ፡ ምዝሐል] B ዘይሰመይ ፡ መጽሐፈ ፡ ምሥጢራት ፡ ዘይሰመይ ፡ መጽሐፈ ፡ ምስዘል.

ወዝንቱ ፡ ንጹሕ ፡ እስጢፋኖስ ፡ ኮነ ፡ ምስለ ፡ ፳ረድእ ፡ እምሰ
ብአ ፡ አርድእት ፡ ዘይበልዎ ፡ ከሠተሐ ፡ ወርእዮ ፡ ለእግዚእነ ፡ ኢየ
ሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ ሶበ ፡ (1) ተንሥአ ፡ እመ፡ታን ። (2) ወዝንቱ ፡
እስጢፋኖስ ፡ ምስ (A, fol. 101 r° a) ለ ፡ ከሠተሐ ፡ አርዳኢሁ ፡ ለዮ
ሐንስ ፡ (3) እምቅድመ ፡ ይኩኑ ፡ (4) አርዳኢሁ ፡ ለእግዚእ ፡ ኢ
የሱስ ። (5) ወእሉ ፡ ፪አርዳእ ፡ እመ፡ንቱ ፡ ዘለአከመ፡ ፡ የ፡ሐንስ ፡
ኀበ ፡ እግዚእ ፡ (6) ኢየሱስ ፡ እንዘ ፡ ይብል ፡ አንተኑአ ፡ ዘትመጽ
እአ ፡ (7) ወበኑአ ፡ ካልእአ ፡ ዘንሴፎአ ። ወዘይቤሎመ፡ ፡ እግዚእ
ነ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ ወይቤሎመ፡ ፡ (8) ሑሩ ፡ ኀበ ፡ የ፡ሐን
ስ ፡ (9) ወንግርዎ ፡ ኵሎ ፡ ዘርኢክመ፡ ። እስመ ፡ ዕውራን ፡ ይሬእ
ዩ ፡ ወእለ ፡ ለምጽ ፡ ይነጽሑ ፡ ፡ (10) ወሐንካሳን ፡ የሐውሩ ፡ ወመ፡
ታን ፡ (11) ይትነሥኡ ።

ወሶበ ፡ ኮነ ፡ እስጢፋኖስ ፡ ሰማዕተ ፡ ነሥኡ ፡ አርድእቲ ፡ ሥጋ
ሁ ፡ ወቀበርዎ ፡ (12) ውስተ ፡ መቃብረ ፡ አብርሃም ፡ ይስሐቅ ፡ ወ
ያዕቆብ ፡ አበው ፡ ንጹሓን ።

ወእመዝ ፡ ወዕኡ ፡ አርድእት ፡ (13) ውስተ ፡ ኵሉ ፡ ብሔር ፡ ወበ
ሓውርት ፡ 14 ዘወዕአ ፡ ዕፃሁ ፡ ውስቲታ ፡ ወሐረ ፡ ጴጥሮስ ፡ አንጾኪ
ያ ፡ (A, fol. 101 r° b) እምቅድመ ፡ ይሐር ፡ ሀገረ ፡ ሮሜ ፡ ወሰበከ ፡
ውስቲታ ። ወሀሎ ፡ ምስለ ፡ የ፡ሐንስ ፡ (15) ወሰመያ ፡ መንበረ ፡ ክህነ
ት ። ወእምህየ ፡ (16) ፈነዎ ፡ ለማርቆስ ፡ ፳እምሰብአ ፡ አርድእት ፡ (17)

(1) Ante ሶበ B *add.* ወ.
(2) እመ፡ታን] B እምው፡ታን.
(3) አርዳኢሁ ፡ ለዮ፡ሐንስ] A ረድኡ ፡ የ፡ሐንስ.
(4) ይኩኑ] B ይኩን.
(5) Post ኢየሱስ B *add.* ክርስቶስ.
(6) እግዚእ] B እግዚእነ.
(7) አንተኑአ ፡ ዘትመጽእአ] B አንተኑ ፡ ዘትመጽእ.
(8) ወይቤሎመ፡] B *om.*
(9) ኀበ ፡ የ፡ሐንስ] A de seconde main, sur un grattage.
(10) Post ይነጽሑ B *add.* እምለምጸመ፡.
(11) ወመ፡ታን] B ወምው፡ታን.
(12) ወቀበርዎ] B ወቀብርዎ (*sic*).
(13) አርድእት] A *om.*
(14) ብሔር ፡ ወበሓውርት] B *om.* ብሔር ፡ ወ.
15) ምስለ ፡ የ፡ሐንስ] B ምስሌሁ ፡ የ፡ሐንስ.
(16) ወእምህየ] B ወእምዝ.
(17) ፳እምሰብአ ፡ አርድእት] B ፳እምፍወፀአርድእት.

ብሐረ ፡ ግብጽ ፡ ወለዐረድኦ ፡ ምድረ ፡ ሶርያ ። ወወዕኡ ፡ ፲ወ፪ሐዋ
ርያት ፡ ወ፫አርድእት ፡ (1) ውስተ ፡ ኵሉ ፡ (2) አጽናፈ ፡ ምድር ።
ወሰበኩ ፡ ውስተ ፡ ኵሉ ፡ አሕዛብ ፡ ወሚጥዎሙ ፡ እምዕልወቶሙ ፡
ውስተ ፡ ሃይማኖት ፡ ርትዕት ።

ወእምዝ ፡ ተያመረ ፡ ምስሌሆሙ ፡ ጳውሎስ ፡ ወጸሐፈ ፡ ወንጌ
ለ ። ወጴጥሮስኒ ፡ ጸሐፈ ፡ ካልአ ፡ ወንጌለ ። (3) ወሚቴዎስ ፡ በ
ክፍሉ ፡ ጸሐፈ ፡ ወንጌለ ፡ (4) ወዮሐንስኒ ፡ (5) ከማሆሙ ፡ ጸሐ
ፈ ፡ ወንጌለ ። ወጴጥሮስ ፡ (6) ወሀበ ፡ ወንጌሎ ፡ ለማርቆስ ፡ ወሰ
መዮ ፡ በስሙ ፡ ወጳውሎስ ፡ ወሀበ ፡ ወንጌሎ ፡ ለሉቃስ ፡ ወሰመዮ ፡
በስሙ ። (7) ወማቴዎስሰ ፡ (8) ወዮሐንስ ፡ ኢ.ወሀቡ ፡ (9) ወንጌሎ
ሙ ፡ ለመኑሂ ፡ ወሰመይዎ ፡ በስሞሙ ። (10)

ወ (A, fol. 101 v° a) ሶበ ፡ በገቢኑ ፡ ሃይማኖት ፡ ላዕለ ፡ እደ ፡ ሐ
ዋርያት ፡ ንጹሓን ፡ ወእጥመቅዎሙ ፡ ለአሕዛብ ፡ ቅሩብን ፡ (11) ወ
ዘርኑቃን ፡ በስመ ፡ አብ ፡ ወወልድ ፡ ወመንፈስ ፡ ቅዱስ ። ወወሀብ
ዎሙ ፡ ጎበስተ ፡ ሕያወት ፡ ወአጽንኡ ፡ (12) ውስተ ፡ ልበ ፡ ምእ
መናን ፡ ወንጌሎ ፡ ለእግዚእነ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ። ዘከመ ፡ መጽ
አ ፡ ውስተ ፡ ዓለም ፡ ወተሰብአ ፡ እምእግዝእትነ ፡ (13) ቅድስት ፡
ድንግል ፡ በ፪ማርያም ፡ ወተወልደ ፡ ወዘከመ ፡ ተጠምቀ ፡ በእደ ፡
ዮሐንስ ። ወሐመ ፡ ወሞተ ፡ ወተንሥአ ፡ እሙታን ፡ በሣልስት ፡
ዕለት ፡ ወዓርገ ፡ ውስተ ፡ ሰማያት ፡ ወሶዳ ፡ ይመጽእ ፡ ይኩንን ፡
ሕያዋን ፡ ወሙታን ። ወጸሐፉ ፡ ትእዛዘ ፡ (14) ወቀኖና ፡ በከመ ፡ ነበ

(1) ወ፫አርድእት] B ወ፫ወ፪አርድእት.
(2) ኵሉ] B *om.*
(3) ካልአ ፡ ወንጌለ] B ወንጌለ ፡ ካልአ.
(4) ወንጌለ] A *om.*
(5) ወዮሐንስኒ] B ወዮሐንስኒ.
(6) ወጴጥሮስ] B ወጰጥሮስ.
(7) ወጳውሎስ ፡ ወሀበ ፡ ወንጌሎ ፡ ለሉቃስ ፡ ወሰመዮ ፡ በስሙ] A *om.*
(8) ወማቴዎስሰ] B *om.* ወ.
(9) Après ኢ.ወሀቡ B *add.* ወ.
(10) በስሞሙ] B በስመ ፡ ዚአሆሙ.
(11) ቅሩብን] B ዘቅሩብ.
(12) ወአጽንኡ] A ወአውዕኡ.
(13) እምእግዝእትን] B *om.* ን.
(14) ትእዛዘ] B ትእዛዘ ፡ ወሕገ.

በ ፡ መንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ በአፋ።ሆ።ሙ ፡ ወአንበርዎ ፡ ውስተ ፡ ቤተ ፡ ክርስቲያኑ ፡ ለእግዚአ።ብሔር ።

አሌ ፡ ሎ።ሙ ፡ ለእለ ፡ የዓልው።ዎ።ሙ ፡ ዘሚ (A, fol. 101 v° b) ሙ ፡ ካህና።ተ ፡ ወወሀ።በዎ።ሙ ፡ ሥልጣነ ፡ ወሀ።በ።ተ ፡ መንፈስ ፡ ቅዱስ ። ወሀሎ ፡ እግዚአ።ብሔር ፡ ምስሌ።ሆ።ሙ ፡ ወይት።ራ።ድኦ።ሙ ፡ በነሱ ፡ ምግባሮ።ሙ ፡ መንፈሳዊ ።

ወእግዝእትነ ፡ ቅድስት ፡ ድንግል ፡ በፀ።ማርያም ፡ እመ ፡ ብርሃን ፡ ከሠ።ት ፡ (1) ሎ።ቱ ፡ ለሳው።ል ፡ ዘተሰ።የ ፡ ጳው።ሎስ ፡ ም።ሥ።ጠ።ራ።ተ ፡ ዘነገራ ፡ እግዚእነ ፡ ኢ።የሱስ ፡ ክርስቶስ ።

ወስ።ያንሂ ፡ ኬፋ ፡ ከሠ።ት ፡ (2) ም።ሥ።ጠ።ራ።ቶ ፡ ለቀሌ።ን።ጦስ ፡ ረ።ድኤ ። ወነገሮ ፡ ትገ።ም።ደ ፡ እግዝእትነ ፡ (3) ቅድስት ፡ ድንግል ፡ በፀ።ማርያም ፡ (4) ወዘአበ።ሃ ፡ (5) ወዘእማ ፡ እም።አዳ።ም ፡ ወሐ።ዋን ፡ እስከ ፡ ኢ።ያቄም ፡ ወሐና ። ወጸሐፈ ፡ ዘንተ ፡ ቀሌ።ን።ጦስ ፡ ወሰመ።ዮ ፡ መጽሐፈ ፡ ም።ዝ።ሐል ፡ (6) ዘበትርጓሜሁ ፡ ክር።ታስ ፡ ብሂል ፡ ወአንበሮ ፡ ውስተ ፡ መዛግብ።ተ ፡ ጥበብ ፡ በሀገረ ፡ ሮሜ ፡ ዓባይ ።

ወጳው።ሎ።ስሂ ፡ ካዕበ ፡ ነገ (A, fol. 105 r° a) ረ ፡ ም።ሥ።ጠ።ራ።ቲሁ ፡ ዘሰ።ም።ዓ ፡ እም።እግዝእትነ ፡ ቅድስት ፡ ድንግል ፡ በፀ።ማርያም ፡ (7) እመ ፡ ብርሃን ፡ ለደ።ናስየ።ስ ፡ መኰ።ንን ፡ ሀገረ ፡ (8) አርስፋ።ንስ ፡ (9) ዘይእቲ ፡ ኤፌ።ሶን ፡ ላዕለ ፡ መጠ።ው።ያን ። ወንሕነሰ ፡ አርድእት ፡ ር።ኢ።ናሁ ፡ እም።ድ።ኅረ ፡ ፅርገቱ ፡ ለእግዚእነ ፡ ኢ።የሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ ወነ።ረየ። ፡ (10) ለጳው።ሎ።ስ ፡ ዘክነ ፡ ያመልክ ፡ ጣዖ።ተ ፡ (11) ቀዳ።ሙ ። የ።ምስ ፡ (12) ብእሲ ፡ ም።አ ፡ መንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ ወሚ።ም።ና።ሁ ፡ ይኩን ፡ ሊ።ቀ ።

1) Ante ከሠተት Λ *add.* ዘ.
(2) ከሠተ] Λ *om.*
(3) ወነገሮ ፡ ትገ።ም።ደ ፡ እግዝእትነ] Λ ወዘመዳ ፡ ውእቱ ፡ ለእግዝእትነ.
(4) በፀ።ማርያም] B *om.* በፀ.
(5) ወዘአበ።ሃ] Λ *om.* ወ.
(6) ም።ዝ።ሐል] B ም።ዕ።ል; cf. *supra*, p. 208, note 11.
(7) በፀ።ማርያም] B *om.* በፀ.
(8) ሀገረ] B *om.*
(9) አርስፋ።ንስ] B አርፋ።ንስ.
(10) ወ።ነ።ረየ።] Λ *om.* ወ.
(11) ጣዖ።ተ] B ኦሪተ.
(12) የ።ምስ] B *om.*

ወያዕቆብሂ ፡ እኁሁ ፡ ለዮሐንስ ፡ ነገረ ፡ ምሥጢራቲሁ ፡ ለቶማ
ስ ፡ ዘሰምዓ ፡ እምእግዚእነ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ አእሚሮ ፡ ቅንዓ
ቶ ፡ ለሃይማኖት ፡ ርትዕት ። ወረሰዮ ፡ እግዚእነ ፡ ይኩን ፡ ድል
ወ ፡ (1) ያብእ ፡ እያሁ ፡ ወይግስስ ፡ ገበሁ ፡ ወዘይቤሎ ፡ (2)
ጊዜ ፡ ተጋብኡ ፡ አርያእት ፡ ከመ ፡ ይቅብሩ ፡ ሥጋሃ ፡ ለእግዝእ
ትነ ፡ ቅድስት ፡ (A, fol. 105 r° b) ድንግል ፡ በፅጌረያም ፡ (3) እ
መ ፡ ብርሃን ፡ አመ ፡ ፈለሰት ፡ እምውስተ ፡ ዓለም ፡ ውስተ ፡ በ
ተ ፡ ክርስቲያን ፡ ዘኢየሩሳሌም ፡ (4) ዘትሰመይ ፡ ጌቴሰማኒ ። እ
ስመ ፡ ኢመጽአ ፡ ምስሌነ ፡ አመ ፡ አዕረፈት ፡ ወቀበርነ ፡ ሥጋሃ ፡
እንዘ ፡ ሀሎ ፡ ሕንጸነ ። ወእምዝ ፡ መጽአ ፡ በደመና ፡ እምድኅ
ረ ፡ ቀበርነ ፡ ሥጋሃ ። ወንሕነ ፡ ንብአን ፡ ውስተ ፡ (5) መቃ
ብር ፡ ወኢያእመርነ ፡ ከመ ፡ ውእቱ ፡ ነጸራ ፡ ለእመ ፡ ብርሃን ፡ ው
ስተ ፡ ጥዋቱ ፡ (6) እንዘ ፡ ይመጽእ ፡ ጎቤነ ፡ እምሕንጸነ ። ወይእ
ቲ ፡ ተሳርግ ፡ ሰማየ ፡ በእደ ፡ መላእክት ። ወአርእነውነ ፡ በይእቲ ፡
ጊዜ ፡ መቃብረ ፡ ዘወደያነ ፡ (7) ውስቴቱ ፡ ሥጋሃ ፡ በምክረ ፡ እግ
ዚእነ ፡ ወኢረከብነ ፡ ውስቴቱ ፡ ምንተኒ ።

ይቤ ፡ ዮሐንስ ፡ ረድእ ፡ (8) ዘጸሐፈ ፡ ዘንተ ፡ ምሥጢራተ ፡ ወአስ
ተጋብአ ፡ (9) ውስተ ፡ ገሃንቱ ፡ መጽሐፍ ፡ እ (A, fol. 105 v° a)
ከውን ፡ ስምዓ ፡ በገ ፡ ነሶ ፡ ወአአምን ፡ (10) ቦቱ ። ወሶበሰ ፡ ጸ
ሐፍኩ ፡ ነሶ ፡ ዘርኢኩ ፡ (11) ተአምራቲሁ ፡ ለእግዚእየ ፡ ወአም
ላኪየ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ ዘገብረ ፡ በቅድሜየ ፡ እምኢያግመሮ ፡
ክርስቶስ ፡ (12) ወነሶ ። (13) ዓለም ፡ መጻሕፍቲሁ ። ወዘልፈ ፡ ነ

(1) እግዚእነ ፡ ይኩን ፡ ድልወ] B ድልወ ፡ እግዚእነ.
(2) ወዘይቤሎ] B ወዘይቤሉ.
(3) በፅጌረያም] B om. በፅ.
(4) ዘኢየሩሳሌም] B በኢየሩሳሌም.
(5) ውስተ] B ነበ.
(6) ጥዋቱ] B ጥዋት.
(7) ዘወደያነ] B ዘወረደ.
(8) ረድእ] B om.
(9) ወአስተጋብአ] B ወአስተጋብኡ.
(10) ወአአምን] B le second አ est en surcharge.
(11) ዘርኢኩ] B om.
(12) ክርስቶስ] B ክርቶስ.
(13) ወነሶ] B om. ወ.

ኑ ፡ ይደነግጹ ፡ ሰማያት ፡ ወምድር ፡ ይትሀወኩ ፡ እምተአምራቲሁ ፡ ወኢይደልወኒ ፡ እገኽር ፡ ኵሎ ፡ ዘርኢኩ ፡ እስመ ፡ ነፍሰተ ፡ ኵሉ ፡ ኢይከሉ ፡ ጸዊሮቶ ፡ ወኢይትዌከፍዎ ፡ በሕሊናሆሙ ።

ስብሐት ፡ ወአኰቴት ፡ ወኃይል ፡ ለእግዚአብሔር ፡ ገባሬ ፡ ኵሉ ፡ ፍጥረት ። ይእዜኒ ፡ ወዘልፈኒ ፡ ወለዓለመ ፡ ዓለም ፡ አሜን ፡ ወአሜን ፡ ለይኩን ፡ ለይኩን ፡ አሜን ፡ ለይኩን ። (1)

(*A suivre.*)

Sylvain GRÉBAUT.

Neufmarché (Seine-Inférieure), le 9 août 1919.

(1) አሜን ፡ ለይኩን] B *om.* — Vient ensuite la *bénédiction* finale de A : ዕቀቦ ፡ እግዚኦ ፡ ለገብርከ ፡ ወልደ ፡ ዋሕድ ፡ ወብእሲቱ ፡ ወለተ ፡ ኢዎስጣቴዎስ ፡ ወጸሓፌሁ ፡ ኂሩተ ፡ ሥላሴ. *Garde, ô Seigneur, ton serviteur Wälda-Wähed, sa femme Wälata-'Ëwosṭätéwos et son scribe Ḫirouta-Schelāsé.* Le nom propre ወልደ ፡ ዋሕድ est de seconde main; le nom propre primitif sur lequel il est écrit se lit : ፋሲለደስ, *Fâsiladas.* Les deux autres noms propres ወለተ ፡ ኢዎስጣቴዎስ et ኂሩተ ፡ ሥላሴ sont aussi de seconde main; les noms propres primitifs sur lesquels ils sont écrits peuvent se lire (lecture hypothétique, car la forme des lettres primitives est à peine perceptible sur la photographie du ms.), le premier : ኂሩተ ፡ ኢያሱስ, *Ḫirouta-'Iyasous* et le second : ወልደ ፡ ጊዮርጊስ, *Wälda-Giyorgis.* Le mot ሥላሴ est répété en surcharge sur le premier mot (ኂሩተ) du nom propre du scribe (ኂሩተ ፡ ሥላሴ). Le ms. B n'a pas de *bénédiction* finale.

MÉLANGES

NESTORIUS ET LA MAGIE

Les manuscrits de magie qui sont conservés en syriaque sont en général des *livres de protection* contre les ennemis et les maladies (1) ; ce sont *des anathèmes* (ܚܪܡܐ) lancés, au nom de divers saints, pour écarter les maladies et les ennemis, ou encore *des liens* pour les attacher (2) (loin du lecteur). Nestorius intervenait ainsi, pour écarter les migraines, dans un anathème que nous avons édité *Patr. or.*, t. XIII, fasc. 2, p. 318 d'après le ms. syriaque nestorien de Paris n° 317, écrit en 1731.

Il existait des formules de prétentions moins anodines. La Vie de Sévère d'Antioche nous apprend que les livres de magie répandus à Beyrout de son temps permettaient d'accomplir n'importe quelle action criminelle (3). Dans le ms. nestorien du British Museum *or.* 5281, fol. 9, du XVIII^e^ siècle, nous avons relevé une formule pour *séparer les époux*, qui requiert, entre autres choses, la récitation du *répons de Mar Nestorius*. Nous n'avons pas édité cette petite pièce dans le fascicule de la Patrologie consacré à Nestorius (t. XIII, fasc. 2) à cause des difficultés textuelles qu'elle présente. Nous donnons ici notre traduction provisoire :

Le titre du chapitre, fol. 5^v^, est ܦܘܪܫܢܐ ܕܒܥܠܐ « Séparation des époux ». On trouve au fol. 9 :

(1) C'est le cas des mss. analysés par M. Macler, *Revue de l'histoire des religions*, t. LVIII, juillet-août 1908 et des éditions de H. Gollancz (cf. *ibid.*).

(2) C'est tout particulièrement le cas des *Inscriptions mandaïtes des coupes de Khouabir*, éditées et traduites par H. Pognon, Paris, 1898.

(3) Cf. *Patrol. or.*, t. II, p. 58.

ܦܫܪ ܐܢܬ. ܗܘ ܡܠܚ ܥܡ ܫܒܥ ܫܟܢ. ܘܣܡ
ܒܚܡܪ. ܘܣܡ ܠܗ ܒܐܬܪ ܡܠܚ ܘܐܬܚܬ. ܥܡ
ܟܘܟܒ. ܘܐܡܪ ܥܠ ܗܘ ܪܓܙ ܕܡܪ ܢܣܛܘܪ. ܘܗܒ ܠܗ
ܐܢ ܠܫܘܪ ܘܠܐ ܐܢ ܠܡܪܬܐ ܘܢܦܪܫ ܒܣܗܠ:

Autre (formule de) séparation (1). *Prends du sel chez sept voisins et jette(-le) dans du vin; place(-le) sous les étoiles dans la nuit du mercredi* (2). *Ensuite récite sur eux le répons* (3) *de Mar Nestorius et donne* (4) *(-le)-leur à boire, (à) l'époux et à l'épouse; et ils seront séparés facilement.*

Nous ajoutons un petit texte du même manuscrit sur les présages tirés des premières rencontres qu'on fait en quittant sa maison. Il n'a aucun rapport avec Nestorius, mais il a l'avantage d'être d'actualité, car certains de nos contemporains présagent encore mal de la rencontre d'un curé et se hâtent, pour rompre « le charme », de toucher du fer.

Fol. 11ᵛ. ܠ ܒܗܐ ܕܢܥܒܪ: ܡܢ ܕܢܦܩ ܐܢ ܡܢ ܒܝܬܗ. ܠ ܒܥܐ ܕܪ ܫܡܫܐ

ܠܐ ܥܡܢ. ܠ ܒܥܐ ܕܪ ܒܚܐ ܐܠܐ ܟܡܡܚܪ. ܡܢܐ
ܟܡܡܚܪ ܥܡܢ. ܠ ܒܥܐ ܕܒܥܐ ܕܪ ܐܬܐ ܒܚܬܐ ܐ ܐܬܐ
ܢܩܐ ܒܡܐ ܒܚܐ ܥܡܢ. ܠ ܒܥܐ ܒܥܐ ܐܠ ܒܚܐ
ܕܪ ܟܬܐ ܐ ܟܬܐ ܡܐ ܒܗ ܡܐ. ܐܠ ܒܗ ܐ ܠ ܡܐ: ܠ
ܥܡܢ. ܠ ܒܥܐ ܕܪ ܥܩܠ ܒܟܬܒ ܐܚܪ. ܐ
ܟܡܡܚܪ ܠ. ܠ ܒܥܐ ܕܪ ܐܬܐ ܡܐ. ܠ ܫܐ
ܐ ܐ ܒܚܐ ܒܥܡܐ. ܠ ܫܐ ܐ ܒܚܐ ܐ
ܡܐ ܐ ܠ ܥܡܢ. ܟܐ ܐ ܒܗ.

(1) Litt. *solutio sponsi*. De plus ܦܫܪ n'a pas ce sens en syriaque classique, mais il est en relation avec ܢܦܪܫ « ils seront séparés » et nous le traduisons en conséquence.

(2) Du mardi au mercredi.

(3) Nous lisons ܕܡܪ, mais sans en être bien sûr. Ce répons peut être emprunté à l'office de Nestorius.

(4) Nous lisons ܗܒ, car ܒ peut se lire ܘ.

Sur les rencontres mauvaises quand on sort de sa maison :

S'il t'arrive (1) *un porc, ce n'est pas bon. — S'il t'arrive un chien, qu'il vienne au-devant de toi et se réjouisse au-devant de toi, c'est bon. — S'il t'arrive deux hommes ou deux femmes qui ont un homme, va, car c'est bon. — S'il t'arrive des jeunes gens ou des jeunes filles, retourne, car ils n'ont pas connu le mariage, ce n'est pas bon. — S'il t'arrive des chameaux qui portent de la paille, va. — S'il t'arrive des bœufs, retourne. — Si tu vois une femme qui jette de la galette (placenta ex ficubus confecta* (2), *retourne. — Si tu vois un nègre, retourne, car ce n'est pas bon. — Dieu le sait!*

F. Nau.

(1) Ou : « si tu rencontres ».

(2) La première lettre n'est pas sûre; M. Babakhan nous suggère ﻣﺰﺑﻞ « fumier ».

UNE INSCRIPTION GRECQUE D'ÉDESSE

LA LETTRE DE N.-S. J.-C. A ABGAR

Dans les *Sitzungsberichte* de l'Académie de Berlin (23 juillet 1914, p. 817-828), MM. Max Fr. von Oppenheim et Fr. Hiller von Gaertringen ont fait connaître une inscription grecque relevée dans une caverne à l'ouest de la ville d'Édesse, non loin de la citadelle, à l'endroit nommé « les quarante cavernes (ou : tombeaux) ». Nous la reproduisons comme suite au recueil d'inscriptions syriaques recueillies par M. Pognon à Édesse et en Mésopotamie (librairie Lecoffre, Paris) et pour montrer que de nouvelles rédactions de la lettre de Jésus à Abgar sont toujours à prévoir, car cette lettre servait de talisman et pouvait donc, avec plus ou moins de variantes, être gravée sur les monuments (ostraca), ou transcrite et portée par les individus :

Μακάριος εἶ Ἄβγαρε καὶ ἡ πόλις σου ἥτις καλεῖται Ἔδεσα· Μακάριος εἶ ὅτι ἐπίστευσας εἰς ἐμέ, μὴ ἑωρακώς με. ὅτι ὑγεία ἑτοιμασθήσεταί σοι διὰ παντός.

Περὶ δὲ οὗ ἔγραψάς μοι τοῦ ἐλθεῖν πρὸς σὲ δέον ἐστὶ δι' ὃ ἀπεστάλην ἐνταῦθα πληρῶσαι καὶ μετὰ τὸ πληρῶσαι ἀναληφθῆναί με πρὸς τὸν ἀποστείλαντά με π(ατέ)ρα.

Ἀποστέλλω δέ σοι ἕνα τῶν μαθητῶν μου ὀνόματι Θαδδαῖον τὸν καὶ Θωμᾶν, ὅστις καὶ τὸ πάθος σου θεραπεύσει καὶ Ζωὴν αἰώνιον καὶ εἰρήνην σοι παράσχει καὶ τοῖς σὺν σοὶ πᾶσι καὶ τῇ πόλει σου ποιήσει τὸ ἱκανόν. πρὸς τὸ μηδένα τῶν ἐχθρῶν κατισχῦσαι αὐτὴν ἕως τῆς (sic) συντελείας τοῦ κόσμου. Ἀμήν. Ἐπιστολὴ τοῦ κ(υρίο)υ ἡμῶν Ἰ(ησο)ῦ Χ(ριστο)ῦ.

Bienheureux es-tu, Abgar, ainsi que ta ville nommée Édesse. Bienheureux es-tu, parce que tu as cru en moi sans m'avoir vu, (et) parce que la santé t'accompagnera en tout. — Au sujet de ce que tu m'as écrit de venir près de toi, il me faut accomplir ce pourquoi j'ai été envoyé ici, et, quand je l'aurai accompli, monter près du Père qui m'a envoyé. Mais je t'envoie l'un de mes disciples nommé Thaddée qui est Thomas, qui guérira ta maladie et te donnera la vie éternelle et la paix ainsi qu'à tous ceux qui sont avec toi. Quant à ta ville, il fera le nécessaire pour qu'aucun des ennemis ne prévale contre elle jusqu'à la fin du monde.

Lettre de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

L'inscription est en capitales (sans accents), sur onze lignes, et semble occuper 1 mètre 50 de long et 80 centimètres de haut. D'après les éditeurs, elle est un remaniement du texte d'Eusèbe. Il est remarquable qu'elle identifie Thaddée avec Thomas, tandis qu'Eusèbe avait écrit (ailleurs) : « Judas, qui est Thomas, envoya l'apôtre Thaddée. » Les éditeurs en concluent donc qu'elle a été gravée avant la constitution des actes de Thaddée (vers 550), car à partir de cette époque on a cessé d'identifier Thaddée (ou Addaï) avec saint Thomas.

On notera cependant qu'une tradition faisait de Thomas l'apôtre de la Mésopotamie: elle explique pourquoi les habitants d'Édesse lui ont dédié leur grande église en l'an 313 et ont été chercher son corps dans l'Inde pour le faire reposer chez eux en l'an 394. Cf. *Chronique d'Édesse*.

M. Ernst von Dobschütz a reproduit une autre inscription, sans doute du v^e^ siècle, gravée sur la porte d'une maison à Éphèse (*Der Briefwechsel zwischen Abgar und Jesus*, dans *Zeitschrift für wissenschaftliche Theologie*, t. XLIII, Leipzig, 1900, p. 125). Cette inscription est moins intéressante que la précédente parce qu'elle suit de beaucoup plus près le texte d'Eusèbe. Cependant elle contient de plus la lettre d'Abgar et elle termine celle du Christ de la manière suivante : « Je t'envoie l'un de mes disciples qui guérira ta maladie et te donnera la vie ainsi qu'à ceux qui sont avec toi et aucun de tes ennemis n'aura jamais pouvoir contre ta ville ».

Le même travail de M. von Dobschütz (p. 111–118) contient la traduction du texte copte du papyrus de Leyde en tenant compte de trois fragments de Vienne. Il conclut (p. 118) que le copte se rapproche du texte édité par Lipsius (*Acta Apost. apocrypha*, t. I, 1890, p. 279) sous le titre *Epistola Abgari* (1), et tout particulièrement du texte arabe, surtout pour la lettre du Christ. Pour la lettre d'Abgar, dit-il, le remaniement est beaucoup plus libre mais concorde encore, pour des particularités, avec l'arabe et le slave.

F. Nau.

(1) M. von D. a réédité ce texte grec (*ibid.*, p. 136-143) d'après de plus nombreux manuscrits et en tenant compte du texte arabe (déjà traduit par Tixeront) et d'une version slave.

BIBLIOGRAPHIE

F. Nau. *Documents pour servir à l'histoire de l'Église nestorienne* (fasc. 2 du tome XIII de la *Patrologia Orientalis* Graffin-Nau), grand in-8°, 216 pages; Paris, Firmin-Didot.

Il s'agit encore — et le nouvel ouvrage de M. Nau, remarquable aux points de vue les plus divers : choix et classement des textes, méthode critique d'édition, comparaison des documents antagonistes (parallélisme), aperçus synthétiques, notation très précise des idées centrales, exacte mise en relief des principaux faits, nettes conclusions de détail (voilà bien l'énergique et lumineuse manière de M. Nau), fera la joie aussi bien de l'orientaliste que du théologien — du nestorianisme. Le présent recueil s'offre donc à nous comme une mine extrêmement riche, où le critique et l'historien puiseront les renseignements les plus précieux et les plus variés. MM. Loofs et Bethune Baker ont étudié, avec une sagacité reconnue de tous, le problème nestorien. Mais personne ne l'a approfondi autant que M. Nau; personne, non plus, n'en a scruté les multiples à-côté, avec une telle persévérance, une érudition aussi vaste et un sens critique aussi aigu. L'esprit de M. Nau est entièrement rompu aux difficultés sans nombre, toujours complexes, volontaires souvent, de la lutte christologique qui passionna le monde, du Ve au VIe siècle. En ces questions délicates et absconses, peser le pour et le contre est affaire d'art autant que de science. Et la souplesse de l'art atteint parfois à la virtuosité. C'est que M. Nau connaît à fond non seulement ses textes, mais encore ses personnages. Il campe ceux-ci, comme il situe ceux-là. Les roueries et les perfidies des moindres acteurs ne lui sont pas cachées. La question nestorienne, M. Nau la vit véritablement. Aussi son nom restera-t-il attaché à la solution de cet intéressant problème. Recenser d'une façon sommaire un pareil travail serait ridicule. Seul un examen analytique, c'est-à-dire un inventaire complètement énumératif, est capable de montrer l'importance et l'abondance des matériaux utilisés. Nous suivrons, par conséquent, l'auteur pas à pas.

I. — Quatre Homélies de saint Jean Chrysostome sur les Tentations de Notre-Seigneur et l'Incarnation. Trois manuscrits du British Museum ont été utilisés. Les trois premières homélies sont un plagiat de Jean Chrysostome par Nestorius. « Le texte grec de trois homélies de Nestorius nous a été conservé sous le nom de saint Jean Chrysostome :... cela tient à ce qu'il avait imité son prédécesseur au point de reprendre non seulement des idées analogues, mais encore des phrases presque textuelles et surtout le même incipit... Aussi les copistes s'y sont trompés et ils ont mis les trois homélies de Nestorius au nom de saint Jean Chrysostome » (p. 5). Ces trois premières homélies sont donc éditées, parce qu'elles « correspondent à celles de Nestorius » (p. 7). La quatrième, sur l'Incarnation, se trouve éditée « à cause de l'importance christologique du sujet » (*ibid.*).

II. — Textes monophysites. Huit manuscrits ont été utilisés : six du British Museum et deux de la Bibliothèque Nationale de Paris. — 1. — Discours d'Erechthios, évêque d'Antioche de Pisidie, sur la Nativité et sur l'Épiphanie. Erechthios est un personnage sans notoriété. Il « a connu la célébrité pour avoir prononcé *une instruction le jour de l'Épiphanie*, dans la grande église de Constantinople, en présence du patriarche Proclus (434 à 447). De nombreux manuscrits syriaques nous ont conservé un fragment de cette instruction — fragment dont on a encore le texte grec — et un discours sur *la Nativité de notre Sauveur* » (p. 51). M. Nau reproduit le texte grec « édité par Maï et réédité par Migne... avec la version latine éditée par Canisius » (*ibid.*). Le fragment de l'*instruction* « a été cité par Timothée Aelure, patriarche monophysite d'Alexandrie de 457 à 477. Il a été traduit en syriaque avec l'ouvrage de Timothée... Il a été inséré, un peu raccourci, dans les compilations jacobites » (p. 52). Quant au *discours sur la Nativité*, il est sans histoire. « Le texte d'Isaïe, qui sert de base au fragment cité par tous les monophysites, se trouve aussi dans le discours sur la Nativité, mais n'est pas suivi du même contexte. Il y avait donc là un motif spécieux pour croire que la fin du fragment était apocryphe et avait été fabriquée par les monophysites. On ne conçoit guère cependant que ceux-ci aient pris la peine de fabriquer un texte au nom d'un homme aussi peu connu; nous admettrons donc qu'Erechthios a prononcé deux homélies : 1° une instruction le jour de l'Épiphanie en présence de Proclus, dont il ne reste qu'un fragment, et 2° un discours sur la Nativité, qui commente le même texte d'Isaïe et qui est conservé en entier » (p. 53-54). M. Nau se demande pourquoi le premier manuscrit du British Museum qu'il utilise (le ms. *add.* 14531) « fait d'Erechthios un évêque de Tarse, lorsque tous les autres en font un évêque d'Antioche de Pisidie » (*ibid.*). — II. — A. Fragments compilés par les monophysites. Ces fragments sont au nombre de dix. Ils ont tous pour but de mettre en lumière certains points obscurs des retentissantes disputes christologiques du v^e^ au vi^e^ siècle. Les voici énumérés : 1. *Citations d'Alexandre de Mabboug* (Extraits de la lettre à Jean d'Antioche contre Cyrille). — 2. *Citations de Dorothée* (Extraits de la lettre à l'empereur Marcien). — Ces deux textes sont intéressants en soi et aussi parce qu'ils émanent « de deux des principaux partisans de Nestorius » (*ibid.*), qui se sont tant acharnés à lutter contre les monophysites. — 3. *Paroles dont se servent les hérétiques au sujet des natures dont est (formé) le Christ.* — En ce morceau sont indiquées « les locutions que chacun devait employer » (*ibid.*). — 4. *Comparaison des paroles blasphématrices de Léon et de Diodore les impies.* — 5. *Nestorius et Chalcédoine.* — Ces deux brefs traités « sont dirigés l'un contre saint Léon et l'autre contre le concile de Chalcédoine. Ils sont dus à la plume des monophysites qui avaient été combattus par Alexandre de Mabboug et Dorothée de Marcianopolis, et ils précisent de manière assez heureuse, sinon les erreurs que nous pouvons découvrir chez Diodore et Nestorius, du moins les erreurs pour lesquelles beaucoup de leurs contemporains les condamnaient. On y remarquera, une fois de plus, que Théodore de Mopsueste aurait dit deux natures,

une hypostase et une personne » (*ibid.*). — 6. *Le colloque monophysite de 531.* — Il s'agit du « colloque des Sévériens et des Chalcédoniens, tenu à Constantinople de 531 à 533 » (*ibid.*). — 7. *Anathématismes imaginés par les Julianistes contre Grégoire.* — En cette pièce on trouvera « deux des phrases les plus caractéristiques d'une profession de foi des Julianistes. Ces monophysites tenaient que l'humanité prise par la nature du Verbe était incorruptible. Leur rôle, à eux et aux Eutychiens, a été de montrer où pouvait conduire le monophysisme condamné par les Orientaux » (*ibid.*). — 8. *Sur l'unification des natures.* — Ce morceau « montre comment les monophysites citaient et entendaient les textes de saint Cyrille. Selon eux, hypostase équivalait à nature, et il y avait unification des natures (sans mélange ni confusion), tandis que, pour Théodoret, l'hypostase devait être rapprochée de la personne avec unification des personnes ou hypostases, dans la personne ou hypostase du Verbe » (*ibid.*). — 9 et 10. *Citations de Nestorius.* — Voici « un *spécimen* de la plus ancienne réaction en faveur de Nestorius. Pour simplifier l'argumentation et faire image, on avait répété que Nestorius disait deux Christs et deux Fils et que le Christ n'était pas Dieu et que la Vierge n'était pas mère de Dieu, et tout le monde s'était trouvé d'accord pour condamner ces erreurs ; mais on s'est aperçu... que la plupart des difficultés tenaient souvent à la notion des deux natures mal définie et mal comprise par beaucoup, et l'on avait été amené à voir que bien des argumentations tombaient à faux. C'est ce qui est arrivé aux monophysites qui ont écrit les pièces IX et X : ils ont démontré que Nestorius ne disait ni deux Christs ni deux Fils et qu'il confessait l'union des natures » (p. 54-55). — B. Extraits de Timothée Élure. Ces extraits sont au nombre de six. Comme les courts textes précédents ne sont généralement point signés, M. Nau les fait suivre de divers extraits de Timothée Élure, patriarche jacobite d'Alexandrie de 457 à 477, « pour montrer qu'ils traduisent exactement l'état d'esprit de l'église jacobite du Ve au VIe siècle » (p. 55). — 11. *Timothée d'Alexandrie : Histoire.* — 12. *Timothée : Contre Chalcédoine.* — 13 et 14. *Formules d'abjuration.* — 15 et 16. *Professions de foi.* — Un des principaux mérites de la belle étude de M. Nau est la mise en lumière des divers documents christologiques au moyen de la comparaison constante des textes antagonistes. « On ne peut... comprendre les écrits de cette période qu'en mettant partout les adversaires en parallèle. Saint Cyrille a dit en somme qu'il ne fallait pas étudier ses chapitres en eux-mêmes, mais seulement en tant qu'ils étaient dirigés contre Nestorius. Les Orientaux et Nestorius peuvent demander aussi qu'on ne se borne pas à éplucher leurs textes pris en eux-mêmes, mais seulement en tant qu'ils voulaient enrayer le mouvement monophysite » (p. 57-58). — C. Les hérésies christologiques d'après Philoxène de Mabboug (Xénaias) et Bar Hébraeus. Ce sont « deux petits recueils d'hérésies christologiques » (p. 58). Le recueil de Bar Hébraeus a été inséré par l'auteur lui-même « à la fin du chapitre consacré à l'incarnation dans son grand traité de théologie intitulé : *Le Candélabre du sanctuaire touchant les fondements ecclésiastiques* » (*ibid.*).

Bar Hébraeus ne range pas parmi les hérétiques les nestoriens, les jacobites et les chalcédoniens. Une telle assertion est éminemment digne de remarque. « Après avoir lu que Timothée Elure qualifiait le concile de Chalcédoine de « diabolique » comme « réuni et dirigé par le diable... », et avoir vu que Philoxène fait figurer les nestoriens et les chalcédoniens parmi les hérésies christologiques, il y a grand intérêt à constater que le primat jacobite Bar Hébraeus, non seulement ne les fait plus figurer parmi les hérétiques, mais déclare explicitement que les nestoriens, les jacobites et les chalcédoniens arrivent, au fond, au même but, mais par des voies différentes qui sont plus ou moins commodes » (*ibid.*).

III. — Histoire de Nestorius d'après la *Lettre à Cosme* et l'*Hymne de Sliba de Mansourya sur les Docteurs grecs*. — *Conjuration de Nestorius contre les migraines*. — Ont été utilisés, pour la lettre à Cosme, un manuscrit (Vatican); pour l'hymne de Sliba, trois manuscrits : un du British Museum et deux de Berlin; pour la conjuration contre les migraines, un manuscrit (Paris). — La *Lettre à Cosme* « a été éditée et traduite en allemand par M. Oscar Braun dans la *Zeitschrift der Deutschen Morgenländischen Gesellschaft*, t. LIV (1900), p. 378 à 395 » (p. 163.) M. Nau l'a traduite en français dans *Le livre d'Héraclide*. D'après MM. Braun et Nau, cette lettre serait formée de deux parties : « ... l'une... serait la lettre écrite de Constantinople du vivant de Nestorius... l'autre (miracles de Nestorius) aurait été ajoutée après coup, car elle suppose toujours que Nestorius est mort. La première partie pourrait avoir été écrite peu après 435, la seconde partie serait postérieure à 451... On peut donc supposer qu'une lettre..., écrite en grec après 435, lorsque Nestorius était à l'Oasis (l'édit qui l'envoyait d'Antioche à Pétra est de 436), aurait été interpolée après 458 » (p. 163-164). — L'*Hymne de Sliba sur les Docteurs grecs* a semblé intéressante à M. Nau, « parce qu'elle est une versification de la légende de Nestorius éditée par M. Maurice Brière dans la *Revue de l'Orient chrétien*, t. XV (1910), p. 1-25 » (p. 178). En outre, M. Nau y voit « un résumé de l'histoire de Nestorius éditée *P. O.*, IX, fasc. 5, et surtout un spécimen de la métrique syriaque » (*ibid.*). — La *Conjuration contre les migraines* a été détachée du « petit manuscrit syriaque n° 347 de Paris... qui renferme surtout des prières... » (p. 207), mais dans lequel se trouvent aussi « quelques talismans... formés de lettres ou de mots qui n'ont pas de sens » (*ibid.*).

Notre analyse a été exclusivement objective. Nous avons voulu, en effet, par l'examen détaillé des nombreux documents édités — textes choisis avec tant de soin et, par conséquent, si intéressants non seulement pour l'histoire du nestorianisme lui-même, mais encore pour celle de l'évolution générale des idées — mettre en relief, aux yeux attentifs du lecteur érudit, le nouveau et signalé service que M. Nau vient de rendre aux études d'orientalisme et de théologie positive. Un tel ouvrage est véritablement digne du premier des nestorianistes actuels qu'est M. Nau.

Sylvain Grébaut.

Annie Herzog aus Stein (Aargau), *Die Frau auf den Fürstenthronen der Kreuzfahrerstaaten.* — Dissertation zur Erlangung der Doktorwürde bei der Hohen Philosophischen Fakultät der Universität Freiburg in der Schweiz, 8°, XI-154 pages; Berlin, Emil Ebering.

Thèse de doctorat non sans charme et, en outre, d'une lecture très facile. Mlle Annie Herzog se montre parfaitement avertie sur la société (idées, mœurs, institutions) de l'époque des croisades. Les faits qu'elle expose avec concision et netteté se groupent si harmonieusement autour de la physionomie des reines et princesses de Jérusalem, d'Antioche, de Chypre et de Tripoli que celle-ci semble s'animer. Aussi faut-il féliciter Mlle A. Herzog d'avoir réussi — n'est-ce point là l'idéal de tout historien? — à sortir de soi et à se créer, pour les besoins de son étude, une mentalité moyenâgeuse. Cette compréhension exacte des personnages et des choses a eu nécessairement un effet heureux : le souci des nuances, — lequel est partout visible dans la peinture ou mieux dans l'esquisse des caractères, mais ne nuit jamais à la vigueur des traits qui demandent à être accusés fortement. C'est dans le cas qui nous occupe une qualité d'autant plus appréciable que la psychologie des susdites reines et princesses apparaît tout à fait exempte de complexité. Le mérite principal de l'ouvrage est la clarté : plan soigneusement ordonné et suivi sans digressions. Voici, d'ailleurs, la trame de l'ouvrage : I. Die Frau als feudale Erbin im Abendland und in den Kreuzfahrerstaaten. — II. Die Frau auf den Fürstenthronen der Kreuzfahrerstaaten : a) Melisendis von Jerusalem. Alice und Constantia von Antiochien; b) Die Königinnen von Jerusalem, Agnes, Sibylla und Isabella; c) Die Königinnen von Cypern, Alice und Plaisance; d) Fürstinnen von Tripolis. — III. Schlussfolgerung. — IV. Philipp von Novare : a) Seine Werke; b) Die Frau in seinem traité moral; c) Als Gegner der intellektuellen Bildung der Frau. — V. Schluss. — Un bon livre est celui qui atteint le but que l'auteur a eu en vue. Mlle A. Herzog s'est proposé un double but : « So verfolge ich den doppelten Zweck, einerseits die Persönlichkeit jener Fürstinnen, so gut es in diesem Rahmen möglich ist, uns näher zu bringen und ihr politisches Handeln aus ihrem Leben und Schicksal heraus zu verstehen, anderseits durch vergleichendes Studium der einzelnen Frauen allgemeine Züge zu finden » (p. VII-VIII). Le succès est indéniable. Puisse cet attrayant travail donner aux femmes qui ont brillé dans les études latines et grecques le goût des recherches personnelles et même, si ce n'est trop demander,... celui de l'orientalisme! Car, avec Mlle A. Herzog, nous nous élevons énergiquement contre Philippe de Navarre qui assignait aux femmes pour toute tâche : coudre et filer (« nähen und spinnen genügt vollständig », p. 133) et ne craignait pas d'ajouter : « a fame ne doit on apanre letres ne escrire, se ce n'est especiaument por estre nonnain... » (*ibid.*).

Sylvain Grébaut.

Michel T. Feghali, docteur ès lettres, professeur d'arabe à l'Institut colonial de Bordeaux, *Le parler de Kfar 'Abida* (Liban-Syrie), essai linguistique sur la phonétique et la morphologie d'un parler arabe moderne, 8°, XVI-308 pages. — Paris, Leroux, 1919; 30 francs. — *Étude sur les emprunts syriaques dans les parlers arabes du Liban*, 8°, XVI-98 pages; Paris, Champion, 1918.

Le premier ouvrage est la thèse de doctorat de M. Feghali. Il a voulu consacrer au parler de son village natal : Kfar 'Abida (le village perdu?), situé au bord de la mer entre Batroun et Byblos, une monographie comme on en possède déjà sur d'autres langages et patois. Il a comparé le parler actuel à l'arabe classique au point de vue de la phonétique et de la morphologie et a noté les ressemblances et les différences.

Le problème est assez compliqué surtout pour la phonétique où les fantaisies individuelles s'ajoutent aux influences ethniques; c'est ainsi que deux villages lorrains voisins prononcent mi et mé au lieu de moi, que divers individus prononceront Pâris, Paris, Péris, sans oublier la prononciation allemande Parisse, et que les mots français enseignés aux Anglo-Saxons par les clercs normands ont dû passer par bien des vicissitudes avant d'aboutir à leur prononciation anglaise définitive.

M. Feghali a montré que l'arabe s'est substitué au syriaque, mais a été influencé à son tour par les habitudes articulatoires et lexicographiques des populations araméennes.

Il a pris successivement chaque groupe de lettres et a montré par de nombreux exemples les changements spontanés ou combinatoires (assimilation, dissimilation, métathèse) que ces lettres ont éprouvés. Dans la deuxième partie (morphologie) il a pris successivement le verbe (verbes forts ou faibles et divers thèmes), le nom, le nombre, le pronom et a indiqué leurs particularités.

Dans le second ouvrage, dédié à S. B. Mgr Hoyek, l'auteur a donné une esquisse intéressante de l'histoire du Liban et des Maronites (p. 1-15); il a ensuite passé en revue tous les emprunts (survivances) syriaques qu'il a pu relever dans le parler du Liban. Ses exemples pourraient être multipliés, mais il a exclu tous les mots qui se trouvaient à la fois dans le syriaque et dans l'arabe classique, parce qu'on ne peut dire à quelle source les habitants du Liban les ont puisés; il s'est borné aux mots qui n'existent pas dans l'arabe proprement dit ou du moins qu'un phénomène phonétique propre à l'araméen rattache directement au syriaque.

Ces deux ouvrages, qui utilisent toutes les notations et tout l'appareil scientifique usité aujourd'hui, sont donc un véritable monument élevé en l'honneur de la langue arabe, celle que les Libanais ont adoptée.

F. Nau.

Le Directeur-Gérant :
F. Charmetant.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Paris.

LA LÉGENDE DE JÉSUS-CHRIST ET DU ROI DE TYR

INTRODUCTION

La légende dont nous donnons le texte et la traduction est conservée dans le manuscrit C 188 de la Bibliothèque ambrosienne de Milan, nouveau fonds. M. le professeur Griffini en a donné un court aperçu dans son Catalogue des Mss. de l'Ambrosienne, dans *Rivista di Studi orientali* 1912 sq. Le texte est inédit et on le suppose unique. Ahlwardt, *Arab. Hs.*, Berlin, enregistre sous le n° 8276 un قصة مديد الرقراق où se trouve une légende à rapprocher de la présente. L'écriture est en nashi petit régulier, quelque peu incorrect. Le ms. comprend les pages 155ª à 160ᵇ.

Notre ms. ne dit rien de l'auteur et de l'époque où surgit cette histoire de Jésus. Le « nous a raconté Moyse » n'est pas suffisant pour établir l'origine de cette singulière légende qui pourrait avoir trouvé place d'abord dans un apocryphe des Évangiles. Cet apocryphe devrait être supposé propre à la ville de Tyr.

Le noyau de notre légende est en grande partie chrétien. Mahomet et l'islamisme ne sont superposés que très incidemment à la couche de la légende primitive (1).

Justin Bosox.

(1) Comparer à la légende de Jésus-Christ et du roi (Arsène) éditée par M. Asin y Palacios dans ses *Logia et agrapha Domini Jesu apud Moslemos* dans *Patrol. Orientalis*, t. XIII, p. 423-431. C'est une histoire de Wahib, fils de Mounabbih (viiᵉ siècle), et Moyse, auteur du présent récit, est arrière-petit-fils d'un certain Wahib. Cf. p. 231.

TEXTE ARABE

f. 155ᵃ l. 1 خبر عيسى والملك حدثنا موسى بن محمد بن عبد
الله بن وهب قال اوحا الله تبارك وتعالى الا عيسى بن مريم عليه
السلام ان امض الا مدينة صور فان فيها جبار اكل رزقي وعبد غيرى وادعا
الربوبيه وبارزنى ولم يخف وعيدي فوعزتى وجلالى وعظمتى وقدرتى
لولى رحمتى سبقت غضبى لاهلكت من لم يقل لا الاه الا الله وحده
لا شريك له ولكنى لا اخاف الفوت ولا يدركنى الموت وانا على كل
شى قدير فخوفهم يا عيسى لعلهم يخافون او يحذرون وادعهم
فعسى ان يجيبون فاني اذا غضبت عليهم غضبت لغضبى السموات
والارض يا عيسى اني اذا اذنت للبحار اغرقتهم وان اذنت للارضين
ابتلعتهم وان اذنت للجبال دكتهم ولم يجدوا لهم ناصرا ولا رادا
لقضاى فمضى عيسى عليه السلام حتى انتهى الا مدينة عظيمة يقال
لها صور لها بابان باب الا البر وباب الا البحر على كل باب قوم
يعلمون بمن يدخل وبمن يخرج على كل باب صنم فلا يدخل احد
تلك المدينة حتى يسجد لذلك الصنم من دون الله فاقبل عيسى بن
مريم عليه السلام فاذا هو بقبة على باب قصر الملك عظيمة لها
اربعة اركان من الذهب والفضة لها باب من الذهب فيها الف
قنديل معلقة فيها مائتي كرسى من الذهب على كل كرسى صنم من
الذهب والفضة فلما را عيسى f. 155ᵃ l. 15 عليه السلام بكا بكا شديدا
ثم صعد الا[1] اعلا القبة واخرج راسه من بابها وقال f. 155ᵇ l. 1
يا قوم قولوا معى لا الاه الا الله واني عيسى بن مريم روح الله ثم
خرج عيسى عليه السلام حتى انتهى فاذا هو بعجوز قاعدة على
باب بيت لها فقال لها يا عجوز انا اطللت (sic) في هذه الليلة قالت له

(1) الا au lieu de الى, écriture constante du manuscrit.

ومن انت قال انا من بعض عبيد الملك قالت انت من عبيد الملك
قال لها انا عيسى بن مريم قالت ما لي ارا عليك اثر الشده ثيابك
من صوف ولم ارا في عبيد الملك احسن منك وجها فلعل الملك
عليك غضبان قال لها ما لبست الصوف الا تواضعا للملك الجبار
ثم دخل عيسى عليه السلام الا منزل العجوز فاذا هوا مخلب[1]
من طير في ناحية الدار فيها منه كهية الطير ثم نفخ فيه فاذا هو يطير
باذن الله تعالى بين السماء والارض فقالت العجوز اساحر انت ام
كاهن قال لا ساحر ولا كاهن ولكنى رسول رب العالمين ثم التفت
عيسى عليه السلام ناحية البيت فاذا هو بغلام ليس له يدين ولا
رجلين ولا يسمع ولا يبصر قال لها يا عجوز فما هذا الغلام لك قالت
هو ولدي خرج من كبدى قال لها عيسى عليه السلام ان رد الله على
هذا ولدك سمعه وبصره ويديه ورجليه تتركيه يكون لي رسولا الا
هذا الملك يدعوه الا قول لا الاه الا الله وحده لا شريك له واني
عيسى روح الله قالت له العجوز مر لي بذلك يا عيسى يكون لك عبدا
فقام عليه السلام الا جانب الغلام وصلى ركعتين ودعا بدعا خفي
واخذ كفا من تراب f. 156a l. 1 فذره عليه ثم قال يا غلام قم حيا
سويا باذن الله عز وجل فقام الغلام على قدميه باطشا بيديه ناظرا
بعينه سامعا باذنيه صحيح في جميع بدنه وهو يقول اشهد ان لا
الاه الا الله وحده لا شريك له وان عيسى روح الله فقال له عيسى
عليه السلام يا غلام اذهب الا باب الملك وادخل عليه وقل له ان
في هذا الحضر اله فقل معى لا الاه الا الله وان عيسى روح ورسوله
فخرج وهو لا يعرف الطريق حتى وقف على باب الملك فاذا هو بمنادى
الملك ينادى من ياتينا بهذا الساحر الذى يقول في هذا الحضر اله
لا الاه غيره وانا ازوجه بنتي واعطيه نصف مملكتى واتخذه وزيرا في
حياتي وخليفة من بعدى فرجع الغلام الا امه فقال لها لقد نلنا ملكا

(1) هوا a l'air d'être rayé: ms. بخلب.

عظيما بعيسى بن مريم فنحن بذلك نتال [1] ما (sic) ظمن به الملك فهبط جبريل عليه السلام على عيسى عليه السلام فاخبره ان الصبي سمع منادى ينادى من قبل الملك يقول من جا بعيسى اسيرا زوجته بنتى واعطيته نصف مملكتى واتخذته وزيرا وخليفة من بعدى فدعا عيسى عليه السلام الغلام فقال له لبيك يا عيسى قال له عيسى f. 156ª l. 11 يا غلام انت اردت تعلم الملك بموضعى وتحب ان يذهب الله [2] عنك يديك ورجليك وسمعك وبصرك قال يا عيسى من اعلمك قال اعلمنى جبريل الامين قال الغلام f. 156ᵇ l. 1 اشهد ان لا الاه الا الله وحده ولا شريك له وانك عيسى روح الله قال عيسى كن لي رسولا الا هذا الملك تدعوه الا قول لا الاه الا الله وحده لا شريك له وانى عيسى بن مريم رسول الله وانا ازوجك ابنته واضمن لك على الاهي بذلك افصل من مملكته قال الغلام يا عيسى كيف اسير الا باب الملك ودونه اربعون بابا على كل باب مايه سيف مسلول وباب عليه السباع الضواري يلحق الناس ولا يدخل احد الا باب الملك حتى يعرف ويقال له من انت ومن اين انت فقال له عيسى اذا اقبلت الا الباب الاول فقل انا رسول رسول رب العالمين عيسى بن مريم الا هذا الملك الجبار يقول لا الاه الا الله وحده لا شريك له وان عيسى روح الله وان يزوجنى ابنته ويعطينى نصف مملكته على رغم انفه قال الراوى فدخل الغلام على الملك ولا احد يمنعه ولا حاجب يدفعه ولا احد يرده حتى وقف عند راس الملك وهو في قبة لها اربعة اركان بين الركن الا الركن اربعون ذراعا (sic) وعرض مثل ذلك وبين يدى الملك اصنام من الذهب والفضة على f. 156ᵇ l. 13 كراسى من الذهب والفضة يعبدنها من دون الله عز وجل الملك[3] وكان عن يمين الملك الملوك وعن شماله الجبابرة وابنايهم وبين يديه البطارقه وابنا البطارقة وعند راسه العمالقه وابنا العمالقه وبين

(1) L. ما نحن. (2) Sic. L. عليك. (3) Mot qui semble rayé.

ايديهم الاصنام وقد خروا f. 157ª l. 1 لها ساجدين من دون الله عز وجل فوقف الغلام في وسط القبة وقال ايها الملك قل معى مخلصا لا الاه الا الله وحده لا شريك له وان عيسى روح (sic!) قال فانضرب المجلس بما فيه وسقطت الاصنام على وجهها وسقط على الملك تاج ملكه وانقلب على سريره حتى صار الارض وتساقطت القناديل وانكسرت وغشي على الملك فلما افاق قال يا غلام ما هذه الاسما التى اذهبت عقولنا هذا سحر عظيم قال الغلام ليس بسحر ولكني ذكرت الاهي فخرت الاصنام المغروره والامثال المصوغه على وجهها ايها الملك اني ادعوك الا عبادت الرحمن الرحيم ورب العالمين وان تجحد هذه الاصنام وان تقول معي لا الاه الا الله وحده لا شريك له وان عيسى روح الله صلى الله عليه وسلم فقال الملك يايها الغلام انت رسول ام مرسلا قال الغلام بل مرسلا ادعوك الاشهادة ان لا الاه الا الله وان عيسى روح الله وان تزوجنى ابنتك f. 157ª l. 12 وتعطينى نصف مملكتك على رغم انفك قال الراوى فغضب الملك وقال للحافين له ويلكم ذل منى ملكي وذهب عزى وقوتي وسلطاني (sic) اين حجابي الذين يعيشون برزقي فقام رجل من اصحابه فضرب الغلام ضربه قسمه نصفين ثم رمى به الا النسور مجلس في قصة قتلة الغلام الاوله f. 157ᵇ l. 1. قال الراوى وكانت العجوز على باب الملك فلما رات ولدها مقتولا اقبلت الا عيسى فقالت يا عيسى ان ولدي قد قتل فقال لها يا عجوز ان الذى قادر على ان يحييه فلما جن الليل حملت العجوز ولدها وهو نصفان فوضعته بين يدى عيسى عليه السلام فقبض عليه عيسى وقال قم باذن الله تعالى فقام الغلام على قدميه وهو ينادى لا الاه الا الله وحده لا شريك له وان عيسى روح الله لقد اعطيت بهذه القتله ما لا عين رات ولا اذن سمعت ولا خطر على قلب بشر فاذا يا روح الله الله ابعثنى الا هذا الطاغي الباغي ادعوه الا قول لا الاه الا الله وانك روح الله فبعثه الثانيه فذهب اليه فدخل عليه

فلا احد رده ولا دفعه حتى وقف بين يدى الملك وهم في حديث الغلام فلما نظر اليه تغير وجه الملك وقال من احياك بعد قتلك قال الغلام احيانى الذى خلقنى ورزقنى وهو على كل شى قدير قال الملك فاين يكون الهك قال الغلام الاهي في السماء سلطانه وفي الارض مكانه ولا يختص مكان دون مكان وقد احاط بكل شىء علمه f. 157b l. 12 قال الملك يسمع اصواتنا وكلامنا قال الغلام نعم فقل معى لا اله الا الله وحده لا شريك له وان عيسى روح الله وزوجنى ابنتك f. 158a l. 1 واعطنى نصف مملكتك على رغم انفك والا فكان على يدي هلاكك فغضب الملك غضبا شديدا وامر بقتل الغلام فقام رجل فقتله وقطعه اربا با ثم رمى به الا السباع فاوحى الله الا السباع ان لحم هذا الغلام محرم [1] (sic) عليك وكانت العجوز في اثر ولدها فاتت الا عيسى واخبرته بان ولدها قطع اربا با فطرح للسباع فقال عيسى يا عجوز ان الذى خلق ولدك قادر يحرم على السباع لحمه اذهبى فاتينى بلحم الغلام من بين يدي السباع فخرجت العجوز فاقبلت السباع تقصقص اذانها وتقول لها خذى ولدك فاخذته وحملته الا بين يدى عيسى عليه السلام فالصق بعضه ببعض واجرا عليه يده المباركه وقال له قم يا غلام حيا سويا باذن رب العالمين فاستوى الغلام جالسا بقدرة الله تعالى وهو ينادى لا اله الا الله وان عيسى روح الله مجلس في قتلة الغلام الثانيه فقال الغلام يا عيسى لقد اعطيت بهذه القتله f. 158a l. 11 من الجنه هواي ومن الدنيا رضاي فابعثني الا هذا الملك الطاغي ادعوه الا قول لا اله الا الله فبعثه الا الملك فخرج الغلام حتى دخل على الملك وهو قاعد بين اصحابه فلما نظر اليه الملك تغير وجهه ثم قال له من احياك من هذه القتله واخرجك من بطون السباع قال الغلام الاهي الذى خلق واحيا وهو على كل شىء قدير

(1) sic. . عليهم.

قال الملك الاهك هذا f. 158ᵇ l. 1 يقدر على هذا قال الغلام ويلك ايها الملك المغرور اتدرى بمن تكفر بربوبيته فلا تغتر بالدنيا ولا يغرنك بالله الغرور ولا تامن مكر الله وقل لا اله الا الله وان عيسى روح الله وزوجنى ابنتك واعطنى نصف مملكتك وعلى رغم انفك قال الملك ويلكم من يكفينى شر هذا الغلام فيقتله قتله لا يقدر الهه ان يحييه قال فعمد رجل من القوم الى الغلام فقطعه اربا با ثم ضربه بالنفط والنار حتى صار رماد ثم ذره في الرياح فصار بعضه في الجبال وبعضه في البحار وبعضه في الرمال[1] قال لها عيسى يا عجوز ان الذى خلقه قادر على ان يحييه وهو على كل شيء قدير فلما جن الليل خرج عيسى عليه السلام فاسبغ وضوءه وصلى ركعتين على شاطى f. 158ᵇ l. 10 البحر وقال اللهم احيي لي حجتك وقوني على خلقك قال فاوحى الله الا الجبال والرمال والبحار والرياح ان ردي رماد هذا الغلام حتى تقفي به بين يدي عيسى عليه السلام فاوقفته الموجه بين يدي عيسى عليه السلام فصورته صورة الادمي ثم امر يده عليه بقبضة من تراب ثم قال قم يا غلام حيا سويا باذن الله تعالى فقام الغلام بين يدى سويا باذن الله عز وجل وهو يقول f. 159ᵃ l. 1 لا اله الا الله وان عيسى روح الله وان محمد رسول الله صلى الله عليه واله وسلم مجلس في قصة الغلام الثالثه قال عيسى عليه السلام يا غلام من اين تعرف محمد قال يا عيسى لما قتلت هذه القتله عرج روحي الا قليين[2] فرايت على سرادق العرش مكتوب لا اله الا الله محمد رسول الله صلى الله[3] وعلى اله وسلم فاوقفت بين يديه في الجنه فزاد بعشني الا فزاد بعشني الا[4] هذا الطاغي[b] الباغي ادعوه الا قول لا اله الا الله وان عيسى روح الله وكلمته ورسوله[5][a] فدخل الغلام على الملك ولا (sic!)[5] احد يرده حتى

(1) Ms. incomplet. — (2) Ms. عليين. — (3) + عليه. — (4) Répétition. — (5) Interpolation : disposer *a*) *b*) *c*).

وقف بين يدي الملك(?) فنظر اليه الملك فخر مغشيا عليه فلما افاق
قال يا غلام من احياك وجمعك من الجبال والبحار والرمال قال
الغلام ان الذى خلقنى احياني f. 159r l. 10 وهو على كل شى
قدير فقل معى لا الاه الا الله وحده لا شريك له وان عيسى روح
الله وزوجني ابنتك واعطنى نصف مملكتك على رغم انفك فقال
الملك لاهل مملكته ما تشيرون علي في هذا الغلام كلما قتلته فان
له الهه يحييه ولكى اطلب منه المال فانه فقير لا يقدر على تحصيل
المال فقال الملك ازوجك بنتي على ان تاتينى بثمان مايه حمل
يكون حمله من ذهب وثمانى مايه حمل من فضة وثمانى مايه حمل
جواهر فرجع الغلام الا عيسى عليه السلام فاخبره بما طلب منه
الملك فقال له عيسى اذهب اليه فقل له يحضر الجمال فبعث معه
الملك تسع مايه جمل مع كل جمل رجل ومثل ذلك بغال ورجال
فقال عيسى عليه السلام اذا اتيت الكثيب الاحمر من الرمل فنادي
يا صاحب خزاين الارض اني رسول رسول رب العالمين عيسى
بن مريم عليه السلام فانه يفتح لك خزاين الارض ذهبها وفضتها وجواهرها
فمضى الغلام الكثيب الاحمر فاذا الجبال والارض والرمال ذهبا
وفضة وجواهر بقدرة الله رب العالمين فاخذوا بغير كيل ولا وزن
ولا عدد واوقروا دوابهم وانفسهم فلما f. 159b l. 9 رجعوا الا الملك
قالوا يا ايها الملك ما راينا اكرم من هذا الغلام ولا اسخا منه فتعجب
الملك من ذلك وهم ان يسلم فتصور له ابليس اللعين وقال له كيف
تعبد الها لا تعرفه ولكن اطلب منه شيا عليه ولا على شى منه
قال له يا غلام انى اطلب منك قصرا يصلح للملك طوله وعرضه سوى
معلقا بالهوى بلا علاقه من فوقه ولا دعامة من تحته ويكون ذلك
القصر لبنة من ذهب ولبنة من فضة ولبنة من جوهر ويكون فيه انهارا
كثيرة نهر من لبن ونهر من عسل ونهر من خمر ونهر من ما (sic)

وطينه المسك والعنبر والزعفران له باب من الذهب والياقوت والجواهر
قد احاطت به الاشجار من النخل والزيتون والرمان والاعناب فيه الف
وصيفه عليها انواع الحلى والحلل فمضى الغلام حتى دخل على عيسى
وقد تغير لون الشاب فقال له عيسى عليه السلام ما لى اراك متغير
اللون قال يا عيسى طلب منى ما لا اقدر عليه طلب مني قصر ووصفه
له ابليس لعنه الله قال عيسى يا غلام ان ربي لطيف لا يمرخ له
طين ولا يحفر له نهر ولا يعمل له لبنا ولا يصاغ له فضه ولا ذهبا
ولا يحتاج الا وزير ولا شريك انما امره f. 160ª l. 8 اذا اراد شيا
ان يقول له كن فيكون اذهب اليه وقل له تريد مني القصر[1] قال
نعم فقال انظر في اربعين يوما فاذا كان تمام الاربعين فاجمع الرجال
والنسا من جميع البلدان الا شاطى البحر واخرج انت وجميع اهل
مملكتك فينظرون القصر فلما تم اربعون يوما خرج من في المدينه
باجمعهم ينظرون القصر فلما طلعت شمس ذلك اليوم طلع القصر
بقدره الله رب العالمين والطير مظله والمليكه قد احاطت به والحور
العين قد اشرفت منه والبحر قد انظرب[2] بامواج كالجبال وهى
ترمي بزبد كالكافور وكلما انضرب البحر انضرب القصر بقدرة الله
تعالى f. 160ᵇ l. 1 والقصر قد انطقه الله بقدرته بلسان طلق دلق
وهو يقول ايها الملك المغرور ما هذا التكبر على رب العالمين فقل
له مخلصا لا الاه الا الله وحده لا شريك له وان عيسى بن مريم روح
الله ونبيه قال فاوحى الله الا عيسى عليه السلام قل لهذا الملك
اختار هذا القصر في الدنيا ام في الجنه فلما نظر الملك الا تلك
القدرة وسمع كلام عيسى عليه السلام نزع ثيابه ولبس جبه من
صوف وارتفع القصر وزوج الغلام ابنته واعطاه مملكته واسلم وحسن
اسلامه واسلم القوم باجمعهم واتبعوا عيسى وهذا ما كان f. 160ᵇ l. 7

(1) Ms. incomplet. — (2) Sic, l. انضرب.

من الخبر وصلى الله على سيد البشر سيدنا محمد سيد العرب والعجم وسلم تسليما عليه واله

TRADUCTION

HISTOIRE DE JÉSUS ET DU ROI.

Moyse, fils de Mohammed, fils de Abd-Allah, fils de Wahib, nous a raconté. Il dit : Dieu, dont le nom est béni et exalté, a révélé à Jésus — paix sur lui! — d'aller à la ville de Tyr. Il y a dans cette ville un tyran qui mange mon bien, qui sert un autre que moi, qui s'attribue le pouvoir suprême, qui me provoque à la lutte, et qui ne craint pas mes menaces. Mais par ma puissance, par ma grandeur, par ma force et par mon pouvoir, si ma miséricorde n'avait précédé ma colère, certes j'aurais fait périr celui qui ne dit pas : « Il n'y a de dieu que Dieu seul, qui n'a point d'associé. » Mais je ne crains pas la mort qui n'a pas de prise sur moi et je suis tout-puissant. O Jésus! inspire-leur la crainte; peut-être les atteindra-t-elle et deviendront-ils vigilants; appelle-les, peut-être répondront-ils [à ta voix]. Car si je m'irrite contre eux, les cieux et la terre s'irriteront avec moi. O Jésus! si je le permets aux mers, elles les submergeront; si je le permets à la terre, elle les engloutira; si je le permets aux montagnes, elles les broieront sans qu'ils trouvent aucune aide ni personne pour infirmer ma décision.

Jésus — paix sur lui! — marcha jusqu'à ce qu'il entrât dans une ville grande, appelée Tyr, qui avait deux portes. Une porte donnait sur le continent et l'autre sur la mer. A chaque porte des gens voyaient ceux qui entraient et sortaient.

A chacune des portes [se trouvait] une idole et il n'y avait personne qui entrât dans cette ville sans s'être prosterné devant cette idole d'un dieu abject. — Jésus, fils de Marie — paix sur lui! — s'approcha et [se trouva] sous le portique immense qui donne vers la porte du château du roi. Le portique avait quatre colonnes d'or et d'argent et une porte d'or. Mille chandelles y étaient suspendues et il s'y [trouvait] deux cents trônes d'or et sur chaque trône une idole d'or et d'argent.

Lorsque Jésus — paix sur lui! — eut vu [tout cela], il pleura des pleurs amers. Ensuite il monta sur une partie plus élevée du portique, sortit sa tête de la porte, et cria :

O peuple, criez avec moi qu'il n'y a de dieu que Dieu seul et que je suis Jésus, fils de Marie, esprit de Dieu. Jésus — paix sur lui! — s'éloigna ensuite jusqu'à ce qu'il parvint en présence d'une vieille assise sur le seuil de sa maison. Il dit à la vieille : O vieille, j'arrive cette nuit (?). La vieille lui dit : Qui es-tu? Il répondit : Je suis un des serviteurs du roi. Elle dit : Lequel des serviteurs du roi? Il lui répondit : Je suis Jésus, fils de Marie. Elle dit : Pourquoi vois-je sur toi des signes de malheur? Tes habits

sont de laine; je n'ai jamais vu parmi les serviteurs du roi un plus beau de visage que toi. Mais peut-être bien que le roi est irrité contre toi. Il lui dit : Je ne porte des habits de laine que par humilité devant le roi puissant. Ensuite, Jésus — paix sur lui! — entra dans l'habitation de la vieille. Et voilà [dans le haut] qu'il y avait une griffe (?) d'oiseau sur un des côtés de la maison et son aspect avait la forme d'un oiseau. Alors Jésus souffla sur [cette peinture] et voici que cette forme d'oiseau vola, par permission de Dieu tout-puissant, entre les cieux et la terre (1). Et la vieille dit : Es-tu *un magicien ou un devin?* Il dit : Je ne suis ni un magicien ni un devin, mais bien l'ambassadeur du Seigneur des croyants. Jésus — paix sur lui! — contourna ensuite le côté de la maison et se trouva devant un jeune homme auquel manquaient les deux mains, les deux pieds, qui n'entendait point et ne parlait point. Il lui dit : Eh quoi! ce jeune homme est tien? Elle répondit : C'est mon fils qui est sorti de mes entrailles. Jésus — paix sur lui! — lui dit : Dieu restituera à cet adolescent l'ouïe et la parole, et ses mains et ses pieds, et tu me le confieras pour qu'il me soit un ambassadeur auprès de ce roi puissant. Il l'invitera [à répéter] les paroles, qu'il n'y a de dieu que Dieu seul, qui n'a point d'associé, et que je suis Jésus, esprit de Dieu. La vieille lui dit : Qu'il soit fait selon tes ordres, ô Jésus; et il sera ton serviteur. Et Jésus — paix sur lui — se mit à côté du jeune homme, invoqua Dieu [dans] les deux inclinations; il pria Dieu en secret et il prit une poignée de poussière et la dispersa sur lui [l'adolescent]. Ensuite Jésus dit : Lève-toi, vis et sois vaillant par la volonté de Dieu — qu'il est puissant et grand! — L'adolescent se leva sur ses pieds, fort de ses bras, voyant de ses yeux et entendant de ses oreilles, complet dans la totalité de son corps, et il dit et proclama : Il n'y a de dieu que Dieu seul, qui n'a point de compagnon, et Jésus est l'esprit de Dieu.

Jésus — paix sur lui! — lui dit : O jeune homme, va à la porte du roi, entre chez lui et dis-lui : Dans ce pays [il y a] un faux dieu; dis avec moi, par contre, qu'il n'y a de dieu que Dieu seul et que Jésus est esprit de Dieu. L'adolescent s'en alla sans savoir le chemin. Il s'arrêta devant la porte du roi. Celui-ci, par un crieur public royal, faisait annoncer : A celui qui nous livrera le magicien qui crie que dans ce pays [il y a] un faux dieu, [qu'il n'y a de dieu qu'Allah seul], qu'il n'y a pas d'autres dieux que lui, je lui ferai épouser ma fille et je lui donnerai la moitié de mon royaume et je l'élèverai vizir pendant ma vie et calife après moi. L'adolescent s'en alla chez sa mère et lui dit : Nous pouvons obtenir une royauté grande par le moyen de Jésus, fils de Marie, et nous en ceci nous obtenons ce que le roi garantit à celui qui le [livre].

Alors Gabriel — paix sur lui! — descendit vers Jésus — paix sur lui! — et lui annonça que le jeune garçon avait entendu le crieur public de chez

(1) Cf. *Evangile de l'enfance*, ch. 36, traduction Peeters, Paris, 1911, p. 14 et 200. Jésus donne la vie à des figurines d'oiseaux. Le miracle figure aussi dans la collection éthiopienne des miracles de Jésus, cf. *Revue de l'Orient chrétien*, t. XVI, 1911, p. 263.

le roi, qui disait : A celui qui me conduira Jésus captif je ferai épouser ma fille et je lui donnerai la moitié de mon royaume et je le ferai vizir et calife après moi. Jésus — paix sur lui! — appela l'adolescent, qui lui répondit : O Jésus, me voici. Jésus lui dit : Tu voulais révéler au roi ma retraite et tu as désiré que Dieu te restitue tes mains, tes pieds, ton ouïe, ta parole. Le jeune homme dit à Jésus : Qui t'a révélé [cela]? Jésus lui répondit : C'est Gabriel, le fidèle. Le jeune homme dit plus fort : Il n'y a de dieu que Dieu seul, qui n'a point son semblable, et Jésus est l'esprit de Dieu. Jésus dit : Sois-moi un messager auprès de ce roi et tu lui crieras les paroles : Il n'y a de dieu que Dieu seul, qui n'a point d'associé, et que moi Jésus, fils de Marie, suis le messager de Dieu ; je te ferai épouser la fille [du roi] et je m'en porterai garant auprès de mon Dieu de cette moitié de son royaume. L'adolescent dit : O Jésus, comment arriverai-je à la porte du roi? Avant elle se trouvent quarante portes et sur chaque porte il y a cent sabres dégainés. Puis on a une porte devant laquelle [sont placées] sept bêtes féroces prêtes à bondir sur les hommes. Personne non plus n'entre par la porte du roi s'il n'est connu, et on lui demande : Qui es-tu et d'où es-tu? Jésus lui dit : Lorsque tu t'approcheras de la première porte du roi, dis : Je suis l'ambassadeur de l'ambassadeur du Seigneur des croyants, Jésus fils de Marie, [envoyé] vers ce roi puissant, et il doit dire : Il n'y a de dieu que Dieu seul, qui n'a point d'associé, et que Jésus est l'esprit de Dieu et qu'il me fera épouser sa fille et qu'il me donnera la moitié de son royaume — malgré lui, — ajoute le narrateur. Le jeune homme entra chez le roi et personne ne lui interdit [l'entrée] et aucun chambellan ne l'aperçut et personne ne le repoussa jusqu'à ce qu'il se trouvât en face du roi. Celui-ci se trouvait sous le portique. Le portique avait quatre colonnes, entre une colonne et l'autre il y avait 40 brasses de long et autant de large. Devant le roi étaient des idoles d'or et d'argent sur des trônes d'or et d'argent, que l'on adorait à l'exclusion de Dieu — qu'il est puissant et grand!

A la droite du roi étaient placés les rois et à sa gauche les grands [du royaume] et leurs fils; en face, les généraux [d'une armée chrétienne] et les fils de ces généraux et derrière les *amalécites* et leurs fils et devant eux les idoles. [Tous] étaient prosternés devant l'idole, [l'adorant à l'exclusion de Dieu] — qu'il est puissant et grand! — Et le jeune homme s'arrêta au milieu du portique. Il dit : O roi, dis avec moi de cœur : Il n'y a de dieu que Dieu seul, qui n'a point d'associé, et Jésus est l'esprit [de Dieu]. Il dit, et l'assemblée fut terrifiée de ce qui se passait devant elle. Les idoles tombèrent sur leur face, la couronne royale tomba [de la tête] du roi et tourna sur le trône jusqu'à ce qu'elle roulât à terre, de même les chandelles tombèrent et se brisèrent et le roi s'évanouit. Lorsque le roi revint à lui-même, il s'écria : Jeune homme, que sont ces noms qui détruisent nos raisons? C'est une grande sorcellerie. Le jeune homme dit : Ce n'est pas de la sorcellerie, mais j'ai prononcé le nom de mon Dieu et les idoles trompeuses et les images semblables se prosternèrent la face contre terre; ô roi, je t'invite à adorer le clément et miséricordieux seigneur de l'univers : renie ces idoles et dis avec moi : Il n'y a de dieu

que Dieu seul, qui n'a point d'associé, et que Jésus est l'esprit de Dieu — que Dieu le bénisse et lui fasse paix! — Le roi dit : O jeune homme, es-tu un ambassadeur ou un envoyé [de l'ambassadeur]? L'adolescent répondit : Je suis seulement un délégué, et je t'invite à dire qu'il n'y a de dieu que Dieu seul et que Jésus est l'esprit de Dieu, et à me donner ta fille en mariage et la moitié de ton royaume — malgré toi, — ajoute le narrateur. Le roi fut irrité, et dit à ses serviteurs : Malheur à vous! Mon royaume tombe : ma puissance, ma force et mon autorité s'écroulent! Où sont mes chambellans qui vivent de mes biens? Alors un homme de ses amis [du roi] se leva et frappa le jeune homme d'un coup, le coupa en deux, puis le jeta aux vautours. *Séance sur le récit du meurtre de l'adolescent (pour la première fois)* — dit le narrateur. — La vieille se trouvait à la porte du roi et après qu'elle eut vu son fils tué, elle revint vers Jésus et dit : O Jésus, mon fils a été tué. — Jésus répondit : O vieille, celui-là même [qui l'a créé] peut le ressusciter. Lorsque la nuit fut obscure, la vieille porta son fils. Celui-ci était [coupé] en deux moitiés. Elle le plaça devant Jésus — paix sur lui! — Jésus le toucha de sa main et dit : Lève-toi, au nom de Dieu tout-puissant. Le jeune homme se leva sur ses pieds et il annonça : Il n'y a de dieu que Dieu seul, qui n'a point son semblable, et Jésus est l'esprit de Dieu. J'ai eu dans cette mort de ce que l'œil n'a pas [encore] vu, de ce que l'oreille n'a point entendu, de ce qui n'est point concevable dans le cœur d'un homme. Donc, ô esprit de Dieu, Dieu m'a envoyé vers cet impie injuste, pour l'inviter à dire : Il n'y a de dieu que Dieu seul, et que tu es l'esprit de Dieu. Et [Jésus] envoya [le jeune homme] une seconde fois, qui marcha vers [le roi], entra chez lui sans que personne lui interdit l'entrée. Personne ne l'éloigna jusqu'à ce qu'il se trouvât en présence du roi — et ces choses sont dans la narration du jeune homme. — Lorsque le roi l'aperçut, son visage changea. Il lui demanda : Qui t'a ressuscité après que tu as été tué? L'adolescent répondit : Celui qui m'a créé et qui m'a comblé de biens m'a ressuscité. Il est puissant sur toute chose.

Le roi dit : Où se trouve ton Dieu? L'adolescent répondit : Mon Dieu, son royaume est dans le ciel et son habitation est sur la terre — on ne [peut] lui attribuer un lieu plus qu'un autre, car il comprend parfaitement toute chose. Le roi dit : Est-ce qu'il entend nos voix et nos paroles? L'adolescent répondit : Oui, et dis avec moi : Il n'y a de dieu que Dieu seul, qui n'a point son semblable, et que Jésus est l'esprit de Dieu, et donne-moi ta fille en mariage et la moitié de ton royaume — malgré toi; — sinon, tu trouverais ta perte entre mes mains.

Le roi fut pris d'un courroux extrême et ordonna de tuer le jeune homme. Un homme se leva et tua le jeune homme et le coupa en morceaux et le jeta aux bêtes féroces, mais Dieu révéla aux bêtes que la chair de cet adolescent était prohibée pour elles. La vieille était sur les traces de son fils. Elle alla chez Jésus et lui annonça que son fils avait été coupé en quatre et qu'il avait été jeté aux bêtes féroces. Jésus lui dit : O vieille, celui qui a créé ton fils a le pouvoir d'interdire à ces bêtes la chair de ton fils. Va, et emporte-moi la chair de l'adolescent de devant les bêtes féroces. La vieille s'en alla et les bêtes s'approchèrent, remuant leurs

oreilles et disant : Prends ton fils! Elle le prit et le porta devant Jésus — paix sur lui! — qui colla une partie à l'autre [de son corps]. Il étendit ensuite sur [l'adolescent] sa main bénissante et lui dit : Lève-toi, jeune homme, vis, sois plein de force, par le vouloir du maître de l'univers. Le jeune homme se trouva, [comme auparavant], sans défaut corporel, par le pouvoir de Dieu tout-puissant, et il annonça : Il n'y a de dieu que Dieu seul et Jésus est l'esprit de Dieu.

Séance sur le meurtre de l'adolescent pour la seconde (fois). L'adolescent dit : O Jésus, j'ai trouvé dans cette mort mes désirs au paradis et mes plaisirs sur la terre. Envoie-moi vers ce roi impie pour l'inviter à dire : Il n'y a de dieu que Dieu [seul]. Jésus l'envoya chez le roi. Le jeune homme alla jusqu'à ce qu'il entrât chez le roi qui était assis au milieu de ses amis. Dès qu'il le vit, le roi changea d'aspect.

Il demanda : Qui t'a ressuscité de cette mort et t'a fait sortir du ventre des bêtes féroces?

L'adolescent répondit : C'est mon Dieu, qui crée et fait vivre. Il est puissant sur toute chose. Le roi dit : Ton Dieu peut donc ces choses? Le jeune homme répondit : Malheur à toi, ô roi trompé! Sais-tu qui est celui dont tu renies la Divinité; ne te laisse donc pas séduire par le monde et qu'ils ne te séduisent pas pour un dieu trompeur, ne crois pas non plus les ruses d'un tel dieu et dis : Il n'y a de dieu que Dieu seul, et que Jésus est l'esprit de Dieu; donne-moi ta fille en mariage et donne-moi la moitié de ton royaume — malgré toi. — Le roi dit : Malheur à vous! qui me défendra de ce jeune homme, et le tuera d'une mort de laquelle il soit impossible à son Dieu de le ressusciter? Il dit. Un homme de parmi le peuple s'approcha du jeune homme et le tailla en morceaux. Ensuite il jeta sur lui du naphte et du feu jusqu'à ce qu'il devint cendre et le dispersa aux vents et une partie s'en alla dans les montagnes, une partie dans les mers et une partie dans les sables (1). Jésus lui dit : O vieille, celui qui l'a créé peut le ressusciter, car il est tout-puissant. Lorsque la nuit fut obscure, Jésus — paix sur lui! — sortit, et après avoir fait l'ablution, il pria prosterné sur le bord de la mer. Il dit : ô mon Dieu, ressuscite-moi [celui qui est] ton témoignage et mets à ma disposition tes créatures. Il dit, et Dieu enjoignit aux montagnes et aux sables et aux mers et aux vents de restituer les cendres de ce jeune homme et de les mettre devant Jésus — paix sur lui! — Une vague les plaça devant ce dernier, formées sous figure d'un homme. Alors Jésus commanda sa main sur lui avec une poignée de terre et dit : Lève-toi, ô jeune homme, vis et sois fort par le vouloir de Dieu tout-puissant. Le jeune homme se leva devant [lui] fut plein de force par la volonté de Dieu — qu'il est puissant et grand! — Et l'adolescent dit : Il n'y a de dieu que Dieu et Jésus est l'esprit de Dieu et Mahomet est l'envoyé de Dieu. — Dieu le bénisse, lui et les siens, et lui fasse paix!

Séance à propos du récit du jeune homme (mis à mort) pour la troisième (fois) (2).

(1) Ici le ms. est incomplet.

(2) Un certain nombre de martyrs égyptiens ont ainsi été mis à mort plusieurs

Jésus dit : O jeune homme, où as-tu connu Mahomet? Il dit : O Jésus, après être mort de cette mort, mon esprit s'arrêta sur les sommets d'une montagne et je vis sur les pavillons du trône, écrites, [ces paroles] : Il n'y a de dieu que Dieu seul et Mahomet est le prophète de Dieu — Dieu le bénisse, lui et les siens, et lui fasse paix.

b) Je fis halte devant lui, dans le jardin, et il m'envoya vers cet impie injuste pour l'inviter à dire : Il n'y a de dieu que Dieu et Jésus est l'Esprit de Dieu et *son verbe* et son envoyé.

a) Le jeune homme entra chez le roi et personne ne l'arrêta jusqu'à cet qu'il se trouvât en face du roi (1).

c) Le roi le regarda et tomba en défaillance. Lorsqu'il revint à lui, il dit : O jeune homme, qui t'a ressuscité et t'a réuni des montagnes, des mers et des sables? Le jeune homme dit : Celui qui m'a créé, m'a ressuscité. Il est puissant sur toute chose. Dis avec moi : Il n'y a de dieu que Dieu seul, qui n'a point son semblable, et Jésus est l'esprit de Dieu, et donne-moi ta fille en mariage et la moitié de ton royaume — malgré toi. Le roi dit à la famille de sa royauté : Quel serait votre avis sur ce jeune homme? Voici que son Dieu le ressuscite chaque fois que je le tue, mais je lui demanderai de la richesse et il est pauvre et il ne pourra acquérir cette fortune. Le roi dit [au jeune homme] : Je te donnerai ma fille en mariage à la condition que tu m'apportes 800 charges d'or, d'argent et de pierres précieuses. L'adolescent retourna chez Jésus — paix sur lui! — et lui raconta ce que le roi exigeait de lui. Jésus lui dit : Retourne chez le roi et dis-lui qu'il te fasse tenir les chameaux. Et le roi envoya avec lui 900 chameaux et avec chaque chameau un homme, et autant de mulets et d'hommes. Ensuite Jésus — paix sur lui! — dit : Lorsque tu auras rejoint la colline rouge de sables, tu crieras : O maître des trésors de la terre, je suis l'ambassadeur de l'ambassadeur du maître de l'univers, Jésus, fils de Marie — paix sur lui! — et voici qu'il t'ouvrira les trésors de la terre, son or, son argent et ses pierres précieuses. Le jeune homme gagna la colline rouge et voilà les montagnes, la terre et les sables d'or et d'argent et de pierres précieuses, par la puissance de Dieu, seigneur des deux mondes.

Ils en prirent une grande quantité, sans mesure et sans pesée. Ils en chargèrent leurs bêtes de somme et en portèrent eux-mêmes une partie. Après qu'ils furent arrivés chez le roi, ils dirent : O roi, nous n'avons jamais rien vu de plus noble que ce jeune homme et de plus généreux que lui. Le roi s'en étonna et voulait se convertir à l'islamisme, mais le diable Satan se montra à lui et lui dit : Comment veux-tu servir un Dieu que tu ne connais pas. Exige plutôt de lui une chose extraordinaire et point à moi crainte [chose] de lui (?). Et il lui dit : O jeune homme, je te demande un château qui convienne au roi, sa hauteur et sa largeur égales, suspendu

fois de suite. Sergius d'Athrib (13 amschir) a aussi été mis à mort trois fois, cf. René Basset, *Le Synaxaire arabe jacobite*, dans *Patr. or.*, t. III et XI, p. 820-823.

(1) Interpolation dans le ms. Il manque d'abord une liaison avec ce qui précède, probablement la phrase connue : Jésus renvoya le jeune homme chez le roi. A ceci se rattachent *a*) *b*) *c*).

dans les airs, mais suspendu par le haut et non soutenu par le bas (1). Ce château doit être en briques d'or, d'argent et de pierres précieuses. De grandes rivières y couleront: une rivière de lait, une rivière de miel, une rivière de vin et une rivière où se trouveront du musc, de l'ambre et du safran.

Le château] aura une porte d'or enchâssée d'hyacinthe et de pierres précieuses. Il sera entouré de plantes de palme, d'olive, de grenade et de raisins, dans lui mille jeunes servantes bien vêtues et bien parées de quartiers. Le jeune homme marcha jusqu'à ce qu'il entrât chez Jésus — la couleur de l'adolescent était cependant changée. — Jésus lui dit : Pourquoi te vois-je changé de couleur? Il répondit : O Jésus, [le roi] exige de moi une chose impossible : il exige de moi un château et le diable, exécré de Dieu, le lui a suggéré. Jésus dit : O jeune homme, est-ce que mon maître, Dieu, ne l'a pas [le roi] enduit de boue, est-ce qu'il ne lui a pas creusé des rivières, est-ce qu'il ne lui a pas porté des pierres, est-ce qu'il ne lui a pas formé l'argent et l'or? Il n'a pas besoin de vizirs et il n'a pas d'associé.

Lorsqu'une fois il veut une chose, [il suffit qu'il dise : Sois! et elle est. Va chez lui [le roi] et dis-lui : Tu veux de moi le château (2). Il dit : Oui. Il lui dit ensuite : Attends 40 jours et lorsque 40 jours seront écoulés, convoque les hommes et les femmes de la totalité de ton pays sur le bord de la mer. Trouve-toi aussi et toute la famille royale et ils verront le château. Lorsque les 40 jours furent complets, [la foule] sortit de la ville dans sa totalité pour voir le château. Lorsque le soleil de ce jour se leva, apparut aussi le château par la volonté de Dieu, seigneur de l'univers. Les oiseaux [étaient comme] un baldaquin et ses anges l'entouraient et les *ḥuri* planaient au-dessus. La mer [au dessous] entre-choquait ses vagues, semblables à des montagnes, qui jetaient une écume comme du camphre. Et chaque fois que la mer s'agitait, le château s'agitait aussi par la volonté de Dieu tout-puissant. Dieu faisait parler le château et par sa volonté, d'une voix forte, il se précipitait et disait : O roi trompé, qu'est cet orgueil devant le seigneur des deux mondes! Dis bien sincèrement : Il n'y a de dieu que Dieu seul, qui n'a point de compagnon, et Jésus, le fils de Marie, est l'esprit de Dieu et son prophète. Il dit, et Dieu envoya Jésus — paix sur lui! — pour dire à ce roi : Est-il préférable ce château dans le monde ou dans le paradis? Lorsque le roi vit ce pouvoir et après qu'il eut entendu les paroles de Jésus — paix sur lui! — il enleva ses habits et revêtit un manteau de laine. Le château disparut. Le roi] donna sa fille à l'adolescent et il lui donna son royaume. Le roi embrassa l'islamisme, et fut bon musulman; de même tout le peuple adopta cette religion et suivit Jésus. Ceci n'est pas dans la légende, — Dieu bénisse le seigneur des hommes, notre seigneur, Mahomet, le seigneur des Arabes et des Perses, que Dieu lui fasse paix, à lui et aux siens!

(1) Le roi d'Égypte demande aussi à Aḥikar de lui construire un château dans les airs.

(2) Ici le ms. est incomplet. On s'attend à l'envoi et à l'entrée de l'adolescent chez le roi.

NOTICE SUR LE MANUSCRIT COPTE-ARABE

N° 2 DE L'INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS

L'Institut Catholique de Paris possède un manuscrit copto-arabe, acheté jadis par Mgr d'Hulst à M. Amelineau, et catalogué ainsi :

« N° 2. Liturgie de Saint Grégoire : Manuscrit Copte et Arabe. » C'est un manuscrit reliure Renaissance (?) mesurant extérieurement 0m,15 de hauteur et 0m,12 de largeur. Les dimensions du manuscrit lui-même sont de 0m,145 de haut sur 0m,11 de large.

C'est en somme un in-16 carré.

Sur le verso de la dernière feuille de garde on trouve (écriture moderne) :

Anaphore ou liturgie de Saint Grégoire en Copte et en Arabe. C'est la même main qui nous semble avoir folioté le manuscrit.

Il y a 143 folios, mais déjà deux folios ne sont pas paginés : le 38t et le 51, et le folio 54 est vierge de toute écriture au recto et au verso.

Mais l'auteur de cette pagination n'a pas fait remarquer que ce titre : « anaphore de saint Grégoire », appliqué à tout le manuscrit, n'était pas complètement exact. Cette suscription n'est vraie que pour les trois septièmes de l'ouvrage (fol. 1 à fol. 60). La fin (fol. 61 à fol. 139v) (1) contient l'anaphore de saint Cyrille.

Cette dernière liturgie contient deux passages (dont l'un assez long) qui ne se trouvent point dans la traduction latine correspondante publiée par Renaudot.

Cette anaphore, qui est considérée comme la plus ancienne de la liturgie copte, n'a jamais été publiée séparément, aussi nous nous proposons — sur le conseil de Dom Cabrol — de la publier tout entière.

(1) Les trois derniers folios, fol. 139v à fol. 143r, contiennent les deux prières que nous publions présentement.

Dans notre manuscrit on reconnaît au moins trois mains.

Il y a une partie ancienne qui comprend les folios 7 à 25, 27 à 38, 39 à 43, 45 à 53, 55 à 59, 62 à 71, 73 à 85, 88 à 105, 108 à 114, 116 à 124.

Cette partie ancienne porte encore une pagination montrant qu'elle faisait partie d'une collection d'anaphores ou d'un manuscrit liturgique plus complet puisque sur le folio 8 il y a ⲥⲓⲍ, c'est-à-dire 217, et sur le folio 124 ⲥⲛⲏ : 156.

Quant à l'âge du manuscrit, il n'y a aucune indication de date, mais d'après l'écriture arabe, une autorité très compétente en la matière, M. Blochet, conservateur à la Bibliothèque Nationale de Paris, nous a indiqué la date 1100 comme étant probable pour la partie la plus ancienne.

Certaines formes de lettres coptes nous reporteraient vers le XIII^e^ siècle.

Chaque folio contient 13 lignes contenant chacune une moyenne de 10 à 11 lettres : dialecte bohaïrique.

Il y a à la fin du manuscrit (fol. 139^v^-143) deux petites prières qui ne se trouvent point dans Renaudot et que pour cette raison nous voulons publier aujourd'hui.

La 1^re^ a été signalée par M. Crum dans ses *Coptic monuments*, dans le Catalogue général des antiquités égyptiennes du musée du Caire, in-fol., Le Caire, 1902, sous le n° 8102. Il cite le commencement et la fin.

TEXTE	TRADUCTION
* ⲟⲩⲉⲩⲭⲏ ⲉⲭⲉⲙ	Oratio super
ⲡⲉⲩⲗⲟⲅⲓⲁ	eulogiam
ⲡⲓⲙⲁⲓⲧⲏⲥ ⲛⲟⲩⲥ	Magister Domine
ⲫⲛⲓ ⲛⲓⲙⲁⲛ-	Deus omni-
ⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ	potens
ⲫⲣⲉϥ ⲛⲓⲙ-	dator
ⲁⲅⲁⲑⲟⲛ. ⲫⲓ	bonorum
ⲉⲧϥ ⲃⲣⲉ ⲛ-	dans esum
ⲥⲁⲣⲝ ⲛⲓⲃⲉⲙ	omni carni
* ⲛⲟⲟⲕ ⲫⲓ ⲉⲧϥ-	tu qui
ⲃⲣⲉ ⲛⲓⲙⲉⲕⲃⲓ-	nutris servos

ⲁⲓⲕ ⲉⲧⲉⲣϩⲟϥ	tuos qui timent
ⲙ̀ⲙⲁⲧⲉⲕϩⲏ .	te
ⲥⲟⲩⲧⲉⲛ ⲧⲉⲕⲟⲩⲙⲓ-	Extende dexte-
ⲛⲁⲓ ⲛⲁⲧⲏⲁⲩ ⲉ-	ram tuam in-
ⲣⲟⲥ. ⲟⲩⲟϩ ⲉⲛⲟⲩ	visibilem et benedic
ⲉⲛⲁⲓ ⲫⲟⲓⲕ ⲉⲧⲭⲏ	hunc panem positum
ϩⲓⲭⲉⲛ ⲛⲁⲭⲓⲭ	super manus meas
ⲟⲩⲟϩ ⲭⲱ ⲙ̀ⲙⲟⲥ	et effunde super eum
ⲙⲡⲉⲕⲉⲛⲟⲩ	benedictionem tuam
ⲛⲉⲙ ⲛ̀ⲉⲕϩⲏⲟⲧ	et gratiam tuam
ϩⲛⲁ ⲛⲧⲉϥⲛ̀ⲟⲩⲟⲓⲛ	ut sit
* ⲛⲟⲩⲟⲩⲛⲁⲓ ⲛⲟⲩ-	salus
ⲟⲓ ⲙⲙⲉⲛ ⲉⲟⲛⲁ-	cujuscumque
ⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ⲙ̀ⲙⲟⲥ	sumpturi illum
ⲟⲩⲟⲩⲛⲁⲓ ⲛ̀ϯⲯⲩⲭⲏ	salus animae
ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲧⲟⲩⲃⲟ	et puritas
ⲛⲧⲉ ⲡⲓⲥⲟⲙⲁ	corporis
ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲛⲟ ⲉⲃⲟⲗ	et remissio
ⲛⲧⲉ ⲛⲓⲙⲓⲟⲃⲓ	peccatorum
ⲧⲭⲟⲙ ⲛ̀ϯⲧⲣⲓⲁⲥ	Virtus Trinitatis
ⲉⲟⲟⲩⲁⲃ ⲛⲁⲩⲟⲙ	sanctae erit
ⲉⲭⲉⲛ ⲛⲁⲓⲟⲓⲕ	super hunc panem
ϕⲁⲓ ⲛⲉⲙ ⲉⲭⲉⲛ	et super
ϕⲓⲓ ⲉⲧϥ ⲙⲙⲟϥ	dantem illum
* ⲛⲉⲙ ⲉⲭⲉⲛ ϕⲓⲓ	et super
ⲉⲟⲛⲁⲟⲩ ⲙⲙⲟϥ	susceptorum illum
ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲟⲙ ⲙⲙⲉⲛ	et quemcumque
ⲉⲟⲛⲁⲫⲙⲉⲉϥ-	illius curam
ⲣⲟⲟⲩϩ .	habiturum
ϕϯ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲧⲉⲕ-	Deus per
ⲙⲉⲟⲛⲁⲓⲧ	misericordiam tuam
ⲉⲙⲟⲩ ⲉⲧⲁⲓ ⲉⲩⲁⲟ-	benedic hanc
ⲣⲓⲁ ⲑⲁⲓ ⲁⲙⲏⲛ .	eulogiam tuam. Amen (1).

(1) Cette prière est signalée aussi par Dom Leclercq dans *Dict. d'archéologie*, article *Caire* (*Vieux*), t. II, col. 1578.

La 2e prière me paraît — jusqu'à plus ample informé — inédite.

f° 111 r° * ⲟⲩ ⲟⲩⲛⲏ ⲉⲛⲟⲩ ϯⲡⲣⲁⲡⲉⲍⲁ
ⲙⲉⲛⲧⲉⲙⲉⲥⲁ ⲙⲡⲟⲩⲟⲉⲓⲛ

Traduction.

Oratio super mensam post comestionem.

* ⲧⲉⲛⲟⲩⲥⲱⲧⲙ	Gratias agimus
ⲙⲡⲟⲧⲕ ⲙⲁⲣⲉ	tibi Domine
ⲫⲛ̀ⲧ ⲙⲡⲓⲁⲛ-	Deus omni-
ⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ	potens
ⲭⲉ ⲛⲁⲁⲕ ⲛⲉ ⲉⲧⲁⲕ-	tu enim es qui
ⲥⲟⲩϫ ⲛⲁⲓ ⲙⲡⲁⲓ-	praeparasti nobis hanc
ⲧⲣⲁⲡⲉⲍⲁ ⲉⲧ-	mensam quae
ⲟⲓ ⲙⲙⲟⲩⲉⲛⲓⲟⲥ	est conciliatrix
ⲙⲡⲉ ⲫⲁⲣⲁⲙⲓ	amoris
ⲁⲛⲟⲛ ϧⲁ ⲛⲉⲕ-	(erga) nos, servos tuos
ⲉⲃⲓⲁⲓⲕ ⲉⲧⲁⲛⲟⲩ	qui accepimus
ⲉⲃⲟⲁ ϧⲉⲛ ⲛⲓⲙⲁ-	a (te) bona
ⲟⲟⲩ ⲙⲡⲉ ⲛⲕⲁϩⲓ	terrae
* ⲧⲉⲛϩⲱ ⲉⲣⲟⲕ	Rogamus te
ⲡⲉⲛⲛⲟⲩⲃ ⲛⲁ-	Domine noster
ⲣⲟⲩⲁⲣⲁⲓ ⲛⲭⲉ	multiplicentur
ⲛⲁⲓ ⲉⲧⲁⲩⲉⲣϩⲟⲩⲟ	ea quae superfuerunt
ⲉⲣⲟⲛ ⲕⲁⲧⲁ ⲡⲓⲉ	nobis secundum
ⲛⲟⲩ ⲙⲡⲉ ⲡⲓⲉ	benedictionem quinque
ⲥⲟⲩⲕ ⲛⲉⲙ ⲙⲙⲁ-	panum et
ⲧⲉⲃⲧ ϭ	duo piscium
ⲛⲁⲓ ⲉⲧⲁⲕϣⲁⲛϩ	Nutrivisti
ⲉⲃⲟⲁ ϩⲓⲧⲟⲧⲟⲩ	ex eis
ⲙⲡⲁⲙⲛⲧⲟ ⲙ-	multitudinem
ⲗⲁⲟⲥ ⲙⲡⲓⲙ ϩⲓ-	populi in
ⲡⲓϣⲁϥⲉ ⲉⲁⲕ-	deserto ut
* ⲥⲱⲟⲩⲛ ⲛⲁⲓ ⲙ-	(esses) nobis

ⲃⲟⲏⲑⲟⲥ ⲛⲉⲙ	auxilium et
ⲣⲉϥϯ ⲉϩⲣⲏⲓ ⲉ-	et protector super
ϧⲱⲛ ⲁⲛⲟⲛ	nos
ⲫⲁ ⲛⲓⲙ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲉ-	omnes qui
ⲧⲁⲛⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ⲙ-	sumpsimus
ⲙⲟⲟⲩ	eos
ⲛⲓⲙ ⲁⲉ ⲉⲧⲁⲩⲥⲉⲣ ⲛⲓ-	Illis autem qui fece-
ⲛⲁⲓ ⲛⲉⲙⲁⲁⲩ ⲛⲉⲙ	runt nobis misericordiam
ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲣⲉⲩⲥⲏⲩⲓ	et his qui ministraverunt
ⲙⲙⲟⲛ ⲛⲉⲙ ⲛⲓⲙ ⲉⲃⲏ-	nobis et iis
ⲣⲱⲧⲉⲃ ⲛⲉⲙⲁⲛ	recumbentibus nobiscum
ⲉⲧⲉ ⲛⲉⲕⲃⲓⲁⲕ ⲛⲉ	servis tuis
* ⲁⲣⲓϩⲙⲟⲧ ⲙⲙⲟⲟⲩ	concede (eis)
ⲙⲙⲉⲕϯⲙⲉⲑⲙⲟ	retributionem tuam
ⲉⲟⲩⲉⲓ ⲛⲟⲩϫⲁⲓ	plenam salutis
ⲉϥⲛⲁ ⲙⲡⲟⲩ-	in loco eorum
ϣⲓⲥⲓ	passionis
ϫⲉ ⲫⲉⲛⲁⲣⲟⲟⲩϯ	Benedictum
ⲟⲩⲟⲩ ⲉⲟⲩⲟⲉⲓ ⲛ	et gloria plenum
ⲟⲟⲩ ⲡϫⲉ ⲛⲉⲕⲣⲁⲛ	(sit) nomen tuum
ⲉⲟⲟⲩⲁⲃ ⲫⲛⲟⲩ	sanctum Pater
ⲛⲉⲙ ⲡⲉϣⲣⲓ ⲛⲉⲙ	et Filius et
ⲡⲓⲙⲁ ⲉⲟⲩ ⲫⲛⲟⲩ	Spiritus Sanctus
	nunc...

L. A. Pochot,
curé de Bray (Loiret).

LITTÉRATURE ÉTHIOPIENNE PSEUDO-CLÉMENTINE

III. — TRADUCTION DU QALÊMENTOS

(*Suite*) (1)

LIVRE TROISIÈME

PRODIGES MONTRÉS A PIERRE PAR LE SEIGNEUR

(Fol. 68 v° b à fol. 121 r° a).

CHAPITRE VII

Nécessité de l'observation des règles de l'Église.

1. Prescriptions des Apôtres; prescriptions attribuées à Pierre : charité et affermissement de la foi. — 2. Prescriptions inexactement attribuées à Jean : pureté et continence. — 3. Mêmes prescriptions de Paul. — 4. La semence de Satan. — 5. La semence de l'Esprit-Saint. — 6. L'observation des lois de l'Église est nécessaire pour entrer dans la gloire. — 7. L'affranchissement du péché par l'Esprit-Saint. — 8. Le Seigneur demandera compte aux prêtres des avertissements qu'ils auront donnés aux pécheurs. — 9. Malédictions contre les princes de l'Église qui n'auront pas préservé le peuple de la contagion du mal. — 10. Les évêques doivent lutter contre l'iniquité. — 11. Les hommes seront jugés sur la prédication de la parole de Dieu qu'ils auront entendue.

1. Prescriptions des Apôtres; prescriptions attribuées à Pierre : charité et affermissement de la foi. — (Nous) les douze Apôtres, nous avons ordonné, alors que nous nous trouvions réunis ensemble (2). Moi *Pierre*, j'ai ordonné (ceci à) tout homme : *Ce que tu* (3 *ne veux pas qu'on* [4] *te fasse, toi non plus* (5), *ne* (le) *fais pas à ton prochain, car c'est*

(1) Cf. *Rev.*, 1911, 1912, 1913, 1914, 1915 1917, 1918-1919.

(2) Nuance de sens : *associés pour un unique* (*but*).

(3) M. à m. : *ce qu'il*.

(4) Le mot ሰብእ a le sens du pronom indéfini *on*.

(5) Ms. : አንተኒሂ (*sic*).

notre loi (1) *et nos prophètes* (2). Quant à nous Apôtres, nous voulons que votre foi soit affermie.

2. Prescriptions inexactement attribuées à Jean : pureté et continence. — *Jean* aussi le bien-aimé du Seigneur a dit (3) : *Malheur à celui qui a sali* (4) *son corps* (5) (F. 81 r° b) *par le désir de la débauche* (6)*! En effet, le corps* (7) *est membre du Christ* (*et*) *membre du Seigneur, après qu'il a reçu* (8) *le baptême. Celui qui a reçu la chair et le sang* (9) *du Christ devient* (10) *une* (*seule*) *âme et une* (*seule*) *chair avec lui. Après avoir reçu* (11) *le corps* (12) *du Christ, j'en ferais le corps d'une courtisane? Loin de là* (13)*! Que tout homme demeure* (*fidèle*) (14) *à sa femme et que* (*toute*) *femme aussi demeure* (*fidèle*) *à son mari* (15)*!*

3. Mêmes prescriptions de Paul. — En outre (16), notre frère *Paul* a dit : *Si tu as épousé une femme, ne divorce pas* (17) (*d'avec elle. Que la femme non plus ne divorce pas* (*d'*)*avec son mari! Mais si elle divorce* (18), *qu'elle demeure seule* (19)*!* (F. 81 v° a) *Il vaut mieux* (*pour elle*) *qu'elle suive mon conseil* (20). De nouveau, il a dit : *Si tu n'as pas d'épouse* (21), *ne désire*

(1) Le mot አሪት désigne la *loi mosaïque*.

(2) Matth., VII, 12; Luc, VI, 31.

(3) Le texte qui suit n'est pas de saint Jean, mais de saint Paul, I Cor., VI, 13-16 (passim) et VII, 2.

(4) Sens de *tacher* (*souiller*).

(5) M. à m. : *chair*, ici et plus bas.

(6) Sens de *luxure* (*fornicatioa*).

(7) Mot mis en relief.

(8) Sens général de *prendre*.

(9) Ms. : ደመ· au lieu de ደሞ.

(10) Ms. : ይከውን· au lieu de ይከውን.

(11) Cf. *supra*, note 8; ms. : ነሣእክሙ· au lieu de ነሣእኩ.

(12) M. à m. : *membre* (*membres*), ici et plus bas.

(13) Ce passage est la traduction de I Cor., VI, 15ᵇ : ἆρας οὖν τὰ μέλη τοῦ Χριστοῦ ποιήσω πόρνης μέλη; Μὴ γένοιτο. Voici le texte de Platt, *Nov. Test.*, p. 290 : ትንሥኡ፡ አባሎ ፡ ለክርስቶስ ፡ ወትፈስይዎ ፡ አባለ ፡ ዘማ ። ሐሰ ።

(14) Le verbe ነበረ, I, 1 (avec la préposition በ), lorsqu'il est précédé de ብእሲ, ብእሲት, ou de mots analogues, est usité pour exprimer la *fidélité conjugale*.

(15) Ce passage est la traduction de I Cor., VII, 2 : ... ἕκαστος τὴν ἑαυτοῦ γυναῖκα ἐχέτω, καὶ ἑκάστη τὸν ἴδιον ἄνδρα ἐχέτω. Voici le texte de Platt, *op. cit.*, p. 291 : ዅሉ ፡ ብእሲ ፡ ይንበር ፡ በብእሲቱ ፡ ወዅሳ ፡ ብእሲት ፡ ትንበር ፡ በምታ ።

(16) M. à m. : *de nouveau*.

(17) Ici et plus bas, le ms. emploie fautivement ትንይግ, III, 1 au lieu de ተንይግ, III, 3.

(18) M. à m. : *a divorcé*.

(19) Ce passage est la traduction de I Cor., VII, 10-11 : Τοῖς δὲ γεγαμηκόσιν παραγγέλλω.... γυναῖκα ἀπὸ ἀνδρὸς μὴ χωρισθῆναι. Ἐὰν δὲ καὶ χωρισθῇ, μενέτω ἄγαμος... Voici le texte de Platt, *op. cit.*, p. 291 : ወለእለሂ ፡ አውሰቡ ፡ እኤዝዞሙ ፡ ... ብእ ሲትኢአ ፡ ኢትትንይግ ፡ ምስለ ፡ ምታአ ። ወእመኒ ፡ ተንይገት ፡ ትንበርኢ ፡ በነአ ፡ ...

(20) M. à m. : *si elle est demeurée dans mon conseil*. Cf. I Cor., VII, 12.

(21) Ici, ብእሲት signifie *uxor*, alors que, plus bas, እንስት a le sens de *femina*.

pas (1) *de femme, afin qu'il ne résulte pas* (2) *pour toi de péché* (3). *En effet, il vaut mieux épouser que forniquer* (4). Celui qui (5) fornique, (en allant vers une femme) qui n'est pas sa femme, fait) comme s'il offrait (6) son sang aux démons. Il sera condamné au jugement, au dernier jour. En effet, il est allé dans la voie de *Satan*, le semeur de mal dans les cœurs des hommes, (lui) qui veut que ne soit sauvé aucun (7) de nous.

4. LA SEMENCE DE SATAN. — La semence (8) de *Satan*, (c'est la débauche (9), l'orgueil, la jactance, l'injure du prochain, l'avidité (10) (F. 81 v° b) du cœur, la buverie (11), l'ivrognerie (12), la débauche (13), le parjure, l'insulte en paroles (14) du prochain, la parole d'égarement. Ceci et ce qui lui ressemble (est) l'œuvre de *Satan* : la moquerie, l'égarement (15), la colère, la rapine du bien d'autrui, le vol, l'adultère (16), la haine du prochain. Ceci donc et ce qui lui ressemble (est) l'œuvre que le Méchant (17) sème (18) dans les cœurs des hommes : le diable.

5. LA SEMENCE DE L'ESPRIT-SAINT. — Mais la semence de l'Esprit-Saint est la suivante (19) : l'humilité, la douceur, la paix, le jeûne, la prière, la miséricorde, la demande (20), le chant (21), l'enseignement (22) du pauvre,

(1) M. à m. : *ne veuille pas*.

(2) M. à m. : *qu'il ne survienne pas*.

(3) Le mot ኃጢአተ (à l'accusatif) fait fonction d'attribut. Cf. I Cor., VII, 27.

(4) Ce passage est la traduction de I Cor., VII, 9b : κρεῖσσον γάρ ἐστιν γαμῆσαι ἢ πυροῦσθαι. Voici le texte de PLATT, *op. cit.*, p. 291 : እስመ ፡ ይኄይስ ፡ አውሰቦ ፡ እምሞዕይ ፡ በፍትወት ። Nous avons cité, ici et plus haut, quatre passages de I Cor., pour montrer la différence qui existe entre notre texte et le *textus receptus* grec et éthiopien.

(5) Le pronom relatif est mis en relief.

(6) M. à m. : *sacrifiait*.

(7) M. à m. : *un*.

(8) Mot mis en relief.

(9) Cf. *supra*, p. 217, note 6.

(10) M. à m. : *convoitise, vif désir* ; il s'agit ici de l'*avarice* ou de la *cupidité*.

(11) Sens de *potatio* et de *compotatio*.

(12) Autre sens : *ébriété, ivresse*.

(13) Ce vice (ግሙት, *débauche*) a déjà été nommé plus haut.

(14) M. à m. : *la réprimande par la bouche* ; l'infinitif ተዝልፈት, m. 3 a ici un sens péjoratif, qui n'est pas indiqué dans le *Lex. aeth.* de Dillmann.

(15) Cette faute (ስሕተት, *égarement*) a déjà été nommée plus haut.

(16) M. à m. : *aller (vers) la femme de quelqu'un*.

(17) L'épithète እኩይ est souvent employée pour désigner *Satan*.

(18) M. à m. : *l'œuvre du Méchant qu'il sème*.

(19) M. à m. : *celle-ci*.

(20) Ici, le mot ስእለት a le sens de *prière*.

(21) L'infinitif አንብቦ, II, 1 désigne ici le *chant* liturgique, ou la *récitation* psalmodique, ou toute *lecture* pieuse.

(22) L'infinitif ምሂር, I, 1, *enseigner* est moins fréquemment employé que ምህሮ, I, 2.

l'aumône. (Ceci) et ce qui (F. 82 r° a) lui ressemble (est) l'œuvre du baiser (1) et de la paix avec tous les hommes. Tout ceci donc et ce qui lui ressemble (est) l'œuvre bonne (2) de l'Esprit-Saint dans le cœur des hommes sages, afin qu'ils accomplissent et gardent les commandements (3) du Seigneur.

6. L'OBSERVATION DES LOIS DE L'ÉGLISE EST NÉCESSAIRE POUR ENTRER DANS LA GLOIRE. — N'allez pas (dans) la voie de *Satan*, afin qu'il ne ravisse pas (4) vos pensées (5), tantôt dans la tristesse et tantôt dans la joie. Votre joie, tournez-la en pleurs et (en) chagrin. Votre chagrin aussi, tournez-le (en joie) et recevez (cette joie), en remerciant (6) le Seigneur, afin que le Seigneur se réjouisse en vous. (C'est moi) qui vous ai donné tous les biens (F. 82 r° b) que (le Seigneur) a préparés pour ceux qui l'aiment : *ce que l'œil n'a pas vu, ce que) l'oreille n'a pas entendu, ce qui n'a pas été pensé dans le cœur de l'homme* (7). L'œil de l'homme (8) n'a pas vu et (son) oreille n'a pas entendu le paradis des délices et du bonheur sans chagrin (9), qui a été préparé pour les bons. Afin que vous entriez (10) là, gardez la règle, vous les fidèles, qui vous a été donnée de la part (11) de *Notre-Seigneur Jésus-Christ*. Gardez sa loi et sa règle. Ceux qui (12) n'auront pas gardé la loi et la règle de la sainte Église devront (se trouver) avec les pécheurs, les coupables (13) et les schismatiques (14). Mais s'ils (viennent à) garder (15) (F. 82 v° a) sa loi et sa règle, ils vivront à jamais. Quant à ceux qui (16) auront gardé sa loi et sa règle, il leur donnera (comme) récompense leur gloire. Ils demanderont, sans honte, la récompense de leur peine (17), car ils ont réjoui l'Époux céleste par une œuvre sainte (18), dans la justice (19).

(1) L'infinitif ተሐምሖ, III, 3 signifie : « *osculari* vel *consalutare inter se,... osculo excipere, salutare* alqm »; cf. Dillmann, *Lex. aeth.*, col. 731; cf. le texte biblique : Ἀσπάσασθε ἀλλήλους ἐν φιλήματι ἁγίῳ (var. φιλήματι ἀγάπης). Rom., XVI, 16; I Cor., XVI, 20; II Cor., XIII, 12; I Pierre, V, 14.

(2) M. à m. : *l'œuvre du bien.*

(3) M. à m. : *le commandement.*

(4) M. à m. : *ne vole pas.*

(5) Autre sens : *votre intelligence.*

(6) M. à m. : *avec action de grâces.*

(7) I Cor., II, 9.

(8) Le mot ሰብእ signifie ordinairement : *les hommes* (sens collectif).

(9) M. à m. : *de la joie qui n'a pas de chagrin.*

(10) M. à m. : *afin que tu entres.*

(11) Texte : እምነበ (*de la part* est une traduction préférable à *par*).

(12) M. à m. : *celui qui* (mise en relief).

(13) M. à m. : *les pécheurs.*

(14) Autre sens : *les hérétiques.*

(15) M. à m. : *mais s'ils ont garde.*

(16) M. à m. : *quant à celui qui.*

(17) Le mot ፃማ a le sens de *travail pénible.*

(18) Sens collectif.

(19) Le mot ጽድቅ a souvent le sens de *sainteté.*

7. L'AFFRANCHISSEMENT DU PÉCHÉ PAR L'ESPRIT-SAINT. — En effet, (là) où se trouve l'Esprit de justice, il affranchit tout (être) qui fait le péché. Si (vous êtes) justes (1), il vous a affranchis. Vraiment vous êtes (devenus) libres par le Fils. Mais si vous avez fait le péché, vraiment vous avez été répudiés et vous avez été opprimés par la justice. En effet, de votre (propre) gré (F. 82 v° b) vous avez fait le péché. Maintenant donc (2) devenez libres de l'esclavage (3) du péché, en regardant attentivement (4) et (en) accomplissant (5) toute règle de la sainte Église, c'est-à-dire (de) l'âme des chrétiens. L'âme des chrétiens, l'esprit des chrétiens, c'est l'Esprit du Christ; et l'Esprit du Christ, c'est l'Esprit du Seigneur. En effet, (là) où se trouve l'Esprit du Seigneur, il affranchit du péché. L'Esprit du Seigneur crie en (6) l'homme juste, en disant : « O Seigneur, aie pitié de nous; ô Seigneur, (F. 83 r° a) sois-nous propice. » En criant ainsi, (le juste) demeurera (dans la justice) et ne pèchera pas, car l'Esprit du Seigneur se trouvera dans son cœur et (dans) son intelligence. C'est pourquoi il le sauvera et le protégera (7). Gardons nous donc de l'égarement des démons, tandis que l'Esprit du Seigneur se trouve en nous (8).

8. LE SEIGNEUR DEMANDERA COMPTE AUX PRÊTRES DES AVERTISSEMENTS QU'ILS AURONT DONNÉS AUX PÉCHEURS. — Rendons belle (9) l'Église, comme l'ont ordonné les Apôtres, en écartant (10) toutes les maladies de nos âmes et de nos corps (11), d'abord de dessus nous, ensuite de dessus tous les laïcs (12) qui (sont) sous nous. Car, si nous ne leur avions pas exposé (cela), le Seigneur nous aurait réprimandés (13). (F. 83 r° b) En effet, le Seigneur a dit au prophète Ézéchiel : *Fils de l'homme, je t'ai établi observateur* (14) *sur mon peuple, afin que tu dises* (15) *aux pécheurs de se repentir de leurs péchés. Si* (16) *tu (le) leur as dit et (s'ils) ne se sont pas repentis, ils mourront dans leur péché. Tu t'es sauvé toi-même du péché, mais eux* (17) *mourront dans leur péché. Si* (18) *tu (le)*

(1) M. à m. : *mais si (tu es) juste.*
(2) M. à m. : *maintenant aussi.*
(3) Nuance de sens : *la servitude.*
(4) M. à m. : *alors que vous voyez.*
(5) Sens général de *faire.*
(6) M. à m. : *sur.*
(7) Texte : ጸሊሙኅ (*sic*).
(8) M. à m. : *sur nous.*
(9) Le verbe አመንየ, II, 2 signifie à la fois : *rendre beau* et *rendre bon.*
(10) M. à m. : *alors que nous écartons.*
(11) M. à m. : *de notre chair.*
(12) Ici, le mot ሕዝብ a le sens de λαϊκός.
(13) Le sens général du verbe ወቀሰ, I, 1 est : *contradicere litigando.*
(14) Sens de *sentinelle, éclaireur.*
(15) M. à m. : *afin que tu exposes* (ici et plus bas).
(16) M. à m. : *mais si* (mise en relief).
(17) M. à m. : *eux aussi.*
(18) Cf. *supra*, note 16.

leur as dit et (s'ils) se sont repentis de leurs péchés, ils se sont sauvés eux-mêmes, et toi aussi tu seras récompensé par moi, dit le Seigneur (1). En outre, il a dit : *Dis au juste de ne pas se détourner de sa justice: S'il* (2) *a fait comme* (F. 83 v° a) *tu* (*le*) *lui as ordonné, il s'est sauvé lui-même. Mais si tu* (*le*) *lui as dit et* (*s'il*) *n'a pas persévéré dans sa justice, il mourra dans son péché. Mais toi tu t'es sauvé toi-même. Si, au contraire* (3), *il s'est gardé lui-même ainsi que sa justice jusqu'au jour de sa mort, il mourra dans sa justice. Quant à toi, tu seras récompensé par moi pour* (4) *ce que tu as dit* (5). Ainsi donc il a été ordonné aux prêtres de dire aux pécheurs de se repentir de leurs péchés, de ne pas faire acception (6) de la personne (7) du riche à cause de sa richesse, et de ne pas craindre non plus le roi (8) à cause de la majesté (9) de sa gloire. En effet, (le Seigneur) est lui-même le Roi des cieux et de la terre. (Le roi) donc lui-même doit (10) (F. 83 v° b) honorer (le Seigneur), afin que lui-même aussi garde son royaume et afin que, lorsque (le roi) mourra (11), (le Seigneur) lui partage (12) l'héritage (céleste) avec les bons rois.

9. Malédictions contre les princes de l'Église qui n'auront pas préservé le peuple de la contagion du mal. — Mais (13) malheur aux princes (14) de l'Église qui (15) n'ont pas rendu bonne (16) leur règle, soit illustres (17) patriarches, (soit) archiprêtres de l'Église, qui n'ont pas rendu bon leur ministère, comme (doit le faire) un pasteur de brebis! Si celui qui (18) voit une seule brebis galeuse (19) ne l'écarte pas rapidement, toutes celles qui boivent avec cette brebis galeuse deviennent galeuses (20). (F. 84 r° a) Pareillement toi aussi, évêque, si tu n'écartes pas

(1) Ézéch., III, 17-19 (passim).
(2) Cf. *supra*, p. 250, note 16.
(3) M. à m. : *mais si.*
(4) M. à m. : *à la place de.*
(5) Ézéch., III, 20-21 (passim).
(6) Le verbe አድለወ, II, 1 signifie : *être partial.*
(7) Ici, le mot ገጽ signifie : *persona.*
(8) M. à m. : *de ne pas craindre pas même le roi.*
(9) M. à m. : *grandeur.*
(10) Sens impersonnel de ደለወ, I, 1, *il convient.*
(11) M. à m. : *mourra aussi.*
(12) Ici, le verbe ክፈለ, I, 1 signifie : *assignare, attribuere.*
(13) M. à m. : *cependant.*
(14) L'expression ስዩማን ፡ ቤተ ፡ ክርስቲያን désigne ici les *dignitaires ecclésiastiques.*
(15) M. à m. : *car ils.*
(16) Cf. *supra*, p. 250, note 9.
(17) M. à m. : *honorés.*
(18) Mise en relief.
(19) L'adj. ገለንሰ signifie : *galeux*, lorsqu'il s'agit de moutons, et *atteint de l'éléphantiasis*, lorsqu'il est question d'hommes.
(20) Texte : ገለንሳን, *galeux.*

(la contagion) de dessus ton peuple, ils deviendront pareillement iniques.

10. Les évêques doivent lutter contre l'iniquité. — Quant à toi, réprimande l'inique au milieu d'eux, afin que soient réprimandés ceux qui voient (le mal) et ont peur (de l'écarter), et afin que les iniques) ne renouvellent pas (1) l'iniquité contre leurs frères. En effet, le mensonge (est) le principe (2) de l'iniquité et la voie de l'iniquité. Le Seigneur (le) hait, car le mensonge (est) le principe de l'iniquité. Celui qui (3) aime l'iniquité hait son âme. *Ne faites pas l'iniquité dans le jugement, ni dans les dates du calendrier* (4), *ni dans les balances* (5). En effet, il (est) haï et répudié (F. 84 r° b) par le Seigneur celui qui fait un (seul) grand (poids), afin de prendre aux autres, et un (seul) petit (poids), afin de donner aux autres. Comme (l'a) ordonné le Seigneur dans la Loi : *Que tes mesures* (6) *et tes balances aussi soient justes, afin que je ne détourne pas ma face de toi, dans* (ma) *colère, au point de faire disparaître ta mémoire de la terre* (7)! En effet, tu as certainement méprisé (8) ma loi ecclésiastique (9).

11. Les hommes seront jugés sur la prédication de la parole de Dieu qu'ils auront entendue. — Le Seigneur a dit : Celui qui m'aime et garde mes commandements (10), je l'aime. Mais celui qui hait ma parole et ne (la) garde pas, ce n'est pas moi qui le jugerai (11), mais c'est la parole qu'il a entendue qui (F. 84 v° a) le jugera. (Ce qu'il) a entendu se tiendra (12) pour lui au-dessus de sa tête et sera inscrit dans le livre de sa dette (13). Les hommes (le) liront devant les anges. Gardez les règles (14) de l'Église. De même que la *Jérusalem* qui (est) dans le ciel (est unanimement soumise au Seigneur), de même, que les règles de l'Église qui (est) sur la terre soient (respectées) universellement (15)!

(*A suivre.*)

Sylvain Grébaut.

Neufmarché (Seine-Inférieure), le 7 novembre 1919.

(1) Le verbe ⲉⲣⲉⲁⲡⲉ, I, 1 signifie : *iterare*.

(2) M. à m. : *caput*.

(3) Cf. *supra*, p. 251, note 18.

(4) M. à m. : *dans le nombre du comput des mois*.

(5) Le pluriel ⲙⲛⲧⲥⲁⲗⲁ signifie : *trutina, bilanx*, τροτάνη. Cf. Lév., XIX, 35.

(6) Le pluriel ⲙⲛⲧⲣⲏⲧ a le sens général de *mesures* linéaires ou cubiques.

(7) Lév., XIX, 36.

(8) Le sens général du verbe ⲧⲃⲁⲁⲧ, III, 2 est : *détourner les yeux* (*négliger, faire fi*).

(9) M. à m. : *ma loi de l'Église*.

(10) M. à m. : *mon commandement* (sens collectif).

(11) Nuance de sens : *le condamnerai*.

(12) M. à m. : *se tiendra debout*.

(13) Le mot ⲟⲩ, dans les mss. qui ne sont pas anciens, signifie souvent : *faute*.

(14) M. à m. : *la règle* (sens collectif).

(15) Texte : ⲛⲧⲉ (*sic*).

TROIS APPENDICES
AUX RELATIONS ENTRE ABGAR ET JÉSUS

I

ABGAR ET JÉSUS

D'APRÈS LE SYNAXAIRE ÉTHIOPIEN.

(P, fol. 125 v° b) En ce jour aussi mourut *Abgar*, roi d'*Édesse*.

Le royaume de ce saint (1) se trouvait dans la région (2) d'*Édesse* qui s'appelle *Sarmên:* c'est la ville d'*Édesse*. (*Abgar*) adorait (3) les idoles. Il était paralytique. Il donna son argent aux médecins, (mais) ils ne purent pas le guérir.

Lorsqu'il apprit les œuvres du Seigneur et les miracles qu'il faisait : guérir (4) les malades, chasser (5) les démons, ouvrir les yeux des aveugles, ressusciter les morts, il envoya un message (6) à (*Jésus*), en disant : « Salut à toi, Seigneur, qui es apparu dans le corps d'un homme (7)! Salut à ton Père qui t'a envoyé (ici)-bas, alors que tu n'es pas séparé de lui! Salut à l'Esprit-Saint qui a murmuré (8) dans l'oreille de mon intelligence que tu es le Messie et l'égal (du Père)! Salut à ta Mère (P, fol. 125 v° c) qui t'a enfanté dans sa virginité, sans homme! Salut à tous ceux qui croient en toi (9)!

« Quant à moi, j'ai cru en toi et je me suis converti du culte (10) des idoles à ton propre culte. Viens vers moi, afin que tu deviennes roi sur moi, (que)

(1) Mise en relief.
(2) Sens de *pays*.
(3) M. à m. : *rendait le culte*.
(4) La particule proclitique ለ a ici un sens explicatif: les infinitifs ፈወሶ, I, 2, አውፅኦ, II, 1, etc. ont le sens de noms abstraits : *guérison, expulsion*, etc.
(5) M. à m. : *faire sortir*.
(6) Cf. *ROC*, 1918-1919, n° 2, p. 190, note 3.
(7) M. à m. : *dans la chair des hommes*.
(8) Cf. *ibid.*, p. 192, note 9.
(9) Autre traduction : *le confessent*.
(10) Cf. note 3.

tu bénisses ma ville, (que) tu guérisses ma maladie et (que) tu purifies ma souillure (1).

« Pourquoi le peuple des Juifs, qui te (2) hait et jalouse ton nom saint, (dit-il que) tu peines (3) en vain? En effet, *ils sont un peuple qui a perdu le sens* (4). Autrefois ils (5) n'ont pas cru (en) toi, lorsque tu les as fait sortir d'*Égypte*, en faisant (6) des miracles et des prodiges. (Lorsque) tu les as nourris de la manne (pendant) quarante ans, combien (y en a-t-il) qui ont murmuré contre toi, au point que tu les as envoyés à la perdition (7)! Combien moins (8) maintenant (croient-ils en toi), lorsqu'ils te regardent revêtu (9) d'un corps (10) terrestre, qui a faim et qui a soif! Te semble-t-il que leur malice soit changée? En effet, tu connais (11) les (choses) cachées. »

(*Abgar*) envoya à (*Jésus* cette) lettre (12), (contenant) ceci et des (choses) semblables (13).

Lorsque les ministres (14) du roi arrivèrent vers le Seigneur, il connut ce qui (était) dans leur cœur et il leur exposa la lettre qu'ils lui apportaient, avant qu'ils (la) lui exposassent.

Alors (*Jésus*) prit un vêtement blanc et essuya sa face avec (ce vêtement). L'image (15) de sa face rouge (16) passa (17) dans le (18) vêtement.

Il (l')envoya à (*Abgar*), avec *Thaddée*, son disciple, en disant : « Prends cette peinture (19) de mon image (20). Elle-même satisfera (21), pour toi, (à) tous tes besoins. Elle te guérira de ta maladie; (P, fol. 126 r° a) elle bénira ta ville; elle rendra prospère (22) ton royaume. En effet, cette peinture, c'est moi. Éprouve-la par le feu et par l'eau, (et tu verras) si elle est changée. »

(1) Cf. *ibid.*, p. 193, note 19.
(2) Mise en relief.
(3) Cf. *ibid.*, p. 191, note 18.
(4) Deut., XXXII, 28; cf. *ibid.*, p. 195, note 2.
(5) M. à m. : (*il y en a*) *qui*.
(6) M. à m. : *par le faire*.
(7) M. à m. : *tu les as établis pour être perdus*.
(8) Cf. *ibid.*, p. 195, note 7.
(9) M. à m. : *en étant revêtu*.
(10) M. à m. : *d'une chair*.
(11) M. à m. : *tu es connaissant* (*savant*).
(12) Cf. *ibid.*, p. 198, note 3.
(13) Cf. *ibid.*, p. 191, note 17.
(14) Cf. *ibid.*, p. 198, note 1.
(15) Cf. *ibid.*, p. 203, note 3.
(16) Le texte contient l'accusatif au lieu du nominatif.
(17) Cf. *ibid.*, p. 199, note 17.
(18) M. à m. : *ce*.
(19) Cf. *ibid.*, p. 200, note 11.
(20) Le mot ሙሉዕ, *image* signifie aussi : *personne*, lorsqu'il s'agit des personnes divines de la Trinité.
(21) M. à m. : *accomplira*.
(22) Sens premier : *rendre droit*.

Lorsque les ministres arrivèrent vers *Abgar*, ils lui remirent la (1) peinture. On l'éprouva par le feu et par l'eau, (mais) rien ne la toucha. La ville d'*Édesse* crut en la puissance de la divinité (de *Jésus*) (2). (L'image) fit de grands miracles et prodiges sans nombre.

Quant au roi, il fut guéri de sa maladie. Il mourut en paix, en ce jour.

II

LA MORT DES MARTYRS D'AKMIM

(A, fol. 110 v° b) La mort (des martyrs d'*Akmim* eut lieu) en ce jour : (le jour de) la Nativité de *Notre-Seigneur Jésus-Christ*.

Telle est l'histoire des martyrs d'*Akmim*.

Lors de leur mort, *Notre-Seigneur* descendit des cieux, avec ses anges, dans la grande église (de la ville). Il fit le sacrifice (eucharistique) (3) de sa main et leur livra sa chair sainte et son sang glorieux, publiquement, alors qu'ils le voyaient de leurs yeux. Les martyrs étaient au nombre de (4) : 8.142.

Lorsque (*Notre-Seigneur*) eut dit : « Allez chez vous (5), en paix », le juge arriva avec ses troupes. Il leur dit : « Sacrifierez-vous aux dieux, (oui) ou non? » Eux-mêmes lui dirent : « Pour nous, nous sacrifions au Dieu des dieux, qui est né aujourd'hui de (A, fol. 111 r° a) la Sainte Vierge. »

Alors on leur trancha la tête (6) avec des glaives. Leur sang coula comme un fleuve, au point de parvenir aux genoux des hommes.

Que leur bénédiction soit avec leur cher *Walda-Wâhed* et sa femme *Walata-Dengel* pour les siècles des siècles! Amen.

(1) M. à m. : *cette*.

(2) M. à m. : *crut en lui, en la puissance de sa divinité;* autre traduction : *confessa*.

(3) Le terme ቅዳሴ signifie ici « *consecratio eucharistiae... peractio sacrificii altaris* »; cf. Dillmann, *Lex. aeth.*, col. 167.

(4) Sens du latin : *tot*.

(5) C'est la formule liturgique de l'*Ite, missa est*. Le verbe አተወ, ፣, I signifie : « *domum* (vel *in patriam*) *venire* vel *ire* vel *abire* vel *reverti*... »; cf. Dillmann, *Lex. aeth.*, col. 761.

(6) M. à m. : *leurs têtes*.

III

LES MARTYRS D'AKMIM

D'APRÈS LE SYNAXAIRE ÉTHIOPIEN.

I

Le 29 Tâhschâsch.

1. Apparition de Notre-Seigneur, pendant la messe, sur le tabernacle de l'autel. — 2. Massacre des fidèles, dans l'église, sur l'ordre du juge 'Aryânos. — 3. Arrestation de l'évêque Abba Benoudyâs, de Diyosqoros, de Sakalâbyos et de leurs compagnons.

(P, fol. 126 v° a, *in medio*) En ce jour aussi furent (1) martyrs les martyrs d'*Akmim* (2).

1. Apparition de Notre-Seigneur, pendant la messe, sur le tabernacle de l'autel. — Tandis qu'ils se trouvaient réunis dans l'église, en la fête de la Nativité (de *Notre-Seigneur*, fête) plus glorieuse et plus illustre que toutes les (autres) fêtes, et faisaient le sacrifice eucharistique (3), ils virent *Notre-Seigneur* assis sur le tabernacle (4), alors qu'il donnait (5) au peuple les mystères saints (6).

2. Massacre des fidèles, dans l'église, sur l'ordre du juge 'Aryânos. — Tandis qu'ils se trouvaient dans la (7) joie (de voir *Notre-Seigneur*, vint *'Aryânos*. Il les entoura et entra dans l'église. Il arrêta deux Anciens de la ville, appelés *Mehwâf* et *Wenni* (8). Il trancha (9) leur tête avec le glaive. Ensuite il tua les diacres, les sous-diacres (P, fol. 126 v° b), les chantres et les intendants de l'église. Il ne laissa pas les femmes, ni les

(1) M. à m. : *devinrent*.

(2) M. à m. : *les martyrs des gens d'Akmim*.

(3) Le mot ቅዳሴ signifie ici : « *consecratio eucharistiae... peractio sacrificii altaris* » ; le mot ቍርባን, lui aussi, signifie : « *sacrificium altaris, eucharistia* » ; cf. Dillmann, *Lex. aeth.*, col. 867 et col. 127 ; l'expression ገብረ ፡ ቅዳሴ ፡ ቍርባን a donc le sens de *faire le sacrifice eucharistique*.

(4) A propos de ታቦት, Dillmann, *Lex. aeth.*, col. 560, écrit : « ... *altare* (ecclesiarum Abyssinicarum, in modum arcae constructum, in quo vasa communionis sacra reponuntur...). »

(5) M. à m. : *livrait*.

(6) M. à m. : *les mystères de sainteté*.

(7) M. à m. : *dans cette*.

(8) Ms. O : *Behwâf* et *Wenin* ; au I^er^ Ṭer. ms. P : *Behwhoufâ* et *Wenin* ; ms. O : *Behwâfâ* et *Wenin*.

(9) M. à m. : *on trancha* (au I^er^ Ṭer : *il trancha*).

enfants, au point que leur sang sortit de la porte de l'église et coula environ 20 coudées.

3. Arrestation de l'évêque Abba Benoudyas, de Diyosqoros, de Sakalabyos et de leurs compagnons. — *Abba Benoudyàs*, évêque, *Diyosqoros*, *Sakalâbyos* (1) et les frères qui (étaient) avec eux, *'Aryânos* les emmena avec lui, alors qu'ils étaient enchaînés.

Voici qu'est écrite la mémoire de leur martyre le 1er Ṭer.

2

Le 1er Ter.

1. Pieuse éducation de Diyosqoros et de Sakalâbyos par les soins de leur père 'Elsidelmâlyos. — 2. Devenus moines, Diyosqoros et Sakalâbyos sont ordonnés, le premier : prêtre, et le second : diacre. — 3. Le juge 'Aryânos arrête Abba Benoudyàs, évêque d'Akmim. — 4. L'archange Michel incite Diyosqoros et Sakalâbyos à devenir martyrs. — 5. Diyosqoros et Sakalâbyos vont à 'Akmim. — 6. Apparition de Notre-Seigneur, pendant la messe, sur le tabernacle de l'autel. — 7. Massacre des fidèles, dans l'église, sur l'ordre du juge 'Aryânos. — 8. Supplice infligé à Diyosqoros et à Sakalâbyos. — 9. Conversion et martyre des officiers Koryon et Filmon. — 10. Apparition de l'archange Michel à Diyosqoros et à Sakalâbyos. Diyosqoros remet dans leur orbite ses propres yeux, qui ont été arrachés sur l'ordre d'Aryânos. Conversion et martyre du juge Loukyânos. — 11. Apparition de Notre-Seigneur à Diyosqoros et à Sakalâbyos. — 12. Leur martyre et celui de leurs compagnons. — 13. Leur sépulture. — 14. Nombre des martyrs d'Akmim.

(P, fol. 128 v° c, *in initio*) En ce jour aussi furent (2) martyrs les saints martyrs d'*Akmim*.

1. Pieuse éducation de Diyosqoros et de Sakalabyos par les soins de leur père 'Elsidelmalyos. — Telle est leur histoire. Il y avait un homme des gens de la ville d'*Akmim*. (Il était) noble (3) et riche en or et en argent. Il s'appelait (4) *'Elsidelmâlyos* (5). Il engendra deux enfants, appelés *Diyosqoros* et *Sakalâbyos* (6). Ils furent élevés dans la crainte du Seigneur, dans le jeûne et dans la prière.

2. Devenus moines, Diyosqoros et Sakalabyos sont ordonnés, le premier : prêtre, et le second : diacre. — Lorsque leur père mourut, il désira qu'ils revêtissent les habits monastiques (7). L'ange du Seigneur

(1) Ms. P : *Abba Boundyàs* ; ms. O : *Sâbyos* (leçon évidemment fautive) ; au 1er Ṭer, ms. O : *Benoudyânos*.

(2) M. à m. : *devinrent*.

(3) Le mot ሠበፍጥ signifie : « *princeps, praefectus, moderator, gubernator, procer, optimas, praeses, antistes, satrapa, dux* » ; cf. Dillmann, *Lex. aeth.*, col. 406.

(4) M. à m. : *son nom (était)*.

(5) Ms. O : *'Elsidmâlyos*.

(6) Cf. *supra*, note 1.

(7) M. à m. : *les habits du monastical* (ici et plus bas).

leur apparut, (leur disant) d'aller au couvent d'*Abba Moïse* (1), l'ermite. Étant allés vers lui, ils revêtirent les habits monastiques. Ils demeurèrent dans un grand (2) ascétisme, en faisant des miracles et des prodiges. Peu de jours après, *Diyosqoros* fut ordonné prêtre, et *Sakalâbyos* diacre.

3. Le juge 'Aryanos arrête Abba Benoudyas, évêque d'Akmim. — Ensuite lorsque *Dioclétien* (3) se fut révolté (4) contre le Dieu du ciel, il ordonna à *'Aryânos*, juge d'*Entsnâ*, de tuer les chrétiens qui ne sacrifieraient pas à ses dieux. *'Aryânos* arriva au pays d'*Akmim*. Il arrêta l'évêque *Abba Benoudyâs* (5), l'emprisonna (6) et entra dans sa ville.

4. L'archange Michel incite Diyosqoros et Sakalabyos à devenir martyrs. — L'ange du Seigneur saint *Michel* apparut à *Diyosqoros* et à *Sakalâbyos* et leur dit (7) de prendre la couronne du martyre. Ils allèrent vers (P, fol. 129 r° a) *'Aryânos*, le 28 du mois de Tâḫschâsch, (alors qu'il) y avait (8) (avec eux) vingt-quatre moines.

5. Diyosqoros et Sakalabyos vont à 'Akmim. — En arrivant à la ville d'*Akmim*, ils trouvèrent les chrétiens (9) réunis (10), avec leurs femmes et leurs enfants, dans l'église de *Notre-Seigneur et Notre-Sauveur Jésus-Christ*, — gloire à lui! — afin de faire la fête de la Nativité glorieuse et de mourir pour le nom (de *Jésus*). *Abba Benoudyâs* (11), évêque, entra avec eux.

6. Apparition de Notre-Seigneur, pendant la messe, sur le tabernacle de l'autel. — Le lendemain, *Abba Benoudyâs* célébra (la messe). Lorsqu'il arriva à (l'endroit) où il dit : *Agios*, les anges crièrent, en disant : *Saint, saint, saint (est) le Seigneur Sabaoth. (Tu es) parfait (et tu remplis* (12), *ô Seigneur), les cieux et la terre de la sainteté de ta gloire* (13). Les saints virent *Notre-Seigneur* assis sur le tabernacle (14). Les anges se tenaient debout autour de (lui). Il prit l'Eucharistie (15), la déposa dans la main du prêtre et communia (16) les assistants (17).

(1) Ms. O : *au couvent d'Abba Samuel.*
(2) M. à m. : *considérable.*
(3) Ms. P : *Diyoqletyânos;* ms. O : *Deyoqetyânos.*
(4) Le verbe ክሀደ, ፩, 1 signifie : *nier, renier, être infidèle, apostasier.*
(5) Cf. *supra*, p. 257, note 1.
(6) M. à m. : *liyota, enchaîna.*
(7) M. à m. : *leur exposa.*
(8) M. à m. : *en étant.*
(9) M. à m. : *le peuple des chrétiens.*
(10) M. à m. : *en étant réunis.*
(11) Cf. *supra*, p. 257, note 1.
(12) M. à m. : (*tu es*) *remplissant.*
(13) Isaïe, VI, 3.
(14) Cf. *supra*, p. 256, note 1.
(15) Cf. *supra*, p. 256, note 3.
(16) Dillmann, *Lex. aeth.*, col. 126, ne donne pas ce sens à አቀረበ, II, 2; il ne l'attribue qu'à አቀረበ, II, 1; cf. *Lex. aeth.*, col. 125-126.
(17) M. à m. : *les (fidèles) réunis.*

7. Massacre des fidèles, dans l'église, sur l'ordre du juge 'Aryanos. — Ayant appris (cela), *'Aryânos* se fâcha d'une grande colère. Il entra dans l'église. Il arrêta deux Anciens de la ville, appelés *Behmhoufâ* et *Wenin* (1). Il trancha leur tête avec le glaive. Ensuite (2) il tua les diacres, les sous-diacres, les chantres et les intendants de l'église. Il ne laissa pas les femmes, (ni) les enfants, au point que leur sang sortit de la porte de l'église et coula (3) environ vingt coudées.

8. Supplice infligé a Diyosqoros et a Sakalabyos. — Ensuite (l'officier des troupes d'*Aryânos*) prit (P. fol. 129 r° b) *Abba Benoudyâs*, évêque, *Diyosqoros*, *Sakalâbyos* et les frères qui (étaient) avec eux et les conduisit (4) vers *'Aryânos*. (Celui-ci tenta de) les séduire, afin qu'ils adorassent les idoles. Lorsqu'ils lui eurent refusé, il ordonna de frapper *Diyosqoros* et *Sakalâbyos*, jusqu'à ce que leurs os se disjoignissent.

9. Conversion et martyre des officiers Koryon et Filmon. — L'ange du Seigneur Très-Haut apparut aux saints et les guérit. Voyant ce miracle, *Koryon* et *Filmon* (5), chefs (6) des troupes d'*Aryânos*, ainsi que les quarante soldats qui (étaient) avec eux crurent en *Notre-Seigneur Jésus-Christ* — gloire à lui! Le juge ordonna de les jeter dans le feu. Ils achevèrent leur martyre, le 30 Tâḫschâsch (7). Beaucoup se jetèrent eux-mêmes dans la fournaise de feu, sans que (8) personne les forçât, et achevèrent leur martyre.

10. Apparition de l'archange Michel a Diyosqoros et a Sakalabyos. Diyosqoros remet dans leur orbite ses propres yeux, qui ont été arrachés sur l'ordre d'Aryanos. Conversion et martyre du juge Loukyanos. — Ensuite le 1er Ter, tandis que *Diyosqoros* et *Sakalâbyos* se trouvaient emprisonnés, saint *Michel*, archange, leur apparut et les affermit. Le lendemain, *'Aryânos* parla aux saints pour (9) l'adoration des idoles. Lorsqu'ils lui eurent refusé, il ordonna d'arracher les yeux à *Diyosqoros*. Ayant pris ses yeux, le saint les remit à leur place, et ils (re)devinrent comme auparavant. Voyant (cela), *Loukyânos* (10), le juge, crut avec ses troupes en *Notre-Seigneur Jésus-Christ* — gloire à lui! On les jeta dans une fosse et ils achevèrent leur martyre.

11. Apparition de Notre-Seigneur a Diyosqoros et a Sakalabyos. —

(1) Cf. *supra*, p. 257, note 1.
(2) M. à m. : *après eux.*
(3) M. à m. : *et leur sang* (dittologie) *coula.*
(4) M. à m. : *on les conduisit.*
(5) Ms. O : *Karyon et Filmonâ.*
(6) M. à m. : *grands, nobles.*
(7) Le récit de ce martyre se trouve au 30 Tâḫschâsch. « Martyre de Gorion et Philémon, centurions du préfet Arien, et de leurs quarante compagnons. » Zotenberg, *Catalogue des Manuscrits éthiopiens (ghecz et amharique) de la Bibliothèque Nationale*, p. 169-170.
(8) M. à m. : *alors que.*
(9) Sens : *en faveur de.*
(10) Ms. O : *Loukyos.*

Ensuite *'Aryânos* ordonna de tuer (P, fol. 129 r° c) ces saints. Tandis qu'ils priaient, *Notre-Seigneur Jésus-Christ* — gloire à lui! — leur apparut et leur donna la promesse [le *kidân*] que tous ceux qui (1) invoqueraient leur nom, feraient leur mémoire et écriraient le livre de leur combat, il les compterait avec l'assemblée (2) des saints.

12. Leur martyre et celui de leurs compagnons. — Ensuite le bourreau (3) approcha. Il trancha avec le glaive la tête de saint *Dyosqoros*. (Quant à) *Sakalâbyos*, on lui trancha les reins. Les vingt-quatre moines, on les fendit sur (toute) leur taille. Ils furent couronnés le 1er Ter.

13. Leur sépulture. — Ensuite *Samuel*, qui (était) de leurs parents, ensevelit leurs corps (4) et les inhuma dans l'église qui était consacrée sous le vocable du Père, du Fils et du Saint-Esprit (5), un seul Dieu.

14. Nombre des martyrs d'Akmim. — Le nombre des martyrs qui furent tués (à *'Akmim*) fut de 2.041 (6).

Sylvain Grébaut.

Neufmarché (Seine-Inférieure), le 19 février 1920.

(1) M. à m. : *quiconque*.
(2) Sens de *société*.
(3) M. à m. : *le soldat*.
(4) M. à m. : *leur corps*.
(5) M. à m. : *au nom du Père...* (il s'agit d'une église dédiée à la Trinité).
(6) Ms. O : 8.010; *supra*, p. 255, dans *La Mort des martyrs d'Akmim*, mss. *d'Abbadie* n°s 168 et 226, on lit : « *Les martyrs* (*d'Akmim*) *étoient au nombre de 8.142.* »

UN TESTAMENT DE N.-S.

CONCERNANT LES INVASIONS DES MONGOLS

INTRODUCTION

M. l'abbé Nau nous a signalé le présent apocryphe. Il offre beaucoup de points de ressemblance avec l'apocalypse de Samuel que nous avons déjà publiée, aussi, pour compléter notre travail antérieur, nous croyons bien faire en offrant aux lecteurs de la *Revue de l'Orient Chrétien* le texte arabe et la traduction française de ce « Testament de N.-S. J.-C. adressé à Pierre », contenu dans le manuscrit syriaque de Paris n. 232, f° 181-193. Nous avons préféré l'imprimer en caractères arabes au lieu de le donner en carchouni, comme il est dans le manuscrit.

J. Ziadé,
prêtre maronite.

TEXTE ARABE

(fol. 181 r.) نبتدي بعون الله ونكتب وصية ربنا يسوع المسيح لتلميذه بطرس وهو حاضره لمّا كان صاعد الى السما على جبل الزيتون المقدّس ثم قال له اعلم يابطرس انه يكون في الجيل الثامن بلا ورعا شديد حتّى تتزعزع الارض وتخرب القصور والمدن وتخرب حيطان المدن الكبار ويصير في شعبي افات ورعبات من ابنوا [ابناء] اسماعيل وان من شعبي من يقتل بالسيف ومنهم من يحرق بالنار ومنهم من يصلب ومنهم من يشنق ومنهم من عذاب (يعذب) ومنهم من

يعصر بالمعاصير ومن هم (ومنهم) من ينهب ماله ويوخذ حريمه واولاده ويكروهم (ويكرهوهم) بدينهم ونصرانيتهم وفيهم من يطردوهم من بيوتهم ويقولوا ان يقتل نصراني قد قدّم ضحية فالطوبا يابطرس لمن يصبر في ذلك الحين الى المنتها فانه يخلص يوم الدينونة ولم يرا [ير] عقاب واعلم ان كل ما اقوله لك يتم ومسرّتي تكمل في الذي يحفظ نصرانيته واكلله مع الشهدا يا بطرس اسبق واحظر شعبي النصراني بنو المعمودية لئلا يكفروا بي عند حلول الرجفات التي ينزلوها بهم اولاد اسمعيل ولانها تتضاعف عليهم جدا ثم اعلمك يابطرس ان في ذلك الزمان بغتة تخرج عليهم سلاطين من بنو اسماعيل الذي يسمو الظواهر ويصيروا (ويصير) بنو العبيد جلوس على كراسي الذهب واولاد الناس الاحرار وقوف على روسهم مثل العبيد ويصيروا من عبيد (fol. 181 v.) سلاطين ومن لا يعرفوا اباياهم (اباءهم) ولا امهاتهم وفي ذلك الوقت تكثر الخطيّة والزنى وشهادات الزور ويكونوا المحتشمين وخيار الناس والروسا يمشوا في اثار الخطية ويبغضوا المشي خلف الجنائز ويكثرون على المومنين الكلام واللعنة ويهزون في مذهب النصارا فوصّي شعبك المومنين اذا سمعوا اقوالهم لا يضطربوا ولا يعملوا مثل اعمالهم ثم اعلمك يابطرس انه يخرج من المشرق ملك قوي كافر فيكون راس اسمه ها اعني هلاون فيخرب مدنا كثيرة باقتدار ويسفك دما من مدن بنو اسمعيل ويملك وهي بلد العجم وبلد المشرق بغداد وحلب ينحربهما ويصال من عسكره امير قوي راس اسمه ك اعني كودبغا يصل الى دمشق وقراها والى حمص وحماه ويقتل ويسبي وياخذ دمشق وبعلبك ويغير الى بلد القدس ثم ينزل على عين‌ما عند ذلك تجتمع عليه من بنوا اسماعيل من كل مكان وتساعدهم الداولة ويكسروهم وينزلوا وراهم الى قاطع من الفراه ويملك من صلب هلاون سبعه ملوك من التتر ويكون واحد منهم يميل الى مذهب من المذاهب اعني الى الروم والى

مذهب الاسلام ويملكون هولاي المذكورين جميع بلاد الشرق والعجم وياكلوا خيراتها ثم نرجع الى اخبار سلاطين الاسلام الذين تقدم ذكرهم اعني الخوارج. قطز الذي كسر كودبغا ويقتل من اهله الامرا وياخذ السلطنة رجل تركي كان شرا (1) راس اسمه ب اعني (fol. 185 r.) بيبرس الذي تاويله الملك الظاهر فيكون ملكه اسبوع صغير وانه يخرب ساحل طرابلوس ويفتح مدينتك انطاكيه يابطرس ويقتل رجالها ويسبي نساها مع صغارها ويكيل اموالها بالكيل ثم يقسمها على اجناده او يخربها وتعدم ويخرب كنايسها ويقتل كهنتها ورهبانها وفي ذلك الوقت يابطرس ترتجف وتضطرب جميع سواحل النصارا والذي يبقا منهم تحت عزّ الاسلام يكونوا بضرّا عظيم وتثقل عليهم الجبايات والمرابر والحقوقات والصخار والجوالي ويكونوا الاسلام يمقتوا شعبي النصارى ويبغضهم واكثر الضر والشدّة والشتم والضرب يقوا على شعبك يابطرس من الذين قد خرجوا عن مذهبك وكفروا بي فانهم يجعلوا الليل والنهار يكتروا على شعبك كلام المحال لعلّهم يكفروهم بمعموديتهم وفي مذهب الحق فاسبق يابطرس خظر شعب النصارا المومنين بي عند ما يحدق بهم الطلب لانه يكون النصراني نايم في بيته بلا همّ فيصبح يجد على بابه تلات همّام اعني قصاد او اربعه وكل واحد منهم يطلب شي غير الآخر فيكون واحد يجبي الوزن وآخر يجبي الجوالي وآخر يجبي حق الصخار وآخر حق القمين وآخر حق الحشيش وآخر حق القصب فوصي شعبي ان يصبروا على الايمان بي فيفتح هذا بيبرس الملك الظاهر حصون كثيرة لبنو الاصفر اعني الفرنج ويتقوّا جدّا ويهلك كل ملوك (fol. 185 v.) الاسلام والامرا بالسلق والسم والخنيق وينشوا له اجناد صبيان غيرهم اكثرهم من الذين سباهم واخرجهم عن دين النصارى حتى يكتر عسكره متل الجراد من المماليك الذي يستخدمهم وينشوا منهم روسا

(1) Mot illisible.

واماز ثم ينزل قاصفت حصار بغداد فتظهر عليه التتار ويكسروه ويجرحوه ويرجع من نهر الفرات ويموت بدمشق ثم يملك بعده ابنه ويقتل ثم ابنه الاصغار ايضا ويقتل وبعد ذلك يملك امير شايب يسمّا راس اسمه ق اعني قلاون ويتقوّا جدا بالعساكر والجند ويخرج من مصر وينزل الى ساحل البحر ويفتح مدينة راس اسمها ط اعني اطرابلوس ويقتل رجالها ويسبي حريمها وصغارها وكبارها ويحرقها ويحملوا حجارتها عمرها على نهر برّا منها بعيد من البحر قدر ميل ثم يرجع الى مصر ويموت وبعده يملك ابنه الملك الاشراف الذي راس اسمه خ اعني خليل ويكون صاحب حركة عظيمة وانه يخرج من مصر ويلتم اليه عساكر قويّة كالغيوم على الاجبال وينزل على مدينة في ساحل البحر راس اسمها ع اعني عكّا فيقيم يحاصرها حصار عنيف حتى يفتحها بالدم الشديد من دم اهلها ومن دم اهله ثم ياخذها ويقتل رجالها واكثرهم يهربوا في البحر من شدة القتال فياخذ الاسرا والمال ويهدمها ويجعلها تل وتعدم من السكّان ويملك جميع الساحل صور وصيدا وجبيل والبشرون وجبل لبنان ويرجع الى مصر ويامر بان تحمل اهل (fol. 186 r.) السواحل الجوالي الشديدة ثم يكتر على النصارا الحقوقات والمرايز العنيفة والضرب والصخرة حتى لا يقدر احد منهم يشبع من رزقه ولكن جميع رزق النصارا ياكلوها ايضا ويتنعموا فيه ويبقا المومن النصراني جيعان عريان يصيروا بنو اسماعيل ياكلوا افخار [افخر] المواكيل ويلبسوا احسن اللبس والجواهر والحرير واللبس الجميل وكثرة الحوايض من الذهب والفضة وكثرة الزينة ثمّ ينزل الملك الاشراف يفتح حصنا عظيم على شاط [شطّ] نهر الفراه ويعود الى مصر فيعمل عليه ويقتل وياخذ الملك والسلطنة رجل اسنط امير باغي اصله تتري راس اسمه ب اعني بيدرا فلم يمكث في السلطنة الّا نصف نهار وتقوم عليه مماليك الاشراف ويقتلوه في البرّية لساعته وكل

من تبعه ثم يهرب رفيقه امير كبير ويختفي في دار امير اخار
[آخر] زمنا يسير ويخرج فيأخذ ايضا السلطنة في قلعة مصر ويكون
راس اسمه ل اعني لاشي فيمكث في السلطنة خمسين سنين
ويعملوا عليه فيقتله مملوكه ثم يجتمع الاكابر من اهل مصر ويختاروا
الصبي الاشرف المقدّم ذكره ويقيموا لهم سلطان ويكون راس اسمه
م اعني محمد فيثبت في السلطنة حتى يصير رجل عظيم وعند
مبدا ملكه (fol. 186 v.) وهو شاب يظهر عليه بغتة من الشرق
على الملك الناصر محمد ويظهر عليه ملك يكون راس اسمه
ق اعني قازان ملك التتر ويتبعه ملك الخرج وملك
الارمن ويقفز اليه من الاسلام امير عظيم وراس اسمه ق اعني
قفجق ويكون كريم عند الملك قازان فينزل الملك الناصر لقاهم في
ارض حلب الى ارض حماه فيكسروه ويطلعوا وراه الى اقصا الشام
وبلد المقدس ودمشق ويكسبوا ويردوا الى بلادهم غانمين فلما يصال
قازان الى بيته يموت ثم بعد سنتين يخرج ايضا من المشرق امير
قوي راس [اسمه] ج تاولها جوبان فيطلب ورا الاسلام من
ارض حلب الى ارض دمشق ثم يجمع عليه الملك الناصر جيش
الاسلام ويلتقي معه في ميدان دمشق ويكسره الى نهر الفراة ولم
يترك يرجع معه اليسير وبعد ذلك يقوم على الملك الناصر الامرا
خواصيه وينفوه من مصر الى الكرك ويقيموا لهم سلطان غيره مدة
سنة ثم ياتي الملك الناصر ويتبعه ابن مهنا ملك العرب ويجمع
جيش الشام ويعبر الى مصر فيهرب ذلك السلطان الى البرّية فيلحقه
الجيش فيقبضه ولمن تبعه وياتوا بهم ويهلكوهم بالغريق والسلق ومنهم
من يجعلوهم بين رمسين يهلكوا بالجوع ويمكث يفني في الكبرا
وهم قاصدين قتله وبعد ذلك يجتمع ثلاث رايات في ارض حلب
(fol. 187 r.) رومي وتركي وبرجري فلقوا الملك الناصر فكسروا
جيش الاسلام ويتبعوها الى اقصا الشام الى المكان الذي يسما

العرش ثم يتحيّل عليهم الملك الناصر ويكسروهم الى جوّا الفرات فيفني اكثرهم ثم يتوامروا الامرا على سلطان مصر بعد رجوعهم من نهر الفراه فيكسروه ويظفروا به ويهلكوه ويقيموا بعده سلطان فيكون رجل صالح ويكون راس اسمه ع او م فيكون يحب العلم والخبرة من جميع المذاهب ويبطل جميع المظالم والجور ويملك اسبوع صغير ثم يجوز الى بغداد فيملكها ثلاث ساعات من النهار ويقتل ثم يملك بعده سبعة سلاطين الى الغروب [غروب] الشمس ويقتلوا وبعد ذلك تطردهم الكرج من بغداد ويملكوها حينئذ يرفع الله النصر عن بنو اسماعيل لاجل عن كثرة زناهم وظلمهم وجورهم وفاحشتهم في مجامعة الذكور وهذه علامة زولانهم من كثرة فحشتهم وفسقهم في جميع بلادهم وحينئذ يتسلّط عليهم جميع الامم كما قال موسى النبي ان في آخر السوابع يبعات الله من السما الاربعة ارياح من المشرق والمغراب والجنوب والشمال بان يجتمعوا اولاد هاجر الى نهر الفراة الكبير بجميع السيوف والسلاح كمثل من يدعوا الى العرس ولا يتاخر منهم الا من هو ضعيف وحينئذ يفترقوا فرقتين ويدعا كل فرقة منهم ان الملك منهم وانهم احق به فيتحاربوا (fol. 187 v.) حربا شديد. فلا يغلق [يغلب] فرق منهم صاحبه ثم من بعد ذلك يرسل الله من السما ملاك وفي يده سيف من نار فيرمي القتال بينهم فيفنوا حتى لا يبقا منهم في اسرع وقت الا قليل. لانهم بسيوفهم ملكوا المسكونه وبسيوفهم يفنوا وتجرى دماهم حتى تغطي نهر الفراة ثم ينادي الله بصوت من السما بجميع الطيور والوحوش الذي تحت السما بان يجتمعوا الى الوليمة التي صنعت لهم وليأكلوا من ا يد ملوك والروسا وفي ذلك الوقت قبل لقا هولاى القوم بزمان يسير يخفا الحق والصدق ويظهر الباطل والمحال ويكثر الفسق والزنا حتى ان الامرأة تعلم بفساد ابنتها ويعلم الاخ بفساد اخيه وكل من منهم يخبرون ذلك ولو اني شرحت لك هذا الامر على الحقيقة

لهلكت من الهم فالويل للاحرار واولاد الاحرار في ذلك الزمان وعند لقا هولاي القوم وفناهم كما تقدم الوصف ثم يسمعوا ملوك النوبة والحبشه فيخرجوا ويملكوا جميع ارض اليمين وينطلقوا الى ارض مصر فيجدوها خراب ولا يجدوا فيها كلب ينبح ولا يبقا بارض مصر بلاد عمار سوى جزيرة تعرف نيقانوس فصعب ذلك عليهم ويحزنوا حزنا عظيم ثم يعمروا مصر ويبنوا فيها هيكل عظيم في مدة ثلاثين يوم يسمعوا ملوك النوبة والحبشه والروم خروج جرو الاسد ثم يصال الخبر الى ملك الروم وهو جرو الاسد واسمه قسطنطين فيجمع معه جميع ملوك البر والبحر ويصال الى مدينة القسطنطينية فيغلقوا ابواب المدينة في وجهه فيفتحها بالسيف ويأخذ جميع الخصيان الذي فيها ويغرقهم في البحر وهم احيا ويأخذ الصليب الكريم من ذلك الملك ويخرج بقوة الله العالي وينطلق الى انه يبلغ الى مطلع الشمس ومن هناك يبدا يقيم دين النصرانيه وقوانين الكنيسة المقدسة والامانة المستقيمة حتى يصال هو وجميع جيشه الذين معه من الامم والشعوب والقبائل الى اورشليم فيجدها خراب فيحزن عليها ويامر بعمارتها ويبني فيها هيكل عظيم ويشكر الرب السماوي ويمجده ويقول اشكرك يا ربنا والاهنا الذي اعطيتنا سلطان على جميع امم الارض لنجعلهم امانة واحدة ونقلّل دين الكفر من تحت السما وكذلك يقولوا الملكين الحبشي والنوبي بعد فراغهم من بناء الهيكل الذي يبنوا في مصر ويشكروا الله ويمجدوه قائلين الشكر لك يا رب الذي اعطيتنا ان نقيم الامانة المستقيمة بينما هما في هذا الخبر والفراح فيصال لهما الخبر بوصول ملك الروم الى بيت المقدس فيقولوا لجندهما وعساكرهما وشعوبهما قوموا بنا الى ملك الروم لنلقاه بعساكرنا فان يكون على ايماننا والا قتلناه وجعلنا جميع العساكر والشعوب امانة واحدة وكذلك

TRADUCTION

(f° 184 r.) Nous commençons avec l'aide de Dieu et nous écrivons le Testament de Notre-Seigneur J.-C. à son disciple Pierre qui était présent au moment où il [le Maître] montait au ciel sur la Sainte Montagne des Oliviers.

Il lui dit : « Sache, Pierre, qu'au huitième siècle il y aura des malheurs et une grande terreur, au point que la terre sera ébranlée, les châteaux et les villes détruits. Seront aussi détruites les murailles des grandes villes, et sur mon peuple viendront des fléaux et des terreurs de la part des Fils d'Ismaël. Quelques-uns de mon peuple périront par le glaive; d'autres seront brûlés par le feu; d'autres crucifiés; d'autres pendus; d'autres torturés; d'autres écrasés aux pressoirs; d'autres auront leur argent volé, leurs femmes et leurs enfants ravis, ils seront persécutés dans leur religion et dans leur christianisme; d'autres seront expulsés de leurs maisons et l'on dira que quiconque tue un chrétien offre une victime. Bienheureux, ô Pierre, celui qui, en ce temps-là, persévérera jusqu'à la fin, car il sera sauvé au jour du jugement et ne verra [subira] point de peine. Sache aussi que tout ce que je te dis s'accomplira et je trouverai ma joie parfaite en celui qui gardera son christianisme et je le couronnerai avec les martyrs. Va donc au-devant, Pierre, et mets en garde mon peuple chrétien, les fils du baptême, afin qu'ils ne me renient pas au moment des terreurs que leur feront subir les Fils d'Ismaël, car elles se multiplieront beaucoup contre eux.

Puis, je t'avertis, Pierre, qu'en ce temps-là, soudain, sortiront contre eux des sultans de la descendance d'Ismaël, qui s'appellent *Alzawaher* : les fils des esclaves s'assoiront sur des sièges d'or et les fils des hommes libres se tiendront debout autour de leurs têtes comme des esclaves. D'esclaves ils deviendront (f° 181 v.) rois, eux qui ne connaissent ni pères ni mères.

En ce temps-là le péché se multipliera, de même la fornication et le faux témoignage. Ceux qui se respectent et les meilleurs d'entre les hommes ainsi que les chefs marcheront dans les traces du péché et n'aimeront pas marcher derrière les convois; ils multiplieront aux fidèles les discours et les malédictions et se moqueront de la religion chrétienne. Recommande donc à ton peuple fidèle de ne pas se troubler quand il entendra leurs discours et de ne pas suivre leurs exemples.

Je t'avertis encore, Pierre, qu'un roi puissant et impie, dont le nom commence par ه : c'est-à-dire *Hêlaoun* (1), sortira de l'Orient, détruira avec force un grand nombre de villes; il répandra le sang de plusieurs villes appartenant aux Fils d'Ismaël, c'est-à-dire la Perse et le pays de l'Orient, et il régnera. Bagdad et Alep seront détruites. Un émir puissant de son armée, dont le nom commence par ك : c'est-à-dire *Koudbega* (2),

(1) Houlagou. — (2) Kotbogha.

atteindra même Damas et ses villages, ainsi que Homs et Hamah; il tuera, pillera et s'emparera de Damas et de Balbek, et poussera l'invasion jusqu'à la Terre Sainte, puis il descendra auprès d'une source (1). C'est alors que les Fils d'Ismaël se réuniront de tous côtés contre lui... battront ses troupes et les poursuivront jusqu'à la rive de l'Euphrate.

De la descendance de *Hélaoun* sept rois tartares régneront, et l'un d'eux penchera vers l'une des croyances religieuses, c'est-à-dire vers les Grecs et vers la profession de l'Islam. Et ces rois mentionnés s'empareront de tout le pays de l'Orient ainsi que de la Perse et ils mangeront leurs biens.

Nous revenons aux récits des sultans de l'Islam, dont il a été question, c'est à-dire *Al-Khawârezm : Qoutouz* qui battit *Koudbega* et qui fut tué par les émirs ses parents.

Un Turc prendra le pouvoir et il sera mauvais [f. 185 r.] [un mot qui n'est pas lisible]: son nom commence par ب : c'est-à-dire *Bibars* qui signifie le roi victorieux. Il ne régnera qu'une petite semaine et il détruira le littoral de Tripoli et prendra ta propre ville Antioche, Pierre; il massacrera ses hommes et ravira ses femmes ainsi que sa jeunesse. Il prendra ses richesses à la mesure, puis il les distribuera à ses troupes. Ou bien, il la détruira complètement; il réduira en ruine ses églises, massacrera ses prêtres et ses moines. En ce temps-là, Pierre, tous les rivages chrétiens trembleront et seront ébranlés et ceux de leurs habitants qui resteront sous la domination de l'Islam seront dans une grande épreuve et sur eux pèseront les impôts, les vexations, les droits, les corvées et les taxes. Les musulmans détesteront le peuple chrétien et le haïront: l'injustice, les épreuves, les injures et les coups se multiplieront, Pierre, contre ton peuple, de la part des apostats et des renégats. Nuit et jour ils répéteront de vains discours à ton peuple dans l'espoir de lui faire renier son baptême et la doctrine de vérité. Précède donc, Pierre, et mets en garde le peuple chrétien, qui croit en moi, au moment où les demandes afflueront sur lui: car le chrétien qui se couche sans souci dans sa maison, verra à sa porte, en se réveillant, trois ou quatre percepteurs réclamant chacun une chose différente : l'un percevra le tribut sur le poids; l'autre percevra les taxes; l'autre, le droit des corvées; l'autre, le droit sur les herbes; l'autre, le droit sur les roseaux. Recommande alors à mon peuple de rester fidèle à la croyance en moi.

Et ce *Bibars*, le *roi Azaher* (2), réduira plusieurs forteresses appartenant aux Fils du jaune, c'est-à-dire *les Francs*. Il deviendra très puissant et fera périr tous les rois (f° 185 v.) de l'Islam et les émirs par le feu (3), le poison et l'étouffement; et il formera pour lui d'autres troupes composées, pour la plupart, de ceux qu'il aura réduits en captivité et fait prévariquer de la religion chrétienne, et cela au point que son armée sera

(1) A moins que ces deux mots ne soient un nom propre, ce qui est possible : 'Ain-ma.

(2) Baibars el-Malik az-Zahir.

(3) Littéralement : « par la cuisson ».

augmentée, comme la sauterelle, des mamluks qu'il aura à son service. Des chefs et des émirs seront pris parmi eux.

Puis c'est *Qaṣfṭ* ? qui mettra le siège devant *Bagdad*. Les *Tartares* le vaincront, le mettront en fuite et le blesseront : il reviendra de l'Euphrate et mourra à Damas. Son fils régnera après lui et sera tué. Puis son fils le plus jeune, et il sera tué de même. Après ces événements, c'est un prince aux cheveux blancs qui régnera : son nom commence par ق : c'est-à-dire *Qṭaoun* (1). Il deviendra très fort par ses armées et ses troupes. Il sortira de l'Égypte et descendra jusqu'au littoral et réduira une ville, dont le nom commence par ط : c'est-à-dire *Tripoli*, massacrant ses hommes, réduisant en captivité ses femmes, les petits et les grands. Il y mettra le feu et transportera ses pierres et en fera une construction sur un fleuve, en dehors de la ville à la distance d'un mille de la mer. Puis, il retournera en Égypte pour mourir. Après lui, ce sera le règne de son fils le roi *Alaschraf* (2) dont le nom commence par خ : c'est-à-dire *Kalil*, qui aura une grande action. Il sortira du *Caire* (3) et à lui s'uniront des armées, épaisses comme les nuages sur les montagnes. Il marchera sur une ville située sur le littoral de la mer, et dont le nom commence par ع : c'est-à-dire *Acre*. Il s'obstinera à lui livrer un siège violent jusqu'au point de la réduire au prix d'un sang abondant des citadins et de ses hommes à lui. Puis il s'en emparera et massacrera ses hommes. Beaucoup d'entre eux trouveront un refuge dans la mer contre la violence du combat. (Le roi) prendra les prisonniers et l'argent et détruira la ville au point d'en faire un monceau de ruines, vide d'habitants. Il étendra son règne sur tout le littoral : Tyr, Sidon, Djobail et Batroun (186 r.) et sur tout le Liban. — Il retournera en Égypte et ordonnera que ceux du littoral supportent de lourds impôts et il multipliera contre les chrétiens les droits, les vexations cruelles, les coups et les corvées, au point qu'aucun d'entre eux ne pourra être rassasié de son bien. Mais tous les biens des chrétiens seront mangés par eux [les musulmans] et serviront à leur jouissance. Le chrétien fidèle demeurera affamé et nu, alors que les Fils d'Ismaël mangeront les meilleurs mets et se vêtiront des meilleurs vêtements : ils porteront les bijoux, la soie, les beaux vêtements, beaucoup d'objets en or et en argent et beaucoup d'ornements. Puis *Al-Malik Alaschraf* descendra pour réduire une grande forteresse, située sur la rive de l'Euphrate, et il retournera en Égypte. L'on conspirera contre lui et il sera tué. Le règne et le commandement seront assumés alors par un prince imberbe, un tyran, d'origine tartare, dont le nom commence par ب : c'est-à-dire *Bidera*.

Son règne ne durera qu'une demi-journée. Les *Mamluks* d'*Alaschraf* se révolteront contre lui et, immédiatement dans le désert, ils le tueront avec tous ceux qui l'auront suivi.

Un grand émir, son compagnon, s'enfuira et se cachera quelque temps

(1) Kalaoun.
(2) Al-Malik al-Aschraf Kalil.
(3) Ou de l'Égypte.

dans la demeure d'un autre prince, puis il sortira et prendra le commandement dans la forteresse du *Caire*. Son nom commence par ل : c'est-à-dire *Laschi*. Il règne 50 ans. Mais on conspire contre lui et son Mamluk le tue. Puis les notables du Caire se réunissent et choisissent le jeune fils d'*Alaschraf* (1), mentionné plus haut; ils en font leur souverain. Son nom commence par م : c'est-à-dire *Mohammed* (2). Il s'affermit dans la royauté jusqu'à devenir un grand homme. Et, au commencement de son règne [186 v.], alors qu'il est jeune, il apparaît de l'Orient soudain contre lui, c'est-à-dire contre le roi victorieux *Annaṣer-Mohammed*, il apparaît un roi dont le nom commence par غ : c'est-à-dire *Qazan*, roi des Tartares, auquel se joindront le roi des *Kordjs* et le roi des *Arméniens:* de même un grand émir de l'Islam s'alliera à lui; son nom commence par ق : c'est-à-dire *Qfjaq* (3), qui était chéri par le roi *Qazan*. Le roi *Annaṣer* va à leur rencontre dans la terre [les plaines] d'*Alep* jusqu'à la terre de *Hamah*. Ils le battent et le poursuivent jusqu'à l'extrémité de la Syrie, de la Terre Sainte, et de Damas. Ils continuent à triompher et regagnent leurs pays avec le butin. Mais *Qazan* meurt en arrivant à sa maison. Deux ans après, il apparaît encore de l'Orient un émir puissant, dont le nom commence par ج : c'est-à-dire *Jouban* (4), et qui cherche à poursuivre les musulmans depuis la terre d'Alep jusqu'à la terre de Damas. Le roi *Annaṣer* réunit alors contre lui l'armée de l'Islam et le rencontre dans l'hippodrome de Damas et le repousse jusqu'à l'*Euphrate*, ne laissant rentrer avec lui qu'un petit nombre. Après ces événements, les propres émirs du roi *Annaṣer* se révoltent contre lui et le déportent du Caire au *Kirak* et installent un autre sultan à sa place pendant une année. Puis le roi *Annaṣer* rentre, suivi d'*Ibn-Mehna* (5), roi des Arabes. Il convoque l'armée de Syrie et passe en Égypte. L'autre sultan s'enfuit alors dans le désert. Mais l'armée le poursuit, le saisit ainsi que tous ceux qui l'avaient suivi, les ramène et les fait périr en les noyant, en les faisant bouillir, ou en les faisant mourir de faim après les avoir enfermés entre deux tombes. Il continue à exterminer les grands qui cherchaient sa perte. Après cela, trois bannières se réunissent dans la terre d'Alep [f° 187 r.] : grecque, turque et *kordje*. Ils rencontrent le roi *Annaṣer* et défont l'armée de l'Islam et la poursuivent jusqu'à l'extrémité de la Syrie, à l'endroit appelé « Trône ». Puis *Annaṣer*, usant de la ruse, arrive à les repousser au delà de l'Euphrate, en faisant périr le plus grand nombre d'entre eux.

Puis les émirs complotent ensemble contre le sultan d'Égypte après leur retour de l'Euphrate; ils le battent, se saisissent de lui et le font périr et mettent à sa place un sultan qui sera un homme bon. Son nom com-

(1) C'est le frère et non le fils.
(2) Al-Malik an-Nasir Mohammed.
(3) Kiftchak.
(4) Djouban.
(5) Ibn-Mohanna.

mencera par ج ou غ. Il aimera la science et la connaissance de toutes les religions; il fera cesser les vexations et l'injustice et régnera à peine une semaine; puis il passera jusqu'à Bagdad et y restera maître pendant trois heures du jour [ou à trois heures du jour], et il sera tué.

Après lui, sept sultans régneront jusqu'au coucher du soleil et ils seront tués.

Après cela, les *Kordjs* les chasseront de Bagdad et s'en empareront. C'est alors que Dieu enlèvera la victoire aux Fils d'Ismaël à cause de leur inconduite, de leur injustice et de leur aberration à s'unir avec les mâles; ce sera là, en effet, le signe de leur disparition, précisément à cause de leurs aberrations nombreuses et de leur libertinage sur toute l'étendue de leur territoire. A ce moment ils seront dominés par toutes les nations, selon la parole du prophète *Moïse :* qu'à la fin des temps Dieu enverra du ciel les quatre vents de l'Orient, de l'Occident, du Midi et du Nord et les enfants d'*Agar* se réuniront auprès du grand fleuve, l'Euphrate, munis de toutes espèces d'épées et d'armes, semblables à ceux qui sont convoqués à une noce. Personne ne manquera si ce n'est le faible. Ils se diviseront alors en deux groupes qui prétendront chacun compter le roi parmi ses descendants et avoir plus de droit à le posséder. Ils se livreront (187 v.) à une violente bataille sans qu'aucun parti triomphe sur son adversaire. Puis Dieu enverra du ciel un ange tenant à la main une épée, qui ranimera le combat entre eux : et ils seront exterminés de façon qu'en peu de temps il ne restera plus qu'un petit nombre d'entre eux. Car, de même qu'ils ont dominé la terre par leurs épées, par leurs propres épées ils périront également. Leur sang coulera en telle abondance qu'il couvrira le fleuve de l'Euphrate. Puis Dieu fera entendre sa voix pour appeler les oiseaux et les bêtes qui sont sous le ciel au festin qui leur sera préparé, afin qu'ils mangent de la chair des rois et des chefs.

En ce temps-là, un peu avant la rencontre de ces peuples, le droit et la véracité disparaîtront et ce seront le mensonge et l'imposture qui feront leur apparition; le libertinage et la fornication augmenteront au point que la femme apprendra de sa fille la corruption et le frère de son frère: bien plus, ils s'en vanteront. Que si j'exposais ces événements dans leur vérité, le souci t'abattrait, [Pierre]. Malheur aux hommes libres et à leurs descendants en ce temps-là, et au moment de la rencontre de ces peuples et de leur disparition plus haut indiquée!

Puis les rois de la *Nubie* et de l'*Abyssinie* entendront la nouvelle, ils sortiront et s'empareront de toute la terre située à droite [le Yémen]. Ils se dirigeront sur l'Égypte qu'ils trouveront vide sans y rencontrer un chien qui aboie. Il ne sera resté en Égypte aucun pays bâti, si ce n'est l'île appelée *Niqanous*. Ils supporteront cela avec peine et seront fortement attristés. Puis ils reconstruiront *le Caire* et y bâtiront un temple dans l'espace de trente jours.

Les rois de la Nubie, de l'Abyssinie, et des Grecs apprendront la sortie du lionceau. Puis le roi des Grecs, qui est lui-même le lionceau,

apprendra la nouvelle (de ce que les rois mentionnés ont fait en Égypte). Le nom de ce roi sera Constantin. Il réunira autour de lui tous les rois de la terre et de la mer et parviendra à la ville de Constantinople dont les portes lui seront fermées au visage. Il la réduira par l'épée; il saisira tous les eunuques qui s'y trouveront et les fera noyer vivants dans la mer et il prendra la croix vénérée à ce roi (1) et il sortira par la force du Très-Haut, et marchera jusqu'à ce qu'il parvienne au lever du soleil et à partir de là il commencera à établir la religion chrétienne, les canons de la sainte Église et la foi droite. (Il continuera) jusqu'à ce qu'il arrive avec son armée, composée de différents peuples, nations et tribus, à Jérusalem qu'il trouvera en ruines. Il s'attristera sur son sort, ordonnera sa reconstruction et y fera bâtir un grand temple. Remerciant et glorifiant le Dieu céleste, il dira : « Je vous remercie, ô notre Seigneur et Dieu, qui nous avez donné le pouvoir sur toutes les nations de la terre, afin de les établir dans une même foi et de diminuer la fausse religion sous le ciel. » De même parleront les rois d'Abyssinie et de Nubie après qu'ils auront achevé la construction du temple bâti au Caire. Ils remercieront Dieu et le glorifieront en disant : « Grâces vous soient rendues, ô Seigneur, qui nous avez donné d'établir la foi véritable. » Pendant qu'ils seront dans cette situation et cette joie, la nouvelle de l'arrivée du roi des Grecs à la Terre Sainte leur parviendra : « Levez-vous, diront-ils à leurs armées, à leurs milices et à leurs peuples, au-devant du roi des Grecs! Allons à sa rencontre avec nos armées. S'il est de notre foi (nous le laisserons libre); autrement, nous unifierons la foi de toutes les armées et de tous les peuples. »

(*A suivre.*)

(1) Au roi de la ville.

DOCUMENTS RELATIFS A AḤIḲAR

Édition et traduction d'un manuscrit de Mgr Graffin (G), avec les principales variantes d'un manuscrit de M. H. Pognon (P).

Nous avions préparé vers 1910 une édition d'Aḥikar comprenant tous les textes syriaques connus. Nous en détachons le présent travail.

Le manuscrit de Mgr Graffin (56 pages, 21×17 centimètres (= G) a été transcrit en 1908, en caractères dits nestoriens, au monastère de Rabban Hormizd par le prêtre Elias, supérieur du monastère et neveu de Mgr Addaï Scher. C'est Mgr Scher, archevêque de Séert (Kurdistan), bien connu des lecteurs de la *Revue de l'Orient Chrétien* [1], qui a adressé la copie à Mgr Graffin. Nous l'avons reçue à temps pour en donner une courte analyse à la fin de notre travail *Histoire et sagesse d'Aḥikar l'Assyrien*, Paris, Letouzey, 1909, p. 282-284, auquel nous renverrons souvent (2).

Depuis lors, M. H. Pognon a bien voulu nous permettre de prendre copie d'un de ses manuscrits qui renferme, entre autres choses, l'histoire et la sagesse d'Aḥikar et des fables d'Ésope. Ce manuscrit (136 feuillets, 17 [illegible], 11 centimètres (= P) est formé d'une ancienne partie en bonne écriture nestorienne, avec points-voyelles, qui peut être du XVI[e] au XVIII[e] siècle, complété par une main contemporaine. La partie ancienne comprend les feuillets 1-91 et 97-110. La numérotation des cahiers, dont le

1. Voir la table de la deuxième série (fin du tome XX). On a écrit que Mgr Scher a été mis à mort en haine de la France.

2. Nous donnerons des chiffres de concordance qui renverront à ce travail et permettront d'en utiliser les annotations, car si nous pouvons encore éditer quelques anciens travaux laissés en suspens, nous ne disposons même plus d'une heure pour les améliorer ou les commenter.

dix-septième se termine au fol. 110ᵛ, montre qu'il y avait jusque-là 170 feuillets dans le manuscrit primitif. On a ajouté 95 à 96 et 111-136. Le commencement contient un recueil des prières nommées مزمر (lectures) (fol. 19-71).

Aḥikar se trouve du fol. 96 au fol. 136ᵛ et les fables d'Ésope du fol. 71ᵛ au fol. 94ᵛ.

Comme nous le dirons, la partie ancienne provient du même prototype que le ms. de Mᵍʳ Graffin, tous deux font d'Aḥikar le scribe de Sarḥédom, le nombre et l'ordre des préceptes sont identiques. Un feuillet a été interverti dans le ms. de Mᵍʳ Graffin, qui contient par contre des noms propres omis par l'autre et se trouve donc le plus intéressant des manuscrits consacrés à Aḥikar. La partie récente du manuscrit de M. Pognon est d'une autre famille. Elle fait d'Aḥikar « l'écrivain de Sennachérib » et ajoute à G un certain nombre de variantes. Nous l'éditerons à part (1).

L'un des épisodes caractéristiques de l'histoire d'Aḥikar, celui où il dresse des aiglons pour enlever des enfants en l'air (chapitres XXV, XXVI et XXX), se retrouve dans Tabari. Cet auteur, qui vivait de 839 à 923, raconte que Nemrod se fit enlever en l'air par quatre vautours : *Chronique d'Abou-Djafar Mohammed Tabari*, version persane traduite par Louis Dubeux, Paris, 1836, p. 139; cf. trad. Zotenberg, I, p. 148-150 :

Nemrod (que Dieu le maudisse !) dit : .. je veux frapper le Dieu d'Abraham comme j'ai frappé Abraham. Après cela, il réunit ses vizirs, ses favoris et ses lieutenants, et il leur dit : Dites que l'on fasse de grandes caisses. On amena donc des maîtres, et ils commencèrent à faire des caisses. Lorsqu'ils en eurent entièrement achevé une, Nemrod dit : Faites à cette caisse une porte vers le ciel et une porte vers la terre. Ces maîtres exécutèrent ponctuellement tout ce que Nemrod leur avait ordonné. Ce prince

1. On pourra se demander si le ms. P a été complété à l'aide d'un texte arabe. M. Noeldeke a expliqué de la même manière la composition du ms. B (Sachau 336) : Ce serait un manuscrit syriaque très lacunaire complété par une traduction faite sur l'arabe. Il est à noter que le ms. B, *dans la partie récente*, fait aussi d'Aḥikar le scribe de Sennachérib et non de Sarḥédom. En somme tous les manuscrits diffèrent beaucoup. Le ms. C (add. 2020 lui-même, *dans la partie narrative*, semble une traduction différente du ms. L (add. 7200). Comme nous l'avons écrit, *loc. cit.*, p. 201, « la tradition a coulé dans le moule de l'histoire primitive des matériaux de moindre valeur, comme une source pétrifiante remplit de carbonate de chaux les cellules vivantes et parfumées d'une rose ».

leur commanda encore de faire quatre piques, de les attacher fortement aux quatre angles de la caisse, et de placer au haut de ces piques quatre morceaux de chair. Il ordonna ensuite d'amener quatre vautours qu'on lia aux quatre pieds de la caisse dans laquelle il monta... Or, on cessa de retenir les vautours, afin qu'ils enlevassent la caisse dans les airs. Ces animaux voulant saisir la chair qui était au-dessus deux, pour la manger, enlevèrent la caisse et la soutinrent dans les airs pendant un jour et une nuit...

Firdousi, né vers 941, raconte aussi que Kaous, porté par des aigles, monta jusqu'au ciel (trad. Mohl, 8°, II, 31). M. Darmesteter voit dans l'Avesta deux allusions au même fait (*Journal As.*, VIII^e^ série, t. V, p. 225). Nous rattachons le tout à Aḥikar.

Les auteurs qui aiment rajeunir les Psaumes, d'après les allusions qu'ils croient y découvrir, pourront rattacher le psaume 87 (88) à l'histoire d'Aḥikar, avec laquelle il a des points d'attache bien plus nombreux qu'avec le livre de Job dont on a coutume de le rapprocher :

Aḥikar était enfermé dans une fosse obscure où la lumière n'arrivait pas (XV, 4), creusée sous le seuil de sa maison (XIII, 1 ; il avait un peu de pain et d'eau pour toute nourriture XIII 1) : ses amis croyaient qu'il avait été mis à mort pour avoir trahi le roi son maître (XIII, 2 ; IX, 2) ; il adressait sans cesse sa prière à celui qui vit toujours (XV, 2) et pouvait s'exprimer, semble-t-il, comme l'auteur du ps. 87 (88) : « Dieu de mon salut ! je crie jour et nuit devant toi (v. 2) ; je suis mis au rang de ceux qui descendent dans la fosse (v. 5) ; je suis étendu parmi les morts, semblable à ceux qui sont tués et couchés dans le sépulcre (v. 6). Tu m'as jeté dans une fosse profonde, dans les ténèbres (v. 7). Tu as éloigné de moi mes amis, tu m'as rendu pour eux un objet d'horreur, je suis enfermé et je ne puis sortir (v. 9). Tu as éloigné de moi amis et compagnons, mes intimes ont disparu (v. 19) (1). »

F. NAU.

(1) Voir *ROC*, t. XIII, 1908, p. 367 et t. XIV, p. 50 et 113. L'édition et la traduction de deux manuscrits arabes de Paris (3156 et 3637) par L. Leroy. Cf. *Histoire et sagesse d'Aḥikar*, Paris, 1909, p. 286-7.

TEXTE SYRIAQUE

ܐܚܝܩܪ ܚܟܝܡ ܣܦܪ ܙܗܝܪ ܠܒܪܗ ܘܢܬܢ ܠܗ ܥܠ ܡܠܟܘܬܐ ܕܐܒܘܗ ܘܥܠ ܒܝܬ ܐܪܟܘܬܗ ܘܥܠ ܟܠ ܡܕܝܢܬ ܐܫܘܪ ܘܥܠ ܟܠ ܡܠܟ ܐܫܘܪ ܘܥܠ ܟܠ ܥܡܡܐ ܘܠܫܢܐ ܕܡܠܠ ܒܐܪܡܝܐ ܘܒܟܬܒ ܐܪܡܝ ܘܐܡܪ ܐܢܐ ܐܚܝܩܪ ܚܟܝܡ ܣܦܪ ܙܗܝܪ ܠܒܪܝ

5. ... ...

ﺑﺎﺭﻱ (p. 5) ﺍﻟﺴﻠﻢ ﺍﻟﻤﻠﻚ ﺍﺫﺍ ﺟﻠﺲ ﻋﻠﻰ ﻛﺮﺳﻲ ﻣﻠﻜﻪ ﻳﻘﻌﺪ
ﻣﺤﻤﺪ ﻋﻠﻰ ﻳﻤﻴﻨﻪ ﻭﻳﺴﺘﺮ ﺍﻟﻤﻠﻚ ﺑﺜﻮﺑﻪ[1].

5. ﻓﻘﺎﻝ ﺍﻟﻤﻠﻚ ﻟﻠﺤﻜﻴﻢ ﺍﺣﻴﻘﺎﺭ[2] ﺍﻟﺤﻜﻴﻢ ﻫﺬﺍ ﻣﺎ ﺍﺳﻤﻚ ﻭﻣﺎ ﺍﺳﻢ
ﺍﺑﻴﻚ. ﻓﻘﺎﻝ ﺍﻧﺎ ﺍﺳﻤﻲ ﺍﺣﻴﻘﺎﺭ[3] ﻭﺍﺳﻢ ﺍﺑﻲ ﺍﻳﻀﺎ ﺍﺣﻴﻘﺎﺭ. ﻓﻘﺎﻝ
ﺍﻟﻤﻠﻚ ﺍﺣﻴﻘﺎﺭ ﻫﻞ ﻟﻚ ﺍﺳﻢ ﻏﻴﺮ ﻫﺬﺍ ﻓﻘﺎﻝ ﻧﻌﻢ ﻟﻲ ﺍﺳﻢ ﺁﺧﺮ[4]
ﻳﺴﻤﻮﻧﻲ ﺍﻳﻀﺎ ﺍﺑﻴﻘﺎﺭ. ﻓﻘﺎﻝ ﺍﻟﻤﻠﻚ ﻭﻟﻢ ﺳﻤﻴﺖ ﺑﻬﺬﻳﻦ ﺍﻻﺳﻤﻴﻦ.
ﻓﻘﺎﻝ ﺍﻧﻲ ﻟﻤﺎ ﻛﻨﺖ ﺻﻐﻴﺮﺍ ﻛﻨﺖ ﺍﻟﻌﺐ ﻣﻊ ﺍﻭﻻﺩ ﺍﻟﻤﻠﻚ[5].

6. ﻓﻘﺎﻝ ﺍﻟﻤﻠﻚ ﻟﻠﺤﻜﻴﻢ ﺍﺣﻴﻘﺎﺭ ﻫﻞ ﻟﻚ ﺍﻭﻻﺩ. ﻓﻘﺎﻝ ﻧﻌﻢ
ﻟﻲ ﺍﺭﺑﻌﺔ ﺍﻭﻻﺩ ﺫﻛﻮﺭ ﻭﺍﺣﺪ ﻣﻨﻬﻢ ﻳﺴﻤﻰ ﺍﺑﺎﻥ ﺍﺩﺏ ﻭﺍﺣﺪ ﻳﺴﻤﻰ
ﺍﺑﺎﻥ ﺣﻜﻤﺔ ﻭﺍﺣﺪ ﻳﺴﻤﻰ ﺍﺑﺎﻥ ﺍﻟﺼﺒﺮ ﻭﺍﺣﺪ ﻳﺴﻤﻰ ﺍﺑﺎﻥ ﺍﻟﺼﺪﻕ
ﻭﺍﻧﺜﻰ ﻭﺍﺣﺪﺓ ﺍﺳﻤﻬﺎ ﺍﻟﺼﺪﻕ ﻭﺍﻧﺎ ﺍﺭﺑﻴﻬﻢ ﻭﺍﺩﺑﻬﻢ ﻭﺍﻋﻠﻤﻬﻢ.

7. ﻓﻘﺎﻝ ﻟﻪ ﺍﻟﻤﻠﻚ ﻫﻞ ﻳﻮﺟﺪ ﻓﻲ ﺍﻭﻻﺩﻙ[6] ﻣﻦ ﻳﺼﻠﺢ ﺍﻥ ﻳﻜﻮﻥ
ﻣﻠﻜﺎ[7]. ﻓﻘﺎﻝ ﻟﻪ ﻻ ﻳﺎ ﺳﻴﺪﻱ ﻟﻴﺲ ﻓﻲ ﺍﻭﻻﺩﻱ ﻣﻦ ﻳﺼﻠﺢ ﻟﻠﻤﻠﻚ
ﺍﻻ ﺍﺑﻦ ﺍﺧﺘﻲ (p. 6) ﻧﺎﺩﺍﻥ ﻓﺎﻧﻪ ﻳﺼﻠﺢ ﻟﻠﻤﻠﻚ.

ﻓﻘﺎﻝ.[8] ﻓﺎﺭﺳﻞ ﺍﻟﻤﻠﻚ ﻭﺍﺣﻀﺮ ﺍﺑﻦ ﺍﺧﺘﻪ ﻓﻠﻤﺎ ﺣﻀﺮ ﺍﺑﻦ
ﺍﺧﺘﻪ ﻗﺎﻝ ﻟﻪ ﺍﻟﻤﻠﻚ ﻳﺎ ﻧﺎﺩﺍﻥ ﻫﻞ ﺍﻧﺖ ﻗﺎﺩﺭ ﻋﻠﻰ ﺍﻥ ﺗﺒﻨﻲ ﻟﻲ
ﻗﺼﺮﺍ ﻓﻘﺎﻝ ﻧﻌﻢ ﻳﺎ ﺳﻴﺪﻱ ﺍﻧﺎ ﺍﺑﻨﻲ ﻟﻚ ﻗﺼﺮﺍ ﻓﻘﺎﻝ ﻟﻪ ﺍﻟﻤﻠﻚ
ﺍﺫﻫﺐ ﻭﺍﺑﻦ ﻟﻲ ﻗﺼﺮﺍ[9].

III. ﺍﻟﻤﺜﻞ ﺍﻟﺜﺎﻟﺚ ﺍﺳﻤﻪ[10].

1. ﻓﻘﺎﻝ[1] ﺍﺣﻴﻘﺎﺭ ﺣﻜﻴﻢ ﺍﻟﻤﻠﻚ ﺍﺑﻨﻲ.

(1) ﻫﺬﺍ ﺍﻟﺤﻜﻴﻢ ﻣﺘﻘﺪﻡ ﻋﻠﻰ ﺟﻤﻴﻊ ﺣﻜﻤﺎﺀ P. — (2) P ajoute un titre : ﻓﻲ ﺍﺧﺒﺎﺭ ﺍﺣﻴﻘﺎﺭ ﻭﻣﺎ ﺟﺮﻯ ﻟﻪ ﻣﻊ ﺍﺑﻦ ﺍﺧﺘﻪ ﻧﺎﺩﺍﻥ « *quand Ahikar l'amena au palais du roi.* Alors, moi, Ahikar... » — (3) ﻭﺍﺣﻴﻘﺎﺭ ﺍﻟﺤﻜﻴﻢ ﻫﻮ P. — (4) ﺍﺳﻤﻲ ﺍﻳﻀﺎ ﺍﺑﻴﻘﺎﺭ P. — (5) ﻭﻟﻌﺒﺖ ﻣﻌﻬﻢ ﻭﺗﻌﻠﻤﺖ ﻣﻨﻬﻢ ﺍﻟﺤﻜﻤﺔ ﻭﺍﻟﺤﺴﻦ. — (6) ﻓﻘﺎﻝ ﻟﻪ ﺍﻟﻤﻠﻚ ﻫﻞ ﻟﻚ P. — (7) P omet la fin du n° 7, et commence 8 par : ﻓﻘﺎﻝ ﺍﻟﻤﻠﻚ. — (8) Omet ces deux mots. — (9) P a pour titre : « Ahikar, lorsqu'il enseigne sa sagesse à Nadan. » Les chiffres que nous ajoutons entre parenthèses servent de concordance avec notre travail : *Histoire et sagesse d'Ahikar*. Paris, Letouzey, 1909.

2 (2). ܗܘ ܕܐܡܪ ܠܐ ܐܝܬ ܠܝ ܒܪ ܐܠܐ ܚܕ ܐܠܗܐ ܒܠܚܘܕܘ. ܗܘ ܕܐܡܪ ܠܐ ܐܝܬ ܠܝ ܐܠܗ ܐܠܐ ܚܕ ܒܪ ܐܠܗܐ ܒܠܚܘܕܘ. ܗܘ ܕܐܡܪ ܠܐ ܐܝܬ ܠܝ ܐܠܗ ܐܠܐ ܚܕ ܒܪ ܐܠܗܐ ܒܠܚܘܕܘ

ܕܒܝܬܗ ܕܐܚܝܩܪ ܕܐܡܪ ܠܗ ܒܪܝ ܐܢܬ ܗܘ ܕܐܟܠ ܠܚܡ ܕܒܝܬ ܐܒܘܗ ܘܫܬܐ ܚܡܪܐ ܕܒܝܬ ܐܒܘܗ ܘܫܬܐ ܚܡܪܐ[1]ܕܒܝܬ ܐܒܘܗ ܘܫܬܐ ܚܡܪܐ

13 (28) ܕܐܢ ܠܐ ܐܫܬܡܥ ܠܡܠܬܝ ܐܢܐ ܐܡܪ ܠܟ[2]ܕܐܢ ܠܐ ܐܫܬܡܥ ܠܡܠܬܝ ܐܢܐ ܐܡܪ ܠܟ

14 (29) ܕܐܢ ܬܥܒܕ ܠܝ ܡܠܐ ܕܠܐ ܐܬ ܠܗ ܡܢ ܒܝܬ[3]ܕܐܢ ܬܥܒܕ ܠܝ ܡܠܐ ܕܠܐ ܐܬ ܠܗ ܡܢ ܒܝܬ

15 (32) ܕܐܢ ܐܢܬ ܐܡܪ ܠܐ ܐܫܬܡܥ ܠܡܠܬܝ ܐܢܐ ܐܡܪ ܠܟ ܕܐܢ ܐܢܬ ܐܡܪ ܠܐ ܐܫܬܡܥ ܠܡܠܬܝ ܐܢܐ ܐܡܪ ܠܟ

ܒܝܬ ܐܠܗܐ ܗܘ ܕܐܬ ܒܗ ܐܠܗܐ ܐܝܟ ܐܢ ܐܝܬ ܠܗ ܒܪ ܐܘ ܒܪܬ[1]. ܐܠ ܐܠܗܐ ܐܝܟ ܐܢ ܐܝܬ ܠܗ ܒܪ ܐܘ ܒܪܬ

34 (66). ... ...

35 (67). ... ... [1]... ...

36 (68-69). ... ...

(p. 11) ... ... [2] ... ...

37 (70). ... ... [3] ...

38 (71). ... ... [4] ... [5] ...

39 (72). ... ... [6] ...

40 (73). ...

41 (79). ...

42 (87). ... (p.12) ... [7] ...

43 (88). ... ... [8] ...

(1) Om P. — (2) Om P. — (3) ... P. — (4) ... P. — (5) ... P. — (6) ... P. — (7) ... P. — (8) ... P.

ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻦ ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻦ ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻠﻜﻴﻮ. 44 (89).

ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻦ ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻦ ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻠﻜﻴﻮ.

ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻦ ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻦ ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻠﻜﻴﻮ. 45 (90).

ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻦ ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻦ ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻠﻜﻴﻮ.

ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻦ ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻦ ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻠﻜﻴﻮ. 46 (91).

ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻦ ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻦ ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻠﻜﻴﻮ.

ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻦ ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻦ ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻠﻜﻴﻮ. 47 (45).

ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻦ ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻦ ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻠﻜﻴﻮ.

ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻦ ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻦ ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻠﻜﻴﻮ. 48 (93).

ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻦ ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻦ ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻠﻜﻴﻮ.

ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻦ ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻦ ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻠﻜﻴﻮ. 49 (15).

ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻦ ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻦ ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻠﻜﻴﻮ.

ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻦ ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻦ ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻠﻜﻴﻮ. 50 (19).

ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻦ ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻦ ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻠﻜﻴﻮ.

ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻦ ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻦ ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻠﻜﻴﻮ. 51 (22).

ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻦ ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻦ ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻠﻜﻴﻮ.

ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻦ ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻦ ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻠﻜﻴﻮ. 52 (23).

ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻦ ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻦ ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻠﻜﻴﻮ. 53 (24).

ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻦ ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻦ ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻠﻜﻴﻮ. 54 (25).

ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻦ ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻦ ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻠﻜﻴﻮ.

ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻦ ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻦ ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻠﻜﻴﻮ. 55 (76).

ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻦ ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻦ ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻠﻜﻴﻮ.

ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻦ ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻦ ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻠﻜﻴﻮ. 56 (77).

(1) P aj. : ﻣﻦ — (2) ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻠﻜﻴﻮ P. — (3) ﻣﻠﻜﻴﻮ P. — (4) ﻣﻠﻜﻴﻮ P. — (5) ﻣﻠﻜﻴﻮ P. — (6) ﻣﻠﻜﻴﻮ PG. — (7) ﻣﻠﻜﻴﻮ P. — (8) ﻣﻠﻜﻴﻮ ﻣﻠﻜﻴﻮ P. — (9) ﻣﻠﻜﻴﻮ P.

57 (78). ܐܡܪ ܠܗ ܐܚܝܟܪ ܒܪ ܥܡ ܐܢ ܐܫܬܟܚ ܠܟ ܡܕܡ ܕܠܐ ܐܥܒܕ ܠܟ ܐܢܐ ܒܥܝ ܠܡܥܒܕ ܠܝ ܐܢܐ ܐܡܪ ܠܟ ܐܡܪ ܠܗ ܐܚܝܟܪ ܒܪ ܥܡ ܐܢ ܐܫܬܟܚ ܠܟ ܡܕܡ ܕܠܐ ܐܥܒܕ ܠܟ ܐܢܐ ܒܥܝ ܠܡܥܒܕ ܠܝ ܐܢܐ ܐܡܪ ܠܟ

58 (79). ܐܡܪ ܠܗ ܐܚܝܟܪ ܒܪ ܥܡ ܐܢ ܐܫܬܟܚ ܠܟ ܡܕܡ ܕܠܐ ܐܥܒܕ ܠܟ ܐܢܐ ܒܥܝ ܠܡܥܒܕ ܠܝ ܐܢܐ ܐܡܪ ܠܟ

59 (80). ܐܡܪ ܠܗ ܐܚܝܟܪ ܒܪ ܥܡ ܐܢ ܐܫܬܟܚ ܠܟ ܡܕܡ ܕܠܐ ܐܥܒܕ ܠܟ ܐܢܐ ܒܥܝ ܠܡܥܒܕ ܠܝ ܐܢܐ ܐܡܪ ܠܟ

60 (81). ܐܡܪ ܠܗ ܐܚܝܟܪ ܒܪ ܥܡ ܐܢ ܐܫܬܟܚ ܠܟ ܡܕܡ ܕܠܐ ܐܥܒܕ ܠܟ ܐܢܐ ܒܥܝ ܠܡܥܒܕ ܠܝ ܐܢܐ ܐܡܪ ܠܟ

61. ܐܡܪ ܠܗ ܐܚܝܟܪ ܒܪ ܥܡ ܐܢ ܐܫܬܟܚ ܠܟ ܡܕܡ ܕܠܐ ܐܥܒܕ ܠܟ ܐܢܐ ܒܥܝ ܠܡܥܒܕ ܠܝ ܐܢܐ ܐܡܪ ܠܟ

62 (39). ܐܡܪ ܠܗ ܐܚܝܟܪ ܒܪ ܥܡ ܐܢ ܐܫܬܟܚ ܠܟ ܡܕܡ ܕܠܐ ܐܥܒܕ ܠܟ ܐܢܐ ܒܥܝ ܠܡܥܒܕ ܠܝ ܐܢܐ ܐܡܪ ܠܟ

63 (40). ܐܡܪ ܠܗ ܐܚܝܟܪ ܒܪ ܥܡ ܐܢ ܐܫܬܟܚ ܠܟ ܡܕܡ ܕܠܐ ܐܥܒܕ ܠܟ ܐܢܐ ܒܥܝ ܠܡܥܒܕ ܠܝ ܐܢܐ ܐܡܪ ܠܟ

ܐܡܪ ܠܗ ܐܚܝܟܪ ܒܪ ܥܡ ܐܢ ܐܫܬܟܚ ܠܟ ܡܕܡ ܕܠܐ ܐܥܒܕ ܠܟ ܐܢܐ ܒܥܝ ܠܡܥܒܕ ܠܝ ܐܢܐ ܐܡܪ ܠܟ

64 (41). ܐܡܪ ܠܗ ܐܚܝܟܪ ܒܪ ܥܡ ܐܢ ܐܫܬܟܚ ܠܟ ܡܕܡ ܕܠܐ ܐܥܒܕ ܠܟ ܐܢܐ ܒܥܝ ܠܡܥܒܕ ܠܝ ܐܢܐ ܐܡܪ ܠܟ

65 (43). ܐܡܪ ܠܗ ܐܚܝܟܪ ܒܪ ܥܡ ܐܢ ܐܫܬܟܚ ܠܟ ܡܕܡ ܕܠܐ ܐܥܒܕ ܠܟ ܐܢܐ ܒܥܝ ܠܡܥܒܕ ܠܝ ܐܢܐ ܐܡܪ ܠܟ

66 (44). ܐܡܪ ܠܗ ܐܚܝܟܪ ܒܪ ܥܡ ܐܢ ܐܫܬܟܚ ܠܟ ܡܕܡ ܕܠܐ ܐܥܒܕ ܠܟ ܐܢܐ ܒܥܝ ܠܡܥܒܕ ܠܝ ܐܢܐ ܐܡܪ ܠܟ

(1) ܒܗ ܕܡ. — (2) Le n° 61 manque dans P. Vient ensuite dans G le feuillet interverti. — (3) ܒܚܕܪܐ P. — (4) ܕܡܐܠܐ PG. — (5) ܕܡܐ ܠܐ ܐܝܬ ܒܗ ܐܝܟ ܐܡܪ ܠܟ P. — (6) ܒ ܐܝܟ ܐܡܪ P — (7) P. ܐܝܟ. P ajoute ensuite ܐܡܪ.

67 (15). حجا بفتح الجيم وتشديد الطاء (p. 15) مكرّر لا معنى لهذه الكلمة هنا ولعلّها مصحّفة عن [1] ...

68 (17). حنّ بمعنى أنّ. الزمان هنا بمعنى الحال أو الوقت.

69 (18). حنّ على الله تعالى بمعنى تحنّن [2]. ... بمعنى أنّ. وهذه العبارة كلّها تشير إلى [3] الآية القرآنية المشهورة.

70 (19). حنّ لا يعرف كيف يتزوّج ولا يعرف كيف يعيش [4] ولا يعرف ...

71 (82). حنّ يحبّ أن يكون الكلب أنجس من الخنزير. ولا أعلم لهذا معنى.

72 (83). حنّ لا يأبى حتى يعلم أنّ الله لا يحبّ الكلب ولا الخنزير.

73 (84). حنّ حتى يتعلّم أمر الدين ويعلم أنّ الله لا يحبّ الكلب والخنزير.

74 (85-86). حنّ يعلم أنّ الله لا يحبّ الكلب ولا الخنزير. ولعلّ هذا يدلّ على أنّ الكلب كان يعدّ في ذلك الوقت من الأنجاس.

75 (1). حنّ يعلم أنّ الله لا يحبّ الكلب [5] ولا الخنزير [6] ...

76 (2). حنّ يعلم أنّ الله لا يحبّ الكلب [7] ولا الخنزير [8] ولا الكلب (p. 16) ولا الخنزير. هذا [9] ما لا شكّ فيه، لكن ما معنى الكلب والخنزير؟ ولعلّ معناهما الحقيقي أن يكون الكلب كالخنزير. ولكن [10] لا يخفى أنّ هذا الكلام [11] لا يفيد شيئاً.

1. Manque. — 2. Ajouté. — 3. P. ... — 4. Om. P. — 5. الكلب G. — 6. الكلب ولا P. Ce mot allonge le titre pour traduction. — 7. والكلب الكلب ولا يعلم أنّ P. — 8. ولا P. — 9. P. abrège : il ne faut pas ... الكلب.

2. ... אחי שמע בן ... אחי הוא לו. ...
... לא יצא בן ... מלך ... [1] ... אחי ...
... [2].

3. ... [3] ... [4]. ... לא ...
... לו.

4. ... [5] ... [6] ... [7].

5. ... [8] ... [9] ...
... [10] ...

2 (p. 17). ... אחי הוא לו. ...
... [11] ...

3. ... [12] ... [13]. ...

4. ... [14] ... [15] ...
... אחי ...

5. ...

(1) בני P. — 2) Om. P. — 3) ... P. — 4) ... P. — 5) אחיו P. — 6) ... P. — (7) P répète : ואחיו הוא לו. — 8) Om. P. — 9) Om. P. — (10) ... P. — (11) ... P. — 12) P ajoute : בני שמע ... — 13) ... P. — (14) P aj. : ... — (15) ... P.

ܐܒܪ ܡܪܝ ܒܪ ܫܘܥ ܕܐܡܪ ܠܗ ܠܫܡܥܘܢ ܟܐܦܐ ܕܫܡܗ ܗܘ ܕܡܫܝܚܐ [1]
ܠܐ ܐܫܟܚ ܐܢܐ ܠܗ ܐܠܐ ܒܫܡ ܡܫܝܚܐ ܗܘ ܕܐܬܐ ܠܥܠܡ [2]. ܐܡܪ
ܠܗ ܡܪܝ ܫܡܥܘܢ ܟܐܦܐ ܕܐܢ ܡܫܝܚܐ ܗܘ ܕܐܬܐ ܠܥܠܡ
ܐܦ ܐܢܐ ܠܐ ܐܫܟܚ ܠܗ.

6. ܡܪܝ ܐܒܪ ܫܘܥ ܕܐܡܪ ܠܗ ܠܫܡܥܘܢ ܟܐܦܐ [3] ܕܫܡܗ ܗܘ ܕܡܫܝܚܐ
ܐܬܐ ܠܥܠܡ. ܐܡܪ ܠܗ ܫܡܥܘܢ ܟܐܦܐ ܐܢ ܡܫܝܚܐ ܗܘ ܕܐܬܐ ܠܥܠܡ
(p. 18) ܐܒܪ ܐܢܫ ܗܘ ܐܦ ܐܢܐ ܠܐ ܐܫܟܚ ܠܗ. ܐܡܪ ܠܗ ܡܪܝ
ܐܒܪ ܫܘܥ ܐܠܐ ܒܫܡ ܡܫܝܚܐ ܗܘ ܕܐܬܐ ܠܥܠܡ ܐܦ ܐܢܐ ܠܐ ܐܫܟܚ
ܠܗ ܐܠܐ ܒܫܡ ܡܫܝܚܐ. ܐܡܪ ܠܗ ܫܡܥܘܢ ܟܐܦܐ ܐܢ ܡܫܝܚܐ ܗܘ ܕܐܬܐ
ܠܥܠܡ ܐܦ ܐܢܐ ܠܐ ܐܫܟܚ ܠܗ ܐܠܐ ܒܫܡ ܡܫܝܚܐ [4].

7. ܐܦ ܗܟܝ ܡܪܝ ܐܒܪ ܫܘܥ ܐܡܪ ܠܗ ܠܫܡܥܘܢ ܟܐܦܐ ܕܫܡܗ ܗܘ
ܕܡܫܝܚܐ ܐܬܐ ܠܥܠܡ. ܐܡܪ ܠܗ ܫܡܥܘܢ ܟܐܦܐ ܐܢ ܡܫܝܚܐ ܗܘ ܕܐܬܐ
ܠܥܠܡ ܐܦ ܐܢܐ ܠܐ ܐܫܟܚ ܠܗ.

8. ܐܦ ܒ ܡܪܝ ܐܒܪ ܫܘܥ ܐܡܪ ܠܗ ܠܫܡܥܘܢ ܟܐܦܐ [5]. ܐܡܪ ܠܗ ܫܡܥܘܢ
ܟܐܦܐ ܐܢ ܡܫܝܚܐ ܗܘ ܕܐܬܐ ܠܥܠܡ ܐܦ ܐܢܐ ܠܐ ܐܫܟܚ ܠܗ ܐܠܐ
ܒܫܡ ܡܫܝܚܐ. ܐܡܪ ܠܗ ܡܪܝ ܐܒܪ ܫܘܥ ܫܡܥܘܢ ܟܐܦܐ ܫܡܥܘܢ ܒܪ
ܝܘܢܐ ܐܦ ܒ ܐܢܫ ܐܢ ܐܦ ܐܢܐ ܠܐ ܐܫܟܚ ܠܗ ܐܠܐ ܒܫܡ ܡܫܝܚܐ.

9. ܐܦ ܒ ܡܪܝ ܐܒܪ ܫܘܥ ܐܡܪ ܠܗ ܠܫܡܥܘܢ ܟܐܦܐ [6] ܫܡܥܘܢ ܒܪ
ܝܘܢܐ ܐܢ ܐܦ ܐܢܐ ܠܐ ܐܫܟܚ ܠܗ ܐܠܐ ܒܫܡ ܡܫܝܚܐ ܗܘ ܕܐܬܐ
ܠܥܠܡ [7].

VI. 1. ܒ ܒ ܐܬܐ ܡܪܝ ܐܒܪ ܫܘܥ ܠܒܝܬ ܡܕܪܫܗ ܕܫܡܥܘܢ ܟܐܦܐ ܕܐܢ
2. ܒ ܡܪܝ ܐܒܪ ܫܘܥ ܠܫܡܥܘܢ [8] ܟܐܦܐ ܫܡܥܘܢ ܫܡܥܘܢ [9] ܟܐܦܐ
ܐܢ ܐܦ ܐܢܐ ܠܐ ܐܫܟܚ ܠܗ ܐܠܐ ܒܫܡ ܡܫܝܚܐ ܗܘ ܕܐܬܐ ܠܥܠܡ
ܐܡܪ ܠܗ ܡܪܝ ܐܒܪ ܫܘܥ ܫܡܥܘܢ ܟܐܦܐ ܫܡܥܘܢ ܒܪ ܝܘܢܐ [10].
ܐܡܪ ܠܗ ܫܡܥܘܢ ܟܐܦܐ ܐܢ ܡܫܝܚܐ ܗܘ ܕܐܬܐ ܠܥܠܡ ܐܦ ܐܢܐ ܠܐ
ܐܫܟܚ ܠܗ ܐܠܐ ܒܫܡ ܡܫܝܚܐ. ܐܡܪ ܠܗ ܡܪܝ ܐܒܪ ܫܘܥ ܫܡܥܘܢ ܟܐܦܐ
ܫܡܥܘܢ ܒܪ ܝܘܢܐ ܐܢ ܐܦ ܐܢܐ ܠܐ ܐܫܟܚ ܠܗ ܐܠܐ ܒܫܡ ܡܫܝܚܐ
ܐܡܪ ܠܗ ܫܡܥܘܢ ܟܐܦܐ ܐܢ ܡܫܝܚܐ ܗܘ ܕܐܬܐ ܠܥܠܡ ܐܦ ܐܢܐ ܠܐ
ܐܫܟܚ ܠܗ ܐܠܐ ܒܫܡ ܡܫܝܚܐ [11]. ܐ ܫܡܥ ܐܢ ܐܡܪ ܠܗ ܡܪܝ
ܐܒܪ ܫܘܥ ܠܐ ܐܫܟܚ ܐܢܐ ܠܗ ܐܠܐ ܒܫܡ ܡܫܝܚܐ (p. 19) ܟ ܐܡܪ ܠܗ
ܫܡܥܘܢ ܟܐܦܐ ܐܢ ܡܫܝܚܐ ܗܘ ܕܐܬܐ ܠܥܠܡ ܐܦ ܐܢܐ ܠܐ ܐܫܟܚ ܠܗ
ܐܠܐ ܒܫܡ ܡܫܝܚܐ. ܐܡܪ ܠܗ ܡܪܝ ܐܒܪ ܫܘܥ ܫܡܥܘܢ ܟܐܦܐ ܫܡܥܘܢ
ܒܪ ܝܘܢܐ ܐܢ ܐܦ ܐܢܐ ܠܐ ܐܫܟܚ ܠܗ ܐܠܐ ܒܫܡ ܡܫܝܚܐ. ܐܡܪ
ܠܗ ܫܡܥܘܢ ܟܐܦܐ ܐܢ ܡܫܝܚܐ ܗܘ ܕܐܬܐ ܠܥܠܡ ܐܦ ܐܢܐ ܠܐ ܐܫܟܚ
ܠܗ ܐܠܐ ܒܫܡ ܡܫܝܚܐ. ܐ ܫܡܥ ܐܢ ܐܡܪ ܠܗ ܡܪܝ ܐܒܪ ܫܘܥ ܠܐ
ܐܫܟܚ ܐܢܐ ܠܗ ܐܠܐ ܒܫܡ ܡܫܝܚܐ [12]. ܐ ܫܡܥ ܐܢ ܐܡܪ ܠܗ ܡܪܝ
ܐܒܪ ܫܘܥ ܠܐ ܐܫܟܚ ܐܢܐ ܠܗ ܐܠܐ ܒܫܡ ܡܫܝܚܐ ܐ ܫܡܥ ܐܢ ܐܡܪ
ܠܗ ܡܪܝ ܐܒܪ ܫܘܥ ܠܐ ܐܫܟܚ ܐܢܐ ܠܗ ܐܠܐ ܒܫܡ ܡܫܝܚܐ.

(1) ajoute ici le nom du roi. — (2) P omet le nom du roi. — (3) Sic PG. — (4) ajoute ici le nom du roi. — (5) Om. P. — (6) Om. P. — (7) P ajoute un titre : ; mais rien ne distingue ce titre du contexte. — (8) Sic PG. — (9) Sic P, (?) G. — (10) Om. P. — (11) Om. P. — (12) P remplace la suite par .

VII. 1. ... [illegible] ... [illegible] ... [illegible]

ﻣﻮﺳﻰ ﺗﻠﻤﻴﺬ ﻓﺎﺋﺪ ﺍﻟﻤﺴﻜﻲ ﻭﻫﻮ ﺍﻟﺬﻱ ﺍﺳﺘﺪﻋﺎﻩ ﺍﻟﻤﻠﻚ ﻟﻴﺼﻠﺢ ﺍﻟﻤﺎﺀ ﺍﻟﻤﺮ.

2. ﻭﻫﻮ (p. 21) ﺍﻟﺬﻱ ﺳﺄﻟﻪ ﺍﻟﻤﻠﻚ ﺍﻥ ﻳﺼﻠﺢ ﻟﻪ ﺍﻟﻤﺎﺀ ﺍﻟﻤﺮ. ﻓﻘﺎﻝ ﻟﻪ ﺍﻥ ﺍﻟﻤﺎﺀ ﻳﺼﻠﺢ ﺑﺸﺠﺮﺓ ﺗﻨﺒﺖ ﻓﻲ ﺍﻟﺒﺮﻳﺔ ﻭﻫﻲ ﺍﻟﺘﻲ ﺗﺴﻤﻰ ﺍﻟﻴﻮﻡ ﺍﻟﻠﻴﻤﻮﻥ ﺍﻟﻤﺮ. ﻭﻫﻲ ﺷﺠﺮﺓ ﺻﻐﻴﺮﺓ ﻭﻟﻬﺎ ﺷﻮﻙ ﻛﺜﻴﺮ ﻭﺍﻟﻤﺎﺀ ﺍﻟﺬﻱ ﻳﺼﻠﺢ ﺑﻬﺎ ﻫﻮ ﺍﻥ ﻳﺆﺧﺬ ﻣﻨﻬﺎ ﺳﺒﻊ ﻭﺭﻗﺎﺕ ﻭﺗﺪﻕ ﻓﻲ ﺍﻟﻤﺎﺀ ﺍﻟﻤﺮ ﻓﻴﺼﻠﺢ.

3. ﻭﻫﻮ ﺍﻟﺬﻱ ﺍﺳﺘﺪﻋﺎﻩ ﺍﻟﻤﻠﻚ ﻟﻴﺼﻠﺢ ﻟﻪ ﺍﻟﻤﺎﺀ ﺍﻟﻤﺮ ﻭﻫﻮ ﺍﻟﺬﻱ ﺳﻤﻰ ﺍﻟﻤﻠﻚ ﺍﻟﻤﺎﺀ ﺍﻟﻤﺮ ﺑﺎﺳﻤﻪ ﻭﻫﻮ ﺍﻟﺬﻱ ﺍﺳﺘﺪﻋﺎﻩ ﺍﻟﻤﻠﻚ ﻟﻴﺼﻠﺢ ﻟﻪ ﺍﻟﻤﺎﺀ ﺍﻟﻤﺮ ﻭﻫﻮ ﺍﻟﺬﻱ ﺳﻤﻰ ﺍﻟﻤﺎﺀ ﺍﻟﻤﺮ ﺑﺎﺳﻤﻪ.

1. ﻭﻫﻮ ﻳﻌﺮﻑ ﺑﺎﻟﻤﻠﻚ ﻭﻫﻮ ﺍﻟﺬﻱ ﺍﺳﺘﺪﻋﺎﻩ ﺍﻟﻤﻠﻚ ﻟﻴﺼﻠﺢ ﻟﻪ ﺍﻟﻤﺎﺀ ﺍﻟﻤﺮ ﻭﻫﻮ ﺍﻟﺬﻱ ﺳﻤﻰ ﺍﻟﻤﺎﺀ ﺍﻟﻤﺮ ﺑﺎﺳﻤﻪ.

5. ﻭﻫﻮ ﺍﻟﺬﻱ ﺍﺳﺘﺪﻋﺎﻩ ﺍﻟﻤﻠﻚ ﻟﻴﺼﻠﺢ ﻟﻪ ﺍﻟﻤﺎﺀ ﺍﻟﻤﺮ (p. 22) ﻭﻫﻮ ﺍﻟﺬﻱ ﺳﻤﻰ ﺍﻟﻤﺎﺀ ﺍﻟﻤﺮ ﺑﺎﺳﻤﻪ.

6. ﻭﻫﻮ ﺍﻟﺬﻱ ﺍﺳﺘﺪﻋﺎﻩ ﺍﻟﻤﻠﻚ ﻟﻴﺼﻠﺢ ﻟﻪ ﺍﻟﻤﺎﺀ ﺍﻟﻤﺮ. ﻭﻫﻮ ﺍﻟﺬﻱ ﺳﻤﻰ ﺍﻟﻤﺎﺀ ﺍﻟﻤﺮ ﺑﺎﺳﻤﻪ.

7. ﻭﻫﻮ ﺍﻟﺬﻱ ﺍﺳﺘﺪﻋﺎﻩ ﺍﻟﻤﻠﻚ ﻟﻴﺼﻠﺢ ﻟﻪ ﺍﻟﻤﺎﺀ ﺍﻟﻤﺮ ﻭﻫﻮ ﺍﻟﺬﻱ ﺳﻤﻰ ﺍﻟﻤﺎﺀ ﺍﻟﻤﺮ ﺑﺎﺳﻤﻪ.

VI. 1. Ainsi ne fais pas à ton ami, ô Nadan, ce que tu ne veux pas qu'on te fasse à toi-même. Ne dis pas de mal de ton ami, ne le hais pas, ne le frappe pas, ne le maudis pas, ne le déshonore pas, ne le chasse pas de ta maison, ne le dépouille pas de ses vêtements, ne le prive pas de ses biens, ne le fais pas mourir, ne le fais pas périr, ne le fais pas disparaître de la terre, ne le fais pas sortir de ton pays, ne le fais pas mettre en prison, ne le fais pas mettre aux fers, ne le fais pas mettre à la torture, ne le fais pas mettre à la question, ne le fais pas mettre à la chaîne, ne le fais pas mettre à la gêne, ne le fais pas mettre à la torture, ne le fais pas mettre à la question, ne le fais pas mettre à la chaîne, ne le fais pas mettre à la gêne.

2. Ne fais pas à ton ami ce que tu ne veux pas qu'on te fasse à toi-même. Ne dis pas de mal de ton ami, ne le hais pas, ne le frappe pas, ne le maudis pas, ne le déshonore pas, ne le chasse pas de ta maison, ne le dépouille pas de ses vêtements, ne le prive pas de ses biens, ne le fais pas mourir, ne le fais pas périr, ne le fais pas disparaître de la terre, ne le fais pas sortir de ton pays, ne le fais pas mettre en prison, ne le fais pas mettre aux fers, ne le fais pas mettre à la torture, ne le fais pas mettre à la question, ne le fais pas mettre à la chaîne, ne le fais pas mettre à la gêne, ne le fais pas mettre à la torture, ne le fais pas mettre à la question, ne le fais pas mettre à la chaîne, ne le fais pas mettre à la gêne.

VII. 1. Ainsi ne fais pas à ton ami, ô Nadan, ce que tu ne veux pas qu'on te fasse à toi-même. Ne dis pas de mal de ton ami, ne le hais pas, ne le frappe pas, ne le maudis pas, ne le déshonore pas, ne le chasse pas de ta maison, ne le dépouille pas de ses vêtements, ne le prive pas de ses biens, ne le fais pas mourir, ne le fais pas périr, ne le fais pas disparaître de la terre, ne le fais pas sortir de ton pays, ne le fais pas mettre en prison, ne le fais pas mettre aux fers, ne le fais pas mettre à la torture, ne le fais pas mettre à la question, ne le fais pas mettre à la chaîne, ne le fais pas mettre à la gêne, ne le fais pas mettre à la torture, ne le fais pas mettre à la question, ne le fais pas mettre à la chaîne, ne le fais pas mettre à la gêne.

2. Ne fais pas à ton ami ce que tu ne veux pas qu'on te fasse à toi-même. Ne dis pas de mal de ton ami, ne le hais pas, ne le frappe pas, ne le maudis pas, ne le déshonore pas, ne le chasse pas de ta maison, ne le dépouille pas de ses vêtements, ne le prive pas de ses biens, ne le fais pas mourir, ne le fais pas périr, ne le fais pas disparaître de la terre, ne le fais pas sortir de ton pays, ne le fais pas mettre en prison, ne le fais pas mettre aux fers, ne le fais pas mettre à la torture, ne le fais pas mettre à la question, ne le fais pas mettre à la chaîne, ne le fais pas mettre à la gêne, ne le fais pas mettre à la torture, ne le fais pas mettre à la question, ne le fais pas mettre à la chaîne, ne le fais pas mettre à la gêne.

3. Mon fils, ne fais pas à ton ami ce que tu ne veux pas qu'on te fasse à toi-même. Ne dis pas de mal de ton ami, ne le hais pas, ne le frappe pas, ne le maudis pas, ne le déshonore pas, ne le chasse pas de ta maison, ne le dépouille pas de ses vêtements, ne le prive pas de ses biens, ne le fais pas mourir, ne le fais pas périr, ne le fais pas disparaître de la terre, ne le fais pas sortir de ton pays, ne le fais pas mettre en prison, ne le fais pas mettre aux fers, ne le fais pas mettre à la torture, ne le fais pas mettre à la question, ne le fais pas mettre à la chaîne, ne le fais pas mettre à la gêne, ne le fais pas mettre à la torture, ne le fais pas mettre à la question, ne le fais pas mettre à la chaîne, ne le fais pas mettre à la gêne.

ܒܗ ܕܐ ܐܝܟ ܕܐ ܐܡܪ ܐ ܐ ܐ

4. ... ...

3. ܫܡܫ ܐܚܝܩܪ ܣܦܪܐ ܘܚܟܝܡܐ ܒܡܠܟܘܬܐ. ܡܛܠ ܕܣܢܚܪܝܒ
ܘܐܡܪ ܠܗ ܕܗܘܐ ܐܚܝܩܪ ܒܫܢܝܐ. ܗܢܘ ܗܘܐ ܠܡܫܡܫܢܘܬܐ.
ܩܠܝܠ ܕܟܠܗ ܡܠܟܘܬܗ.

XIX. 1. ܗܘܝܐ ܫܥܒܐ ܡܫܡܫܡܫܡܫܡܫܡܫܠܐ ܘܠܐ
ܡܠܠܗ ܕܡܠܟܐ ܘܗܘܐ ܡܚܘܪܘܣ ܘܗܝܟ ܠܗ ܘܐܡܪ. ܡܪܝ
ܡܠܟܐ ܠܥܠܡ ܚܝܝ. ܗܐ ܕܫܘܠܐ ܐܚܝܩܪ (p. 29) ܒܫܢܝܐ ܐܢܫܐ
ܐܪܟܐ. ܠܐ ܐܟܠܐ. ܫܘܕ ܘܐܬܐ ܡܚܡܝܪ.

2. ܟܕ ܕܝܢ ܫܡܥܗ ܡܠܟܐ ܗܠܝܢ ܥܠ ܐܚܝܩܪ ܘܫܠܡ
ܠܗ ܒܢܘܗܪܐ. ܘܫܕܪ ܠܡܫܠܡܘܬܗ ܠܐܚܝܩܪ ܥܠ ܒܪ ܕܐܬܠܘܗܝ.

TRADUCTION

Histoire d'Aḥikar le sage qui servit Sennachérib et Sarhédom (Asarhaddon), rois assyriens (1).

CHAPITRE PREMIER DE L'HISTOIRE D'AḤIKAR

1. Il y avait donc aux jours de Sennachérib et de Sarḥêdôm, rois d'Assur et de Ninive, un homme nommé Aḥikar, juif sage, et écrivain et scribe et mobed (gouverneur) des rois susdits; il se tenait constamment à leur service sans aucune faute, quand Sennachérib, roi d'Assur, mourut, l'an 679 avant le Christ (2).

Moi Aḥikar, j'ai travaillé beaucoup; j'ai servi aussi Sarhêdôm, fils du roi Sennachérib (3); alors les devins, avec tous les astronomes, m'ont dit : « Il te naîtra un fils et il héritera de tout ton bien. — 2. Quand ils m'eurent dit cela, j'épousai soixante femmes, et je leur bâtis soixante palais qui étaient grands et très beaux, et quand je m'arrêtai, âgé de soixante ans, je n'avais pas de fils. — 3. Alors donc, moi Aḥikar, j'allai et j'offris des sacrifices aux dieux, je leur brûlai des aromates et des parfums et je leur

(1) P a pour titre : « Histoire d'Aḥikar sage habile ܐܚܝܩܪ. »

(2) On lit en marge à propos de cette date : ܠܐ ܐܝܬܝܗ ܠܗܕܐ ܒܨܚܚܐ ܚܕ « ce n'est pas aussi dans un manuscrit ». En réalité tout ce début a été ajouté en tête de l'autobiographie.

(3) Voici le début dans P (feuillet ajouté) : « On raconte donc ܐܡܪܝܢ ܕܝܢ ܕܗܘܐ qu'aux jours de Sennachérib, fils de Sarḥêdom, rois d'Assur et de Ninive, j'étais, moi Aḥikar, mobed et écrivain, et, après que j'eus eu un songe. »

dis : « O dieux, donnez un fils à votre serviteur pour qu'il se complaise en lui, et il sera mon héritier quand je mourrai (1), car la fortune que j'ai acquise est grande. » — Les idoles ne lui répondirent absolument rien et c'est avec confusion et douleur qu'il retourna du temple des idoles à sa maison. — 4. Et il commença à implorer et à prier avec un cœur triste devant le Seigneur en disant : « O Dieu du ciel et de la terre! ô Créateur des créatures! regarde et vois mes larmes, accueille ma prière et donne-moi un fils, afin que j'en reçoive consolation, qu'il soit mon héritier, qu'il assiste à ma mort; il me fermera les yeux et m'ensevelira. » — 5. Alors il lui vint une voix qui dit : « Puisque tu as erré, que tu as eu confiance dans les dieux, que tu leur as offert de l'encens et que tu n'as pas travaillé pour moi, à cause de cela (2) je t'ai laissé sans enfant; qu'il te suffise de ne pas être frappé. Mais voici Nadan, le fils de ta sœur, il te sera un fils à qui tu pourras tout apprendre à mesure qu'il grandira en âge. » — 6. A ces paroles, je fus de nouveau affligé et je dis : « O Seigneur, Dieu puissant, si tu me donnes pour fils Nadan, le fils de ma sœur, pour jeter de la poussière sur moi après ma mort et me fermer les yeux, sera-t-il mon héritier ou non? » Et Il ne répondit à aucune de ces paroles.

CHAPITRE II

1. Alors je pris Nadan, fils de ma sœur, et il me fut un fils qui apprendrait, dès qu'il serait en âge, tout ce que je lui enseignerais. Comme il était jeune, je le remis aux mains des nourrices pour qu'elles l'élevassent et il fut nourri de miel et de beurre, et il fut vêtu d'habits de byssos et de pourpre et il grandit sur des tapis de tout genre. — 2. Et mon fils Nadan grandit et commença à apprendre l'écriture de la sagesse, sans repos. — 3. *Demande du roi Sarḥédôm.* Quand le roi revint de l'endroit où il était allé, il me dit : « O Aḥikar, scribe et sage et mon confident (maître de ma pensée), quand tu vieilliras et que tu mourras, qui m'enseignera la sagesse? »

4. *Réponse d'Aḥikar au roi* (3). Alors je répondis et je dis au roi : « Seigneur roi, vis à jamais! J'ai un fils sage comme moi et il connaît mon écriture. » Alors le roi me dit : « Amène-le pour que je le voie, et s'il peut se tenir devant moi, il s'y tiendra à ta place et je te renverrai avec honneur afin que tu passes ta vieillesse (et) tous les jours de ta vie en paix. » — 5. Ensuite j'amenai Nadan, mon fils, au roi Sarḥédôm et je le fis approcher devant lui. Quand le roi le vit, il se réjouit en lui et il dit : « Aujourd'hui une corne de salut s'est élevée pour Aḥikar et il a été consolé par cet enfant. Que le Seigneur te garde, mon fils! De même qu'Aḥikar a marché

(1) « Car si depuis le jour de ma mort jusqu'au jour où il mourra, il diminuait mes biens chaque jour d'un talent d'or, mon argent (ⲱⲟⲁⲟ) ne manquerait pas et ne cesserait pas. » P.

(2) Ici commence la partie ancienne du manuscrit P.

(3) Ce titre et le précédent se trouvent aussi dans P.

devant moi et devant mon père Sennachérib 1) et a été récompensé, de la même manière Nadan son fils (marchera) devant moi et Aḥikar passera maintenant sa vie en repos dans sa maison. » — 6. Alors j'adorai le roi et je dis : « Seigneur roi, vis à jamais! Comme tu sais que j'ai marché devant toi et devant ton père, toi aussi prends patience au sujet de la jeunesse de mon fils, et ta bonté envers moi en sera doublée, ô seigneur roi. » — 7. Alors le roi Sarḫêdôm lui donna la main et jura à Aḥikar, au sujet de Nadan son fils, qu'il serait près de lui en grand honneur comme lui et qu'il le comblerait de biens constamment. — Ensuite, moi Aḥikar, je baisai la trace des pieds du roi, — et je pris Nadan, mon fils, et je retournai à la maison sans interrompre l'enseignement que je donnai à mon fils; et je rassasiai Nadan de doctrine comme de pain et d'eau, et je lui adressai ainsi les paroles de la sagesse :

CHAPITRE III

Proverbes enseignés par Aḥikar : 1 (1). Écoute, mon fils, mes paroles et prête-leur attention. — 2 (2). Elles resteront dans ton cœur, et tu ne révèleras pas ma parole à autrui, de crainte qu'elle ne soit un charbon dans ta bouche et qu'elle ne te brûle, que tu ne fasses une tache sur ta langue et que tu ne murmures contre Dieu. — 3 (3). Mon fils Nadan, tout ce dont tu t'apercevras, tu ne le diras pas, et tout ce que tu vois, tu ne le révèleras pas. — 4 (4). Mon fils, ne délie pas un lien scellé, et ne scelle pas celui qui est délié. — 5. Mon fils, que tes lèvres ne laissent pas sortir les paroles qui ne t'appartiennent pas. — 6 (8). Si tu lèves (les yeux) et que tu voies une femme fardée, ne la désire pas, car si tu lui donnes tout ce que tu as, tu ne trouveras en elle aucun profit et tu auras commis un grand péché contre Dieu. — 7 (10). Mon fils, que ta langue ne se hâte pas comme l'amandier qui pousse le premier et dont le fruit est mangé en dernier lieu; mon fils, sois posé comme l'arbre figuier qui pousse à la fin et son fruit est mangé en tête. — 8 (11). Mon fils, abaisse les yeux, et adoucis ta voix et regarde en bas, sois réservé et pas impudent, car s'il suffisait d'une voix puissante pour construire une maison, l'âne bâtirait deux palais par jour, et si la charrue était conduite par la force robuste, le joug de la charrue ne serait jamais enlevé de la tête du chameau. — 9 (16). Mon fils, il est bon d'être en relation avec l'homme sage et non avec l'homme insensé. — 10 (13). Mon fils, verse ton vin sur le tombeau des justes, et ne le bois pas avec les insensés. — 11 (26ª). Mon fils, fuis la femme querelleuse et bavarde. — 12 (26ᵇ). Mon fils, ne cours pas après la beauté de la femme et ne la désire pas dans ton cœur, car la beauté de la femme est son bon sens, sa parole et son honneur. — 13 (28). Mon fils, si quelqu'un vient au-devant de toi avec malice, va au-devant de lui dans ta sagesse. — 14 (29). Mon fils, l'impie tombe et le juste s'élève à sa

1) Ici, P est identique à G, comme dans toute la partie ancienne du manuscrit P.

place. — 15 (32). Mon fils, ne prive pas ton fils de coups, car les coups sont à l'enfant ce que le fumier est à la terre, le licol à l'animal et la barre (ζυγωμα) à la porte. — 16 (33). Mon fils, dompte ton fils tant qu'il est jeune, et brise son dos tant qu'il est jeune, avant qu'il ne soit plus fort que toi, que tu n'aies pas à rougir de ses vices et que tu ne sois couvert de honte. — 17 (34). Mon fils, acquiers un bœuf trapu et un âne au pied (solide) (1), — 18 (35) et non (2) un serviteur fuyard, ou une servante voleuse, de crainte qu'ils ne te fassent perdre tout ce qui t'appartient. — 19 (36). Mon fils, les paroles de l'homme menteur sont comme de gras passereaux et celui qui a du cœur les mange. — 20 (37). N'attire pas sur toi la malédiction de ton père et de ta mère, de crainte que tu ne te réjouisses pas dans les biens de tes fils. — 21 (38). Mon fils, ne te mets pas en route sans glaive, car tu ne sais pas quels ennemis te rencontreront. — 22 (39ª). Mon fils, de même qu'un arbre est orné par son fruit et une montagne touffue par ses arbres, de même un homme est orné par sa femme et ses enfants (3). — 23 (50). Mon fils, frappe l'homme sage et tu seras dans son cœur comme une fièvre (?); si tu frappes l'homme insensé de nombreux coups, il ne s'en apercevra pas. — 24 (51). Mon fils, envoie les hommes sages, et ne leur donne pas de nombreux ordres, mais si tu envoies les insensés, va plutôt toi-même et ne les envoie pas (4). — 25 (53). Mon fils, éprouve ton compagnon avec le pain et avec l'eau, ensuite tu laisseras en ses mains tes biens et tes possessions. — 26 (54). Mon fils, sors le premier du festin et ne reste pas pour oindre les parfums suaves, de crainte que tu ne reçoives des contusions. — 27 (55). Mon fils, celui dont la main est pleine est appelé sage et celui dont la main est vide est appelé insensé (5). — 28 (56). Mon fils, j'ai mangé des choses ameres et j'en ai avalé de visqueuses et je n'ai rien trouvé de plus amer que la pauvreté. — 29 (57). Mon fils, j'ai porté du plomb et j'ai roulé du fer, et cela ne m'a pas été aussi lourd qu'une dette (6). — 30 (59). Mon fils, enseigne à ton enfant la faim et la soif, pour qu'il dirige sa maison selon ce que son œil a vu. — 31 (62). Mon fils, l'aveugle des yeux

(1) Nous supprimons la négation comme les mss. B et P. Ce dernier porte ܘܠܐ ܬܣܒ ܒܪ̈ܓܠܐ ܘܠܐ ܒܚܡܪܐ ܕܫܦܝܪ. B ajoute une phrase. G semble écrire ܕܫܦܝܪ.

(2) Nous faisons porter la négation sur cette seconde partie seulement.

(3) Jusqu'ici P est identique à G pour le nombre et l'ordre des sentences. Ensuite P passe au n° 62 (39ᵇ) qui est bien la contre-partie du n° 29 (39ª) et qui suit d'ailleurs 39ᵇ dans les mss. B'. P porte ensuite les n°ˢ 62 (39ᵇ) à 70 (49), puis il revient à 23 (50). Nous pouvons donc en conclure que la partie ancienne du manuscrit P (fol. 97 à 110) et le ms. G proviennent d'un même prototype. G provient d'une copie meilleure (plusieurs noms propres ne sont conservés qu'ici), mais un feuillet a été interverti. — P a été complété fol. 96 (début) et fol. 111-136 (la fin) d'après un manuscrit d'une autre famille qui fait d'Aḥikar « l'écrivain (ܣܦܪܝܐ) de Sennachérib » et non « le scribe (ܣܦܪܐ) de Sarḥédom ».

(4) P porte le singulier : « l'insensé.... ne l'envoie pas ».

(5) P ajoute : « et les hommes et les pauvres ne l'honorent pas ».

(6) P ajoute : ܘܠܐ ܐܝܬ ܠܗ ܕܢܫܕܪ ܠܗ ܒܝܫ ܠܐ.

apprend vite son chemin, le suit et vient; il vaut mieux que l'aveugle de cœur qui abandonne la voie droite (1). — 32 (64). Mon fils, un voisin proche l'emporte sur un frère éloigné; — 33 (65), et un bon renom l'emporte sur la beauté, car le bon renom demeure et la beauté périt. — 34 (66). Mon fils, la mort vaut mieux que la vie pour l'homme qui n'a pas de repos; — 35 (67), et le bruit des gémissements l'emporte (2) sur le bruit de la danse, sur la joie et sur le chant. — 36 (68-69). Mon fils, un os dans ta main vaut mieux qu'une oie qui est dans le pot des autres. — Mon fils, la brebis qui est proche vaut mieux que le taureau qui est loin; mieux vaut un passereau dans ta main que mille passereaux qui volent dans l'air. — Mon fils, la pauvreté qui amasse l'emporte sur la richesse qui dissipe et un renard vivant l'emporte sur un lion mort. — 37 (70). Mon fils, enferme la parole dans ton cœur et elle te fera du bien (3), car si tu dis la parole, tu changes ton ami. — 38 (71). Mon fils, qu'une parole ne sorte pas de ta bouche avant que tu l'aies retournée dans ton cœur, car il vaut mieux pour l'homme broncher en son cœur que broncher de sa langue. — 39 (72). Mon fils, si tu entends une parole d'un homme, enfonce-la de quatre coudées dans la terre, de manière qu'en marchant sur elle, tu la perdes. — 40 (73). Mon fils, ne reste pas parmi ceux qui se querellent, car de la rixe provient le jugement et du jugement, la mort. — 41 (79). Mon fils, si tu vois un homme qui est plus âgé que toi, tiens-toi (debout) devant lui; s'il ne te le rend pas, Dieu te le rendra. — 42 (87). Mon fils, garde ta langue du mensonge et ta main du vol et tu seras nommé sage. — 43 (88). Mon fils, ne te mêle aux fiançailles de personne: s'ils en tirent confusion ils te maudiront, et s'il leur en provient du bien ils ne te béniront pas (4). — 44 (89). Mon fils, celui qui brille par son vêtement brille par son langage et celui qui est méprisable dans son vêtement l'est aussi dans sa parole. — 45 (90). Mon fils, si tu trouves quelque chose devant une idole (5), offre-lui sa part. — 46 (91). Mon fils, tu te donneras la main qui était rassasiée et qui a faim et tu ne te donneras pas la main qui avait faim et qui est rassasiée (6). — 47 (45). Mon fils, lapide à coups de pierre le chien qui abandonne ses maîtres et qui te suit, parce qu'il ne demeure(ra) pas près de toi. — 48 (93). Mon fils, si l'homme sage te frappe de nombreux coups de bâton, que l'insensé ne t'oigne pas de bons onguents. — 49 (15). Mon fils, ne sois pas malhonnête avec le sage et ne fais pas le sage avec le malhonnête. — 50 (19). Mon fils, si tu as des souliers à tes pieds, marche sur les épines et fais un chemin pour tes enfants. — 51 (22). Mon fils, (si) un riche mange un serpent, on dit qu'il le mange pour guérir sa maladie, et si un pauvre le mange, on

(1) P: « et l'aveugle de cœur abandonne la voie droite et va dans (la voie) tortueuse (ܒܫܒܝܠܐ ܕܥܩܠܬܢܐ) ».

(2) P ajoute: « pour l'homme qui a un cœur ».

(3) Nous traduisons P: ܕܡܠܐ ܠܟ.

(4) Nous traduisons P: ܠܐ ܬܬܕܡ P. G omet la négation.

(5) P: ܠܘܬ ܨܠܡܐ.

(6) P: « et qui est maintenant rassasiée ».

dit qu'il le mange par faim. — 52 (23). Mon fils, mange ta portion et ne te rassasie pas avec (celle de) ton prochain. — 53 (24). Mon fils, ne mange pas du tout de pain avec celui qui n'a pas de pudeur. — 54 (25). Mon fils, n'envie pas le bien de ton prochain et ne te réjouis pas de ses maux. — 55 (76). Mon fils, ne t'éloigne pas de ton premier ami, de crainte qu'il n'y en ait pas d'autre pour prendre sa place. — 56 (77). Mon fils, ne descends pas au jardin des juges, et n'épouse pas la fille d'un juge. — 57 (78). Mon fils, visite ton ami avec de bonnes paroles, parle devant le préfet pour le sauver de la gueule du lion. — 58 (79). Mon fils, ne te réjouis pas sur ton ennemi quand il meurt. — 59 (80). Mon fils, lorsqu'un homme se tiendra debout sans occuper de place, lorsque l'oiseau volera sans ailes, lorsque le corbeau sera blanc comme la neige et que l'amer deviendra doux comme le miel, alors l'insensé pourra devenir sage. — 60 (81). Mon fils, si tu es prêtre de Dieu, prends bien garde (1) et parais devant lui avec pureté. — 61. Mon fils, si tu prêtes de l'argent au pauvre, tu l'as acheté pour toi ainsi que ses enfants (2). — 62 (39b). Mon fils, l'homme qui n'a pas de frères et de fils sera méprisé et dédaigné dans ses ennemis, il ressemble à l'arbre qui est le long du chemin, tout passant en prend (quelque chose) et les animaux et les oiseaux foulent ses feuilles. — 63 (40). Mon fils, ne dis pas : Mon maître est insensé et moi je suis sage, mais reprends-le de ses fautes et tu seras aimé. — Mon fils, ne te compte pas avec les sages, de crainte qu'alors d'autres ne te louent pas. — 64 (41). Mon fils, ne multiplie pas tes paroles devant ton maître, de crainte de devenir méprisable à ses yeux. — 65 (43). Mon fils, au jour mauvais, ne maudis pas Dieu de crainte qu'il n'entende tes paroles et ne se fâche contre toi. — 66 (44). Mon fils, quand tes serviteurs se tiendront devant toi, tu ne haïras pas l'un et tu n'aimeras pas l'autre, car tu ne sais pas lequel d'entre eux demeurera près de toi à la fin (3). — 67 (45). Le serviteur qui abandonne (son) premier maître n'améliore pas ses affaires (4). — 68 (47). Mon fils, prononce un jugement droit et tu mèneras une vieillesse paisible. — 69 (48). Mon fils, que ta langue soit douce et ta parole agréable, car la queue du chien lui donne son pain et sa gueule lui attire des coups. — 70 (49). Mon fils, ne laisse pas ton prochain te marcher sur le pied de crainte qu'il ne marche sur ton cou (5). — 71 (82).

(1) P : ܛܒ ܥܠܘܗ ܡܛܠ ܕܬܗܘܐ ܩܕܡ ܡܪܝܟ « fais bien attention à lui ».

(2) Le n° 61 est propre à C, ensuite vient la copie du feuillet interverti qui devrait être porté plus haut après (39b).

(3) P diffère et se rapproche de BC : ܠܐ ܬܣܢܐ ܓܒܪ ܕܡܬܠܟ ܥܡ ܚܒܪܗ ܕܠܐ ܝܕܥ ܠܗ ܕܒܗ ܢܬܠܐ ܒܣܘܦܐ « mon fils, n'aime pas un serviteur plus que son camarade, car tu ne sais pas duquel tu auras besoin à la fin ».

(4) P : ܒܪܝ ܥܒܕܐ ܕܡܫܕܪ ܠܡܪܝܗ ܘܐܙܠ ܠܘܬ ܡܪܝ ܐܚܪܢ « mon fils, le serviteur (le ms. C porte : le chien) qui abandonne ses premiers maîtres et va près d'autres, lapidez-le ». Il semble qu'il y avait d'abord « le chien, ܟܠܒܐ » ms. C, puis on a mis « le serviteur » ms. P; enfin on a retouché la fin en conséquence mss. BC. Voir la sentence analogue 17 (45).

(5) Ici finit le feuillet interverti dans C. La suite dans PBC est au numéro 23 (50) trouvé plus haut.

Mon fils, l'homme que Dieu a comblé de bienfaits, sera aussi respecté par toi (1). — 72 (83). Mon fils, n'entre pas en jugement avec un homme en son jour et ne résiste pas au fleuve lorsqu'il vient (inonder). — 73 (84). Mon fils, l'œil de l'homme est comme une fontaine, il ne se rassasie pas avant d'être rempli de poussière (avant la mort). — 74 (85-86). Mon fils, ne reste pas près des gens querelleurs, car après les plaisanteries viennent les rixes, après les rixes la bataille, et après la bataille le meurtre.

Aḥikar arrêta ici les paroles de sa sagesse qu'il enseignait à Nadan (2).

CHAPITRE IV

1. Moi Aḥikar, lorsque j'eus enseigné cette doctrine à Nadan, fils de ma sœur, je pensais qu'il retiendrait toute cette doctrine dans son cœur, qu'il se tiendrait à la porte du roi et qu'il me serait un sujet de joie et un agrément de (ma) vie, mais il fit le contraire : il n'écouta pas mes paroles et les jeta — pour ainsi dire — au vent (3). — 2. Et il prenait l'habitude de dire : « Aḥikar, mon père, a vieilli et a perdu l'esprit. » Et Nadan, mon fils, s'adjugea mes troupeaux, il dissipait mon bien, il n'épargnait pas mes braves serviteurs, il les frappait devant moi; il tuait et vendait aussi mes bêtes de somme et mes mules. — 3. Quand je vis ce qu'il faisait, je pris la parole et lui dis : « Mon fils, ne touche pas à mes troupeaux. Il est dit dans les proverbes : *Ce que la main n'a pas acquis, l'œil ne l'a pas respecté.* » — 4. Et je fis connaître ces choses à mon seigneur le roi, et il ordonna : « Que personne n'approche des biens d'Aḥikar le scribe tant qu'il est en vie. »

CHAPITRE V

1. Ensuite Aḥikar prit Nabouzardan (4), frère de Nadan, pour l'élever dans sa maison (5). — Lorsque Nadan vit que j'avais pris Nabouzardan et que je l'élevais devant moi dans la maison, il en eut déplaisir. — 2. Nadan l'envias, il avait à cause de cela de mauvaises pensées dans son esprit, et il disait : « Aḥikar, mon père, a vieilli et sa sagesse a disparu et ses paroles sont devenues méprisables. Ne donnera-t-il pas ses biens à mon frère et ne m'écartera-t-il pas de sa maison? » — 3. Et Aḥikar

(1) Les trois mss. BGP ont un texte identique. Le mot à mot est : « Mon fils, l'homme de Dieu, fais-lui du bien, pour qu'aussi toi tu sois respecté. » Le commencement est un peu contourné. La traduction que nous avons donnée pour nous rapprocher de C suppose : ܐܝܟ ܕ ܥܒܕܐ ܛܒ ܠܗ ܕܐܦ ܐܢܬ ܬܗܘܐ ܝܩܝܪ.

(2) P continue le titre de la manière suivante : ܕܡܫܬܥ ܠܐܚܝܩܪ ܟܕ ܐܫܟܚ ܠܡܠܟܐ ܟܠ ܡܕ ܥܒܕ ܠܢܕܢ ܒܪ ܐܚܘܗ ܘܠܟܠ ܢܟܣܘܗܝ ܘܠܒܝܬܗ « lorsque Aḥikar montre au roi tout ce que Nadan a fait à ses possessions et à ses biens ».

(3) P : « qu'il se tiendrait à la porte du roi, et je ne savais pas qu'il n'entendait pas mes paroles, mais qu'il les jetait — pour ainsi dire — au vent ».

(4) P omet « Nabouzardan ».

(5) B met cette phrase en titre.

entendit les paroles de Nadan, alors il réfléchit et parla ainsi à Nadan : « Malheur à toi, ô ma sagesse (1) ! Combien elle a été rendue insipide chez toi ! » — 4. Quand Nadan, mon fils, l'entendit, il s'irrita beaucoup et, dans son cœur, il prépara du mal contre moi, et il alla à la porte du roi pour réaliser le mal qui était dans son cœur : il écrivit au nom d'Aḥikar des lettres mauvaises et il alla à la porte du roi pour les montrer. — 5. Et deux lettres qu'il écrivit en mon nom (*litt.* : de ma bouche) aux rois ennemis de Sennachérib et de Sarḥédom étaient ainsi : l'une adressée au roi de Perse et d'Élam, Akis bar Semaḥlin (2), où il avait écrit : — 6. « De la part d'Aḥikar, scribe et (gardien du) sceau du roi Sarḥédom, salut à toi, roi de Perse et d'Élam. Quand tu auras reçu cette lettre, sors aussitôt et viens en Assyrie et moi je la livrerai dans tes mains sans guerre et sans combat, et tu prendras son empire sans empêchement. » — 7. Il adressa encore en mon nom une autre lettre à Pharaon, roi d'Égypte, et il y écrivit ainsi : — 8. « Quand la lettre arrivera en tes mains, sors au-devant de moi dans la plaine du sud, le 25 du mois de Ab (Août). Je te conduirai à Ninive et tu y prendras le royaume sans combat. » — 9. Il conforma les lettres à mes lettres et il les scella de mes sceaux et il les jeta dans l'une des chambres du roi (3).

CHAPITRE VI

1. Ensuite il écrivit encore une autre lettre de la part (*litt.* : de la bouche) du roi pour moi. — 2. « De Sarḥédom (4) à Aḥikar, scribe de mon seigneur, salut. Quand tu auras reçu cette lettre, rassemble toute l'armée à la montagne de Ṣoḥou (5) et va de là à la plaine de Nesrin (des Aigles), le 25 du mois de Ab (6) (Août), et lorsque tu me verras approcher de toi, range les troupes en face de moi comme si tu te préparais à la guerre, parce que des messagers de Pharaon, roi d'Égypte, sont venus près de moi pour qu'ils sachent quelle puissance j'ai, et quelles sont mes forces (7). »

CHAPITRE VII

1. Nadan, mon fils, donna l'une des lettres au roi comme s'il l'avait trouvée ; il la prit et la lut devant mon seigneur le roi Sarḥédom. —

(1) C'est-à-dire : « ô ma pauvre sagesse ! »

(2) Ce nom manque dans les autres mss. syriaques y compris P', on le retrouve en néo-syriaque.

(3) P ajoute ensuite en titre : « Comment Nadan écrivit une lettre à son père Aḥikar au nom du roi. » Rien ne distingue ici ce titre du contexte, mais il manque en 6 et il est répété aussitôt.

(4) Sic P.

(5) Ce nom propre manque dans P.

(6) P omet « d'Ab ».

(7) P ajoute : « et ils me l'ont envoyée (lire : et Nadan me l'envoya) avec deux hommes ».

2. En l'entendant, le roi se fâcha beaucoup contre Aḥikar le scribe et dit ainsi : « O Dieu, quelle faute ai-je donc commise contre Aḥikar pour qu'il veuille me traiter de cette sorte [1] ! »

CHAPITRE VIII

1. Alors Nadan répondit et dit au roi : « Ne te fâche pas et ne sois pas en peine, mon seigneur le roi. Allons maintenant et sortons à la plaine de Nesrin (des aigles) comme il est écrit dans cette lettre ; par là nous connaîtrons la vérité de ces choses et tout ce que tu commanderas aura lieu. » — 2. Lorsque le roi eut commandé que l'on se préparât à monter à la plaine pour voir la vérité de cette affaire, alors Nadan, mon fils, se leva avec mon seigneur le roi Sarḥédom et ils vinrent me trouver, avec l'armée qui m'accompagnait, dans la plaine de Nesrin (des aigles). — 3. Et quand je le vis venir vers moi, je rangeai mon armée en bataille en face de lui comme pour la guerre, sur la foi de la lettre que Nadan, mon fils, m'avait envoyée. — 4. Quand le roi vit une telle tromperie, son visage s'attrista et il s'en retourna, sur le conseil de mon fils Nadan qui lui dit : « O mon seigneur le roi (2), va à ta demeure en tranquillité : moi (3) je prendrai Aḥikar lié avec des chaînes et des liens et je le livrerai dans tes mains parce qu'il a commis le mal contre toi (4). »

CHAPITRE IX

1. Quand Nadan quitta le roi, il vint près de moi et me dit : « Par ton Dieu, mon père, je te jure, le roi Sarḥédom (5) t'a beaucoup loué et exalté pour ce que tu as fait, parce que tu as accompli l'ordre de sa lettre. Maintenant il m'a envoyé près de toi pour que nous allions seuls près de lui. Renvoie les troupes pour que chacun aille à sa maison. » — 2. Ainsi je renvoyai les troupes et je vins avec Nadan près du roi et je le saluai. Et lorsqu'il me vit, il me dit : « Tu es venu, Aḥikar, mon scribe et le gouverneur de mon royaume, toi que j'aimais ! Je te le dis, va à la maison, et ne parais plus devant moi. Maintenant, tu as tourné ton amour en haine et tu as été (l'un) de mes ennemis. » Ensuite il tira et me donna les lettres que Nadan mon fils avait écrites en mon nom (*litt.* : de ma langue) et avec la signature dont il les avait signées de mon sceau. —

1) P ajoute encore en titre, en caractères noirs : « Lorsque Nadan répond au roi au sujet d'Aḥikar. »

2) P remplace tout le début du n° 1 par : « et mon fils dit au roi ».

3) Ici se termine la partie ancienne du ms. P. La suite provient d'une source différente qui remplace en particulier Sarḥédom par Sennachérib. On remarquera que les scribes n'ont pas uniformisé les noms.

4) P ajoute : « et le roi Sennachérib retourna à sa maison, et il était peiné et affligé ».

5) P : « Sennachérib », et ainsi par toute la suite.

3. Quand je les eus lues, je fus épouvanté et je demeurai dans le tremblement et la crainte, ma langue fut enchaînée et, quand je voulus prononcer quelqu'une des paroles sages, je ne le pus pas. — 4. Alors mon fils Nadan cria contre moi et me dit : « Va-t'en de devant le roi, ô vieillard insensé, ô malheureux (1), et donne tes mains aux liens et tes pieds aux cordes (2). » — 5. Ensuite le roi détourna de moi son visage avec une colère inénarrable (3) et il ordonna au bourreau, nommé Yabousmikmaskinakti (P porte : Yabousimikmaskinat; les papyrus portent Nabousmaskin (4), et il dit : « Lève-toi, prends Aḥikar, et va le tuer et porte sa tête à cent coudées de son corps. » Alors j'adorai le roi, moi Aḥikar, et je lui dis : — 6. « Vis, ô mon seigneur le roi, à jamais! Puisque tu as voulu ma mort, que ta volonté soit faite, car je n'ai pas de faute, à ma connaissance (5), mais je demande à mon seigneur le roi que je sois mis à mort à la porte de ma maison, et que mon corps soit donné à mes serviteurs pour qu'ils m'enterrent. » — 7. Alors le roi dit au bourreau : « Va, comme a dit Aḥikar, fais-le rapidement (6). »

CHAPITRE X

1. Ensuite, nous sortîmes tous de devant le roi et je fis dire à ma femme Esfagnâ (7) de venir au-devant de moi avec mille jeunes filles (revêtues) d'habits somptueux et beaux pour se lamenter et pleurer sur moi avant que je meure. — 2. Et je dis à ma femme susdite de retourner à la maison et de préparer à manger et à boire sur des tables en tout genre, et de mettre à tous les serviteurs du roi et aux bourreaux du vin bon et vieux dans leurs mains.

CHAPITRE XI

1. Alors Esfagnâ, ma femme, qui possédait une science grande et prudente, fit comme je le lui avais commandé (8) — 2 (4). Quand ils eurent mangé et bu et qu'ils furent ivres, ils s'endormirent à leurs places.

(1) P : ܐܘ ܫܛܐ ܟܝܫܐ « ô vieillard méchant ».

(2) P : ܘܬܠ ܟܘܪܣܝ ܘܫܘܠܛ ܒܗ ܘܐܣܪ ܐܝܕܝܟ ܘܪܓܠܝܟ ܒܟܒܠܐ « et tes pieds aux entraves : et il me lia avec des cordes ».

(3) P : ܘܬܡܪܪ ܒܝ ܠܡܠܟܐ « et il fut irrité contre moi ».

(4) P : ܢܒܘܣܡܟ ܡܫܟܝܢ ܩܢܘܛ. Les papyrus portent ܢܒܘܣܡܣܟܝܢ. Au début du mot noun et yod se sont permutés et il y a eu des lettres redoublées dans le courant du nom, après quoi la plupart des copies ont coupé le nom en trois et en ont fait : ܢܒܘܣܡܟ ܡܫܟܝܢ ܩܢܘܛ qu'on peut ou transcrire « Nabousmak Meskin Kenoth » ou traduire « Nabousmak, le bourreau, mon ami ». On trouve plus loin Yabousmik. On propose de lire : Nabousoumiskoun.

(5) ܕܝܕܥ ܐܢܐ ܒܗ ܚܛܗ ܐܝܬ ܠܝ « Car je sais que j'ai une faute ».

(6) P : « Va tuer Aḥikar à la porte de sa maison et donne son corps pour qu'ils l'enterrent ».

(7) G porte ܐܣܦܓܢܝ (deux fois) et ensuite Esfagnâ comme P.

(8) P : « et toi, ma femme, va à ma maison, et place devant le bourreau et

CHAPITRE XII

1. Alors, moi Aḥikar, je dis au bourreau : — 2. « Élève ton regard vers Dieu, créateur du ciel, et souviens-toi du pain et de l'eau que nous avons mangés ensemble. Je sais que je n'ai pas de faute et de péché, mais *Nadan* m'a tendu des embûches et m'a trompé. N'entre pas dans son péché et ne me tue pas injustement. — 3. Rappelle-toi et remets en ton esprit le jour où Sennachérib, père de ce roi-ci, s'est irrité contre toi et a commandé de te tuer, et quand j'ai connu que tu n'avais pas de faute, je t'ai caché et je ne t'ai pas tué jusqu'au (jour) où la colère du roi s'apaisa et il se souvint (de toi) en bien (1) : il commanda, et je t'amenai devant lui : il te fit du bien et donna de nombreux présents. — 4. Toi aussi, maintenant, cache-moi et rends-moi ce que j'ai fait pour toi (2). Voici que j'ai un serviteur coupable, il est en prison et se nomme *Médiofar* (3), il mérite la mort à cause de ses méchancetés : fais-le sortir maintenant, revêts-le de mes habits et livre-le aux hommes qui sont avec toi ; ils sont ivres et ils le tueront sans savoir qui ils ont tué : écarte sa tête à cent coudées de son corps, et donne son corps pour qu'ils l'enterrent et le bruit se répandra dans l'Assyrie et à Ninive qu'Aḥikar a été tué. »

CHAPITRE XIII

1. Alors le bourreau et Esfagnâ, ma femme, me firent un endroit caché sous la terre de quatorze coudées de long et de sept de large (4) sous le seuil de la porte ; ils m'amenèrent et m'y cachèrent et ils mirent près de moi du pain et de l'eau, puis ils me laissèrent et ils allèrent dire au roi : « Aḥikar est mort selon ton ordre (5). » — 2. Et quand le bruit s'en répandit dans *Assur* et à *Ninive*, ils pleurèrent sur moi et dirent : « Deuil sur toi ! Aḥikar, scribe habile qui connaissait les choses cachées, qui surgira comme toi (6) ? »

ses soldats une table pour qu'ils mangent et boivent, et mélange-leur un vin agréable et sers-les. Esfagnâ, ma femme, était une femme intelligente qui possédait un grand savoir ; elle fit comme je le lui avais commandé, elle prépara une table devant eux, elle leur mélangea le vin doux حبيا, ils mangèrent et burent et elle les servait ».

(1) P : حمر بالذب « et il s'accorda avec toi ».

(2) P ajoute : « Cache-moi dans un endroit ».

(3) P porte aussi مرمد.

(4) P : « et ils me creusèrent un artorioun ارتوريون, *atraum?* de 24 coudées de long et de sept coudées de large. »

(5) P : قنصطا, προσταγμα.

(6) P : « écrivain ممحا habile qui connaît les objections (les argumentations), malheur sur nous et sur toi, comment pourrait s'élever quelqu'un comme toi pour nous, et tenir ta place ? »

CHAPITRE XIV

1. Alors le roi *Sarḥédom* appela *Nadan* et lui dit : « Va, fais des funérailles à ton père Aḥikar selon la coutume humaine ». — 2. Et Nadan partit et vint à la maison et il ne fit pas de funérailles, mais il réunit des hommes mauvais et luxurieux, et ils se mirent à manger, boire, danser et chanter. — 3. Et *Nadan* se mit à prendre mes servantes et à les dépouiller de leurs vêtements et il leur demanda des choses mauvaises; jusqu'à ma femme qui l'avait élevé comme son fils, il ne la respecta pas, mais il voulut la découvrir et dormir avec elle.

CHAPITRE XV

1. Moi Aḥikar, de dessous la terre, j'entendais le bruit des supplications des fils de ma maison devant *Nadan* mon fils. — 2. Et je commençai à prier devant Dieu et à (le) supplier pour eux. — 3. Et Dieu entendit mes lamentations des profondeurs de la terre et, quelques jours plus tard, il envoya Yabousimikinakti (1) près de moi, et il me consola, me réconforta et me donna du pain et de l'eau. Quand il demanda à partir, je lui persuadai de prier Dieu pour qu'il me délivrât de cet endroit. — 4. Et il pria et il dit : « O Dieu miséricordieux et louable, souviens-toi d'Aḥikar qui espère en toi et délivre-le de cette prison (2). »

CHAPITRE XVI

1. Lorsque *Pharaon* apprit qu'Aḥikar le sage était tué, il se réjouit d'une grande joie et il écrivit une lettre et il l'envoya et il dit : — 2. « De *Pharaon* roi d'*Égypte*, à *Sarḥédom* (3) roi d'*Assur* et de *Ninive*, salut et tranquillité. — 3. Sache, ô roi, que je désire me bâtir une forteresse entre le ciel et la terre et je veux donc que tu m'envoies de près de toi un architecte qui me la bâtisse comme je la veux (4) et qui sache répondre (5) à toute question que je lui adresserai. — 4. Si tu peux m'envoyer un tel homme, je t'enverrai le tribut de l'*Égypte* et de toutes ses régions pour trois ans, et si tu ne trouves pas un tel homme, envoie avec le messager qui est près de toi (6) le tribut de trois ans d'*Assur* et de *Ninive*.

(1) P : Yabousimikmenat ܝܒܘܣܡܟܡܢܬ.

(2) P ajoute : « écoute sa prière et reçois sa supplication. »

(3) P : « à Sennachérib. »

(4) P : « des hommes constructeurs, à savoir, et tailleurs de pierre pour qu'il sache la construire comme je le demande ». P a remanié G comme le montre le singulier qui termine la phrase.

(5) P : ܡܫܐܠ.

(6) P : « envoie ce messager que nous avons expédié près de toi. »

CHAPITRE XVII

1. Lorsque le roi Sarḥédom eut lu cette lettre (1), il réunit tous les nobles, les sages, les philosophes, les devins et les Chaldéens (astrologues) (2) et il leur dit : « Lequel d'entre vous peut aller (en Égypte) et répondre (3) au roi *Pharaon?* » — 2. Ils répondirent et dirent au roi *Sarḥédom :* « En vérité, notre seigneur le roi saura que ces questions et ces arguties revenaient à Aḥikar le sage. Vois celui qui tient sa place, appelle-le et interroge-le (4). »

CHAPITRE XVIII

1. Alors le roi appela *Nadan* et il lui tendit cette lettre. Et *Nadan* répondit et dit à *Sarḥédom :* « O mon seigneur le roi, le roi *Pharaon* se trompe fortement (5)! Qui peut faire une construction entre le ciel et la terre? Les dieux eux-mêmes ne le peuvent pas! C'est peut-être une erreur de scribe! » — 2. Et lorsque le roi entendit les paroles de *Nadan*, il souffrit beaucoup, il descendit de son siège, il s'assit sur la cendre et il dit : « Malheur à ton sujet! Aḥikar le sage qui savait les choses cachées (6); qui m'annoncera et me dira : Voici qu'Aḥikar est en vie! je donnerais à celui qui me l'annoncerait la moitié de tout mon royaume. »

CHAPITRE XIX

1. Alors Yabousmikmaskinati entendit le bruit de la parole du roi et il s'avança devant lui et il l'adora et il dit (7) : « Seigneur le roi, vis à

(1) P : « quand cette lettre arriva et qu'ils l'eurent lue devant Sennachérib ». Ce manuscrit, dans la partie récente, porte toujours « Sennachérib ».

(2) P : « les devins, les savants, les mages et les astronomes ».

(3) P : répondre.

(4) P : « Notre seigneur le roi saura qu'il n'y a personne qui connaisse ou comprenne ces questions et ces arguties, si ce n'est Aḥikar le sage seul, qui les résolvait, qui les lisait et qui les expliquait. Pour nous, nous ne pouvons pas connaître son enseignement et sa science. Et maintenant tu as Nadan, fils de sa sœur, il l'a instruit de son enseignement et de sa science, appelle-le, pose-lui cette question et il résolvera cette énigme que nous ne pouvons pas expliquer. »

(5) P : « mon seigneur le roi, j'ai vu des hommes qui bavardent et se trompent ».

(6) P : « qui savait les choses cachées et les questions. Malheur à moi à ton sujet, ô le docteur de mon pays et le directeur de mon royaume! Comment trouverai-je quelqu'un tel que toi et où le chercherai-je? Malheur à moi à ton sujet! Comment ai-je pu te faire périr sur les paroles d'un enfant insensé, sans science, sans jugement et sans miséricorde? »

(7) P : « Lorsque moi, le bourreau Yabousmikmaskant (), j'en-

jamais! Voici qu'*Aḥikar* est en vie sous la terre. Ne pleure pas. Commande, et nous l'amènerons devant toi (1). » — 2. A ces paroles, le roi quitta aussitôt la cendre et monta sur le trône, et il ordonna d'amener Aḥikar de l'endroit où il était (2).

(A *suivre.*)

tendis cela de la parole du roi, que je vis sa souffrance et ses pleurs, alors je m'approchai de lui, je l'adorai et je lui dis. »

(1) P développe ici le ms. B : « Mon seigneur, j'ai résisté à ton ordre (πρόσταγμα), et tout serviteur qui résiste à l'ordre de son maître mérite d'être crucifié. Si tu le veux, crucifie-moi, parce que j'ai résisté à l'ordre de mon maître. Je savais que tu te repentirais de son meurtre et je connaissais qu'il y avait injustice; voici donc qu'Aḥikar vit et il est caché dans une cachette. »

(2) P développe encore : « Quand le roi entendit mes paroles, il se réjouit d'une grande joie, et il dit : O bon serviteur, si ta parole est vraie, demande que je t'enrichisse. Si tu me montres Aḥikar, je te donnerai la moitié de mon royaume et cent talents d'or. Alors Yabousmik, le bourreau, dit au roi : Pardonne mes fautes et ne te souviens pas de mes sottises. Et il lui jura qu'il ne lui ferait pas de mal. »

MÉLANGES

I

UNE ANECDOTE ECCLÉSIASTIQUE DANS UN RECUEIL DE FABLES D'ÉSOPE (IOSIPOS)

Les préceptes de la sagesse semblaient plus accessibles et plus attrayants quand ils étaient présentés sous forme de parabole, ou de « moralité » suggérée par un récit ou une fable. C'est sous cette forme que se présente déjà, dès le cinquième siècle avant notre ère, « la sagesse » d'Aḥikar : Il répond à Nadan qui lui demandait de l'épargner :

« Mon fils, tu m'as été comme un palmier qui se trouvait le long du chemin et où n'y cueillait pas de fruit. Son maître vint et voulut l'arracher; ce palmier lui dit : « Laisse-moi une année de (plus) et je te donnerai des « caroubes. » — Son maître lui dit : « Malheureux! tu n'as pas réussi à « produire ton fruit, comment réussirais-tu à en produire un autre. »

Les anciens Grecs ont prêté des récits de ce genre à leur sage traditionnel Ésope et ont mis sous son nom — comme ils l'avaient déjà fait pour Homère — les contes de toute provenance orientale et occidentale, récités par les divers conteurs. L'un de ces recueils a été mis en syriaque avec une moralité pour chaque fable (comme on avait déjà ajouté une moralité à chaque description des animaux faite dans le Physiologus). Ce recueil syriaque (de 60 à 90 fables) attribué à *Iosippos*, nom assez voisin d'Ésope, a été mis à la suite de l'histoire et de la sagesse d'Aḥikar, et c'est ce qui nous explique, de manière assez plausible, pourquoi Maxime Planude, trouvant des fables d'Ésope à la suite de l'histoire d'Aḥikar, a eu l'idée de mettre l'histoire d'Aḥikar, *sous le nom d'Ésope*, en tête de son recueil des fables d'Ésope.

Les Arabes avaient aussi un sage traditionnel, vulgarisé par le Coran, nommé Lokman, dont le bagage littéraire, au VII^e^ siècle, était nul. Ils lui en ont constitué un en mettant sous son nom un recueil de 11 fables dont plus de trente sont extraites du recueil syriaque précédent (1).

Le même recueil syriaque, remanié en grec, a formé encore un nouveau livre : *Syntipae philosophi Persae fabulae* LXII (éd. Chr. Fr. Matthaei, Leipzig, 1781).

(1) Voir aussi *ROC*, t. XIV (1909), p. 225, les préceptes et le Testament de Lokman.

Le texte syriaque, reproduit en caractères hébreux par M. J. Landsberger (Posen, 1859), a été édité en caractères syriaques d'après les mss. de Berlin Sachau 72 (A) et 336 (B), par M. Samson Hochfeld, *Beiträge zur syrischen Fabelliteratur*, Leipzig, 1893, 8°, 50 pages.

Le nombre des fables varie avec les manuscrits : Le ms. A en porte 28; le ms. B 50, un ms. de Dublin 83, un ms. de M. Pognon 62. Le scribe avertit en général qu'il écrit « quelques » fables : ms. Sachau 336 (B), fol. 57ᵛ : ܗܠܝܢ ܕܒܠܐ ܐܣܬܡܐ ܡܫܠ ܕܚܝܘܬ ܡܫܠ ܐܚܪܢ « Ensuite nous écrivons *quelques paraboles* d'animaux, de tout genre ».

Ms. Pognon, fol. 71ᵛ : ..ܒܣܥܪܐ ܡܫܠ ܕܐܝܣܦܘܣ ܐܚܪܢ ܡܫܠ ܕܚܝܘܬ « Ensuite, avec l'aide de Dieu vivant, j'écris *quelques paraboles* de Iosippos ». Ces manuscrits peuvent donc être appelés : des « recueils de morceaux choisis ».

Le mot ܡܫܠ, employé en syriaque pour désigner les fables, est étymologiquement le mot hébreu מָשָׁל et signifie donc « parabole » ou « similitude ».

Le ms. Sachau 336 (B), édité par M. Hochfeld, porte le recueil de fables immédiatement après l'histoire d'Aḥikar que nous avons traduite : *Histoire et sagesse d'Aḥikar*, Paris, Letouzey, 1909; cf. p. 79. Nous avons donc eu ce ms. entre les mains et avons transcrit la fable 10 intitulée « sur trois prêtres et leur patriarche » (Sachau 336, fol. 61), omise par M. Hochfeld dans son édition parce qu'elle est évidemment une addition récente. C'est une invitation à la charité qui semble avoir eu peu de succès puisqu'on ne la retrouve pas dans les autres manuscrits. Nous l'éditons pour compléter l'édition du ms. Sachau 336 (1). Elle est encadrée entre la fable sur les chiens et la peau du lion (fable 9, cf. Ésope 219, Loqman 30, Syntipas 19) et celle sur le cerf malade (fable 11, cf. Ésope 131, Loqman 3, Syntipas 20).

F. Nau.

TEXTE SYRIAQUE

Manuscrit Sachau 336 (fol. 61).

ܠܐ ܥܒܕܐ ܒܥܠ ܡܚܝܢܐ ܒܥܠܘܗܝ. ܐܡ ܗܘܐ ܠܐ ܐܡ ܠܐ
ܥܒܕܐ ܚܙܐ ܡܢܗ. ܡܚܝܢܐ ܟܬܒ ܟܬܒ ܠܗ ܐܠܗܐ ܠܐ. ܘܡ
ܡܚܝܢܐ ܘܘܘ ܟܬܒ ܟܡܐ ܐܚܐ ܒܥܠ. ܘܐܚܐ ܒܥܠ
ܐܠܐ ܕܐ ܡܚܝܢܐ ܟܗ ܠܐ ܡܥܒܕܢ. ܚܙܝ ܗܕܐ ܕܚܙ
ܐܠܐ ܚܙܐ ܡܚܝܢܐ ܐܚܐ ܒܥܠ. ܘܫܡ ܚܒܐ. ܡܐ

(1) M. Hochfeld en donne un résumé, p. 9-10.

ܡܫܬܘܬܐ (fol. 61ᵛ) ܕܐܠܗܐ ܒܝܬ ܐܠܗܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܫܝܚܐ ܕܐܠܗܐ
ܐܠܐ ܗܘ ܕܐܠܗܐ. ܡܢ ܗܢܐ ܢܗܘܐ ܕܐܠܗܐ. ܐܠܐ ܗܘ ܕܐܠܗܐ
ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܫܝܚܐ. ܐܝܟ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܫܝܚܐ ܕܐܠܗܐ. ܐܝܟ ܕܐܝܬ
ܒܗ ܐܠܗܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܫܝܚܐ. ܐܝܟ ܕܐܝܬ ܒܗ ܐܠܗܐ ܕܐܝܬ ܒܗ
ܡܫܝܚܐ. ܐܝܟ ܕܐܝܬ ܒܗ ܐܠܗܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܫܝܚ

ﻣﻌﻪ ﻟﻌﻞ. ﻣﻪ ﻓﻤﻪ ﻫﺬﺍ ﺍﻣﺮ ﻓﻤﻪ ﻫﺬﺍ ﻣﺤﻤﺪ ﻟﻌﻞ. ﻣﻌﻪ ﻟﻌﻞ ﻣﻌﻪ ﻫﺬﺍ

ܗ ܥܡܐ ܗܟܝ ܒܗ ܢܐ ܒܟܘܡ ܐܠܗ[1] ܗܘ ܟܠ
ܡܝܡܪ ܒܟܒ. ܡܒܗ ܐܟܬܘܡ ܡܒܐܟ ܥܡܟܐ ܡܟ ܘ/ܘ
ܒܐ ܟܘܒ ܐܡ ܗܘ ܪܟܝܐ ܐܫܐ. ܡܟܡܐ ܒܟܐ ܐܢ
ܡܒܪ ܟܐ ܟܘ ܐܟܬܘܡ ܗܘ ܟܐ ܐܫܐ ܒܐ ܫܡܟ
ܚܒܐ.

TRADUCTION

SUR TROIS PRÊTRES ET LEUR PATRIARCHE.

Il y avait trois prêtres dans un village, et ils se divisèrent et ils se haïrent l'un l'autre beaucoup. Comme ils se plaignaient les uns des autres à leur chef, leur chef était très attristé et contristé à cause de leur affaire. Cependant après (un certain) temps, leur chef vint et arriva près d'eux, et il descendit à l'église, et il demeura dans sa chambre (κοιτών), un, deux et trois jours près d'eux. Et, un jour, il appela l'un d'eux, et il l'interrogea sur son camarade et il dit : « O prêtre de Dieu! révèle-(moi) et fais-moi connaître en vérité comment est le prêtre un tel, ton camarade. » Et quand le prêtre entendit ces (paroles) du chef, il lui dit : « O seigneur, le prêtre un tel ressemble à un chien enragé. » Et (le chef) lui dit : « Va à ta maison et ne révèle pas cette parole avant son temps. »

Le second jour, il appela cet autre et lui dit : « O prêtre! je vais te demander une chose : fais-moi connaître en vérité comment est le prêtre un tel, ton camarade. » Et celui-ci répondit et dit : « Il ressemble à un bœuf. » Et son chef lui dit : « Va à ta maison, et ne révèle cette parole à personne. »

Le troisième jour, il appela le troisième et lui dit : « O prêtre honnête, je te demande de m'éclairer en vérité sur un sujet : le prêtre un tel, ton camarade, comment est-il dans l'enseignement (qu'il donne) au peuple? » Et il répondit et lui dit : « O notre père, il ressemble à un âne. » Et (le patriarche) lui dit : « Va à ta maison. »

Au soir, le patriarche appela celui qui avait soin de l'église et il lui demanda de préparer et de tenir prête une bonne nourriture, très agréablement, et de préparer trois plats, l'un plein de son, le second d'os, et le troisième d'orge, et il fit les prières des complies avec les trois prêtres susmentionnés. A la fin de la prière, il leur dit : « Ne retournez pas à vos maisons, mangez avec moi. » En allant à la salle à manger, il appela à l'écart celui qui avait soin (de l'église) (et lui dit) : « Place le plat avec

(1) Lire ܐܠܗܐ.

le son devant tel prêtre seulement, celui avec l'orge devant un tel prêtre seulement, et celui avec les os devant un tel prêtre seulement, et ne mets rien autre devant eux. Quant aux autres mets abondants qui restent, laisse-les et garde-les jusqu'au moment où je te commanderai de les apporter. » Le procureur (*litt.* : visiteur) fit ainsi : il plaça la table, arrangea tout à l'entour, plaça les os devant celui dont son camarade avait dit qu'il était un chien, l'orge devant celui dont son camarade avait dit qu'il était un âne, et le son devant celui dont son camarade avait dit qu'il était un bœuf, et, devant le chef, il plaça un plat de nourriture agréable. Le chef étendit (la main) et pria, et, quand ils regardèrent devant eux, il n'y avait aucune nourriture et ils baissèrent la tête. Et (le chef) leur dit : « Étendez la main, prêtres, et mangez. » Et ils répondirent avec crainte et dirent : « Qu'y a-t-il près de nous, ô père? » Et il dit au premier : « O mon frère! j'ai interrogé et enquêté sur toi, près du camarade qui est assis à ton côté, et il m'a dit que tu ressembles à un chien, or le chien brise les os. » Et il dit au suivant : « Mange du son, car ton camarade a dit que tu ressembles au bœuf, or le bœuf mange du son et de la paille. » Et il dit encore au troisième : « (Un tel) a qualifié son camarade d'âne, or l'âne mange de l'orge. Pourquoi donc dites-vous : Nous ne pouvons rien manger des nourritures qui sont devant nous, puisque je vous ai fait apporter ce qui convient à votre nature? »

Ensuite il ordonna au procureur (*litt.* : visiteur) de remplacer ces plats par des mets succulents. Après qu'ils eurent mangé, rendu grâce à Dieu et loué son échanson, il recommença à les réprimander : « O mes enfants, j'ai agi ainsi avec vous parce que je vous aime. Si vous êtes prêtres et gouverneurs du peuple fidèle, (comment) prouvez-vous être ainsi? Vous êtes en tête des brebis intelligentes du Christ pour les mener paître dans les prairies célestes. Vous êtes la lumière du peuple, comment êtes-vous ténèbres? Vous êtes le sel de la terre, comment êtes-vous insipides dans vos actions? Vous êtes les prédicateurs et les docteurs de la loi, (comment) vous enviez-vous l'un l'autre et vous déchirez-vous mutuellement? »

Quand ils entendirent ces paroles de la bouche de leur chef, ils se repentirent beaucoup de ce qu'ils avaient fait, ils se levèrent tous trois, demandèrent leur pardon et promirent qu'ils ne recommenceraient plus une autre fois, et, le jour suivant, (le patriarche) s'en alla et les quitta.

Cela apprend aux prêtres à ne pas s'envier mutuellement.

II

CONTRIBUTIONS A LA PHILOLOGIE ÉTHIOPIENNE

(*Suite*) (1)

II. — LEXICOGRAPHIE.

(*Additions* au *Lexicon linguae aethiopicae* de A. DILLMANN.)

1. — ADDITIONS MORPHOLOGIQUES.

Formes nominales et verbales.

3

መግብም

a) La forme nominale **መግብም** ne se trouve pas dans le *Lexicon linguae aethiopicae* de A. DILLMANN. Les formes verbales sont : **ገብመ**, I, 1, « *caedere, succidere* arbores, ligna » : **አግብመ**, II, 1, « *caedere* vel *abscidere jubere* » : **ተገብመ**, III, 1, « *caedi, abscidi, succidi* ». Les formes nominales sont : **ግቡም**, « part. *caesus, dolatus* » : **ግብመት**, « n. act. *caesio, abscissio*, Lud. sine auct. » *Op. cit.*, col. 1190. Dans les *Addenda et Emendanda*, col. 1131, Dillmann complète ainsi son *Lex. aeth.* : « Post **ግብመት** : adde : **ገባሚ** : n. ag. *caedens* : **ገባሚ : ዕዕ : (ጸራቢ :)** *lignarius* (faber) Sap. 13, 11 in Abb. LV. » Le sens général a l'avantage d'être simple : *couper par le pied, abattre* des arbres; *couper*, parfois *tailler* (nuance de sens) du bois.

(1) Cf. *ROC*, 1915-1917, p. 139; 1918-1919, p. 103.

b) Sens : **መግዘም**, part. : *coupant, tranchant.*

c) Texte : **ጕደብ ፡ መለኮት ፡ መግዘም** : *Hache de la divinité tranchante.* Ce texte est inédit. La forme **መግዘም** est tirée de la *Prière pour conjurer les démons*, laquelle se trouve dans le manuscrit n° 3 (fol. 158 v° a, *in fine*) de M. É. Delorme. — Nous analysons longuement, dans la *Revue de l'Orient chrétien*, cet important manuscrit et nous en éditons de nombreux fragments.

d) Contexte : Appel de secours à Jésus-Christ contre les démons que fait un certain *Walda-Gabr'él*, **ወልደ ፡ ገብርኤል** (nom du personnage — probablement le possesseur du ms. — pour qui la prière est composée) : « *Viens vers moi, ô mon Seigneur Jésus-Christ, Fils du Seigneur vivant; Fils de Marie incarné; ... flamme de la divinité merveilleuse;* **ጕደ በ ፡ መለኮት ፡ መግዘም ፡ ... ማኅፂ ፡ መለኮት ፡ በለዐ** : *hache de la divinité tranchante; ... hache de la divinité aiguisée...* » Dans cette énumération, qui a l'aspect de litanies, chaque titre d'invocation possède un sens complet. Par conséquent, l'influence du contexte ajoute peu à la détermination exacte du sens de la forme **መግዘም**.

4

ቈልመመ, qdrl. I

a) La racine verbale **ቈልመመ** ne se trouve pas dans le *Lexicon linguae aethiopicae* de A. Dillmann. Elle se rencontre dans les *Miracles du saint enfant Cyriaque*. L'hypothèse suivante que nous faisons équivaut, à nos yeux, à une certitude. Le rédacteur, le traducteur, ou même le copiste des *Miracles du saint enfant Cyriaque*, ne trouvant pas en ge'ez le terme propre dont il avait besoin pour raconter tel fait de son récit, s'est servi, en essayant de lui donner une forme ge'ez, du mot amharique qui lui a paru correspondre le plus exactement à l'idée qu'il voulait exprimer. L'auteur indigène a fait un choix peu heureux, en prenant l'amh. **ቈለመመ**. De plus, en

s'efforçant de démarquer le verbe amharique adopté et de lui donner une phonie purement ge'ez, il s'est montré tout à fait inhabile : il a alourdi en un *ō* long le léger *uă* de la première syllabe et a obtenu ainsi **ቆልመመ**. D'une telle maladresse d'exécution, causée par le souci évident du démarquage, est résultée une double erreur : d'abord, une faute de morphologie nettement caractérisée (faute de qualité et de quantité dans la vocalisation : *qō* au lieu de *quă*); ensuite, une fausse apparence de forme verbale quinquilittère, la voyelle longue *ō* semblant provenir de la contraction d'un groupe primitif de syllabation *ă-ው*. Cette dernière erreur charge le scribe plus gravement que la première. En effet, les verbes quinquilittères ne se rencontrent pas, en éthiopien, à la forme radicale simple.

b) Sens (après le passage de l'amharique en ge'ez et seulement — nous tenons à éviter toute généralisation — pour le cas particulier qui nous occupe) : **ቈልመመ**, qdrl. I : *attraper au moyen d'une longe ou d'une corde* (par un nœud coulant : sorte de prise au lasso). — Il est à remarquer que, dans le passage de l'amharique en ge'ez, il y a renforcement de sens. En effet, le sens général de **ቈልመመ** est *enlortiller, entrelacer*. « **ቈልመመ** *qualamamina*, boucla (cheveux, corde)... **ተቈልመመ** *pass.* — **አስቈልመመ** *doub. caus.* — **ተቈላመመ** *pass. réc.* — **አስቈላመመ** *doub. caus. réc.* » A. D'Abbadie, *Dictionnaire de la langue amarïñña*, col. 247. « **ቈልመመ** p. *qualmāmi* attorcigliare, intrecciare... **አስቈልመመ** p. *asqualmāmi* fare intrecciare. **ተቈልመመ** p. *taqualmami* 1) vp. essere attorcigliato. 2) vr. attorcigliarsi (come un serpe, un cane quando dorme ecc.). **ተቈላመመ** p. *taqualāmami* intrecciarsi uno coll' altro. **አቈላመመ** p. *aqqualamāmi* far che s'intreccino uno coll' altro. » Ignazio Guidi, *Vocabolario amarico-italiano*, col. 237.

c) Texte : **እንዘ ፡ የሐውር ፡ ረከባ ፡ ለላህማ ፡ ወቈልመማ ፡** [ms. : **ቆልመማ** *sic*] **ወቀተላ ።** *Tandis que (le mari) cheminait, il trouva la vache (de sa femme), l'attrapa (avec une*

longe) et la tua. Ce texte est inédit. Le verbe **ቂልመመ** se trouve au commencement du fol. 45 v° b des *Miracles du saint enfant Cyriaque* (récit du huitième miracle), lesquels font partie du manuscrit n° 1 de M. É. Delorme.

d) Contexte : Un homme irascible répudie sa femme. Celle-ci se réfugie auprès de son propre père. Chemin faisant, le mari trouve la vache de son épouse et la tue par vengeance.

5

ሰገረ et **ሰግረ**, I, 1
(**ሠገረ** et **ሠግረ**, I, 1)

a) Les deux formes verbales **ሰገረ** (**ሠገረ**) et **ሰግረ** (**ሠግረ**), I, 1 ne se trouvent pas dans le *Lexicon linguae aethiopicae* de A. Dillmann. Les formes verbales mentionnées sont : « **አሥገረ** : II, 1 et **አሠገረ** : II, 2 *illaqueare, irretire; laqueis, retibus, hamis capere* abs. ... **ተሠግረ** : III, 1 *illaqueari, irretiri; laqueis, retibus, hamis capi; capi* in genere... » *Op. cit.*, col. 266-267. Indiquant la racine simple, Dillmann écrit : « **ሠገረ** : rad. inus. » *Op. cit.*, col. 266.

b) Sens : ceux qui sont donnés par Dillmann à **አሥገረ**, II, 1 et à **አሠገረ**, II, 2 : « *illaqueare, irretire; laqueis, retibus, hamis capere* abs. » *Ibid.*

c) Textes : 1° **ተወከል ፡ በእግዚአብሔር ፡ ኵሎ ፡ ጊዜ ፡ አምላ ነ ፡ ሀሎከ ፡ ሕያው ፡ ከመ ፡ ኢይመብል ፡ ጸላኢ ፡ ላዕሌከ ፡ ወኢይ ስግርከ ፡ በመሥገርቱ ፡ ሙቃሐሁ ፡** ⁘ *Mets confiance dans le Seigneur (en) tout temps, tant que tu le trouveras vivant, afin que l'Ennemi* [Satan] *ne domine pas sur toi et ne t'attrape pas avec son lacs constricteur.* — 2° **ማኅፀንተከ ፡ አስተሐይጽ ፡ ወንጻሬከ ፡ መንገለ ፡ ፍኖተ ፡ ምናኔ ፡ ወንጽሕ ፡ ከመ ፡ ኢይስገር ከ ፡ ጸላኢ ፡ ወኢይንጻሕከ ፡ በጊዜሃ ፡** *Examine (attentivement) ce qui a été confié à ta garde et (tourne) ton regard vers le chemin de la répudiation et de la pureté, afin que l'Ennemi* [Satan] *ne t'attrape pas et ne t'écrase pas immédiatement.*

— Le premier texte (**ይስግርክ**) nous fait conclure à l'existence d'une forme **ሰገረ**, I. 1 ; le second (**ይስገርክ**) à celle d'une forme **ሰግረ**, I, 1. — Ces textes sont inédits. Ils se trouvent, le premier au milieu, et le second à la fin du fol. 20 v° a des *Sentences d'Évagrius*, dont l'édition est en cours dans la *Revue de l'Orient chrétien* (1).

d) Contextes : les textes que nous venons de citer sont des maximes ascétiques ayant chacune un sens complet. Par conséquent, l'influence des contextes n'ajoute rien à la détermination exacte du sens des formes verbales **ሰገረ** et **ሰግረ**, I, 1.

e) Remarque : il n'est pas possible d'alléguer, comme objection préjudicielle, contre nos deux citations, un état de texte défectueux ou une simple erreur de scribe. En effet, le texte est en bon état ; il a même été revisé avec soin par un *mammher*, comme le prouvent les multiples surcharges et corrections portées sur la partie du manuscrit qui nous occupe.

2. — Additions sémantiques.

1

Forme nominale ሕፉር (ኀፉር)

a) Sens donnés par Dillmann : « **ኀፉር** : part. *pudefactus, pudibundus, pudicus.* » Cf. *Lex. aeth.*, col. 627.

b) Nouveaux sens que nous donnons : *infâme, déshonoré, avilissant, déshonorant.*

c) Texte : **አእምር ፡ ከመ ፡ ወይን ፡ ፈውስ ፡ ለድውይ ። አንተ ሰ ፡ ኢትረስዮ ፡ ዓርክ ፡ ወፍቅረ ፡ ከመ ፡ ኢትክሥት ፡ ዕርቃነክ ። ወኢትኩን ፡ ሕፉረ ፡ ውስተ ፡ መካን ፡ ሥሡር ።** *Sache que le vin est un médicament pour le malade. Mais toi, n'en fais pas un ami et un bien-aimé, afin de ne pas découvrir ta nudité et de ne pas devenir infâme dans un endroit herbeux.* Ce

(1) Les *Sentences d'Évagrius* sont extraites elles-mêmes du ms. n° 3 de M. E. Delorme.

texte est inédit. Il se trouve au milieu du fol. 20 r° b des *Sentences d'Évagrius*, dont il a été question plus haut, p. 318, note 1.

d) Contexte : la maxime ascétique que nous venons de citer a un sens complet. L'influence du contexte est donc nulle sur la détermination exacte du sens de la forme nominale **ሕፃር (ኀፃር)**.

III. — ONOMASTIQUE.

1

ባርያ. Bâryâ

a) Texte : **አድኅኖ ፡ እምባርያ ፡ ወለጊዎን ፡ ለገብርከ ፡ ወልያ ፡ ገብርኤል** : *Sauve, (ô Seigneur), de Bâryâ et (de) Lagéôn, ton serviteur Walda-Gabr'él.* — Ce texte est inédit. Il se trouve au milieu du fol. 158 r° a de la *Prière pour conjurer les démons*, dont il a été question plus haut, p. 315.

b) Explication : Dillmann écrit, *Lex. aeth.*, col. 507 : « **ብር ያል** : n. prgr. Βερίαλ (vid. **ብልሖር** :), nomen Satanae. Asc. Jes. 1, 8. 2, 1. 3, 11. 13. 1, 2. 11. 16. 18. 5, 1. 15 » : col. 187 : « **ቤልሖር** : n. prgr. Βελίαρ. nomen Satanae. 2 Cor. 6, 15 : Kuf. p. 1 et 61 ; II. Can. Ap. 11. » Le surnom de **ባርያ**, *Bâryâ*, donné à Satan dans la *Prière pour conjurer les démons*, est d'une phonie purement ge'ez. La forme **ባርያ** a été façonnée par l'auteur de la *Prière* sur un moule ge'ez connu, — beaucoup de noms propres éthiopiens ont la forme **ቃትላ** — dans le but d'éviter toute phonie exotique et de donner à la *conjuration* un caractère exclusivement local et peut-être même particulariste. Mais cette forme est certainement une corruption de **ብርያል**, *Beryâl*, Βερίαλ (*Ascension d'Isaïe*) et probablement aussi une corruption de **ቤልሖር**, *Bêlhor*. Βελίαρ (ⲃⲉⲗⲓⲁⲣ, Βελίαλ). Cf. II Cor., VI, 15 : Τίς δὲ συμφώνησις Χριστοῦ πρὸς Βελίαλ ; cf. S. Grébaut, *Les trois derniers traités du Livre des mystères du ciel et de la terre*, p. 118 (au sujet des noms de Satan, des

noms des chefs de son armée et de l'équivalence numérique de ces noms) : ወጊኢኢወጊ ፡ ዘያቡሂ ፡ አስማቲሆሙ ፡ ለሰይጣን ፡ አ ፪፻ ፡ ሰ፫[፻ ፡] መ፪፻ ፡ ያቡ፴ ፡ ዲ፴ወጊ ፡ ወገንቱ ፡ አስማት ፡ አርእስ ት ፡ ሐረቡ ፡ ለሰይጣን ፡ አ ፡ አጋንንት ፡ ብሂል ፡ ሰ ፡ ሰይጣን ፡ ብሂ ል ፡ መ ፡ ማስቲማ ፡ ብሂል ፡ ያ ፡ ያያ ፡ በብሂል ፡ ቤ ፡ ቤልሖር ፡ ብ ሂል ፡ ዲ ፡ ዲያብሎስ ፡ *767 veut dire les noms de Satan.* **አ** *200,* **በ** *300,* **መ** *200,* **ያቤ** *30,* **ዲ** *37. Ce sont les noms des chefs des armées de Satan.* **አ** *veut dire* **አጋንንት** (démons); **ሰ** *veut dire* **ሰይጣን** (Satan); **መ** *veut dire* **ማስቲማ** (persécuteur); **ያ** *veut dire* **ያያ**; **ቤ** *veut dire* **ቤልሖር** (Βεελζεβούλ); **ዲ** *veut dire* **ዲያብሎስ** (diable).

IV. — CAS D'ARABOPHONIE.

1

Racine nominale ናር (نار)

a) La racine nominale **ናር** ne se trouve pas dans le *Lexicon linguae aethiopicae* de A. Dillmann. Elle se rencontre dans la *Prière pour conjurer les démons*, dont il a été question plus haut, p. 315 et p. 319. Voici l'explication qui nous semble la plus plausible. L'auteur de la *Prière* accumule à la suite du nom de Jésus-Christ, qu'il invoque contre les démons, une série de noms communs faisant fonction d'épithètes et désignant tous le *feu* ou la *flamme* : **መብረቅ**, *éclair*; **ፍሕም**, *charbon*;... **እሳት**, *feu*; **ወሐያ**, *soleil*; **ነድ**, *flamme*; **ነበልባል**, *flamme*; **ዋዕይ**, *ardeur*. Son répertoire s'étant trouvé épuisé, il n'hésite pas, pour allonger d'une unité sa liste de titres d'invocation, à prendre le mot arabe نار, *feu* et à le faire passer en ge'ez, sous la forme du calque **ናር**. Ce pur calque, pour un auteur qui se piquait d'éviter toute phonie exotique (cf. *supra*, p. 319, notre remarque à propos du nom propre **ባርያ**, *Bâryâ*), était très heureux. En effet, il avait même le singulier avantage de donner au nouveau nom un indiscutable cachet d'antiquité, la forme **ቀትል** (avec deuxième radicale **ወ**) se transformant non

en ኖር (نور), mais en ናር (نار). « Aber neben diesen ächt äthiopischen Bildungen [ሞት : *Tod*, ሞቅ : *Wärme*, ቆም : *Wuchs*, ዮም : *heute*, ዖፍ : *Vogel*, ዖም : *Baum*, ዮሕ : *Morgenröte* (ሃ ክ : ሶር : ጎል : ጎር : ጸም : ጸር : ጸጥ : ሮስ :)] findet sich auch noch eine Aussprache mit langem *ā*, namentlich in einigen uralten Wörtern; dieses *ā* ergiebt sich in den meisten Fällen als auf äthiopisch-arabische Weise... aus *o* vereinfacht : ቃል : *Wort*, ጸር : *Geschlecht* (nicht ጾር :), ቃስ : *Beinkleid* (vgl. كَوْش), öfters unter dem Einfluss eines Hauchlauts : ሃፍ : *Schweiss*, ላሕ : *Trauer*, (wovon ሀፈወ : und ለሐወ : erst abgeleitet zu sein scheinen), ባዕ : *Spanne* (بَوْع باع), ዓም : *Jahr*, ሳዕ : *Stunde* (neben ሰዓት : سَاعَة, eigentlich : *Augenblick*, شَيْبَة); dagegen scheint ፋል : *gutes Vorzeichen* aus ፋአል : (فَأْل) und ዓው : *Krümmung* aus einer Form wie عَوَّ und عَوَّة verkürzt, endlich ጸሕ : *Hütte* ursprünglich ein arab. Part. ذَابِل (vgl. ذَبِيعَة) oder aus ጾሕ : gedehnt zu sein. » A. Dillmann, *Grammatik der äthiopischen Sprache* (édition Carl Bezold), p. 195-196. Le présent exemple d'arabophonie est topique : نار (نور) donne ናር (ne donne pas ኖር).

b) Sens : celui de l'arabe نار, *feu*. — La forme *nominale* نار signifie *feu* et la forme *verbale* نار signifie « *luire, briller* », J.-B. Belot, *Vocabulaire arabe-français* et *Petit dictionnaire français-arabe*, p. 290 — « *leuchten, strahlen* », A. Wahrmund, *Handwörterbuch der neu-arabischen und deutschen Sprache*, p. 1079.

c) Texte : ዋዕየ : መለኮት : ናር : *Ardeur de la divinité embrasée*. — Ce texte est inédit. Il se trouve au milieu du fol. 158 v° a de la *Prière pour conjurer les démons*. Cf. *supra*, p. 315 et p. 319.

d) Contexte : Appel de secours à Jésus-Christ contre les démons que fait un certain *Walda-Gabr'ēl*, ወልደ : ገብርኤል

(cf. *supra*, p. 315) : « *Viens vers moi, ô mon Seigneur Jésus-Christ, Fils du Seigneur vivant; Fils de Marie incarné:* መብረቀ ፡ መለኮት ፡ መደንግፅ ፡ ፍሕመ ፡ መለኮት ፡ ብዙዕ ፡ ... እሳ ት ፡ መለኮት ፡ ውዑደ ፡ ዐሐየ ፡ መለኮት ፡ ልዑደ ፡ ነደ ፡ መለኮት ፡ ውኩደ ፡ ... ነበልባለ ፡ መለኮት ፡ ነደ ፡ ጥዕየ ፡ መለኮት ፡ ናር ፡ *éclair de la divinité terrifiant; charbon de la divinité allumé;... feu de la divinité ardent; soleil de la divinité brillant; flamme de la divinité resplendissante;... flamme de la divinité ardente; ardeur de la divinité embrasée.* Les mots du contexte indiquent le *feu* et la *lumière*. Or précisément ናር (forme nominale) signifie *feu* et ነደደ (forme verbale) signifie *luire*. Le contexte et les données sémantiques de lexicographie se renforcent mutuellement.

(*A suivre.*)

Sylvain Grébaut.

Neufmarché (Seine-Inférieure), le 29 août 1919.

III

TABLE DE COMPUT ET DE CHRONOLOGIE

La *Table de comput et de chronologie* que nous éditons présentement est extraite du ms. n° 61 de Paris (Fonds propre de la Bibliothèque Nationale) (1). Elle a pour but d'illustrer certains calculs qui se trouvent dans les apocryphes et les apocalypses (le lecteur pourra se reporter à maints passages du *Livre d'Hénoch* ou du *Livre des Jubilés*) et aussi quelques données des chroniques éthiopiennes.

Les détails suivants d'onomastique et de graphie sont à noter. Les formes ዲዮግልዲያኖስ, *Deyogledyânos* (Dioclétien) (deux fois), ዘጓይ, *Zâguây* (deux fois), ሰይፈ : አርዐያ, *Sayfa-'Ar'ada* (quatre fois) sont préférées aux formes ዲዮቅልጥያኖስ, *Diyoqletyânos*, ዘጌ, *Zaguê*, ሰይፈ : አርዓድ, *Sayfa-'Ar'âd*. A partir du milieu du fol. 58 v°, le scribe a omis de porter au-dessus et au-dessous des chiffres éthiopiens les petits traits horizontaux, lesquels sont des éléments essentiels et non point, comme semble le croire le copiste, des éléments adventices. Enfin, plusieurs erreurs dans la transcription des chiffres sont évidentes. Nous les avons signalées dans les notes.

(1) Cette *Table* forme le commencement d'un traité se rapportant au calendrier et à la chronologie. Dans son *Catalogue des Manuscrits éthiopiens (ghecz et amharique) de la Bibliothèque Nationale*, p. 72, Zotenberg résume ainsi la partie du traité qui correspond à la *Table* que nous éditons : « Ce traité commence par un chapitre consacré à la chronologie de l'histoire de l'Ancien Testament et de l'histoire d'Abyssinie. L'introduction du christianisme en Abyssinie est fixée à l'an 215 après J.-C.; l'avènement de Gabra-Masqal, fils de Caleb, roi d'Éthiopie, à l'an 91 après le concile de Nicée ou l'an 5929; l'avènement de la dynastie des Zâguê, à l'an 6173, ou 241 après Gabra-Masqal. Les Zâguê régnèrent pendant 133 ans. L'avènement de Yekoûnô-Amlâk eut lieu en 6307, l'an 151 de la grâce. Entre Yekoûnô-Amlâk et le roi Sayfa-Ar'ad, il s'écoula un espace de temps de 71 ans, jusqu'à l'an 6380 du monde ou 528 de la grâce. Il y eut un espace de 70 ans entre le règne de Sayfa-Ar'ad et celui d'Isaac, et de 21 ans entre le règne d'Isaac et celui de Zar'a-Yâ'qôb. »

TEXTE

(*Scriptio continua* dans le ms.)

(F. 58 r°) በስመ ፡ አብ ፡ ወወልድ ፡ ወመንፈስ ፡ ቅዱስ ። ፩አም ላክ ፡ (1)

ጸሐፍኑ ፡ በዘንዘክር ፡ ኀሳበ ፡ ክሙ ፡ ኢንደመር ፡ ምስለ ፡ ክሐድ ያን ፡ ክህን ፡ ወመንኮስ ፡ ዘኢያአምር ፡ (2) ኀሳበ ፡ ይመስል ፡ ክሙ ፡ ፈለግ ፡ ዘአልዐ ፡ ማየ ፡ ወክሙ ፡ ሀገር ፡ ዘአልዐ ፡ ሰብአ ፡

በዘታአምር ፡ (3) ዓመታት ፡ ዓለም ፡

እምአዳም ፡ እስከ ፡ ልደተ ፡ ኖኅ ፡ ፲፻ወ፯፻፺ወ፯ዓመት ፡ (4 ወ በኢዮቤልዩ ፡ ፴ወ፫ጊ ፡ ዓመት ፡ ወአርባዕቱ ፡ (5) ሱባዔ ፡ ወበሱባዔ ፡ ፱፻፴ወ፯ዓመት ፡ (6) ወአሚሃ ፡ ዓመተ ፡ ምሕረት ፡ ፩አም ፱ቀመር ፡

እምልደተ ፡ ኖኅ ፡ እስከ ፡ አይኅ ፡ ፯፻፺ዓመት ፡ ወክነ ፡ ደመር ፡ ፯፻ወ፱፻፺ወ፯ዓመት ። (7)

እምአይኅ ፡ እስከ ፡ ሕንጻ ፡ ማሕፈድ ፡ ፯፻፲ወ፯ዓመት ፡ ወክነ ፡ ደመ· (F. 58 v°) ር ፡ ፯፻ወ፯፻፯ወ፯ዓመት ።

ወእምሕንጻ ፡ ማሕፈድ ፡ እስከ ፡ ልደተ ፡ አብርሃም ፡ ፯፻ወ፯ዓመት ። ወክነ ፡ ደመ·ር ፡ ፱፻፻ወ፲፻፯ወ፯ዓመት ።

እምአብርሃም ፡ እስከ ፡ መ·ሴ ፡ ፱፻፯ወ፯ዓመት ። ወክነ ፡ ደመ·ር ፡ ፱፻ወ፯፻፺ወ፲ዓመት ።

ወእምን ፡ መ·ሴ ፡ እስከ ፡ ዳዊት ፡ ፯፻፺ወ፱ዓመት ። ወክነ ፡ ደመ·ር ፡ ፶፻፱፻፺ወ፯ዓመት ።

(1) Ms. : ፩አምክ (*sic*).

(2) Les lettres አም sont presque effacées.

(3) La lettre አ est presque effacée.

(4) Ms. : ፲፻ወ፯፻፺ወ፯ዓመት. Ici et plus bas, le ms. ne distingue jamais le chiffre ፯ d'avec le chiffre ፺. Cette confusion permanente, surtout dans un comput, doit être soulignée.

(5) Ms. : ፴ወ፫ጊ ፡ ዓመት ፡ ወአርባዕቱ ፡ ዓመት, *33 (années jubilaires), 5 semaines et 4 années*. Le scribe semble avoir transposé, par erreur, les mots ሱባዔ, *semaine* et ዓመት, *année*.

(6) et (7) Cf. *supra*, note 1.

እምጳዊት ፡ እስከ ፡ ናቡክድናጾር ፡ ፀየንዝዝዓመት ። ወከነ ፡ ድሙር ፡ ፵ፀወፀየንዝዓመት ። (1)

ወእምናቡክድናጾር ፡ እስከ ፡ እስክንድር ፡ ፀየንወፅዓመት ። ወከነ ፡ ድሙር ፡ ፵ፀወፀየንወፅዓመት ።

እምእስክንድር ፡ እስከ ፡ ልደተ ፡ እግዚእነ ፡ ክርስቶስ ። ፫ፀንወ ፱ዓመት ። ወ (F. 59 r°) ከነ ፡ ድሙር ፡ ፵ፀወፅየንዓመት ። (2) ወ በኢዮቤልዩ ፡ ፀወንዓመት ። (3) ወበሰባዔ ፡ ፭ፀየንወፅዓመት ። ወ አሜሃ ፡ ዐመተ ፡ ምሕረት ፡ ፀወንእምንወፀአቅባር ።

እምልደተ ፡ ክርስቶስ ፡ እስከ ፡ እምነተ ፡ ኢትዮጵያ ፡ (4) ፪ፀ ፵ወፅዓመት ። ወከነ ፡ ድሙር ፡ ፵ፀወ፭ፀ፵ፅዓመት ፡ ወአሜሃ ፡ ዐመተ ፡ ምሕረት ፡ ፀየንወፅ [፡]

እምእምነተ ፡ ኢትዮጵያ ፡ (5) እስከ ፡ ድዮግልድያኖስ ፡ ፴ወፀዓመት ። ወከነ ፡ ድሙር ፡ ፵ፀ፭ፀፉወፅዓመት ። (6) ወአሜሃ ፡ ዓመተ ፡ ምሕረት ። ፀየንወፅ [፡] (7)

እምድዮግልድያኖስ ፡ እስከ ፡ ጉባኤ ፡ ኒቅያ ፡ ፫ፀንወፀር፡ዙወን ፡ ሃያማኖት ፡ ፵፫ዓመት ። ወከነ ፡ ድሙር ፡ ፵ፀ ፡ ፭ፀፀወፅዓመት ። ወአሜሃ ፡ (F. 59 v°) ዓመተ ፡ ምሕረት ፡ ፵ፀንወፅ ፡ እምአመ ፡ ከነ ፡ ጉባኤ ፡ ኒቅያ ፡ በንወፃዓመት ፡ ተፈጸመ ፡ ንወፅቀመር ፡ አሜሃ ፡ ከነ ፡ ዓመታተ ፡ ዓለም ፡ ፵ፀወ፭ፀ፵ወፀዓመት ፡ ወበቀመር ፡ ንወፅወ በኢዮቤልዩ ፡ ፀንወፃዓመት ፡ (8) ወበሰባዔ ፡ ፭ፀየንወፃወአሜሃ ፡ (9) ዐመተ ፡ ምሕረት ፡ ፭ፀፀወፀእምንወፀቀመር ።

እምጉባኤ ፡ ኒቅያ ፡ እስከ ፡ ጉበረ ፡ መስቀል ፡ ወልደ ፡ ክሉብ ፡ ንጉሠ ፡ ኢትዮጵያ ፡ (10) ፉወፃዓመት ። (11) ወከነ ፡ ድሙር ፡ ፵ፀ፱ ፭ፀወ፱ዓመት ፡ ወአሜሃ ፡ ዐመተ ፡ ምሕረት ፡ ፉወፃእምንወፀቀመር ፡ እምጉበረ ፡ መስቀል ፡ እስከ ፡ ዛጓይ ፡ ፀየንወፀዐመት ፡ ወከነ ፡ ድ

(1) Cf. *supra*, p. 321, note 1.

(2) Ms. : ፵ፀወፅዓመት.

3) Ms. : ፭ፀፀወፀፀዓመት (*sic*). L'erreur du scribe est évidente.

(4) et (5) Cacographie de la lettre ጵ (le pétiole horizontal supérieur se trouve mis à gauche au lieu d'être placé à droite).

(6) et (7) Cf. *supra*, p. 321, note 4.

(8) Ms. : ፭ፀወፀ፭ፅዓመት (*sic*).

(9) Cf. *supra*, p. 321, note 4.

10) Cf. *supra*, notes 4 et 5.

(11) Ms. : ፮ወፀዓመት. L'erreur du scribe semble évidente.

ሙር ፡ ፍየወጲየፈወፎዓመት ። ወአሚሃ ፡ ዓመተ ፡ ምሕረት ። ፫ (F. 60 r°) ፪ጷወጹእግፕወፄቀመር ።

ወእምዘንያ ፡ እስከ [፡] ይኩኖ ፡ አምላክ ፡ ፪ፀወፎዓመት ፡ ወክ ነ ፡ ደመር ፡ ፍየወፎየፂዓመት ። (1) ወአሚሃ ፡ ዐመተ ፡ ምሕረት ፡ ፬፪ፂወፀእግፕወፄቀመር ።

ወእምያኑኖ ፡ አምላክ ፡ እስከ ፡ ሰያፈ ፡ አርዐያ ፡ ፈፀወፀዓመት ፡ ወክነ ፡ ደመር ፡ ፍየወፎየፂዓመት ። ወአሚሃ ፡ ዓመተ ፡ ምሕረት ፡ ፍየፂወፍእግፕወፄቀመር ። በፈ-ብዕ ፡ ዓመተ ፡ መንግሥቱ ፡ (2) ለሰ ያፈ ፡ አርዐያ ፡ ተፈጸመ ፡ ፲ፀቀመር ። ወበ፭ንግስ ፡ ዓመተ ፡ መን ግሥቱ ፡ (3) ለሰያፈ ፡ አርዐያ ፡ ተወጠነ ፡ ፲ወፎቀመር ፡ ዘው-ዶን ፡ ተ፡ጻሚዶን ፡ ለአቅግር ፡

ወእምሰያፈ ፡ አርዐያ ፡ እስከ ፡ ያስሐቅ ፡ ንጉሥ ፡ ፈዓመት ። ወክነ ፡ ደመር ፡ ፍየወፀ (F. 60 v°) ፪ወፎዓመት ። ወአሚሃ ፡ ዓመ ተ ፡ ምሕረት ፡ ፍወፂ[፡]

እምያስሐቅ ፡ እስከ ፡ ዘርአ ፡ ያዕቆብ ፡ ፍወፎዓመት ። ወክነ ፡ ደ መር ፡ ፍየወፀየፈፎዓመት ፡ በፎወፎዓመተ ፡ ምሕረት ፡ ነግሠ ፡ ዘር አ ፡ ያዕቆብ ። እምልደተ ፡ ክርስቶስ ፡ እስከ ፡ አሚሃ ፡ ፬፪ፈወፎዓ መት ። ፫ ። ፫ ።

TRADUCTION

(F. 58 r°) *Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, un seul Dieu.*

Nous avons écrit — (moyen) de nous (en) souvenir — le comput, afin de ne pas nous mélanger avec les infidèles. Le prêtre et le moine qui ne connaissent pas le comput ressemblent à un fleuve qui n'a pas d'eau et à une ville qui n'a pas d'habitants.

(Chronologie) par laquelle tu connaîtras les années du monde.

Depuis Adam jusqu'à la naissance de Noé : 1656 années.

(1) Cf. *supra*, p. 324, note 1.

(2) et (3) Ms. መንግቱ *sic*.

En jubilés : 33 (années jubilaires), 5 années et 4 semaines. En semaines : 236 années. Alors l'année de la miséricorde (fut) la 60^me^ du 1^me^ cycle (1).

Depuis la naissance de Noé jusqu'au déluge : 600 années. La somme est : 2256 années.

Depuis le déluge jusqu'à la construction de la tour : 571 années. La somme (F. 58 v°) *est : 2827 années.*

Depuis la construction de la tour jusqu'à la naissance d'Abraham : 501 années. La somme est : 3328 années.

Depuis Abraham jusqu'à Moïse : 425 années. La somme est : 3753 années.

Depuis Moïse jusqu'à David : 694 années. La somme est : 4447 années.

Depuis David jusqu'à Nabuchodonosor : 469 années. La somme est : 4916 années.

Depuis Nabuchodonosor jusqu'à Alexandre : 265 années. La somme est : 5181 années.

Depuis Alexandre jusqu'à la naissance de Notre-Seigneur le Christ : 319 années. (F. 59 r°) *La somme est : 5500 années. En jubilés : 110 années. En semaines : 785 années. Alors l'année de la miséricorde (fut) la 180^me^ du 11^me^ cycle.*

Depuis la naissance du Christ jusqu'à la conversion (2) *de l'Éthiopie : 245 années. La somme est : 5745 années. Alors l'année de la miséricorde (fut) la 425^me^ (du 11^me^ cycle).*

Depuis la conversion (3) *de l'Éthiopie jusqu'à Dioclétien : 31 années. La somme est : 5776 années. Alors l'année de la miséricorde (fut) la 456^me^ (du 11^me^ cycle).*

Depuis Dioclétien jusqu'au concile de Nicée, (concile) des 318 orthodoxes : 59 années. La somme est : 5835 années. Alors (F. 59 v°) *l'année de la miséricorde (fut) la 515^me^ (du 11^me^ cycle). La 17^me^ année après qu'eut lieu* (4) *le concile de Nicée, le 11^me^ cycle fut terminé. Alors les années du monde furent : 5852 années. En cycles : 11. En jubilés : 117 années. En semaines : 836. Alors l'année de la miséricorde (fut) la 532^me^ du 11^me^ cycle.*

(1) Cf. plus bas, p. 329, l'*Appendice* relatif aux 13 cycles.
(2) et (3) M. à m. : *foi.*
(4) M. à m. : *depuis qu'eut lieu.*

Depuis le concile de Nicée jusqu'à Gabra-Masqal, fils de Kaleb, roi d'Éthiopie : 77 années. La somme est : 5929 années. Alors l'année de la miséricorde (fut) la 77me du 12me cycle.

Depuis Gabra-Masqal jusqu'aux Zâguây : 244 années. La somme est : 6173 années. Alors l'année de la miséricorde (fut) la (F. 60 r°) *321me du 12me cycle.*

Depuis les Zâguây jusqu'à Yekouno-'Amlâk : 133 années. La somme est : 6306 années. Alors l'année de la miséricorde (fut) la 454me du 12me cycle.

Depuis Yekouno-'Amlâk jusqu'à Sayfa-'Ar'ada : 74 années. La somme est : 6380 années. Alors l'année de la miséricorde (fut) la 528me du 12me cycle. La 4me année du règne de Sayfa-'Ar'ada, fut terminé le 12me cycle. La 5me année du règne de Sayfa-'Ar'ada, commença (1) *le 13me cycle, lequel est le dernier* (2) *des cycles.*

Depuis Sayfa-'Ar'ada jusqu'au roi Yeshaq : 70 années. La somme est : 6450 (F. 60 v°) *années. Alors l'année de la miséricorde (fut) la 66me (du 13me cycle).*

Depuis Yeshaq jusqu'à Zar'a-Yâ'qob : 21 années. La somme est : 6471 années. La 87me année de la miséricorde, devint roi (3) *Zar'a-Yâ'qob. Depuis la naissance du Christ jusqu'alors : 971 années.*

Sylvain GRÉBAUT.

Neufmarché (Seine-Inférieure), le 6 septembre 1919.

(1) M. à m. : *fut commencé*.
(2) M. à m. : *l'achèvement*.
(3) M. à m. : *régna*.

APPENDICE

LES TREIZE CYCLES

Les treize cycles se trouvent à la suite de la *Table de comput et de chronologie*. Ils servent de complement à cette table et fournissent l'explication de plusieurs de ses données.

TEXTE

(*Scriptio continua* dans le ms.)

(F. 60 v°, *in medio*) በዘታአምር ፡ ጎልቄ ፡ (1) ፲ወ፫አቅማር ።

ወዘ፩ቀመር ፡ ፭፻፴፬ወ፪ዓመት ፡
ዘ፪ቀመር ፡ ፲፻፯ወ፬ዓመት ።
ዘ፫ቀመር ፡ ፲፻ወ፭፻፯ወ፯ዓመት ፡ (2)
ዘ፬ቀመር ፡ ፯፻ወ፩፻፯ወ፯ዓመት ።
ዘ፭ቀመር ፡ ፯፻ወ፯፻ወ፯ዓመት ።
ዘ፮ቀመር ፡ ፴፻ወ፩፻፯ወ፪ዓመት ።
ዘ፯ቀመር ፡ ፴፻ወ፯፻፯ወ፬ዓመት ።
ዘ፰ቀመር ፡ ፵፻ወ፪፻፱ወ፯ዓ (F. 61 r°) መት ።
ዘ፱ቀመር ፡ ፵፻ወ፯፻፱ወ፫ዓመት ።
ዘ፲ቀመር ፡ ፶፻ወ፫፻ወ፯ዓመት ።
ዘ፲ወ፩ቀመር ፡ ፶፻ወ፯፻፶ወ፪ዓመት ።
ዘ፲ወ፪ቀመር ፡ ፯፻ወ፫፻፶ወ፬ዓመት ።
ዘ፲ወ፫ቀመር ፡ ፯፻ወ፱፻፲ወ፯ዓመት ። (3)
ተፈጸመ ፡ ዘ፲ወ፫አቅማር ። ☰ ።

(1) Ms. : ፕልቄ *(sic)*.
(2) Ici et plus bas, le ms. ne distingue jamais le chiffre ፯ d'avec le chiffre ፮.
(3) Cf. note 2.

TRADUCTION

(F. 60 v°, *in medio*) (TABLE) PAR LAQUELLE TU CONNAÎTRAS LE NOMBRE DES 13 CYCLES.

(Nombre) du 1^er^ cycle : 532 années.
(Nombre) du 2^me^ cycle : 1064 années.
(Nombre) du 3^me^ cycle : 1596 années.
(Nombre) du 4^me^ cycle : 2128 années.
(Nombre) du 5^me^ cycle : 2660 années.
(Nombre) du 6^me^ cycle : 3192 années.
(Nombre) du 7^me^ cycle : 3724 années.
(Nombre) du 8^me^ cycle : 4256 (F. 61 r°) *années.*
(Nombre) du 9^me^ cycle : 4788 années.
(Nombre) du 10^me^ cycle : 5320 années.
(Nombre) du 11^me^ cycle : 5852 années.
(Nombre) du 12^me^ cycle : 6384 années.
(Nombre) du 13^me^ cycle : 6916 années.
Est terminé (le nombre) des 13 cycles.

Sylvain GRÉBAUT.

Neufmarché (Seine-Inférieure), le 8 septembre 1919.

CHRONIQUE

NOTES SUR QUELQUES PUBLICATIONS ALLEMANDES (1914-1918) RELATIVES AUX ÉTUDES ORIENTALES.

I. Dans les *Abhandlungen* de l'Académie des sciences de Berlin, philos.-histor. Klasse, 1915, n° 6, M. SACHAU a traduit en allemand sous le titre de *Die chronik von Arbela* l'histoire syriaque de Mešiḫâ-Zekâ, éditée et traduite en français en 1907 par M. A. Mingana.

II. Dans la même collection (n° 3, 1915), M. F. W. K. MULLER reproduit et traduit deux inscriptions, l'une en ouïgour, l'autre en chinois, gravées sur des pieux rapportés de Tourfan. La première est très importante. Elle peut avoir été écrite en 768 de notre ère, sous le roi qui était censé avoir introduit, en 763, la religion manichéenne chez les Ouïgours (d'après l'inscription de Kara Balgassoun). Or ce pieu n'est pas seulement érigé, comme d'autres, pour chasser les démons, il l'est surtout en mémoire de la construction d'un temple bouddhique qui est *le principal temple* de Chotscho, dans lequel il a été trouvé *in situ;* il mentionne le bouddha une dizaine de fois et appelle les bénédictions du bouddha sur le prince, les princesses et les notables de Chotscho dont les noms nous sont tous donnés (46 noms). Cela semblerait donc prouver que la religion introduite en 763 n'était pas le manichéisme, mais un certain culte bouddhique, comme nous l'avons déjà écrit (1). C'est dans ce sens qu'il faudrait interpréter les phrases imagées de l'inscription de Kara Balgassoun. — Le second pieu, avec inscription chinoise, a été acheté à un marchand et l'inscription a été un peu rongée par le feu.

III. Dans les *Sitzungsberichte* de l'Académie des sciences de Berlin du 30 nov. 1916, p. 1274, M. Mark LIDZBARSKI recherche la provenance de l'écriture dite manichéenne. Elle est très apparentée à l'estranghélo syriaque et on lui a donné le nom de manichéenne parce qu'on l'a trouvée d'abord dans des documents manichéens, découverts en Asie centrale. M. L. note qu'on l'a retrouvée depuis lors en Babylonie sur des coupes magiques dont les formules n'ont d'ailleurs rien de manichéen, et à Palmyre dans

(1) *Bibliothèque de vulgarisation du Musée Guimet*, t. XL, p. 250. Notre opinion, toute personnelle, souffre d'ailleurs quelques difficultés : La date de 768, bien que proposée par M. Müller lui-même, n'est pas absolument sûre, et le serait-elle, que le même roi aurait encore pu introduire le manichéisme dans une partie de ses États (vers l'Orkhon) et faire bâtir un grand temple bouddhique vers Tourfan.

certaines inscriptions. Il se demande si elle n'aurait pas été portée de Palmyre en Babylonie, par suite du trafic qui existait entre ces deux régions, pour être plus tard adoptée par les manichéens; il semble donc possible qu'il faille chercher à Palmyre la source commune de l'estranghélo édesséniен adopté par les chrétiens et de l'estranghélo babylonien que l'on a retrouvé jusqu'ici dans peu de monuments certainement chrétiens (une seule coupe, semble-t-il) et dans de nombreux documents magiques ou manichéens.

IV. Dans la même collection, 11 juin 1917, p. 102-138, M. Karl Holl étudie l'origine de la fête de l'Épiphanie ou plutôt de la dualité Noël-Épiphanie. Il ne semble pas avoir utilisé la lettre du patriarche Jean X qui résume très clairement la question. Cf. *ROC*, t. XVII, p. 115.

V. Le 17 janvier 1918 (*Sitzungsberichte*, 1918, p. 11), M. Sachau rend compte de la publication des œuvres d'Ibn Saad, mort en 845 à l'âge de 62 ans. C'est l'une des plus anciennes sources pour l'histoire de l'Islam. L'édition comprend huit tomes dont cinq en deux parties, soit en tout 13 volumes.

Tome I, en deux parties. *Biographie de Mahomet jusqu'à l'hégire*, par E. Mittwoch et E. Sachau, Leyde, 1905 et 1917.

Tome II, en deux parties. *Les campagnes de Mahomet. Sa mort. Biographie des juristes et des commentateurs du Coran*, par J. Horovitz et F. Schwally, Leyde, 1909 et 1912.

Tome III, en deux parties. *Biographies des combattants de la Mecque et de Médine au combat de Bedr*, par E. Sachau et J. Horovitz, Leyde, 1904.

Tome IV, en deux parties. *Biographies des Muhâgirûn et des Ansâr qui ne combattirent pas à Bedr, et des compagnons qui se convertirent avant la prise de la Mecque*, par J. Lippert, Leyde, 1906 et 1908.

Tome V. *Biographies des successeurs à Médine et en Arabie*, par K. V. Zetterstéen, Leyde, 1905.

Tome VI. *Biographies des gens de Koufa*, même éditeur, Leyde, 1909.

Tome VII, en deux parties. *Biographies des gens de Bassora*, par Br. Meissner et E. Sachau, Leyde 1915, la deuxième partie est annoncée pour 1918-9.

Tome VIII. *Biographies des femmes*, par K. Brockelmann, Leyde, 1904.

Il reste à traduire cet ouvrage — nous pouvons en dire autant du texte arabe de Tabari — afin de le rendre accessible aux historiens.

VI. *Ibid.*, p. 64. L'Académie des sciences de Berlin, dès décembre 1916, a pris soin d'envoyer des commissions dans les camps de prisonniers pour y étudier les dialectes apparentés à l'allemand. Sept ou huit professeurs ont étudié le Youdisch, ou « jargon » des juifs de Courlande, Lithuanie, Pologne, Caucase et Perse, ainsi que certains dialectes russes et flamands.

VII. *Ibid.*, p. 560. M. E. Sieg montre que la langue nouvellement découverte en Asie centrale et nommée « Tokarien A » était nommée « Toχrï » par les Ouïgours et « Arsi » par les gens qui la parlaient; cf. *Sitzungsberichte*, 1916, p. 395.

VIII. *Ibid.*, p. 584-5. M. F. W. K. Müller, d'après quelques colophons de manuscrits, montre que l'on traduisait en turc ouïgour des textes tibé-

tains, chinois, tokhariens et kuisan (Küsän). Ce dernier pays correspond à la vallée de Caboul.

IX. *Ibid.*, p. 1218-1262. M. Franz Praetorius publie des remarques critiques sur le texte du livre d'Amos.

X. On notera enfin que dans la *ZDMG*, t. 71, 1917, p. 347-388, M. Jarl Charpentier a montré que les Yue-tchi ou Tokhariens (Τοχάροι) sont un peuple *de race celtique* qui a fondé un royaume en Bactriane. Son argumentation est surtout historique. Il est souhaitable que la linguistique, plus étudiée, vienne confirmer son assertion.

XI. W. Bang et J. Marquart. *Osttürkische Dialektstudien* (dans : *Abhandlungen der Kgl. Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen*, Phil.-hist. Kl., N. F., t. XIII, n. 1), Berlin, 1914, 4°, 276 p., 10 tables, 20 M.

Les Turcs *Komans*, qui apparaissent après l'an 1000 dans le sud de la Russie et qui ont été poussés au XIe siècle par les Mongols dans les Balkans et en Hongrie où un certain nombre se sont convertis au christianisme, sont nommés *Kun* par les écrivains hongrois. Mais Al-Birouni († 1038) écrit que ce nom de *Kun* est celui de l'une des deux races turques qui habitent au plus loin vers l'est. M. M. a donc été amené à étudier les migrations des Turcs *Kun* ou *Komans* dont le nom est encore porté par la ville de Komanovo; M. M. est même amené à rattacher les Komans, aussi bien que les véritables Avares, aux Mongols.

Cette étude contribuera à montrer le peu d'importance, au point de vue ethnique, de la langue parlée par les individus : Slaves, Roumains, Bulgares, Serbes, Grecs, Hongrois, Polonais et Germains, en dépit des langues différentes dont ils se servent, sont souvent des résidus, amalgamés de différentes sortes, laissés par les invasions turques et mongoles, de même qu'on peut retrouver en Italie, France, Espagne et, avec les Vandales, jusque dans le Nord de l'Afrique, des résidus des invasions germaniques. Les barbares ont ensuite adopté pour chaque pays la langue des missionnaires qui leur portaient l'écriture et le christianisme : *Graecia capta ferum victorem cepit.* L'importance que l'on attribue aujourd'hui aux langues, pour grouper les nations, est donc bien exagérée. Certains hommes politiques des États-Unis raisonnent tout autrement chez eux. Tous les blancs qui parlent des langues quelconques sont censés appartenir aux États-Unis dès qu'ils se trouvent sur les territoires que les États-Unis se sont attribués, tandis que les jaunes, même s'ils parlent très correctement la langue anglaise, sont toujours repoussés; ils n'appliquent le principe des langues qu'à l'Europe.

XII-XV. Pour le syriaque : Siegbert Pincus a édité dans *ZDMG*, t. 69 (1915), p. 225-270 et t. 70, p. 97-126, les scholies de Bar Hébraeus sur l'Exode. M. Brockelmann a montré, t. 68, p. 185, que le livre syriaque de médecine édité et traduit par M. W. Budge était une traduction de Claudius Galenus. — M. B. Vandenhoff a établi, t. 70, 1916, p. 126-132, que Théodore bar Kônî, dans son livre des scholies, cite textuellement Iso'dad de Merv; il lui est donc postérieur et il faut lire qu'il a terminé son ouvrage en 1203 des Grecs (et non en 1103), c'est-à-dire en 891-892 de notre ère. Il a été nommé évêque de Lasoum en 893. — Le même auteur étudie, t. 71, 1917, p. 299-312,

les éclipses de soleil mentionnées par Agapius de Menbidj (*Patr. or.*, t. VII, 1 et t. VIII, 3) en les comparant aux mentions analogues des autres chronographes.

XVI. Johannes Hertel, *Das Panchatantra, seine Geschichte und seine Verbreitung*, Leipzig, Teubner, 1914, XVIII-460 pages 8°, 24 M.

C'est une étude de la transmission des fables hindoues dans divers recueils (dont le Kalila et Dimna) traduits en 54 langues. Le texte original est perdu, le recueil qui s'en approche le plus : le Tantrakhyayika, découvert, édité et traduit par M. Hertel, est des environs de l'an 300 de notre ère. M. Hertel avait cru pouvoir le placer vers l'an 200 avant notre ère, mais il a dû le rajeunir de 500 ans. Le petit recueil de fables ou de similitudes qui figure dans Ahikar reste donc de beaucoup le plus ancien puisqu'il est attesté par des papyrus du V^e^ siècle avant notre ère.

XVII. Fulcheri Carnotensis, *Historia Hierosolymitana*, éditée par H. Hagenmeyer, Heidelberg, 1913, X-915 pages gr. 8°, 35 M.

Après une introduction de 112 pages, l'auteur prend pour base de son édition de l'histoire de Foucher de Chartres, un manuscrit de Douai.

XVIII. August Freiherr von Gall, *Der hebräische Pentateuch der Samaritaner*, 1^re^ partie : Prolegomena et Genesis, avec 4 tables, Giessen, 1914, 28 M. L'ouvrage entier coûtera 80 M.

C'est une édition du Pentateuque samaritain. Nous ne voyons pas pourquoi l'auteur le nomme hébraïque, car le samaritain est une langue araméenne. Le texte est imprimé en caractères hébreu-carrés. Il aurait été préférable de conserver les caractères samaritains consacrés ; sinon pourquoi ne pas prendre des caractères syriaques puisque le samaritain est bien plus apparenté au syriaque qu'à l'hébreu?

De ce que les Samaritains n'ont emprunté aux Hébreux que la loi mosaïque, M. J. W. Rothstein en conclut (*Deutsche Literaturzeitung*, XXXVI^e^ année, 16 janv. 1915, col. 128) que le canon juif ne contenait pas d'autre écrit. C'est un bel exemple d'induction gratuite. Les Samaritains n'avaient pas à se préoccuper de l'histoire juive : il leur suffisait de la loi. On a dû transcrire ou compiler souvent la loi de Hammourabi sans se préoccuper des annales de ce roi et de ses successeurs.

Août 1919.

F. Nau.

BIBLIOGRAPHIE

Pierre Dib. — *Étude sur la liturgie maronite*, 8°, XVI-236 pages, Paris, Lethielleux, 1919.

M. l'abbé Dib, prêtre maronite, a consacré une étude d'ensemble à la liturgie maronite considérée dans ses origines, son développement, son état actuel.

Un chapitre est consacré aux origines (p. 1-13); un autre aux transitions du rite syriaque au rite maronite (14-33), et enfin tout le reste de l'ouvrage aux livres liturgiques actuels de l'église maronite : Missel, Diaconicon, Épistolier, Rituel, Office, Proœmia, Sedra, Lectionnaire, Évangéliaire, Synaxaire, Livre des funérailles, Pontifical.

L'auteur ne se borne pas à faire connaître le contenu et l'usage de ces divers ouvrages, il en donne les éditions et les remaniements successifs : par ex. (p. 84-87), le Diaconicon, sorte de paroissien à l'usage des fidèles, imprimé en 1596, 1715 et 1736 à Rome, a eu onze éditions au monastère maronite de Kozhayya (Mont Liban). Le texte syriaque a subi peu de modifications (l'auteur en relève trois), mais la version arabe imprimée en face a été successivement corrigée, remaniée, remplacée, allongée.

Quelquefois les maronites ont fait des emprunts au Rit romain. M. Dib souhaite une revision des livres liturgiques pour en revenir au pur rite maronite et mettre fin à l'arbitraire des copistes (1). Le retour aux an-

(1) A noter comment une même pratique peut conduire à deux appréciations opposées. Nous lisons, p. 163-164, sous la plume de M. Dib : « J'ai été souvent témoin d'une touchante pratique qui montre la profonde dévotion que l'on a dans ces pays d'Orient pour le saint Évangile : des personnes qui arrivent à la messe après la lecture de l'Évangile vont demander au prêtre, à la fin du sacrifice eucharistique, de leur lire de nouveau l'Évangile du jour. » Par ailleurs, nous avons tous lu, sous la plume de M. Ziadeh (*ROC*, t. XX, p. 394) : « Malheur, deux fois malheur!... ils s'assoiront dans les rues, il ne leur viendra pas à l'esprit que les lectures se font sans qu'ils y assistent, ils n'entendront même pas l'Évangile... Ce n'est qu'à la fin de la messe... qu'ils prendront l'évangéliaire, s'informeront du chapitre qui a été lu et se mettront alors seuls dans un coin pour le lire; ils accompliront ainsi leur propre loi. Malheur, deux fois malheur! » Peut-on imaginer paroles plus divergentes à l'occasion d'un même fait? et cependant nous sommes persuadé que MM. Dib et Ziadeh peuvent très bien s'entendre pour déclarer qu'il vaut mieux arriver au début de l'office, mais que, si on arrive *un peu* en retard, il est louable de lire ou de se faire lire l'évangile du jour.

ciennes coutumes, fera aussi tomber bien des objections et des préventions que l'on trouve en Orient chez nos frères séparés, et on peut espérer qu'assurés de conserver leur langue liturgique et bien des rits et usages qui leur sont chers, ils tiendront à mettre fin au long schisme qui les a séparés de Rome.

F. Nau.

Addaï Scher (Mgr) et Robert Griveau. — *Histoire Nestorienne* (Chronique de Séert), Deuxième partie (II), Paris, Firmin-Didot, gr. 8°, 1919 (*Patrologia Orientalis*, t. XIII, fasc. 4), 208 pages. 14 fr. 85; *franco*, 15 fr. 55.

Ce fascicule termine l'édition de la chronique trouvée par Mgr Scher, archevêque de Séert (Kurdistan) (cf. *P. O.*, t. IV, p. 211-313; t. V, p. 217-344; t. VII, p. 93-203). M. Robert Griveau, qui avait déjà bien voulu donner l'édition d'un fascicule précédent, a préparé et corrigé l'édition du présent fascicule. Mgr Scher avait adressé la copie avec une traduction provisoire dont la moindre partie était écrite de sa main. M. Griveau a commencé par revoir toute la traduction. Il a pu aussi collationner le manuscrit original acquis avant la guerre par la Bibliothèque nationale de Paris, enfin il a corrigé les multiples épreuves et donné les bons à tirer.

On trouve, p. 601-618, le pacte et l'édit écrits par Mahomet en faveur des chrétiens du Nedjran : Qu'il y ait eu un pacte entre Mahomet et les chrétiens, c'est très vraisemblable, car les chrétiens semblent avoir été au début les meilleurs auxiliaires des musulmans; que ce pacte soit fidèlement conservé dans la présente chronique, c'est très discutable. C'est l'existence d'un pacte authentique qui en a suggéré d'apocryphes (p. 602, note 1); nous ne pensons pas que les juifs en aient produit, car leur conduite, vis-à-vis de l'islamisme naissant, a été tout autre que celle des chrétiens jacobites et nestoriens persécutés par les Grecs.

On trouve aussi, p. 620-623, un édit d'Omar en faveur du catholicos Iso'yahb et des nestoriens.

Ce fascicule comprend des histoires, sous forme de chapitres, sur les rois, les patriarches, quelques évêques et religieux depuis l'empereur grec Tibère (574) jusqu'à la fin du septième siècle.

F. Nau.

Le Directeur-Gérant :
F. Charmetant.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Paris.

HOMÉLIES SPIRITUELLES DE MACAIRE

EN ARABE SOUS LE NOM DE SIMÉON STYLITE

Les homélies spirituelles de Macaire existent en grec au nombre de 57. Cinquante sont publiées depuis longtemps. Elles occupent dans la Patrologie grecque de Migne les colonnes 449-822 du t. XXXIV. Les sept autres viennent d'être éditées par M. le Professeur G.-L. Marriott (1). Mais ces homélies n'existent pas qu'en grec. Il y a aussi en arabe des homélies de Macaire, dont les unes correspondent aux homélies grecques, les autres non. On sait, par exemple, que le manuscrit arabe 81 (2) de la Bibliothèque Vaticane contient 26 homélies sous le nom de Macaire. Ce que l'on sait peut-être moins, et ce qui avait échappé à l'attention de Stephanus Evodius Assemani(3), l'auteur du catalogue des manuscrits arabes de la Vaticane, c'est qu'il existe des homélies de Macaire au milieu d'œuvres ascétiques attribuées à Šimeon Stylite (4).

Ces œuvres ascétiques se trouvent, à ma connaissance, dans

Harvard Theological Studies. V. *Macarii Anecdota. Seven unpublished Homilies of Macarius*, edited by G.-L. Marriott, 1918.

(2) Daté *anno mundi* 6563 (A. D. 1055).

(3) Il dit p. 185 du catalogue : Quum eadem (opera) Graecis Latinisque ignota sint...

(4) Le manuscrit grec de la Bodléienne *cod. Barocianus 213* qui a servi à l'édition récente des 7 dernières homélies de Macaire (51-57) semble donner un commencement d'explication de la tradition arabe de ces œuvres ascétiques de Siméon Stylite. Dans ce manuscrit, chacun des deux groupes de 50 et de 7 homélies est, en effet, précédé d'une sorte de lettre d'envoi qui associe le nom de Macaire à celui de Siméon de Mésopotamie de Syrie dans la relation d'expéditeur à destinataire. La première lettre a même Macaire d'Égypte. Ce dernier mourut en 390, treize années avant l'entrée de Siméon Stylite l'Ancien dans la vie monastique. Ces lettres d'envoi constituent donc un anachronisme. Il resterait ensuite à expliquer comment le soi-disant destinataire des homélies a pu passer, dans certains milieux, pour en être l'auteur.

six manuscrits arabes. Il y en a deux à la Vaticane, le *Vat. 70* (*circ.* XV^e^ s.) et le *Vat. 80* (*circ.* XIII^e^ s.); un à la Bibliothèque Nationale, *Par. 159*; un à la Bodléienne, *Hunt. 325*; et deux au British Museum, qui seraient incomplets, *Or. 2322* et *Or. 3092*. Le catalogue de la Vaticane, édité par le cardinal Angelo Mai, donne une analyse détaillée du *Vat. 80*. Cette analyse répond de tous points au contenu de *Par. 159*. C'est à elle que je me réfère.

Au reste l'arrangement de l'œuvre attribuée par l'arabe à Siméon Stylite est tout différent de l'arrangement de l'œuvre de Macaire, tel que nous l'avons en grec.

L'arabe (*Vat. 80*) sépare les sermons longs des sermons courts. De plus il rassemble en un corps distinct les interrogations, qui, dans le grec, sont éparses parmi les homélies. Le *Vat. 80* contient à la suite 36 sermons longs, 20 sermons courts et 11 interrogations. Malgré cette différence, rien qu'à considérer l'incipit des pièces, il est facile de constater que presque la moitié des sermons que l'arabe (*Vat. 80*) met sous le nom de Siméon Stylite, figurent sous le nom de Macaire soit en grec, soit en arabe (*Vat. 87*), beaucoup même à la fois et en grec et en arabe. Examinons d'abord le *Vat. 80* pour voir ce qu'il présente de commun avec le grec.

L'arabe (*Vat. 80*) a 10 sermons longs, 5 sermons courts et 1 interrogation de Siméon Stylite, auxquels correspondent 16 homélies grecques de Macaire (*P. G.*, t. XXXIV) : à savoir, aux sermons longs 2 (2^e^ partie), 4, 5, 6, 8, 9, 18, 19, 21 et 35 correspondent respectivement les homélies 15, 11, 21, 6, 2, 18, 19, 5, 10 et 17; aux sermons courts 1, 8, 9, 17 et 18, les homélies 7, 12, 11, 27 et 22; et à l'interrogation 2, l'homélie 3 intégralement.

Il est possible, en outre, qu'il y ait identité entre le sermon court 7 et l'homélie 26 à partir de ces mots du § 10 : « Oportet ergo hominem delita opera et consulto excolere terram cordis sui et laborare. »

Voilà pour les 50 homélies de Migne. D'autre part la 51^e^ homélie, éditée par M. le Professeur G.-L. Marriott, et le 29^e^ sermon long sont identiques, sauf que l'arabe au nom de Macaire, par lequel débute la 51^e^ homélie grecque, substitue le nom de Siméon. Ainsi sur 57 homélies grecques de Macaire

il y en a 17 ou 18 qu'on retrouve en arabe sous le nom de Siméon Stylite.

Le nombre des interrogations qui, dans la troisième partie des œuvres ascétiques de Siméon Stylite, répondent à des interrogations éparses parmi les homélies de Macaire, est encore plus considérable. Il y en a 30 sur 40. En voici la liste complète, en tête de laquelle est ajoutée la 2e interrogation :

Siméon Stylite (*Vat. 80*)	Macaire (*P. G.*, t. XXXIV	Siméon Stylite (*Vat. 80*)	Macaire (*P. G.*, t. XXXIV
	Homélie III	17	XL. 3 (1)
3	XL. 7	18	. 3 (R)
4	XXVI. 1	19	. 6
5	. 18	21	VIII. 1
6	. 21	25	. 2
7	XXVII. 2	26	. 6
8	. 5	27	VI. 5
9	. 8	28	. 6
10	. 9-10	29	VII. 3
11	. 11	30	. 4
12	. 13	31	. 5-6
13	. 14	32	. 8
14	. 18-23	38	XXVI. 2
15	XII. 3	39 (1)	. 3
16	XXVII. 17	40	. 5
		41	. 9

Passons maintenant à l'examen du *Vat. 84*. Si nous étudions dans quelle relation il est à l'égard du grec (*P. G.*, t. XXXIV) et du *Vat. 80*, nous constatons que, sur les 26 homélies que le *Vat. 84* attribue à Macaire, dix, à savoir les homélies 1, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 14, 17 et 21, ont les mêmes *incipit* que les homélies grecques 5, 4, 1, 17, 18, 8, 17, 10, 11 et 19.

Les homélies de *Vat. 84* : 5, 6, 7, 8 et 9 ne paraissent pas être contenues dans *Vat. 80*, tandis que, au contraire, les autres homélies 1, 12, 14, 17 et 21 sont identiques aux sermons longs 19, 35, 21, 1 et 18.

La 18e homélie de *Vat. 84* présente cette singularité, notée par Assemani, que sa première partie est propre à l'arabe et

(1) Cette 39e interrogation se trouve aussi en syriaque : Add. 18814, f. 218. Cf. Wright, *Catalogue of syriac manuscripts in the British Museum*, t. II, p. 795 : on the warfare of Satan with man.

sa seconde partie, identique aux premiers ⅔ de la 15e homélie grecque. Or la composition du 2e sermon long (*Vat. 80*) est la même que la composition de la 18e homélie (*Vat. 84*) : même partie propre à l'arabe, même partie commune à l'arabe et au grec. Ce fait est extrêmement intéressant, parce qu'il établit qu'il n'y a qu'une seule tradition arabe relativement à la composition de cette pièce, bien qu'elle soit attribuée ici à Macaire, et là à Siméon Stylite.

Deux autres homélies de *Vat. 84*, les 20e et 25e, sont identiques aux sermons longs 15 et 20. La tradition arabe de Macaire et celle de Siméon Stylite se rencontrent encore ici dans un même emprunt fait aux œuvres de saint Ephrem (1).

Enfin deux homélies de *Vat. 84* : l'homélie 26, identique au sermon long 3, et l'homélie 16, identique au sermon court 1, ne paraissent pas être connues en dehors de la tradition arabe, commune à Macaire et à Siméon Stylite, et des *Opuscules* grecs de Macaire (2).

Voici les *incipit* de ces deux groupes de pièces :

1. Sermon long 3. Cur nos scire convenit qui sit modus dispensationis.

Homilia XXVI. Quae est oeconomia Salvatoris et ratio ejus adventus.

2. Sermon court 1 et Homilia XVI. Bonum est (quotidianum) jejunium et vigilia et peregrinatio.

De cet exposé il résulte que, parmi les sermons longs de Siméon Stylite, 5 sont en relation avec le grec seulement (1 = Migne et 1 = Marriott), 5 1 2 sont en relation à la fois avec le grec (Migne) et avec l'arabe (*Vat. 84*), 3 1 2 avec l'arabe (*Vat. 84*), à l'exclusion du grec (Migne), mais tous cependant, c'est-à-dire 11, en relation avec la tradition de Macaire : et que

(1) L'homélie 20 de Macaire et le sermon long 15 correspondent au sermon d'Ephrem qui porte le numéro 36 au t. I de la *Bibliotheca Orientalis Clementino-Vaticana*, p. 151 : « qui Deo placere cupit ejusque haeres per fidem evadere ». *Graeca Romae*, t. II, p. 326.

L'homélie 25 de Macaire et le sermon long 20 correspondent au sermon d'Ephrem, n. 51, p. 155 : « Qui vere se Domino consecrare cupiunt ob futuram promissionem ». *Graeca Romae*, t. III, p. 38.

(2) Cf. *Liber de caritate*, n. 30, dans *P. G.*, t. XXXIV, col. 931, et *Liber de custodia cordis*, n. 9, *l. c.*, col. 827 (Hom. XVI). — *Liber de libertate mentis*, n. 31, col. 960 (Hom. XXVI).

pareillement, parmi les sermons courts, 6 sont en relation avec le grec seulement, et 1 avec l'arabe seulement, mais tous encore, c'est-à-dire 7, en relation avec la tradition de Macaire.

Ce résultat sera mieux mis en lumière par les deux tableaux suivants, qui compléteront le tableau de la page 339.

1. Le *Vat.* 80 et le grec.

Macaire (Migne et Marriott)	Siméon Stylite (*Vat.* 80) Sermons longs	Macaire (Migne)	Siméon, Stylite (*Vat.* 80) Sermons courts
21	5	7	1
6	6	26 (10-11)	7
2	8	12	8
18	9	11	9
51	29	27	17
		22	18

2. Le *Vat.* 84

Tradition de Macaire		Tradition de Siméon Stylite		S. Ephrem *Bibliotheca orientalis* t. I
Vat. 84	*P. G.*, t. XXXIV	*Vat.* 80 Sermons longs	*Vat.* 80 courts	
5	4			
6	1			
7	17			
8	18			
9	8			
4	5	19		
12	17	35		
11	10	21		
17	11	1		
21	19	18		
18 (1re partie		2 (1re partie)		
18 2e partie)	15	2 (2e partie)		
20		15		n. 36 (p. 154)
25		20		n. 51 (p. 155)
26		3		
16			1	

Le plus rapide coup d'œil jeté sur ces deux tableaux montre que les pièces communes à la tradition de Macaire (grec et

arabe) et à la tradition de Siméon Stylite (*Vat. 80*) sont de 21. Si on ajoute à ce chiffre les 31 pièces du tableau de la page 339, on obtient le nombre de 52 pièces communes aux deux traditions.

Il reste dans *Vat. 80* 15 pièces propres à la tradition de Siméon Stylite, et dans *Vat. 87* 11 pièces propres à la tradition arabe de Macaire. Dans ces 15 pièces d'une part, et ces 11 pièces d'autre part, les deux traditions apparaissent distinctes : soit au total 56 pièces.

Mais comme les deux traditions se recouvrent l'une l'autre dans 52 pièces qui leur sont communes, n'est-on pas autorisé à penser que les 15 pièces propres à la tradition de Siméon Stylite pourraient bien, au même titre que les 11 pièces propres à la tradition arabe de Macaire, appartenir à une seule tradition, celle qui nous est venue sous le nom de Macaire? L'examen direct de ces 56 pièces propres apportera une réponse à cette question. Voici les *incipit* de 16 (1) de ces pièces :

I. *Pièces propres à Siméon Stylite* (*Vat. 80*).

1. Sermons longs.

I. Haurite vobis imbrem ex fonte, qui numquam evanescet

VII. Vocat Dominus eos, qui eruditi cupiunt, ad regnum cœlorum

X. Audivimus de nonnullis fratribus mendacibus

XI. Monachus qui odio habuit hunc mundum

XII. Carissimi fratres, si anima verbis loquatur

XIII. Facile est, carissimi, animae

XIV. Disquisitio sermonis et fiducia in ejus scientia lucrum est prorsus nullum

XVI. Qui, mundo abdicato, in paupertate jacent

XVII. Trabs sine lorica quae est crux

XXII. Verba veritatis sitiunt et esuriunt fratres nostri dilecti

XXIII. Quemadmodum homo imbecillus loquitur de aliorum divitiis

XXIV. Omnibus indiget exemplis christianus

XXV. Quemadmodum perspicuum est quod longioris aetatis homines

(1) Les 10 interrogations propres à Siméon Stylite sont omises. Elles sont numérotées dans *Vat. 80* et *Par. 149* : I, 20-23, 33-37.

XXVI. Omnes quidem homines de bonis operibus disserunt

XXVII. Carissimi, qui ad Deum venit, et vult

XXVIII. Quemadmodum cautus agricola non spargit semen suum nisi secundum telluris bonitatem

XXX. Carissimi, Spiritus Sanctus exclamat apud Isaiam

XXXI. Sicuti infans, qui nascitur in hoc mundo, quamdiu parvulus est

XXXII. Verbum scriptum apud beatum prophetam « sustinui inter parturientes »

XXXIII. Quantas utilitates verba tribuant praestantibus viris

XXXIV. Quies externa corporis

XXXVI. Deus creator omnium creaturarum, benedictus in aeternum

2. *Sermons courts.*

II. Sermo indiget discretione propter transgressionem Adami

III. Sicut infans ex utero prodiens

V. Tum denuo locutus, dixit : Homo est vas magnum

VI. Debemus eloqui, veluti ille qui cum egressus est

X. Voluntatem Dei ejusque opus cum patientia et longanimitate perficiunt

XI. Quoniam audivimus de quibusdam, qui asserunt

XII. Illi quidem qui nec patientiam nec fidei habent fundamentum

XIII. Diabolus est angelus creatus a Domino (1)

XIV. Quemadmodum pater diligit filium et quidquid operatur filius

XV. Quemadmodum rex, si fuerint omnia ejus membra

XVI. Animam tuam et corpus omni temporis momento expende (2)

XIX. Quemadmodum infans ex utero egrediens [cujus membra sana sunt et corpus nihil morbi habet] (3)

XX. Sicuti qui nascitur in corpore quotidie crescit [vescitur pane et aquâ] (4)

(1) Cf. *P. G.*, t. XXXIV, col. 614 Hom. XVI.

(2) Ce sermon court est contenu encore dans *Vat. 747* xvi^e s., f. 9, sous le nom de Siméon Stylite, et dans Matth. Petr. *l. c.*, p. 13 : Hom. LV, n. 1, l. 1-6.

(3) *Par. 149*, f. 183^v.

(4) *Par. 149*, f. 184.

II. *Pieces propres à Maxence* (*Vat. 81*) :

I. (titulo et principio mutila)

.... sive mendacium, sive inania verba, sive clamor aut cachinnus

II. Qui audiunt verbum Dei et bonum faciunt fructum (1)

III. (Epistola II ad quosdam fratres)

Propter praevaricationem anima longe a Deo recessit

V. Dictum regum, quod a praecone veritatis profertur

VI. Quum natura humana sententiam indignationis Dei propter praevaricationem Adami protoplastae subivisset

VIII. Qui amat veritatem et Deum diligit

XV. Totum Ecclesiae Dei visibile regimen propter substantiam animae rationalis factum est

XIX. D. N. J. Ch. cum docuit discipulos suos orationem

XXII. Qui Deo vere sunt dilecti

XXIII. Beatus Paulus apostolus, architectorum Ecclesiae princeps

XXIV. Qui mundum non derelinquunt et verbum Dei non audiunt.

L. VILLECOURT.

Farnborough, février 1920.

(1) Cf. *P. G.*, t. XXXIV, col. 866. *De patientia et discretione liber*, n. 1 : Eos qui volunt obedire Dei verbo et bonum fructum faciunt.

CANONS PÉNITENTIELS

(*Fin*) (1)

Qu'ils appartiennent à quelque série de décisions conciliaires, ou qu'ils soient, comme ceux que nous éditons, plus strictement *pénitentiels*, les *Canons* qui fixent la pénitence à imposer aux fidèles coupables, contiennent d'ordinaire assez peu de détails sur la façon dont le pénitent rentre en grâce, soit avec Dieu, soit avec la communauté. Ce que nous savons de la Pénitence dans l'antiquité chrétienne, nous le devons plutôt à des documents d'une autre nature. Nos *Canons* décrivent l'exomologèse et c'est ce qui, plus que tout autre chose, en fait l'intérêt.

Mais la Pénitence, telle qu'elle est décrite, apparaît-elle réellement comme un sacrement, et répond-elle à ce que nous savons d'autres parts?

Le sacrement de Pénitence se compose de quatre éléments : la contrition, l'aveu des fautes et la satisfaction qui sont les actes du Pénitent; puis l'absolution, le pardon intime des fautes, accordé au nom de Dieu, par le ministre du sacrement (2).

Le prologue qui précède les *Canons* proprement dits parle surtout de la *potestas regendi*, du pouvoir législatif et disciplinaire dans l'Église. Traitant d'office de la Pénitence, au lieu de citer le texte plus approprié : *les péchés seront remis...* l'auteur emprunte le texte qui établit la primauté de saint Pierre, et sur lequel on fonde d'ordinaire la légitimité du pouvoir de gouvernement dans l'Église. Les paroles que Jésus est censé adresser aux apôtres et aux évêques (3), si nous laissons l'affirmation de la valeur

(1) Cf. *ROC*, 1918-1919, n° 1. Les renvois au texte et à la traduction sont entre crochets.

(2) On sait que les récentes discussions relatives à la Pénitence dans l'antiquité chrétienne, ouvertes surtout par l'ouvrage de M. Lea : *Histoire de la Confession auriculaire et des indulgences dans l'Église latine*, portent non sur la contrition ou sur la satisfaction, que chacun reconnaît comme les conditions nécessaires, de tous temps exigées par l'Église, pour la réconciliation du pécheur, mais sur l'aveu des fautes et sur l'absolution.

(3) Ce qu'il y a de fiction dans les paroles attribuées à Jésus est sans importance pour ce qui nous occupe, nous n'en tiendrons pas compte. — Peut-être pourrait-on penser que ce prologue ne fait pas corps avec les Canons. Nous hésiterions beaucoup à l'en séparer, tant de raisons suffisantes. S'il est surajouté, il faut dire que l'auteur de cette addition a su s'inspirer des idées, des

rédemptrice de l'Incarnation et de la Passion, ne sont qu'une longue exhortation au zèle en faveur des fidèles, que les pasteurs doivent instruire et tenir en garde contre le mal, et en faveur des pécheurs qu'ils doivent ramener dans la pénitence, ne pas laisser devenir captifs de Satan, ni laisser mourir dans leurs péchés. Il n'y a rien là de quelque peu précis sur le pouvoir accordé à l'Église, au for interne, et de ces paroles : *pasteurs des brebis, législateurs, réglez et légiférez sur tout*, ce qui ressort n'est que le pouvoir disciplinaire. Il est bien dit aux disciples de *donner aux hommes le pardon de leurs péchés*. Mais qu'est ce pardon des péchés? Par quelle parole et quel geste est-il donné? Quel signe doit faire savoir au pénitent qu'il a obtenu le pardon intérieur? Cette rémission du péché ne se présente pas égale à celle qui est donnée par l'absolution, quelle qu'en soit la forme et le mode. Cette formule paraît être l'équivalent de cette autre : *ramenez-les dans la Pénitence*. Les *Canons* eux-mêmes, nous le verrons, disent indifféremment aux sujets coupables : *demandez le pardon* ou *demandez la pénitence*.

Quels sont donc, dans les *Canons* proprement dits, les éléments de la Pénitence que nous trouvons?

Nous empruntons les traits à toutes les classes de pénitents, sans distinction, car la nature de la faute peut bien déterminer le degré de gravité de la satisfaction, mais elle ne saurait influer sur les actes et les dispositions exigées du coupable, pour sa réconciliation, puisque toutes les fautes dont il est question sont considérées comme graves.

Il est exigé du coupable *qu'il abandonne sa manière de vivre, qu'il vienne à résipiscence) dans les larmes, qu'il aille vers l'évêque, avouer son péché, confesser son péché, demander la pénitence, le pardon de son péché*. Il y a même deux cas qui sont assez bizarres. En cas d'adultère de la femme ou de quelque autre péché [3], ce n'est pas elle qui va demander la pénitence; cette obligation est faite au mari : *qu'il la ramène* (à résipiscence)... *qu'il demande le pardon pour elle... va vers le médecin... demande pour elle ce que j'ai nommé le remède;* le remède, c'est la pénitence. La femme avait à se présenter sans doute à l'évêque ou au prêtre, afin qu'ils pussent *la ramener par leur bonne doctrine, et lui verser le remède, la pénitence*. Avait-elle aussi l'obligation de faire elle-même l'aveu de sa faute, déjà connue par la démarche de son mari? Peut-être, mais rien ne l'indique. Dans le second cas [4] qui concerne encore l'adultère de la femme, la pratique des sortilèges ou l'idolâtrie, l'aveu de la faute est fait d'abord au mari, qui devra conduire sa femme vers l'évêque, lequel lui donnera la pénitence. Là encore, il n'est pas dit que la femme fasse à l'évêque l'aveu de sa faute, mais cet aveu est ici supposé, car l'évêque n'est pas, dans ce cas, averti par le mari.

Quoi qu'il en soit de ces deux cas, qu'il serait exagéré de serrer de trop près, l'ensemble des dispositions et les démarches exigées des coupables montrent et la contrition et l'aveu de la faute, la confession.

expressions des Canons, car elle n'offre rien qui soit en contradiction avec ceux-ci. Dans l'un et l'autre cas, nous pouvons donc légitimement en faire état.

Cette confession se fait à l'évêque d'ordinaire. Rien ne permet de penser qu'elle n'était pas secrète.

Par cette expression : *aller vers l'évêque demander le pardon de sa faute*, faut il entendre qu'après avoir reçu l'aveu du pénitent, l'évêque lui donnait le pardon de son péché, par l'absolution, ainsi qu'il se pratique de nos jours? Assurément non; cela serait contraire à tout ce que nous savons de l'ancienne discipline pénitentielle; puis, et surtout, la rémission est donnée par la réception de l'Eucharistie, elle n'avait donc pas été concédée auparavant. Cette expression, *demander le pardon*, paraît bien équivalente de cette autre, *demander la pénitence*, elles sont d'ailleurs employées indifféremment l'une et l'autre.

Après qu'il a reçu l'aveu du coupable, l'évêque lui donne la pénitence, la satisfaction : c'est le jeûne. Le temps de la pénitence est plus ou moins long suivant la nature et la gravité des fautes. La plus lourde pénitence est le jeûne durant *trente semaines de jours*. Il y a loin de cette pénitence à celle qui durait la vie entière, ou quelque vingtaine d'années, ainsi que l'imposaient les canons de certains conciles, pour des fautes de même nature que celles qui sont inscrites dans nos *Canons*.

L'auteur compte à la manière juive, par semaines de jours, c'est-à-dire par séries de *sept jours*. Mais il est certains jours qui n'entrent pas en compte dans le temps que doit durer la pénitence : ce sont les mercredis, les vendredis et les sabbats. De très bonne heure, ainsi qu'en témoigne la *Didachè* par exemple, les mercredis et les vendredis ont, dans certaines églises, été des jours de jeûne; c'est pour cela sans doute que le jeûne de ces jours ne pouvait être compté comme jeûne de satisfaction. Par cette expression : *les sabbats*, il faut très probablement entendre *le samedi et le dimanche*. Les chrétiens d'Éthiopie avaient, ainsi qu'il s'est pratiqué dans d'autres églises, coutume de célébrer le septième et le premier jour de la semaine; ils les appelaient l'un et l'autre *sabbat*, mais ils les distinguaient par un qualificatif, le septième jour de la semaine était appelé *Sabbatum Judæorum* et le premier *Sabbatum primum*. Il semble donc bien probable que les sabbats désignent le samedi et le dimanche. Or, le jeûne était généralement défendu le dimanche. Quant au samedi, l'alliance étroite dans nos *Canons* de ces deux jours invite à penser que la raison qui les a fait exclure du nombre des jours prescrits pour la pénitence pourrait bien être la même pour l'un que pour l'autre. La défense du jeûne ces jours-là — défense certaine pour le dimanche — aurait donc été maintenue même en faveur des pénitents.

Le jeûne doit s'accomplir *dans les larmes*, c'est-à-dire dans le regret des fautes commises. C'est la contrition, qui non seulement doit accompagner l'aveu de la faute [1], mais qui doit persister pendant l'accomplissement de la pénitence.

Après avoir satisfait par la pénitence, le coupable doit *se laver*. Le rite de la réconciliation commence donc par un bain ou une ablution. L'usage du bain était assez communément interdit au pénitent, pendant toute la durée de sa pénitence; mais cet ordre, *qu'il se lave*, ne paraît pas être pour indiquer simplement que désormais l'usage du bain était concédé

du pénitent, son temps de pénitence écoulé: cette ablution est bien un rite, qui, produisant une purification extérieure non inutile, devait être en quelque sorte un signe d'une purification intérieure quelconque, car le mari d'une femme coupable d'adultère doit *la laver*, lui-même, *dans l'eau, jusqu'à ce qu'elle soit purifiée*, et *guérie de la blessure que le péché lui a faite*. Il est difficile de savoir quelle purification intérieure les *Canons* attribuent à cette ablution: il se pourrait que cette purification, distincte probablement de la rémission des péchés, fût considérée comme nécessaire et suffisante pour autoriser le pénitent à recevoir la communion, après qu'il eut satisfait dans des sentiments de contrition.

Le pénitent *entre* ensuite *dans l'église*, ce qui suppose — puisque, à l'encontre de presque tous les documents pénitentiels, nos *Canons* n'en font pas mention — l'interdiction d'y entrer durant l'accomplissement de la pénitence. Cette admission dans l'église ne paraît pas se faire par degrés, ainsi qu'il avait lieu dans certaines communautés chrétiennes, elle est entière du coup, et est suivie sans intervalle de temps, semble-t-il, de la réception, sous les deux espèces, de l'Eucharistie. La Communion terminait d'ordinaire l'exomologèse, mais seulement après l'absolution, le pardon des péchés donné sacramentellement par l'évêque (1). Dans nos *Canons*, il n'est en rien question de l'absolution, et aucune parole n'en peut être considérée comme y faisant allusion; il n'est fait aucune mention d'une nouvelle intervention de l'évêque ou du prêtre à un titre quelconque, alors que la discipline pénitentielle décrite par d'autres documents impose ou suppose un second recours du pénitent à l'évêque, une fois la pénitence accomplie, et ce second recours est en vue du pardon à obtenir par l'absolution, donnée soit au moyen d'une formule déprécative, soit par formule indicative. Au coupable en danger de mort seulement, l'absolution était donnée avant l'accomplissement de la pénitence (2).

Nos *Canons* disent: *qu'il* (le pénitent) *entre dans l'église, et qu'il reçoive le corps et le sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qu'il nous a donnés pour*

1. On connaît le cas, rapporté par Eusèbe (*H. E.*, VI, 44. Ed. Laemmer, p. 511), de Sérapion, qui, pénitent, sans l'imposition des mains, sans l'absolution, peut communier quelques instants avant sa mort. Le prêtre, qui lui envoya l'Eucharistie, estimait sans doute le péché de Sérapion pardonné par suite de la contrition manifestée et de la pénitence accomplie.

2) Nous possédons, il est vrai, d'assez nombreux textes où les coupables sont invités au repentir et à la pénitence, et dans lesquels il n'est aucunement question de l'intervention de l'évêque, ce qui ne suppose pas l'absence de l'absolution. Mais il faut remarquer que nos *Canons* ne sont pas une exhortation aux fidèles, mais bien plutôt un règlement ecclésiastique; de plus, ils indiquent assez nettement les autres actes de la Pénitence, pour que l'omission de l'absolution puisse difficilement avoir d'autre raison que son absence dans la Pénitence que l'auteur connaissait; enfin, ils nous parlent fort bien du pardon du péché, de la guérison de la blessure, mais ils l'attribuent à tout autre chose qu'à l'absolution, et vraiment, si l'absolution eût été en usage, qu'avaient-ils besoin d'autre chose pour le pardon du péché?

le pardon du péché (1). Après quoi, il doit être *compté parmi les brebis du troupeau du Christ* [3. 6] *avec les fidèles* [5]. L'Eucharistie est donc le moyen par lequel est accordé au pénitent le pardon de son péché; puis a lieu sa réintégration dans la Communauté.

La réintégration du pénitent dans la Communauté est elle le but principal de la pénitence et de la communion qui remet le péché, ou bien cette rémission a-t-elle un effet au for interne? Pour aider à la solution de cette question — si tant est qu'une solution ferme soit possible — il nous paraît nécessaire de rechercher quelle idée les *Canons* se font du péché. Le péché est-il réellement une offense faite à Dieu?

Pour qualifier les fautes qu'ils énumèrent, les *Canons* disent abondamment que ceux qui agissent ainsi *vont dans la loi de Satan*, qu'ils font un grand péché, une faute qui ne convient pas, un crime, *qu'ils vont selon la loi des païens*... que tout meurtrier est *impur auprès du Seigneur* et *transgresseur de (sa) loi*... celui qui fait violence à une femme fait un grand péché, *il viole toute la Loi* et *le commandement qui est écrit dans la Loi et les Prophètes*. Donc les pécheurs violent la Loi de Dieu, et vont dans la Loi de Satan son ennemi. Le péché est donc bien conçu comme une désobéissance, partant comme une offense, s'adressant à Dieu [2]. La conscience toutefois semble avoir un rôle indécis: d'un côté le péché, qu'il soit commis *en le sachant ou sans le savoir*, est toujours le péché, et ne paraît pas différer de gravité; d'autre part, avant de faire l'aveu de sa faute, le coupable doit s'en repentir et la pleurer. Il doit aussi accomplir sa pénitence dans les larmes. Sans que les *Canons* se prononcent d'une façon nette sur la nature du péché, ce qui serait d'ailleurs trop leur demander, il faut penser qu'ils le considèrent comme une offense s'adressant à Dieu, et qui ne peut

(1) Il ne semble pas que l'auteur en disant : *qu'il nous a donnés pour le pardon du péché*, veuille simplement se référer à ces mots εἰς ἄφεσιν ἁμαρτιῶν que nous trouvons dans Matth. 26[28] seul, car il parle de l'Eucharistie, tandis que Jésus parle de l'effusion de son sang.

(2) Cette conclusion cependant ne va pas sans quelques difficultés : le péché est présenté, quand il s'agit de l'adultère de la femme, comme une offense au mari, qui reçoit son aveu et va demander, pour la coupable, la pénitence; c'est aussi le mari offensé qui doit concéder le pardon. Il en va de même et d'une façon plus aggravée, quand il s'agit des offenses concernant le métropolite et le roi. Pas de pardon possible pour le coupable, pas d'intercession même en sa faveur, si les offensés n'imposent pas eux-mêmes la pénitence et n'accordent pas le pardon. Nous pensons qu'il serait exagéré de conclure que dans ces deux cas les *Canons* ne considèrent pas le péché comme une offense s'adressant à Dieu. Présenter, dans le cas d'adultère de la femme, son mari, et dans le péché contre le métropolite, le roi, ceux-ci comme les offensés, n'est vrai sans doute que d'une façon incomplète, mais c'est vrai cependant : et à voir la longue exhortation faite au mari, au métropolite et au roi pour les engager à avoir pitié et à pardonner, on pense que le but de l'auteur est, ici, surtout d'inspirer la miséricorde et de prêcher le pardon des injures; de ce que, pour ce motif, l'offense faite aux hommes est mise en vedette, il ne s'ensuit pas nécessairement que l'offense faite à Dieu soit niée.

être pardonnée sans le regret de la conscience : il est donc quelque chose d'intime, qui intéresse l'âme. Si vraiment le péché atteint l'âme, la rémission du péché ne peut pas n'être qu'une chose externe, la réintégration du pécheur dans la communauté. Il nous paraît donc plus vraisemblable de penser que l'idée que nos *Canons* se font du péché, bien que peu nette il est vrai, est toutefois exacte : le péché, et par conséquent la rémission, n'intéressent pas uniquement la communauté chrétienne, ou le prochain, mais encore le for interne.

Cette rémission, de quelque façon qu'elle s'opère, peut-elle être reçue plusieurs fois, la pénitence se renouvelle-t-elle? Tout au moins pour le cas d'adultère, de magie, d'idolâtrie, quand il s'agit d'une femme répudiée et remariée [1], la pénitence n'est accordée qu'une seule fois. *Mais si elle est retournée une seconde fois dans ce péché*, dit le Canon 1, *qu'il* le mari *la chasse les mains vides et sans rien, car elle a méprisé la loi du Christ, et il n'y aura pas pour elle de pénitence une seconde fois.* Pourquoi la pénitence est-elle refusée une seconde fois à la femme ainsi coupable, et pourquoi n'est-elle pas refusée à celui qui se rend coupable des fautes énumérées, par exemple, par le Canon 1, qui, avec d'autres fautes aussi graves, mentionne aussi l'adultère, entaché d'une malice spéciale? Devons-nous penser que ce refus de la seconde pénitence est, au Canon 1, une addition? Nous ne croyons pas. Remarquons que presque tous nos Canons terminent les prescriptions faites aux pénitents d'une façon semblable : *qu'il* de pénitent *ne retourne pas dans ce péché mais la (vraie pénitence est de ne pas retourner dans le péché*. Le Canon 1 contient, ainsi que les autres, cette petite exhortation, immédiatement avant la menace du refus de la pénitence; on sait, d'autre part, la voie d'adoucissement qu'a suivie la discipline pénitentielle. Nous serions beaucoup plus porté à admettre une suppression de cette même menace aux autres Canons, que son addition au Canon 1. On comprend que, se mettant d'accord avec une discipline devenue moins rigoureuse, nos *Canons* aient supprimé le refus de la seconde pénitence; on comprendrait difficilement qu'ils l'aient introduit, par la suite, pour un seul cas, et d'une façon très arbitraire.

Il resterait à expliquer comment cette menace, rayée des autres Canons, serait demeurée au canon 4. Il ne semble pas que le fait, pour la femme en question, d'avoir été répudiée et de n'être plus vierge, soit un motif suffisant à ce traitement de rigueur et d'exception. Nous avouons ne pas trouver de raison valable. Sans doute, pour aider à trancher les difficultés de ce genre, nous avons toujours à notre disposition, et tout prêt, le procédé assez commode et sans danger, qui consiste à invoquer une distraction du reviseur ou du copiste; devons-nous y faire appel une fois de plus[2]. Peut-être l'examen des manuscrits que nous avons signalés en tête du texte des *Canons*, donnerait-il la solution de ce petit problème, mais nous ne pouvons malheureusement pas songer à le faire. Quoi qu'il en soit de la raison, distraction ou intention voulue, qui nous fait lire cette menace au Canon 1 seul, elle nous paraît être un reste, plutôt qu'une addition.

Nous devons donc au sujet de la réitération de la Pénitence conclure que nos *Canons* connaissent pour un cas, mais pour une raison qui nous

échappe à la pénitence unique; mais l'ensemble des *Canons* ne s'occupe pas de la rechute, et par conséquent ne nous fait pas connaître la discipline en usage dans ce cas.

L'énumération des péchés pour lesquels les *Canons* imposent une pénitence est assez embrouillée. Parfois ils assemblent des fautes qui, spécifiquement, sont sans relation. Le prologue parle d'une façon générale de l'adultère, de l'homicide, de l'apostasie — les trois fautes *ad mortem* — auxquelles il ajoute le faux témoignage, qui n'a pas tardé en effet à prendre rang parmi les péchés graves. Dans les *Canons* mêmes nous trouvons les fautes suivantes.

Dans le Canon 1, il s'agit de différents péchés de la chair.

Le Canon 2 vise l'homicide et le faux témoignage qui est rattaché à l'homicide en tant que moyen pour obtenir injustement la mort de quelqu'un.

Dans le Canon 3, après une exhortation à l'homme de ne pas abandonner sa femme, même coupable, il est question de l'adultère de celle-ci.

Le Canon 4 nous présente les cas d'adultère, d'idolatrie de magie, du côté de la femme répudiée et remariée.

La mention des sortilèges et de l'idolatrie, puisqu'il s'agit d'une femme répudiée, pourrait peut-être faire supposer que les *Canons* ont en vue une femme répudiée par un païen et plus portée, par conséquent, aux pratiques idolâtriques. C'est pour une rechute dans l'une de ces fautes qu'il n'est pas de seconde pénitence, et le mari doit chasser sa femme *les mains vides et sans rien, car elle a méprisé la loi du Christ* [1]. Nous avons signalé plus haut la modification que, dans ces deux derniers cas, subit la discipline que les autres Canons imposent.

Le Canon 5 punit l'adultère de l'homme: s'il a agi avec violence, lui seul est soumis à la pénitence; mais s'il a eu la complicité de la femme, tous deux doivent faire pénitence.

Le Canon 6, qui concerne le viol d'une vierge, a beaucoup d'analogie

1. Ce cas d'adultère fait penser au cas analogue dont s'occupe *le Pasteur* (Mand. IV, 1). Hermas déclare que tant qu'il ignore que sa femme est coupable, le mari ne pèche pas, en vivant avec elle; mais dès qu'il la sait adultère, il la doit renvoyer. Dans les *Canons*, le mari, après la première faute de sa femme, doit, dès qu'il connaît cette infidélité, reprendre la coupable *neuf fois*, et la ramener à son devoir; il faut sans doute du temps pour ces neuf avertissements, le mari n'est donc pas coupable de cohabiter avec sa femme après une première faute, mais s'il y a récidive, *si elle est retournée une seconde fois dans ce péché*, le mari, comme celui du *Pasteur*, doit la chasser. Donc, tandis que Hermas place la répudiation dès que le mari sait l'adultère de sa femme, les *Canons* attendent la récidive. Hermas ne veut pas qu'après la répudiation de sa femme, le mari contracte un nouveau mariage; les *Canons* sont muets sur ce point. Si la femme se repent et revient à lui, le mari, dans *le Pasteur*, doit la recevoir; c'est avant de la renvoyer, même après *la* première faute connue, que les *Canons* veulent que le mari gardant sa femme la ramène à son devoir. — Tout cela semble montrer une époque où la répudiation, admise par Hermas, en cas d'adultère était encore — mais avec plus d'indulgence pour la femme — en vigueur.

avec la prescription du Lévitique et il fait remarquer que le coupable *n'est pas allé selon la prescription de la Loi*. Suit une exhortation à éviter les péchés de paroles, mais ceux qui se rendent coupables de la sorte ne tombent pas sous le coup de la pénitence ecclésiastique.

Le Canon 7 est étrange. Il semble n'avoir pas de termes assez énergiques pour flétrir celui qui se rend coupable contre le métropolite et le roi et ces deux personnages semblent avoir grand besoin d'être défendus, car il est beaucoup de façons de se rendre coupable envers eux, qui vont du simple mauvais dessein jusqu'au meurtre, et toujours les coupables sont impardonnables: seuls les offensés peuvent leur octroyer la pénitence et le pardon, ce à quoi d'ailleurs les *Canons* les engagent vivement, leur faisant ressortir que la miséricorde dont ils feront preuve leur vaudra à leur tour le pardon de leurs fautes. On s'étonne, malgré tout, que le pouvoir de pardonner appartienne au roi aussi bien qu'à l'évêque. S'il s'agit pour les *Canons* de châtier les contempteurs de la dignité royale, c'est bien: mais s'il s'agit de remettre réellement la faute commise, d'imposer une pénitence sacramentelle, on se demande par quelle autorité le roi le pouvait faire.

En résumé: 1° Si nous laissons à part ce dernier Canon, qui semble répondre à des circonstances particulières, peut-être très locales, nous trouvons dans notre document les trois péchés *ad mortem* qu'à la fin du IIIe siècle on considérait comme irrémissibles, non au sens montaniste de Tertullien, mais en ce sens que l'Église n'en accordait pas elle-même le pardon qu'elle abandonnait à Dieu. Dans nos *Canons* ces péchés ne sont pas irrémissibles. Ils mentionnent encore d'autres fautes qui avaient eu effet, d'assez bonne heure, attiré à ceux qui y tombaient les rigueurs de la pénitence publique.

2° Nos *Canons* connaissent trois des quatre éléments de la Pénitence sacramentelle : la contrition, la confession et la satisfaction: donnée essentiellement incomplète, puisqu'il y manque l'absolution.

3° Le pardon, la rémission du péché, paraît être concédé, intérieurement et directement, par Dieu qui l'opère par la Communion. Celle-ci pourrait avoir comme préparation une ablution, purificatrice en une mesure que nous ignorons.

4° La pénitence — satisfaction — considérée comme remède du péché, partant comme ayant une vertu d'indulgence, pourrait être la condition de la réintégration du coupable dans la communauté.

5° Le ministre, qui reçoit l'aveu du coupable et lui impose la pénitence, est d'ordinaire l'évêque. Le prêtre est lui aussi, avec l'évêque, le *médecin* qui applique le *remède*, c'est-à-dire la pénitence. Quant au diacre, il est nommé très incidemment dans le prologue; il doit, avec l'évêque et le prêtre, garder le peuple, l'instruire et baptiser.

Notons, en terminant, quelques traits qui sont de nature à fournir des données pour la recherche de la date approximative de ces *Canons* et de leur pays d'origine.

Le prologue paraît indiquer un temps où le paganisme est encore prédominant. Les évêques, les prêtres et les diacres doivent convertir les

hommes à la foi au Père, au Fils et au Saint-Esprit et à la Trinité, leur faire *abandonner leur genre de vie...* puis les *affermir dans la doctrine de justice... les paître dans les bonnes œuvres... les instruire afin qu'ils demeurent dans la voie de la justice... — et ensuite qu'ils les baptisent.* Il s'écoule donc un temps assez long entre la conversion et le baptême, et il est à croire que l'évêque doit, avant de baptiser ses convertis, s'assurer qu'ils *demeurent* bien *dans la voie de la justice,* car il y a danger qu'ils *retombent dans ces péchés qu'ils ont commis,* à quoi l'évêque est engagé à veiller de très près, et au nombre de ces péchés se trouve *l'idolâtrie.* Quand les Canons parlent des péchés de la chair, ils signalent des fautes assez communes dans le paganisme, et ils disent de celui qui s'en rend coupable qu'il va *selon la loi des païens.* Dire, pour le flétrir, d'un acte, qu'il est selon les coutumes païennes, devait toucher particulièrement ceux qui, chrétiens depuis peu, portaient aux religions et aux pratiques païennes d'autant plus de haine qu'ils les avaient quittées, et ce plus récemment. Il leur est aussi recommandé de ne pas *considérer d'autres dieux,* après qu'ils auront été *comptés parmi les brebis du bercail du Christ.*

La liste des péchés soumis à la pénitence publique n'est pas très abondante; ils se ramènent assez facilement, nous l'avons dit, aux péchés *ad mortem.*

Mais, d'autre part, la pénitence est peu onéreuse, et comme elle est allée généralement en s'adoucissant, ce trait est tout l'opposé d'une marque d'antiquité. Cependant pour un péché tout au moins, la pénitence n'est concédée qu'une seule fois. Sans faire état de ce que nous avons dit de la suppression aux autres Canons du refus de la seconde pénitence, nous constatons par le Canon I que l'auteur connaît ce refus. La pénitence imposée est le jeûne, qui s'accomplissait, sans doute, de façon privée; mais l'imposition de la pénitence entraînait l'interdiction d'entrer dans l'église, et en cela, tout au moins, elle avait quelque chose de public.

La discipline décrite ici n'est pas sans rappeler quelque peu la discipline en usage, au milieu du III^e^ siècle, en Égypte et à Rome, à l'égard des *lapsi,* auxquels en danger de mort, sans qu'il y ait eu un rite quelconque de réconciliation, on donnait la communion, soit qu'on les considérât comme réconciliés avec Dieu, directement, par l'accomplissement de la pénitence, soit qu'on ne préjugeât rien de leur état, et qu'on laissât à Dieu d'en apprécier.

L'analogie est grande entre nos *Canons* et le IV^e^ livre du *Qalêmentos.* Comme dans les *Canons,* le pénitent du *Qalêmentos* doit revenir à résipiscence, en étant affligé et contrit; il doit rester hors de l'église, autant qu'on le lui aura prescrit, avec défense d'y entrer avant d'avoir achevé sa pénitence. Mais la vraie pénitence est de ne pas retourner dans les œuvres mauvaises qu'il a commises auparavant, c'est là le point principal de la Pénitence. Puis, la pénitence accomplie, telle que la lui ont donnée les Anciens de l'Église, le pénitent revient à l'église, il est convoqué aux mystères, et s'approche de la communion.

On voit combien ces deux écrits sont voisins dans ce qui concerne la discipline pénitentielle. Dans le *Qalêmentos,* la liste des péchés est bien

plus développé que dans les Canons, et il s'y trouve les cas — moins le Canon 7 — que ceux-ci nous présentent. Il n'est, semble-t-il, pas très téméraire de penser à une influence de l'un de ces écrits sur l'autre. Mais en quel sens a pu s'exercer cette influence? Du *Qalêmentos* aux *Canons* ou des *Canons* au *Qalêmentos*? La témérité serait peut-être bien de prétendre, dès à présent, trancher la question [1].

Les *Canons* ne sont pas non plus — il fallait bien s'y attendre — sans relation avec les Canons conciliaires qui traitent de la pénitence, mais ces relations tiennent uniquement à l'identité du sujet, et sont par conséquent sans portée pour ce qui nous occupe.

Le Canon 7, relatif aux fautes contre le métropolite et le roi [2], pourrait, si la situation à laquelle il semble faire allusion nous était connue, être une indication soit du pays d'origine, soit d'un pays qui aurait adopté ces canons et désigner ainsi probablement une région, mais nous ne sommes pas en mesure de rien dire sur ce point. De même la dépendance du *Qalêmentos* par rapport aux *Canons*, ou la dépendance inverse, pourra fournir une donnée, quand il sera possible d'établir l'enquête.

Nous nous sommes demandé si ces *Canons* ne trahissaient pas quelque influence juive. Nous rappelons les traits que nous avons notés déjà : la façon de compter par semaines de jours, seule employée par l'auteur, la place importante, dans le rite de la réconciliation, donnée à l'ablution, la vertu purificatrice qui lui est attribuée, le terme même employé pour la désigner; enfin la similitude entre Exode 22^{16} et les prescriptions du Canon 6 contre celui qui fait violence à une vierge. Ce que le Canon 3 ordonne au mari offensé ne rappelle-t-il pas quelque peu la procédure décrite par Nomb. 5^{11} ssq., quand il s'agissait d'une femme, justement ou injustement, soupçonnée d'adultère par son mari, et bien que faisant logiquement suite à la comparaison du péché à une blessure, la compa-

1) On a remarqué dans le *Qalêmentos* la présence de la petite phrase qui termine presque chacun des Canons : *Mais la (vraie) pénitence est de ne pas récidiver*. La phrase est complète dans le *Qalêmentos*, tandis qu'elle ne l'est pas dans les *Canons*. Nous devons à l'obligeance de M. Guidi, qui a bien voulu lire notre traduction, le sens exact, et dont nous avons peu de temps après trouvé dans le *Qalêmentos* la pleine justification. La description de la Pénitence se trouve dans une série de *Canons* (fol. 126 r° a — fol 131 r° b) du livre IV. (Le livre IV du *Q.* va du fol. 121 au fol. 160). Nous donnons cette référence telle que nous la retrouvons sur un essai de traduction que nous avions fait, nous avons lieu de la croire exacte, mais nous ne pouvons la contrôler directement, n'ayant plus en main cette partie du texte. Il n'est pas nécessaire de parler longuement aux lecteurs de la *ROC* du *Qalêmentos*. La traduction leur en est donnée par M. Grébaut, qui a déjà présenté plus de la moitié de ce document. Par la diversité des sujets traités, qui semblent faire du *Q.* comme une sorte d'anthologie, il nous semble que cet écrit vaut qu'on lui porte une attention avertie.

2) Nous avons traduit "ንጉሥ" par *roi*, ce qui est le sens général, mais « etiam de aliis inferioris ordinis hoc nomine appellantur, *rector, princeps, dux, praefectus, tyrannus, satrapa* ». Dillmann, *Lexicon, s. v.* — Dillmann donne aussi dans ses références les significations de ἡγούμενοι, ἄρχων, στρατηγοί etc.

raison de la pénitence à un remède, administré par l'évêque ou le prêtre, ne fait-elle pas penser aux eaux amères de malédiction que le prêtre faisait boire à la femme soupçonnée coupable: ces deux comparaisons, qui auraient pu tout autant être faites à quelque autre canon que ce soit, ne se rencontrant que dans ce Canon 3. Notons encore l'expression *les filets* de Satan, de teinte sémitique. L'auteur dit aussi parfois que les coupables vont contre la Loi, qu'ils transgressent le commandement qui est écrit dans la Loi et les Prophètes. Nous pourrions, sans insistance aucune, ajouter que presque tous les cas des *Canons* se trouvent dans Lév. 19-20. Ce sont là des indices assez faibles, c'est vrai, mais que nous avons cru bon cependant de signaler.

De tout ce que nous avons dit, nous conclurions que ces *Canons pénitentiels* pourraient, dans leur état primitif, remonter au temps où la pénitence n'était concédée qu'une fois. Ensuite, ils auraient été quelque peu modifiés, par la suppression de la menace du refus de la seconde pénitence — menace demeurée toutefois dans un Canon — et ce, lorsque la pratique contraire était définitivement en usage dans l'Église de laquelle ils émanent, donc, sans doute, assez longtemps après leur rédaction première.

Il ne serait pas impossible qu'ils aient pris naissance dans une communauté judéo-chrétienne.

C'est tout — et c'est peu — ce qu'il nous est possible d'en dire.

L. Guerrier.

Caïffa (Palestine).

DOCUMENTS RELATIFS A AḤIḲAR

ÉDITION ET TRADUCTION D'UN MANUSCRIT DE Mlle GRAFFIN (G), AVEC LES PRINCIPALES VARIANTES D'UN MANUSCRIT DE M. H. POGNON (P).

(*Suite*) (1).

XX. 1. Alors Aḥiḳar dit à son neveu Nadan : Mon fils, écoute mes paroles et mets-les dans ton cœur comme un sceau.

2. Mange du miel, mon fils, car il est bon, et bois du vin qui a vieilli, car il est agréable au cœur. Ne parle pas contre ton père, car il t'a engendré. Ne fais pas de mal à ta mère, car elle t'a élevé. Ne mets pas de pierre sur le chemin de ton père, de peur que tu ne trébuches et ne tombes. Ne sois pas comme un fou. Ne sois pas comme un aveugle. Ne sois pas comme un sourd. Ne sois pas comme un muet. Ne sois pas comme un homme qui a perdu la raison.

3. Ne fréquente pas un homme qui a perdu la raison, de peur que tu ne perdes la raison comme lui. Ne fréquente pas un homme qui a perdu la raison, de peur que tu ne sois pris dans le piège qu'il a tendu.

(1) *JA*, 1918-1919, p. 271.

XXVIII. Nom de celui qui fit faire cette statue
d'argile. Il dit à celui qui était avec lui son
serviteur. Il lui dit de prendre son arc et
ses flèches. Il lui dit de tirer sur la statue
d'argile.

XXIX. 1. Il alla, il prit son arc, il tira sur
la statue. Il la frappa à la tête. Il la perça
(p. 31) de part en part. Il la renversa à terre.
Il dit à son serviteur. Il lui dit de courir
vers la statue. Il la releva. Il la remit
à sa place.

2. Il lui dit de courir vers elle pour la
seconde fois. Il la frappa à la tête. Il la
renversa à terre. Il la releva. Il la remit
à sa place.

3. Il lui dit de courir vers elle pour la
troisième fois. Il la frappa à la tête. Il la
renversa à terre. Il la releva. Il la remit
à sa place.

XXX. 1. Il dit à son serviteur. Il lui dit
de courir vers elle pour la quatrième fois.
Il la frappa à la tête. Il la renversa à terre.
Il la releva. Il la remit à sa place.

2. Il dit à son serviteur. Il lui dit de
courir vers elle pour la cinquième fois.
Il la frappa à la tête. Il la renversa à terre.
Il la releva. Il la remit à sa place.
Il dit à son serviteur. Il lui dit de courir
vers elle pour la sixième fois. Il la frappa
à la tête. Il la renversa à terre. Il la releva.
Il la remit à sa place.

3. Il dit à son serviteur. Il lui dit de courir
vers elle pour la septième fois. Il la frappa
à la tête. Il la renversa à terre. Il la releva.
Il la remit à sa place. Il dit à son serviteur.
Il lui dit de courir vers elle pour la huitième
fois. Il la frappa à la tête. Il la renversa à
terre. Il la releva. Il la remit à sa place.

ܟܬܒ ܠܗ ܐܝܟ ܕܐܡܪ ܠܗ ܐܠ ܐܠ ܐܠ

4. ... ...

15. وأما كتاب الصلوات الخمس فإنه لا يوجد
عندهم. وإنما كانوا يصلون بغير كتاب.
وصلواتهم كصلوات
16. النساطرة. أما كتاب الصوم فإنه لا يوجد
عندهم. وإنما كانوا يأخذون بالحساب
ويصومون ثلاثين يوماً. وإنما يوجد عندهم
كتاب يسمونه كتاب الحساب.

VIII. 1. وأما كتاب الأعياد فإنه لا يوجد
عندهم. وإنما كانوا يأخذون بالحساب
ويعيدون في أول الشهر. وإنما يوجد عندهم
كتاب يسمونه كتاب الحساب. وإنما كانوا
يأخذون بالحساب (p. 37) ويعيدون في أول
الشهر. وإنما كانوا يأخذون بالحساب
ويعيدون في أول الشهر. وإنما يوجد عندهم
كتاب يسمونه كتاب الحساب. وإنما كانوا
يأخذون بالحساب ويعيدون في أول الشهر.
2. وكتاب الصلوات لا يوجد. ولكنهم
يصلون بغير كتاب. وأما كتاب الصوم
فإنه لا يوجد عندهم. وإنما كانوا يأخذون
بالحساب ويصومون ثلاثين يوماً. وإنما
يوجد عندهم كتاب يسمونه كتاب الحساب.
وإنما كانوا يأخذون بالحساب ويصومون
ثلاثين يوماً. وإنما يوجد عندهم كتاب
يسمونه كتاب الحساب. وإنما كانوا
يأخذون بالحساب ويصومون ثلاثين يوماً.

IX. 1. وأما كتاب الأعياد فإنه لا يوجد
عندهم. وإنما كانوا يأخذون بالحساب
ويعيدون في أول الشهر. وإنما يوجد عندهم
كتاب يسمونه كتاب الحساب. وإنما كانوا
يأخذون بالحساب ويعيدون في أول الشهر.
وإنما يوجد عندهم كتاب يسمونه كتاب
الحساب. وإنما كانوا يأخذون بالحساب
ويعيدون في أول الشهر. وإنما يوجد عندهم
كتاب يسمونه كتاب الحساب. وإنما كانوا
يأخذون بالحساب ويعيدون في أول الشهر.

ملك في سفر بنيه. حكمة فمه ملكه بنه كيف
معجزاته وقدرته.

1. اسمع يا رب كيف ولدني ملكًا وجعلني
خادمًا لك وعبدًا لبيتك كيف ولدني ملك
ولا هو ابن ملك وجعلني ابنًا وارثًا لملكه
وجعلني مشيرًا في مجلسه.

2. ملك (p. 39) ملك وجعلني في
ابنًا لعبدها وعبدًا لسيدها. ثم أسمه ملك
ولا اسمه عبد. ثم أسمه ملك
وجعلني مشيرًا في مجلسه.

3. ثم ملك وجعلني على خزائنه
كل. أسمه ملك وجعلني على
ولا اسمه عبد. ثم أسمه ملك
ولا اسمه عبد.

4. ثم ملك وجعلني على خزائنه
كل. أسمه ملك وجعلني على
ولا اسمه عبد. ثم أسمه ملك
ولا اسمه عبد.

5. ثم ملك وجعلني على خزائنه
كل. أسمه ملك وجعلني على
ولا اسمه عبد. ثم أسمه ملك
ولا اسمه عبد.

6. ثم (p. 40) ملك وجعلني على
خزائنه كل. أسمه ملك وجعلني على
ولا اسمه عبد. ثم أسمه ملك
ولا اسمه عبد.

7. ثم

ܗܘ ܕܐܡܪ ܠܗ ܡܪܝ ܐܠܗܐ ܐܬܐ ܠܘܬ ܐܢܫ ܐܚܪ ܘܐܡܪ ܠܗ ܐܢ ܐܢܬ ܐܠܗܐ ܐܢ ܐܢܬ ܡܫܝܚܐ ܐܢ ܐܢܬ ܐܝܠܝܐ ܐܢ ܐܢܬ ܡܠܟܐ ܐܢ ܐܢܬ ܕܐܝܬ ܠܟ ܫܘܠܛܢ

15. وقيل انهما كانا من اهل مدينة
انطاكية.

16. ثم ان ملكهم اسمه اخيقار فبينما
هو ذات يوم يتمشى على شاطئ البحر
اذ رأى صبيا يتيما فاخذه وتبناه وعلمه
الكتابة.

17. وكان اخيقار حكيما فاضلا ذا رأى
وتدبير.

18. ثم انه لما اراد ان يعلم ابنه
حكمته وفضله وكان ابنه يسمى
انادان فجاء به الى معلم وقال له
خذ ابني وعلمه كل ما تعلم انت
وانفق عليه كما تريد. فاخذ المعلم
الغلام وابتدأ يعلمه الكتابة ولم
يزل يعلمه ويؤدبه حتى اتقن
الكتابة وتعلم جميع ما يحتاج
اليه من العلوم.

19. ولما تعلم وتهذب وكان من اهل
الفضل والعقل.

20. ثم ان اخيقار قال لانادان
ابنه يا بني اني قد كبرت وضعفت
وقد اردت ان اعلمك شيئا من
الحكمة قبل موتي. فقال له افعل
ما بدا لك يا ابت. فاخذ اخيقار
ابنه وعلمه الكتابة والحكمة
والادب والعلوم.

21. ولما تعلم وتهذب وكان من
اهل الفضل والعقل قال له ابنه
يا ابت اني اريد ان اذهب الى
ارض مصر لاتعلم الحكمة
والكتابة. فقال له

ܒܫܡ ܡܪܝ ܐܠܗܐ ܕܟܠ ܒܪܝܬܐ ܘܒܫܡ ܡܪܝ ܝܫܘܥ ܡܫܝܚܐ ܕܒܗ ܐܬ ܠܢ ܚܝܐ ܘܦܪܘܩܐ ܘܒܫܡ ܪܘܚܐ ܩܕܝܫܐ ܕܡܢܗ ܐܬ ܠܢ ܡܬܩܕܫ ܘܡܬܚܝ ܘܡܬܦܪܩ ܘܡܬܙܟܐ ܘܡܬܢܩܐ ܘܡܬܚܢܢ ܘܡܬܪܚܡ ܘܡܬܒܪܟ ܘܡܬܫܒܚ ܘܡܬܦܐܪ ܘܡܬܪܘܡܡ ܘܡܬܩܪܒ ܘܡܬܩܒܠ ܘܡܬܫܪܐ ܘܡܬܬܒܪܟ ܘܡܬ

1. ح سرا ع ومحمدة وعمدة وعمدة وع

ﻣﻨﻪ. ﻭﻫﻮ ﺍﻟﻤﺴﻤﻰ ﺑﺎﻟﻤﺴﻴﺢ ﺍﻟﺪﺟﺎﻝ ﻛﻤﺎ ﺳﻤﻌﺘﻢ ﻓﻲ ﻛﺘﺐ ﺍﻟﻘﺪﻣﺎﺀ. ﻭﻫﻮ ﺍﻟﺬﻱ ﻳﺄﺗﻲ ﻓﻲ ﺁﺧﺮ ﺍﻟﺰﻣﺎﻥ ﻭﻳﺪﻋﻲ ﺍﻟﺮﺑﻮﺑﻴﺔ. ﻭﻳﺄﺗﻲ ﺑﺎﻟﻌﺠﺎﺋﺐ ﻭﺍﻟﻐﺮﺍﺋﺐ ﻭﻳﻘﻮﻝ ﺃﻧﺎ ﺍﻟﻤﺴﻴﺢ ﺍﻟﻤﻨﺘﻈﺮ ﻭﻳﻜﺬﺏ ﻋﻠﻰ ﺍﻟﻠﻪ ﻭﻳﺪﻋﻲ ﺍﻟﺮﺑﻮﺑﻴﺔ

79 (99). حتى لا يصير أمر كما صار أمر الذين من قبلنا. لأنهم لما
عصوا الله أهلكهم. ونحن إن عصينا الله نخاف أن يهلكنا. فلا
تستهزئ بي يا ابني. لأني كنت أحبك كما تحب نفسك. ولكن
أدبتك لكي تصير رجلا صالحا. وتكون ملجأ لشيخوختي.

80 (101). حتى لا يصير كما صار أمر ابن بسار صاحب
الجبل الذي قتله أبوه. ولم ينفعه شيء من آلهته.

81 (102). حتى لا يصير بعدي نائر إلى بيت الملك
فتحل عليه لعنة الملك. لأنه يصير هلاكه وخيما. ولا يبقى
منه أحد من الناس.

82 (103). حتى لا أصير أنا وإياك مثل سكير ذاك
الذي سكب خمره على الأرض.

83 (104). لا تكن كالمرأة التي لا تحسن غزلا. ولا
تحسن. ولا تعرف شيئا. إلا أكل الخبز. ولا هي تعرف
شكر سيدها.

84 (105). حتى لا يصير أمرك كما صار أمر ذاك
الذي رأى حية. فأخذ يسحقها. فلسعته أمها فمات. ولا
تعرف أنها أمه. فلما رأت أنه قد مات. أخذت تبكي عليه
وتعزيه.

85 (106). حتى لا يصير أمرك كما صار أمر ذاك
الذي رأى كلبة. فأخذ يسحقها. فلسعته فمات. ولا
تعرف أنها أمه. فلما رأت أنه قد مات. أخذت تبكي عليه
وتعزيه.

(108) 86. ابن عبد الله بن أحمد بن محمد بن عبد الله بن أحمد بن محمد بن عبد الله بن أحمد بن محمد ب

ܐܡܪ ܠܗ ܐܚܝܟܪ ܒܪ ܥܕܝ ܐܚܝ ܠܐ ܫܡܥܬ ܠܟ ܘܠܐ ܐܫܬܡܥ ܠܟ ܘܠܐ ܐܫܬܡܥ ܠܟ ܘܠܐ ܐܫܬܡܥ

ܐܝܟ ܕ ܒܪ ܝܥܘ ܐܝ ܐܝ ܐܝ ܐܝ ܐ ܐ ܐ

je n'ai pas de reproche à me faire ni de péché, mais c'est *Nadan* ton fils qui t'a causé du mal par fraude. »

CHAPITRE XXII

1. Et Aḥikar répondit et dit : « Mon Seigneur le roi (1), maintenant que je te vois, laissons tout ce qui est passé, puisque Dieu m'a favorisé de la vue de ton beau visage. » — 2. Et le roi répondit et dit : « Que le Dieu d'Aḥikar soit béni et qu'il nous bénisse, lui qui l'a arraché à ces embûches. Va, ô Aḥikar, au bain, rase-toi, lave-toi et retourne à ta maison. Mange et bois durant quarante jours jusqu'à ce que tu te sois fortifié, ensuite viens près de moi (2). » — 3. Et Aḥikar retourna et il fit selon la parole du roi. Après vingt jours Aḥikar revint près du roi Sarḥédom et il l'adora sur sa face (3).

CHAPITRE XXIII

Alors le roi lui sortit la lettre du roi d'Égypte et la montra. Et Aḥikar prit cette lettre des mains du roi et il la lut et il comprit tout ce qui y était (4).

CHAPITRE XXIV

1. Et il dit au roi : « Ne te fais ni souci ni peine. J'irai en *Égypte* et je répondrai à *Pharaon*. Je leur expliquerai toutes ses demandes et j'apporterai le tribut de l'*Égypte* de trois ans, et je confondrai tous tes ennemis avec le secours de Dieu, ô mon Seigneur le roi. » — 2. Quand le roi entendit les paroles d'Aḥikar, il se réjouit et remplit son cœur de joie et d'allégresse, il donna alors de nombreux présents à Aḥikar et à sa femme. — 3. Quant au bourreau Yabousmik, il éleva sa dignité au degré d'au-dessus et il l'exalta beaucoup.

CHAPITRE XXV

1. Le lendemain de ce jour, moi, Aḥikar, j'écrivis une lettre à Esfagná, ma femme, et je lui dis ainsi : — 2. « A l'arrivée de cette lettre, ordonne

(1) P : « Alors je dis : Mon Seigneur, vis à jamais!

(2) P : « Et dit : Que le Seigneur soit béni et il sait que tu es opprimé. Va, ô Aḥikar, au bain, rase ta tête, coupe tes ongles, mange et bois durant quarante jours jusqu'à ce que tu sois fortifié; ensuite, viens près de moi.

(3) P conserve le style direct : « Moi, Aḥikar, j'allai à ma maison et je fis selon la parole du roi et je restai et je demeurai vingt jours et je vins près de lui parce que l'affaire du roi pressait. »

(4) P : « Quand je fus arrivé devant le roi Sennachérib, alors il sortit la demande que les Égyptiens lui avaient envoyée et il dit : Prends, Aḥikar, et vois et considère ce que les Égyptiens nous ont envoyé, après ton meurtre; ils m'ont vaincu, et tous les fils de nos pays sont partis et ont fui en Égypte au bruit du tribut qu'ils nous demandent. Et quand Aḥikar eut lu la lettre, il comprit ce qu'il y avait dedans. »

aux chasseurs de nous prendre deux aiglons et prépare-toi des cordes de chanvre (1), qui soient longues de deux mille coudées, et commande aux charpentiers de faire deux grandes caisses et donne *Nabouthol* et *Dabšelim* (2) aux nourrices pour qu'elles les élèvent; fais manger chaque jour un mouton aux aigles pour qu'ils grandissent et tous les jours tu feras monter les enfants sur le dos des aigles tant qu'ils sont petits sans poids (3). Attache les fils aux pieds des aigles et fais voler les aigles (4) dans l'air et les enfants monteront sur leur dos tant qu'ils sont petits pour qu'ils s'accoutument à les porter; — 3. et, quand ils voleront, apprends aux enfants à crier sur le dos des aigles quand ils montent dans l'air et à dire ainsi : Apportez-nous du mortier, de la chaux et des pierres, dont les constructeurs et les travailleurs ont besoin, car ils veulent bâtir une forteresse dans l'air. — 4. Attire ensuite les petits (aiglons) fais-les descendre à terre, mets-les dans la caisse et envoie-moi une réponse touchant la fin de cette affaire. » — 5. Et Esfaguâ, ma femme, était très sage et elle fit tout ce que j'avais commandé et elle me l'apprit.

CHAPITRE XXVI

2. Après quelques jours, moi, Aḥikar, je dis au roi : « Je vais en *Égypte*, parce que le temps d'y aller est venu. » Alors il me donna ordre et je pris avec moi une troupe nombreuse. — 3. Et quand nous eûmes avancé le trajet d'un jour et que nous fûmes arrivés dans un endroit découvert dans la plaine, alors je fis sortir les aigles des cages, j'attachai les fils à leurs pieds, je fis monter les enfants sur leur dos et ils volèrent dans l'air au point qu'on ne les voyait plus. — 4. Alors les enfants commencèrent à crier sur le dos des aigles dans l'air : « Apportez-nous la chaux, le mortier et les pierres (5) dont les constructeurs et les travailleurs ont besoin, car ils veulent bâtir une forteresse dans le ciel élevé. » Alors nous les tirâmes et nous les fîmes descendre.

5. Quand les Assyriens entendirent cela, ils se réjouirent d'une grande joie (6).

(1) P : « Et dis aux cultivateurs de lin ou de chanvre de nous allonger des cordes ܩܛܝܢܐ de lin B : ܚܒܠܐ ܕܦܫܬܐ ».

(2) P : ܕܐܦܫܠܡ « Tafselim ».

(3) P : ܠܐ ܒܛܝܠ « sans retard ».

(4) ܘܬܣܦܩ ܢܫܪ P. Ces deux mots sont omis dans G.

(5) P (ici et plus haut) : « de la chaux, du mortier, de la boue (ܛܝܛ), de la brique (ܐܓܘܪ) et des pierres ».

(6) P : « Lorsque les Assyriens qui s'étaient enfuis en Égypte entendirent tout ce que je faisais, ils retournèrent dans leurs pays et dans leurs lieux. » Cette phrase figure dans B en tête du chapitre.

CHAPITRE XXVII

Entrée (1) *d'Aḥikar devant Pharaon, roi d'Égypte*

1. Lorsque moi, Aḥikar, j'entrai en *Égypte* avec mes troupes, les serviteurs du roi allèrent près de lui et lui dirent : « Voici qu'arrive l'homme demandé par toi au roi d'*Assur*, quel sera ton ordre? » Et *Pharaon* commanda et nous donna une place : pour moi et pour mes troupes (2). — 2. Ensuite *Pharaon* commanda et j'entrai devant lui et je l'adorai. Alors il me dit : « Quel est ton nom? » Je dis : « Abikam est le nom de ton serviteur, fourmi des fourmis de *Sarḥédom*, roi d'*Assur* et de *Ninive*. » — 3. Quand Pharaon l'entendit, il se fâcha contre moi et dit : « Suis-je si petit devant ton maître qu'il m'envoie une fourmi pour me donner réponse! — 4. Maintenant, va, ô Abikam, à ta demeure et demain reviens près de moi. » Et je m'en allai.

5. Questions du roi. Et *Pharaon* ordonna à ses grands de revêtir le lendemain des habits de byssus rouge et de venir près de lui. Le roi aussi revêtit de la pourpre rouge et s'assit sur son siège avec tous ses serviteurs et ses grands autour de lui. — 6. Ensuite il me fit venir près de lui et il me dit : « O *Abikam*, à qui puis-je ressembler et à quoi ressemblent mes troupes. » Et je lui dis : « Certes, Seigneur, tu ressembles à l'idole Bel et tes serviteurs à ses diacres. » — 7. Alors il me dit : « Va maintenant, ô *Abikam*, et viens demain. — 8. Et le roi commanda à ses grands de revêtir des habits blancs de fil et de se réunir près de lui. Le roi s'en revêtit aussi et s'assit sur son trône avec ses grands (3) debout devant lui. — 9. Il commanda de m'amener devant lui et il me dit : « O Abikam, à qui puis-je ressembler et mes grands à qui ressemblent-ils? » Je lui dis : « tu ressembles au soleil et tes grands à (ses) rayons. » — 10. Il dit encore : « Va à ton habitation et demain reviens près de moi! » — 11. Et le roi commanda à ses grands de s'habiller de soie jaune (4), le roi aussi s'habilla de la même manière, il s'assit sur son trône, commanda et je fus introduit près de lui. — 12. Et il me dit : « O *Abikam*, à qui puis-je ressembler maintenant et à qui ressemblent mes grands? » Je lui dis : « Tu ressembles à la lune et tes grands aux étoiles. » — 13. Il me dit : « Va à ta demeure et reviens demain. » — 14. Et il commanda à ses serviteurs de revêtir des habits de divers genres et que les portes du palais fussent rouges, le roi revêtit la pourpre (πορφύρα) et s'assit sur son siège. Il com-

(1) P : ܥܠܝܬܐ ܕܐܚܝܩܪ.

(2) P : « Lorsque moi, Aḥikar, j'entrai en Égypte avec les troupes, j'allai à la porte de Pharaon, roi (d'Égypte). Ses serviteurs lui firent savoir et lui indiquèrent à mon sujet et lui dirent : Sennachérib t'envoie l'homme que tu lui as demandé. Quel sera ton ordre pour lui. Et le roi Pharaon ordonna et il nous donna une place, et nous y campâmes, moi et les troupes. »

(3) P : ܘܥܡ ܪܒܪܒܢܘܗܝ ܕܝܠܗ, σύγκλητοι.

(4) G : « topaze jaune de soie ». P : « d'habits multicolores noirs (ܒܓܕ ܣܓܕ ܕܣܒܥ) ».

manda et je fus introduit près de lui. — 15. Et il me dit : « O *Aḥikam*, à qui puis-je ressembler et à qui ressemblent mes grands? » Je lui dis : « Tu ressembles au mois de Nisan (mars-avril) et tes grands à ses fruits. » — 16. En entendant cela, le roi exulta de joie et me dit : « O *Aḥikam*, je te dis cette-fois-ci, si tu comprends tout ce à quoi tu m'as comparé, ton maître le roi *Sarḥèdôm* et ses grands, à quoi ressemblent-ils [1] ? »

CHAPITRE XXVIII

1. Alors je lui dis : « Dieu me garde de prononcer le nom de mon seigneur le roi pendant que tu es assis sur ton siège, mais lève-toi sur tes pieds et je te dirai à qui ressemble mon Seigneur le roi d'*Assur*. » Alors *Pharaon* se leva de son siège et je lui parlai ainsi : « Mon Seigneur *Sarḥèdôm* ressemble au prince du vent et ses grands aux éclairs. Quand il le veut, le vent souffle, la pluie tombe et la boue se forme. Il commande aussi et le tonnerre tonne (2) et les éclairs brillent, il détruit la statue de *Bel* et il disperse ses diacres. — 2. Il empêche le soleil d'éclairer et ses rayons d'être vus, il impose à la lune de ne pas se lever ainsi qu'aux étoiles. Il commande à la partie du nord et elle donne des vents et des tonnerres et la pluie tombe ainsi que la grêle, et les fleurs avec tous les fruits de Nisan sont détruits et tombent. » Alors, quand le roi *Pharaon* entendit cela, il fut saisi d'un grand étonnement et il s'irrita.

CHAPITRE XXIX

1. Et il dit : « Dis-moi en vérité quel est ton nom, ô homme. » — 2. Alors je lui dis : « Je suis Aḥikar le scribe (3). » — 3. Ensuite, le roi me dit : « Nous avons entendu dire qu'Aḥikar était tué. Que veut dire cela? » Je lui dis : « C'est la bonté de Dieu miséricordieux qui m'a arraché à la ruse et à l'oppression des hommes mauvais et rusés, ils ont menti contre moi devant mon Seigneur le roi et il a ordonné ma mort et mon Seigneur m'a sauvé de la mort; bienheureux quiconque a confiance en lui. »
4. Et le roi *Pharaon* répondit et me dit : « Va, ô Aḥikar, à ta maison et demain reviens près de moi et dis-moi une parole que je n'ai pas entendue et qui n'a pas été entendue des grands de l'Égypte. »

CHAPITRE XXX

1. J'allai à ma demeure et je me demandai en moi-même quelle parole ils n'auraient pas du tout entendue. Alors, moi, Aḥikar, je pris une lettre

1) P : il me dit : O Ahikam, tu m'as comparé à l'idole Bel et mes grands à ses diacres; une deuxième fois tu m'as comparé au soleil et mes grands à ses rayons, une troisième fois à la lune et nos satellites aux étoiles, une quatrième fois tu m'as comparé à Nisan et mes satellites بستنه à ses fruits et à ses fleurs, mais dis-moi « qui ressemblent Sennachérib, ton maître, et ses grands ».
2) Lire avec P : ذهصح ذهصا. ملص.
3) P : l'écrivain (ملصا) du roi Sennachérib.

et j'écrivis ainsi. — 2. « De *Pharaon*, roi d'*Égypte*, à *Sarḥédôm*, roi d'*Assur* et de *Ninive*, salut.

« Sache, ô mon frère chéri, que les frères ont besoin des frères et les rois des rois. Voici qu'à ce moment je manque de ressources, mes trésors et mon épargne sont épuisés, je demande à Ta Fraternité de me prêter neuf cents talents d'or (1), dans peu de temps je te rendrai l'or sans retard. »

3. Je roulai la lettre et j'allai près du roi *Pharaon*. Quand il me dit : « O Aḥikar, m'apportes-tu la réponse que je t'ai demandée? » je lui dis : « Oui, Seigneur, » et je sortis la lettre et je la mis dans ses mains. — 4. Quand il l'eut communiquée à ses grands, ils furent saisis de stupéfaction et d'étonnement et ils dirent : « En vérité, on n'a jamais entendu dire cela en *Égypte*. » — 5. Alors je leur dis : « L'*Égypte* dans ce cas (si vous n'avez pas rendu?) doit payer cette dette à *Assur* et à *Ninive*. » Ainsi les Égyptiens prirent sur eux de donner la dette susdite. — 6. Le roi Pharaon me dit encore : « O Aḥikar, je te demande de me bâtir une forteresse entre le ciel et la terre et que sa hauteur soit de deux mille coudées. » — 7. Je répondis et je dis : « Je te bâtirai, Seigneur, une forteresse comme tu désires, mais les pierres et la chaux et le mortier seront (fournis) par toi et les constructeurs et les ouvriers par moi. » Et Pharaon répondit et dit : « Il en sera ainsi. » Et aussitôt, je sortis les aigles de leurs boîtes, je fis monter les enfants sur leur dos et j'attachai les fils à leurs pieds et les aigles volèrent avec les enfants qui criaient et disaient : « Apportez-nous la chaux, le mortier et les pierres, car les artisans du roi *Pharaon* et les ouvriers restent oisifs et veulent bâtir pour le roi *Pharaon* une forteresse entre le ciel et la terre. » Ils criaient encore et disaient : « Mélangez et donnez-nous du vin à boire, ô Égyptiens. » — 8. A cette vue, Pharaon et ses grands furent très étonnés, et Aḥikar prit un bâton et frappa les grands de Pharaon pour qu'ils donnassent des pierres, de la chaux et du mortier aux constructeurs. Comme les coups les faisaient souffrir, ils s'enfuirent à leurs maisons. — 9. Alors Pharaon dit : « O Aḥikar, es-tu possédé? Qui peut leur faire parvenir (2) ce qu'ils demandent à une telle hauteur dans le ciel! » 10. Ensuite je lui dis : « Si mon Seigneur Sarḥédôm apparaissait ici, il bâtirait deux forteresses en un jour. » — 11. Puis *Pharaon* me dit : « Cesse maintenant de construire et va à ta demeure, et demain viens près de moi aussitôt. » — 12. J'allai comme il me l'avait commandé, puis je revins près de lui et il me dit : « O Aḥikar, quelle est l'histoire du cheval de ton maître Sarḥédôm, il hennit à *Assur* et nos cavales l'entendent d'ici et avortent. » — 13. Alors je sortis dehors et je pris un chat d'un jardin et je frappai ce chat devant Pharaon jusqu'à ce qu'il criât et miaulât (3). — 15. Et le roi Pharaon (4)

(1) Sic P.

(2) Lire, avec P : ⁀ⁿ⁀.

(3) P : « j'ordonnai à mes serviteurs de me prendre un chat et de le frapper de nombreux coups jusqu'à ce qu'il criât ».

(4) P : « et les Égyptiens l'entendirent et ils allèrent le dire au roi Pharaon ».

m'appela et me dit : « Pourquoi frappes-tu ce chat? » — 16. Je dis alors au roi Pharaon : « Ce chat m'a causé grand préjudice, ô mon Seigneur, car j'avais un coq (doué) d'une voix remarquable et il m'annonçait les heures de la nuit et mon Seigneur *Sarḥédom* m'en avait fait présent. — 17. Cette nuit, le chat est allé à *Assur* et a mangé mon coq. » — 18. Alors Pharaon me dit : « O Aḥikar, je te trouve maintenant un signe de possession (du démon); comment serait-il possible qu'un chat aille d'*Égypte* à *Assur* en une nuit, puisqu'il y a entre eux plus de trois cent soixante parasanges, qu'il y mange ton coq et qu'il revienne ici? » — 19. Alors je dis : « O mon Seigneur le roi *Pharaon*, et comment le cheval peut-il hennir là-bas et les cavales avorter ici? » — 20. Le roi dit alors : « Ta réponse est bonne, mais explique-moi cette parabole : Un constructeur a construit une colonne, et il l'a construite avec huit mille sept cent soixante-trois briques et son ombre est sur trois cent soixante-cinq pierres; et il planta au-dessus d'elle douze arbres (cèdres) et il fixa à chaque cèdre trente bâtons et à chaque bâton deux rameaux et palmes, l'un blanc et l'autre noir. » — 21. Je dis alors au roi Pharaon : « Les gardiens des troupeaux d'*Assur* et de *Ninive* le savent : Le constructeur est Dieu qui a construit l'année et c'est elle la colonne, il a placé les heures de l'année (au nombre de) huit mille sept cent soixante-trois heures, et il a fixé les jours de l'année à trois cent soixante-cinq jours. Les douze cèdres sont les douze mois de l'année, chaque cèdre a trente bâtons, c'est-à-dire trente jours et sur chaque bâton il y a deux rameaux, l'un blanc et l'autre noir, qui sont le jour et la nuit (1). » — 22. Pharaon me dit encore : « O Aḥikar, enroule-moi deux cordes (faites) avec le sable de la mer. » — 23. Je lui dis : « O mon Seigneur, fais-moi apporter de ton trésor un (tel) câble pour que j'en fasse un comme lui. » — Le roi me dit : « O Aḥikar, si tu ne me fais pas le câble, je ne te donne pas le tribut de l'Égypte. » — 26. Alors j'allai derrière la maison et je fis deux trous dans la muraille et le soleil passa par ces trous, et je disposai du sable de la mer dans les trous et il commença à tourner comme un câble. — 27. Je dis au roi : « Commande à tes serviteurs de prendre les câbles (2). » — 29. Ensuite le roi Pharaon dit : « O Aḥikar, nous avons une pierre de moulin dont le cas est bien remarquable; ses jointures sont brisées, je veux que tu nous la recouses. » Et les serviteurs de Pharaon la mirent devant moi. — 30. Je vis alors une autre pierre plus petite et brisée, j'en pris un morceau, je le mis devant Pharaon et je lui dis : « Sache, ô mon Seigneur, que je suis ici maintenant un homme étranger et je n'ai pas apporté avec moi les outils des tailleurs. Commande aux tailleurs de la ville de me faire une aiguille avec cette pierre et je vous la coudrai aussitôt. » — 31. Alors *Pharaon* et ses grands admirèrent Aḥikar le sage, ils le louèrent et dirent : « Béni soit le Seigneur qui t'a donné une telle sagesse et science, ô Aḥikar. »

1. P : « la nuit et le jour ».

2. P ajoute : « et chaque fois que tu le voudras, je t'enroulerai beaucoup de câbles comme ceux-ci. Et le roi et ses grands furent dans l'admiration ».

CHAPITRE XXXI

Aḥikar part de l'Égypte et revient près de Sarḥédôm, roi d'Assur et de Ninive.

1. Quand Pharaon et ses grands virent qu'ils avaient été vaincus par Aḥikar le scribe, et qu'il avait expliqué et résolu toutes leurs paraboles et objections et qu'il ne leur restait aucune cause contre lui, — 2. alors *Pharaon* lui donna des biens et le tribut de trois ans de toute la terre d'Égypte, et il offrit encore les neuf cents talents d'or de la lettre qu'il avait écrite. — 3. Il combla tous mes serviteurs et mes troupes de présents innombrables, puis il permit à Aḥikar de retourner à *Assur* avec ses troupes. Et j'embrassai les genoux du roi *Pharaon* et je retournai à *Assur* avec grande joie (1).

CHAPITRE XXXII

1. Je rentrai près du roi Sarḥédôm avec honneur et la tête haute et il se réjouit d'une grande joie à ma vue; il me fit asseoir à sa droite et il me dit : « O Aḥikar, mon scribe, demande-moi tout ce que tu veux et désires. » — 4. Alors je lui dis : « Mon Seigneur le roi, vis à jamais! Tout ce que tu me donneras sera pour Yabousmîk le bourreau, parce que grâce à sa sagesse je suis encore en vie, ô Seigneur le roi Sarḥédôm. » — 7. Lorsque le roi d'Assur commença à m'interroger sur tout ce que j'avais fait devant *Pharaon,* roi d'Égypte, et que je lui eus raconté chacune de ces choses, il l'entendit et fut dans l'admiration. — 8. Ensuite je lui remis tout ce que m'avait donné *Pharaon,* roi d'*Égypte,* et j'adorai ensuite le roi *Sarḥédôm* et je dis : « Je prie pour ta paix et ta santé, que le Seigneur te les donne toujours; je ne désire rien des biens de mon maître, mais donne-moi Nadan mon fils pour que je lui commande par ton ordre et par ta parole. » — 10. Alors le roi *Sarḥédôm* commanda et on me livra *Nadan,* fils de ma sœur, chargé de liens, et je le conduisis à la maison. Je commençai par le flageller fortement. Je le frappai de mille soixante-dix coups sur son dos, de mille sur son épaule, de mille sur son ventre, de mille sur son derrière et de mille sur ses pieds et chaque jour je le frappai. Quand il voulait reposer, je le faisais étendre sur le fumier (??) pour qu'il respirât une odeur puante et je lui donnai pour nourriture du pain et de l'eau avec mesure. — Et je le livrai aux mains de *Nebouḥaïl* et *Dabšalim,* jeunes gens qui le garderaient, et je leur dis : « Écrivez toutes les paroles que je dis à *Nadan,* le malheureux, que j'ai tellement honoré et aimé, et il ne l'a pas compris, mais il a cherché ma mort et à me faire perdre la vie. » Alors je dis à *Nadan,* fils de ma sœur :

(1) Ensuite lacune d'un feuillet dans P.

CHAPITRE XXXIII

75 (96) [1]. Mon fils, il est dit dans les Proverbes : Celui qui n'entend pas par l'oreille, fais-le entendre de derrière sa tête. » Et Nadan me répondit et me dit : « Pourquoi t'irrites-tu contre moi, ô Aḥikar? il est dit dans le livre : *Tu ne rendras pas le mal pour le mal.* » — 76 (97). Aḥikar dit encore : « Mon fils, je t'ai honoré et je t'ai élevé, je t'ai placé devant le siège de l'empire et toi tu m'as précipité de mon siège et tu as désiré ma mort, mais Dieu m'a sauvé lorsque j'étais opprimé, parce que Dieu chasse les superbes et a soin des gens au cœur brisé. — 77 (98). Mon fils, tu as été comme le scorpion qui frappe son dard sur une roche et elle ne s'en aperçoit pas, et il frappe sur une aiguille et l'aiguille dit au scorpion : Voici que mon dard est plus dur que le tien. — 78 (100). Mon fils, tu as été comme l'homme qui prend des pierres pour lapider Dieu et ses pierres n'y arrivent pas, et il se charge d'un grand péché. — 79 (99). Mon fils, tu as été comme la chèvre qui se dressait contre l'herbe des teinturiers (la garance) pour en manger. La garance dit à la chèvre : Pourquoi me manges-tu, puisque avec moi on tannera ta peau? La chèvre lui dit : Durant ma vie je mange des feuilles de toi et à ma mort ma peau est tannée avec tes branches. — 80 (101). Mon fils, tu m'as été comme l'homme qui a vu son prochain trembler de froid et qui a pris de l'eau et l'a versée sur sa tête. — 81 (102). Mon fils, sache que si la queue du porc s'allongeait de sept coudées, il ne prendrait pas la place du cheval, pas même si son poil devenait doux comme la laine (?). — 82 (103). Mon fils, j'ai dit que tu serais mon remplaçant et que tu prendrais ma place et que tu posséderais ma doctrine et tous mes biens; — 83 (104). et toi tu n'as pas reçu ma doctrine et tu n'as pas entendu mes paroles, tu n'as pas considéré Dieu [2], et lui n'a pas entendu ta voix. — 84 (105). Mon fils, tu m'as été comme un lion qui rencontre un âne au moment du matin, et le lion dit à l'âne : Paix sur ton arrivée. Et l'âne dit : Que ta paix soit pour celui qui ne m'a pas attaché le soir [3], et plût à Dieu que je n'aie pas vu ta face. — 85 (106). Mon fils, tu m'as été comme le piège qui est sur le fumier. Le passereau lui dit : Que fais-tu ici, ô piège? Le piège lui dit : Je prie les dieux élevés. Le passereau dit encore : Qu'est-ce que cela sur quoi tu t'appuies. Le piège dit : C'est mon bâton sur lequel je m'appuie dans la prière. Et le passereau dit : Qu'est-ce que tu as dans ta bouche? Le piège dit : C'est de la nourriture pour ceux qui viennent près de moi. Le passereau dit : Alors, moi aussi, je puis m'approcher et manger. Le piège dit : Approche. Et le passereau approcha pour manger et le piège le prit par le cou. Alors le passereau prit la parole et dit au piège : Si c'est là

1. La première numérotation fait suite à celle du chapitre III; la deuxième, entre parenthèse, sert de concordance avec notre traduction, *Histoire et sagesse d'Aḥikar*, Paris, Letouzey, 1909, p. 230 sqq.

2. Syr. B. ولا أعلمت هعمد ٥٥٥ « et tu n'as pas entendu et connu Dieu ».

3. Syr. B. ولا أعلمت حزعما ٥٥٥.

ton pain pour les affamés, Dieu ne recevra pas tes aumônes, et si c'est là ton jeûne et ta prière pour Dieu, il n'agréera ni ton jeune ni ta prière, et Dieu ne s'accordera pas avec toi pour te donner des biens. — 86 (108). Mon fils, tu m'as été comme le charançon qui se trouve dans le blé et ne sert à rien. Dieu détruit beaucoup par son moyen. — 87 (113). Mon fils, tu m'as été comme le chien qui, à cause du froid, entre dans une maison pour se chauffer et quand il s'est chauffé, il commence à japper contre les habitants de la maison. — 88 (114). Mon fils, tu m'as été comme le porc qui allait avec les grands au bain pour se laver. Quand il fut lavé et sorti du bain, il trouva de la boue et s'y roula. — 89 (115). Mon fils, le chien qui n'est pas nourri par sa chasse deviendra la nourriture des loups. — 90 (120). Mon fils, l'œil qui observe quelque chose, on l'arrachera (?) (1). — 91 (121). Mon fils, je t'ai montré le visage du roi, je t'ai fait parvenir à un grand honneur et je t'ai élevé, et au lieu du bien tu m'as rendu le mal. A celui qui fait mal avec toi, que rendras-tu? — 92 (128). Mon fils, tu m'as été comme un chat auquel on a dit : Abandonne le vol et le roi te fera un collier d'or. Il répondit : Je n'abandonne pas l'art de mon père et de ma mère. — 93 (131). Mon fils, je t'ai nourri de toute nourriture agréable et toi tu ne m'as pas rassasié du moindre pain, et moi j'étais caché et enfoncé (sous terre) et toi tu buvais le vin et tu voulais, dans ta méchanceté, les femmes qui t'avaient élevé. — 94 (132). Mon fils, je t'ai élevé comme un beau cèdre et toi tu m'as abaissé et tu m'as fait descendre dans la fosse par le grand nombre de tes malices. — 95 (133). Mon fils, j'espérais avoir bâti une tour puissante où je serais caché contre mes ennemis, et le Seigneur m'en a arraché, car je t'ai cherché des biens et tu m'as rendu des maux (2). Je crèverai donc tes yeux, je couperai ta langue et je prendrai ta tête par le glaive. » — 96 (134b). Et Nadan répondit et dit à Ahikar : « Loin de moi de recevoir de toi des maux, mais (plutôt) des biens, et fais avec moi selon tes bontés, et pardonne-moi tout ce que j'ai fait et dit auparavant parce que j'ai fâché Dieu par mes péchés, et il accueille toujours ceux qui se repentent et qui ont péché. Toi donc, accepte-moi pour soigner tes bêtes de somme, paître tes porcs et enlever ton fumier, et moi je serai nommé un homme mauvais et toi un homme bon. » — 97 (136). Ahikar lui dit encore (3) : « Mon fils Nadan, la jeunesse de l'aigle (4) l'emporte sur la jeunesse du corbeau impur (sic P). — 98 (137a). Mon fils, ils ont dit au loup : Éloigne-toi du voisinage du troupeau de brebis, de crainte que sa déjection (?) ne vienne sur toi. Le loup dit : Je ne m'éloignerai pas, car la déjection des brebis est un remède pour mes yeux. — 99 (137b). Mon fils, on conduisit le loup près du scribe pour qu'il l'instruisît. Le maître lui a dit : Dis :

1) L : حتب حسنا بلا سامل تعوا سريح حتنه « mon fils, l'œil qui ne voit pas la lumière, on l'arrache ».

2) P reprend ici.

3) P : « je lui dis » صمحصاه ينعزا

4) Lire : « la vieillesse » comme L.

tlef, Beth [1]. Le loup répondit et dit : *Brebis et chevreau dans mon ventre.* 100 (138). Mon fils, depuis le temps que je t'ai instruit, je t'ai dit que Dieu est un souverain juste et un juge droit. A ceux qui font bien il rend le bien, à ceux qui font mal il rend les maux et il place sur leur tête le tourment qui est dans la Géhenne; comme il n'y a, entre moi et toi, que Dieu pour juge, il te rendra ce que tu mérites. — (139) (2). Mon fils, on plaça la tête de l'âne sur la table et elle tomba et elle roula sur la terre. On dit : Elle s'est irritée contre elle-même pour ne pas recevoir l'honneur. — 101 (140). Mon fils, en toi s'est vérifiée la parole qui dit : Celui que tu as engendré, appelle-le ton fils et celui que tu as élevé, appelle-le ton esclave. — 102 (141). Mon fils, ceci encore est vrai : Si c'est le fils de ta sœur, frappe-le contre la muraille et jette-le sur la terre (3). — 103 (142). C'est Dieu qui connaît les choses cachées et qui rend à chacun selon ses œuvres, soit bonnes soit mauvaises. Il te rendra ce que tu mérites. Pour moi, je ne te dis plus rien. »

CHAPITRE XXXIV

1. Quand Nadan l'insensé eut entendu ces paroles, il gonfla aussitôt et devint comme une outre (4) boursouflée et il périt, ses côtes se rompirent et il mourut, — 2. comme il est dit dans les Proverbes : A celui qui fera le bien, le Seigneur rendra le bien, et le mal sera aussi récompensé par le mal (5).

[1] *été terminé par nos mains : le prêtre Élias, chef des moines du monastère de Rabban Hormizd des Chaldéens pour mon oncle vénéré Mar Abdaï Scher, métropolitain de Se'erd, et cela le 13 du mois de Nisan (Avril) l'an 1908 de Notre-Seigneur. A Lui la gloire.*

Édition de la partie récente du manuscrit de M. H. Pognon.

Cette partie, ajoutée pour compléter l'ancien manuscrit, comprend le début (fol. 96) et la fin (fol. 111 à 136).

On remarquera le soin avec lequel le scribe juxtapose ses sources sans les fondre : L'ancien manuscrit (comme G) fait

[1] Les deux premières lettres de l'alphabet.

[2] Manque dans G. Nous le reproduisons d'après P.

[3] Cette maxime ne se trouve que dans LPG et en néo-syriaque.

[4] P : بيض

[5] P ajoute : « et celui qui creuse une fosse pour son prochain y tombera et celui qui tend un piège y sera pris et trébuchera dans l'abîme du Schéol. — Ici se termine l'histoire d'Ahikar, sage, habile et philosophe Perse, qui était d'abord serviteur des idoles et qui, dans sa vieillesse, crut en Dieu et le servit. Priez pour le scribe humble et pécheur. Que le Seigneur lui pardonne ses fautes et ses péchés. Oui et amen. »

d'Aḥikar « le scribe de Sarḥédôn », tandis que la copie récente le qualifie à tort — comme la plupart des textes et versions — « d'écrivain de Sennachérib », et fait de Sennachérib le fils de Sarḥédôn. Le scribe n'a pas cherché à uniformiser. Nous avons déjà noté ce scrupule chez le scribe qui a juxtaposé les deux parties du manuscrit B (Sachau 336), cf. *Histoire et sagesse d'Aḥikar*, Paris, 1909, p. 190, note 1.

Enfin la partie récente du ms. de M. Pognon semble avoir été *transcrite* sur un manuscrit syriaque *et non traduite* sur une version arabe (1), car le copiste a laissé un feuillet en blanc, fol. 133, pour montrer qu'il manquait là un feuillet dans le manuscrit qu'il avait sous les yeux, scrupule qu'il n'aurait sans doute pas eu s'il avait été un adaptateur, car il aurait pu souder plus ou moins heureusement les deux parties.

Le texte du premier feuillet semble intermédiaire entre la version arménienne et la version arabe de l'édition de Cambridge (1898, p. 21 et 87).

Nous ne traduirons pas la fin, parce que les différences avec

1. C'est aussi l'avis de M. Pognon qui a bien voulu nous adresser l'intéressante note suivante sur la provenance de son manuscrit : « La partie moderne de mon manuscrit n'a certainement pas été écrite à mon intention, car elle ne contient pas, comme tous les manuscrits faits sur ma demande, une note finale portant mon nom, le nom du copiste et l'indication de l'ancien manuscrit sur lequel la copie a été faite.

« J'avais demandé à l'abbé Pierre, curé chaldéen d'Alep et plus tard évêque d'Ourmi, d'écrire à ses amis de Mossoul pour essayer de m'acheter, par leur intermédiaire, des manuscrits inédits. Quelque temps après, il me remit le manuscrit d'Aḥiqar, acheté à mon intention, et ne m'en indiqua pas la provenance.

« La partie moderne du manuscrit n'a donc pas été copiée pour moi; elle avait déjà été ajoutée à la partie ancienne, pour en combler les lacunes, lorsque le manuscrit fut acheté à mon intention.

« La partie moderne a-t-elle été traduite de l'arabe?

« On ne fait plus de traductions syriaques aujourd'hui et il est, pour moi, absolument invraisemblable que le copiste de la partie moderne de mon manuscrit ait traduit un texte arabe pour combler les vides de l'ancien manuscrit qu'il voulait compléter. Ce copiste n'a donc pas traduit un texte arabe, il a copié un texte syriaque antérieur à lui. Ce texte syriaque était-il lui-même une traduction de l'arabe? C'est possible, mais dans l'étude assez sommaire — il est vrai — que j'ai pu en faire, je ne me souviens pas d'avoir rien vu dans le texte qui le prouve. »

M. H. Pognon a d'ailleurs publié des remarques philologiques sur la version araméenne d'Aḥikar (papyrus d'Éléphantine) dans la *Revue d'Assyriologie et d'Archéologie orientale*, t. IX, n° 1 (1912), p. 28-30.

le manuscrit G portent souvent sur les mots plutôt que sur le sens. Nous mettrons donc seulement les chiffres de concordance qui permettront d'utiliser la traduction du manuscrit G donnée plus haut ainsi que celle des principales variantes du présent manuscrit que nous avons données dans les notes.

F. NAU.

TEXTE SYRIAQUE

(fol. 96)

ܐܡܪ ܠܗ ܡܠܐ ܐܚܪ: ܚܦ ܒܐܠܗܐ ܕܠ ܟܘ
ܘܐܦ ܕܐܬܝ ܟܠܗܘܢ ܡܢܐ ܕܥܒܕ ܠܟ ܘ
ܒܠ [fol. 117r] ܕܢܬܐ ܕܚܡܪ.....

Histoire d'Ahikar, sage habile.

On raconte donc qu'aux jours de Sennachérib, fils de Sarhédôn, roi d'Assur et de Ninive, j'étais, moi, Ahikar, son mobed et son écrivain et après que j'eus eu un songe, les devins avec les astronomes et les savants me dirent : « il te naîtra un fils. » Et j'avais beaucoup d'argent et j'acquis un grand bien et j'épousai soixante femmes et je bâtis soixante châteaux forts grands, beaux et bons et des maisons élevées, et j'étais âgé de soixante ans et je n'avais pas de fils.

Alors, moi Ahikar, j'allais offrir des sacrifices et des dons aux dieux et je leur fis brûler des aromates, des parfums et des ⲧⲁⲁⲧⲉ, et je leur dis : « Si vous êtes dieux, donnez-moi un fils, pour que je me réjouisse en lui, et qu'il soit mon héritier quand je mourrai ; car si depuis le jour de ma mort jusqu'au jour où il mourra, il diminuait mon bien chaque jour d'un talent d'or, mon argent ne manquerait pas et ne cesserait pas. »

Les idoles ne me répondirent en rien. Alors il les abandonna, il souffrit et fut beaucoup affligé dans son cœur, et il dit d'un cœur fervent : « O Dieu du ciel et de la terre, ô créateur de toutes les créatures, je te demande de me donner un fils, pour qu'il soit ma consolation et mon héritier et qu'il soit présent à ma mort pour me fermer les yeux. »

Il lui vint alors une voix qui disait : « Puisque tu t'es confié dans les dieux, que tu as mis ton espoir en eux et que tu leur as offert des présents, à cause de cela je t'ai laissé sans enfants, » etc.

Voici maintenant la fin du ms. (fol. 111 etc.), ajoutée tout récemment pour compléter l'ancien manuscrit :

ܘܐܡܪ ܠܗ ܐܚܪ ܒܪ ܡ ܐܡܪ ܠܗ ܠܐ ܚܙܝ ܐܢܬ ܠܗ ܒܪ ܐܠܐ ܒܪ ܚܕ ܒܫܢܬ fol. 111r
ܡܢ ܝܘܡ ܡܘܬܗ ܥܕ ܝܘܡ ܡܘܬ ܒܪܗ ܕܢܚܣܪ ܠܗ ܒܟܠ ܝܘܡ ܡܢ ܝܘܡ ܡܘܬ ܐܒܘ

ولما حكم بسكنى الشام أقام بمدينة [illegible]. — 2. في أيام المأمون (111) حج بالناس العباس عم المأمون وكان أمير مكة. ولما أتى الخبر بموت المأمون وقام المعتصم بالخلافة أقر العباس على إمرة مكة. ثم إن المعتصم أنفذ إليه يأمره بالقدوم عليه. فلما وصل إليه أكرمه وأجزل صلته. ثم إن العباس استأذن المعتصم في الرجوع إلى مكة. فأذن له وأمره بالمسير إلى مصر. فلما وصل إليها أقام بها مدة. ثم إن المعتصم أنفذ إليه يأمره بالقدوم عليه. فلما وصل إليه أكرمه وأجزل صلته

(113) ... ...

ﻓﻲ ﻫﺬﻩ ﺍﻟﻤﺪﺓ ﺍﻟﻘﺼﻴﺮﺓ ﺍﻟﺘﻲ ﺍﺳﺘﻮﻟﻰ ﻓﻴﻬﺎ ﻋﻠﻰ ﺍﻟﻌﺮﺵ (111) ﻭﻟﻜﻦ ﺍﻟﻤﻮﺕ ﺍﺧﺘﻄﻔﻪ ﺍﺧﺘﻄﺎﻓﺎً ﻭﺃﺳﻜﺘﻪ ﺍﻟﻤﻼﻡ.

XIII. 1. ﻭﻟﻤﺎ ﺗﻮﻓﻲ ﺍﻟﻤﻠﻚ ﺍﻟﻤﻌﻈﻢ ﺍﺳﺤﻖ ﺍﺑﻦ

XVI. 1. ... (116) ... — 1. ... — 2. ... — 3. ...

XVII. 1. ... (117) ... — 2. ...

ܒܥܝܢ ܠ ([117]) ܒܫܡ ܡܫܝܚܐ ܗܘ ܐܡܪ ܠܗ ܐܠܗܐ ܐܒܐ ܕܟܠ
ܒܪܝܬܐ.

XVIII. 1. ܐܡܪ ܠܗ ܐܠܗܐ ܐܒܐ ܕܟܠ ܒܪܝܬܐ. ܗܢ ܐܢܐ ܡܩܝܡ
ܠܟ ܒܝ ܠܡܕ ܕܐܢ ܐܬ ܒܪ ܒܝ ܠܡܕ ܕܐܢ ܐܬ ܒܪ ܒܝ ܠܡܕ
ܐܠܐ ܠܐ ܐܢܐ ܠܡܥܒܕ ܠܡܕ ܠܡܕ ܠܡܕ ܐܢܐ ܠܡܥܒܕ ܠܡܕ
ܠܡܕ ܠܡܕ ܒܝ ܠܡܕ. 2—. ܗܢ ܐܢܐ ܠܡܕ ܠܡܕ ܠܡܕ ܠܡܕ
ܠܡܕ ܠܡܕ ܠܡܕ ܠܡܕ ܠܡܕ ܠܡܕ ܠܡܕ ܠܡܕ ܠܡܕ ܠܡܕ ܠܡܕ
ܠܡܕ ܠܡܕ ܠܡܕ ܠܡܕ ܠܡܕ ܠܡܕ ܠܡܕ ܠܡܕ ܠܡܕ ܠܡܕ ܠܡܕ
ܠܡܕ ܠܡܕ ܠܡܕ ([118]) ܠܡܕ ܠܡܕ ܠܡܕ ܠܡܕ ܠܡܕ ܠܡܕ ܠܡܕ
ܠܡܕ ܠܡܕ ܠܡܕ ܠܡܕ

ܒܪ ܚܝ ܐܡܪ ܠܗ ܐܚܝܩܪ ܐܝܟ ܠܐ ܡܫܟܚܬ ܐܢ

ﻭﻣﻦ ﺍﺳﻤﻪ ﻋﻠﻰ ﺍﻟﻤﺮﺽ ﻭﻫﻮ ﻳﻘﻮﻝ ﻻ ﺇﻟﻪ ﺇﻻ ﺍﷲ ﻭﺣﺪﻩ
ﻻ ﺷﺮﻳﻚ ﻟﻪ. ﻭﻣﻦ ﺭﺃﻯ ﻣﺮﻳﻀﺎ ﻓﻘﺎﻝ ﻫﺬﺍ ﻣﺮﺽ ﻻ ﻳﻤﻮﺕ
ﻓﻴﻪ ﺃﺣﺪ ﺇﻻ ﺑﺄﺟﻞ ﻭﻣﻦ ﺩﻋﺎ ﻟﻤﺮﻳﺾ ﻓﻘﺎﻝ ﻟﻪ ﺍﻟﻠﻬﻢ ﺍﺷﻒ
ﻋﺒﺪﻙ ﻓﻼﻧﺎ ﻓﺈﻧﻪ ﻳﺮﻯ ﺃﻧﻚ ﺗﺮﺣﻤﻪ ﻓﻴﺮﺣﻤﻪ ﺍﷲ ﻭﻣﻦ ﺩﻋﺎ
ﻟﻤﺮﻳﺾ ﻓﻘﺎﻝ ﻟﻪ ﺍﻟﻠﻬﻢ ﺍﺷﻒ ﻋﺒﺪﻙ ﻓﻼﻧﺎ ﻓﺈﻧﻪ ﻳﺮﻯ ﺃﻧﻚ ﺗﺮﺣﻤﻪ
ﻓﻴﺮﺣﻤﻪ ﺍﷲ.

XXIV. 1. ﻭﻣﻦ ﺩﺧﻞ ﻻ ﺑﺪ ﻣﻦ ﺃﻥ ﻳﺄﻛﻞ ﻭﻻ ﺑﺪ ﻟﻪ ﻣﻦ ﺃﻥ
ﻳﺸﺮﺏ ﻭﻻ ﺑﺪ ﻟﻪ ﻣﻦ ﺃﻥ ﻳﻨﺎﻡ ﻭﻻ ﺑﺪ ﻟﻪ ﻣﻦ ﺃﻥ ﻳﺒﻮﻝ ﻭﻻ ﺑﺪ
ﻟﻪ ﻣﻦ ﺃﻥ ﻳﺠﺎﻣﻊ ﻭﻻ ﺑﺪ ﻟﻪ ﻣﻦ ﺃﻥ ﻳﺘﻐﻮﻁ ﻭﻻ ﺑﺪ ﻟﻪ ﻣﻦ ﺃﻥ
ﻳﺘﻘﻴﺄ ﻭﻻ ﺑﺪ ﻟﻪ ﻣﻦ ﺃﻥ ﻳﺘﺜﺎﺀﺏ ﻭﻻ ﺑﺪ ﻟﻪ ﻣﻦ ﺃﻥ ﻳﺘﻤﻄﻰ ﻭﻻ
ﺑﺪ ﻟﻪ ﻣﻦ ﺃﻥ ﻳﺘﻐﻮﻁ ﻭﻻ ﺑﺪ ﻟﻪ ﻣﻦ ﺃﻥ ﻳﺘﻘﻴﺄ ﻭﻻ ﺑﺪ ﻟﻪ ﻣﻦ
ﺃﻥ ﻳﺘﺜﺎﺀﺏ ﻭﻻ ﺑﺪ ﻟﻪ ﻣﻦ ﺃﻥ ﻳﺘﻤﻄﻰ. — 2. ﻭﻣﻦ ﺃﻛﻞ ﻓﻠﻢ ﻳﺸﺒﻊ
ﻓﻠﻴﺲ ﺑﺎﻟﺬﻱ ﻳﺄﻛﻞ ﻭﻻ ﻳﺸﺒﻊ. — 3. ﻭﻣﻦ ﺷﺮﺏ ﻓﻠﻢ ﻳﺮﻭ ﻓﻠﻴﺲ
ﺑﺎﻟﺬﻱ ﻳﺸﺮﺏ ﻭﻻ ﻳﺮﻭﻯ[1]. — 4. ﻭﻣﻦ ﻧﺎﻡ ﻓﻠﻢ ﻳﺴﺘﻴﻘﻆ ﻓﻠﻴﺲ
ﺑﺎﻟﺬﻱ ﻳﻨﺎﻡ ﻭﻻ ﻳﺴﺘﻴﻘﻆ.

XXV. 1. ﻭﻣﻦ ﺑﺎﺕ ﻓﻠﻢ ﻳﺴﺘﻴﻘﻆ ﻓﻠﻴﺲ ﺑﺎﻟﺬﻱ ﻳﺒﻴﺖ ﻭﻻ ﻳﺴﺘﻴﻘﻆ
ﻓﻠﻴﺲ ﺑﺎﻟﺬﻱ ﻳﻘﻮﻡ. — 2. ﻭﻣﻦ ﻗﺎﻡ ﻓﻠﻢ ﻳﻘﻢ ﻓﻠﻴﺲ ﺑﺎﻟﺬﻱ ﻳﻘﻮﻡ
ﻭﻻ ﻳﻘﻮﻡ. ﻭﻣﻦ ﻗﺎﻡ ﻓﻠﻢ ﻳﻘﻢ ﻓﻠﻴﺲ ﺑﺎﻟﺬﻱ ﻳﻘﻮﻡ ﻭﻻ ﻳﻘﻮﻡ[2].
ﻭﻣﻦ ﻗﺎﻡ ﻓﻠﻢ ﻳﻘﻢ ﻓﻠﻴﺲ ﺑﺎﻟﺬﻱ ﻳﻘﻮﻡ ﻭﻻ ﻳﻘﻮﻡ. — 3. ﻭﻣﻦ
ﻫﻨﺎﻙ ﻭﻣﻦ ﻫﻨﺎﻙ ﻭﻣﻦ ﻛﻞ ﻣﻜﺎﻥ ﻭﻣﻦ ﻛﻞ ﺷﻲﺀ ﻭﻣﻦ ﻛﻞ ﺷﻲﺀ

(1) [illegible] un peu embarrassée. — Quand le roi entendit ma parole, moi [illegible] reçoit d'une grande joie, il donna de nombreux présents, un [illegible] et au jour suivant, et à moi et à ma femme. »

ܒ ܦܫܝ ܐܘܡ ܕ ܠ ܡܫܬ ܐ ܕ ܡ ܕ ܐ ܕ ܐ ܕ ܐ

ﻣﻌﻤﺮ. ﻭﺍﻣﺮﻧﺎ ﻛﻪ ﻧﺨﺒﺮ ﺍﺣﻤﺪ ﺍﻥ ﻳﺮﺳﻞ ﺍﻟﻴﻨﺎ ﻣﻦ ﻳﻘﺮﺃ ﻟﻨﺎ ﻛﺘﺎﺏ ﺍﻟﻤﺰﺍﻣﻴﺮ. — 3. ﻭﺍﻣﺮ ﺍﻟﻤﻠﻚ ﺑﺎﻥ ﻳﻘﺮﺃ ﻟﻪ ﻛﺘﺎﺏ ﺍﻟﻤﺰﺍﻣﻴﺮ ﻓﻘﺮﺃ ﻟﻪ ﺍﻟﻰ ﺍﻥ ﺑﻠﻎ ﺍﻟﻰ ﻗﻮﻟﻪ ﺍﻟﻤﻠﻚ ﺍﻟﻤﺘﻮﺳﻞ ﺍﻟﻰ ﺍﻟﻠﻪ ﺑﺎﻟﺼﺎﻟﺤﻴﻦ ﻓﺎﻧﻪ ﻳﺠﻴﺒﻚ. — 4. ﻭﺍﻣﺮ ﺍﻥ ﻳﻘﺮﺃ ﻟﻪ ﺍﻟﻰ ﺍﻥ ﺑﻠﻎ ﺍﻟﻰ ﻗﻮﻟﻪ ﺍﻟﻤﻠﻚ ﺍﻟﻤﺘﻮﺳﻞ ﺍﻟﻰ ﺍﻟﻠﻪ ﺑﺎﻟﺼﺎﻟﺤﻴﻦ ﻓﺎﻧﻪ ﻳﺠﻴﺒﻚ ﻓﻘﺎﻝ ﻟﻪ ﺍﻟﻤﻠﻚ ﺍﻧﻚ ﻗﺪ ﺍﺟﺒﺖ ﻓﺴﺄﻝ ﺍﻟﻠﻪ ﺍﻥ ﻳﻌﻄﻴﻚ ﻣﺎ ﺗﺤﺐ ﻭﺍﻥ ﻳﻤﻨﻌﻚ ﻣﺎ ﺗﻜﺮﻩ ﻓﺎﻧﻪ ﻳﻔﻌﻞ ﺑﻚ ﻣﺎ ﺗﺤﺐ. — 5. ﻭﻗﺎﻝ ﺍﻟﻤﻠﻚ ﻟﻠﻤﻮﺑﺬﺍﻥ ﺍﻟﺬﻱ ﻛﺎﻥ ﻳﻘﺮﺃ ﻟﻪ ﺍﻟﻰ ﺍﻥ ﺑﻠﻎ ﺍﻟﻰ ﻗﻮﻟﻪ ﺍﻟﻤﺘﻮﺳﻞ ﺍﻟﻰ ﺍﻟﻠﻪ ﺑﺎﻟﺼﺎﻟﺤﻴﻦ ﻓﺎﻧﻪ ﻳﺠﻴﺒﻚ ﻓﻘﺎﻝ ﻟﻪ ﺍﻟﻤﻠﻚ ﺍﻧﻚ ﻗﺪ ﺍﺟﺒﺖ ﻓﺴﺄﻝ ﺍﻟﻠﻪ ﺍﻥ ﻳﻌﻄﻴﻚ ﻣﺎ ﺗﺤﺐ ﻭﺍﻥ ﻳﻤﻨﻌﻚ ﻣﺎ ﺗﻜﺮﻩ ﻓﺎﻧﻪ ﻳﻔﻌﻞ ﺑﻚ ﻣﺎ ﺗﺤﺐ. ﻭﻗﺎﻝ ﻟﻠﻤﻮﺑﺬﺍﻥ ﺍﻟﺬﻱ ﻛﺎﻥ ﻳﻘﺮﺃ ﻟﻪ ﺍﻟﻰ ﺍﻥ ﺑﻠﻎ ﺍﻟﻰ ﻗﻮﻟﻪ ﺍﻟﻤﺘﻮﺳﻞ ﺍﻟﻰ ﺍﻟﻠﻪ ﺑﺎﻟﺼﺎﻟﺤﻴﻦ ﻓﺎﻧﻪ ﻳﺠﻴﺒﻚ ﻓﻘﺎﻝ ﻟﻪ ﺍﻟﻤﻠﻚ ﺍﻧﻚ ﻗﺪ ﺍﺟﺒﺖ ﻓﺴﺄﻝ ﺍﻟﻠﻪ ﺍﻥ ﻳﻌﻄﻴﻚ ﻣﺎ ﺗﺤﺐ ﻭﺍﻥ ﻳﻤﻨﻌﻚ ﻣﺎ ﺗﻜﺮﻩ ﻓﺎﻧﻪ ﻳﻔﻌﻞ ﺑﻚ ﻣﺎ ﺗﺤﺐ. — 6. ﻭﻗﺎﻝ ﺍﻟﻤﻠﻚ ﻟﻠﻤﺆﺩﺏ (123r) ﺍﻟﺬﻱ ﻛﺎﻥ ﻳﺆﺩﺏ ﺍﺣﻤﺪ ﺍﻥ ﻳﺄﺗﻴﻨﺎ ﺑﻜﻞ ﻣﺎ ﻳﺠﺪ ﻓﻲ ﻛﺘﺐ ﺍﻟﻔﻼﺳﻔﺔ[1]. ﻣﺴﺘﻜﻤﻼ ﻟﻬﺎ ﻓﺎﻧﻪ ﻗﺪ ﺑﻠﻐﻨﺎ ﺍﻥ ﻫﺬﺍ ﺍﻟﻤﻠﻚ ﻛﺎﻥ ﻳﺤﺐ ﺍﻟﻌﻠﻢ ﻭﺍﻫﻠﻪ. — 7. ﻭﻗﺪ ﺍﺧﺒﺮ ﺍﻟﻤﻠﻚ ﺍﻥ ﺍﺣﻤﺪ ﻗﺪ ﺍﺗﻰ ﻋﻠﻰ ﺍﻛﺜﺮ ﻛﺘﺐ ﺍﻟﻔﻼﺳﻔﺔ. — 8. ﻭﻗﺪ ﺍﻣﺮ ﺍﻟﻤﻠﻚ ﺑﺎﻥ ﻳﻘﺮﺃ ﻟﻪ ﻛﺘﺎﺏ ﺍﻟﻤﺠﺴﻄﻲ ﻓﻘﺮﺃ ﻟﻪ ﺍﻟﻰ ﺍﻥ ﺑﻠﻎ ﺍﻟﻰ ﻗﻮﻟﻪ ﺍﻟﻤﻠﻚ ﺍﻟﻤﺘﻮﺳﻞ ﺍﻟﻰ ﺍﻟﻠﻪ ﺑﺎﻟﺼﺎﻟﺤﻴﻦ ﻓﺎﻧﻪ ﻳﺠﻴﺒﻚ ﻓﻘﺎﻝ ﻟﻪ ﺍﻟﻤﻠﻚ ﺍﻧﻚ ﻗﺪ ﺍﺟﺒﺖ ﻓﺴﺄﻝ ﺍﻟﻠﻪ ﺍﻥ ﻳﻌﻄﻴﻚ ﻣﺎ ﺗﺤﺐ ﻭﺍﻥ ﻳﻤﻨﻌﻚ ﻣﺎ ﺗﻜﺮﻩ ﻓﺎﻧﻪ ﻳﻔﻌﻞ ﺑﻚ ﻣﺎ ﺗﺤﺐ. ﻭﻗﺎﻝ ﻟﻠﻤﻮﺑﺬﺍﻥ ﺍﻟﺬﻱ ﻛﺎﻥ ﻳﻘﺮﺃ ﻟﻪ ﺍﻟﻰ ﺍﻥ ﺑﻠﻎ ﺍﻟﻰ ﻗﻮﻟﻪ

ܡܫܬܝ ܠܐ ܟܠܝ. — 11. ܐܦ ܒܝ ܡܟܪ ܕܒܝ ܡܫ
ܐܡܪ (124r) ܟܕ ܐܬ ܒܝ ܠܐ ܐܦ ܒܝ ܐܡܪ
ܐܡ"ܟ ܡܠܟ ܕܒܝ ܟܕ ܐܡܪ ܡܟܪ ܒܝ ܟܕ ܐܡ
ܒܨܝܪ ܡܢ ܐܡ ܠܐ ܡܫܟܚ ܒܝ ܐܦ ܐܡ.
— 15. ܐܡܪ ܟ ܐܡ ܐܡ ܐܡ ܐܡ ܐ
ܒܨܝ. ܐܡ ܐ ܡܢ ܐ ܐ ܐ ܐ ܐ[ܐ]ܐ[1]
ܒܨܝ ܡܫ ܐ ܐ. — 16. ܐ ܐ ܒ
ܡܟܪ ܐ ܐ ܐ ܐ ܐ ܐ ܐ ܐ ܐ ܐ
ܐ ܐ ܐ ܐ ܐ ܐ ܐ ܐ ܐ ܐ ܐ
ܐ ܐ ܐ ܐ ܐ ܐ (135r) ܐ ܐ ܐ ܐ
ܐ ܐ ܐ ܐ ܐ ܐ ܐ

ܐܡܪ ܠܝ ܡܠܬܐ ܕܠܐ ܫܡܥܢ ܘܠܐ ܐܬܝܕܥ ܒܡܨܪ ܒܝܬ ܪܒܢ ܐܢ ܐܝܬ ܠܟ ܡܕܡ ܕܠܐ ܐܡܪܬ ܠܢ ܐܘ ܠܐ ܫܡܥ

[illegible] (128) [illegible] [illegible] [illegible]

ܗܘ ܕܫܡܐ ܕܡܪܝ ܐܠܗܐ ܕܐܬ ܥܠ ܫܡܐ ܕܝܠܗ ܕܐܬ ܒܫܡ ܐܠܗ

ואף חמור אשר לקח מן (130r) הוא חמור אשר
יקח את הראש ויבוא הנה[1]. — 19. ואתה כן אתה
תעשה את כל אשר אמרתי לך ואל תשכח את
כל אשר שמעת מפי. — 20. כי אני אמרתי
את הדברים האלה ואני אעשה אותם. כי אני
אמרתי כי אין אדם אשר יוכל לעשות את
כל אשר אמרתי לך כי אם אלהים לבדו.
כי אלהים יודע את כל הדברים אשר
יעשה האדם (130v) ואין האדם יודע את
אשר יעשה אלהים. — 21. כי אני אמרתי
אל תאמר מי יראני ומי יודע אותי.
אתה אל תחשוב בלבך כי אין אדם
יודע את אשר יעשה איש ואיש
ואין אדם יודע את אשר יעשה
אלהים בשמים. כי אלהים יודע
את כל הדברים ואין דבר נעלם
מאלהים. כי אלהים יודע את
אשר יעשה האדם (131r)
ואת אשר יחשוב
בלבו. — 22. ואתה
אל תשכח את
כל אשר
שמעת
מפי
ואל
תשכח
את
כל
אשר
אמרתי
לך
כי
אם
תשכח
את
כל
אשר
אמרתי
לך
אז
אלהים
ישכח
את
כל
אשר
עשית
לך
ואת
כל
אשר
עשה
לך
אביך
ואמך
ואחיך
ואחותך
ואת
כל
אשר
עשה
לך
אחיך
הבכור
ואת
כל
אשר
עשה
לך
אחיך
הקטן
ואת
כל
אשר
עשה
לך
אחיך
האמצעי

ܘܐܡܪ ܠܗ ܡܪܝ ܐܝܟ ܐܡܪ ܠܟ ܐܒܘܟ ܕܐܢܐ ܐܬܐ ܘܐܫܪܐ ܒܝܬܟ ܘܐܡܪ ܠܗ

(134) ... — (134). 96. ...
... — (135). 97. ...
... (136). 98. ... — (137). 99. ...
... (138). 100. ...[1]. ...
... (139). 101. ... — (140). 102. ...[2] —

1. « Brebis et chevreau comme c'est dans mon ventre. » — 2. « Mon fils, il n'est pas de parole plus vraie que celle-ci. »

ܒܝ ܕܢ ܫܡܥ ܠܗ ܗܘ ܕܐܡܪ ܩܕܡܝܬ. ܐܠܐ ܐܢܐ ܒܝܬ ܒܝ ܕܐܡܪ ܠܝ ܗܘ ܕܐܡܪ ܠܝ ܗܘ ܕܐܡܪ ܠܝ ܗܘ

CONTRIBUTIONS A LA PHILOLOGIE ÉTHIOPIENNE

(*Suite*) (1)

II. — LEXICOGRAPHIE

(Additions au *Lexicon linguae aethiopicae* de A. Dillmann.)

1. — Additions morphologiques.

Formes nominales et verbales.

6

ጸንጋለ

a) La forme nominale **ጸንጋለ** ne se trouve pas dans le *Lexicon linguae aethiopicae* de A. Dillmann. La forme verbale usitée est : « **አጸንገለ** : quadrl. II i. e. ἀπαγγέλλειν, annuntiare, pronuntiare, *recitare 1) commentari, meditari... 2) exponere, interpretari.* » Au sujet de la forme verbale simple, Dillmann dit : « **ጸንገለ** : I haud satis probatum est, pro **አጸንገለ** : ». La forme nominale est : « **መጸንግል** : part. II : **አንበቡ** : **መጽሐፍ** : **በቃል** : i. e. *recitator.* » *Op. cit.*, col. 1252. Le sens général est : *exposer, rendre compte.* En effet, le verbe ἀπαγγέλλειν signifie : *rendre compte d'une mission faire un rapport), faire savoir, communiquer (une nouvelle), annoncer, informer, exposer, raconter, interpréter, réciter par cœur.*

1. Cf. *ROC.* 1915-1917, p. 139; 1918-1919, p. 103 et p. 311.

b) Sens : ጽንጋሉ, subst. : *exposé, compte rendu, interprétation, récit.*

c) Texte : እፎኩ ፡ የአምኑት ፡ ሶበ ፡ ትትናገሮሙ ፡ እምውስተ ፡ ሥጋ ፡ ዘገበርከ ፡ በተኩንም ፡ በዘኢይትኤየል ፡ ለጽንጋሉ ። *Combien moins (maintenant les Juifs) croient-ils en toi, lorsque tu leur parles du corps (1) que tu as fait avec un art insurpassable, pour (leur) exposer!...* La forme nominale ጽንጋሉ est tirée des *Relations entre Abgar et Jésus*, que nous avons éditées dans *ROC*, 1918-1919, n° 1, p. 73-87. Notre texte est extrait du ms. *d'Abbadie*, n° 168, fol. 108 r° a. Voici les variantes que donne de ce texte le ms. *d'Abbadie*, n° 226, fol. 107 v° a : እፎኩ ፡ የአምኑት ፡ ሶበ ፡ ትትናገሮሙ ። በ (fol. 107 v° b) ተኩንም ፡ በዘኢይትኤየል ፡ ለጽንጋሉ ፡ La leçon ጽንጋሉ est établie d'après ces deux manuscrits.

d) Contexte : Abgar compare l'attitude des Hébreux (ceux-ci avaient préféré autrefois un veau d'or au Verbe qui leur révélait la Loi sur le mont Sinaï par l'intermédiaire de Moïse) à celle des Juifs qui entendent parler le Christ. Puis, il établit, par un argument *a fortiori*, leur incrédulité en la divinité et en la mission de Jésus.

7

አኀሠሠ, II. 1

a) La forme verbale አኀሠሠ, II. 1 ne se trouve pas dans le *Lexicon linguae aethiopicae* de A. Dillmann. Les formes verbales indiquées sont : ኀሠሠ, I. 1. « *quaerere... percontari, scisciari... anquirere, investigare, explorare, scrutari, perscrutari... poscere, postulare* et *reposcere* vel *requirere* ab aliquo... *contendere, operam dare, studere* » : ተኀሠ, III. 1. « *quaeri, investigari... postulari, reposci... ad rationem vel iudicium vocari... sibi quaerere* vel *petere* aliquid... *secta ri, studere, moliri... sibi investigare, explorare, scrutari, scrupulum animo injectum habere... sibi poscere* vel *repo-*

(1) Mss. : ...ሥጋ ፡ ዘገበ ፡ ...

scere, requirere rationem, poenam » : ተኸሠሠ, III, 3, « *se invicem quaerere... disputare, disceptare, controversiam movere* vel *habere, altercari* » ; አስተኸሠሠ, IV, 1, « *invenire artem* vel *rem novam* Lud. sine auct. ». *Op. cit.*, col. 584-586.

b) Sens : mêmes sens que certains de ceux qui sont donnés par Dillmann à ኀሠሠ, I, 1 : *quaerere... investigare, explorare, scrutari, perscrutari*. Le sens de la voix causative አኀሠሠ, II, 1 n'a donc rien de commun avec celui que Dillmann attribue, d'après Ludolf qui n'indique aucune référence d'auteur, à la voix causative-réfléchie አስተኀሠሠ, IV, 1.

c) Texte : አኀሥሥ ፡ ገጸ ፡ ፈጣሪከ ፡ ንጹሐ ፡ *Recherche la face de ton Créateur purement*. La forme verbale አኀሠሠ, II, 1 est tirée des *Dix proverbes éthiopiens* (ምሳልያተ ፡ ነገር ፡ ፲, que nous avons édités dans *ROC*, 1914, n° 1 p. 98-100 et n° 2, p. 196-199.

d) Contexte : le texte que nous venons de citer se trouve au milieu de courtes sentences ascétiques, qui possèdent chacune un sens complet. Par conséquent, l'influence du contexte est de peu d'utilité pour la détermination du sens exact de la forme verbale አኀሠሠ, II, 1. Voici, d'ailleurs, le contexte *in extenso* : [፯] ይቤ ፡ ጠቢብ ፡ እንዘ ፡ ትምህርትየ ፡ ወኢትርአይ ፡ ምግባር የ ፡ ወአኀሥሥ ፡ ገጸ ፡ ፈጣሪከ ፡ ንጹሐ ፡ እስመ ፡ ትምህርትሰ ፡ ይመስል ፡ ዕፀ ፡ ዘቦቱ ፡ ፍሬያት ፡ በከመ ፡ ተብህለ ፡ ቅስም ፡ ፍሬ ያተ ፡ እምኔሁ ፡ ወብላዕ ፡ ወጕንዱሂ ፡ ግደፍ ፡ ለእሳት ። *Septième (proverbe). Le sage dit : « Prends* (1) *mon enseignement, (mais) ne regarde pas* (2) *mon action* (3). *Recherche la face de ton Créateur purement. En effet, l'enseignement, lui, ressemble à un arbre qui a des fruits. Comme il est dit : Cueille de lui les fruits et mange ; quant à son tronc, jette-(le) au feu. »*

(1) M. à m. : *saisis.*
(2) M. à m. : *ne vois pas.*
(3) Sens collectif de *mes œuvres, mes actes.*

8

ተቀፅዐ. III. 1
(ተቀጽዐ. III. 1)

a) La forme verbale **ተቀፅዐ (ተቀጽዐ)**, III. 1 ne se trouve pas dans le *Lexicon linguae aethiopicae* de A. Dillmann. La seule forme verbale usitée est **ቀፅአ**, I. 1, « *secare, secando aptare* pannum in usum vestis : **አለ ፡ ይቀፅኡ ፡ ቀሚሰ** : Gad. Ad. f. 57 v°. *Op. cit.*, col. 176.

b) Sens : **ተቀፅዐ**, III, 1 : *être coupé, être taillé, être ajusté, être adapté, être raccommodé*, lorsqu'il s'agit d'un morceau d'étoffe ou de cuir. Le verbe قطع a un sens identique : *trancher, couper, tailler (un habit pour quelqu'un)*. Sont d'un usage courant les expressions : « قطع ثوبا *sich den Stoff zum Kleide herunter schneiden lassen ;* قطعد الثوب *das Kleid passt dem.* » A. Wahrmund, *Handwörterbuch der neu-arabischen und deutschen Sprache*, p. 505.

c) Texte : **ሰላም ፡ ለሀገርኽ ፡ ኢየሩሳሌም ፡ እንተ ፡ አንሶሰውኽ ፡ በአግፅን ፡ ዘኢተቀፅዓ ፡ በእደ ፡ ሰብእ ፡ ዘኢይደልዎ ፡ ለዮሐንስ ፡ ይፍትሕ ፡ ጶጥነ ፡ አግፅኢኽ ፡ እምእገሪክ ።** *Salut à ta ville de Jerusalem, (dans) laquelle tu as marché avec des souliers qui n'ont pas été montés par la main des hommes, puisque* (1) *Jean n'a pas été digne de délier la courroie des souliers* (2) *de tes pieds!* La forme verbale **ተቀፅዐ**, III. 1 est tirée des *Relations entre Abgar et Jésus*. Cf. *supra*, p. 102. Notre texte est extrait du ms. *d'Abbadie*, n° 226, fol. 106 v° b. Voici les variantes que donne de ce texte le ms. *d'Abbadie*, n° 168, fol. 106 v° b : **ሰላም ፡ ለሀገርኽ ፡ ኢየሩሳሌም ፡ እንተ ፡ አንሶሰው ፡ ኽ ፡ በአግፅን ፡ ዘኢተቀጽዓ ፡ በእደ ፡ ሰብእ ። ዘኢይደልዎ ፡ ለዮ ፡ ሐንስ ፡ ይፍትሕ ፡ ጶጥነ ፡ አግፅኢው ፡ እምእገሪው ።** La leçon **ተቀፅዐ (ተቀጽዐ)**, III. 1 est établie d'après ces deux manuscrits.

(1) Il s'agit du sens causatif.
(2) M. [illegible] et les souliers

d) Contexte : Série de salutations (ሰላም) adressées à Dieu, aux anges, aux prophètes, aux apôtres, etc. Chaque *salām* possède un sens complet. L'influence du contexte est donc sans utilité pour la détermination du sens précis de la forme verbale ተቀፅወ, III. 1.

2. — Additions sémantiques.

2

Forme nominale ሐሩ(ሀሩ)

a) Sens donnés par Dillmann : « *calor, fervor... sudor* ». Cf. *Lex. aeth.*, col. 21.

b) Nouveaux sens que nous donnons : *tiédeur, moiteur*.

c) Texte : በጊዜ ፡ ልደትየ ፡ ወጻእኩ ፡ ከመ ፡ ሐፈ ፡ ጠል ፡ ዘ እንበለ ፡ ትድውይ ፡ ወትሕምም ፡ እምየ ። *Au moment de ma naissance, je suis sorti comme la moiteur de la rosée, sans que ma Mère fût malade et souffrit.* Le texte que nous venons de citer est tiré des *Relations entre Abgar et Jésus* (ms. *d'Abbadie*, n° 168, fol. 109 r° b). Voici les variantes que donne de ce texte le ms. *d'Abbadie*, n° 226, fol. 108 v° b : በጊዜ ፡ ልደትየኒ ፡ ወፃእኩ ፡ ከመ ፡ ሐፈ ፡ ጠል ፡ ዘእንበለ ፡ ትድውይ ፡ ወ ትሕምም ፡ እምየ.

d) Contexte : Dans sa réponse à Abgar, Jésus parle de la virginité de Marie. Il déclare qu'il a été conçu *sans coït* (ዘእን በለ ፡ ሩካቤ) et que sa Mère est toujours demeurée vierge, — elle qui est *l'arche de la Perle (le Fils de Dieu) qui n'a pas de prix* (ታቦተ ፡ ዶር ፡ ... ዚጥ ፡ ዘአልቦ ።).

3

Forme nominale አቤር

a) Sens donnés par Dillmann : « አቤር ፡ (passim per ፅ ; sec. Lud. etiam አበር ፡) subst., f. *grandaeva, anus*... et ple-

rumque *rubra, χρῶτα.* » Cf. *Lex. aeth.*, col. 756. Dillmann explique cette forme de la façon suivante : « Da aber auf diese Weise die Feminina dieser Adjectiva mit denen der Form **ግዙር** : zusammenfallen wurden, so kam eine andere Bildung in Gebrauch, wonach die vocalische weibliche Endung *a* in den Stamm selbst eindringt und sich entweder mit *ə* zu *e* mischt oder gewöhnlich geradezu an Stelle von *ə* festsetzt. Diese Adjectiva nehmen also im Femininum statt *ə* regelmässig *a* an : **ሐዲስ** : **ሐዳስ** :, **ጠቢብ** : **ጠባብ** : ... Den Mischlaut *e* aus *a* + *i* hat **እቡር** : und **አቡር** : *alles Weib* (von einem verlornen Masc. **አቢር** : = عَبِير). » Cf. *Grammatik der äthiopischen Sprache* (édition Carl Bezold), p. 250.

b) Nouveaux sens que nous donnons : *vieux, vieil homme, avance en âge, veuf, célibataire.* Nous estimons que la forme **እቡር** possède, çà et là, le sens du masculin, — sens qui se trouve dans l'arabe عَبِير, *âge.*

c) Textes : 1° **ሀሎ : ፅብእሲ : የዋህ : ክህን : እቡር : ገብሩ : ለቂርቆስ** : *Il y avait un homme doux, (lequel était) un prêtre âgé* (1), *serviteur de Cyriaque.* — 2° **ሀሎ : ፅእቡር : ወክህን : ገብረ : ቂርቆስ : ዘያረሰ : ወገብረ : ቂርቆስ : ሐፃን : ተአምረ : ወመንክረ : ወመዲሞመ : ለሰሚዖ : ወለራዕዩ** : *Il y avait un vieux prêtre* (2), *serviteur de Cyriaque, qui composa (le recit) des miracles, prodiges et merveilles à entendre et à voir* (3) *qu'avait faits Cyriaque, enfant* (4). — Ces deux textes sont tirés des *Miracles du saint enfant Cyriaque*, que nous avons édités dans *ROC*, 1915-1917, n° 1, p. 106-109 et n° 2, p. 129-132.

d) Contextes : les textes que nous venons de citer se trouvent intercalés entre deux *bénédictions* initiales. L'influence du

(1) Autre sens : *veuf, célibataire*.
(2) Cf. note précédente; m. à m. : *un vieillard et prêtre.*
(3) M. à m. : *vision.*
(4) M. à m. : *qu'Cyriaque, enfant, fit.*

contexte est, par conséquent, inutile pour la détermination du sens exact de la forme nominale **አቤር**.

4

Forme nominale ጸሳን

a) Sens donnés par Dillmann : « *incolumis, bene valens, salvus, sanus, integer, securus... integer* i. e. *immunis* a culpa et poena ». Cf. *Lex. aeth.*, col. 1112-1113. Pour illustrer le dernier sens : *integer*, Dillmann donne la référence de deux passages de saint Matthieu. Voici les textes : 1° **አሌ ፡ ለክሙ ፡ ጸሐፍት ፡ ወፈሪሳውያን ፡ አምርሕተ ፡ ዕውራን ፡ እለ ፡ ትብሉ ፡ ዘመሐለ ፡ በቤተ ፡ መቅደስ ፡ ጸሳን ፡ ውእቱ ፡** — 2° **ወዘመሐለ ፡ በመሥዋዕት ፡ ጸሳን ፡ ትብሉ ፡** Cf. Platt, *Novum Testamentum*, p. 19 (Matth., xxiii, 16 et 18). L'éthiopien **ጸሳን ፡ ውእቱ** traduit le grec οὐδέν ἐστιν. Le sens est clair : *exempt de, à l'abri de, étranger à* (idée d'*immunité* de faute et de peine, parce que l'accomplissement de tel acte est considéré comme *licite* et non comme entaché de péché). Sens pouvant se rapprocher de celui de l'expression : **አግዓዚ ፡ አምኀጢአት**.

b) Nouveaux sens que nous donnons : *innocent, non-coupable*, ἀναίτιος (idée de *non-culpabilité*, parce que l'accomplissement supposé de tel *péché* n'a pas eu lieu réellement). Sens voisin de celui de **ንጹሕ**, *insons, innocens*. Cf. Matth., xxvii, 24 : **ንጹሕ ፡ አነ ፡ እምደመ ፡ ለዝ ፡ ጻድቅ ፡** Ἀθῷός εἰμι ἀπὸ τοῦ αἵματος τοῦ δικαίου τούτου.

c) Texte : **አነኒ ፡ ኢርኢኩ ፡ ወኢሰማዕኩ ፡ አንሰ ፡ ጸሳን ፡** *Moi non plus, je n'ai pas vu et je n'ai pas entendu. Quant à moi, je suis innocent.* — Ce texte est inédit. Il se trouve au commencement du fol. 61 r° a des *Miracles du saint enfant Cyriaque*, dont l'édition est en cours dans *ROC*.

d) Contexte : On accuse un homme d'avoir tué une vache. Celui-ci se défend et affirme qu'il n'a pas commis l'acte dont il est incriminé.

V. — ORTHOGRAPHIE

1

Le signe du redoublement.

L'éthiopien ne possède pas de signe analogue au *chedda* arabe pour indiquer le redoublement d'une lettre.

Néanmoins, dans le ms. n° 3 de M. È. Delorme, que nous analysons longuement dans *ROC* à raison de son importance, nous avons rencontré, plusieurs fois, un véritable signe de redoublement.

Ce signe, qui se trouve toujours en surcharge de la lettre à redoubler, ressemble à un ◌ᳫ minuscule.

Voici quelques exemples, où ገ et ከ = ግከ et ክከ.

1° ለእመ ፡ ኀደገ ፡ አበከ ፡ ወእመከ ፡ *Si tu as abandonné ton père et ta mère.*

2° ለእመ ፡ ኀደገ ፡ ፍሥሓ ፡ ዘበምድር ፡ *Si tu as abandonné la joie des choses de la terre.*

3° ወእመሰ ፡ ኀደገ ፡ በግብር ፡ *Mais si tu as abandonné par contrainte (la joie des choses de la terre).*

4° ይቤ ፡ ጠቢብ ፡ ዕቀብ ፡ ልሳነከ ፡ አሰብእ ፡ ኢይንስክ ፡ ከመ ፡ አርዌ ፡ ምድር ፡ ⁘ *Le sage dit : « Garde ta langue, ô homme, afin qu'elle ne te morde pas comme le serpent. »*

Les trois premiers exemples se trouvent dans les *Exhortations aux anachorètes* (fol. 22 r° a), éditées dans *ROC*, 1913, n° 3, p. 317-325; le quatrième dans les *Dix proverbes éthiopiens* (fol. 27 r° a), édités dans *ROC*, 1914, n° 2, p. 196-199.

(*A suivre.*)

Sylvain Grébaut.

Neuilly-sur-Seine (Seine-Inférieure), le 25 Septembre 1919.

LES MIRACLES DU SAINT ENFANT CYRIAQUE

(*Suite*) (1)

TEXTE

VII. — (F. 11 v° b, *suite*) ተአምሪሁ ፡ ለብፁዕ ፡ ወለቅዱስ ፡ ቂርቆስ ፡ ሰማዕት ።

ጸሎቱ ፡ ወበረከቱ ፡ የሃሉ ፡ ምስለ ፡ ... (2) ለዓ ፡ ዓ ፡ አሜ ።

ወሀሎ ፡ ፩አደግ ፡ ተባዕታይ ፡ ዘይትለአክ ፡ ለአባ ፡ ገሪማ ፡ (3) ወበዳግም ፡ ይትለአክ ፡ ለተዝካረ ፡ ሕፃን ፡ ቂርቆስ ፡ ወሰማዕት ።

ወይዜዓኖ ፡ ወንጌሉ ፡ በላዕሌሁ ፡ ሥርናይ ፡ (4) ሚካኤል ፡ ወገ ብርኤል ፡ (F. 45 r° a) ይመርህዎ ፡ ወያበጽሕዎ ፡ ኀበ ፡ መካኑ ፡ ለቅዱስ ፡ ቂርቆስ ፡ ወያበጽሕዎ ፡ በ፪አውራኁ ። እምዓመት ፡ ወእስ ከ ፡ ዓመት ፡ በ፯አውራኁ ። ወነበረ ፡ ከመዝ ፡ እንዘ ፡ ይትለአክ ፡ ከመዝ ።

ወሰመዮ ፡ ስሞ ፡ ገብረ ፡ ቂርቆስ ፡ እንዘ ፡ ከመዝ ፡ ሀሎ ፡ (5) ሐመ ፡ ውእቱ ፡ አደግ ፡ ወሞተ ፡ እንዘ ፡ ኢያአምሮ ፡ (6) ሰ ብእ ።

ወአስተርአዮ ፡ ቅዱስ ፡ ቂርቆስ ፡ ለ፩ቀሲስ ፡ ተንሥእ ፡ (F. 15 r° b) ወአብአ ፡ ወቅብሮ ፡ ለውእቱ ፡ ኦደግ ። ወሶበ ፡ በጽሐ ፡ ረከቦ ፡ ለውእቱ ፡ አደግ ፡ ኀበ ፡ ሞተ ። ወአብእዎ ፡ ወቀበርዎ ፡ አመ ፡ ፯ወ፯ለወርኃ ፡ ጥር ።

(1) Cf. *ROC*, 1913, p. 419; 1914, p. 93; 1915-1917, p. 106 et p. 129.

(2) Ici et plus bas, les noms propres ont été effacés.

(3) Cf. *infra*, p. 410, note 5.

(4) Le texte du passage : ወይዜዓኖ ፡ ወንጌሉ ፡ በላዕሌሁ ፡ ሥርናይ (*sic*) est en très mauvais état. Nous le laissons tel quel, car essayer ici de reconstituer le texte primitif serait risquer une hypothèse gratuite.

(5) ሀሎ ፡ est en surcharge.

(6) Ms. : ኢያአምሮ (*sic*).

ወሰሚያ ፡ አብ ፡ ገሪማ ፡ በክየ ፡ ብክየ ፡ መሪረ ፡ ወእንክረ ፡ ተአ
ምራኒሁ ፡ ወመንክራኒሁ ፡ ለቅዱስ ፡ ቂርቆስ ። (1)

ጸለዎቶሙ ፡ ወበረክቶሙ ፡ የሃሉ ፡ ምስለ ፡ ንብሮሙ ፡ ... (2) ለ
ዓ ፡ ዓ ፡ አ ።

TRADUCTION

VII. — (F. 11 v° b, suite) *Miracles du bienheureux et saint* (3) *Cyriaque, martyr.*

Que sa prière et sa bénédiction soient avec... (4) *pour les siècles des siècles! Amen.*

Il y avait un âne mâle qui servait Abba Garimâ (5) *et, en outre* (6), *servait la mémoire de Cyriaque, enfant et martyr* (7).

(*Abba Garimâ*) *le montait* (*pour aller prêcher*) *son Évangile. (Un jour, il mit) sur lui du froment* (8). *Michel et Gabriel* (F. 15 r° a) *le conduisirent et le firent parvenir au sanctuaire* (9) *de saint Cyriaque. Ils le ramenèrent* (10) (*auprès d'Abba Garimâ*), *en deux mois. (Mais, d'année en année, (il fit le même voyage) en sept mois. Il continua à servir ainsi* (11).

1. Le ms. porte : ለቅዱስ ፡ ቂርቆስ ፡ ወለአባ ፡ ገሪማ. Évidemment le texte est en mauvais état. Nous avons donc supprimé : ወለአባ ፡ ገሪማ, *et d'Abba Garimâ*, pour ne pas obtenir un non-sens dans notre traduction.

2. Cf. *supra*, p. 109, note 2.

3. M. a m. : *et du saint.*

4. Cf. *supra*, p. 109, note 2.

5. Le texte porte ici seulement ገሪማ, *Garimâ*, et plus bas toujours ገሪማ, *Garima*. — Abba Garimâ est l'un des neuf saints qui ont évangélisé l'Éthiopie.

6. Ici, በዳግም, au lieu de signifier : *secunda vice*, ἐν τῷ δευτέρῳ, se rapproche de ዳግሙ, *derechef*, ἔτι.

7. M. a m. : *de l'enfant Cyriaque et martyr.*

8. Le mot ሶርናይ a le sens de *triticum, blé-froment.*

9. Ici, le mot መካን a le sens du grec τόπος, *sanctuaire* (cf. textes grecs hagiographiques).

10. M. a m. : *le firent parvenir.* L'emploi, pour la seconde fois, de ያበጽሕዎ ne paraît probablement à indiquer le voyage de retour vers Abba Garimâ.

11. M. a m. : *il continua ainsi à servir ainsi.* La conjonction temporelle እንዘ, suivie de ይትለአክ, donne au verbe ነበረ le sens de *continuer*.

(*Abba Garimâ*) *lui donna le nom* (1) *de Gabra-Qirqos* (2), *alors qu'il se trouvait ainsi* (3).

Cet âne tomba malade et mourut, sans que personne (4) *le sût.*

Saint Cyriaque apparut à un prêtre et lui dit : « Lève-toi, (F. 15 r° b) *introduis* (5) *et enterre cet âne* (*dans le cimetière du sanctuaire*). » *Lorsqu'il fut arrivé, il trouva l'âne* (6) (*à l'endroit*) *où il était mort. On l'introduisit et on l'enterra, le 28 du mois de Ter.*

(*L'*) *ayant appris, Abba Garimâ versa des larmes amères* (7). *Il admira* (8) *les miracles et les prodiges de saint Cyriaque.*

Que leur prière et leur bénédiction (9) *soient avec leur serviteur...* (10) *pour les siècles des siècles! Amen.*

Sylvain GRÉBAUT.

Neufmarche (Seine-Inférieure), le 16 Février 1929.

(1) M. à m. : *l'appela de son nom.*

(2) Le nom propre composé *Gabra-Qirqos* veut dire *Serviteur-de-Cyriaque.*

(3) Au service d'Abba Garimâ et des moines du sanctuaire de saint Cyriaque.

(4) Ici, le mot ሰብእ fait fonction de pronom indéfini.

(5) L'emploi de አብአ et, plus bas, de አብእዎ indique que le prêtre avait reçu l'ordre *d'introduire* le cadavre de l'âne dans le cimetière du sanctuaire de saint Cyriaque, pour l'y enterrer.

(6) M. à m. : *cet âne.*

(7) M. à m. : *pleura des pleurs amers.*

(8) M. à m. : *il s'étonna.*

(9) La prière et la bénédiction de saint Cyriaque et d'Abba Garimâ.

(10) Cf. *supra*, p. 109, note 2.

LA TRADITION DE L'HYPOTYPOSE

OU TRAITÉ SUR L'ASCÈSE ATTRIBUÉ A SAINT GRÉGOIRE DE NYSSE

Après d'autres (1), j'ai accepté sans discussion (2) les remarques du P. Stiglmayr tendant à faire dépendre de l'*Hypotypose* qui porte le nom de saint Grégoire de Nysse la longue lettre grecque de « Macaire » publiée par Floss (3). Plus attentif et guidé par un document nouveau, D. Villecourt s'est aperçu que, loin de commander et d'expliquer la lettre, le prétendu traité de Grégoire de Nysse appartenait lui-même au cycle des curieux écrits de mystique qu'on peut appeler macariens (4). L'enquête, ainsi renouvelée par l'examen minutieux des textes, devra être poursuivie, et l'on peut en espérer finalement la solution de l'énigme qui contrarie, pour une part considérable, l'intelligence des œuvres de Macaire. Mais dès maintenant, c'est un résultat appréciable d'avoir reconnu le caractère apocryphe d'une composition qui, comprise depuis plusieurs siècles dans le recueil des ouvrages de l'évêque de Nysse, n'inspirait de soupçons à personne. Ce point acquis purement et simplement à l'histoire littéraire, il est intéressant, sinon indispensable, de rechercher par quelle voie nous a été transmise

1. O. Bardenhewer, *Geschichte der altkirchlichen Literatur* III, 1912, p. 91; O. Stählin, *Die christliche griechische Litteratur*, 1913, p. 1159; G. Krüger, *Realencyclopädie f. p. T.* XXIV, 1913, p. 57.

2. *Revue d'ascétique et de mystique*, I, 1920, p. 70, 2.

3. Cf. J. Stiglmayr, *Makarius der Grosse und Gregor von Nyssa*, dans *Theologie und Glaube*, II, 1910, p. 571; *Sachliches und sprachliches bei Makarius von Aegypten*, 1912, p. III, n. 1, et cf. p. 7.

4. Voir l'étude qui précède dans le présent fascicule sur la lettre grecque de Macaire, et dont j'ai pu connaître les lignes principales avant la publication.

l'*Hypotypose*, c'est-à-dire si l'attribution est factice et récente, ou proprement traditionnelle; puis, le cas étant que cette attribution provient des manuscrits, il y a lieu de se demander comment elle a pu se produire. C'est à ces deux questions que je vais tâcher de répondre.

On n'ignore pas que l'édition de Grégoire de Nysse est l'une des moins satisfaisantes de la *Patrologie grecque* (1). Le reproche n'atteint point, d'ailleurs, l'abbé Migne ni ses conseillers. Ils ont donné, faute de mieux, ce qu'ils avaient sous la main (2); et depuis lors, à peu de chose près, la situation est restée la même (3). La remarque faite par Harles en 1801 demeure vraie : « Sed quam necessaria sit noua Gregorii Nysseni editio e codicibus emendanda... ex iis quae hucusque a me et a Fabricio obseruata sunt facile elucebit. Amplissimus autem futuro editori patet campus, in quo uires ingenii, eruditionis atque diligentiae cum laude pariter ac utilitate possit exercere (4). » En définitive, les textes particuliers que nous avons sous les yeux sont ceux-là mêmes qu'ont fait connaître au temps de la Renaissance, dans une série de volumes hâtifs, Fédéric Morel et ses émules.

L'*Hypotypose* est peut-être le dernier écrit qui ait été mis au jour sous le nom de saint Grégoire de Nysse, en cette incroyable fièvre de savoir qui ne sera sans doute jamais dépassée, — alimentée par d'incessantes découvertes dont on sem-

(1) Tomes XLIV-XLVI. 1858. 1863².

(2) C'est-à-dire l'édition parisienne de 1638 (Gilles Morel), complétée principalement par celle de la *Bibliothèque* de Gallandi (1770, tome VI); voir l'*Ordo editionis nouae*, XLVI, 1269-1271. Toutefois, dans les années qui précédèrent l'impression de la *Patrologie grecque*, Krabinger avait fait paraître quelques éditions particulières, sensiblement supérieures à celles des XVI^e^ et XVII^e^ siècles : le *Discours catéchétique* et le *Panégyrique de Mélèce* (Munich 1835), le dialogue *Sur l'âme et la résurrection* (Leipzig 1837), les cinq *Homélies sur l'oraison dominicale* (Landshut 1840); Migne, on ne sait pourquoi, n'a tenu compte que de la seconde publication (cf. *P. G.*, XLVI, 11). Un peu plus tard, G. H. Forbes, mieux connu par ses travaux de liturgie, donna en deux fascicules (1855-1861), dont le premier aurait pu être utilisé, un nouveau texte de l'*Hexaéméron*, de la *Création de l'homme* et du commencement de la *Vie de Moïse*.

(3) Avec le travail de Forbes, on n'a à citer que la réédition des douze *Livres contre Eunomios* par Oehler (Halle 1865), et celle du *Discours catéchétique*, résultant d'une comparaison sérieuse des manuscrits, par J. H. Srawley (Cambridge 1903).

(4) *Bibliotheca graeca*, t. IX, p. 127.

était ne pas prévoir la fin. Ce fut en 1606 à Paris (1); les autres opuscules ascétiques étaient déjà connus depuis trente, quarante années ou même davantage (2).

Évidemment, les manuscrits de ce traité n'étaient pas communs. En fait, l'éditeur Fédéric Morel, imprimeur du Roi et professeur au Collège de France, informe son public qu'un seul manuscrit, et récent, a été employé : « Sic habeto, studiose Lector, συγγράμματα, me uno tantum codice Graeco, nec uetusta manu exarato, usum fuisse in hoc aureolo B. Gregorii Nysseni commentario edendo, uertendo (3). » Morel ne fournit aucun autre détail au sujet de ce manuscrit. Néanmoins, l'on n'a pas beaucoup à chercher pour établir son identité. Il n'y a de nos jours, à Paris, qu'un seul manuscrit de la Bibliothèque Nationale, où se rencontre l'*Hypotypose* : le n° *399* du *Supplément grec*, un recueil du XVI^e^ siècle qui contient avec l'ouvrage sur les Psaumes (f. 1-11) quelques homélies, et s'achève par notre traité (f. 93-108), sous le même titre que dans l'édition. A quel autre volume pourrait-on songer? Si Morel n'en indique pas l'origine, c'est apparemment qu'il se trouvait, au commencement du XVII^e^ siècle, en quelque collection privée (4). Dans la suite, il appartint à Daniel Huet († 1721), passa avec tout le fonds de l'évêque d'Avranches aux Jésuites de la rue Saint-Antoine, puis en 1763 fut recouvré par l'abbé de Charsigne,

1. *D. Gregorii Nysseni de scopo seu fine uerae pietatis et conuersationis religiosae cultus Christi. Hypotyposis siue Summaria descriptio* : Fed. Morellus interpres Regius primus edidit et Latine uertit. — Lutetiae apud Federicum Morellum archityographum Regium. MDCVI. 2 ff., 28 + 36 pp. 12°. — Avec une dédicace au cardinal de Joyeuse, archevêque de Rouen.

2. En suivant la disposition de la *Patrologie*, où l'*Hypotypose* occupe la troisième place, on a successivement (cf. t. XLVI, 237 ss.) : I. l'opuscule pour Harmonios *Sur le nom chrétien* : édition latine de Laurent Sifanus, Bâle 1561, et grecque de David Hoeschel, Leyde 1593; II. l'opuscule pour Olympios *Sur la vie chrétienne* : édition grecque de François Zino, Venise 1575; IV. l'opuscule *Contre ceux qui supportent mal les censures* : édition greco-latine de Guillaume Morel, Paris 1562; V. le traité *De la virginité* : édition latine de Pierre Gabesini, Rome 1582, et greco-latine de Jean Lievens, Anvers 1571. Le dernier morceau de la collection, *Si ceux qui différent le baptême*, appartient, en réalité, à la série des discours.

3. Op. cit. première partie, p. 27 : Morel a soin d'ajouter : « ... idque operam dare me quod forte melius, antiquius, castigatius mss. in manus incidat, id de tuae salutis nostri conferas, nec nobis conferendum concedas.

4. Il est d'ailleurs possible que Morel l'ait lui-même acquis et possédé; son langage n'y contredit pas.

héritier légal de Huet et donné par le même à la Bibliothèque Royale en 1765 (1).

Après ceci, et si l'on prend garde que les opuscules authentiques se présentent ensemble dans des manuscrits de bonne marque (2), la tentation est forte de supposer que le traité publié en 1606 sous le nom de saint Grégoire de Nysse n'a pas d'appui plus solide que le recueil du XVI^e^ siècle dont s'est servi Morel, — et par suite, de n'en pas prendre le texte au sérieux; pourquoi ne serait-ce pas simplement une fantaisie, composée par un humaniste en gaieté ou, sans aller jusque-là, une rhapsodie de basse époque, due à quelque caloyer féru d'ascétisme et lettré? — Heureusement, cette illusion s'évanouit, pour peu que l'on continue la recherche. Car d'autres manuscrits subsistent que celui de Paris, et nous ramènent nécessairement à une tradition ancienne. A mon grand étonnement, j'en ai compté cinq, en faisant le tour des catalogues imprimés. Mais il est vrai qu'un seul est de prix. Je les énumère d'après les mérites qu'ils me paraissent avoir et qui correspondent, aussi bien, à leur âge :

(1) Venise, Saint-Marc *68*, manuscrit de Bessarion, rapporté au XII^e^ siècle : recueil d'ouvrages de saint Grégoire de Nysse ou attribués. 239 fol. L'*Hypotypose* (n° 5) est suivie de l'*Exhortation à la pénitence* (n° 6), écrit conservé en effet parmi les œuvres de Grégoire et sous son nom (3), mais dont le véritable auteur a été désigné par Photius (4), c'est-à-dire Astérios d'Amasée (5); puis viennent le traité authentique *Contre la fatalité* (6) et l'opuscule, mentionné plus haut, *Contre ceux qui supportent mal les censures:* plus loin (n° 12), on trouve encore l'opuscule ascétique pour Harmonios.

(1) Cf. H. Omont, *Inventaire sommaire des manuscrits du Supplément grec de la Bibliothèque Nationale*, 1883, p. IX, 16 sq.

(2) Par exemple dans plusieurs manuscrits de Paris, le *71* de Turin, et surtout le manuscrit du Vatican (Pie II) n° 4 du XI^e^ siècle, où l'on trouve : op. I suivant VI, n° 11, II n° 11, IV n° 20, V n° 25.

(3) Édition de 1638, t. II, p. 165; cf. *P. G.*, XLVI, 639.

(4) *Cod. CCLXVI*, n° 1 : *P. G.*, CIV, 201.

(5) *P. G.*, XL, 352-369. Une autre composition d'Astérios *Pour le début des jeunes* (ib., 369-380, cf. XLVI, l. c.) nous a de même été livrée sous le patronage de l'évêque de Nysse.

(6) *P. G.*, XLV, 145-173.

(2-3) Vienne, ancienne Bibliothèque Impériale, *Theol. 106* (Nessel 12), et *Theol. 108* Nessel 35), *f.* 2 : deux volumes apparentés, du XV^e^ ou du XVI^e^ siècle, dans lesquels le traité *Contre la fatalité* précède immédiatement l'*Hypotypose*. Nous avons donc ici un contexte semblable à celui du manuscrit de Venise : le discours d'Astérios a été omis, et l'ordre des deux opuscules renversé. D'après un renseignement de Lambecius (1), le texte paraît ne pas présenter les lacunes qui déparent l'édition de Morel ; et surtout, au lieu de finir court avec une fausse doxologie, il possède, variantes à part (2), la conclusion de la longue lettre de Macaire. Vraisemblablement, le manuscrit de Venise a la même teneur.

(4) Londres, Musée britannique, *Royal 16 D XI*, f. 275-281 : autre recueil du XVI^e^ siècle (3). L'*Hypotypose* y accompagne le traité *Contre la fatalité*, tout de même que dans les manuscrits de Vienne. D'autre part, j'ai constaté qu'il offrait les lacunes du texte imprimé, laissant des « blancs » pour en bien indiquer la place. Il est donc évident que le manuscrit de Paris, dans lequel le contexte traditionnel a été rompu, prend place au-dessous des témoins énumérés ; il dérive soit du *Regius* de Londres soit d'un exemplaire pareil.

(5) Rome, Bibliothèque Vaticane, *Urbino 9*, f. 210 : manuscrit du commencement du XVII^e^ siècle qui fait partie d'une série complète (*Urbin. 9-13*) — due à Joseph de Crète — des ouvrages de Grégoire de Nysse. Mais on observe en ce volume (fol. 185^v^-224) une succession si remarquable des quatre premiers opuscules ascétiques associés définitivement par l'édition de Duc (1615) qu'à première vue cette coïncidence ne saurait passer

(1) Cf. A. F. Kollarius, *P. Lambecii Hamburgensis commentariorum liber* [illegible], 1778, p. 58.

(2) Au lieu des mots Αὐτῷ δόξα etc., on a donc la finale développée Οὕτως etc. de *P. G.*, XXXIV, 111 sq. ; voici les différences relevées par Lambecius, *l. c.* dans le manuscrit de Vienne *106* : ἀποστρεφεσθαι] ἀποστρεσεσθαι V : — ὑνητούς τουτους τουτους V : — μονου μονην V : — ἡν *Ms.* ης V comme Floss ; — [illegible] πατερα και υιον και αγιον πνευμα νυν τε και αει και εις τους αιωνας των αιωνων αμην.

(3) Il ne m'explique pas qu'en éditant le *Discours catéchétique* le Dr. Srawley ait [illegible] ce manuscrit comme étant du XIV^e^ siècle : cf. *Journal of theological studies*, III, 1902, p. 122 *sqq.* D'ailleurs M. Omont estime qu'il est, en [illegible] la main d'André Darmarios : cf. *Bibliothèque de l'école des chartes*, XLV, 1884, p. 5-4.

pour fortuite. L'examen du contexte ne laisse pas de confirmer cette impression. Je crains que le copiste principal du duc Francesco-Maria n'ait fait autre chose que transcrire « *properante calamo* » (1) le recueil des œuvres imprimées.

Ce manuscrit douteux mis à part, nous sommes en possession d'une chaîne solide qui rattache le texte imprimé au moyen âge, sous l'autorité expresse de saint Grégoire de Nysse. Un autre fait qui me semble suffisamment établi désormais est, au VI^e^ siècle et par une juste induction dès le V^e^, l'existence d'un opuscule substantiellement identique qui portait, en certains exemplaires tout au moins, le nom de Macaire. C'est en accord avec ces données simples qu'on peut chercher maintenant à expliquer l'attribution à Grégoire de Nysse.

Il importe, avant tout, de bien saisir le caractère de l'opuscule apocryphe. Mis en regard des deux traités authentiques *Sur le nom chrétien* et *Sur la perfection*, l'un et l'autre d'un dessin si ferme et d'ailleurs étroitement liés, l'*Hypotypose* n'apparaît pas seulement écrite d'un autre style, mais encore point composée, et proprement incohérente. Cet aspect ne frappe pas autant dans les rédactions voisines, plus ou moins modifiées et simplifiées. La lettre du manuscrit de Berlin a été pourvue, par l'instinct d'un copiste intelligent, d'un long morceau d'inspiration macarienne qui tient la place du prologue (2) et du développement subséquent (3); la compilation, en devenant littérairement plus complexe, s'est, quant à l'effet produit, comme neutralisée et fondue. De même, le document secondaire qui explique tout ensemble la lettre syriaque du VI^e^ siècle et la rédaction de Siméon Logothète a gagné une certaine unité en laissant tomber presque complètement le prologue mentionné. Au contraire, l'*Hypotypose*, plus fidèle au type premier malgré l'abrégement des parties qu'on peut appeler macariennes, révèle de prime abord le secret de sa compo-

1. C'est l'expression même de C. Stornajolo, *Codices Urbinates Graeci Bibliothecae Vaticanae*, 1895, p. 16; à remarquer que la notice n'est pas complète sans l'*addendum* p. 333. — Ce Joseph de Crète a rédigé, pour sa part, une quinzaine de volumes; un seul fournit un point de repère chronologique, l'*Urbin.* 54 écrit en 1614 : voir *ib.*, p. 318.

2. *P. G.*, XLVI, 288-289 *b* (Εἴ τις σμικρον... ἔρως ἔχει).

3. Ib., 289 *c* — 297 *a* (Προεῖδοῦσα δε... τοῦ βίου δρόμου).

sition [deja le titre, dont on n'a aucune raison de mettre en doute l'originalité, montre le génie de l'auteur responsable. Beaucoup plus qu'un titre, c'est un sommaire, dont l'abondance a plutôt pour effet de distraire que de guider le lecteur, et on, d'ailleurs, l'on ne trouve guère que des phrases reprises du morceau lui-même. On l'entend mieux en le démembrant :

Περὶ τοῦ κατὰ θεὸν σκοποῦ [1]
καὶ τῆς κατὰ ἀλήθειαν ἀσκήσεως [2]
Καὶ πρὸς τοὺς ἀπαιτήσαντας ἀσκητάς [3]
περὶ τῆς εὐσεβείας σκοποῦ [4]
καὶ τοῦ ὅπως χρὴ συνεῖναι ἀλλήλοις καὶ συναγωνίζεσθαι [5]

ΥΠΟΤΥΠΩΣΙΣ.

Il était sans doute difficile de proposer en des termes plus maladroits une « esquisse » de la vie religieuse et monastique. Mais, par ce défaut même, l'encombrante définition est tout juste à la convenance de l'opuscule. Le rédacteur, ayant décidé de coudre ensemble des morceaux disparates, était amené, presque fatalement, à se trahir par une étiquette qui indiquerait la nature de son travail.

L'*Hypotypose* ne dément pas, en effet, l'annonce du titre. Il n'est que de parcourir les dix colonnes du texte grec pour reconnaître la disparité des éléments qui les composent. Je n'en referai pas l'analyse. Aussi bien, de ces éléments mal agencés, sinon hétérogènes, un seul intéresse directement la présente enquête : ce que j'ai appelé tout à l'heure le prologue. Sans être tout à fait sûr, par la faute du rédacteur, de l'endroit précis où il faut arrêter ce morceau (6), on ne peut n'être pas

(1) Cf. ib., 288 *b* 10.
(2) Cf. ib., 288 *b* 2.
(3) Cf. ib., 297 *b* 8.
(4) Cf. ib., 297 *a* 3 et 297 *b* 8, 301 *a* 5.
(5) Cf. ib., 297 *b* 10.
(6) Il va évidemment, comme je l'ai déjà marqué, jusqu'à 288 *b* 15. Faut-il le prolonger jusqu'à 292 *b* 11? Je ne le pense pas. Mon impression est que la première moitié du nouveau paragraphe lui appartient encore et qu'alors, vers 291 *a* 1, le rédacteur a dissimulé une suture pour introduire la question des [illegible] secrets et de la vaine gloire. La difficulté est causée par la chaîne des [illegible] scripturaires, morceau des 288 *b* 29 : le mouvement périodique, jusque-là [illegible] retrouvé par les citations et l'on n'est plus certain de la contexture [illegible].

frappe de la rare distinction qui le caractérise. Tant par son beau style périodique, d'un mouvement large et aisé, que par l'élévation des pensées qui y sont développées, il tranche vivement sur le reste, sous la réserve que je viens de faire. Ce n'est pas souvent qu'on a exprimé d'une manière aussi magnifique le désir inné du bien et du beau qui gît au cœur de l'homme et l'accord de cette pure aspiration avec les exigences de l'idéal chrétien.

A qui revient donc cette page remarquable, tirée on ne sait d'où et assortie tant bien que mal à des pièces d'un ton beaucoup plus modeste? — Évidemment, son auteur était de la lignée spirituelle des Clément et des Origène, épris comme eux de philosophie platonicienne. Mais nous n'en saurions dire davantage, faute de tout renseignement d'ordre positif. Ce qu'on peut affirmer sans chance d'errer, c'est qu'elle ne porte pas la marque de Macaire ni de son école, bien qu'elle ait été recueillie et amalgamée avec des matériaux de cette provenance. Macaire écrit autrement, plus simplement, pense surtout au moyen d'images, souvent heureuses, et du reste ne s'arrête guère à philosopher, malgré la hauteur de ses vues. Et Grégoire de Nysse? La mention de son nom est-elle ici, enfin, recevable, et sera-ce de cette façon restreinte, par la première page, que l'opuscule pourra lui être imputé?

C'est bien à cette dernière question, précise, qu'aboutit l'effort de notre recherche. Il s'agit de savoir s'il y a une part de vérité dans l'attribution traditionnelle de l'*Hypotypose* à saint Grégoire de Nysse. La seule manière efficace d'aborder le problème est de déterminer, par une première opération et indépendamment des données intrinsèques du texte lui-même, le caractère de l'attribution. Quelle espèce de témoignage représente-t-elle? De la réponse dépend nécessairement tout le reste: la critique interne pourra s'exercer utilement, si l'on obtient un point d'appui; sinon, elle devra avouer, sans plus, son impuissance et laisser les choses en l'état.

Le cas étant ainsi défini, rien n'est plus simple que de l'élucider; les lenteurs des considérations préalables dispensent d'un long examen. Il suffit de rappeler que la tradition manuscrite de l'*Hypotypose* rejoint deux autres lignes particulières avec lesquelles elle forme un triple lien. Or ces deux séries

rivales sont d'accord pour garantir le nom de Macaire, et nul autre. Comme l'*Hypotypose* est elle-même composée, en majeure partie, des mêmes éléments macariens, il ressort de ce seul rapprochement que l'*Hypotypose*, elle aussi, devrait être placée normalement sous l'autorité de Macaire, ou plutôt qu'elle se recommandait certainement, à l'origine, de cette autorité et n'a pu en être privée que par intention, accident ou négligence. Dès lors, il est aisé de comprendre ce qui s'est passé. Devenu anonyme, l'archétype immédiat de l'*Hypotypose* a sollicité l'esprit d'invention d'un éditeur lettré et qui ne pouvait se résigner à laisser l'opuscule sans titulaire. La première page a retenu son attention, comme elle retient encore la nôtre. Le nom de Grégoire de Nysse s'est présenté à lui comme digne d'être proposé et a passé aussitôt en tête de la rédaction. En d'autres termes et pour parler nettement, l'attribution à saint Grégoire de Nysse ne remonte pas à la plus ancienne tradition; elle n'est et ne peut être qu'une conjecture d'érudit, provoquée par la lecture du prologue et introduite dans l'archétype de nos manuscrits. Il est possible, voire vraisemblable qu'elle remonte au VI^e^ siècle, au temps même où les premières collections des ouvrages de Grégoire de Nysse ont commencé de prendre forme. Mais elle n'a pas d'autre valeur que le sentiment de celui qui l'a imaginée; c'est-à-dire, réellement et pratiquement, aucune valeur. On est donc dispensé de pousser plus avant l'examen et de s'abandonner à toutes les hésitations de la critique interne. A quoi servirait désormais d'instituer une comparaison suivie avec les écrits authentiques de l'évêque de Nysse? Celui-ci, assurément, est platonicien et origéniste, capable aussi d'écrire noblement. Il enseigne la fuite des voluptés, l'ἀπάθεια, la poursuite d'un idéal de pureté et de bonheur, le désir des choses célestes, la ressemblance à Dieu. Mais il n'est pas le seul à professer ces doctrines. On peut relire d'ailleurs, à cet égard, les ouvrages sur *la Création de l'homme*, sur *la Vie de Moïse*, sur *la Virginité*, le commentaire des Psaumes et celui des Béatitudes, cherchant toujours le rayon de lumière qui pourrait éclairer le prologue de l'*Hypotypose* et permettre d'en identifier l'auteur avec certitude. Ce sera bien en vain. Nulle part on ne trouvera la somme des expressions caractéristiques qui donnent à cette page son relief, et sans la

rencontre desquelles le jeu des rapprochements d'idées devrait continuer sans force et sans fin.

Mieux vaut conclure modestement, après ces trop longues observations, que l'*Hypotypose*, compilation du v^e^ ou du vi^e^ siècle, nous a été livrée indûment sous le nom de saint Grégoire de Nysse.

D. A. Wilmart.

Farnborough, le 7 mai 1920.

TABLE DES LEVERS DE LA LUNE

POUR CHAQUE MOIS DE L'ANNÉE

La *Table des levers de la lune pour chaque mois de l'année*, qui se trouve dans le ms. n° 61 de Paris (Fonds propre de la Bibliothèque Nationale), est extraite du *Livre de la Révolution des lumières du ciel, selon leur regime, leur temps, leurs classes, leurs noms, leurs origines et leurs mois, par le prophete* Hénoch (1). Voici, d'ailleurs, le titre de ce livre, tel qu'il figure au commencement du fol. 31 r° : **ዘሄኖክ ፡ ነቢ ፡ ይ ፡ መጽሐፈ ፡ ሚለተ ፡ ብርሃናት ፡ ሰማይ ፡ ፩፩በበ ፡ ስልጣኖሙ ፡ ወበበ ፡ ዘመኖሙ ። ወበበ ፡ ሕዘቢሆሙ ፡ ወበበ ፡ ስሞሙ ፡ ወመ·ላ ጽኒሆሙ ፡ ወበበ ፡ አውራኂሆሙ ፡ ዘጸሐፈ ፡ ሄኖክ ፡ ወልደ ፡ ያረ ድ ፡ ብኩመ ፡ አርአየ ፡ አራኤል ፡ መልአክ ።** (2) Zotenberg, dans son *Catalogue des Manuscrits éthiopiens (ghecz et amharique) de la Bibliothèque Nationale*, p. 72, caractérise ainsi notre livre, d'une façon générale : « C'est un petit traité de physique céleste et du calendrier contenant le développement et l'application des données du livre d'Hénoch (chap. LXXII à LXXVI). » La présente édition a donc pour but d'illustrer certains passages des apocryphes et apocalypses. Cf., en

(1) Cf. Zotenberg, *Cat. des Mss. eth. de la Bibl. Nat.*, p. 71.

(2) Comme l'indique le titre du livre, c'est l'ange *Ouraël* (*Uriel*) qui a instruit le prophète *Henoch*. De ce nom propre le *Livre d'Hénoch* donne trois formes : አራኤል, አርአኤል, አርያን. Voici ce que dit sur *Uriel* le Synaxaire ethiopien [illegible]. *Ls. Sqa. eth.*, II. — *Mois de Hamle*, p. 351 : ፡ ወበዛቲ ፡ ዕለት ፡ ነፅበ ፡ በዘሰ ፡ ለአራኤል ፡ ሊቀ ፡ መላእክት ፡ ዘአስተርአየ ፡ ለሄኖክ ፡ ሚለተ ፡ ብርሃናት ። *En ce [illegible] 21 Hamle, fête de l'archange Uriel, qui montra à Henoch la révolution des lumières célestes.* — Sur le rôle d'*Uriel*, cf. *Livre d'Hénoch*, troisième partie, [illegible].

particulier, le *Livre d'Hénoch* (cosmogonie, *passim*) (1).

Les six portes de l'orient (les portes du *lever de la lune*), dont il est question dans notre *Table*, sont maintes fois citées dans le *Livre d'Hénoch*. Dillmann, *Lex. aeth.*, col. 606, écrit : « ነዋኅው ፡ ሰማይ ፡, ኖኅት ፡ ሰማይ ፡ *portae coeli*, e quibus sidera, venti et alii coelorum exercitus exeunt et in quas intrant, memorantur Hen. 33-36. 72 seq. » Il y a aussi les *six portes du coucher de la lune*. Ces *douze portes* (six à l'orient et six à l'occident) ne sont autres que les douze signes du zodiaque. Cf. le *Livre de la Révolution des luminaires célestes*, qui constitue la troisième partie du *Livre d'Hénoch*.

Quelques remarques philologiques sont à faire : la forme ሠረቅ est préférée à la forme ሠርቅ (douze fois ሠረቅ et une seule fois ሠርቅ) ; le verbe ፈጸመ, I. 2 a toujours le sens neutre de *prendre fin* (douze fois) ; la forme fautive ተሕግሥ (deux fois) se trouve à la place de ታሕግሥ ; la forme ምያዝያ (deux fois) se rencontre au lieu de ሚያዝያ (2) ; aucune distinction n'est faite entre les chiffres ፯ et ፮ (3).

TEXTE

(*Scriptio continua* dans le ms.)

(F. 101 v°) ወከዕበ ፡ ለእመ ፡ ፈቀድከ ፡ ታእምር ፡ ለለ ፡ ወርኁ ፡ ዘከመ ፡ ትበይት ፡ ወርኅ ፡ ለለ ፡ ሌሊቱ ፡ ወታስተባሪ ፡ ሠርቀ ፡ (4) በ፮ኁኑዋኅው ፡ ጽባሕ ። (5)

1. Nous nous sommes proposé le même but, en éditant précédemment dans *ROC* : *Les sept cieux et les sept cercles de la terre* 1913, n° 2, p. 201-206, *Table de comput et de chronologie* et *Les treize cycles* 1918-1919, n° 2, p. 323.

2. Ces fautes constantes d'orthographe : ተሕግሥ (*sic*) et ምያዝያ (*sic*) sont propres à notre livre ; on les rencontre fréquemment dans maints autres passages du ms. 61 de Paris.

3. Cette confusion est commune à un très grand nombre de mss. éthiopiens.

4. Ms. : ሠርቅ.

5. Suit la dittologie : ወከማሁ ፡ በ፮ኁኑዋኅው ፡ ጽባሕ.

ሠረቀ ፡ ምያዝያ ፡ (1) በራብዕ ፡ ሳኔት ፡ ፲በኃምስ ፡ ሳኔት ፡ ፲በሳድስ ፡ ሳኔት ፡ ፳በኃምስ ፡ ሳኔት ፡ ፳በራብዕ ፡ ሳኔት ፡ ፴በሳልስ ፡ ሳኔት ፡ ፬ (F. 11 r°) በካልእ ፡ ሳኔት ፡ ፲በቀዳሚት ፡ ሳኔት ፡ ፳በካልእት ፡ ሳኔት ፡ ፳በሣልስት ፡ ሳኔት ፡ ፴በራብዕ ፡ ሳኔት ፡ ፴ፈጸመ ፡ ፲ጽባሕ ፡ ወርኀ ፡ ምያዝያ ። (2)

ሠረቀ ፡ ግንባት ፡ በኃምስ ፡ ሳኔት ፡ ፲በሳድስ ፡ ሳኔት ፡ ፳በኃምስ ፡ ሳኔት ፡ ፳በራብዕ ፡ ሳኔት ፡ ፲በሣልስ ፡ ሳኔት ፡ ፴በካልእት ፡ ሳኔት ፡ ፲በቀዳሚት ፡ ሳኔት ፡ ፳በካልእት ፡ ሳኔት ፡ ፴በሣልስት ፡ ሳኔት ፡ ፴በራብዕ ፡ ሳኔት ፡ ፲በኃምስ ፡ ሳኔት ፡ ፲ፈጸመ ፡ ፳ወ፲፪ ባሕ ፡ ወርኀ ፡ ግንባት ፡

ሠረቀ ፡ ወርኀ ፡ ሰኔ ፡ በሳድስ ፡ ሳኔት ፡ ፲በኃምስ ፡ ሳኔት ፡ ፲ በራብዕ ፡ ሳኔት ፡ ፲በሣልስ ፡ ሳኔት ፡ ፲በካልእ ፡ ሳኔት ፡ ፲በቀዳሚት ፡ ሳኔት ፡ ፳በካልእ ፡ ሳኔት ፡ ፴በሣልስ ፡ ሳኔት ፡ ፴በራብዕ ፡ ሳኔት ፡ ፲በኃምስ ፡ ሳ (F. 11 v°) ኔት ፡ ፲በሳድስ ፡ ሳኔት ፡ ፲ ፡ ፲ወመዋዕል ፡ (3) ፈጸመ ፡ ወርኀ ፡ ሰኔ ።

ሠረቀ ፡ ወርኀ ፡ ኀምሌ ፡ በሣድስ ፡ ሳኔት ፡ ፲በኃምስ ፡ ሳኔት ፡ ፲በራብዕ ፡ ሳኔት ፡ ፲በሣልስ ፡ ሳኔት ፡ ፲በካልእ ፡ ሳኔት ፡ ፲በቀዳሚት ፡ ሳኔት ፡ ፳በካልእት ፡ ሳኔት ፡ ፴በሣልስ ፡ ሳኔት ፡ ፴በራብዕ ፡ ሳኔት ፡ ፲በኃምስ ፡ ሳኔት ፡ ፲በሳድስ ፡ ሳኔት ፡ ፲ [፡] ፲ወ፲ መዋዕል ፡ ፈጸመ ፡ ወርኀ ፡ ኀምሌ ። ☰ ።

ሠረቀ ፡ ወርኀ ፡ ነሐሴ ። በኃምስ ፡ ሳኔት ፡ ፲በራብዕ ፡ ሳኔት ፡ ፲በሣልስ ፡ ሳኔት ፡ ፲በካልእ ፡ ሳኔት ፡ ፲በቀዳሚት ፡ ሳኔት ፡ ፳በካልእ ፡ ሳኔት ፡ ፴በሣልስ ፡ ሳኔት ፡ ፴በራብዕ ፡ ሳኔት ፡ ፲በኃምስ ፡ ሳኔት ፡ ፲በሳድስ ፡ ሳኔት ፡ ፳በኃምስ ፡ ሳኔት ፡ ፲ ፡ ፲ወመዋዕል ፡ ፈጸመ ፡ ወርኀ ፡ ነሐሴ ፡

ሠረቀ ፡ ወርኀ ፡ መስከረም ። በራብዕ ፡ ሳኔት ፡ ፲በሣልስ ፡ ሳኔት ፡ ፲በካልእ ፡ ሳኔት ፡ ፲በቀዳሚት ፡ ሳኔት ፡ ፳በካልእ ፡ ሳኔት ፡ ፴በሣልስ ፡ ሳኔት ፡ ፬ (F. 12 r°) በራብዕ ፡ ሳኔት ፡ ፲በኃምስ ፡ ሳኔት ፡ ፲በሳድስ ፡ ሳኔት ፡ ፳በኃምስ ፡ ሳኔት ፡ ፳በራብዕ ፡ ሳኔት ፡ ፬ ፡ ፳ወ፲መዋዕል ፡ ፈጸመ ፡ ወርኀ ፡ መስከረም ።

(1) La forme ordinaire est ሚያዝያ.
(2) Cf. p. 123, note 5.
(3) Ms. : መዋዕል.

ሠረቀ ፡ ወርኀ ፡ ጥቅምት ፡ በኀልስ ፡ ኖኅት ፡ ፱በክልኤ ፡ ኖኅት ፡ ፱በቀዳሚት ፡ ኖኅት ፡ ፳በክልኤት ፡ ኖኅት ፡ ፭በኀልስ ፡ ኖኅት ፡ ፭በራብዕ ፡ ኖኅት ፡ ፭በኀምስ ፡ ኖኅት ፡ ፱በሳድስ ፡ ኖኅት ፡ ፳ በኀምስ ፡ ኖኅት ፡ ፱በራብዕ ፡ ኖኅት ፡ ፭በኀልስ ፡ ኖኅት ፭ ፡ ፴መዋዕል ፡ (1) ፈጸመ ፡ ወርኀ ፡ ጥቅምት ፨ ☰ ፨

ሠረቀ ፡ ወርኀ ፡ ኅዳር ፡ በክልኤ ፡ ኖኅት ፡ ፱በቀዳሚት ፡ ኖኅት ፡ ፳በክልኤ ፡ ኖኅት ፡ ፭በኀልስ ፡ ኖኅት ፡ ፭በራብዕ ፡ ኖኅት ፡ ፭በኀምስ ፡ ኖኅት ፡ ፱በሳድስ ፡ ኖኅት ፡ ፳በኀምስ ፡ ኖኅት ፡ ፱በራብዕ ፡ ኖኅት ፡ ፱በኀልስ ፡ ኖኅት ፡ ፱በክልኤ ፡ ኖኅት ፡ ፬ [፡] ፳መ፱መዋዕል ፡ ፈጸመ ፡ ወርኀ ፡ ኅዳር ፨ ☰ ፨

ሠረቀ ፡ ወርኀ ፡ ታሕሣሥ ፡ (2) በቀዳሚት ፡ ኖኅት ፡ ፱በክልኤ ፡ ኖኅት ፡ ፱በኀልስ ፡ ኖኅት ፡ ፱በራብዕ ፡ ኖኅት ፡ ፭በኀምስ ፡ (F. 42 v°) ኖኅት ፡ ፭በሳድስ ፡ ኖኅት ፡ ፳በኀምስ ፡ ኖኅት ፡ ፭በራብዕ ፡ ኖኅት ፡ ፱በኀልስ ፡ ኖኅት ፡ ፱በክልኤ ፡ ኖኅት ፡ ፱በቀዳሚት ፡ ኖኅት ፡ ፬ ፡ ፴መ፱መዋዕል ፡ ፈጸመ ፡ ወርኀ ፡ ታሕሣሥ ፨ (3)

ሠረቀ ፡ ወርኀ ፡ ጥር ፡ በቀዳሚት ፡ ኖኅት ፡ ፱በክልኤ ፡ ኖኅት ፡ ፱በኀልስ ፡ ኖኅት ፡ ፱በራብዕ ፡ ኖኅት ፡ ፭በኀምስ ፡ ኖሕት ፡ ፭በሳድስ ፡ ኖኅት ፡ ፳በኀምስ ፡ ኖኅት ፡ ፱በራብዕ ፡ ኖኅት ፡ ፱በኀልስ ፡ ኖኅት ፡ ፱በክልኤ ፡ ኖኅት ፡ ፱በቀዳሚት ፡ ኖኅት ፡ ፬ ፡ ፴መ፱መዋዕል ፡ ፈጸመ ፡ ወርኀ ፡ ጥር ፨ ☰ ፨

ሠረቀ ፡ ወርኀ ፡ የካቲት ፡ በክልኤ ፡ ኖኅት ፡ ፭በኀልስ ፡ ኖኅት ፡ ፭በራብዕ ፡ ኖኅት ፡ ፭በኀምስ ፡ ኖኅት ፡ ፭በሳድስ ፡ ኖኅት ፡ ፳በኀምስ ፡ ኖኅት ፡ ፱በራብዕ ፡ ኖኅት ፡ ፱በኀልስ ፡ ኖኅት ፡ ፱በክልኤ ፡ ኖኅት ፡ ፱በቀዳሚት ፡ ኖኅት ፡ ፳በክልኤ ፡ ኖኅት ፡ ፬ ፡ ፴መ፱መዋዕል ፡ ፈጸመ ፡ ወርኀ ፡ የካቲት ፨ ☰ ፨

ሠረቀ ፡ ወርኀ ፡ መጋቢት ፡ በኀልስ ፡ ኖኅት ፡ ፱በክልኤ ፡ ኖኅት ፡ ፱በቀዳሚት ፡ ኖኅት ፡ ፳በክልኤ ፡ ኖኅት ፡ ፱በኀልስ ፡ ኖኅት ፡ (F. 43 r°) ፱በራብዕ ፡ ኖኅት ፡ ፭በኀምስ ፡ ኖኅት ፡ ፱በሳድስ ፡ ኖኅት ፡ ፳በቀዳሚት ፡ ኖኅት ፡ ፭በክልኤት ፡ ኖኅት ፡ ፭በኀልስ ፡ ኖኅት ፡ ፭ ። ፴መ፱መዋዕል ፡ ፈጸመ ፡ ወርኀ ፡ መጋቢት ፨ ☰ ፨

(1) Ms. : መዋዕለ.
(2) Ms. : ተሕሣሥ (*sic*).
(3) Cf. note précédente.

TRADUCTION

(F. 10 v°) (*Consulte*) *aussi* (*cette* TABLE), *si tu veux savoir, pour chaque mois, comment la lune se lève* (1) *chaque nuit et change tour à tour* (*son*) *lever par les six portes de l'orient.*

I. — NOUVELLE LUNE DE MIYAZYA. — (*Levers*) : *par la quatrième porte*, 2 (*jours*); *par la cinquième porte*, 2 (*jours*); *par la sixième porte*, 8 *jours*); *par la cinquième porte*, 1 (*jour*); *par la quatrième porte*, 1 (*jour*); *par la troisième porte*, 2 *jours*); (F. 11 r°) *par la deuxième porte*, 2 (*jours*); *par la première porte*, 8 (*jours* ; *par la deuxième porte*, 2 (*jours*); *par la troisième porte*, 1 (*jour*); *par la quatrième porte*, 1 (*jour. Total*) : 30 *jours* (2). *Est terminé* (3) *le mois de Miyāzyā.*

II. — NOUVELLE LUNE DE GENBOT. — (*Levers*) : *par la cinquième porte*, 2 (*jours*); *par la sixième porte*, 8 (*jours*); *par la cinquième porte*, 1 (*jour*); *par la quatrième porte*, 2 (*jours*); *par la troisième porte*, 2 (*jours*); *par la deuxième porte*, 2 (*jours*); *par la première porte*, 6 (*jours*); *par la deuxième porte*, 1 (*jour*); *par la troisième porte*, 1 (*jour*); *par la quatrième porte*, 2 (*jours*); *par la cinquième porte*, 2 (*jours. Total*) : 29 *jours* (1). *Est terminé le mois de Genbot.*

III. — NOUVELLE LUNE DU MOIS DE SANÉ. — (*Levers*) : *par la sixième porte*, 1 (*jours*); *par la cinquième porte*, 2 (*jours* ; *par la quatrième porte*, 2 (*jours*); *par la troisième porte*, 2 (*jours*); *par la deuxième porte*, 2 (*jours*); *par la première porte*, 8 (*jours* : *par la deuxième porte*, 1 (*jour*); *par la troisième porte*, 1 (*jour*); *par la quatrième porte*, 2 (*jours*); *par la cinquième porte*, (F. 11 v°) 2 (*jours*); *par la sixième porte*, 1 (*jours. Total*) : 30 *jours. Est terminé le mois de Sané.*

IV. — NOUVELLE LUNE DU MOIS DE HAMLÉ. — (*Levers*) : *par la sixième porte*, 1 (*jours*); *par la cinquième porte*, 2 (*jours*); *par la quatrième porte*, 2 (*jours*); *par la troisième*

(1) Ce sens n'est pas indiqué dans le *Lex. aeth.* de Dillmann.

(2) Ici et plus bas, nous avons traduit le mot ዕለት par *jour*.

(3) Dans toute notre *Table*, le verbe ፈጸመ, I, 2 a le sens neutre de *prendre fin*.

porte, 2 (*jours*); *par la deuxième porte*, 2 (*jours*); *par la première porte*, 7 (*jours*); *par la deuxième porte*, 1 (*jour*); *par la troisième porte*, 1 (*jour*); *par la quatrième porte*, 2 (*jours*); *par la cinquième porte*, 2 (*jours*); *par la sixième porte*, 1 (*jours. Total*) : 29 *jours. Est terminé le mois de Hamle.*

V. — Nouvelle lune du mois de Nahasé. — (*Levers*) : *par la cinquième porte*, 1 (*jour*); *par la quatrième porte*, 1 (*jour*); *par la troisième porte*, 1 (*jour*); *par la deuxième porte*, 1 (*jour*); *par la première porte*, 8 (*jours*); *par la deuxième porte*, 2 (*jours*); *par la troisième porte*, 2 (*jours*); *par la quatrième porte*, 2 (*jours*); *par la cinquième porte*, 2 (*jours*); *par la sixième porte*, 8 (*jours*); *par la cinquième porte*, 2 (*jours. Total*) : 30 *jours. Est terminé le mois de Nahasé.*

VI. — Nouvelle lune du mois de Maskaram. — (*Levers*) : *par la quatrième porte*, 2 (*jours*); *par la troisième porte*, 2 (*jours*); *par la deuxième porte*, 2 (*jours*); *par la première porte*, 6 (*jours*); *par la deuxième porte*, 1 (*jour*); *par la troisième porte*, 1 (*jour*); (F. 12 r°) *par la quatrième porte*, 2 (*jours*); *par la cinquième porte*, 2 (*jours*); *par la sixième porte*, 8 (*jours*); *par la cinquième porte*, 2 (*jours*); *par la quatrième porte*, 1 (*jour. Total*) : 29 *jours. Est terminé le mois de Maskaram.*

VII. — Nouvelle lune du mois de Ṭeqemt. — (*Levers*) : *par la troisième porte*, 2 (*jours*); *par la deuxième porte*, 2 (*jours*); *par la première porte*, 8 (*jours*); *par la deuxième porte*, 1 (*jour*); *par la troisième porte*, 1 (*jour*); *par la quatrième porte*, 2 (*jours*); *par la cinquième porte*, 2 (*jours*); *par la sixième porte*, 8 (*jours*); *par la cinquième porte*, 2 (*jours*); *par la quatrième porte*, 1 (*jour*); *par la troisième porte*, 1 (*jour. Total*) : 30 *jours. Est terminé le mois de Ṭeqemt.*

VIII. — Nouvelle lune du mois de Ḥedar. — (*Levers*) : *par la deuxième porte*, 2 (*jours*); *par la première porte*, 8 (*jours*); *par la deuxième porte*, 1 (*jour*); *par la troisième porte*, 1 (*jour*); *par la quatrième porte*, 1 (*jour*); *par la cinquième porte*, 2 (*jours*); *par la sixième porte*, 7 (*jours*); *par la cinquième porte*, 2 (*jours*); *par la quatrième porte*, 2 (*jours*); *par la troisième porte*, 2 (*jours*); *par la deuxième*

porte, 1 *jour*. *Total*) : 29 *jours*. *Est terminé le mois de Hedâr*.

IV. — Nouvelle lune du mois de Tahschasch. — (*Levers*) : *par la première porte*, 1 (*jours*); *par la deuxième porte*, 2 (*jours*); *par la troisième porte*, 2 (*jours*); *par la quatrième porte*, 1 (*jour*); *par la cinquième* (F. 12 v°) *porte*, 1 (*jour*); *par la sixième porte*, 8 (*jours*); *par la cinquième porte*, 2 (*jours*); *par la quatrième porte*, 2 (*jours*); *par la troisième porte*, 2 (*jours*); *par la deuxième porte*, 2 (*jours*); *par la première porte*, 1 (*jours*. *Total*) : 30 *jours*. *Est terminé le mois de Tahschasch*.

V. — Nouvelle lune du mois de Ter. — (*Levers*) : *par la première porte*, 1 (*jours*); *par la deuxième porte*, 2 (*jours*); *par la troisième porte*, 2 (*jours*); *par la quatrième porte*, 1 (*jour*); *par la cinquième porte*, 1 (*jour*); *par la sixième porte*, 7 (*jours*); *par la cinquième porte*, 2 (*jours*); *par la quatrième porte*, 2 (*jours*); *par la troisième porte*, 2 (*jours*); *par la deuxième porte*, 2 (*jours*); *par la première porte*, 1 (*jours*. *Total*) : 29 *jours*. *Est terminé le mois de Ter*.

VI. — Nouvelle lune du mois de Yakatit. — (*Levers*) : *par la deuxième porte*, 1 (*jour*); *par la troisième porte*, 1 (*jour*); *par la quatrième porte*, 1 (*jour*); *par la cinquième porte*, 1 (*jour*); *par la sixième porte*, 8 (*jours*); *par la cinquième porte*, 2 (*jours*); *par la quatrième porte*, 2 (*jours*); *par la troisième porte*, 2 (*jours*); *par la deuxième porte*, 2 (*jours*); *par la première porte*, 8 (*jours*); *par la deuxième porte*, 2 (*jours*. *Total*) : 30 *jours*. *Est terminé le mois de Yakatit*.

VII. — Nouvelle lune du mois de Magabit. — (*Levers*) : *par la troisième porte*, 2 (*jours*); *par la deuxième porte*, 2 (*jours*); *par la première porte*, 8 (*jours*); *par la deuxième porte*, 2 (*jours*); *par la troisième porte*, (F. 13 r°) 2 (*jours*); *par la quatrième porte*, 1 (*jour*); *par la cinquième porte*, 2 (*jours*); *par la sixième porte*, 7 (*jours*); *par la première porte*, 1 (*jour*); *par la deuxième porte*, 1 (*jour*); *par la troisième porte*, 1 (*jour*. *Total*) : 29 *jours*. *Est terminé le mois de Magâbit*.

Sylvain Grébaut.

Notre-Dame-de-Grâce (Seine-Inférieure), le 15 Octobre 1919.

VARIATIONS DE LA DURÉE DES JOURS ET DES NUITS POUR CHAQUE MOIS DE L'ANNÉE

Les *Variations de la durée des jours et des nuits pour chaque mois de l'année* sont extraites du ms. n° 61 de Paris (Fonds propre de la Bibliothèque Nationale).

Les chiffres indiquant, pour les divers mois, les inégalités ou égalités des jours et des nuits, selon les cas, donnent un total constant, lequel équivaut à dix-huit እደ, *parties* (1).

Partout, la forme ማዓልት (douze fois) et la forme ማዐልት (onze fois) se trouvent à la place de መዓልት et መዐልት. Nous n'avons pas cru devoir corriger cette faute d'orthographe, qui est propre au manuscrit. Le scribe a probablement pris ces deux formes incorrectes pour les anciennes formes ሞዓልት et ሞዐልት, qui sont régulières, mais désuètes.

TEXTE

(*Scriptio continua* dans le ms.)

(F. 37 r°) ወከዕበ ፡ ለምያዝያ ፡ (2) እደ ፡ ማዓልት ፡ ፲ወእደ ፡ ሌሊት ፡ ፰ [፡]

(1) « Le singulier système de la troisième partie du *Livre d'Hénoch : Livre de la Révolution des luminaires célestes* attribue aux années lunaires tantôt 354 et tantôt 364 jours; et pour les années solaires, tantôt il les compte de 364 jours et tantôt il oublie les jours intercalaires. Ce ne sont pas les seules contradictions qu'il présente : son auteur, bon juif orthodoxe, est très attaché au calendrier hébreu ou lunaire, ce qui ne l'empêche pas de chercher à le combiner avec le calendrier solaire, et même, semble-t-il, d'admettre par endroits le cycle grec de huit ans, peut-être aussi le cycle de soixante-seize ans de Calippe. » F. Martin, *Le Livre d'Hénoch*, p. XXIII-XXIV.

(2) Cf. *supra*, p. 123, note 2.

ወለግንበት ፡ ፲ወፅእያ ፡ ግዓል፡ ፡ ወእያ ፡ ሌለ፡ ፡ ፱ [፡]
ወለወርኅ ፡ ሰኔ ፡ ፲ወ፱እያ ፡ ግዓልቱ ፡ ወእያ ፡ ሌለቱ ፡ ፱ [፡]
ወለነሥሉ ፡ ፲ወፅእያ ፡ ግዓል፡ ፡ ወእያ ፡ ሌለ፡ ፡ ፱ [፡]
ወለወርኅ ፡ ነሐሴ ፡ ፲እያ ፡ ግዓልቱ ፡ ወእያ ፡ ሌለቱ ፡ ፲ [፡]
ወለወርኅ ፡ መስከረም ፡ ፲፱እያ ፡ ግዓል፡ ፡ ወ፲፱እያ ፡ ሌለ፡ ፡ ዕሩያ ፡
ወለወርኅ ፡ ጥቅም (F. 37 v°) ት ፡ ፲እያ ፡ ሌለት ፡ ወእያ ፡ ግዓልት ፡ ፲ [፡]
ወለወርኅ ፡ ኅዳር ፡ ፲ወፅእያ ፡ ሌለት ፡ ወእያ ፡ ግዓልት ፡ ፱ [፡]
ወበወርኅ ፡ ታሕሣሥ (1) ያክውን ፡ ፲ወ፱እያ ፡ ሌለት ፡ ወ፲እያ ፡ ግዓልት ፡
ወበወርኅ ፡ (2) ጥር ፡ ፲ወፅእያ ፡ ሌለት ፡ ወእያ ፡ ግዓልት ፡ ፱ [፡]
ወበወርኅ ፡ የካቲት ፡ ያክውን ፡ ፲እያ ፡ ሌለት ፡ ወእያ ፡ ግዓልት ፡ ፲ [፡]
ወበወርኅ ፡ መጋቢት ፡ ያክውን ፡ ፲፱እያ ፡ ግዓልት ፡ ወ፲፱እያ ፡ ሌለት ፡ ዕሩያ ፡፡ [illegible] ፡፡
ግዐልት ፡ ምያዝያ ፡ (3) መግዐልት ፡ ነሐሤ ፡ (4) ዕሩያ ፡
ሌለት ፡ ነሐሤ ፡ ወሌለት ፡ ምያዝያ ፡ እኩል ፡
ግዐልት ፡ ግንቦት ፡ መግዐልት ፡ ነምሉ ፡ ጥንቁቅ ፡ (5)
ሌለት ፡ (6) ግንቦት ፡ ወሌለት ፡ ነምሉ ፡ ዕሩያ ፡
ሌለት ፡ ሰኔ ፡ መግዐልት ፡ ታሕሣሥ ፡ (7) ዕሩያ ፡
ግዐልት ፡ ሰኔ ፡ ወሌለት ፡ ታ (F. 38 r°) ሕሣሥ ፡ ዕሩያ ፡
ግዐልት ፡ መስከረም ፡ ምስለ ፡ ሌለቱ ፡ ወመጋቢት ፡ ምስለ ፡ ሌለቱ ፡ ክልኤሆን ፡ ዕሩያን ፡፡
ሌለት ፡ ጥቅምት ፡ ወሌለት ፡ የካቲት ፡ ዕሩያን ፡ እማንቱ ፡፡
ግዐልት ፡ ጥቅምት ፡ መግዐልት ፡ (8) የካቲት ፡ ዕሩያን ፡፡

(1) Ms. ተሕሣሥ (sic) et. *supra*, p. 125, note 2.
(2) Ms. ወበወርኅ (sic).
(3) *Supra*, p. 125, note 2 ici et plus bas.
(4) Ms. ነሐሢ (sic) ici et plus bas.
(5) Le mot ጥንቁቅ est écrit de seconde main sur un grattage.
(6) Ms. ዕሌለት.
(7) *Supra*, p. 125, note 2 ici et plus bas.
(8) Ms. መግዐልት (sic).

ሰሊተ ፡ ኀዳር ፡ ወሰሊተ ፡ ጥር ፡ ዕሩያን ፡
ማዐልተ ፡ ኀዳር ፡ ወማዐልተ ፡ ጥር ፡ ዕሩያን ፡ እማንቱ ፡ ። — ።

TRADUCTION

(F. 37 r°) *En Miyâzyâ* (1), *10 parties de jour et 8 parties de nuit.*

En Genbot, 11 parties de jour et 7 parties de nuit.

Dans le mois de Sanè, 12 parties de jour et 6 parties de nuit.

En Ḫamlè, 11 parties de jour et 7 parties de nuit.

Dans le mois de Nahâsè, 10 parties de jour et 8 parties de nuit.

Dans le mois de Maskaram, 9 parties de jour et 9 parties de nuit. (Il y a) égalité (2).

Dans le mois de Ṭeqemt, (F. 37 v°) *10 parties de nuit et 8 parties de jour.*

Dans le mois de Ḫedâr, 11 parties de nuit et 7 parties de jour.

Dans le mois de Tâhschâsch, il y a 12 parties de nuit et 6 parties de jour.

Dans le mois de Ṭer, 11 parties de nuit et 7 parties de jour.

Dans le mois de Yakâtit, il y a 10 parties de nuit et 8 parties de jour.

Dans le mois de Magâbit, il y a 9 parties de jour et 9 parties de nuit. (Il y a) égalité (3).

Les jours de Miyâzyâ et les jours de Nahasè (sont) égaux.

Les nuits de Nahasè et les nuits de Miyâzyâ (sont) égales (4).

(1) M. à m. : *en outre, en Miyâzyâ :* la préposition ለ, ici et plus bas, est traduite par *en :* en effet, au fol. suivant, elle est remplacée par በ.

(2) M. à m. : *égal.*

(3) Cf. note précédente.

(4) Ici, le mot እኩል et, plus bas, le mot ጥንቁቅ doivent être considérés comme des synonymes de ዕሩይ ; ils ont donc été traduits par *égal.* Notre sens ne se trouve pas dans le *Lex. æth.* de Dillmann.

Les jours de Genbot et les jours de Ḥamlé sont égaux.

Les nuits de Genbot et les nuits de Ḥamlé (sont) égales.

Les nuits de Sane et les jours de Tâhschâsch (sont) égaux.

Les jours de Sane et les nuits de (F. 38 r°) *Tâhschâsch (sont) égaux.*

Les jours de Masḳaram avec ses nuits et (les jours de) Maqâbit avec ses nuits (sont tous) deux égaux.

Les nuits de Ṭeqemt et les nuits de Yakâtit sont égales.

Les jours de Ṭeqemt et les jours de Yakâtit (sont) égaux.

Les nuits de Ḥedâr et les nuits de Ṭer (sont) égales.

Les jours de Ḥedâr et les jours de Ṭer sont égaux.

Sylvain Grébaut.

Neutmarche (Seine-Inférieure), le 29 Octobre 1919.

UN TESTAMENT DE N.-S.

TEXTE ARABE CONCERNANT L'INVASION DES MONGOLS, PUBLIÉ ET TRADUIT PAR M. ZIADEH, PRÊTRE MARONITE.

(*Fin*).

ملك الروم يصال اليه الخبر برصول الملكين الحبشي والنوبي وانهما ملكا بلد اليمن ومصر فيقول لجيشه سيروا بنا فنلقاهم فيكونوا على مذهبنا والّا قتلناهم فيقوم كل احدمنهم ياخذ عسكره ليلقوا بعضهم لبعض. هذا يريد يمضي الى بيت المقدس وهذا يريد يمضي الى مصر فمن قبل لقاهم بيوما واحد يرسل الله من السما جبرايل رئيس الملائكة الى ملك الحبش ويقول له قال لك الرب لا يكون بينكم سيف ولا تلقوا بعضكم بعض بحرب ولكن اصطلحوا وتكون بينكم المحبة المستقيمة فيحضر اليه جميع جنده ويلقي اليهم ما سمعه من ملاك الله فيقولون جنده حق قال الله ايها الملك. ان صار بيننا حرب ما يبقا منا احد وتبقا الدنيا خراب. وكذلك ملك الروم عرف ملك الحبشة عند ذلك يترجلوا الملكين ويمشوا كل واحد منهما الى صاحبه مسافرة [مسافة] ميلا واحد. فيجتمعان بموضع يقال له العرش عند الشجرتين فيقبّلان الارض ويقبل كل واحد منهما ويمسكوا بيمين بعضهما لبعض ويحدّث كل واحد منهما صاحبه بما لقي وبما فعله الله تعالى معه ويخبره بجميع افكاره بانها على رأي واحد ثم يقول ملك الروم لملك الحبشة يا اخي تاخذ عسكرك وتمضي معي الى بيت المقدس لاني بنيت هناك هيكل عظيم في وسط الارض موضع مقدّس يظهر الله فيه عجايب عظيمة فلنمضي ونشكر الله ونسال ان يظهر لنا (fol. 189r) الامانة المستقيمة

فيجيبه ملك الحبشة قائلا يا اخي فلتاخذ عسكرك وتسير معي الى مصر فاني بنيت هناك هيكلا حسنا وهو موضع قريب فيطيعه ملك الروم ويسير معه الى مصر لتتم نبوة النبي حيث تنبّا على كوش وقال الحبشه تسلم الملك لله وقال ايضا الحبشة يطيعون الله وجميع ملوك الارض يسبّحون الله وكذلك اشعيا النبي تنبّا عليهم ايضا ثم يصلوا الملكين بعساكرهم بالمحبة الالهية الى مصر ويمكثوا بالصوم والصلاة والسهر ثلاثة ايام بلياليها لا ينامون ولا يفطرون بل متخشعين لله تعالى ان يرحمهما ثم في اليوم الرابع يقرّبون القرابين على المذابح وملك الروم وكهنته وشعبه على الشمال وملك الحبشة وكهنته وشعبه على اليمين في هيكل واحد فعند ذلك يرسل الله سبحانه روحه القدوس بشبه حمامة بيضا فتدخل عليهم من شرقي الهيكل فتدور على جميع الشعب ثلاث دفعات فيقع على كل من في البيعة خوفا ورعبا عظيم وبعد ذلك تنزل روح القدس على قربان بطريرك الحبش ويبسط جناحيه على القربان ثم يطير وينزل على راس البطريرك الحبشي فيمتلي من نعمة روح القدس وينطق باثنين وسبعين لسان فتخلي الروم قربانهم على المذبح ويتقرّبون من يد بطريرك الحبش المومن الحقيقي ثم من بعد القداس (fol. 189ᵛ) يرجعون جميعا الى الامانة واحدة ويكتبون الجميع الامانة المستقيمة الصحيحة من فم بطريرك الحبش ويجمع كتبهم الى مصر وتستقر بين الملوك والامم والشعوب الامانة والمحبة الالهية ويسيروا جميعا الى اورشليم فيظهر الله التاج الذي نزل من السما ويتقرّر بنيهم اقامة ملك واحد وهو جرو الاسد قسطنطين ويسالوا اليه التاج ويكون مقامه البيت المقدس الى تمام سبع سوابيع لانها وسط المسكونة ويحترمون حمل آلة الحرب في ذلك الزمان فطوبى لمن يعيش ويحيا الى ذلك الوقت ويرا هذا الامر ولا يكون احد يحمل سلاح ويرجع كل احد الى وطنه وراثة ابائه واجداده ويبارك الله المسكونة جدا وتعمر الدنيا حتى لا يبقى فيها

موضع خراب ويكون جميع الناس يطلبون ملكوت السما وفعل الخير والثواب ولا يظلم احد لاحد ولا يلتفت احد الى شي من هذه الدنيا ولا غناها ويبقى الذهب والفضة مطروحا على الارض ما احد ياخذهما الى تمام السبع سوابيع حتى يعبر الحي على الميت ويقول له ياخي كنت اشتهي ان ترا هذه الايام الذي نحن فيها ويتاسف عليه كيف لم يرا تلك الايام وما على الارض من السلام والهدو اولا وآخرا ويجلس من جنس هذا الملك الذي هو قسطنطين جرو الاسد على كرسي المملكة عشرة ملوك والملك العاشر يسمّا قسطنطين ويصير على (fol. 190v) الارض الامن والخير والصلاح والبركة ويبطل الشر والحرب ولم يحتاج احد ان يحمل سلاح أبدا ولا يحتاجوا الناس ان يتعبوا كثير ولكن تجيب الارض الخيرات الوافرة من السما والارض وتحلّ النعمة من الاله ويامر الارض تعطي غلاتها والاشجار اثمارهم وتنموا مواشيهم ويبارك حيتان البحر والطير الحلال اكله ويامر الرب الملائكة تحفظ الدنيا يحرّضوا الناس على خلاص انفسهم ويكلّفهم روح القدس على عمل الخير اعني الصوم والصلاة والصدقات وسهر الليل بالقراة بكتب القديسين والصلوات المستمرة والمجاهدة بالاعتراف والبر والصلاح والمحبّة الروحانية وتبطل من قلوب الناس محبّة زنا ولا فسق ولا جور ولا ظلم ولا شهادة زور ولا مجادلة ولا مراياه ولا محاكمة ولا بغضه ولا مضادة ولا اهوية شر ولا اذية ولا غش ولا فساد ولا كذب بل يصيروا الناس جميعهم مثل الملائكة الابرار صديقين قدّيسين اطهار من كبيرهم الى صغيرهم لان روح القدس والملائكة تسجن عنهم الارواح الشيطانية الذي يسببوا الشرور حتى تعلن نعمة الثالوث المقدس انه قادر يفعل كل شي وتكون فى الناس المسرة والفرح العظيم الذي لم يكون من ابتدا الزمان الى تلك الايام. وبعد ذلك عند اخر الزمان يخرج ملك كافر كان مختفى من قدام ملوك المومنين فيفسد الارض

وتقل البركة من الدنيا ويكونوا النصارى بضيق شديد من جهة هذا الملك الكافر جاحد مذهب المسيحيين ثم يفتح بيوت الاوثان واصنامها النجسة (fol. 190r) ويقتل من يقدر عليه من النصارى لان الشيطان يكون مدبره ويوريه جميع المطالب وخزاين الذهب والفضة ويقوده الى بلاد اسكندرية بعساكره فيجد فيها صورة صنم شبيه الكبش الغنم فيرفع الملك تاجه عن راسه ويسجد لذلك الصنم ويعبده ويذبح ابنه قدامه اعنى قدام صنم الكبش ويحرقه قدامه مثل بخور وضحية ثم يترايا له الشيطان من ذلك الصنم ويقول له افرح ايها الملك فانى اكون معك وانصرك واجعلك ريس على جميع الدنيا واجعل جميع الشياطين يبعونك وطاعتك ويفتحوا قدامك جميع الكنوز الذي في بلاد مصر والصعيد الذي اكنزوها الروم من اول الزمان ثم ينطلق ذلك الملك اللعين مع الشياطين فيفتحوا له مطالب الذهب والفضة والدخاير التي لا يقصها [يقصدها] احد. عند ذلك تسامع به جميع ملوك الدنيا والشعوب كلها ويجتمعوا عليه فيقع عليه منهم خوفا ورعبا شديد ويشتعل الحرب بينهم وبينه فيشير عليه ابليس واجناده المراجيس لياخذ الاموال والجواهر ويجملها في مراكب ويهرب هو وعسكره في البحر فيفعل به الرب كما فعل بفرعون وجنده الذي غرقهم في بحر القازم اعني البحر الحمر [الاحمر] كذلك يغرق الله ذلك الملك الملعون وعساكره والاموال الذي اخرجها له الشيطان ثم ينجمعوا كل ملوك الارض الى بلاد مصر فلم يجدوا فيها لامال ولا جواهر وبعد هذا يظهر المسيح الكذاب في اخر الزمان فتجتمع اليه اليهود من اطراف المسكونة حتى يصيروا عسكرا فيتركه الله بان يصنع (fol. 191r) ايات كثيرة كاذبة بالشعوثة [ذة] والسحر ويخايل للناس انها حق حتى يظلّ العالم الذي يرى تلك الخيالات الكاذبة وتجتمع اليه كل الارواح الشطانية ومن من خايل انه اعما واخرين مرضا واخر مقعدين واخرين رمدين واخرين مكرسحين ومعذبين

يجميع العلل والامراض الصعبة فيجعل يده عليهم فيخايل للناس انهم صحّوا لكيما يستميل الناس الى كفره والى مقالته الشيطانية ويكفرهم بالرب الخالق يسوع المسيح له المجد فيصرخوا عند ذلك اليهود ويقولوا هذا هو المسيح الذي كنا نرجوه ان ياتي ثم يرسل الله الرحوم الى النصارى اولائك الشيخين المذكورين بجوار الفردوس اخنوخ والياس الذين تركهم الاله احيا وقد كان الرب ارسلهم الى المؤمنين ليحظروهم من ذلك الكذاب من قبل مجيئه بالف وخمسة وثلاثين سنة كيلا احد من المومنين يقبل مقالته ويصير مع اليهود ويراث معهم الجحيم وهم ايضا هؤلاى الشيوخ الابرار الذين تركهم الله ذخيرة لاولاد المعمودية المسيحيين فانهم في ذلك الحين ياتوا الى العالم ويعملوا [ويعلموا] الناس بان ذلك هو الكذاب ابو الكذب ابن الخطيئة الذي يكنّي ذاته انه المسيح كما سبق الرب يسوع يخبرنا بانجيله الطاهر اذ قال ان قالوا لكم ان المسيح في البرية فلا تخرجوا اليه ان قالوا لكم انه في... فلا تصدّقوا فان مجيء ابن البشر يكون مثل البرق الذي (fol. 191r) يظهر من المشرق ويراى في المغرب ذلك الكذّاب يكون مولده من الزنا فهو ابن الخطيئة. قال الرب ايضا في انجيله الطاهر ان في آخر الزمان تظهر في العالم مسيحيون كذابون وانبيا كاذبة فلا تقبلون قولهم ولا تتبعوهم ثم ياتوا اولائك الشيخين الابرار اخنوخ واليا ويمسكوا قلوب المسنين النصارى ويشددوهم على ايمان الحق وينطلقوا الى اورشليم ويكذّبوا لابن الخطية ويقولوا اليهود الذي حوله انه كاذب ساحر وكل عمله بالارواح الشيطانية وعند ذلك ينكروه من اليهود اثنيعشر الف ويكفروا فيما يقول وينفعل فيغضب عليهم ويقتلهم لانهم اعترفوا ان المسيح الذي صلبه اباياهم انه المسيح ابن الله الحي الازلي فيخلصوا من العذاب المؤبد ويعتمدوا بدماهم ويوتوا النعيم المؤبد. ثم يأخذ مسيح الكذاب لاخنوخ واليا ويذبحهم ويحرقهم على مذبح هيكل اورشكيم لتكمل نبوة داود

الذي قال. حينئذ تصعد الثورين على المذبح ويقتل ايضا كثيرين ويصيروا شهدا على اسم ربنا يسوع المسيح فيفرح ابن الخطية ويتعظم برأيه النجس ثم ينفخ فيه ربنا يسوع ويسفيه ويذريه في الهواى مثل الدخان. وعند ذلك يهيج البحر ويكون خوفا شديد وارتعاب هائل وآيات كثيرة حتى يموتوا كثيرين من اليهود والكفار الذين قاموا على الكفر الى ذلك الحين ومنهم من تتفسخ اياديهم من شدّة الخوف كما نطق الانجيل المقدس ومنهم من تبلعهم الاوبئة وحينئذ تظهر علامة الصليب من جو السما الذي (fol. 192r) هو فخر المؤمنين النصارا الناظرين تلك النعمة بالفرح الذي لا يفنا ويخزوا كل الجاحدين الايمان بالرب يسوع المتجسد ويموتوا من الخوف الذي يكتنفهم ثم يظهر ابن البشر ربنا يسوع المسيح آتيا على سحاب السما وملائكته القديسين معه وينزل على البيدر الذي كان داود اشتراه من داران اليابوسي ثم يامر ملائكته للحين يجمعوا كل الشياطين وقد ناداهم مسلسلين يديهم ورجليهم الى الدينونة المرّة الصعبة ويذهب بهم الى الظلمة القاسيا ويأمر باحضار ارواح القديسين ويعيدها الا [الى] اجسادها مثل طبق الجفن على جفن ويقيم الصالحين الابرار عن يمينه والخطأة عن يساره ثم تنجهر كل اعمال البشر فيصيروا الخطأة الذين لم يعترفوا ويتوبوا ويرجعوا عن السيئات الى الخزي والفزع الهايل ويدفعهم الى العذاب الشديد مع الشياطين الى آخر الدهور بلا فتور ثم يقول للذين عن يمينه تعالوا يا مباركين ابي راثو الملك المعد لكم من قبل انشاء العالم ثم يجعل الابرار القديسين عن يمينه والملايكة احناد النور حوله وقدامه والاطفال الانقيا من ادناس العالم يجعلهم خلفه يتبعوه. عند ذلك يامر الكواكب تتناسق ويظلم نور الشمس والقمر وينطوي السما كطي القرطاس اعني الدرج المكتوب وتزول الى العدم كما انه في البدى، خلقها من العدم وتجف امياه البحار والعيون والينابيع وتموت الحيتان

وتبطل هذه الدنيا وتذوب وتبطل جميع العناصر القضا والهوا والنار ويقوم (fol. 192v) العالم الجديد الذين هم الاجساد البشرية الترابية يخلقها المسيح الخالق خلقة جديدة روحانية ويسكنها ارض الحياة السمايية التي لا تزول ولا تتغير بل دايمة يعيشو مثل الملايكة من نعمة الله ومحبته دايما ابدا فامّا الخطأة يصيروا الى نار الجحيم بالعذاب الدايم بلافتور فلان يضمحلّوا ولا يفنوا ولا يخلصوا ولا يستريحوا لكن كل احد قدر عمله يتجازى ناس في ظلمة قاسيا ودودا لاينام وناس في زمهرير وبرد وصرير الاسنان وناس في بحر النار الملتهبة بلا فتور والجميع في مطابق الهلاك فياايها السامعون جاهدوا وتوبوا واعترفوا بخطاياكم وارجعوا عن عمل السيئات الى الرب الرحوم حتى يقبلكم ويمحا ذنوبكم لانه ما يشا بموت خاطيء بخطيئته حتى يعترف ويرجع ويقبله ويسكنه ملكوته ونتوب كلنا ونعترف بذنوبنا قبل يدركنا الموت ونصير هناك مع الخطأة في عذاب الجحيم ولا نقطع رجانا لكن نسارع بالتوبة والنوح على الخطية الغالبة علينا لان من وجد الموت في التوبة خلص ولله المجد امين الله يرحم من كتب ومن قري ومن سمع ومن اقتنا هذا الكتاب. امين

TRADUCTION

(Suite).

(f. 188 v.) Le roi des Grecs apprendra la nouvelle de l'arrivée des deux rois abyssin et nubien; il apprendra qu'ils se sont emparés du Yémen et de l'Égypte. Il dira à son armée : « Marchons à leur rencontre : ou ils seront de notre profession, ou bien nous les massacrerons. »

Chacun d'eux se lèvera alors avec son armée et ira à la rencontre de l'autre : celui-ci voulant se diriger vers la Terre Sainte [ou Jérusalem], l'autre voulant se diriger vers l'Égypte. Mais, un seul jour avant leur rencontre. Dieu envoie du ciel l'Archange Gabriel au roi des Abyssins; il lui dit : « Dieu te dit qu'il n'y aura pas d'épée [de guerre] entre vous et vous ne vous livrerez pas à une guerre; mais réconciliez-vous et que la charité droite soit entre vous. »

Alors le roi fait venir à lui toutes ses troupes et leur communique ce qu'il vient d'entendre de l'Ange de Dieu. Ses troupes répondent : « En vérité Dieu a parlé, ô roi. Si une guerre surgit entre nous, il ne restera personne de nous et le monde demeurera en ruine. » Aussi, le roi des Grecs reconnaît-il le roi d'Abyssinie; les deux rois descendent alors à pied, ils marchent l'un vers l'autre à la distance d'un mille; ils se rencontrent à un endroit, appelé le Trône, près des deux arbres. Ils baisent la terre, ils s'embrassent, et se tenant par la main droite, chacun d'eux raconte à son collègue ce qu'il avait éprouvé et ce que Dieu avait fait avec lui, et lui disant que ses pensées ou ses vues étaient en conformité avec les siennes. Puis le roi des Grecs dit au roi d'Abyssinie : « Mon frère, tu vas conduire ton armée et venir avec moi à Jérusalem; car j'ai fait construire là un grand sanctuaire, au milieu de la terre, lieu saint, où Dieu fait paraître de grands miracles. Allons pour remercier Dieu et lui demander de nous dévoiler (f. 189 r.) la foi véritable. »

Le roi d'Abyssinie lui répond en disant : « Mon frère, tu vas conduire ton armée et venir avec moi au Caire, car j'ai fait construire là un beau sanctuaire, et c'est un endroit très proche. » Le roi des Grecs lui obéit et va avec lui au Caire, afin que la prophétie du prophète s'accomplisse, car il prophétisa sur *Couch* en disant : « L'Abyssinie remettra le règne à Dieu »; il dit encore que les Abyssins obéiront à Dieu et que tous les rois de la terre loueront Dieu. De même Isaïe prophétisa dans le même sens sur eux. Puis les deux rois, avec leurs armées et dans la charité divine, arrivent au Caire; ils demeurent trois jours et trois nuits dans le jeûne, la prière et les veilles sans dormir, ni manger, s'humiliant devant Dieu afin qu'il leur fasse miséricorde. Puis, au quatrième jour, les offrandes sont offertes sur les autels : le roi des Grecs, avec son clergé et son peuple du côté gauche, le roi d'Abyssinie avec son clergé et son peuple du côté droit, tous dans un même sanctuaire. C'est alors que Dieu envoie son Esprit-Saint, sous la forme d'une colombe blanche, qui apparaîtra sur eux du côté Est du sanctuaire; elle fera trois fois le tour de l'assemblée, alors chacun des assistants sera saisi de peur et d'une grande terreur. Après cela, l'Esprit-Saint descendra sur l'offrande du Patriarche abyssin, en étendant ses ailes sur l'offrande, puis il s'envolera pour redescendre sur la tête du Patriarche abyssin, qui sera inondé par la grâce du Saint-Esprit et parlera en soixante-douze langues. Les Grecs laisseront alors leur offrande sur l'autel et communieront de la main du Patriarche abyssin, qui est le vrai croyant.

Puis, après la messe, f. 189 v.) ils reviennent tous à la foi unique; ils écrivent tous la vraie doctrine émanant de la bouche du Patriarche abyssin qui réunit leurs livres pour le Caire [pour les emporter au Caire]. La sécurité et la charité divine s'établissent dès lors entre les rois, les nations et les peuples.

Tous marchent vers Jérusalem; Dieu fait alors apparaître la tiare descendue du Ciel et tous conviennent de l'établissement d'un seul roi, qui est le honteau, Constantin, et lui décernent la tiare [lui réclament]. Celui ci demeurera jusqu'à la fin de sept semaines à Jérusalem, parce qu'elle

est le centre de l'Univers. En ce temps-là on sera privé du port des armes.

Heureux donc celui qui survit jusqu'à cette époque et voit cet événement : Personne ne portera plus des armes et chacun retournera dans sa patrie, l'héritage de ses pères et de ses aïeux. Dieu bénira beaucoup l'univers et la terre sera florissante de sorte qu'il n'y aura plus un seul endroit en ruine. Tous les hommes rechercheront le royaume du ciel et les œuvres de bien et la récompense; personne ne commettra l'injustice contre l'autre; personne ne regardera aux choses de ce monde ni à sa richesse; l'or et l'argent demeureront jetés sur terre, sans que personne les ramasse jusqu'à la fin des sept semaines, jusqu'à ce que le vivant passe sur le mort en lui disant : « J'aurais désiré pour toi de voir ces jours où nous sommes. » Il regrettera pour lui de n'avoir pas vu ces temps ni la paix, ni la tranquillité qui règnent sur la terre, au commencement et à la fin.

De la descendance de ce roi, qui est Constantin, le lionceau, dix rois monteront sur le siège du royaume. Le dixième roi portera le nom de Constantin, et il y aura sur (f. 190 r.) la terre la sécurité, l'abondance, la mansuétude et la bénédiction. Le mal et la guerre cesseront; et personne n'aura besoin de porter des armes. Les hommes ne seront pas obligés de se donner beaucoup de peine. Mais la terre donnera les biens abondants du ciel et de la terre. La grâce viendra de Dieu qui ordonnera à la terre de produire ses récoltes et aux arbres de donner leurs fruits; les bestiaux se multiplieront; et il bénira les poissons de la mer et la volaille qu'on peut manger.

Dieu ordonnera aux anges de garder la terre et d'exhorter les hommes au salut de leurs âmes. Le Saint-Esprit les portera aux bonnes œuvres, c'est-à-dire au jeûne, à la prière, aux aumônes, aux veilles passées dans la lecture des livres des saints, dans les exercices continuels, dans l'application à la confession, à la bienfaisance, à la bonne conduite, à la charité spirituelle. Des cœurs des hommes disparaîtra l'amour de la fornication. Il n'y aura pas d'inceste, pas d'injustices, pas d'oppressions, pas de faux témoignages, pas de discussion, pas d'hypocrisie, pas de procès, pas de haine, pas de contradiction, pas de mauvaises inclinations, pas de dommages causés, pas de duplicité, pas de corruption, pas de mensonge. Mais tous les hommes deviendront comme des anges innocents, saints et purs, du plus grand jusqu'au plus petit. Car l'Esprit-Saint et les Anges tiendront emprisonnés loin d'eux les esprits démoniaques, qui causent les maux, au point que la grâce de la Trinité sainte manifeste qu'elle peut tout. Parmi les hommes il y aura une grande joie et une grande allégresse, sans pareille depuis le commencement jusqu'à ces jours.

Après cela, vers la fin des temps, un roi impie, qui avait disparu devant les rois croyants, apparaîtra et corrompra la terre. La bénédiction diminuera sur la terre et les chrétiens seront en butte à une grande oppression de la part de ce roi impie, renégat de la religion chrétienne. Puis il ouvrira les maisons des dieux païens ainsi que leurs idoles impures. (190 v.) Il tuera tous ceux des chrétiens qu'il pourra; car le démon sera son conseiller et lui montrera toutes les mines et toutes les cachettes

d'or et d'argent, il le conduira au pays d'Alexandrie avec ses troupes.

Le roi y trouvera une forme d'idole semblable au bélier; il enlèvera sa mère et se prosternera devant cette idole en l'adorant et il immolera son fils devant elle, c'est-à-dire devant l'idole du bélier, il le brûlera devant elle comme un encens et comme un holocauste. Puis le démon lui apparaîtra à travers cette idole et lui dira : « Réjouissez-vous, ô roi, car je serai avec vous, je vous soutiendrai et je vous établirai chef de tout l'univers, je mettrai tous les démons à votre service et à vos ordres; ils découvriront devant vous tous les trésors enfouis en Égypte et dans Assa'id par les Grecs depuis le commencement du temps. » Puis ce maudit roi partira avec les démons qui lui ouvriront les mines d'or et d'argent ainsi que les trésors que personne ne recherche.

Alors tous les rois de la terre et tous les peuples entendront parler de lui et s'assembleront contre lui, ils lui inspireront la peur et une grande terreur; la guerre s'allumera entre eux et lui. Le démon lui conseillera alors, de même que ses troupes, de prendre les richesses [ou la monnaie] et les joyaux, de les charger dans des vaisseaux et de prendre la fuite avec son armée à travers la mer.

Mais Dieu agira contre lui comme il a agi contre Pharaon et son armée qu'il a noyés dans la mer *Al-Qolzom*, c'est-à-dire la mer Rouge. De même, Dieu fera noyer ce maudit roi avec son armée ainsi que les richesses que lui fit sortir le démon. Puis tous les rois s'assembleront sur la terre d'Égypte, mais sans y trouver ni argent, ni joyaux.

Après cela, le Faux-Messie apparaîtra à la fin du temps. Les Juifs se rallieront à lui de toutes les extrémités de l'univers et formeront ainsi une armée. Mais Dieu le laissera accomplir (191 r.) beaucoup de faux miracles, usant de ruse et de magie et faisant croire aux gens que ce sont de véritables miracles, afin de tromper le monde qui voit ces faux fantômes. Tous les esprits malins se réuniront à lui; et lui de faire passer les uns pour aveugles, d'autres pour malades, d'autres pour culs-de-jatte, d'autres pour affectés de la chassie, d'autres pour estropiés et affectés de toutes les infirmités et de toutes les maladies. Il posera les mains sur eux en faisant croire aux gens qu'ils sont guéris, afin de les gagner à son impiété et à son enseignement diaboliques et de leur faire renier le Seigneur et Créateur Jésus-Christ. — Gloire à lui. C'est alors que les Juifs s'écrieront en disant : « C'est bien le Christ dont nous attendions l'arrivée. Puis, le Dieu de miséricorde enverra aux chrétiens les deux vieillards qui sont réputés aux environs du Paradis : Énoch et Élie que Dieu a laissés vivants et qu'il avait envoyés aux fidèles pour les mettre en garde contre cet Imposteur, 1035 ans avant son arrivée; afin qu'aucun des fidèles ne reçut son enseignement, ne se mêlât aux Juifs et n'hérita l'enfer avec eux.

Ce sont ces mêmes vieillards innocents, que Dieu a laissés comme un trésor pour les enfants du baptême, les chrétiens, qui viendront dans le monde et apprendront aux hommes que c'est lui l'Imposteur et le Père du mensonge, le Fils du péché qui s'intitule le Messie, ainsi que le Christ a dévancé et nous l'a appris dans son saint Évangile, en disant :

« Si on vous dit qu'il est dans la maison, ne croyez pas, car la venue du Fils de l'homme aura lieu comme l'éclair, (191 v.) qui apparaîtra de l'Orient et sera aperçu en Occident. Cet Imposteur naîtra de la fornication et il est pour cela fils du péché. »

Le Seigneur dit encore dans son saint Évangile qu'à la fin des temps, apparaîtront de faux messies et de faux prophètes; ne recevez pas leurs discours et ne les suivez pas. Puis ces deux vieillards justes, Énoch et Élie, viendront et soutiendront les cœurs des chrétiens fidèles en les encourageant dans la vraie croyance. Ils se rendront à Jérusalem et convaincront de mensonge le fils du péché. Ils diront aux Juifs de son entourage qu'il est menteur, charlatan et que toute son action est appuyée par les esprits diaboliques. C'est alors que douze mille Juifs le renieront et rejetteront son enseignement et ses œuvres. Et lui, sera irrité contre eux et les fera périr parce qu'ils auront confessé que le Christ, crucifié par leurs pères, est le Fils de Dieu, vivant et éternel; mais ils auront échappé à la peine éternelle et seront baptisés dans leur sang, et hériteront le bonheur éternel.

Puis, le faux Messie se saisira d'Énoch, d'Élie, et les fera brûler sur l'autel du sanctuaire de Jérusalem, afin que s'accomplisse la prophétie de David qui dit : « Alors tu feras monter les deux taureaux sur l'autel. » Il fera périr encore beaucoup d'autres qui seront martyrisés pour le nom de N.-S. Jésus-Christ. Le fils du péché se réjouira alors et se glorifiera dans son conseil impur. Puis, N.-S. Jésus soufflera contre lui et le réduira en poussière et le jettera au vent comme une fumée. A ce moment la mer s'agitera et il y aura une grande peur, une terreur terrible et de grands signes, de sorte que plusieurs mourront parmi les juifs et les impies qui seront demeurés jusqu'à ce jour dans leur impiété. Il y en a dont les mains seront disloquées à cause de la violence, de la peur, selon la parole du saint Évangile; d'autres seront absorbés par les épidémies. Alors le signe de la Croix apparaîtra du fond du ciel [croix], c'est la gloire (192 r.) des chrétiens fidèles qui contemplent cette grâce dans la joie qui ne finit pas.

Tous les renégats de la foi en Notre-Seigneur fait homme seront confondus et mourront de la peur qui les enveloppera.

Puis, le Fils de l'homme, Notre-Seigneur Jésus-Christ, apparaîtra sur les nuées du Ciel et ses saints Anges avec lui. Il descendra sur l'aire que David avait achetée à Daran, le jébuséen. Puis il ordonnera de réunir à l'instant tous les démons, en les appelant de comparaître, mains et pieds liés, au jugement amer et difficile; il les mènera aux ténèbres épaisses; il ordonnera de faire venir les âmes des saints et les rendra à leurs corps, aussi vite qu'une paupière se ferme sur une autre. Il établira les justes innocents à sa droite et les pécheurs à sa gauche. Puis toutes les actions des hommes seront dévoilées. Alors les pécheurs qui ne se seront pas confessés et convertis, abandonnant les mauvaises actions, seront dans une grande confusion et dans une peur terrible. Ils seront livrés à la souffrance pénible avec les démons jusqu'à la fin des siècles, sans relâche.

Puis il dira à ceux qui sont à sa droite : « Venez, les bénis de mon Père, hériter le royaume qui vous est préparé avant le commencement du monde. » Puis il établira les saints justes à sa droite et les anges, armée de la lumière, autour de lui et devant lui, et il établira les enfants en bas âge pour le suivre. A ce moment il ordonnera aux astres de tomber; la lumière du soleil et de la lune s'obscurcira et le ciel se pliera comme du papier, c'est-à-dire comme le rouleau; il sera réduit au néant, comme il a été au commencement créé du néant. L'eau des océans, des sources et des ruisseaux séchera; les poissons mourront; cette terre cessera d'exister, tous les éléments fondront et prendront fin : l'espace, l'air et le feu (192 v.) et le monde nouveau s'établira; ce sont les corps humains auxquels le Christ Créateur donnera une nouvelle création spirituelle et qu'il fera habiter la terre de la vie céleste, qui ne finira ni ne changera, mais bien, qui sera éternelle.

Ils vivront éternellement comme des Anges dans la grâce et dans la charité de Dieu. Quant aux pécheurs, ils iront au feu de l'Enfer et seront dans la souffrance qui durera sans cesse, sans disparaître et sans être annihilés, mais aussi sans être sauvés et sans connaître le repos.

Mais chacun sera récompensé (puni) selon ses œuvres : les uns dans une épaisse ténèbre et avec des vers qui ne dorment pas; d'autres dans un vent et un froid glacial et avec les grincements des dents; d'autres dans une mer de feu enflammée sans cesse; mais tous seront dans les profondeurs de la damnation.

Vous, qui écoutez, prenez de la peine, convertissez-vous et confessez vos péchés; convertissez-vous des mauvaises actions au Seigneur miséricordieux, afin qu'il vous reçoive et efface vos fautes, car il n'aime pas la mort du pécheur dans son péché, mais qu'il se convertisse et revienne; et lui, le recevra et le fera habiter son royaume. Faisons tous une conversion et confessons nos péchés avant que d'être surpris par la mort et mis au nombre des pécheurs, dans la peine de l'Enfer. Ne perdons pas confiance, mais hâtons-nous de nous convertir par la pénitence, par le regret du péché qui nous est fréquent; car celui qui trouve la mort dans la pénitence sera sauvé — et à Dieu la gloire. — Que Dieu fasse miséricorde à celui qui écrit, lit ou possède ce livre. Amen.

A la fin du texte arabe, il y a une croix dessinée, autour de laquelle se trouvent enchevêtrés quelques versets en langue syriaque.

En voici la traduction :

Par cette croix nous nous glorifions.

Par toi nous vaincrons nos ennemis et par ton nom nous foulerons aux pieds ceux qui nous haïssent.

Par la croix nous serons sauvés.

Regardez-la et annoncez cet emblème de la paix et ce signe de la victoire.

La croix est notre espérance, la croix est notre appui, la croix est notre gardienne.

BIBLIOGRAPHIE

René Ristelhueber, consul de France. *Traditions françaises au Liban.* Préface de M. Gabriel Hanotaux. 8°, XII-314 pages, 2 cartes, 2 fac-similés, Paris, 1918, Alcan. 6 francs (majoration 10 %).

Certaines parties de cet ouvrage ont paru dans diverses revues. L'auteur, après une esquisse de l'histoire ancienne des maronites, raconte leurs relations avec la France depuis les Croisades jusqu'en 1916 où nos amis ont été emprisonnés, exilés ou pendus. Quelques lettres de Louis XIV et de ses ministres trouvées au Liban dans les papiers d'une des plus vieilles familles maronites, celle des cheikhs Khazen, lui ont donné la première idée de son travail. Il a utilisé les archives du consulat de France à Beyrout et des affaires étrangères ou de la marine à Paris.

Il a pu ainsi retracer de nombreux épisodes d'histoire religieuse ou civile pleins d'intérêt, jusqu'à l'histoire de la visionnaire Hendiyé qui avait fondé, dès 1750, une congrégation de religieuses du Sacré-Cœur au Liban. Toute la montagne la vénérait comme une sainte, mais les jésuites, qui l'avaient d'abord patronnée, durent ensuite se déclarer contre elle et la dénoncèrent à la cour de Rome. La congrégation du Sacré-Cœur fut dissoute vers 1779.

A noter aussi l'histoire du premier représentant en France du patriarche maronite. Ce fut Jean François Allard, religieux Lazariste, curé de Versailles de 1760 à 1775. Le patriarche lui donna sa procuration à la date du 4 janvier 1771 (p. 259).

Les traditions françaises furent d'ailleurs conservées sous la Révolution : Bonaparte, occupé au siège de Saint-Jean d'Acre, faisait dire aux Maronites : « Moi aussi, je suis catholique romain, et vous verrez que par moi l'Église triomphera et s'étendra au loin » (p. 270), et le général Brune, ambassadeur de la République près de la Sublime-Porte, écrivait, le 12 ventôse an XI, à tous ses subordonnés : « Je me suis fait une règle d'assister tous les dimanches aux cérémonies religieuses... L'exemple que je donne ici doit être suivi dans tout le Levant » (p. 296).

F. Nau.

S. B. Ignazio Efrem II Rahmani, Patriarca Antiocheno dei Siri. *I Fasti della Chiesa Patriarcale Antiochena.* 4°, 36-XXXII pages. Paris, Gabalda, 1920, 12 francs.

C'est une conférence faite à Rome, le 18 janvier 1920, par Mgr Rahmani, suivie de l'édition et de la traduction d'anciens documents syriaques. L'ouvrage est dédié à Sa Sainteté le pape Benoît XV.

Après avoir rappelé les schismes et les guerres qui ont désolé l'Orient, ainsi que les efforts des Souverains Pontifes pour rétablir l'unité de l'Église chrétienne, Mgr Rahmani résume l'histoire de l'église d'Antioche et de son apostolat dans tout l'Orient, de ses hommes illustres, de ses saints.

Il trouve occasion, p. 18, de montrer l'importance de la belle langue syriaque toute semblable à sa mère la langue araméenne que parlaient déjà Abraham, Isaac et Jacob, langue de Notre-Seigneur et des Apôtres, qui a laissé son cachet par tout le Nouveau Testament. Il tient (p. 21) à l'existence d'une version syriaque du Nouveau Testament, antérieure à la Peschitto actuelle. Plus tard les Syriens ont traduit les ouvrages grecs, et les ont transmis aux Arabes. Mgr Rahmani termine, p. 26, par une étude et une comparaison des anciennes liturgies qu'il connaît si bien.

Les pièces justificatives éditées et traduites sont une liste syriaque (sans doute du VIe siècle) des sièges épiscopaux qui dépendaient du patriarcat d'Antioche (1) et des pièces syriaques inédites, de grande importance liturgique, empruntées à saint Éphrem (hymne sur le sacerdoce), à saint Jean Chrysostome (Commentaire sur le Baptême et l'Eucharistie), aux canons (arabes) de saint Basile, à Jacques d'Édesse (Commentaire sur les saints mystères) et aux liturgies de saint Jean Chrysostome et de saint Basile.

F. Nau.

René Basset, doyen de la faculté des lettres d'Alger. *Mélanges africains et orientaux*, 8°, 390 pages, Paris, 1915 (Jean Maisonneuve).

M. René Basset a réuni, dans ce volume, vingt-six études publiées par lui dans diverses revues. — I. L'Algérie arabe (p. 1), histoire de la conquête (souvent précaire) du monde berbère par les Arabes et des guerres subséquentes jusqu'en 1500. — II. La littérature populaire berbère et arabe dans le Maghreb et chez les Maures d'Espagne, p. 27, chansons et contes. — III. *Un prétendu chant populaire arabe*, p. 61, copié par M. Le Roux dans un ouvrage de M. R. B. et attribué à tort au sud oranais. — IV. *Les Tolba d'autrefois*, p. 69. Ce sont les étudiants musulmans; les vols et supercheries qu'ils s'attribuent ne les rendent pas intéressants. — V. Notes de voyages, p. 78, en 1882-6, de Sousse à Djerbah, d'Alger à Tanger, au Mzab et à Ouargla dans le Sahara oranais pour étudier surtout les dialectes berbères. — V. les cheikhs du Maroc au XVIe siècle, p. 170. — VI. Un épisode de la deuxième mission Flatters, p. 176. — VII. Une élégie amoureuse d'Ibn Said en-Nas, p. 180. L'auteur est sans

(1) Cette liste est du VIe siècle au plus tôt, puisqu'elle porte Dara parmi les métropoles. Elle est souvent identique à celle que nous avons éditée *ROC*, t. XIV, 1909, p. 214-217, et qui aurait été tirée d'un manuscrit grec de l'an 570. La liste syriaque renferme moins de noms, car la liste grecque a été plus tard « mise à jour ». Il se peut aussi que la liste syriaque ne donne que les évêchés occupés par les monophysites à l'époque où elle a été rédigée; elle donne onze suffragants à Mabboug (grec : neuf), vingt-cinq à Séleucie d'Isaurie (grec : vingt-quatre). Le syriaque *transcrit* souvent les génitifs grecs.

doute originaire de Séville, il est mort en 734 de l'hégire. — VIII. Les sources arabes de Flore et Blanchefor, p. 191. Ce roman est d'inspiration arabe et non grecque. — IX. Rapport sur une mission au Sénégal en 1888, pour étudier les langues, en particulier le berbère, parlées en ce pays, p. 198. — X-XIII. P. 209. Critique d'ouvrages consacrés aux Bambaras, à l'Islam, à Avicenne, à Ghazali, à la reine de Saba. — XIV. Les légendes de saint Tertag et de saint Sousnyos, p. 251. Ces légendes éthiopiennes dérivent pour Tertag (Tiridate) d'une source arménienne et, pour Sousnyos, d'une ancienne source grecque. — Les articles suivants sont consacrés à des critiques de divers ouvrages avec aperçus complémentaires : sur le nord-est de l'Éthiopie (Denys de Rivoire), p. 278. — Les règles attribuées à saint Pacôme (Amélineau, etc.), p. 286; la littérature copte (Galtier), p. 306; contes syriaques (Budge), p. 317; les Nosairis (Dussaud), p. 325; Études persanes (Noeldeke), p. 332; les Mèdes (Delattre), p. 336; légendes de Perse (Montagne), p. 344; contes persans (Clouston), p. 348; la Rose (Joret), p. 353; un recueil de contes de l'Australasie (Bezemer), p. 362. L'ouvrage se termine par une notice sur la vie et les travaux de M. A. de Calassanti-Motylinski, p. 380, mort à Constantine, le 3 mars 1907.

F. Nau.

Averroes. *Compendio de Metafisica*, texte arabe, édité, traduit en espagnol et annoté par Carlos Quiros Rodriguez, Madrid, 1919, 8°, XL-308 et 184 pages (Académie royale des sciences morales et politiques).

M. C. Quiros se propose de remplacer les anciennes traductions latines difficiles à trouver et à utiliser. Grâce à un manuscrit de Madrid il a pu améliorer l'édition du texte arabe donnée au Caire, il y a quelques années. Dans son introduction il résume la vie d'Averroès (Aboulwalid Mohammed ben Roschd), né à Cordoue en 1126 de notre ère, mort en 1198, et énumère ses principaux ouvrages de philosophie et de théologie parmi lesquels le présent *compendium* de Métaphysique écrit vers 1178.

Averroès annonce qu'il va résumer la doctrine des livres de la Métaphysique d'Aristote suivant la méthode déjà suivie (pour la physique et la psychologie). Son ouvrage comprend quatre parties. Il classe les sciences, fixe la place de la métaphysique, définit : être, substance, accident, quantité, qualité, essence, acte et puissance, etc. Dans la deuxième partie, ces notions une fois données sont étudiées en détail. Dans la troisième partie, il étudie les modalités de l'être, les diverses acceptions du mot puissance, les rapports de la puissance et de l'acte, l'unité et la multiplicité, la cause première. Dans la quatrième partie, on trouve la notion du premier moteur immobile, la nature du mouvement des corps célestes. Cette partie est très longue, car l'auteur examine les influx divers des corps célestes et ils sont nombreux.

F. Nau.

COURTES NOTICES

Charles Diehl, membre de l'Institut. *Histoire de l'Empire byzantin*. 8°, XII-248 pages, Paris, Picard, 1919.

M. Diehl résume l'histoire de l'empire grec depuis la fondation jusqu'à la chute de Constantinople. Des tables chronologiques, des cartes, des illustrations complètent l'ouvrage et le rendent aussi attrayant qu'instructif. Le lecteur s'intéressera aux belles périodes de l'histoire de Byzance, aux causes de décadence, aux soubresauts d'un empire qui s'écroule; il verra les barbares venir de partout pour s'attacher à quelque partie de cet empire en décomposition, se massacrer, se supplanter les uns les autres au point que l'on ne peut savoir si les habitants actuels des Balkans et de la Grèce descendent des Huns (p. 32), des Slaves et Bulgares (p. 57, 86, 102), des Turcs Petchenègues (p. 113-141), des Vlaques, de Turcs Comans (p. 167), des Latins (p. 170 et 186) ou des Turcs ottomans. Langue et religion, au point de vue ethnographique, sont très secondaires, car princes et sujets, dans ces régions, ont pu changer assez facilement l'une et l'autre.

L'histoire de l'empire byzantin traite d'ailleurs de pays qui préoccupent actuellement tous les Français; ce sont les querelles des Bulgares, Serbes, Grecs, Turcs qui ont amené la grande guerre dont nous sortons à peine et ces querelles ne semblent pas encore éteintes.

Carolus Clemen. *Fontes historiae religionis Persicae*. 8°, 116 pages, Bonn, Marcus et Weber, 1920.

M. Clemen a réuni, dans ce petit volume, *les pièces justificatives* utilisées pour composer un ouvrage qui va bientôt paraître sur la religion perse. Il donne d'après les meilleures éditions *les textes grecs et latins* relatifs à la religion perse, il ajoute les principales variantes, celles qui affectent le sens ou intéressent les noms propres. Les auteurs sont disposés par ordre chronologique, depuis Xanthus, Hérodote, Xénophon jusqu'à Michel Glycas et Nicéphore Calliste. M. Clemen annonce d'autres ouvrages analogues, qui figureront sous le titre général de « Sources de l'histoire des religions recueillies chez les auteurs grecs et latins ».

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME

Pages.

I. — LETTRE DE SA SAINTETÉ BENOIT XV à Mgr **Graffin**..... 3

II. — CANONS PÉNITENTIELS, texte éthiopien édité et traduit par **L. Guerrier**..... 5, 345

III. — UNE ANAPHORE SYRIAQUE DE SÉVÈRE D'ANTIOCHE pour la messe des présanctifiés, par **Michel Rajji**..... 25

IV. — LE RITE DE L'EXTRÊME-ONCTION DANS L'ÉGLISE GRÉCO-RUSSE, par **M. J. Rouët de Journel**..... 10

V. — LES RELATIONS ENTRE ABGAR ET JÉSUS, texte éthiopien, par **S. Grébaut**..... 73, 190, 253

VI. — LA MORT DES MARTYRS D'AKMIM, par **S. Grébaut**..... 92, 182

VIII. — APERÇU SUR LES MIRACLES DE JÉSUS, par **S. Grébaut**..... 94

IX. — UN RECUEIL D'ÉNIGMES PHILOSOPHIQUES EN LANGUE SYRIAQUE, par **F. Furlani**..... 113

X. — LES MANUSCRITS ÉTHIOPIENS DE M. É. DELORME, par **S. Grébaut**..... 137

XI. — HISTOIRE ET SAGESSE D'AḤIKAR d'après le manuscrit de Berlin « Sachau 162 », par **F. Nau**..... 148

XII. — HISTOIRES D'ABRAHAM DE KASKAR ET DE BABAI DE NISIBE, par **F. Nau**..... 161

XIII. — L'IMMACULÉE CONCEPTION DANS LES ANCIENNES ÉGLISES ORIENTALES : grecque, arménienne, copte, syrienne, par **F. Tournebize**..... 173

XIV. — LA PENTECOTE ET LA MISSION DES APOTRES, par **S. Grébaut**..... 203

XV. — LA LÉGENDE DE JÉSUS-CHRIST ET DU ROI DE TYR, par **J. Boson**..... 225

XVI. — NOTICE SUR LE MANUSCRIT copte arabe n° 2 de l'Institut catholique de Paris, par **L. A. Pochou**..... 241

XVII. — UN TESTAMENT DE N.-S. concernant les invasions des Mongols, par **J. Ziadé**..... 261, 133

XVIII. — DOCUMENTS RELATIFS A AḤIKAR. Édition et traduction d'un manuscrit de Mgr Graffin. Édition d'un manuscrit de **M. H. Pognon**. 273, 356

Pages.

XIX. — HOMILIES SPIRITUELLES DE MACAIRE, en arabe sous le nom de Syméon stylite, par **L. Villecourt**..... 337

XX. — LES MIRACLES DU SAINT ENFANT CYRIAQUE, par **S. Grébaut**. 100

XXI. — LA TRADITION DE L'HYPOTYPOSE, ou traité sur l'ascèse attribué à saint Grégoire de Nysse, par **A. Wilmart**..... 112

XXII. — TABLE DES LEVERS DE LA LUNE pour chaque mois de l'année, par **S. Grébaut**..... 122

XXIII. — VARIATIONS DES JOURS ET DES NUITS pour chaque mois de l'année, par **S. Grébaut**..... 429

MÉLANGES

I. — LA LÉGENDE DU PARFUM DE MARIE-MADELEINE, par **S. Grébaut**..... 106

II. — CONTRIBUTION A LA PHILOLOGIE ÉTHIOPIENNE, par **S. Grébaut**..... 103, 311, 401

III. — NESTORIUS ET LA MAGIE, par **F. Nau**..... 211

IV. — UNE INSCRIPTION GRECQUE D'ÉDESSE : La lettre de N.-S. J.-C. à Abgar, par **F. Nau**..... 216

V. — UNE ANECDOTE ECCLÉSIASTIQUE DANS UN RECUEIL DE FABLES D'ÉSOPE, par **F. Nau**..... 308

VI. — TABLE DE COMPUT ET DE CHRONOLOGIE. Appendice : les treize cycles, par **S. Grébaut**..... 323

VII. — **Chronique**. — Notes sur quelques publications allemandes (1914-1918) relatives aux études orientales : chronique d'Arbèle; deux inscriptions de Tourfan; l'écriture manichéenne; la fête de l'Épiphanie; Ibn Saad; les Tokhariens; le livre d'Amos; les turcs Komans; les scholies de Barhébraeus sur l'Exode; la date de Théodore bar Khoni, les éclipses de soleil dans Agapius; le Pancatantra etc. (*F. Nau*)..... 331

BIBLIOGRAPHIE

I. — P. Gaudentio Oliveti F. M. De Arca foederis; dissertatio archaeologico-historica (*J. Touzard*). — Miguel Asin Palacios. La Escatologia musulmana en la Divina Comedia (*F. Nau*). — Ignacio Gonzalez Llubera. Viajes de Benjamin de Tudela (*F. Nau*). — Prosper Alfaric. Les Écritures manichéennes (*F. Nau*)..... 107

II. — F. Nau. Documents pour servir à l'histoire de l'Eglise nestorienne (*S. Grébaut*). — Assur Herzog aus Stein (Thurgau). Die Frau auf den Fürstenthronen der Kreuzfahrerstaaten (*S. Grébaut*). — Michel Feghali. Le parler de Kfar Abida. — Etude sur les emprunts syriaques dans les parlers arabes du Liban (*F. Nau*)..... 218

Pages.

III. — Pierre Dib. Etude sur la liturgie maronite (*F. Nau*). — Addai Scher (Mgr) et Robert Gryeaux. Histoire Nestorienne. Deuxième partie (*H.*)..... 135

IV. — René Ristelhueber. Traditions françaises au Liban (*F. Nau*). — S. B. Ignazio Efrem II Rahmani. I Fasti della chiesa patriarcale Antiochena (*F. Nau*). — René Basset. Mélanges africains et orientaux (*F. Nau*). — Averroès. Compendio de Metafisica, texte arabe édité et traduit par C. Quiros Rodriguez (*F. Nau*)..... 145

Courtes notices. — I. Histoire de l'empire byzantin, par C. Diehl. — II. Fontes historiae religionis persicae, par C. Clemen..... 148

Le Directeur-Gérant :
F. Charmetant.

Typographie Firmin-Didot et Cie — Paris

For use in Library only

For use in Library only

I-7 v 21/22
Revue De L Orient Chretien
Princeton Theological Seminary Speer Library
1 1012 00321 9849